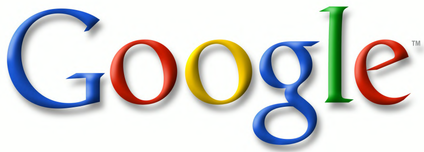
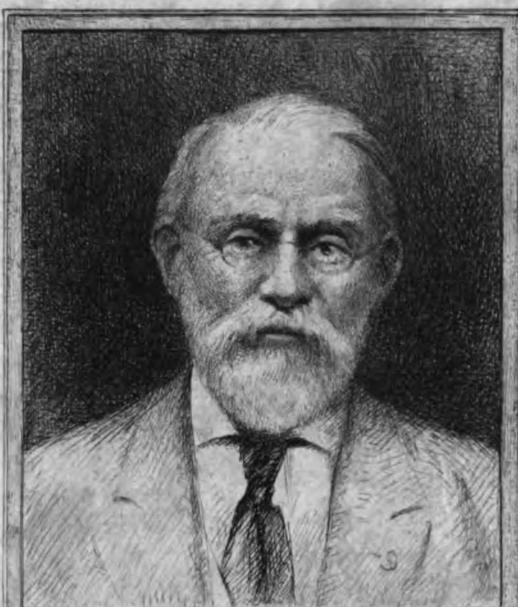



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



6me ANNÉE — 2me SEMESTRE

REVUE DU MIDI

RELIGION — LITTÉRATURE — HISTOIRE



NIMES

IMPRIMERIE GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place de la Cathédrale et rue des Halles

—

1892

LA BIBLE DANS RACINE[1]

MESSIEURS,

La Bible dans Racine. Tel est le sujet étudié par M. l'abbé Delfour dans le livre dont il a fait hommage à l'Académie.

La question a deux faces, l'une érudite et savante; l'autre purement littéraire. Racine a-t-il vraiment connu la religion juive? Voilà la première. A-t-il vraiment compris et réfléchi dans ses vers la poésie hébraïque? Voilà la seconde.

De là deux parties dans le travail de M. Delfour, l'une intitulée la religion, l'autre la poésie. Et tout d'abord Racine a-t-il bien connu la religion juive? Au premier aspect, cela paraît bien invraisemblable. Où donc notre poète aurait-il puisé cette science? Le texte, ou plutôt la traduction dont il se servait, était loin d'être éclairée, comme elle l'est de nos jours par les découvertes de l'érudition. On n'avait pas encore fouillé les ruines, déchiffré les inscriptions, interrogé les monuments. Que si quelques savants se livraient déjà à l'étude des manuscrits, et tentaient, avec des ressources insuffisantes, l'exploration du passé, leurs œuvres étaient loin d'être vulgarisées. Comment Racine, n'ayant guère pour guide qu'un livre mystérieux et plein d'étranges obscurités, pouvait-il retrouver une religion que tant de siècles éloignaient de lui? Lorsque les données certaines font

(1) Lecture faite à l'Académie de Nimes dans sa séance ordinaire du 2 juillet.

défaut, la restauration de l'histoire n'est-elle pas une œuvre subjective à laquelle travaillent, à son insu, l'imagination de l'écrivain, les influences qui l'entourent, et les tendances elles-mêmes de son tempérament ?

Aussi bien parmi les reproches adressés à nos tragiques du XVIIe siècle l'infidélité historique tient-elle le premier rang. De bonne heure on le leur fit savoir. Quoi, des Grecs, disait-on, cet Alexandre, ce Pyrrhus, cet Hippolyte ? mais ce sont des faiseurs de madrigaux. Un Romain ! cet Auguste ! Mais où sont ces vêtements de laine filés par ses enfants, et cet air de simplicité dont nous parle Senèque ? Bajazet, Acomat, des Turcs ! Mais il n'y a rien de plus Français. Les vrais Turcs parlent par aphorismes et ceux-ci s'expriment en périodes cadencées. Quant aux drames d'Esther et d'Athalie si l'on ne nia point, pour un temps, qu'ils fussent réellement bibliques, on leur fit un grief de cette origine même. Non jamais Racine n'aurait du choisir ses sujets dans des livres ou l'odieux des légendes le disputait au ridicule. Qu'était-ce qu'Assuerus sinon le plus sensuel, le plus orgueilleux des despotes ! Et Joad ! sinon un sombre conspirateur ! Et Abner ! sinon un soldat traitre à sa reine. Et l'on pleura sur Aman et son funeste sort. On s'apitoya sur Athalie si méchamment mise à mort par le parti sacerdotal. C'est Voltaire qui menait le chœur et l'on peut juger si les sarcasmes firent défaut. La mode n'en est pas tout a fait passée et plus d'un critique distingué de nos jours répudie, au nom de la saine morale, les ténébreuses machinations de Joad et traite Joas de perroquet de sacristie.

Eh bien ! ces griefs ne tiennent pas devant une impartiale appréciation des choses, et si l'on s'en rapporte aux lumières que la critique contemporaine a jetées sur les origines du peuple juif, il faudra convenir que Racine a été fidèle historien de la nation juive et de sa religion. M. Delfour le démontre avec preuves à l'appui.

Que contient une religion, sinon une vérité fondamentale à laquelle s'enchaîne une série de vérités secondaires, un sacerdoce, une morale, un culte, des prières, des institutions autour desquelles se meuvent les personnages historiques et les événements auxquels ils prennent part ? Or ce qu'a dit Racine sur tous ces points, s'accorde fort justement avec les résultats proclamés par le science moderne.

C'est bien par exemple le Dieu de la Bible qu'il nous dépeint. Il ne le représente pas exclusivement, comme certains critiques de nos jours, sous un aspect sombre et effrayant. Il y a dans les livres de l'Ancien Testament des traits autrement révélateurs du Dieu vivant et ils n'ont pas échappé à Racine. Le Dieu d'Esther et de Joad est l'Éternel, le Dieu unique, terrible il est vrai dans ses vengeances et qui réclame sa proie, mais en même temps le Dieu créateur et Providence, maître des empires, protecteur de l'humble et de l'innocent. Il met un frein à la fureur des flots, il arrête les complots des méchants ; il remplit le ciel et la terre de sa magnificence. Il frappe, il guérit, il perd et ressuscite. Il est le père et l'époux d'Israël. Il a pour attribut l'intelligence et l'amour. La sagesse, cette sagesse, type éternel des idées d'après lesquelles sont créés les êtres finis, est un souffle de sa puissance, un écoulement de sa gloire, la lumière sans déclin, le miroir sans tache de l'activité divine. Et ce Dieu n'est pas une pure abstraction. Il est vivant, il agit sur chacun de ses serviteurs et de ses ennemis; il est le grand chorège du drame humain. De même, en ce qui regarde la loi, la *thorah*, Racine lui a conservé son véritable caractère en résumant sa morale dans ce double commandement : aimer Dieu et le craindre. Il a personnifié non moins fidèlement dans Joad le prophétisme et le sacerdoce, le premier dans toute la plénitude de son auguste mission, le second dans ses traits

essentiels, le sacrifice, l'observance des purifications légales, les offrandes. Racine, plus sagace en cela que maint écrivain moderne, s'est gardé de confondre la théocratie, le gouvernement de Dieu, avec la domination du parti sacerdotal. Il a donné à la conception messianique les obscures clartés qui la marquaient dans ces temps lointains.

La tendre piété qui respire dans les cœurs des jeunes filles d'Israël n'est qu'un écho,plutôt affaibli, des plaintes et des soupirs mystiques du Psalmiste et des prophètes. Dans les vers de Racine, comme dans les livres saints, la chûte de l'homme, sa corruption par le péché, sa réparation par le secours divin forment l'essence de la théologie juive. Les anges et leur mission tour à tour vengeresse et protectrice, figurent dans Racine. Notre poète fait allusion à la révolte des démons, au jugement après la mort, à la morne tristesse du Schéol ou enfer. Pareillement, en ce qui concerne les grands faits de l'histoire d'Israël et la physionomie des personnages illustres qui la traversent, Abraham, Moïse, David, il a fait merveilleusement ressortir l'idée religieuse qu'ils renfermaient, ou que du moins ils contribuent à mieux faire comprendre.

Et ce qu'il y a d'admirable dans la résurrection historique dûe au pinceau de Racine, c'est la sobriété et la justesse du trait. Racine sait s'arrêter aux limites précises où l'histoire dramatique, à force d'être vraie, deviendrait odieuse, choquante. Il n'avance rien dont il ne soit sûr. Il ne cherche pas à compléter ce qu'il sait, ce qu'il a vu, par des hypothèses ou des inventions téméraires. Son archéologie est exacte mais prudente. Dans l'idée qu'il se fait d'un personnage, une qualité n'attire pas ses regards aux dépens des autres. Chacune dans l'ensemble des traits, occupe sa place légitime et concourt à la ressemblance avec le modèle tel que le donne l'annaliste, si bien que le drame devient l'histoire elle-même en action. Oui certes,

Racine a eu le sens de l'histoire. Il faut lire dans M. Delfour, à propos de ses drames sacrés, combien ce sens était en lui vif et perspicace. Quels personnages et quel cadre que ceux d'Athalie! Quelle figure que celle de ce Joad encore plus prophète que prêtre! Comme sa foi vaillante, son intrépidité, la hauteur de sa doctrine, ses pressentiments, ses craintes, ses espérances, ses effusions de tendresse pour Sion, ses révélations divines en font bien le voyant d'Israël! En face de lui Athalie obsédée par le cruel Dieu des Juifs, altérée de vengeance personnelle, hautaine, méprisante et femme cependant. Puis Mathan, cette rare figure d'apostat, et pour le contraste, Joas, dont les lèvres encore naïves redisent si bien les purs enseignements de la loi, Josabeth dont la piété se voile si délicatement de tendresse maternelle, les chœurs des jeunes filles, discrète et suave apparition, au milieu des horreurs de ce drame trempé de sang, et enfin, au dernier plan, ce Benjamin sans force, ce Judas sans vertu, foule passive et mobile comme toutes les foules, aussi prompte au découragement qu'à l'enthousiasme, se plaisant dans son esclavage, tandis que l'Arabe et le Philistin se tiennent silencieux sur les frontières du désert, et que le fier Jéhu tremble dans Samarie. N'est-ce pas là le tableau le plus vivant de la crise politique et nationale d'Israël, de celle qui mettait aux prises le prophétisme avec la royauté dégénérée ?

D'autre part, de quelle couleur orientale n'est pas revêtu le drame d'Esther ? Est-ce Assuerus ou Xerxès que ce monarque fastueux, retiré dans l'ombre inaccessible de son palais, aux caprices soudains, aux indignations subites, aux résolutions changeantes et contraires ? Aman n'est-il pas le grand vizir, que les circonstances, les caprices du souverain, une certaine habileté maintiennent au pouvoir et qu'un simple incident précipite du haut de sa grandeur dans une catas-

trophe sans nom ? Esther, elle-même, quelles que soient la pudeur, la grâce, la modestie dont Racine l'environne, n'en conserve pas moins, ainsi qu'il convient à l'histoire, sa rigueur impitoyable envers les ennemis de son peuple. Épouse d'Assuérus, mais juive avant tout, ses larmes ne cessent de couler sur la captivité de Sion. Au-dessus de toutes les splendeurs de la cour se dresse devant elle l'image désolée de Jérusalem détruite et les accents du psaume *Super flumina Babylonis*, retentissent comme un gémissement continuel dans son palais, couvrant de leurs plaintes patriotiques les clameurs joyeuses des festins.

Racine n'a pas vu l'histoire dans les documents qui lui faisaient défaut. Il en a eu l'intuition. La Bible a été comme sa nourriture intellectuelle. Il la lisait, la méditait, la recueillait, joyau par joyau, dans le fidèle trésor de sa mémoire. Pour parler comme M. Delfour, il en faisait oraison.

N'a-t-il retiré de ce commerce intime et journalier avec les Livres saints que la science de la théologie juive ? N'y a-t-il point puisé aussi les couleurs originales de la poésie hébraïque ?

La réponse à cette question forme la deuxième partie du travail de M. Delfour. Il ne vous étonnera point qu'elle soit affirmative. Les preuves de cette affirmation dénotent un fin critique, sûr de lui-même et qui mesure ses appréciations sur un idéal nettement tracé. Il est vrai que chaque artiste peut avoir son idéal qu'il préfère à tout autre et cette variété expose M. Delfour à rencontrer sur ce terrain plus d'un contradicteur obstiné. Ce n'est pas que la démonstration manque de talent. Loin de là. D'abord, en stratégiste avisé, M. Delfour abandonne de plein gré les positions qu'il estime ne pas pouvoir être défendues. Il convient sincérement que Racine n'a rendu ni la familiarité, ni le réalisme, ni l'énergie, ni la hardiesse, ni la crudité grandiose, ni

l'enthousiasme, ni le sublime des auteurs sacrés. Cette concession faite, et elle est large, Il passe en revue les divers genres de poésie qui se mêlent et se confondent dans les livres saints : la poésie morale ou mahsal, la poésie lyrique, la poésie oratoire, la poésie élégiaque, et il n'a pas de peine à démontrer que dans tous ces genres, si Racine reste inférieur à ses modèles, il n'en est pas moins un interprète fidèle de leur beauté littéraire, un interprète de génie. Mais la nature et le paysage biblique ressortent-ils assez dans les vers de Racine ? Assurément, réplique M. Delfour. Il ne s'agit que de regarder attentivement. Tout ce qui dans le monde physique peut-être reproduit par la poésie, l'a été par Racine. La magnificence de l'univers, le ciel opposé à la terre, le soleil, les éclairs, le tonnerre, les torrents, les flots de la mer, les montagnes, les cèdres, les vents, les nuages, l'herbe tendre, la rosée, les ruisseaux tranquilles, les fleurs, la poudre et la paille légère prennent place dans les vers de notre poète. Nous en dirions autant du règne animal. Boucs, genisses, chiens dévorants, tigres, léopards, loups furieux, tendres agneaux, Racine nous montre tout cela et ce qui le rend plus biblique encore, c'est que chez lui, comme dans la Bible, ce sont les objets de la nature plutôt que ses forces qui sont personnifiées. Faut-il en présence de ces résultats regretter que Racine n'ait pas travaillé sur le texte hebreu lui-même ? Se serait-il approprié les audaces, les superbes négligences et le pittoresque de la Bible ? On aimerait à le croire, mais la supposition contraire est plus vraisemblable. Racine a eu peu de gout pour les ellipses et les orientalismes encore fréquents dans la vulgate. Il a dégradé les teintes trop heurtées, il s'est dérobé devant les passages obscurs ; il a jeté sur les aspérités littéraires un voile uniforme et brillant. Aussi bien on ne le voit pas s'enchaîner à une traduction littérale. Il traduisait fidèlement mais

librement: « Ne vous pressez pas, disait-il à son fils, à propos d'une version d'écolier, ne vous pressez pas et tournez la chose le plus naturellement du monde. » Notre poète a tourné en effet la chose si naturellement, sa langue a une allure si française qu'entre le latin rude et obscur de la vulgate et son style si savamment harmonieux il y a un immense différence. M. Delfour en fait un mérite à notre poète et pour mieux établir l'excellence de cette méthode il la compare à celle des autres poètes qui se sont inspirés de la Bible, Lamartine, de Vigny, Hugo, Milton. Lamartine a ouvert la Bible presque toujours au livre des psaumes. Il ne l'a pas sérieusement étudiée. Il a entrevu un temple aux contours indécis et dans ce temple une harpe immense, la harpe du prophète roi.

> Viens sur mon sein, harpe royale
> Ecoute si mon cœur égale
> Tes larges palpitations.

Hélas ! non, il ne les a pas égalées. La harpe entre les mains de Lamartine est devenue une lyre, dont les sons harmonieux toujours, mais toujours vagues aussi, et quelquefois sensuels, ne rappellent que de bien loin les accents sonores du Psalmiste. Vigny a chanté Moïse, la fille de Jephté, le Déluge ; mais ni dans ses chants, ni dans sa création d'Eloa, il n'a su conserver un caractère vraiment biblique. Hugo a écrit souvent sur les choses de l'Ancien Testament. Mais l'idée religieuse des Livres saints lui échappe à peu près complètement. Poète, il a rencontré dans la Bible de vastes et magnifiques sujets, des canevas grandioses, des mines inépuisables d'antithèses, des aspects particuliers du monde physique. Son génie a su largement profiter de ces ressources ; mais en somme il n'a guère emprunté à la Bible que les couleurs et les images. Milton est païen dans son attirail mytholo-

gique. Les plus hautes et les plus sérieuses beautés de son poème lui viennent de l'amour particulier des races anglo-saxonnes pour le foyer domestique. Ses préférences politiques se font jour dans maintes tirades. Son portrait de Satan, sa description du Ciel, du Paradis, de l'Enfer ont de la magnificence ; mais elles sont œuvres d'imagination quelquefois bizarre, et font souvent regretter que le poète ne s'en soit pas tenu plus directement au mystérieux du narré biblique.

De toute cette étude, M. Delfour conclut que Racine, comme il a le mieux compris et rendu la religion juive, est aussi, celui des poètes modernes dont les vers reproduiseut le plus purement la poésie des Livres saints.

Nous pouvons, maintenant, Messieurs, nous rendre compte du chemin parcouru par M. Delfour. Il ne s'y est pas lancé à l'aventure. Il avait fait ample provision de voyage dans les travaux de la critique française ou allemande. Il est sans doute croyant et il ne s'en cache pas. C'est cependant l'érudition rationaliste qui lui sert le plus souvent de témoin impartial. Cela ne l'empêche pas, lorsque ses propres eonvictions l'exigent, de tenir tête à cette critique. S'il respecte la gloire des maîtres, il ne leur sacrifie pas son indépendance. Il ose même discerner quelques tâches dans ces soleils de la critique. Il les relève avec une simplicité d'allure qui a quelque ressemblance avec l'ironie. Ainsi, dit-il, de M. Renan : « M. Renan qui sait flatter ses lecteurs s'y prend autrement que Racine. Il se plaît à décrire les massifs de fleurs en Galilée, les tourterelles sveltes et vives, les merles bleus, les alouettes huppées, les petites tortues de ruisseau, les cigognes à l'air pudique et grave, les mules dont le grand œil noir a beaucoup de douceur. Cette arcadie galiléenne ne manque pas de poésie, mais quiconque la prendrait au sérieux risquerait fort de recueillir des notions géographiques d'un goût douteux. » De

pareils traits ne sont pas rares dans le livre de M. Delfour. Je ne sais si je me trompe, mais des hauteurs de sa pensée il malmène un peu la pauvre humanité et son besoin insatiable de se chanter elle-même en vers quelconques. Il écrit à propos de la poésie élégiaque : « Il n'est sans doute aucune littérature qui n'ait ses chants de deuil. Cette pauvre humanité a tant d'occasions de se plaindre ! Et lorsque, par hasard, ces occasions lui manquent, elle est si prompte à se les créer. Les délicats excitent dans leur âme une pitié charmante ; les simples se contentent d'une complainte ou d'un mélodrame bien noir. Aussi quelle longue suite de plaintes depuis le départ du Paradis terrestre jusqu'aux angoisses de l'Année terrible, jusqu'à aujourd'hui! Si le ton est toujours le même, celui de la douleur, les motifs varient à l'infini. Rachel pleure pour ses fils qui ne sont plus ; les juifs de Babylone et les vieillards des Perses parce que leur patrie est détruite ; Rolla est tourmenté par l'infini ; Olympio se sent l'âme triste par ce motif que le temps suffit pour changer toutes choses ; M. Richepin se désole parce que les étoiles, les millions d'étoiles ne répondent pas à des questions absurdes. Beaucoup s'affligent à moins et quelques-uns tout simplement pour s'affliger. »

« Décidément, remarque M. Faguet, en parlant du livre qui nous occupe, l'abbé a beaucoup d'esprit ; je crois qu'il se moque de nous. »

De l'esprit : il est toujours flatteur d'entendre constater que l'on n'en manque point, surtout par un bon connaisseur. Mais il y a autre chose que de l'esprit dans l'étude de M. Delfour. Il y a du savoir, de la réflexion et du goût, ce qui ne gâte pas l'esprit. Il est bien vrai qu'il est en adoration du génie de Racine ; mais il raisonne son adoration ; il la justifie, et s'il s'y livre, ce n'est qu'à bon escient. En outre, cette passion, si passion il y a, ne l'aveugle pas sur les côtés humains de sa divinité. M. Del-

four possède tous les modes de l'âme racinienne. Il démêle très bien, dans cette âme, le poète, le courtisan, le janséniste, l'élève de Port-Royal, le lettré, le chrétien. Dans cette analyse du moi complexe, qui fut Racine, il se montre excellent psychologue, et je crois bien qu'elle lui a inspiré des pages charmantes, ses meilleures. Mais enfin, nous ne pouvons le nier, il adore Racine. Fera-t-il partager à tous son enthousiasme ? sans doute, quand on lira Racine avec lui. Il le connait si bien, que peut-être il en apprendrait là dessus à Racine lui-même. Il a si bien respiré le parfum biblique qui s'échappe des moindres vers du grand poète, qu'il en est lui-même imprégné et que l'on est doucement contraint à le respirer avec lui. On peut l'en croire, on doit l'en croire ; ce sont bien les vraies senteurs de la Bible qui s'exhalent d'Athalie, d'Esther et des cantiques de Racine. Pour peu que vous emportiez avec vous ces feuilles odorantes, et que, dans la solitude de votre cabinet de travail, vous vous penchiez sur elles, le pur esprit, l'essence même de la vieille histoire et du génie d'Israël montera jusqu'à vous et vous enveloppera tout entier.

Mais quoi ! on ne se contente plus aujourd'hui de la jouissance de ce parfum, si exquis qu'il soit. C'est trop subtil, trop léger, trop aérien. Cela ne saisit que l'intelligence et ne prend pas les sens. Aujourd'hui, les yeux et les oreilles veulent être de la fête. Ce n'est pas l'évocation magique de l'histoire dans la pensée du spectateur, c'est l'histoire sensible, celle que l'on touche qu'il nous faut. Qu'est-ce, par exemple, que ces maigres festons que Racine suspend à son temple ? C'est ce temple lui-même que nous voulons avec sa massive architecture, ses étages superposés en retrait, ses cours où mugissent des victimes, ses voiles de pourpre, la vigne d'or colossale de ses frontons et ses revêtements de marbre étincelants comme la neige ! Les personnages de

Racine parlent, mais la passion ne parle pas, elle crie et ce sont des cris que nous demandons. Racine ne nous dépayse pas assez. Le lys, le cèdre, les nuages, le soleil, mais nous le voyons tous les jours autour de nous! Ses personnages, mais ils sont trop humains, trop naturels : ils ne disent que ce que nous aurions pu dire et penser nous-même. L'impression qu'ils font sur nous atteint nos intelligences mais ne va pas jusqu'à nos sens. Sans doute elle est belle aussi cette poésie : elle est pleine de majesté dans ses mouvements, mais ses couleurs sont bien pâles, ses images ont bien peu de relief. On peut l'admirer comme un noble souvenir du passé : mais elle s'éloigne de nous et en admettant même qu'elle monte dans notre admiration, elle agrandit à chaque degré la distance qui nous sépare. Les ombres mêmes commencent à l'envahir, et l'autre jour encore, à propos de Racine, nous entendions des hommes éminents se plaindre que ni le public, ni les auteurs ne le comprenaient plus.

M. Delfour estime que ceci n'aura qu'un temps. Il constate que les injustices dont Racine avait été la victime sont l'objet d'une réparation de jour en jour plus éclatante. Il espère que dans la lutte de la sensation et de l'idée, car c'est de cela dont il s'agit, la victoire restera à cette dernière, et que dans un avenir plus ou moins prochain, on saluera dans Racine le dernier et suprême effort de la poésie tragique. Nous le souhaitons avec lui.

En ce cas, M. Delfour n'aura pas en vain déployé sa vaillance. Heureux les jeunes talents à qui appartient l'avenir! Ils savent défendre une grande cause, la soutenir avec éloquence et prévoir son triomphe. Pour nous, Messieurs, il ne nous reste qu'à féliciter M. Delfour, et l'Académie, je me le persuade facilement, accueillera avec gratitude un ouvrage d'une pareille valeur, écrit par un de nos compatriotes et dont un de nos confrères M. Boissier, a été, sous les voûtes de la Sorbonne, l'introducteur et le parrain

C. FERRY.

LES PRIÈRES POUR LE ROI

EN 1593

Quoique les Capucins prissent tous les soins possibles pour se tenir à l'écart des partis qui déchiraient la contrée, il arriva toutefois à ceux de Béziers une très fâcheuse aventure. La fraction du Parlement de Toulouse qui adhérait au parti des politiques, était allée se placer là sous la protection du duc de Montmorency; elle siégeait et instrumentait avec l'ardeur et l'opiniâtreté dont Racine a si bien flétri le ridicule dans ses *Plaideurs*. Ce Parlement porta un arrêt qui ordonnait à tous les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, d'introduire le nom du roi dans les prières publiques. Le prince s'était, en effet, converti et avait effectué sa rentrée dans le sein de l'Église ; mais le Pape, ayant de fortes raisons de suspecter sa sincérité, se refusait encore à l'absoudre de l'excommunication mille fois encourue par ses crimes précédents (1).

(1) Henri IV avait espéré vaincre la juste méfiance du Pape en députant vers lui le duc de Nevers, à l'effet de lui faire officiellement savoir qu'il venait d'abjurer l'hérésie, et qu'il désirait obtenir son absolution. Le Pontife n'attendit pas que Nevers eût passé la frontière romaine pour lui faire savoir qu'il ne le recevrait point en qualité d'ambassadeur, mais de simple chrétien. Le duc s'y résigna forcément, et les honneurs qui lui furent rendus à Rome et au Vatican ne diminuèrent pas l'humiliation qu'il dut dévorer pour son roi et pour lui. Or, parmi les instructions dont il était chargé, et qui demeurèrent à l'état de lettre morte, se trouvait celle-ci :

« Il y a encore deux voies pour le premier moien : l'une de faire entendre sa volonté aus ditz chefs ; l'autre de donner reiglement à la licence que les predicateurs ont prise de prescher seditions nombreuses et exaltéez, au lieu de suivre et exposer la Ste-Escriture, faisant servir leurs lan-

Dans toute la France, les Capucins furent d'abord unanimes à refuser leurs prières avant que la Cour romaine eût parlé. Nous ne saurions mieux exposer leur conduite à ce sujet qu'en reproduisant ce fragment des *Annales* de leur province de Paris :

« Encore bien que la fidélité des Capucins eût éclaté dans toutes les occasions où elle avait été mise à l'épreuve, ce fut cette année qu'elle fit davantage briller leur respect pour l'autorité du Saint-Siège. Celui-ci n'avait pas levé l'excommunication précédemment fulminée contre le roi de Navarre, maintenant devenu roi de France, et converti à la religion catholique. Ils refusaient de célébrer la messe en sa présence, et quittaient l'autel lorsqu'il entrait en leurs églises pendant les saints mystères, au risque d'indisposer le monarque et de s'attirer de durs désagréments. Aussitôt après l'abjuration du roi, le cas était devenu plus grave, parce qu'il avait manifesté la volonté que l'on priât pour lui en toutes les églises. Instruit de la résistance qu'y opposaient les Capucins, il envoya vers eux le cardinal de Gondi et d'autres prélats, pour vaincre leur opiniâtreté, même par la menace d'exclure de France l'ordre entier. Le cardinal, après avoir donné connaissance de la volonté royale au P. Gardien, lui fit observer que tous les autres corps religieux s'y étaient déjà conformés, et formula la menace dont il était chargé. Le P. Gardien rassembla la communauté devant le prélat,

gues, qui ne devraient proférer que choses sainctes en la chaire de vérité, à publier et auctoriser leurs impostures et calomnies, selon qu'elles leur sont suggeréez de jours à autres, et qu'ils sont paiez par ceux qui nourrissent la guerre en ce dict royaume, ou bien à prescher leurs propres passions, où ils n'ont pas mesme espargné Sa Saincteté, tant l'impunité de cette corruption augmente leur impudence, comme c'est chose toute notoire, et qui est desja venue en si grande horreur au peuple, que telles predications ne luy aportent plus que scandalles et mal contentement, qui est ung mal de tres-dangereuse conséquence pour la religion catholique. »

Cette pièce est datée de Melun, le 30 août 1593. (Bibliothèque nationale, manuscrits FF., collection Dupuy, nº 526).

et demanda leur avis à ses religieux. Tous répondirent qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Instruit de cela, le roi exprima d'abord l'intention de chasser de son royaume tous les Capucins. Le cardinal parvint à le calmer et à lui faire accepter un moyen terme, qui consisterait à ordonner au Provincial d'envoyer à Rome deux religieux, chargés de s'enquérir de la licéité de l'acte qui était demandé. Ils furent envoyés, en effet, obtinrent une audience de Clément VIII, et entendirent de sa bouche cette réponse : « Mi contento che preghiate per il Re sin ad altro aviso. (1) »

« Ils écrivirent aussitôt à leurs confrères de Paris pour la leur transmettre, et ceux-ci députèrent au Roi, qui était alors à Fontainebleau, le P. Pacifique de Souzy, pour en donner connaissance à Sa Majesté (2). Le prince en manifesta une grande satisfaction, et demanda au P. Pacifique s'il avait déjà célébré la messe ce jour-là. Sur la réponse négative du religieux, le roi ajouta : « Voudriez-vous bien la dire devant moi ? » — « Très volontiers, dit le P. Pacifique, si Votre Majesté le désire. » Le P. Pacifique dit donc la messe, après laquelle Henri IV dit à ses courtisans : « Les Capucins sont gens de bien ; on le voit manifestement. Leur précédent refus ne provenait pas d'un sentiment de haine ; ils m'ont, au contraire, témoigné qu'ils m'aimaient, en me résistant pour la sûreté de leur conscience. Je suis certain qu'ils me seront fidèles, comme ils l'ont été à l'Église romaine. »

« En effet, depuis ce temps, Henri IV nous a beaucoup aimés et estimés, au point de venir souvent entendre la messe dans notre église, lorsqu'il résidait au Louvre.

(1) Je consens à ce que vous priiez pour le Roi jusqu'à ordre contraire.

(2) Cette réponse pontificale fut transmise de Paris à M. de Ventadour, lieutenant de M. le Connétable en Languedoc, qui l'envoya au P. Provincial (*Annales des Capucins de Languedoc*).

« Ceci rappelle une parole du fameux Duplessis-Mornay, huguenot savant et menteur, écrivain, diplomate, homme de guerre, et longtemps courtisan d'Henri IV. Étant gouverneur de Saumur, il y emprisonna le P. Simplicien de Chaumont, et, pour expliquer à la noblesse huguenote qui l'entourait à quel ordre appartenait ce religieux, il dit : « Voyez-vous ces canailles ! Il y a un an et même quinze « mois que le Roi leur a ordonné de prier Dieu pour lui ; « ils n'en ont rien voulu faire, et Sa Majesté n'a pu les « fléchir par aucune menace. Au contraire, ils n'ont fait « que s'opiniâtrer davantage. »

A Béziers, le Parlement, avons-nous dit, sortant de ses attributions, n'avait pas attendu l'autorisation du Pape pour exiger les prières publiques. Les Capucins ne s'étant pas d'abord soumis, M. le Président d'Ausserre les prit à partie, fit fermer leur église, et continua de les poursuivre de sa rancune, comme nous le dirons même après que, forts de la permission pontificale, ils eurent repris les prières. On remarquera la colère qu'il exhale dans ses lettres, et l'inanité de ses accusations paraîtra claire, par un document qui viendra ci-après :

« Sire, le dix-neufviesme juillet, vostre court de Parlement feust establie en ceste ville, et dès lors a esté exercée par voz officiers et vos commissaires. Le vingt-septiesme du mesme mois, feust ordonné à l'evesque de Beziers de faire faire par tout son clergé prieres publicques pour la santé et prospérité de Vostre Majesté, bien de son Estat et de ses affaires, et qu'il lui pleüst la confirmer tousjours de plus en plus en la resolution qu'elle avoit prinse de se reconcilier à l'Esglise catholique. Et aultant en feust ordonné aux aultres evesques et arcevesques de vostre obéissance en ce ressort : dont je donnay

advis à Monsieur de Montmorency, qui le trouva très à propos. Toutes fois, cest arrest d'entrée seroit d'admonition, et ne feust proceddé à aulcune contraincte. Et prevoyans quelque consequence en ce faict, pour le mespris qu'on y apportoit, le neufviesme jour d'aoust feust donné aultre arrest conforme au premier. Le quatorziesme, Monsieur de Montmorency nous feist sçavoir la nouvelle de l'heureuse reconciliation de Vostre Majesté à l'Esglise catholique, et au mesme instant feurent ordonnées par vostre court prieres publicques: et s'en alla en corps à l'esglise Sainct-Nazare pour faire chanter le *Te Deum*. Aussi feust ordonnée une procession generalle pour le dimanche ensuyvant, avec la predication et feuz de joye, qui feust executé fort honnorablement et sans aulcune dispute, fors des Cappucins, qui ne s'y vouloyent trouver. Mais enfin, la communication qui leur feust faicte par l'evesque de l'ordonnance de vostre court les feist obeir. Despuis, veoiant je ne sçay quelle pesanteur en la continuation de prieres publicques pour la santé et prospérité de Vostre Majesté et repos de son Estat, la court depputa deulx conseilliers d'icelle pour aller trouver ledict sieur evesque, à ce qu'il feist faire lesdictes prieres. Et se trouve ung acte signé par ung notaire, sien secretaire, qu'on les faisoit partout. Mais lesdictz commissaires ayant mandé deulx religieux de chacun convent pour sçavoir comme on y avoit proceddé, trouverent bien le contraire. Car les Cappucins reffuserent tout à faict de faire lesdictes prieres; comme aussi feirent les Carmes, qui feürent assignés en la court par lesdictz commissaires, au lendemain septiesme de septembre; où se présentans lesdicts Cappucins, leur feürent faictes remonstrances les plus doulces et honnestes qu'on peült, et telles que Vostre Majesté pourra faire veoyr par les procès-verbaulx qui en ont esté dressés. Mais on ne les peult faire condescendre à ce poinct-là, qui revenoit à un grand scandalle, à l'occasion

que les aultres religieulx et conventz se vouloient prendre à eulx, et, bien que vostre Procureur General eust requiz qu'ilz eussent à obeyr ou à vuyder la ville, la court, pour y trouver quelque expedient plus propre, et avoir le temps d'en conferer avec mondict sieur de Montmorency, leur ordonna s'assembler en leur convent avec leurs relligieus, pour adviser des moyens pour satisfaire à ce debvoir tant louable et necessaire à cest estat. Mais ilz se montrèrent tant opiniastres que, sur l'heure de mydy, le mesme jour, ilz sortirent de la ville et s'en allerent à Narbonne, ville rebelle. On leur pouvoit faire leur procès criminel, à l'occasion des propos qui, d'ailleurs, estoyent semez parmi le peuple, venans de leur invention contre vostre auctorité et de vostre court, qu'ilz auroient dict ne vouloir recongnoistre. Mais, craignant que telle diligence ne feist quelque prejudice aux affaires de Vostre Majesté, travaillée par les hypocrites de la France, avec artifices et impostures, vostre court ayma mieulx se retenir que s'advancer dadvantage, attendant le bon plaisir de Vostre Majesté sur ce subject. On n'a laissé de semer des bruictz tous contraires à la verité, et dire que les religieulx estoient mal traictés en ceste ville. Mais Vostre Majesté se peult asseürer sur ma vie et sur mon honneur qu'il n'y a aultre chose, et que, par la saige conduicte de mondict sieur de Montmorency, toutes choses y sont en repos, Vostre Majesté et vostre court absolument chères et obéies. Le Carme voulut esmouvoir une seddition s'il eust peü ; mais, si on le peult tenir, on parlera à luy de plus près ; les informations nous y donnent assés de lumière, et n'est vostre service de passer cela par connivence. Vostre Majesté pourra veoir autant de l'arrest de sa court contre les inventeurs de telz propos, qui a esté envoyé à Nismes pour estre imprimé. Je la supplie très-humblement croire que je ne désire rien tant en ce monde que de luy représenter la fidélité que je luy ay vouée et à son service, et d'expo-

ser pour cest effect ma propre vie, et je supplye le Créateur, Sire, la conserver en santé, longue et heureuse vie, et la restablir bientost en son juste et légitime héritaige. — A Béziers, XVme septembre [1593].

De Vostre Majesté, la plus petitte et plus humble créature, très-humble, très-obéissant, fidelle subject et serviteur Pierre d'AUSSERRE (1).

« Sire, desirant esclairer Votre Majesté de ce qui s'est passé icy au faict de sa justice, et qu'on luy a voulu faire trouver maulvais, je luy envoye le memoire au vray de tout ce qu'en est, que je le jure veritable sur le peril de ma vie et de mon honneur, et la supplie tres humblement croire que je luy demanderay plus tost pardon de ma faulte que je ne la luy dissimuleray pas. Car je ne l'offenceray jamais sciemment ou par malice, et ne me sera sa bonté et sa clemence reffusée, non plus qu'à tous ceulx qui y recourent ; car je suis sa creature, faicte de ses mains, et non d'aultres, vivant en telle confiance que Sa Majesté ne vouldra pas permettre que ce qu'Elle s'est acquis volontairement et sans aultres miens merites que de mon entière fidelité, soit exposé à la mercy de mes envieulx, qui ne prennent plaisir en ma nette et franche humeur de mon absolue fidelité à vostre service. Elle verra les traverses que me font icy les Cappucins. Je ne les puis supporter, Sire : à Rome et au bout du monde, mon intention sera trouvée juste et raisonnable, et vostre lyen, à ceste heure, m'y fortiffiera. Cela touche vostre personne, laquelle, après Dieu immediatement, m'est la premiere chose honorée, affectionnée et aymée en toute humilité. De toute mon ame, de tout mon cœur, je supplye Vostre Majesté tres humblement qu'en cela elle ne me lie point les mains. Monsieur le Connestable et Mon-

(1) Collection Dupuy, n° 526, folio 164.

sieur d'Amville, son frère (1), ont cogneu enfin leur meschante nature, et les ont fort aigrement reprins, bien qu'ilz s'appuyassent auparavant sur ceste famille. Mais mondict sieur le Connestable les a voulu chasser, et le fera s'il cognoist que vous ne m'ayés habandonné en ce faict, et vostre cour, qui y a proceddé fort sincerement. Monsieur de La Fin fera entendre toutes choses à Vostre Majesté (2). Il s'est tellement monstré affectionné à vostre service en ce païs, et m'a tellement fortiffié, avec la venue de Monsieur le Connestable et son auctorité joincte avec nous fort ouvertement et bravement, qu'il ne se parle que de Vostre Majesté, et n'y a sy meschant qui en apparence descouverte ne monstre s'y plaire du tout. Et je supplie le Créateur, Sire, qu'il luy plaise restablir Vostre Majesté en son juste et legitime entier heritage, luy donner victoire contre sez ennemis, et vous conserver en santé.

« A Beziers, ce XXIIIe fevrier 1594.

« De Vostre Majesté la plus petite et la plus humble creature, tres humble, tres obeissant tres fidelle subject et serviteur.

« PIERRE D'AUSSERRE (1). »

(1) Charles de Montmorency, troisième fils du connétable Anne, fut d'abord appelé M. de Meru. Son frère Henri, étant devenu duc de Montmorency, lui transmit le titre de baron de Damville, que Louis XIII, pour récompenser les services de Charles, éleva au rang de duché-pairie en 1610. Charles mourut en 1612, sans postérité.

(2) Le sieur de La Fin, conseiller d'État et capitaine de cinquante hommes des ordonnances du Roi, fut un des témoins du mariage de Madeleine-Charlotte, fille aînée du connétable, avec Charles de Valois, dit d'Orléans, fils naturel du roi Charles IX. Ce mariage fut célébré à Béziers, le 16 mai 1591. Il remplit ensuite, entre le Connétable et le roi Henri IV, d'importantes missions, surtout pour la pacification de la Provence, troublée par la rébellion du duc d'Épernon.

(3) Collection Dupuy, n° 526, fol. 160.

A peu près en même temps, le P. Simon, gardien des Capucins de Béziers, écrivait au roi :

†

JESUS MARIA

FRANCISCUS

« Sire,

«La paix de nostre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous!

«J'ay bien volu prandre la hardiesse, par la presente, advertir et certiffier vostre Majesté, comme il y a certain temps, et environ de six moys, que Monsieur le Président d'Auxerre, lequel vostre Majesté a mis premier president en ceste ville de Béziers, *a fait fermer nostre Eglize* et nous a privez de tous exercices et offices publiqs, que doibvent faire les vrays et bons catholiques, plus encore les reguliers et parfaicts religieux, mesmement de nostre ordre ordre et congregation : vous faisant entendre son opinion que ne *voulons prier pour vostre heureux* estat et venerable Majesté, chose qui serait *plus que barbare et cruelle, et indigne d'un chrestien* que la terre soustient en ce monde. Partant (Sire) supplions tres humblement vostre Majesté croyre fermement que c'est la chose que nous avons en plus grande recommandation que autre quelconque, tant pour l'obligation que en tout temps avons à Vostre Majesté pour les innumerables grâces et beneffices qu'en avons receus, et esperons recepvoir d'advantage moyennant l'ayde de Dieu, que pour l'estat et office de mediateur entre Dieu et les hommes par nos prieres et oraisons (lequel indignement exerçons). Or, affin que plus clairement vous soit nottoyre l'amour et affection que nous avons en vostre endroit, advancement de vostre estat et redoutable Majesté, je vous fairay un denombrement des prieres et oraisons

que faisons long temps y a pour vous. En *premier lieu*, *avons ordonné* en tous nos convents du Languedoc, et autres de ceste province, que chasque frere, à sa commodité, pour estre assez empeschés des offices qu'avons d'obligaôn et ausquels n'y pouvons adjouster n'y y diminuer sur peine de peché mortel et excommunication, dise une foys le jour vocalement le psalme *Exaudiat te Dominus*, etc., avec les suffrages du benoict Sainct Esprit, de la benoicte Vierge Marie, et de nostre Pere sainct Francoys, et troys versets et trois oraisons, et ensemble l'oraison *Quœsumus omnipotens Deus*, etc.; et les freres laiz, qui ne sçavent lire, disent chaque jour quinze *Pater* et autant *Ave Maria*, à l'honneur des quinze effusions de sang que nostre Seigneur Jesus-Christ a espandu en ce monde pour nos pechés, offrant ce sang immaculé à Dieu eternel et tout puissant pour la mesme intention. Secondement, est enjoinct à tous les prestres, en leurs sacrifices et messes, et en leur *memento*, se souvenir de prier Dieu *pour vostre estat*, *advancement et prosperité*, et à tous les assistans d'offrir avec tres grande devotion le mesme sacrifice à Dieu pour vos necessités, et dire, à la messe conventuelle, après la levation du precieux corps nostre Seigneur Jesus-Christ cinq foys le *Pater* et *Ave Maria*, les bras en croix, comme avons accostumé faire en nostre religion. Tiercement, aux deux heures de l'oraison mentale, qui se faict en nostre religion et pauvre congregaôn tous les jours, une le matin, l'autre le soyr, tous ensemble, avons ordonné (et s'observe par la grace de Dieu) que tous les freres eslevent l'esprit à Dieu les mains joinctes et la face baignée de larmes (si faire se peult), et esmeuz de charité, en grande compassion, *representant à Dieu vos necessitez*, *prient pour vostre estat et advancement*, pour l'extirpation des héresies et augmentaôn de la foy en vostre Royaulme. Oultre ce, nos superieurs ne cessent de nous exhorter et supplier nous souvenir en toutes nos

prieres et mentales et vocalles de Vostre Majesté *et prier Dieu pour vous.* Ce que vous promets, assure et atteste sur mon ame et conscience que faisons, et avec plus grande ferveur, esprit et devotion, que la cause est urgente et de consequence. Que si faisions autrement, Sire, vous supplie croyre que *Monsieur le duc de Montmorancy*, lequel de vostre grace avez tant aymé et honoré, luy donnant l'estat de Comptable, et faisant la plus proche personne de Vostre Majesté, ne nous eusse tant supportés, chairiz, deffenduz et substantés, comme si longtemps il a faict de sa grace en ce pays de Languedoc, nourris et aimez comme ses propres enfans, de quoy luy sommes grandement tenuz et redevables; ains plus tost nous eust chassez, exilez, aneantis, et anihilez, comme fervent et zelant de vostre salut, prospérité, advancement et honneur, nous eust punys et dechassez bien loin, comme ingrats, incognoissants, et rebelles à la coronne. Ce n'a fait, mais plus tost nous ayme et caresse grandement, quoy qu'indignes. Mesmement, nous a aydez beaucoup en ce trouble que nous a donné Monsieur le president d'Ausserre, donne et donnera incessamment, si, de Vostre Majesté, bonté et puissance, il ne vous plait avoir pitié et misericorde de vos très humbles et fidelles serviteurs, luy imposant silence, et faisant commandement de nous troubler ny molester en aucune façon, et de faire ou permettre l'ouverture de nostre eglize, ou bien nous donnant mandement pour ce faire, *signé de la main de Vostre Grande Majesté*, lequel toute la religion tiendra pour très cher et beneffice singulier, affin que nous puissions estre remis en nostre liberté première, faire nos offices publiqs, mesmement en ce temps de penitence, qui console le povre peuble chrestien et catholique qui est, en ceste ville de Beziers, grandement zellant et fervent en l'amour de Dieu, et en l'obeissance de Vostre Majesté, lequel est grandement troublé et tristé pour ce faict, ne pouvant jouyr de

la consolation spirituelle qu'ils ont eu auparavant en nostre eglize, où ils prieront plus fermement et devotement qu'en autre lieu pour Vostre Majesté. Vous prie et reprie de rechef (Sire), pour et au nom de toute la Congregaôn, à mains joinctes, nous exaucer en cette petite supplique et demande que nous vous faisons de present, vous assurant que *prierons Dieu pour vous* à l'advenir avec plus grande ferveur que de costume. Et ayant reçu promesse de Vostre Majesté et obtenu de vostre grâce ce que demandons, nous offrons de faire l'oraison de Quarante Heures pour vous, par le moyen de laquelle ils sont infiniment veu des miracles, mesmement quand elle est faicte avec devotion et attention, et de personnes qui sachent par tous moyens estre agreables à Dieu, et avec l'esperance que j'ay d'estre consolé et d'obtenir ce que dessus de Vosre Majesté, j'écris la prssente et mes recommandations à vos bonnes graces, et de tous nos religieux, vos tres humbles serviteurs, et grandement affectionnés, de cette rare affection qui prie Dieu,

« Sire,

« Vous donner une prospere santé, longue et heureuse, pour l'accomplissement de vos desseins.

« De nostre maison et convent de Beziers ce X[e] febvrier 1594.

« Vostre tres humble et obeissant serviteur à jamais.

« F. SIMON, Capucin ind., gardien de Beziers (1). »

Après les documents qui précèdent, et qui ont dû grandement éclairer l'esprit du lecteur, reprenons à son origine l'histoire de cette petite persécution :

Lorsque M. d'Ausserre commença de poursuivre les

(1) Collection Dupuy, même vol. folio 159. La lecture du mot février, à la date, a été fort incertaine.

Capucins de Béziers, ils avaient pour supérieur le P. François de Santo Stefano. Appelé à comparaître à l'audience, ce religieux y manifesta un grand étonnement de ce que la magistrature empiétait si fort sur la juridiction ecclésiastique et religieuse. Il s'ensuivit une discussion quelque peu orageuse, où le Premier Président et son avocat général oublièrent que le caractère sacerdotal et l'habit religieux méritent plus de respect que la toge. Leurs menaces allèrent fort loin, jusqu'à faire craindre la fermeture du couvent, l'exil des religieux, et la mort de leur supérieur sur la potence.

Le P. François de Santo Stefano crut ne devoir pas s'exposer, lui et les siens, à de si exorbitantes rigueurs ; le 7 septembre 1593, à midi, ils quittèrent tous ensemble le couvent, et prirent le chemin de Narbonne. Ils ne laissaient après eux qu'un jeune religieux malade, le P. François de Lyon (1), avec un frère nommé Marius de Senario, chargé de le soigner. A Narbonne, les fugitifs se trouvèrent sous la protection de M. de Joyeuse ; il paraît que notre couvent de cette ville n'était pas en mesure de les recevoir : le théologal de la cathédrale, nommé M. Julliard, les logea dans les appartenances d'une petite chapelle, dite de Saint-Jean, qui était aux chevaliers de Malte, et qui plus tard fut la propriété des Pénitents Bleus.

Les magistrats du Parlement de Béziers se sentirent effrayés de ce départ, qui pouvait soulever contre eux l'animation publique. Ils se rendirent au couvent, le visitèrent, n'y rencontrèrent, bien entendu, que le pauvre

(1) Le P. François de Lyon était le frère puiné du P. Archange de Lyon. Ils étaient fils de Jacques du Puy, de la maison de ce nom, également illustre en Italie et en France. (V. Moreri, au mot (*Puy*, et de Catherine de Villars, par conséquent neveux, oncles et cousins de cinq archevêques successifs de Vienne et d'autres grands personnages. Nous ne savons quelles circonstances les firent entrer dès leur jeunesse dans la province des Capucins de Toulouse, où ils fournirent la plus honorable carrière. Ils moururent en l'an 1630, à peu de jours d'intervalle.

malade et son infirmier, et leur firent défense d'en sortir. La charité des habitants n'abandonna pourtant point ceux-ci, et le public demeura tellement affectionné aux Capucins, que plusieurs bourgeois se rendirent à Narbonne pour les prier de revenir. « Cette retraite, disaient-ils, était trop avantageuse aux huguenots pour qu'il n'en résultât pas des conséquences fâcheuses au salut des âmes. Et du reste, ajoutaient-ils, la prudence eût commandé de ne point partir sans avoir consulté ses amis et épuisé les moyens de conciliation. »

Sur ces entrefaites, le général de l'ordre, P. Sylvestre de Monteleone, passa par le Bas-Languedoc, se rendant en Catalogne. Son intention était de ne pas visiter la France, à cause des guerres civiles qui la déchiraient encore. Toutefois, il ne put éviter de visiter les quatre couvents de l'extrême midi, non plus que de présenter ses hommages aux magistrats de Béziers. Il leur fit entendre de bonnes paroles, puis réunit le chapitre provincial à Carcassonne, vers la fin d'octobre 1593. Le P. Simon de Rodez y fut élu supérieur du couvent de Béziers en remplacement du P. François de Santo Stefano, transféré à Narbonne. Le P. Simon, à la tête d'une nouvelle communauté, réintégra le couvent de Béziers, et l'on vient de voir, par sa lettre à Henri IV, que les prières pour ce prince y furent faites dès lors avec assez d'abondance.

Pourquoi donc M. d'Ausserre continua-t-il sa lutte ? Aucun document ne nous le spécifiant, nous ne remplacerons point par des hypothèses les faits que nous ignorons. Toujours est-il que le Provincial des Capucins se trouvait dans le plus extrême embarras. Il eut la pensée, et reçut le conseil d'aller requérir à Rome même des instructions; mais, arrivé à Agde, aux confins de sa province, il sentit son courage l'abandonner, et se contenta d'envoyer à Avignon un de ses religieux, afin d'y trouver lu-

mière auprès du légat apostolique. Ce prélat, au dire de nos chroniqueurs, ne fit aucune réponse claire, et envoya en Languedoc le P. Colomban de Milan, gardien du couvent d'Avignon, le chargeant de s'aboucher avec les magistrats de Béziers et avec les religieux, et de tâcher de rétablir la paix. Le P. Colomban dit aux religieux qu'ils pouvaient sans scrupule de conscience prier pour le Roi, s'ils y étaient contraints, et que cela vaudrait mieux que de quitter le couvent. Mais le P. Général, qui se trouvait alors à Cassoletto, dans la Calabre, écrivit, le 4 octobre 1594, au P. Provincial de Toulouse, que toutes les autres provinces, sur sa recommandation, priaient pour celle qui était si affligée ; il ajoutait qu'il ne fallait pas que les religieux de Béziers priassent pour le roi de Navarre, et qu'au besoin il vaudrait mieux quitter le couvent (1).

Ce fut sans doute en vertu de cette lettre que le Provincial résolut, en décembre suivant, de vider pour la seconde fois le couvent. Il est probable que cette fuite eut lieu bien près du 20 décembre, car ce jour-là l'évêque de Béziers, bien qu'il fût dans sa ville épiscopale, l'ignorait encore. En effet, dans une lettre de cette date, écrite de Béziers au cardinal Aldolbrandini, il n'en parle point ; mais, huit jours après, il s'en plaint, disant que les Capucins sont partis deux ou trois jours avant son arrivée. Il a demandé, ajoute-t-il, au P. Provincial de faire revenir au moins quatre Capucins : deux seulement sont restés pour faire l'inventaire des meubles ; le prélat les a empêchés de partir aussi. Ils disent encore la messe dans leur église, ainsi que d'autres prêtres envoyés par l'évêque. « Cette fuite a scandalisé tous les bons, et a eu lieu pour plaire à M. de Joyeuse et aux Ligueurs (2). »

(1) Archives du Vatican. *Nonciature de France*, tome 42, folio 195.
(2) *Ibid*, fol. 199 et 200.

Le bon prélat aurait été sage et charitable en supposant que les Capucins n'avaient fait qu'obéir à leurs supérieurs de tous les degrés. Le P. Provincial prit soin, du reste de lui écrire d'Agde, le 24 décembre, expliquant que le séjour de Béziers devenait impossible à ses religieux par la nécessité d'y prier pour le Roi, qu'ils étaient sortis secrètement et sans bruit, et que, de loin comme de près, ils lui demeureraient reconnaissants, et lui continueraient leurs services (1).

Quant à M. d'Ausserre, il adressa au Roi cette nouvelle épitre :

« Sire, j'ay tousjours desiré de faire recognoistre Vostre Majesté, et faire son service sans bruict et avec le plus de modestie qu'il m'a esté possible, sçachant bien qu'il est plus expedient de dissimuler quelque chose, quand elle ne porte aulcung préjudice à sondict service, que de luy exciter nouvelles querelles, ou faire naistre nouvelles plainctes. Et pour cet effect, ayant avec patience rangé les Cappucins de ceste ville à leur debvoir, du consentement mesme de Monsieur le Légat, et intervention du Père Gardien des Capucins d'Avignon, qui vint icy exprès de sa part, je les ay cheris, caressés et aydés de tout ce que j'ai peü, et leur ay, de la part de Vostre Majesté, et en vostre nom, ordonné une aumosne de cinquante escuz, pour eulx vestir cest hyver et subvenir à leurs petites necessités. Mais les aultres cappucins, qui demeurent ès villes ligueuses et parmy ceulx qui, possible, n'obéissent à Vostre Majesté que par force, les ont pratiqués de telle façon que, sans mot dire, ilz s'en sont allés, le vingtiesme de ce moys, et ont laissé deulx pour garder leur convent, dizant qu'ilz ont heüe l'obedience de leurs supérieurs, sçavoir, deulx pour Tholoze, deulx pour Carcas-

(1) *Ibid*, fol. 196.

sonne, et deulx pour la Provence, parce qu'ilz ne veullent souffrir qu'on face les prieres en leur convent pour la santé et la prospérité de Vostre Majesté, et en exécutant telle entreprise le lendemain que la nouvelle feust arrivée icy, que deulx Jesuites, aultant de Cappucins et aultres mendians à Tholoze avoient publicquement voulu exciter une nouvelle sédition. Et parce, Sire, que telles menées vyennent de ceulx qui veuillent nourrir voz subjectz non loyaulx en leurs perverses opinions, et avec certains pretextes que j'appelle hypocrisies, et eulx scrupules de conscience, les tiennent liez avec les perturbateurs du repos de vostre estat, plus pour le broiller que pour esperance qui leur puisse demeurer d'y proffieter, je reçeois ung extreme desplaisir de veoir telles personnes parmi nous, comme aussi faict ce peuple fort fidelle et affectionné à vostre service, aulmoingtz pour la plus grand part. Mais, d'aultant que Vostre Majesté se pourroit plaindre que ce faict pourroit rendre ses affaires de Rome et de Tholoze plus difficiles, dont aussi on me bat les oreilles, je me contrainetz moi-mesme à ne procedder plus oultre, que je ne luy aye donné advis et faict veoir mon procès-verbail de cette témérité, duquel Vostre Majesté se peult servir par tous les lieux du monde, comme très-veritable, au peril de ma vie et de mon honneur, vous osant au surplus asseürer, quoy qu'on dise à Vostre Majesté, que, partout où son auctorité s'estend en ce païs, c'est ung temple sans rumeur, querelle, bruit ou scandale. Je envoyay le vingt-et-uniesme de ce mois à M. de Vic, à Tholoze, aultant de mondict procès-verbail et de celluy des consulz de ceste ville, comme je fais aussy à Vostre Majesté, et signé par le sieur de Spondillon (1), gouverneur

(1) Spondeillan, et Espondeillan (Jacques de) fut nommé par Montmorency gouverneur de Béziers en 1585. Il succédait dans cette charge à son père, tué à Cessenon dans un combat contre l'armée du

d'icelle, qui vous témoignera le peu de cas qu'on faict de telles gens. Je la supplyc très-humblement de croyre qu'il y ait riens n'y d'altéré n'y de ma faute pour n'y avoir usé de discrétion ou de prévenance au bien de ses affaires. Car pour n'y tomber, j'ay souffert contre mon cœur et ma conscience ce que je auroys honte de confesser à Vostre Majesté ; et voyez la deuxième fois qu'ils m'ont trompé ! M. de Vintadour (1) est arrivé en ceste ville, où il a esté reçeu fort honnorablement. Je n'ay pas sceü encores les occasions qui l'ont amené ici. Ouy bien qu'il a faict quelque assemblée à Montpellier, j'ay esté d'advis qu'on depputast un bourgeois à M. de Vic (2) pour sçavoir en quel estat sont les affaires de Tholoze, avant que riens entreprendre ou alterer en ce païs. En tout ce qui surviendra j'en donneray advis à Vostre Majesté, la suppliant tousjours tres-humblement me conserver l'honneur de ses bonnes graces, et s'asseürer que je la serviray tousjours très-fidellement de tout mon cœur et de toute mon âme, et je supplye le Créateur, Sire, la nous conserver triomphante et victorieuse sur ses ennemis, en longue, contente et heureuse vie. A Beziers, ce XXV[me] jour de Decembre 1594.

« De vostre Majesté la plus petitte créature, très-humble, très-obeissant et très-fidelle subject et serviteur.

« PIERRE D'AUSSERRE (3). »

maréchal de Joyeuse. Ce père avait longuement servi la rébellion huguenote. Jacques pris part à celle du duc de Montmorency en 1632, et fut fait prisonnier à la bataille de Castelnaudary.

(1) Anne de Lewis, duc de Ventadoux, pair de France, chevalier des ordres du Roi, mort en 1622. Il avait épousé, le 26 juin 1593, Marguerite, fille du Connétable, ce qui lui avait valu la lieutenance générale du Bas-Languedoc.

(2) Méry de Vic, chevalier, sieur d'Ermenonville, maître des requêtes en 1581, président au Parlement de Toulouse et conseiller d'Etat en 1597, plus tard surintendant de justice en Guyenne, ambassadeur en Suisse, garde des sceaux en 1621, mort en 1622.

(3) Collection Dupuy, vol. 156, fol. 167.

Ce fut dans le courant d'avril 1595 que la réponse du Pape aux Capucins de Paris, communiquée au duc de Ventadour, fut transmise par celui-ci au Provincial de Toulouse, qui ordonna les prières. Le 30 du même mois, l'évêque de Béziers en était informé par une autre voie, et, le 10 mai suivant, ce prélat annonçait au cardinal Aldobrandini que M. le Premier Président d'Ausserre permettait que les Capucins effectuassent leur rentrée dès le lendemain (2). Cet obstiné Premier Président mourut peu après, foudroyé par une attaque d'apoplexie tandis qu'il se lavait les mains.

P. APOLLINAIRE,

capucin.

(2) Archives du Vatican. *Nunziatura di Francia*, tome 42, fol. 233 et 244.

SCIPION LAROQUE

Épisodes des voyages des quarante montagnards

(Suite)

Un mois après, les pèlerins étaient reçus à Varsovie, et la princesse Sobieski leur offrait un acrostiche au nom de Pologne reconnaissante. Il y est parlé de soupirs étouffés, d'espérances muettes et des souvenirs dont on on charge les pèlerins pour les émigrés qui sont en France.

> ... Ah ! parlons bas,
> Nos murs pourraient entendre.

Varsovie, Cracovie, Breslau, Prague, Austerlitz et Vienne : telles furent les étapes de ce qu'on peut appeler la *Retraite de Russie*. L'époque en avait été mal choisie, en admettant qu'on l'eût choisie. L'audacieux Bagnerais, comme « le Corse aux cheveux plats, » avait trop présumé de ses forces en affrontant l'hiver redoutable de Russie. Toutes les horreurs de la faim et du froid s'abattirent sur ces étrangers dont le plus jeune, Bernard, n'avait que six ans. Sans pain et sans vêtements, ils couchèrent quelquefois dans la neige, autour d'un feu de sapins, tandis que, sur leurs têtes croassaient des corbeaux sinistres. On n'avait pas, comme en 1812, la chance de rencontrer des cadavres de chevaux pour s'y calfeutrer, après en avoir disputé les lambeaux à la meute affamée des oiseaux de proie. La moisson avait été bonne, mais le pays était méfiant, et ne donnait rien à des voyageurs français. Pas moyen de faire des maraudes armées. Pas

moyen d'entrer dans les habitations pour s'y chauffer. Les juifs seuls recevaient pour de l'argent et dépouillaient les voyageurs en leur soutirant jusqu'à leurs derniers roubles. L'intensité du froid était si grande qu'on distinguait une sorte de fumée sortant des yeux et des oreilles et se condensant au contact de l'air. Il fallait s'arrêter souvent pour débarrasser les chevaux des énormes glaçons que leur haleine formait en se gelant sur le mors des brides.

Il arriva qu'à bout de force morale, il s'arrêtèrent sur la route, firent le cercle, se découvrirent et entonnèrent la plus sublime des prières : le *Kyrie* de leur *Messe de Rome*.

Une fois à Vienne, ils se sentirent sauvés. La cour et la ville voulurent les entendre. Leur mission gagna toutes les sympathies. Une actrice célèbre, Mme Valsh, jalouse de la gloire de Roland, ressembla quarante jeunes filles en corps de ballet et entreprit de faire, à son exemple, le tour du monde, en dansant dans toutes les cours. Le succès de cette troupe fut relativement brillant à Bruxelles ; il fut moindre à Paris. L'Amérique lui fut fatale.

Mme Valsh partait d'une idée fausse, à savoir que la danse n'est pas autre chose qu'une affaire de jambes. Les Grecs, créateurs de la danse comme des autres arts, ne se trémoussaient pas. Ils étaient loin du ballet moderne qui n'est plus qu'une absurde sauterie. Du jour où, abandonnant comme démodés la pavane et le menuet, les quarante ballerines se tranformèrent en gymnastes, croqueuses d'entrechats, on trouva avec raison qu'elles sortaient du classique et renonçaient à l'art. Leurs succès furent petits, et leur vogue éphémère.

VII. — La Messe Montagnarde.

Le beau, en tout, est toujours sévère.
(De Bonald).

A Venise, Giuseppe Agnostino, enfant-prodige de cinq ans, improvisa un sonnet en l'honneur de M. Roland. Ferrare, Bologne, Florence, Sienne, Spolète furent leurs dernières étapes jusqu'à Rome où les appelait leur premier vœu et l'exécution de la Messe Montagnarde.

Cette messe se distinguait par une religieuse et saine inspiration. A l'encontre de beaucoup d'œuvres de ce genre, la musique était appropriée au sens des paroles, subordonnée non aux mots mais aux idées. Des combinaisons harmoniques savantes, variées à l'infini, y tenaient lieu d'ornements. Point de broderies, de thèmes légers, sautillants, toujours déplacés dans une Messe, souvent indécents. L'allure en était noble, le style simple, la facture correcte et large, la physionomie générale austère. Comme en peinture, en sculpture, en architecture, il n'est rien d'aussi pur, d'aussi beau qu'une tête de Raphaël ou de Phidias, ou un colonne du Parthénon, rien, en musique n'est aussi beau, aussi pur qu'un morceau, même une phrase de la Messe Montagnarde, n'importe laquelle.

Chaque partie de la Messe conservait cependant son air propre. C'était le *Kyrie*, gémissant comme une plainte, nuancé comme la langue divine de la prière. C'était le *Gloria*, chant de gloire éclatant, retentissant, élevé, le triomphe des forts ténors, avec sa fugue remarquable, le thème par excellence des chœurs, par l'adoration et l'amour qu'il exprime sous les formes les plus variées.

Le *Credo* était le morceau capital de la Messe. On y sentait la foi intense qui l'avait dicté, et il en résultait

comme une glorification sublime du dogme catholique. On y suivait comme une poursuite légère mais tenace de l'idée, à travers mille nuances discrètes et charmantes. Rien de beau comme l'Introduction, chantée par un baryton dont la voix sonore remplit le temple. Rien de pur et d'attendrissant comme le *Deum de Deo,* dit en duo par deux ténors. L'air foudroyant qui suit suffit pour faire se dresser, majestueux, vivant et debout, le vrai Dieu engendré du vrai Dieu : *Deum verum de Deo vero.* Le *Propter nos homines* respire la reconnaissance immense de l'humanité. Le *Descendit*, entonné par une masse de voix puissantes, prépare le solo de ténor qui provoquait toujours des larmes, quand c'était Laroque qui le disait : *Ex Maria Virgine*. Le *Miserere nobis* gémissait comme un sanglot, et c'était une sorte de voix souterraine et tombale qui exhalait le *Resurrectionem mortuorum*, dans une phrase glacée, sépulcrale, qui donnait presque la sensation matérielle du froid, de la nuit et de la mort.

Cela ne ressemble à aucun *Credo* des compositeurs classiques, mais cela soutient le parallèle avec les plus beaux. Il est signé : Roland. Mais son véritable auteur s'appelle Légion. C'est la troupe entière des Quarante qui l'a composé, non à tel jour et à telle heure, mais après mille essais accomplis en commun. Ensemble ils l'ont revu : ils ne l'ont fixé sur le papier qu'après se l'être incorporé par parties, chacun suivant son instinct et ses aptitudes. Ainsi les chants sans art, éclos autrefois au souffle de l'inspiration populaire, sont-ils devenus, peu à peu, chansons de gestes et épopées. Pour si divers qu'ils soient, ces motifs sont néanmoins liés entre eux symphoniquement, sans développements oiseux ni soudures artificielles. C'est une mosaïque, non une marqueterie, une œuvre homogène, non un vain placage : la cohésion des éléments est parfaite. C'est un honneur pour les Montagnards, que d'avoir été chercher, derrière

des voiles crus longtemps impénétrables, la pensée religieuse, et de nous avoir donné une si belle interprétation du divin.

Le *Sanctus*, l'*O Salutaris*, l'*Agnus Dei* complétaient la Messe Montagnarde, appelée Messe de Rome, après qu'elle eut été exécutée pour la première fois à Sainte-Marie-des-Anges. A la suite de cette Messe, les jeunes Montagnards furent admis à recevoir le sacrement de Confirmation, à Saint-Pierre, de la main de Mgr Tevoli, grand-aumônier du Pape. Comme morceau final, les pèlerins chantaient l'*Hymne à la Croix*, qui était un salut à leur bannière et à leurs armes.

A Jérusalem, ils exécutèrent une messe nouvelle. C'était la même expression sublime des mêmes sentiments religieux. Roland pensait comme Gounod : « Après avoir fait dix, vingt, trente messes en musique, il reste encore la messe tout entière, sujet toujours nouveau, toujours inépuisable. » En nul autre sujet, un musicien, un penseur en musique, devrions-nous dire, ne saurait mettre plus de lui-même, nous découvrir plus profondément son âme, et nous faire, sur des matières plus dignes de notre respect, de plus précieuses confidences.

Les Montagnards ont chanté partout la Messe de Rome : à Lorette, en souvenir du danger auquel ils avaient échappé à bord du *Christian VIII*, à Pise, Gênes, Milan, Turin et dans les villes de l'Est de la France : Langres, Reims, Étain, Neufchâteau, Verdun, Épinal et Bar-le-Duc (1).

(1) La propagande des Montagnards n'a pas été étrangère au mouvement qui porte, de nos jours, vers l'exécution des messes des grands maîtres. N'a-t-on pas chanté, dans ces dernières années, à l'église Saint-Gervais. une messe de Schumann et une autre de Schubert, et, au Conservatoire, l'une ces plus colossales entre toutes les œuvres sacrées : la messe en *si* mineur de Jean-Sébastien Bach,et,il y a trois ans,la messe en *ré* de Beethoven.

VII. — LAROQUE MONTAGNARD.

On sentait que le râle énorme de ce cuivre
Serait tel, qu'il ferait bondir, vibrer, revivre
L'ombre, le plomb, le marbre.
(V. HUGO, *Légende des siècles*).

Lons-le-Saunier, La Chaux-de-Fonds, en France, Fribourg, Lausanne et Genève, en Suisse, Martres, Polignan, Bourg virent successivement le désenchantement des pèlerins de Moscou et de Rome. A Martres, toutefois, un curé enthousiaste avait inscrit sur leur album un quatrain admiratif. Le professeur de rhétorique du séminaire de Polignan les célébra de même en une ode plus ou moins pindarique. A Bourg, ils exécutèrent le programme impérial russe du palais de Zenemowki. L'histoire perd ensuite leur trace. On suit des ménestrels au son de leur voix. Or, à peine chantaient-ils, par occasion, dans quelques villes ou bourgs sur leur route. Las, démoralisés, ils retournaient à Bagnères, et leur retraite ressemblait à une déroute.

Leur bon génie voulut qu'il fissent une halte à Sommières. Nulle part on n'était plus digne de les entendre. Dans les applaudissements de la patrie de Laroque, ils retrempèrent pour toujours leur courage et rajeunirent leur vieille ardeur.

Or, il advint, qu'après leur premier concert, quelques-uns des artistes béaruais furent attirés, par la sympathie des habitants, au café du Bagasse, sous les arceaux. Immédiatement, l'on causa musique et art. Sur ce chapitre, les Montagnards n'étaient jamais à court, et l'on sait si les Sommiérois pouvaient leur donner la réplique. Les airs, les méthodes, les voix, tout fut passé en revue. Le baryton Pécondom paraissait supérieur dans son genre.

Pégot était un parfait ténor léger. Jacques Fage, dit Cadet, le fort ténor, était doué d'une puissance de voix remarquable. Et cependant, on avait mieux à Sommières. Tous le chuchotaient tout bas. Modeste et digne, Scipion Laroqne était là. Il parla enfin. Ce qu'il avait entendu au concert, il était prêt à le faire lui-même. Surpris d'une telle prétention , et justement curieux d'en faire la preuve, les Montagnards voulurent entendre ce jeune homme qui se posait en rival devant eux. Fage chanta d'abord; Laroque, après lui. Depuis les temps bucoliques où Ménalque et Damétas se disputèrent le prix du chant devant Palémon, jamais pareil jury n'avait prononcé entre pareils concurrents. Ce fut Fage qui s'avoua vaincu, tendit la main à Laroque, et courut informer son directeur de la bonne fortune qui se présentait à lui.

Aussitôt, Roland entreprit de s'incorporer cet élément nouveau dont il pouvait attendre la régénération de son œuvre. Les Bagnerais n'avaient pas de traitement : Laroque recevrait, chaque mois, par exception, de quoi envoyer un bon gros mandat à son vieux père. Les Bagnerais âpres au travail et durs à la peine, se contentaient de peu et se suffisaient toujours, on aurait pour Laroque des soins distingués et des ménagements exceptionnels. Bref, marché fut conclu , et Roland quitta Sommières, fier d'emmener un élève qui eût pu lui servir de maître. Laroque embrassa ses vieux parents, serra la main à ses concitoyens, et suivit les Montagnards à Montpellier. Le maire de la ville de Sommières lui avait glissé dans la main un élogieux certificat que Laroque a pu nous montrer après cinquante ans écoulés. M. l'abbé Méjean, vicaire, y joignit une attestation analogue au nom du curé, M. Pagès.

Laroque eut vite fait d'apprendre les airs Montagnards. Le costume bagnerais lui seyait à ravir, on dut bientôt lui céder le rang de premier ténor. C'était à Perpignan.

Cadet Fage donna faiblement quelques notes du *Halte-là*. Alors, les coups de sifflets partirent des quatre coins de la salle. Peu habitué à ce genre de démonstration, le ténor voulut résister et se reprendre. Laroque parut alors sur la scène, et écartant du geste son rival, il se couvrit d'applaudissements tels que le titre de *primo tenore* lui fut désormais acquis.

Un carrière de gloire s'ouvrit devant Laroque. Rarement vit-on le succès suivre aussi fidèlement un homme pendant un demi-siècle. Le nom du Sommiérois, inscrit en lettres flamboyantes sur les affiches, faisait courir les foules. Nous n'aurions jamais fini si nous entreprenions de rapporter les appréciations enthousiastes de la presse européenne, et les louanges décernées à Laroque en toutes les langues du monde. « Quel est ce clairon, dira le *Haro de Caen*, qui sonne un air de bataille, qui dépasse la voix humaine et vous fait frissonner ? C'est un montagnard qni vient de crier : Halte-là ! Nous ferons ici une question qui paraîtra bien exagérée, Duprez donnerait-il cette note ? »

Quand à l'*Industriel de la Champagne*, son imagination l'emporte, l'égare, l'hallucine, et il s'écrie : « Flûtistes, bassistes et contre-bassistes, donneurs de cors, trombones et serpents; Borées, souffleurs de vents, et vous, violonistes, baissez pavillon, baissez-le plus bas et traînez-le dans la poussière ; jamais vous n'obtiendrez des effets pareils à cette voix. »

Une pièce de vers, parue dans l'*Écho Dunois*, (Chateaudun) dépeint sous une forme parfaite, les effets variés, nuancés du chant de Laroque.

L'un a le timbre frais d'une modeste femme
Qui chante à la Madone un cantique pieux.
C'est un ardent soupir, un murmure de l'âme
Qui parfume la terre et se perd dans les cieux.

De l'aigle, roi des airs, *l'autre* a le cri sauvage,
Quand parfois, dans son vol, emporté par les vents,
Il s'appuie en criaut à l'aile des nuages,
Et mêle ses clameurs au grand bruit des autans.
L'autre conduit sa voix comme un lointain tonnerre,
Quand l'orage se forme et qu'on ne le voit pas,
Quand le ciel pur encore apparaît à la terre
Présageant pour le soir un terrible fracas.
Puis, de ces chants divins la couleur infinie
Vient-elle à se mêler, à ne former qu'un bruit,
C'est des anges du ciel la suave harmonie,
Qui près de l'Éternel sans fin chante et bruit.
C'est la voix de l'airain qui soupire et qui pleure,
Modulant à l'envi tous ses plus doux accords,
Quand la cloche du soir sonne la dernière heure
Et que le Montagnard va prier pour les morts.
C'est l'orgue qui gémit au sein des cathédrales,
Qui vibre sous les nefs, se perd dans le lointain,
Qui fait frémir l'ogive et glisse sur les dalles,
Et décroît par degrés, et soupire et s'éteint.

X. — L'Élite des Bagnerais.

Comme les Pirates d'Otrante
Nous étions cent, nous sommes dix.
(Th. Gautier, *Émaux et Camées*).

Il n'est pas de plus difficicile métier que celui de Barnum. Nous aurons l'occasion, dans le cours de cette histoire, de raconter les mésaventures de cet homme énergique, mort millionnaire. Nous avons décrit, par ailleurs, l'entreprise avortée de Madame Valsh. Roland, « l'Orphée de nos jours, » comme l'appelle le *Conservateur de la Dordogne*, n'avait apprivoisé qu'à moitié ses rustiques élèves. Il fut soumis de leur part à toutes sortes d'épreuves.

Les Montagnards arrivaient en Bigorre, couverts de gloire et exténués de fatigue. Ils comptaient retrouver leurs parents dans l'aisance, et Bagnères dotée d'une foule d'institutions de bienfaisance. N'avait-on pas, chaque jour, retranché quelque chose de leur bien-être, ou même de leur nécessaire, pour grossir la masse de leurs économies? Qu'étaient devenus tant d'écus et de louis, prix de leurs chants? Ils n'étaient que des enfants, mais, terribles, ils demandaient des comptes à leur directeur. En attendant, quelques-uns se refusaient à chanter. La troupe se disloquait. Les meilleurs élèves de Roland cherchaient à se passer de lui. Ils lui marchandaient leur concours. Ils lui reprochaient les souffrances endurées en Russie, Laroque, qui n'avait pas été de la fatale retraite, mais qui se sentait de taille à faire seul son chemin dans le monde, quitta momentanément la troupe, et se retira à Bagnères, où vinrent le trouver des subsides paternels, destinés à permettre à ce nouvel Achille de vivre sous sa tente. L'influence du maire de cette ville, M. Dauphelle, le décida toutefois à se rendre à Saint-Pamiers, pour l'exécution de la Messe Montagnarde dans la Cathédrale. Mais, grâce à son indépendance de caractère, il rompit de nouveau avec le Directeur. Sept montagnards d'élite l'imitèrent, se joignirent à lui et prirent l'initiative d'une tournée à travers la France. Une grande pensée de désintéressement les guidait et devait bientôt les rendre populaires. Sur la proposition de Laroque, c'est aux pauvres locaux et non aux pauvres bagnerais, qu'ils consacreront le superflu de leurs recettes. Cette clause les faisait bénir de l'indigence, et leur conciliait la sympathie des auditeurs.

Plus active que l'ancienne troupe, la société des Huit Montagnards parcourut, dans les derniers mois de 1843, Libourne, Laroche-Chalois, La Rochelle, Ribérac, Périgueux, Agen, Angoulême, Rochefort, Niort,

Saint-Maixent, Poitiers, où ils étaient encore le 31 décembre.

En entendant autrefois les Quarante, on avait cru à la perfection inimitable de leur chant. On s'était laissé prendre au bruit ; il faudrait presque dire au tapage. Aujourd'hui le tapage avait disparu : l'harmonie seule était restée. Parmi les Quarante, plusieurs n'avaient guère que le rôle passif d'automates organisés, de ces instruments sans âme, qui augmentent le volume des sons, sans rien ajouter à l'expression du beau musical. Les Huit étaient les solistes. Ce n'étaient pas ces monstres domptés et soumis qu'un Orphée moderne traînait à sa suite. L'*Écho Bayeusain* pouvait les appeler tous « des Orphées voyageurs. » A la même place où l'on avait vu les Quarante, huit jeunes gens, au teint bruni par l'ardent soleil du Midi, à la barbe naissante, au regard modeste, à la démarche timide, s'avancent, se groupent, se serrent comme s'ils avaient peur, se tiennent dans une immobilité marmoréenne. Leur mission les a éprouvès,

Quarante ils étaient autrefois,

comme dii le poète, et leur entreprise surhumaine les a décimés. Ils peuvent dire ces vers de Théophile Gautier :

Comme les pirates d'Otrante,
Nous étions cent, nous sommes dix.

Un coup de sonnette se fait entendre. L'œil dans l'œil de son voisin, chacun des chanteurs semble y prendre le *la*. A un second signal, les voilà partis. Entendez-vous ces caverneuses pédales ? Ce sont les deux basses. Ces sons à peine perceptibles qui filent légèrement dans les airs, c'est le ténor léger de la troupe. Ce clairon formidable, ce tonnerre qui crie : Halte-là ! c'est Laroque.

Les Huit chanteurs avaient le droit de s'intituler : l'élite des Bagnerais, puisqu'ils avaient avec eux Laroque.

Ce titre était toutefois injurieux pour les élèves demeurés fidèles au directeur. Roland réunit les débris de sa troupe, — vingt-huit chanteurs, — et annonça que les rebelles avaient cessé de faire partie du chœur des Montagnards. Il y eut dès lors deux sociétés en présence : *l'élite* et *la seconde élite*. Leurs succés ne furent pas les mêmes. Là où les compagnons de Laroque avaient moissonné des couronnes, les élèves de Roland glanaient avec peine de maigres applaudissements. Roland écrivit à Laroque et lui fit écrire par plusieurs des siens, cherchant à l'attirer par l'appât d'avantages plus considérables, ou à l'intimider par la menace de poursuites au nom de ses droits d'auteur. Le directeur avait tenu, d'ailleurs, à se laver de l'accusation de détournement. Un acte authentique du conseil municipal de Bagnères reconnaissait que M. Roland avait envoyé à son pays natal, pour diverses œuvres telles que la fondation d'une salle d'asile et d'un prix de vertu, 61.164 fr. 75 cent.

L'entente, cependant, tardait à se faire. Une vive émulation s'était établie entre les deux sociétés. Elles se succédaient, à quelques semaines d'intervalle, dans les mêmes villes, à Châtellerault, à Richelieu, à Chinon, à Tours, à Saumur, à Angers, à La Flèche, au Mans, à Laval, à Château-Gontier, à Coutances, à Saint-Lô, à Granville, à Cherbourg, à Valognes, à Caen, à Vire, au Havre, à Châteaudun, à Orléans, à Amiens, à Cambrai, à Boulogne-sur-Mer, à Esquernes-les-Lille, à Lille, à Mons et à Malines.

Lassé d'une poursuite inutile, M. Roland adressa à « Messeigneurs les dépositaires de l'autorité civile et religieuse en Europe, » un manifeste par lequel il reconnaissait la Société des Huit Ménestrels, l'organisait sous l'autorité de M. Antoine Davant, son sous-directeur, et lui confiait le dépôt sacré de ses œuvres durant tout le cours du pèlerinage en Terre Sainte que le vœu de son

institution l'obligeait à entreprendre. Cet acte fut signé au Mans, le 25 juin 1844. C'est la charte de fondation de l'*Élite des Bagnerais*.

XI. — Mission d'Orient.

Pleins de récits tout nus,
Matière infertile et petite.

La Fontaine, *Simonide préservé des dieux.*

Le manifeste de M. Roland portait expressément que Scipion n'était pas Bagnerais d'origine. Au cours du procès que le directeur avait intenté aux huit rebelles, à Caen, son avocat, l'illustre Lachaud, s'était écrié : « Messieurs, Laroque se dit Bagnerais, et il est de Sommières. » Aussitôt, Laroque se leva sur son banc, et appuyant sa parole d'un de ces gestes nobles et grands dont il avait le secret : « Messieurs, répliqua-t-il, quand on a l'honneur d'être de Sommières, on ne se dit pas Bagnerais. »

Bagnerais, il l'était cependant par adoption et par droit de conquête. Il se serait bien passé, lui et sa troupe, de l'acte de reconnaissance que Roland, de guerre lasse, leur avait accordé. Leur première tournée avait été magnifique de succès.

La *Vienne*, de Châtellerault, les comblés d'éloges. Les curés de Richelieu et de Chinon, l'archevêque de Tours, l'*Écho saumurois*, l'*Union de la Sarthe*, le *Journal de Maine-et-Loire*, l'*Écho dunois*, le *Journal de Granville*, le colonel commandant le collège de La Flèche, le proviseur du collège de Laval, l'évêque de Coutances, le sous-préfet de Valognes, des maîtres et des maîtresses de pension, mille autres encore professaient une enthousiaste admiration pour les Huit Ménestrels, et la pu-

bliaient. Une élève du pensionnat Blondel, à Angers, et un lycéen de Laval leur dédiaient des vers. Le *Glaneur*, d'Amiens affirmait que Laroque avait, « dans le final, » donné deux notes de pleine poitriue qui avaient soulevé la salle et fait trembler l'édifice municipal. » On chantait dans la salle de la mairie.

Mais rien n'honore le grand ténor comme la lettre que lui écrivit, à cette époque, M. Hippolyte Colet, son ancien maître du Conservatoire, demeuré son ami. C'était le temps des plus grands succès du professeur Colet. Il conservait cependant une place dans son cœur à son ancien élève Scipion.

De Malines, Laroque et sa troupe se rendirent droit à Bruxelles, où ils chantèrent, en l'honneur de Guillaume II, roi des Pays-Bas, une cantate improvisée par l'un d'eux. La reine voulut assister à leur Messe Montagnarde en l'église Saint-Jacques-sur-Caudenberg. Ils chantèrent à Gand, à Bruges, puis rentrèrent en France par Châlons-sur-Marne, Domremy, Lamarche, Toul, Gondrecourt et Vézelise. Au mois de septembre, Laroque, écrivant à ses parents, datait sa lettre d'Aurillac.

Une grande pensée hantait alors les Huit Bagnerais. Dès que Roland avait invité ses Montagnards fidèles à accomplir leur vœu et à visiter Jérusalem, les huit rebelles avaient sollicité l'honneur de se joindre à eux. Le départ était fixé au 4 octobre 1845. Cette date approchait, et Laroque savait combien sa vieille mère était éloignée de le laisser partir pour un aussi lointain voyage. Il la presse de ne pas s'opposer à son bonheur, l'engage tendrement à ne rien craindre pour lui, lui fait entrevoir d'avance la joie qu'il lui causera en lui rapportant des reliques et des souvenirs des lieux saints. Vains efforts ; Mme Laroque s'oppose toujours au départ de Scipion. Le plan primitif de Roland allait donc s'exécuter. Les Huit Montagnards resteraient en France pour garder le dépôt de ses traditions vocales et de ses morceaux.

Partis de Marseille à bord de l'*Osiris*, après avoir exécuté la Messe de Rome à Notre-Dame-de-la-Garde, les vingt-huit Montagnards de M. Roland débarquèrent, le 18 octobre, à Alexandrie d'Égypte, et ils chantèrent l'*Hymne à la France* au pied de la colonne de Pompée. Puis, ils inscrivirent leurs noms sur les *Aiguilles de Cléopâtre*. Le lendemain, ils chantèrent la Messe dans l'église des Capucins. Au Fez, au Caire, ils donnèrent des concerts avec un grand succès. Ils se rendirent aux Pyramides de Giseh, et chantèrent plusieurs morceaux au sommet de la plus grande. M. de Barrère, consul à Jaffa, les reçut et leur facilita leur voyage à Bethléem.

C'est là qu'ils exécutèrent, pour la première fois, la Messe dite de Jérusalem, à minuit, le jour de Noël. Puis, M. Roland déposa la bannière de l'association sur la pierre même de la Sainte Crèche, pour lui donner une consécration nouvelle. A Jérnsalem, les pèlerins visitèrent tous les lieux saints, sous la conduite des Pères Capucins, et s'arrêtèrent en soixante-seize endroits, pour chanter et prier, sous la direction de leur aumônier, un vicaire-général de Châlons. Les consuls de toutes les puissances européennes assistèrent à la Messe de Jérulem dans l'église du Saint-Sépulcre.

Ayant obtenu la permission de visiter la mosquée de David, les Montagnards osèrent entonner l'*Hymne à la Vierge* malgré les menaces de la garde turque et les cimeterres pointés sur leurs poitrines. Ce fut leur dernier acte à Jérusalem.

Ils visitèrent ensuite le Mont Carmel, près de Caïffa, et firent bénir leur bannière dans la grotte du prophète Élie. Ils allèrent tremper la hampe de cette même bannière dans les eaux du Jourdain, en guise de baptême. Seyda, Bektfaya, Salima, Jaalhé, Balbeck, Scharfé et le Mont Liban, Damas et Beyrouth furent aussi visités par les Montagnards.

Le transport le *Nil,* sur lequel ils s'embarquèrent, stoppa à Malte, afin de leur permettre de chanter dans la crypte des grands-maîtres de l'Ordre , puis les porta à Athènes, où ils furent entendus par le roi et la reine de Grèce, à l'occasion de la fête du roi. Ils visitèrent le Parthénon, à l'Acropole, les temples de Jupiter et Thésée, et, après une séance royale, s'embarquèrent dans le Pirée, à bord de la *Minerve*. Ils passèrent quelques jours à Smyrne et poussaient ensuite jusqu'à Constantinople. Là, on se disputa l'honneur de les recevoir et de les entendre. Les églises de tous les rites leur furent ouvertes. Le sultan les fit venir en son palais de Tchéragan-Sérail, et le prince héréditaire de l'Égypte, Ibrabim-Pacha voulut les entendre à bord du navire de guerre l'*Avenger*.

Roland écrivit, de Constantinople, à Scipion Laroque, pour le presser de se rendre à Marseille où de beaux solos lui étaient réservés dans la Messe royale de Jérusalem. Il lui adressait la notation originale du *Propter nos homines*, avec tous les signes convenus dans la troupe, pour marquer les repos, les nuances et les respirations. Laroque fut exact au rendez-vous, et prit part aux auditions données dans huit des églises de Marseille, en août 1846.

XII. — Laroque a la Cour.

Un gouvernement qu'on soutient est
un gouvernement qui tombe.
(Bn).

En vain Roland comptait-il s'attacher Laroque par la promesse de consacrer le prochain hiver à parcourir les trois départements du Gard, de l'Hérault et de Vaucluse, de faire une apparition à Sommières, et d'offrir à Mme Laroque les souvenirs de Jérusalem que lui-même

lui avait réservés. En vain le menaçait-il de poursuites légales pour le cas où il exécuterait, à la tête des Huit, les morceaux dont il était l'auteur. Le tribunal de Versailles et la Cour royale de Paris venaient de consacrer à nouveau ses droits, conformément à la loi de 1791 sur la propriété littéraire et musicale. Un avocat député avait qualité pour poursuivre, de ce chef, les Huit Montagnards, coupables de n'avoir pas suivi l'itinéraire que Roland leur avait tracé au Mans, et d'avoir ainsi contrarié ses propres pérégrination.

Scipion préférait la compagnie des huit solistes à celle des quarante chanteurs. Il avait repris la série de ses libres triomphes. Il avait parcouru les départements de l'Ouest, et franchi la frontière allemande. Le 16 janvier 1847, un traité était signé par le chef des Huit et le maître d'hôtel de sa Majesté le roi de Prusse, à Francfort-sur-le-Mein, pour des concerts à donner au *Coliséum* de cette ville. Roland était à Tulle, quand il l'apprit. Aussitôt, il recommença ses tentatives pour obtenir le retour de Laroque. La lettre qu'il lui écrivit dut chercher son destinataire de Francfort à Coblentz, et de Coblentz à Munich. Mais Laroque était déjà à Bruxelles, moisonnant des couronnes et demandant enfin a l'ambassade de France un passeport pour Paris.

Une proclamation de M. Roland, datée de Bourges, prévenait le public que « l'autorisation accordée aux Huit Ménestrels Pyrénéens, d'exécuter les œuvres de son répertoire, étant expirée, la dite autorisation demeurait, à dater de ce jour, nulle et non avenue. En conséquence, aucune réunion ni société quelconque, soit en France, soit à l'étranger, n'aura désormais le droit d'exécuter publiquement (hors de l'arrondissement de Bagnères, en faveur duquel il est fait seulement exception) les paroles ou la musique des partitions formant le répertoire exclusif de la direction des Quarante Monta-

gnards Français, sans une autorisation spéciale, écrite, signée et sigillée de la main de l'auteur soussigné. On avise, en outre, que toutes les formalités voulues par la loi pour la parfaite garantie des droits d'auteur et ceux non moins sacrés de la propriété musicale et littéraire ayant été rigoureusement remplies, soit pour les paroles et la musique des partitions religieuses, pastorales et nationales, soit pour le texte des recueils, programmes, annonces, affiches, avis, albums, uniformes, timbre et billets à l'usage de la Direction, toute exécution, toute reproduction générale ou partielle des dites œuvres et impressions, etc., demeure formellement interdite dans l'intérêt de l'Œuvre, sous peine d'évacuation de la salle de concert, de la saisie des recettes et de la confiscation des imprimés, nonobstant tous dommages et intérêts prévus par la loi du 17 janvier 1891... »

Laroque était à Paris, dès le mois d'avril. Malgré les démarches tentées auprès de lui par M. Pilhes, directeur du *Peuple*, il ne consentit jamais à retourner auprès de Roland. De nombreux concerts se succédèrent, dans les théâtres et les églises de la capitale, à la Bourse, et jusque sous la coupole de l'Institut. Le directeur de l'*Opéra-Comique* témoigna des applaudissements qu'avaient excités l'originalité et la précision des mélodies béarnaises. La *Gazette de France* affirmait que le chœur de *Charles VI* n'avait jamais été aussi magnifiquement exécuté que par les Montagnards, à la Bourse.

Mais il faut lire, dans une lettre de Laroque à sa famille, le naïf récit d'une séance à la cour « où j'ai eu l'honneur dit-il, d'être applaudi par le Roi des Français et par toute la cour. Les bravos et les battements des mains se sont fait entendre dans le *Halte-là* et dans *le Fifre et le Tambour*, et, après la séance, le roi, la reine et la duchesse d'Orléans sont venus me parler. Ils m'ont dit que je leur avais fait un plaisir extrême. J'ai répondu à Leurs Majestés qu'elles

étaient trop indulgentes. Le roi, tenant la duchesse et le comte de Paris par la main, s'est retiré en chantonnant mon *Halte-là*, et :

> **Faisons gaîment danser l'amour**
> **Au son du fifre et du tambour.**

De là, nous sommes passés à table, et rien n'y manquait. C'est tout dire, quand on soupe chez le Roi. »

Louis-Philippe avait voulu que la troupe eût *bouche à cour*, selon l'expression ancienne, et la fit copieusement régaler. Ce que Laroque ne dit pas, mais qu'il nous a souvent raconté, c'est qu'il dut prendre sur ses genoux le jeune comte de Paris, et qu'une conversation, en béarnais, s'engagea entre le ténor et le prince. La reine fut presque scandalisée de cette infraction à l'étiquette, mais le roi s'écria : « Laissez, laissez ! ce patois était la langue de Henri IV. »

En même temps que la lettre de Laroque, arrivait à Sommières, un témoin oculaire de ses succès, M. Achille Aubanel-Delpon, maire de la ville et chevalier de la légion d'honneur, qui avait occupé une stalle d'orchestre à l'Opéra-Comique, le 25 juillet 1847, un des jours les plus glorieux pour Scipion. Celui-ci, le reconnaissant, avait particulièrement dirigé vers lui son salut d'entrée en scène.

Le succès de Laroque s'explique en partie par la lassitude générale qu'avait engendrée peu à peu la médiocrité des opéras en vogue. Ces ouvertures uniformes, selon la formule, ces invariables romances, toujours à deux couplets, ces duos méthodiques, ces chansonnettes d'une bouffonnerie ridicule, avaient le don d'exaspérer les auditeurs intelligents. C'était de la musique bien orthographiée, sans doute, mais sans style et sans idée. L'instrumentation était adroite, mais sans invention. A peine y trouvait-on parfois un soupçon d'indépendance

mélodique. On en était venu à cet excès, qu'à force d'harmonie et d'accompagnement, la voix avait perdu son rôle prépondérant, pour n'être, dans l'ensemble, qu'un instrument de plus. Tout cela, cependant, commençait à paraître *vieux jeu*, *rengaine*, *rococo*. Cela avait des rides : cela était mort, à quelques exceptions près, parmi lesquelles il convient de signaler *Zampa* et le *Pré aux Clercs* de Hérold, la *Dame Blanche* de Boïeldieu. Le reste était des momies qu'il fallait enterrer. Les théâtres ne sont ni des répertoires à formules d'antan, ni des musées de vieilleries, ni des salles funéraires. Par la faute des œuvres alors existantes, l'opéra était bien près d'être discrédité. La forme ancienne était usée. Il fallait en créer une nouvelle. Pour rajeunir les vieux cadres, il fallait un peintre qui sût faire les tableaux. Berlioz devait être ce peintre, mais il n'avait pas encore donné ni la *Damnation de Faust*, ni *Roméo et Juliette*.

Laroque avait fait la connaissance d'Armand Latour, célèbre baryton de la *Scala* de Milan, puis de l'Opéra. Un moment, les deux amis rêvèrent de s'unir à la troupe de Roland et de la régénérer par l'apport de leurs voix. Une entrevue fut ménagée entre le directeur et le baryton. Ce dernier témoigne, dans une lettre à Laroque, de l'impossibilité de s'entendre avec « ce Monsieur. » Mettant alors en commun leur expérience, Laroque et Latour se donnèrent de mutuelles leçons de perfectionnement, tandis que Roland parcourait les villes de Gourdon, Ussel, Gamart, Poitiers, Combrée et Cherbourg.

L'année 1847 touchait à sa fin. Au milieu des concerts de la cour, des bruits sinistres commençaient à se faire entendre. Des banquets réformistes s'organisèrent. L'opposition levait audacieusement la tête et reprochait au ministère Guizot de s'appuyer sur une majorité parlementaire qui ne représentait pas suffisamment la nation. L'agitation réformiste gagna la France entière. Roland se

plaignait que « les ressources de l'œuvre devenaient excessivement modestes, et que ce n'était que par l'ordre, l'économie et la plus parfaite discipline qu'il pouvait soutenir la haute position d'estime universelle dont jouissaient ses élèves et l'Œuvre qu'il avait fondée. » Laroque écrivait, de son côté: « Voilà bientôt trois mois que je n'ai pas un sol de bénéfices. A la vérité on est obligé de faire des dépenses inouïes... Le peu que j'ai gagné est une misère jusqu'à présent. »

Aussi quitta-t-il la capitale, et s'embarqua-t-il pour Londres. Le départ des Huit était un présage funeste. Les concerts vocaux cédaient la place. La parole était à la fusillade de février.

(*A suivre*) E. BOUISSON

LA CATHÉDRALE DU MANS

Les derniers sons de la cloche matinale appelant les fidèles à la prière, s'éteignaient dans les airs lorsque nous commençâmes à monter le grand escalier qui conduit de la place des Jacobins à la cathédrale du Mans.

— Dépêchez-vous pour ne pas manquer la messe, dis-je à mon vieil ami, le Baron de Peralte, qui s'arrêtait à chaque marche.

— Laissez-moi, me répondit-il, contempler à mon aise ce majestueux édifice, l'un des plus beaux que la foi de nos pères ait élevés jadis à la gloire du Créateur; une autre messe succédera bientôt sans doute à celle que l'on vient de sonner, et rien ne nous empêchera de l'entendre.

— Je le veux bien, repris-je, mais à condition que vous me ferez l'historique de cette cathédrale dont les Manceaux me paraissent si fiers, et que vous m'en signalerez les parties les plus remarquables.

— Je vous en dirai volontiers tout ce que j'en sais moi-même, me répondit-il avec sa complaisance ordinaire, et d'abord, puisqu'il est convenu que plus rien ne nous presse, faisons s'il vous plait, le tour de ce beau monument qui couvre, à peu près, cinq mille mètres de terrain.

— Je trouve, lui dis-je, après avoir considéré avec attention l'extérieur du bâtiment que ces trois grandes galeries à balustrades, décorées de statues, cette multitude de piliers surmontés de pyramides et de pinacles fleuronnés, supportant ces légers arcs-boutants élevés autour du rond-point pour maintenir les voûtes de l'abside, sont d'un admirable effet ; mais il y a quelque chose de choquant, suivant

moi, dans le contraste qui existe entre la gracieuse élégance de ce chœur original, d'un style gothique pur, et la simplicité de la nef d'architecture romane.

— Vous n'êtes pas la première à vous en apercevoir, Madame, et sans ce détail, souvent signalé, la cathédrale du Mans serait un vrai chef-d'œuvre ; mais observons, je vous prie, que ce vaste édifice n'a été ni conçu ni exécuté d'après un seul plan et que chaque siècle y a apporté, avec les agrandissements et les réparations exigés par les besoins du culte, le genre d'architecture qui lui était propre.

Lorsque saint Julien eut converti un certain nombre de Cénomans, il s'adressa au *défensor*, ce principal magistrat de la cité, qui le premier avait reçu le baptême, et lui exposa la nécessité d'avoir un local où il pût rassembler les fidèles et célébrer les saints mystères.

Le nouveau chrétien s'empressa d'offrir à l'évêque la basilique même de son palais, salle de réception bâtie sur le modèle des basiliques publiques (2), comme on en trouvait alors dans toutes les opulentes habitations romaines, et dans lesquelles les magistrats exerçaient quelquefois leurs fonctions. Saint Julien y éleva un autel et le plaça sous le patronage de la sainte Vierge et de saint Pierre. Plus tard Saint Victorius, l'un des premiers successeurs de l'apôtre des Cénomans, voyant que l'église cathédrale ne suffisait plus à la population de la ville, alors entièrement chrétienne, entreprit de l'agrandir et de la restaurer ; mais la mort ne lui permit point d'accomplir cette tâche, et ce fut de 514 à 560, sous l'épiscopat de saint Innocent, qu'eut lieu la première réédification de l'église primitive. L'on en conserva les formes essentielles, mais on agrandit l'abside, depuis l'arcade située à peu près au milieu de l'édifice, et l'on exhaussa la nef ; l'autel majeur, dans lequel furent déposées des reliques de saint Gervais et de saint Protais, fut placé sous leur

vocable et l'on érigea à droite un autel à la sainte Vierge, un autre au prince des apôtres, et l'auguste monument prit le nom des deux saints martyrs Gervais et Protais.

Plusieurs siècles après, cette église, déjà réparée et recouverte de plomb par l'évêque Phrancond Ier, fut presque entièrement reconstruite par les soins de saint Aldric qui changea sa forme basilicale, l'orna avec magnificence, et la consacra solennellement, le 21 novembre 834.

Ravagée par les Normands et presque tombée en ruines, elle fut rebâtie par l'évêqne Mainard de 951 à 970 ; mais cet ouvrage fait à la hâte et sur les anciens fondements, ne fut pas de longue durée ; dès le siècle suivant l'évêque Vulgrin et ses successeurs, Arnault et Joël durent travailler à une nouvelle réédification achevée par Hildebert au commencement du douzième siécle, Ce grand homme eût la consolation de consacrer aussi la cathédrale de Saint Julien, et, comme les reliques de ce saint y avaient été transportées quelques années auparavant, il la plaça sous le vocable de la sainte Vierge, des saints Gervais etProtais et de saint Julien, son premier fondateur, dont elle porte aujourdhui le nom.

Cette dédicace, faite le lundi de Quasimodo, 26 avril 1120, fut marquée par un touchant épisode ; Foulques d'Anjou, qui assistait à la cérémonie, étant sur le point de partir pour la croisade, prit par la main sa femme et son fils et, s'avançant tout à coup vers l'autel de l'apôtre du Maine, et y déposant le petit Geoffroy, âgé de dix ou douze ans :

— Monseigneur saint Julien, s'écria-t-il d'une voix émue pendant que la comtesse Héremberge retenait avec peine les sanglots prêts à s'échapper de sa poitrine. je place ce cher enfant sous votre puissante protection, afin qu'il vous plaise de le garantir de tout mal, et, s'il m'arrive de mourir en Terre Sainte, pour le service de Dieu et de Madame la Vierge, je vous requiers de lui tenir lieu de père.

Peu de temps après, un violent incendie qui consuma une partie de la ville, s'étendit jusqu'à la cathédrale, et, à peine avait-on réparé le dommage que le feu prit a Saint-Vincent, se communiqua rapidement aux murs de la cité et aux maisons épiscopales, réduisit en cendres le toit du sanctuaire, en calcina les murs et obligea à des reparations nouvelles, pour lesquelles l'évêque Hugues vendit tout ce qu'il possédait.

En 1217, les chanoines, munis de l'autorisation de Philippe Auguste, entreprirent l'agrandissement de l'église qu'ils entourèrent d'une palissade en bois, en dedans de laquelle ils établirent des jardins et, les travaux se trouvant sur le point d'être terminés, l'évêque Geoffroy de Loudun, fixa au lundi de Quasimodo la nouvelle consécration et la translation des reliqnes de saint Julien dans le chœur nouvellement construit ; mais à la veille de ce jour solennel que les fidèles attendaient avec impatience, l'église se trouvait encore tellemnet pleine de décombres que les ouvriers ne pouvaient suffire à les déblayer; alors, sur la simple exhortation du prélat, le peuple se porta en foule à la cathédrale ; on vit de grands seigneurs, des femmes de la plus haute distinction, emporter dans leurs manteaux de velours des débris de bois ou de plâtre, et les jeunes mères en charger même leurs petits enfants, afin que cette coopération à une œuvre pie leur portât bonheur dans l'avenir,

De 1363 à 1384, l'évêque Gontier de Boignaux fit dorer la voûte de la chapelle de Notre-Dame du Chessel et décora les murs de riches peintures, que l'on a retrouvées sous les épaisses couches de badigeon dont elles étaient depuis longtemps recouvertes.

Quelques années plus tard, Adam Chatelain termina entièrement l'aile gauche.

Au quinzième siècle, Philippe de Luxembourg fit orner magnifiquement l'intérieur de la cathédrale, y plaça des

orgues, une horloge superbe et fit fondre la grosse cloche.

Les ravages des calvinistes, qui en 1562 pillèrent et dévastèrent l'église et en détruisirent les tombeaux les plus remarquables, joints aux dégats occasionnés par la foudre qui, tombant sur le chœur en 1588, fondit en un instant tout le plomb dont il était couvert, nécessitèrent à plusieurs reprises de grandes réparations.

Enfin, en 1768, Mgr de Grimaldi décora presque entièrement de nouveau la cathédrale de Saint-Julien, qui a été souvent réparée depuis cette époque, mais sans avoir subi aucune modification importante.

Et maintenant que je vous ai raconté tout ce que l'histoire m'a appris des différentes constructions de la cathédrale, nous allons examiner plus attentivement l'intérieur de l'édifice.

Nous remontâmes alors l'escalier dit monumental, construit par M. Lassus, dans un vieux rempart du moyen âge, et nous nous trouvâmes sur la place Saint Michel et bientôt dans le parvis Saint-Julien ayant à notre droite la partie sud de l'église. Nous nous arrêtâmes d'abord devant la grosse tour carrée, située au centre méridional de la nef. Cette tour, qui supporte le clocher, est soutenue par des contre-forts ornés de statues placées dans des niches ; sa porte, qui paraît dater de la fin du douzième siècle, est surmontée d'un bas-relief, représentant un cavalier qui dompte un animal fantastique, symbole de la religion chrétienne triomphant du paganisme. Le baron me fit ensuite remarquer une autre porte latérale, construite sous un porche avancé, faisant face à la grande rue.

— Ce portail ogival, me dit-il, remonte au commencement du douzième siècle, et sa curieuse ornementation architecturale a causé parmi les savants archéologues de notre époque d'interminables discussions, dont je vous ferai grâce. Quant aux statues fortement dégradées qui le déco-

rent, elles représentent trois rois, deux reines et trois autres personnages tirés de l'Écriture sainte. Le linteau est orné des figures des douze apôtres, au-dessus desquels on distingue Jésus-Christ, accompagné des quatre évangélistes représentés d'après l'Apocalypse sous la forme d'un homme, d'un aigle, d'un bœuf et d'un lion, enfin, sous les cordons des voussures se trouvent dix anges et un grand nombre de personnages bibliques.

Nous arrivâmes ensuite sur la place du parvis Saint-Julien, et, nous trouvant en face du portail principal, nous considérâmes quelque temps la façade occidentale de l'Église, qui en est la partie la plus ancienne; nous admirâmes l'architecture noble et simple de ce grand portail, composé de trois portes à plein cintre; précédées d'un perron et surmontées d'un pignon en maçonnerie maillée, soutenu par de très petites pierres de taille. Nous nous arrêtâmes aussi devant la grande croisée à plein cintre dont les pieds droits, formés par quatre minces colonnes en faisceau, servent de point d'appui à une archivolte ornée par plusieurs rangs de billettes, de dents de scie, d'étoiles, de têtes de clous et d'une double rangée de roses; au devant sont trois bas reliefs dont l'un, celui du milieu, représente un buste de roi et les deux autres des signes du zodiaque enclassés dans la maçonnerie en zig-zags, surmontant la porte principale. Deux énormes contreforts, sur lesquels sont sculptés des animaux fantastiques et qui paraissent d'une construction postérieure au pignon, servent d'appui à tout le portail.

La tour située à l'angle droit de la nef et construite comme le pignon en petites pierres carrées, attira surtout mes regards, parce que j'avais entendu raconter qu'elle était antérieure à la prédication de Saint Julien dans les Gaules, et quelle faisait autrefois partie du palais du *Defensor*.

— Entrons maintenant dans l'église, me dit le baron, pendant que j'examinais encore la tour antique.

Un sentiment indéfinissable d'amour, de crainte et de res-

pect me saisit tout à coup en pénétrant dans cette auguste enceinte, consacrée depuis tant de siècles à la gloire du Très-Haut ; je m'agenouillai sur un prie-dieu, le visage caché dans mes mains. Les souvenirs se pressaient en foule à ma pensée ; je voyais en imagination tous ces vénérables prélats, dont quatorze ont été mis au rang des saints ; tous ces grands personnages, qui étaient venus dans ce temple humilier leur grandeur passagère devant la grandeur immuable et infinie ; les Clovis, les Charlemagne, les Geoffroy Plantagenet, les Richard Cœur-de-Lion, les Philippe-Auguste, et tant de nobles dames, éclatantes de beauté, dont le regard ou le sourire faisaient battre les cœurs d'espérance et d'amour et voler aux combats les braves chevaliers, mais dont il ne reste plus maintenant qu'un peu de cendre et quelques ossements, quand il en reste quelque chose ; je me représentais cette foule innombrable de gens de tout sexe, de toute condition qui, de générations en générations, avaient trouvé dans ces murs des consolations à leurs souffrances ; de créatures humainss, régénérées sur ces fonts baptismaux, nourris à cette table sainto, ensevelies sous ces dalles de pierre sur lesquelles leurs arrière-neveux s'agenouillent encore devant la majesté suprême. Bien des scènes sublimes ou attendrissantes me revenaient en mémoire, telles qu'elles avaient dû se passer dans les temps anciens ; d'abord ce fut le premier apôtre du Mans, conférant le baptême à un riche seigneur, si longtemps et si fortement attaché au culte des idoles, qu'il mettait tout en œuvre pour s'opposer aux progrès de l'Évangile ; mais un jour son fils unique tomba dangereusement malade et expira sous ses yeux, sans qu'aucun remède pût le sauver du trépas. Alors le pauvre père, vaincu par la douleur, accourut, poussant des cris de désespoir, vers celui qu'il persécutait naguère, et d'une voix que la tendresse paternelle rendait émouvante.

— Julien, s'était-il écrié, s'il est vrai que le Dieu que tu

prêches soit le Dieu véritable, demande-lui de me rendre mon fils.

— Anastase, lui répondit le saint évêque, si vous reconnaissez Jesus-Christ pour le Maître souverain du ciel et de la terre, non seulement votre fils vous sera rendu, mais vous obtiendrez vous-même la vie éternelle. »

— Si la vie de ce monde est rendue à mon fils reprit le père, non seulement je confesserai que-Jésus Christ est le vrai Dieu, mais je renoncerai de bon cœur aux divinités que j'ai adorées jusqu'à ce jour.

Julien se rendit au lieu où le cadavre avait été déposé et, tandis que tous les assistants se taisaient, saisis de douleur et de crainte dans l'attente de ce qui allait arriver, l'homme de Dieu levant vers le ciel ses yeux baignés de larmes :

« Seigneur Jésus, dit-il, vous qui ressucitâtes autrefois « au milieu de la foule, le fils de la veuve que l'on por- « tait en terre, hors des murs de la ville, et qui, par la « vertu de votre puissance avez rappelé du tombeau Lazare « mort depuis quatre jours et livré déja à la corruption, « ordonnez que cet enfant ressuscite aussi afin que cette « résurrection temporelle soit pour un grand nombre la « cause d'une résurrection spirituelle, et que tous ceux qui « sont présents connaissent que vous êtes le Christ fils « du Dieu vivant, qui par l'ordre de votre père avez sauvé « le monde, et à qui nous rendrons de justes actions de « grâces dans tous les siècles des siècles. »

Et les chrétiens présents, ayant uni leurs prières à celles de leur pasteur, l'enfant se leva plein de santé.

Peu de temps après, dans cette même basilique, dès lors consacrée au culte du vrai Dieu, l'eau Sainte du baptême coule sur la tête d'Anastase et de toutes les personnes de sa maison, en présence d'une multitude de fidèles rassemblés pour cette grande cérémonie et que la vue de l'enfant ressuscité remplissait d'admiration.

Ce fut ensuite un malheureux serf entraîné par l'excès de la misère à des actions coupables et que l'implacable justice d'un maire sans pitié allait hisser au gibet. Il sortait à peine de l'adolescence, il était leste, vigoureux et aimé d'une douce et belle jeune fille qu'il devait épouser un jour, quand la guérison de sa mère malade lui permettrait de penser à se créer une famille ; et, comme l'avenir lui souriait, il regrettait la vie, quelque misérable qu'elle eût été pour lui jusqu'alors. D'ailleurs cette mort infâme à laquelle il venait de se voir condamné le fesait frémir, car elle devait livrer au désespoir sa mère et sa fiancée, et, lorsqu'il marchait au supplice, pâle et saisi d'effroi, il avait aperçu dans les airs la croix de la cathédrale qui semblait lui tendre les bras et la porte toute grande ouverte comme pour l'engager à se réfugier dans cette enceinte. Alors, par un effort désespéré le malhenreux avait brisé ses liens et l'excès du péril lui donnant des ailes, il avait dévoré l'espace et il était tombé, hors d'haleine, au pied même de l'autel. L'assemblée des fidèles s'était émue de compassion aux accents de cette voix haletante qui demandait asile, un prêtre était accouru, il avait relevé le pauvre serf à moitié évanoui et, le serrant sur son cœur pour le rassurer. — Ne craignez rien, mon enfant, lui dit-il, quelques grandes que soient vos fautes, vous êtes maintenant sous la protection de l'église, et nul ne saurait vous arracher de ses bras ; montrez-vous digne désormais de l'indulgence de cette bonne mère.

Cependant les hommes d'armes arrivaient à la porte de l'édifice et exhalaient leur courroux en injures et en menaces contre le captif, mais pas un d'eux n'osait franchir le seuil du Sanctuaire, car la cathédrale du Mans jouissait du droit d'asile.

D'autres scènes encore s'oflrirent à mon esprit et j'ignore combien de temps je serais restée ainsi absorbée

dans mes réflexions si le Baron ne m'eut tirée doucement par le bout de mon schall pour me faire sortir de cette sorte d'extase. Je me relevai, un peu confuse de l'avoir fait tant attendre.

— Je veux, me dit-il, que nous remarquions ensemble l'aspect grandiose de ces trois nefs séparées par ces deux rangées de colonnes, dont les chapitaux, datant de la fin du onzième siècle ou du commencement du douzième, soutiennent ces voûtes majestueuses: admirez surtout la noble et belle architecture de ce chœur séparè des treize chapelles qui l'entourent par ce double rang de piliers et d'arcades, d'un si charmant effet, puis arrétons-nous devant la première chapelle de St-Pierre pour voir en détail la belle scène du sépulcre, sculptée en 1610 par Gervais Labarre.

— Je vous avoue, lui dis-je, que j'aime assez peu les peintures et les dorures de fraiche date, dont on a doré ces statues.

Deux vieilles paysannes, suivies de deux ou trois générations de fils et de filles, et qui comme nous visitaient la cathédrale, semblèrent être venues là tout exprès pour donner raison au choloriste.

— Parlez-moi de ça, dit l'une d'elles, comme tous ces Saints ont bien meilleure mine avec leurs manteaux rouges, brodés d'or que s'ils n'étaient rien que de pierre blanche, comme on les fait chez nous.

— C'est bien vrai, répondirent en chœur les fils et les filles.

Le Baron me regarda en souriant, et se dirigeant vers la porte de la sacristie, faite des débris du beau jubé construit en 1630, par l'architecte Goyau et détruit sous l'épiscopat d'André de Grimaldi. Deux statues modernes, en pierre du pays, représentant, l'un saint Julien et l'autre saint Thuribe attirèrent un instant notre attention, nous passâmes ensuite sans nous arrêter devant la cha-

pelle du Chevet, cette perle de la cathédrale, à laquelle nous avions l'intention de revenir et nous allâmes voir dans la chapelle des fonds baptismanx le sarcophage en marbre blanc de Charles IV d'Anjou, comte du Maine, roi de Jérusalem et de Sicile, mort en 1472, et celui élevé par l'évêque Bellay à Guillaume de Bellay-Langey, son frère, vice-roi du Piémont sous François Ier. La statue à demi-couchée de ce noble seigneur, à la fois habile diplomate, écrivain estimé et vaillant capitaine, est ainsi que le bas-relief du tombeau et les deux sphinx en marbre noir qui soutiennent le soubassement, sont attribués au célèbre sculpteur Germain Pilon.

Nous nous approchâmes pour lire l'inscription gravée sur une plaque de marbre incrustée dans le mur ; elle est ainsi conçue :

Arrete toi lisant
Lay dessous est gissant
Dont le cœur debout j'ay
La renommée Sangey
Qui son pareil n'est pas
Et duquel et trépas
Gutèrent pleurs et larmes
Les lettres et les armes.

Hélas ! pensai-je en transcrivant ces mots sur mon calepin, renommée, gloire, talents que reste-t-il de tout cela à celui que la mort a balayé de son souffle ? Ses bonnes et mauvaises actiens l'accompagneront seules au Tribunal du souverain Juge, et les moindres prières d'un humble serviteur de Dieu peuvent davantage pour son bonheur éternel que le tombeau le plus somptueux élevé à sa mémoire.

Venez voir maintenant le sarcophage de la reine Bérangère, me dit le Baron, en me précédant dans la chapelle du Crucifix, située dans l'aile septentrionale du transept.

Ce tombeau de pierres jaunies par les siècles et sur

lequel la princesse est représentée couchée de tout son long, a été transporté en 1821, de l'abbaye de l'Epau dans la cathédrale, comme le relate une inscription gravée à cette époque. Non loin de là, sur une grande table de marbre, appliquée contre la muraille, on peut lire l'épitaphe généalogique des Beaumanoir, dont le rameau de famille se trouve placé en dessous.

Vers le pilier de la nef qui touche presque le tombeau de la reine Bérangère, me dit mon savant compagnon, se trouvait jadis le mausolée de Geoffroy le Bel, comte du Maine, détruit par les huguenots en 1562. C'est en mémoire de ce prince et dans le but de faire prier Dieu tous les jours pour le repos de son âme qu'Henri II, roi d'Angleterre, son fils, avait établi dans l'église cathédrale deux chapellenies (?) érigées en cure, environ un siècle plus tard, par l'évêque Maurice ; de là l'origine de la paroisse du Crucifix, dont l'autel, situé jadis en haut du bas-côté de la nef, a été transporté à la place où vous le voyez maintenant.

Pierre Ragot, un des anciens curés du Crucifix est inscrit dans le martyrologe universel, sous le titre de bienheureux, et Claude de la Ronchère, qui a écrit sa vie, rapporte que plusieurs miracles s'opérèrent à son tombeau.

— Et qu'avait fait de remarquable le bienheureux Pierre Ragot ? demandai-je.

— Rien d'extraordinaire, me répondit le baron, mais il fut le père des pauvres. Si j'en avais le temps, je me ferais un plaisir de vous raconter cette sainte vie, mais l'heure s'avance et il nous reste à admirer les verrières peintes qui garnissent les fenêtres de la cathédrale. Levez donc d'abord les yeux sur cette immense fenêtre à plein ceintre, qui n'a pas moins de vingt mètres de haut; c'est le vitrail de la rose. Parmi les personnages représentés sur les paneaux, on distingue Louis II, comte

d'Anjou et du moine qui avait ajouté une forte somme aux mille écus d'or donnés en 1373 par le roi Charles V, pour l'exécution de ce magnifique vitrail, Yolande d'Arragon y figure aussi, ainsi que plusieurs autres donateurs. Dans ce moment le son d'une cloche se fit entendre, un prêtre revêtu des ornements sacerdotaux, sortit de la sacristie, se dirigeant vers la chapelle de Notre-Dame-du-Chevet, pour y célébrer le saint sacrifice de la messe et nous le suivîmes en silence.

L'autel était orné comme pour un jour de fête, les grands cierges brûlaient autour de la statue de la sainte Vierge, des touffes de fleurs naturelles répandaient dans les airs un suave parfum. Au devant de la balustrade, sur deux prie-dieu recouverts de riches étoffes, étaient agenouillés un jeune homme et une jeune fille, prêts à se jurer solennellement une éternelle fidélité. La fraîche et gracieuse figure de la fiancée paraissait plus charmante encore sous le voile diaphane qui l'enveloppait tout entière; les rayons d'un soleil sans nuage, assortis et transformés par la magique transparence des vitraux, laissaient pénétrer un jour mystérieux, qui diaprait d'or, de pourpre et d'azur, la blanche parure de la mariée, environnant, comme une brillante auréole, sa tête couronnée de fleurs et projetant de longues traces lumineuses sur les riches décors de l'antique chapelle.

Un petit nombre de parents et d'amis, dont la toilette et le maintien n'annonçaient ni l'orgueil du rang, ni le faste de l'opulence, mais l'aisance confortable d'une fortune médiocre, assistaient seuls à la cérémonie; un homme a cheveux blancs, dont la taille droite et le visage vermeil accusaient la verte vieillesse, semblait couver des yeux la fiancée, attachait sur elle un de ces regards qui décèle l'amour paternel, tandis qu'une dame d'un âge mûr, dans l'attitude du recueillement et de la prière, tantôt élevait vers le ciel, et tantôt reportait sur le jeune

couple ses yeux mouillés de douces larmes. Ils faisaient plaisir à voir tant ils paraissaient heureux.

— Oh! puisse le Dieu tout puissant répandre sur vous, mes frères inconnus, les trésors infinis de ses bénédictions et de ses grâces! disai-je tout bas; puisent tous les jours de cette union, commencée sous de si heureux auspices, ressembler pour vous, jeunes époux, à cette heure fortunée d'espérance et d'amour!

Le prêtre cependant avait déjà béni l'anneau des fiançailles, et, d'une voix grosse et majestueuse, rappelait dans un discours plein d'onction les devoirs qu'impose le Sacrement du mariage. La cérémonie s'achèva ensuite au milieu du recueillement de l'assistance; puis, tous, parents, amis et connaissances se levèrent pour aller signer à la sacristie.

Quelques instants après nous sortîmes aussi de la chapelle, et, comme nous gagnions la grande nef, une lugubre psalmodie retentit tout-à-coup sous les voûtes sonores, la porte principale s'ouvrit toute grande et livra passage à un cercueil suivi d'une foule de gens vêtus de noir, dont quelques uns versaient des pleurs. Dans ce même moment les gens de la noce sortaient joyeux de la sacristie, le jeune mari emmenant triomphant sa nouvelle épouse. Les deux cortèges se croisèrent, celui qui portait des habits de fête passa de côté pour éviter l'autre, comme s'il eût craint que le contact de cette douleur fut contagieux.

Je regardai la mariée, je la vis se troubler et pâlir, et une larme brillante roula au bord de ses longs cils, timidement baissés. Avait-elle connu celui qui reposait froid et immobile sous le drap mortuaire et oubliait-elle un instant son bonheur pour lui donner ce témoignage de compassion et de regret? ou, superstitieuse comme les âmes faibles et tendres, regardait-elle cette rencontre fortuite comme un présage de mauvais augure dans ce

jour solennel ? Elle seule eût pu me le dire, et je ne pouvais l'interroger. Je la fis monter dans une calèche attelée de deux chevaux ornés de rubans et de fleurs, le brillant équipage rasa les voitures destinées à ramener du cimetière le cortège du défunt et je m'éloignai à mon tour en songeant à cette joie si opinément attristée, image de toutes les joies de la terre, que la douleur coudoie sans cesse et que la mort menace toujours.

Cte de la ROCHÈRE.

IMPRESSIONS DE MER

DÉPART

Les adieux, les baisers, les pleurs et ces sourires,
Plus tristes que les pleurs, s'éloignent dans la nuit.
Et la mer qui s'entr'ouvre, amoureuse, aux navires
Sur ses déchirements étend son vaste bruit.

Tandis que, sous les docks, au clapotis de l'onde,
Inaperçus de blancs lambeaux claquent dans l'air,
Une vibration incessante et profonde
Gronde, toujours plus âpre, au creux du noir steamer.

Oh ! les derniers instants, écoulés sur l'arrière
A contempler, l'œil sec et le cœur éperdu,
Dans le lointain des flots, la chute de la terre.....
Oh ! les fixes regards vers le havre perdu !

LES EMBRUNS

Les navires, dans le sillage
Que creusent leurs flots noirs ou bruns,
Traînent, de rivage en rivage,
Le cortège fou des Embruns.

Par les jours de brume ou de houle,
Cette écume de l'Océan
De la proue à la poupe roule
En un tourbillon aveuglant.

Mais que le soleil les éclaire,
Et, tout imprégnés de lumière
Au baiser de l'astre éternel,

Les Embruns, gais lutins de l'onde,
Éparpillent sur la mer blonde
Une poussière d'arc en ciel.

STATEN-ISLAND

La mer bleue et or,
Qu'un rythme soulève,
Dépassait encor
Les splendeurs du rêve.

Vers tous les lointains,
Palpitaient des ailes,
Focs et brigantins,
Vaisseaux et nacelles.

Bientôt le couchant
Versa sur la baie
Les ruisseaux de sang
De sa large plaie.

Empourpré, vermeil,
Le flot qui déferle
Ouvrit au soleil
Son linceul gris perle.

Moment solennel !
Veuf de l'orbe immense,
Le dôme du ciel
S'emplit de silence.

Puis la lune fit
Blanche la nuit brune ; —
Et la mer frémit
D'amour, sous la lune.

LONG-ISLAND-SOUND

Je ferme les yeux , et je vois
Étinceler sous l'aube rose
Le miroir du lointain détroit,
Où je voguais voici deux mois,
Voici deux siècles, je suppose !

Les larges brises d'Orient
Poussaient le ferry-boat immense,
Et, vers le port, joyeusement,
Nous cheminions, en écoutant
Ces souffles qui venaient de France.

Restons toujours les yeux fermés :
Les visions qui nous sont chères ,
Les sites frais et parfumés,
Et le visage des aimés
Vivent dans la nuit des paupières.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

La question religieuse prime toujours toutes les autres : on sent que la société comprend l'obligation de se préoccuper plus que jamais de se réformer et elle cherche où elle pourra trouver les éléments nécessaires à sa restauration. Elle ne les trouvera que dans l'Église.

Léon XIII continue à inviter les catholiques à l'union, non pas à cette union qui est une désertion du passé, mais à cette paix qui est faite d'oubli et d'abnégation. N'abandonnons pas nos traditions, mais, à cette heure, faisons le silence sur ce point afin de nous entendre efficacement sur le terrain religieux. Ainsi comprise, la parole du Souverain-Pontife n'a rien qui puisse étonner ! C'est le langage qu'a tenu toujours l'Église, qui, elle se tient au-dessus de tous les partis.

L'*Osservatore Romano* écrivait récemment que Léon XII, depuis les premiers jours de son élection, a tourné ses regards vers la France, et n'a perdu aucune occasion d'indiquer à ce peuple de sages et patriotiques conseils. Entre autres, en octobre 1882, en recevant le T. R. P. Picard, qui à la tête d'un nombreux pèlerinage était allé se prosterner à ses pieds, le Souverain-Pontife répondait à son adresse par ses paroles significatives : « En ce moment d'une gravité incontestable, un impérieux devoir vous incombe, cher fils, de veiller au salut de votre patrie et de redoubler de zèle et d'activité pour la défense des intérêts religieux menacés.

» Mais pour que cette défense soit efficace il faut avant tout l'union et l'accord fraternels de tous les bons catholiques.

» Il faut que les fils fidèles de l'Église sachent imposer silence aux dissentiments des opinions humaines qui souvent les divisent.

» Il faut qu'ils apprennent à résister avec fermeté et avec union au mal qui divise la société tout entière.

» Il faut qu'ils sachent que les discordes entre frères affaiblissent la résistance la plus légitime et fortifient les ennemis de la vérité et de la justice. »

Et voulant que ces salutaires conseils restassent imprimés dans l'esprit de tous, le Saint-Père ne croit pas inutile d'ajouter :

« Nous désirons que nos paroles *soient entendues de tous les catholiques de France et reçues avec la soumission filiale* dont vous êtes vous-mêmes animés. »

Léon XIII s'exprime lui-même très clairement sur ce sujet dans une longue lettre à Mgr Fava.

Une importante observation terminera ce que nous voulions dire : il est vrai que le progrès de la vie religieuse dans les peuples est une œuvre éminemment sociale, vu l'étroite connexion entre les vérités qui sont l'âme de la vie religieuse et celles qui régissent la vie civile. Il résulte de là une règle pratique qu'il ne faut pas perdre de vue et qui donne aux catholiques une largeur d'esprit toute caractéristique. Nous voulons dire que tout en se tenant ferme dans la confirmation des dogmes, et pur de tout compromis avec l'erreur, il est de la prudence chrétienne de ne pas repousser, disons mieux, de savoir se concilier dans la poursuite du bien, soit individuel, soit surtout social, le concours de tous les hommes honnêtes.

La grande majorité des Français est catholique. Mais, parmi ceux-là mêmes qui n'ont pas ce bonheur, beaucoup conservent malgré tout un fonds de bon sens, une certaine rectitude que l'on peut appeler le sentiment d'une âme naturellement chrétienne ; or, ce sentiment élevé, leur donne, avec l'attrait du bien, l'aptitude à le réaliser, et plus d'une fois, ces dispositions intimes, ce concours généreux, leur sert de préparation pour professer la vérité chrétienne. Aussi n'avons-nous pas négligé dans nos derniers actes de demander à ces hommes leur coopération pour triompher de la persécution sectaire, désormais démasquée ef sans frein, qui a conjuré la ruine religieuse de la France.

Quand tous, s'élevant au-dessus des partis, concerteront dans ce but leurs efforts, les honnêtes gens avec leur sens juste et leur cœur droit, les croyants avec les ressources de leur foi, les hommes d'expérience avec leur sagesse, les jeunes gens avec leur esprit d'initiative, les familles de haute condition avec leurs générosités et leurs saints exemples ; alors, le peuple finira par comprendre de quel côté sont ses vrais amis et sur quelles bases durables doit reposer le bonheur dont il a soif ; alors, il s'ébranlera vers le bien, et dès qu'il mettra dans la balance des choses sa volonté puissante, on verra la société transformée

tenir à honneur de s'incliner d'elle-même devant Dieu pour contribuer à un si beau et si patriotique résultat.

Les Évêques s'empressent de se rendre à ces conseils si urgents et ils n'hésitent même pas à revenir sur leur résolution pour témoigner de déférence à l'égard des réclamations plus ou moins autorisées du gouvernement Nosseigneurs de Grenoble, de Luçon et de Séez consentent à retirer de leur catéchisme, le chapitre relatif aux devoirs électoraux en précisant bien toutefois leurs droits sur ce point ! Reproduisons la lettre de Mgr de Séez à M. Ricard :

Par votre honorée lettre du 28 juin 1892, vous m'annoncez que je suis cité devant le Conseil d'État pour trois chefs d'accusation au sujet du catéchisme diocésain :

1° Leçon 9e *bis*. — *4e commandement.* — En ce qui concerne les devoirs des parents relativement aux écoles chrétiennes et aux écoles mauvaises.

2e Leçon 2e *bis*. — *Du mariage.* — En ce qui concerne les appréciations du mariage civil.

3e Leçon 25e. — *Des devoirs des chrétiens comme citoyens* — en ce qui concerne les élections. Je ne m'arrêterai pas à vous prouver qu'il ne s'agit nullement de politique dans les citations ci-dessus, ce serait vous faire injure. J'en appelle à tout homme d'honneur, à tout homme droit et sans prévention, à quelque parti politique qu'il appartienne.

J'ai voulu simplement user de mon droit comme évêque et remplir mon devoir, en donnant au peuple qui m'a été confié, un enseignement épiscopal que Dieu seul a le droit de contrôler et son représentant sur la terre, le Souverain Pontife.

La question politique étant écartée, les articles 6 et 8 de la loi du 18 germinal an X, auxquels vous faites appel, ne peuvent plus avoir ici leur application.

Quoi qu'il en soit, M. le Ministre, une lettre adressée à Mgr de Grenoble, en date du 8 juillet, par S. Em. le cardinal Rampolla, et que je viens de parcourir, me trace ma ligne de conduite. Je n'ai plus à hésiter, et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, que je me conforme aux désirs qui s'y trouvent exprimés.

En agissant ainsi, j'obéis à une voix auguste, profondément respectée et filialement aimée.

Mais, il est bien entendu, M. le Ministre, que je ne reconnais nullement le droit que vous vous attribuez vous-même de contrôler mes renseignements épiscopaux.

Et la réponse du gouvernement à ces bons procédés de nos évêques ne s'est pas fait attendre : Voilà que M. l'abbé Delafosse, vicaire-général de Rennes, est traduit devant le Tribunal correctionnel « pour avoir flétri les rôles neutres » et condamné à 200 fr. d'amendes. Nous devons consigner ici une partie des déclarations de l'honorable victime et de la belle plaidoirie de son avocat.

J'ai dit la vérité ; a dit M. le vicaire général, c'était mon droit et c'était mon devoir.

J'ai dit la vérité telle que l'enseigne l'Eglise catholique, et telle que j'ai mission de l'enseigner en son nom.

C'était mon droit parce que c'est le droit d'un prêtre d'enseigner la doctrine catholique sur la question de l'école comme sur tout autre point de dogme ou de morale.

C'était mon devoir parce que ce serait de notre part une trahison de ne pas éclairer sur leurs devoirs religieux les populations chrétiennes qui attendent de nous cette lumière, et qui en ont d'autant plus besoin qu'à l'heure présente les prédications de l'erreur abondent et se donnent carrière par la parole et par la plume.

Mᵉ Carel, avocat de l'accusé, a pris la parole « pour plaider, dit-il, dans la cause de son client, la cause même de la liberté de conscience reconnue par la Constitution de 1793, celle de l'an III et celle de 1848.

« Mais la religion ne consiste pas seulement dans la liberté des exercices du culte, elle consiste surtout dans le libre enseignement de la vérité doctrinale.

L'illustre orateur invoque en faveur de cette liberté tous les droits : le droit commun pénal, le droit commun constitutionnel, le droit concordataire et termine par cette émouvante péroraison :

Et, Messieurs, si l'on ne donnait pas la liberté à l'Église, je vous le dis en Français et en catholique, ce serait un malheur pour la patrie. L'Église, comme son chef auguste, aime la persécution et elle en triomphe. Le Christ n'a vaincu le monde que parce qu'il a été persécuté, outragé, bafoué jusque dans son agonie.

Malgré la majesté du lieu des applaudissements nourris éclatent.

Une autre réponse faite aux évêques qui veulent le pair, c'est le décret condamnant l'usage du catéchisme d'Aix dans toutes les écoles publiques ou privées. Mgr Gouthe-Soulard n'aura pas

été autrement ému de cette nouvelle persécution, mais il y a là plus qu'un fait particulier ; il y a une question de principe.

« Maintenant dit avec raison un publiciste de nos amis, maintenant c'est aux écoles qu'on s'en prend. Partout où un vestige de liberté subsiste, on lui court sus. Les inspecteurs de l'Etat viendront vérifier les catéchismes pour savoir s'ils sont conformes aux doctrines des conseils d'Etat et de l'instruction publique. Nous aurons là des conciles en permanence qui s'arrogeront la prétention de réglementer nos croyances, d'inspirer notre foi ! Quel est le libre penseur qui ne serait pas indigné d'une telle tyrannie?

C'est à ceux qui ne croient pas, à ceux qui professent le droit absolu et sans limite de la critique, qu'il appartiendrait d'élever la voix pour dénoncer et pour flétrir ces abominables prétentions des pouvoirs civils à établir une orthodoxie officielle. Leur indépendance donnerait à leurs protestations un caractère de sincérité et de force tout particulier. Mais ils ne le feront pas, car aujourd'hui la libre pensée n'a plus que des visées d'oppression, et il serait même curieux de savoir combien il y avait, outre le ministre président, de francs-maçons dans cette unanimité singulière du vote du conseil dit supérieur.

Ce n'est pas la liberté pour tous, ce qui serait une belle devise et une noble pratique, c'est la liberté contre les catholiques qu'on réclame et l'on ne s'aperçoit pas, dans cette entreprise coupable, qu'en voulant mettre hors la loi toute une catégorie de citoyens et de familles, la plus nombreuse, la plus patriote, la plus laborieuse, la plus utile, on travaille contre la stabilité même du régime qu'on prétend fonder. Les excès appellent la réaction, et ces imitateurs mesquins des conventionnels du centenaire, si on les laisse aller jusqu'au bout, auront bientôt familiarisé l'opinion avec le règne de la dictature. La leur est jusqu'ici hypocrite et procédurière. Elle n'en est que plus odieuse, car elle répugne au caractère national de la vieille loyauté française.

Nous avons à dire aussi un mot du procès que le gouvernement vient d'intenter aux patrons catholiques du Nord : ces nouvelles et dignes victimes de la persécution ont été condamnés comme s'ils avaient été coupables de crimes de droit commun. Les dernières paroles prononcées en cette circonstance par leur éminent avocat Mᵉ Théry suffisent à fixer la portée de cette déplorable affaire.

« J'ai terminé. Comment est né ce procès? Ce n'est un mystère pour personne, le syndicat, *La Croix*, les retraites, tout cela commence à faire son œuvre. Il y a des hommes qui vivent de la discorde du patron et de l'ouvrier, de la haine de l'ouvrier contre le patron ; ces hommes sentent que leurs jours sont comptés, si les associations de patrons catholiques continuent à se développer: ce n'est plus la haine qui existera entre le patron et l'ouvrier, ce sera la réconciliation, la concorde, l'amour, chacun travaillant dans la position que Dieu a donnée et cherchant à s'élever par des moyens honnêtes, mais sans envier une position à laquelle Dieu ne l'a pas appelé. Alors, on s'est dit: il faut détruire l'association des patrons.

Vous savez ce qui s'est passé à la Chambre: on n'a apporté que des commérages, et l'on a dit au ministre : Il faut poursuivre, et pour sauver son portefeuille, le ministre a dit: Je vais poursuivre. Je me félicite de cette poursuite, parce que cela m'a donné l'occasion de montrer au grand jour, pièces en main, ce que sont, ce que veulent les patrons catholiques du Nord. Ils ont mis en pratique les conseils de l'Encyclique. Il faut, pour résoudre la question sociale, le concours de l'État, des ouvriers et des patrons ; mais tout cela, Messieurs, ne peut conduire à rien, s'il n'y a pas au dessus de tout l'action de l'Église.

Les patrons se sont attachés à résoudre la question sociale, ils y ont mis tout leur cœur, toute leur âme, tout leur dévouement: j'affirme qu'ils ont accompli pleinement leurs devoirs, et j'espère, pour l'honneur de notre pays, qu'il ne se trouvera pas en France un tribunal pour dire qu'ils ont outrepassé leurs droits.

Parmi les autres faits religieux les plus importants, il faut placer en première ligne la Lettre Encyclique sur Christophe Colomb.

Dans ce document, Léon XIII dit qu'on trouverait difficilement une cause plus digne de toucher les cœurs et d'enflammer le zèle que le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, faite, sous les auspices de Dieu, par Christophe Colomb.

Peu d'autres hommes sont comparables à ce dernier. Par sa grandeur d'âme t son génie, il a retiré des ténèbres et de l'oubli des milliers d'hommes ; il les a appelés à la civilisation et, ce qui plus est, à la participation des biens que Jésus-Christ a apportés au monde pour son salut éternel.

« Une raison spéciale qui nous porte, dit le Pape, à commémorer cet événement immortel, c'est que Colomb appartient à

l'Église catholique. Si on considère pour quelle raison il entreprit l'exploration de la mer ténébreuse, on ne saurait douter que la foi catholique a été son seul mobile, en sorte que, à ce titre, l'humanité est grandement redevable à l'Église.

« A la différence des hommes illustres qui, avant ou après lui, ont découvert des terres inconnues, Christophe Colomb a été surtout animé par l'esprit de religion qui a soutenu son génie, sa constance, et lui a procuré la consolation au milieu de ses suprêmes épreuves.

« Son intention était d'ouvrir à l'Évangile ces nouveaux pays. »

L'Encyclique prouve historiquement ces faits et retrace les principaux traits de la vie de Colomb.

Le Pape ordonne donc que, le 22 octobre ou le dimanche suivant dans toutes les églises d'Espagne, d'Italie et d'Amérique, on célèbre solennellement la messe de la Trinité en l'honneur de Christophe Colomb, imitant ainsi l'exemple donné par le Pontife régnant lors de la découverte de l'Amérique.

Les Évêques des autres nations pourront aussi s'associer à cette solennité.

Nous devons signaler aussi le Consistoire qui a eu lieu le 11 juillet et dans lequel le cardinal Alaisi-Masella a été nommé nommé camerlingue du Sacré-Collège. Léon XIII a préconisé de nombreux Évêques parmi lesquels quatre de la France : Mgr Ardiès, qui passe de l'évêché de La Rochelle à l'archevêché de Sens ; Mgr Villiez pour l'évêché d'Arras ; Mgr Frérot pour l'évêché d'Angoulême ; Mgr Lamouroux pour l'évêché de Saint-Flour.

Y aura-t-il prochainement un nouveau Consistoire? Quelques-uns l'annoncent pour septembre; d'autres, peut-être plus autorisés, prétendent qu'il n'y en aura point jusqu'en décembre. Cependant le nombre de cardinaux n'a jamais été autant réduit : il y a en ce moment dix-huit chapeaux de cardinaux vacants, compris celui du cardinal Annibale.

L'éminentissime cardinal Annibale vient de mourir à Rome laissant un grand vide dans le Sacré-Collège ; il n'était pas très âgé et ses talents, ses vastes connaissances en faisaient une lumière de l'Église.

En politique, l'événement capital du mois est la démission de l'amiral civil qui dirigeait le ministère de la marine, M. Cavaignac. On peut être un digne fils d'un président illustre de répu-

blique, sans être apte à faire manœuvrer une flotte, même en chaloupe. M. Cavaignac avait eu tort de croire que comme fils de son père qui avait gouverné la République entière, il serait au moins capable d'administrer la marine. MM. Carnot et Loubet l'avaient cru, eux aussi, fascinés sans doute par ce grand nom républicain de Cavaignac. La suite a prouvé que Cavaignac fils et ses protecteurs s'étaient trompés. Une première fois, fortement ébranlé par M. Clémenceau, il avait pu voir passer l'orage sans être victime : il avait plié mais non rompu. Quelques jours après, un nouvel assaut lui était donné au sujet du Dahomey et cette fois, le roseau — qui devrait être sec — a subitement cassé. M. Cavaignac a succombé sous l'ordre du jour que voici : » La Chambre invite te gouvernement à confier à un seul chef la direction des opérations de terre et de mer au Dahomey. » 287 voix contre 150 ont coulé à fond le vaisseau-amiral qui portait le ministre civil de la marine. M. Loubet, ému a failli commettre l'imprudence de laisser entraîner dans l'abîme la flotille qui porte le cabinet tout entier : en vrai loup de mer, M, Floquet a conjuré cette catastrophe et la mer n'a englouti que M. Cavaignac.

Aussitôt, M. Burdeau lui a été donné pour successeur : M. Burdeau connu pour ses rapports avec M. de Rotchild et Drumont... On le dit un séïde de M. Constans et d'aucuns prétendent que c'est le premier pas vers une restauration.... du ministère Puig y Puig. En attendant, on travaille même à démolir M. Carnot, lui-même : Y a-t-il quelque chose et quelqu'un de stable sous la République, ce provisoire perpétuel ? Certes, il n'y a cependant personne aussi calme, aussi tranquille que M. Carnot, Oui, mais là n'est pas la question : il palpe, à la caisse, 1,200,000 fr. et cette somme est plus forte que celle d'un simple ministre ou d'un président de Chambre qui ne touche que la bagatelle de 100,000 fr. Puis, on est chef d'État et enfin le fauteuil présidentiel a une durée assurée de sept ans, à l'abri de toute fluctuation de ministère et de tout caprice des Chambres. Sept ans ! C'est beaucoup ; ce serait davantage si on pouvait bisser, mais il paraît qu'on ne bisse à la présidence de la République. On est en train de le faire savoir à M. Carnot : il y a des successeurs qui attendent et qui trouvent, avec Tacite, que l'espace de quatorze ou quinze ans, c'est bien long, surtout quand on marche dans la soixantaine.

A la Chambre des députés, il y a eu discussion sur les inci-

dents du procès Burdeau-Drumont, mais à l'honneur et surtout — il fallait bien le prévoir ! — au grand profit de M. Burdeau destiné au ministère de la marine. Les députés ont aussi fini par adopter le principe du renouvellement de la Banque de France et ils ont voté, au pied levé, les quatre contributions directes en supprimant à partir du 1er janvier 1894, l'impôt sur les portes et fenêtres. Autres grands travaux : le vote du crédit de 200,000 fr. pour la célébration du centenaire du 22 septembre 1792 : naissance de la république qu'on fêtera cette année à l'égal d'une fête nationale. On devrait bien consacrer une partie de ces fonds à affaire imprimer et afficher le calendrier républicaid. Vrai ! ce serait d'un intérêt et surtout d'une gaieté !

Il y a eu aussi le vote d'une somme de 130.000 fr. pour l'Ecole Monge et d'une autre de 150.000 fr. pour le collège de Sainte-Borde : M. de Ramel et Mgr d'Hulst ont protesté vivement contre ces subventions de faveur pour des établissements libres qui devraient pouvoir se suffire. Mais il s'agissait d'établissement laïques et d'un tour de main ce tiers de million a été habilement enlevé au budget. Mentionnons aussi le vote d'une augmentation de traitement pour les gardiens de paix de Paris. La grande ville a été appelée à se joindre à cette réforme certes bien républicaine, mais elle s'est fait tirer l'oreille et c'est en réchignant que le Conseil municipal, si libéral à l'égard des ouvriers en grève ou des socialistes étrangers, s'est décidé à donner un peu plus de pain à ces honnêtes gardiens dont l'existence n'est pas toute de rose.

Parmi les décrets parus a l'*Officiel* a figuré celui qui fixe à 1900 une Exposition universelle en France. La République aime beaucoup à devancer la marche du temps : il lui semble qu'elle se donne de la vie pour cette durée et elle espère bien que les préparations de ce grand cœur, absorbant tous les esprits, personne ne songera à la tracasser, encore moins à la démolir. Hélas ! les choses vont vite, à cette heure : la République decrète une Exposition pour 1900 ; dans 8 ans que sera-t-elle devenue ? Pour commencer un peu proprement, le 20e siècle a besoin que la République ait cédé la place et qu'on ait nettoyé les étables d'Augias !

En dehors du Parlement, l'opinion a été vivement, très vivement surexité par l'exécution de Ravachol. Le farouche anarchiste occupait la première place dans tous les journaux et son règne a duré plus d'un mois. Il est mort en criant « Vive la

République ! » Si j'étais républicain, ce cri serait pour moi de mauvais augure ! C'est donc la République que servait ou voulait servir l'anarchiste ! La vraie République, car celles des opportunistes, des radicaux, des socialistes même est déjà en retard. Et puis allez faire fond sur la République !... quand elle s'offre à vous tout éclaboussée du sang d'un assassin !

A l'Extérieur, conflit toujours pendant en Allemagne entre Caprivi et Bismarck, celui-ci menaçant celui-la de révélations écrasantes, le premier ripostant en brandissant les foudres que des lois d'exceptions mettent en ses mains.

En Angleterre Gladstone triomphe aux élections législatives, ses partisans arrivent avec une assez forte majorité. Voilà donc lord Salisbury obligé de se retirer. Gladstone va reprendre le pouvoir et il est bien évident qu'un de ses premiers actes sera la présentation du bill de l'*home-rule* : ce ne serait pas trop tôt que l'Irlande recouvrât un peu de liberté.

31 juillet 1892.

NEMAUSUS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

VIE D'UNE JEUNE FILLE CHRÉTIENNE, par Mme L. DULAC, née TRALLERO. — Cette, in-8°, 92 pages.

Marie, tel est son nom, naît de parents espagnols, « marchant sur la doctrine chrétienne et la franchise sociale. » Sa précocité la fait surnommer de bonne heure : « la philosophe. » Elle est, à huit ans, déjà mûre pour l'épreuve. C'est la guerre civile qui éclate. On enrôle de force son père dans les rangs des carlistes. Ses pressentiments entraînent Marie à Cantabiéja, où elle arrive au milieu de l'affolement de la défaite. Son père, fait prisonnier, va être fusillé. Elle se jette entre lui et le peloton d'exécution. Elle obtient sa grâce. Mais l'émotion l'a brisée : elle tombe gravement malade à Valence. Elle surmonte ses souffrances, parce qu'elle a à cœur d'organiser une cérémonie d'action de grâces pour la délivrance de son père. Elle veut ensuite rendre à leurs affaires la prospérité d'autrefois. Elle s'enferme au couvent pour s'instruire et faire sa première communion. Elle a de beaux succès scolaires. Elle entreprend et mène à bonne fin des études supérieures. Avec ce caractère, Marie, pensez-vous, va rester au couvent et prendre l'habit. Erreur ! Après tant d'épreuves surmontées, elle en affronte une nouvelle, et se marie. Elle a enfin trouvé le bonheur, entre un mari de son choix et un fils qui est leur parfaite image, dans l'obscurité modeste d'une existence bourgeoise et chrétienne.

Tel est le récit que Mme Dulac dédie à ses amis, et dont tout le monde peut tirer agrément et profit. Nous le signalons aux lecteurs délicats que la surabondance de productions littéraires a mis en défiance ou jeté dans le dégoût. L'histoire racontée est ici fort touchante, bien qu'authentique. L'héroïne en est très morale, et de fort bon exemple. L'écrivain qui nous les présente nous est sympathique, surtout par sa propre sympathie. Mme Dulac admire sincèrement son héroïne. Elle va jusqu'à la trouver « providentielle, » par les leçons que sa vie nous donne.

Elle nous plaît aussi par l'ambition philosophique de sa thèse, qui est celle-ci : « démontrer à notre siècle d'impiété que les chrétiens ont seuls le pouvoir de surmonter les souffrances avec l'assistance de Dieu, et enfin de leur donner de la valeur au point de vue de l'autre monde. » Elle n'exclut pas l'intention secondaire de réhabiliter son sexe, en tant que besoin est. Elle est, d'ailleurs, tout occupée à réconforter les timides, à « unir les cœurs souffrants autour de l'Homme de douleur, » à tracer aux « âmes sensibles » ou une page de leur « passé douloureux, » ou un tableau de l'avenir tel qu'on peut l'espérer et qu'on doit le craindre, en un mot à « utiliser le gémissement » de son héroïne au profit de ceux dont les « approbations soutenues » l'ont poussée à écrire cette Vie.

Elle rachète l'exotisme de son style — qui se trahit en quelques rares incorrections et quelques impropriétés de termes, — par le pittoresque et l'inattendu de l'expression, la saveur des traits rapportés, et le judicieux soutenu des réflexions qui l'accompagnent.

E. Bouisson.

PETIT MANUEL DES ENFANTS DE CHŒUR, par l'abbé Pierre BARET, dessins de P. Vasseur. — Paris, Œuvre de Saint-Paul. — In-12, 64 pages.

Les prières de l'Enfant de Chœur, toutes liturgiques, bien qu'empruntées parfois au rit grec, les répons, le psautier, le cérémonial ne forment qu'une partie de cet indispensable Manuel. Il s'y joint des lectures instructives sur tout ce que doivent savoir, chanter, toucher, manipuler les Enfants de Chœur, et quelques anecdotes bien choisies pour leur édification.

Bn.

Le Propriétaire-Gérant,

Gervais-Bedot.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

L'ANGE ET L'ENFANT

Tout a été dit sur cette admirable « Élégie, » qui fut la révélation du génie poétique de notre Reboul : la critique a épuisé toutes les formules de la louange et aujourd'hui encore, après plus de soixante ans, *l'Ange et l'Enfant* reste comme le type le plus élevé et le plus achevé de la vraie poésie.

Nous n'y reviendrions pas si le hasard n'avait placé sous nos yeux un autographe, où Reboul avait jeté une des premières formes de son œuvre. Cette feuille précieuse nous a été communiquée par M. Doze, notre éminent peintre d'histoire, dont Jean Reboul aimait à visiter souvent l'atelier et à encourager les premiers travaux : elle est un témoin autorisé et irrécusable de cette pièce de poésie qui fit sortir le génie de son obscurité et qui suffirait, seule, à la gloire d'un poète ; elle nous montre par quelles étapes l'auteur arriva au faîte de la poésie et témoigne une fois de plus de la vérité de cette maxime : que le Beau ne jaillit pas toujours d'un seul jet de l'esprit de l'homme et qu'un patient labeur doit retoucher et perfectionner l'expression spontanée d'une pensée. Grâce à ce confident, nous assistons au travail de Reboul, qui, selon le conseil de Boileau

> Vingt fois sur le métier *remettait* son ouvrage,
> Le *polissait* sans cesse et le *repolissait*,

Quand on se trouve en présence d'œuvres si remarqua-

bles à la fois et par leur élévation et par leur simplicité ; surtout, lorsque dans ces œuvres, comme dans *l'Ange et l'Enfant*, la pensée est si naturelle et le vers si facile, on se prend à croire que ces œuvres sont sorties tout d'une pièce du cerveau d'un homme, comme la fable fait sortir Minerve tout armée du cerveau de Jupiter ; on éprouverait même quelque peine à apprendre que parmi ces œuvres celles qui paraissent avoir été plus facilemeut créées sont celles-là même qui ont coûté le plus à leur auteur. Cette illusion, si flatteuse soit-elle pour le génie, tient à ce que la beauté ou l'élévation de la pensée nous saisit à ce point qu'elle nous absorbe et ne nous permet pas de nous occuper de son vêtement extérieur ou de sa forme littéraire ; il nous semble aussi, en face d'une conception si claire, si lumineuse, que les mots ont dû venir d'eux-mêmes s'offrir à la plume, parce que, suivant le même législateur du Parnasse :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Mais nous oublions à tort que, dans la conception d'une œuvre, c'est l'ensemble seul, c'est le plan général qui est enfanté d'un seul trait par le génie ou le talent de l'homme ; il faut ensuite *détailler*, pour ainsi dire, ce plan général, il faut faire produire à l'idée-mère d'autres idées qui lui donnent tout son développement. Et ces idées secondaires ne sont pas toujours faciles à trouver ; il faut les contrôler, les faire passer au crible d'un examen parfois très long et très minutieux. Puis, lors même que les mots « arrivent aisément, » il y a encore à les faire entrer dans le cadre du vers, et les premiers qui sont arrivés n'ont pas toujours, il s'en faut, la juste quantité exigée pour trouver place dans ce lit de Procuste qui s'appelle la mesure, «le rhythme.» Ce n'est que lorsque ce

travail pénible est accompli, que toutes les pensées secondaires harmonisées entre elles concourent à la manifestation de l'idée principale ou du plan général, que chaque mot a trouvé à se *caser*, sans nuire ni à la mesure ni à la rime, ni surtout au bon sens, ce n'est qu'alors que l'œuvre est terminée : elle a l'unité, l'homogénéité dans le fond ; la forme en est naturelle, simple, n'indiquant aucun effort. Mais quelle peine a-t-il fallu pour en arriver à ce résultat ? Le plus souvent même, c'est l'œuvre en apparence la plus naturelle, la plus facile qui aura coûté plus de travail. On sait que Boileau se flattait d'avoir appris à Racine à faire difficilement des vers faciles.

Ce ne sera donc pas diminuer le mérite de l'« Élégie à une mère, » ni amoindrir le talent de Reboul, que de montrer le travail de révision et de perfectionnement, accompli par le poète pour donner à sa pensée l'expression la plus complète et la plus vraie. Est ce que le génie de Bossuet a eu à souffrir quelque atteinte de la révélation des ratures et des surcharges dont ses manuscrits sont criblés ? Pour ma part, après avoir admiré le vol de l'aigle, j'aime bien à redescendre et à contempler les premiers battements d'aile dont les larges traces marquent sur le sol et qui indiquent le point de départ de ce puissant essor s'élançant par degrés pour aboutir enfin à planer dans les plus sublimes hauteurs.

Ne nous attardons pas davantage ; aussi bien nos lecteurs sont-ils de notre avis et ils sont impatients déjà de connaître l'autographe de notre grand poète. Voici donc aussitôt ce document, reproduit avec la plus scrupuleuse exactitude ; des notes assez brèves indiqueront les ratures et les surcharges que l'imprimerie ne saurait reproduire.

L'ANGE ET L'ENFANT

ÉLÉGIE

A UNE MÈRE

1. un ange, au radieux visage,
penché sur le bord d'un berceau
semblait contempler son image
comme dans l'onde d'un ruisseau

Le titre est raturé ; le sous-titre : Élégie à une mère, est seul maintenu intact. — Les premières lettres de chaque vers ne sont pas écrites par des majuscules. Ainsi en est-il dans tout le manuscrit.

Le mot *onde* est une surcharge ; impossible de lire le mot qu'il remplace. Peut-être, d'ailleurs, n'est-ce que l'effet d'une correction matérielle du même mot qui avait été mal écrit.

2. Charmant enfant qui me ressemble,
disait-il, ô viens avec moi,
« viens, nous serons heureux ensemble
« la terre est indigne de toi.
« là jamais entière allégresse
3. « l'ame y souffre de ses plaisirs,
« les cris de joie ont leur tristesse
« et les voluptés..... leurs soupirs

Ce dernier vers est allongé à gauche parce que primitivement Reboul avait mis :

les voluptés *ont* leurs soupirs

Il a corrigé ce vers en supprimant le verbe *ont* pour faire servir celui qui précède, et en ajoutant la conjonction « et » au commencement du vers ; cette forme donne, en effet, plus de suite et de rapidité à la pensée.

« la crainte est de toutes les fêtes
« jamais un jour calme et serein
4. « du choc ténébreux des tempêtes
« n'a garanti le lendemain.

Le 2[me] et le 3[me] vers de cette strophe étaient ainsi formulés :

jamais *l'éclat d'un jour serein*
de l'obscurité des tempêtes

Les mots en italiques ont été effacés et surchargés de la correction que porte la strophe ci-dessus.

La figure est la même, mais combien mieux est-elle rendue dans la correction ?

« eh quoi ! les chagrins, les allarmes
« viendraient troubler ce front si pur
5. « et par l'amertume des larmes
» se terniraient *tes* yeux d'azur

Dans le texte définitif, pour *tes* yeux, il y à « *ces* yeux. »

6. « [illegible] non dans les champs de l'espace ; »
« avec moi tu vas t'envoler
« la providence te fait grâce
« des jours que tu devais couler.

Le mot *t'envoler* est écrit deux fois, la première avec une rature.

que tout soit calme en ta demeure
que rien n'en change l'appareil
qu'on regarde ta dernière heure,
ainsi que ton premier soleil

Cette strophe est effacée par plusieurs traits de plume qui se croisent de gauche à droite et *vice versa* ; à coté même, en lignes un peu courbes, à cause de l'étroitesse

du papier, Reboul avait écrit les quatre vers suivants destinés à remplacer la strophe ci-dessus :

que personne dans ta demeure
n'obscurcisse ses vêtements,
qu'on accueille ta dernière heure
ainsi que tes premiers moments.

Avant d'arriver au mot « accueille » dans le troisième vers, le poète avait mis « regarde » :

qu'on *regarde* ta dernière heure ;

puis, il avait effacé ce mot et par surcharge avait mis :

qu'on *y trouve* ta dernière heure ;

enfin, il a effacé encore cette expression, moins propre que la première, par le mot « accueille » qu'il place en renvoi, au-dessous du quatrième vers et qui est bien l'expression la plus juste et la plus poétique.

Ici Reboul place un renvoi pour que le lecteur aille trouver au bas de la page la strophe qu'il destine à être la huitième et qu'il a dû composer plus tard pour compléter encore mieux sa pensée. Et vraiment c'eût été dommage que cette strophe n'existât pas, puisqu'elle est une des plus belles ; on la trouvera plus bas à la place qu'elle occupe sur le manuscrit.

9me et dernière :

et secouant ses blanches ailes
l'ange à ces mots a pris l'essor
vers les demeures éternelles ;
pauvre mère ton fils est mort !!

FIN.

Immédiatement au-dessous, se trouve une autre strophe,

barrée comme la septième et qui sans doute devait être placée à la suite de la précédente ; en l'effaçant et pour bien indiquer qu'il n'en fallait pas tenir compte, Reboul avait eu grand soin de noter que la strophe portant le numéro neuf était « la dernière ; ce qu'il avait voulu indiquer encore mieux, sans doute, en mettant le mot « fin » au bas de cette strophe neuvième.

La strophe effacée était ainsi composée :

que des pleurs mouillent tes paupières
je ne blâme point ta douleur
gémir même sur le bonheur
est du nombre de nos misères.

On le voit : l'élégie n'a rien perdu à être privée de cette strophe supplémentaire dont les vers n'ont pas grand mérite et dont la pensée, trop raffinée et en quelque sorte alambiquée ressemble fort au genre des *Précieuses ridicules* ou de *Trissotin* et *Vadius* ; il faut noter encore que la versification était fautive, puisque dans les autres strophes les rimes alternent, tandis que dans celle-ci les deux du milieu se suivent. Enfin combien l'élégie termine mieux par la révélation douloureuse faite à la pauvre mère et combien le profond silence, qui la suit, sied davantage à sa poignante affliction !

Au dessous de cette strophe barrée se lit la signature de l'auteur : son prénom et la première lettre de son nom.

JEAN R.

Et sans autre indication, se trouve, à cette place, le renvoi indiqué plus haut, avant la neuvième strophe ; ce renvoi est la strophe huitième qui est, du reste, en tout semblable au texte publié.

* 8 que les fronts y soient sans nuage
que rien n'y révèle un tombeau
quand on est pur comme à ton âge
le dernier jour est le plus beau.

Nous avons voulu procéder, comme nous l'avons fait, pour donner à nos lecteurs une idée plus exacte et plus fidèle de l'autographe de Reboul ; nous aurions pu reproduire simplement « l'élégie à une mère, » telle qu'elle a été publiée et noter, en passant, les modifications ou corrections que Reboul y avait apportées, mais en ce siècle, avide de documents authentiques, le lecteur aime bien avoir sous les yeux une reproduction aussi parfaite que possible de la « pièce » et nous n'éprouvons qu'un regret, celui de n'avoir pas pu reproduire cette « pièce » par la photographie.

Aussi bien devons-nous maintenant placer ici la citation de l'élégie dans son texte définitif et telle qu'elle a été imprimée, sous les yeux de Reboul, en tête de la nouvelle édition de ses *Poésies* par l'éditeur Delloye, de Paris, en l'année 1842 et reproduite depuis cinquante ans dans tous les recueils classiques : en se reportant au texte du manuscrit que nous donnons plus haut, le lecteur se rendra plus facilement compte des corrections faites par l'auteur :

L'ANGE ET L'ENFANT

ÉLÉGIE A UNE MÈRE

— 1828 —

Un ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau
Semblait contempler son image
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

« Charmant enfant qui me ressemble,
Disait-il, « oh ! Viens avec moi.
« Viens, nous serons heureux ensemble
« La terre est indigne de toi.

« Là, jamais entière allègresse :
« L'âme y souffre de ses plaisirs ;
« Les cris de joie ont leur tristesse
« Et les voluptés leurs soupirs.

« La crainte est de toutes les fêtes
« Jamais un jour calme et serein
« Du choc ténébreux des tempêtes
« N'a garanti le lendemain.

« Eh quoi ! les chagrins, les alarmes
« Viendraient troubler ce front si pur !
« Et par l'amertume des larmes
« Se terniraient ces yeux d'azur !

« Non, non ; dans les champs de l'espace
« Avec moi tu vas t'envoler ;
« La Providence te fait grâce
« Des jours que tu devais couler.

« Que personne dans ta demeure
« N'obscurcisse ses vêtements ;
« Qu'on accueille ta dernière heure
« Ainsi que tes premiers moments.

« Que les fronts y soient sans nuage,
« Que rien n'y révèle un tombeau ;
« Quand on est pur comme à ton âge
« Le dernier jour est le plus beau. »

Et, secouant ses blanches ailes,
L'ange, à ces mots, a pris l'essor
Vers les demeures éternelles.......
Pauvre mère !.... ton fils est mort !

Voilà le chef-d'œuvre tel qu'il est connu et tel qu'il passera à la postérité. Ce sont ces magnifiques strophes que nous avons apprises et que nous aimons souvent à

redire de mémoire : nous les admirons comme la plus heureuse production du génie d'un poète. La publication de l'autographe de cette pièce au lieu de nuire à cette admiration ne servira qu'à la confirmer en l'éclairant, à l'accroître même, s'il se peut, en nous faisant suivre par degré les traces du génie qui se sent poussé par une meilleure inspiration et qui ne peut se contenter que de ce qui lui paraît le plus parfait.

Nous allons plus loin encore : le manuscrit, qui est l'objet de ce travail, ne nous donne certainement pas le premier jet du poète ; les strophes, qui ne sont ici l'objet d'aucune correction, n'ont certainement pas été écrites, elles aussi, sans quelques ratures : d'autres manuscrits ont dû précéder le nôtre.

Nous n'en voulons pour preuve que la strophe septième qui, sur notre pièce, porte déjà tant de ratures et de surcharges. Cette strophe fut d'abord publiée à Nimes dès 1828 et plus tard dans la forme que Reboul avait écrite sur notre manuscrit et qu'il avait ensuite barrée pour lui substituer la forme définitive, mais elle portait encore des variantes que notre manuscrit ne mentionne ni n'indique. M. de Brettes, directeur de l'enregistrement et des domaines à Nimes, jusqu'en 1830, ami intime et conseiller littéraire de Reboul, avait donné ainsi qu'il suit le texte de cette strophe :

Que tout soit calme en ta demeure
Que rien, n'en change l'appareil
Qu'on *accueille* ta dernière heure
Ainsi que ton premier *sommeil*.

Or le lecteur peut, en comparant ce texte avec celui de notre manuscrit remarquer aisément une double variante qui témoigne bien de l'existence d'autres manuscrits : ce sont les mots *regarde* et *soleil* qui, dans la version de M. de Brettes sont remplacés par ceux-ci : *accueille* et *sommeil*.

Ajoutons que, même pour l'ensemble de la conception, pour la pensée-mère, Reboul s'est plu à la varier sous une autre forme dans la pièce intitulée « *La marraine magnifique*. » Ici l'image poétique est moins rassurante, moins douce, moins radieuse ; nous n'avons plus l'Ange « au radieux visage ; » c'est une simple femme « au front voilé, la robe jusqu'aux pieds tombante, » mais ici comme là c'est « l'élégie à une mère, » c'est la même consolation que le poète offre à la douleur maternelle ; c'est, au fond, le même langage que parlent l'ange et la marraine ; le dénoûment est le même.

Nous ne saurions résister au plaisir de reproduire cette seconde élégie ; elle est peu connue et nos lecteurs seront heureux de la trouver à cette place :

LA MARRAINE MAGNIFIQUE

« Hélas ! ma pauvre Madeleine,
J'ai couru tous les environs,
Je n'ai pas trouvé de marraine
Et ne sais comment nous ferons.

Au nouveau-né que Dieu nous donne
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône.
La pauvreté fait donc bien peur !

» Et cependant, tout à l'église
Pour le baptême est préparé.
Faut-il que l'heure en soit remise ?
Que dira notre bon curé ? »

Mais tandis que l'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'aux pieds tombante,
S'offre à ce couple désolé.

— « Dites-nous, bonne demoiselle,
Qui peut vous amener ici ? »
— « Pour votre enfant, répondit-elle,
Soyez désormais sans souci.

« Je viens pour être sa marraine
Et je vous jure, sur ma foi,
Que, par ma grâce souveraine,
Il sera plus heureux qu'un roi.

« Au lieu d'une pauvre chaumière
Il habitera des palais
Dont les splendeurs et la lumière
Ne sont que de pâles reflets.

« Et dans cette magnificence
Loin de vous rester étranger
Il brûlera d'impatience
De vous la faire partager.

— « Quoi ! l'enfant [illegible]
Doit avoir un pareil destin ?
Hélas ! nous ne pouvions lui promettre
Que l'indigence et que la faim.

« Quelle puissance est donc la vôtre ?
Êtes-vous ange ou bien démon ? »
— Je ne suis ni l'une ni l'autre
Mais plus tard vous saurez mon nom.

— « Eh bien ! s'il faut que l'on [illegible]
Si pour nous tirer d'embarras,
Le ciel près de nous vous envoie,
Prenez notre fils dans vos bras. »

Sur les marches du baptistère,
L'enfant est aussitôt porté ;
Mais de l'onde qui régénère
Dès que son front est humecté,

Au jour qu'il connaissait à peine,
Il clot la paupière et s'endort.
Elle avait dit vrai, la marraine,
Car la marraine était la Mort.

1856

Il est des critiques qui préfèrent la *Marraine magnifique* à l'*Ange et l'Enfant*; parmi eux, nous nommerons M. de Pontmartin, le juge autorisé et compétent de tant d'œuvres littéraires, l'ami et le compatriote de Reboul. Il y a, en effet, dans la conception et la composition de cette pièce telles qualités qui pourraient lui assurer la priorité sur sa rivale. Mais elle a contre elle le tort d'être venue la seconde; pendant les vingt-huit ans qu'elle a mis à voir le jour, l'aînée avait grandi et avait conquis tous les suffrages : la place était prise et ne pouvait être cédée; l'opinion avait rendu sa sentence qui est parfois sans appel. D'ailleurs, n'oublions pas que la *Marraine magnifique*, quels que soient ses mérites propres, est non pas une création nouvelle, mais une seconde forme d'une inspiration première qui avait produit déjà « *l'Ange et l'Enfant.* »

Il ne faut donc pas toucher à la gloire de cette première élégie : elle est digne de toute sa réputation et la postérité qui a déjà commencé pour elle la lui a consacrée.

Elle parut, pour la première fois, dans un journal de Nimes, presque à l'insu de Reboul et grâce à l'indiscrétion du vicomte de Brettes, la presse de Paris envia cette poésie, et la *Quotidienne*, — feuille royaliste, à laquelle devait succéder l'*Union*, — obtint la permission de la publier à son tour. C'était en l'année 1828.

« L'élégie à une mère, a fut saluée par d'unanimes applaudissements; divers journaux la reproduisirent, et l'engouement s'accrut de jour en jour; la peinture, la

musique, la sculpture s'inspirèrent d'un sentiment si religieux et si pur, que l'on croit voir, à travers la transparence de la pensée et des vers, la rayonnante figure de l'ange planant avec amour sur le berceau de l'enfant. M. de Lamartine, étonné, applaudit par une *Harmonie*, et chanta *Le Génie dans l'Obscurité*. »

Dans sa notice biographique sur Reboul, Mgr de Cabrières raconte qu'il a trouvé dans les papiers du poète boulanger une lettre charmante de M. l'abbé Bayle, aumônier au Lycée de Marseille, consacrée tout entière à annoncer l'envoi d'une gravure allemande, le *Mutterschmerz* (douleur d'une mère), d'un artiste de Leipzig. Cette exquise composition, traduction fidèle du chef-d'œuvre de Reboul, devint si chère à notre ami, qu'il lui réserva, dans sa modeste chambre, la place d'honneur. Quelques mois avant sa mort, il en fit l'objet d'une sorte de testament particulier, et voulut la donner lui-même à M. A. Demians, en souvenir de leur vieille et constante affection. »

Faut-il enfin rappeler ici que notre habile sculpteur Bosc n'a pas cru devoir mieux *symboliser* son héros, — celui que son ciseau devait reproduire sur le marbre, avec les traits de sa physionomie attachante et l'éclat de son vif regard, — qu'en prenant pour motif de son principal bas-relief la poésie de l'*Ange et l'Enfant*.

Bosc a eu raison. Cette admirable petite élégie fut la manifestation du génie de notre poète, la révélation de tout son esprit et de tout son cœur. Reboul est là tout entier.

On a cherché à expliquer le succès extraordinaire qu'obtinrent ces quelques strophes, à l'heure même où nos grands poètes de la Restauration étaient à l'apogée de leur gloire : il fallait trouver un motif plausible à cet enthousiasme de tout un peuple pour ce poète jusqu'alors inconnu, que la province semblait imposer à la capitale,

et qui n'avait d'autre palais ou d'autre hôtel que la boutique d'un humble boulanger.

La meilleure raison qu'on en ait donnée, c'est que ce langage du poète avait plu aux cœurs des mères, et qu'il avait fait vibrer en elles la corde la plus sensible de leur affection.

« Cette ode, dit M. l'abbé Baunard, se trouva être un chef-d'œuvre de pureté, d'onction et de grâce céleste..... Toutes les mères la lurent, tous les enfants l'apprirent.... Aujourd'hui, c'est un type devenu populaire, et quel est le berceau vide sur lequel une âme en deuil n'ait vu se pencher cet « ange au radieux visage » qui appelle un enfant en lui montrant le ciel ?

Cette explication est vraie, et certes ce n'est pas un mince éloge pour cette poésie, de dire que, écrite pour consoler une mère, elle a le mérite de comprendre la douleur maternelle et de trouver le mot efficace pour l'adoucir ; elle parle le langage qui convient à une mère cruellement éprouvée, et toutes les mères en proie à la même épreuve ont aimé à entendre cette voix qui va si bien à leur cœur brisé.

Mais cette explication est incomplète. Reste à dire comment l'élégie de Reboul reproduit si bien ce sentiment si naturel aux cœurs des mères. Rien n'est plus facile à comprendre : l'ode de Reboul dut son succès au parfum de piété et de foi chrétienne qui embaume chacune de ses strophes. M. de Pontmartin a dit : « Reboul pleura, et il fut poète ; cette première larme poétique s'appela l'*Ange* et l'*Enfant*. » Il faut ajouter que Reboul pleura comme ceux qui ont l'espérance, et que si son pied touchait la terre où « l'âme souffre de ses plaisirs, » son regard, à travers ses pleurs, apercevait « ces demeures éternelles » où l'ange et l'enfant devaient être « heureux ensemble. » Cette larme poétique était surtout une larme de chrétien.

On saisit là, dès le début, ainsi que nous nous sommes

plu à le constater ailleurs, la grande *manière* de Reboul : il n'aura pas d'autre façon de dire et de chanter. *L'Ange et l'Enfant* est la manifestation complète du poète et de l'homme ; il serait vrai de dire que toute l'œuvre de Reboul éclot dans cette ravissante élégie pour s'épanouir jusqu'à la fin dans une unité et une harmonie parfaites.

Reboul obéira aux inspirations les plus variées ; il chantera tout ce qui sera digne de ses méditations, mais quel que soit le sujet de ses vers, il ne perdra jamais de vue les hauts sommets ; il refera vingt fois le tableau navrant des maux de ce monde : chaque fois, sa lyre sera fidèle à sa mission :

Souviens-toi du ciel, ô ma lyre,
Car c'est du ciel que tu descends !

Mais nous ne taririons pas à parler de Reboul, qui est notre gloire, et que nous aimons. Il faut savoir nous borner. Aussi bien que pourrions-nous dire que nos compatriotes ne pensent eux-mêmes et qu'ils ne pourraient exprimer mieux que nous ? Qu'il nous suffise d'avoir été heureux de trouver une nouvelle occasion de parler encore de notre cher poète, et remercions vivement M. Doze, qui a bien voulu nous communiquer l'autographe de *l'Ange et l'Enfant,* de nous avoir fourni cette excellente occasion.

F. CHAPOT.

Conversion et dernières années

DU

CONNÉTABLE HENRI DE MONTMORENCY

1595-1614

Henri de Montmorency avait été peu délicat, on doit le reconnaître, au sujet de ses devoirs envers son Dieu et envers son roi. Longuement infidèle à Henri III, il n'avait pas cessé de s'appuyer sur le roi de Navarre, pour se conserver à lui-même ce qu'on appelait son royaume de Languedoc. Il avait largement fait les affaires des huguenots, sans cependant renoncer à sa propre foi, bien qu'il n'en accomplît guère les œuvres. Semblable à la plupart des gentilshommes de son temps, il présentait dans sa conduite un mélange singulier de bien et de mal : le bien avait valu aux Capucins sa protection et ses subsides pour la fondation des couvents de Béziers et d'Agde. Bien plus, il témoignait à nos religieux une bienveillance telle, qu'ils avaient à tout instant libre accès dans sa cour. Nous allons voir, dans le récit suivant de notre chroniqueur, que ceci ne fut point inutile à la paix de ses dernières années.

« Comme les troubles avaient introduit une grande licence, les seigneurs usaient de leur autorité et de la force que leur donnaient leurs armées pour tyranniser et pressurer les peuples. Monseigneur le connétable de Montmorency était un de ceux qui en ce point avaient montré moins de modération. Ce n'est pas ici le lieu de faire le détail des violences qu'il exerçait ; il suffit de dire celle qui poussa le P. Martial de Limoges, capucin, à entreprendre une action bien contraire à toutes les règles de la prudence

humaine, mais que Dieu lui inspira pour faire rentrer ce seigneur en lui-même, et pour lui élargir en cela la récompense de sa charité et de son affection pour notre ordre.

« Montmorency était à Béziers pendant le carême de l'an 1595. Le premier président du Parlement de cette ville, successeur de M. d'Ausserre, était M. (1). Quelques soupçons de l'attachement de ce magistrat à la Ligue furent portés aux oreilles du connétable. Celui-ci, sans chercher davantage à s'en éclaircir, envoya des gens pour l'étrangler dans son lit, pendant une belle nuit. Le lendemain, il fit suspendre le cadavre à un gibet, sur une des places de la ville.

« Les Capucins, dont le connétable était protecteur daas les terres de son gouvernement, souffraient avec une peine extrême que les troupes huguenottes, dont il était le général, commissent mille impiétés et sacrilèges à l'égard des églises, dont ils tuaient les prêtres, détruisaient les autels, pillaient les vases sacrés, brûlaient les édifices et les meubles. Et personne n'osait lui faire des remontrances là-dessus, parce qu'il faisait massacrer sur le champ ceux qui trouvaient à redire sur sa conduite.

« Après la violence exercée, sur un simple soupçon, contre la personne du Premier Président, le P. Martial de Limoges, qui prêchait alors à la cathédrale de Béziers, ne put plus se contenir, d'autant que tout le monde était persuadé de l'innocence du magistrat. Il fit résolution d'aller lui reprocher une bonne fois sa mauvaise conduite, et de s'exposer à toutes les conséquences d'une aussi dangereuse entreprise. Il ne communiqua son dessein à personne, prévoyant bien qu'il ne rencontrerait que de

(1) Il ne nous a pas été possible de découvrir le nom de ce magistrat.

l'opposition ; mais, ayant demandé au P. Gardien la permission de sortir du couvent, comme si c'eût été pour aller prêcher, il s'en alla tout droit au palais du connétable.

« Comme les Capucins y avaient leurs libres entrées, il monta sans aucun empêchement, et trouva le Connétable dans sa grande salle, avec l'évêque et nombre de gentilshommes de son parti, venus là pour lui faire leur cour. Cette assemblée, au lieu d'effrayer le P. Martial, lui donna du courage. Sans s'amuser à lui faire aucune honnêteté pour le prier de prendre en bonne part ce qu'il allait lui dire, il ouvrit son discours par ces mots, d'une voix haute et d'un ton ferme : *Quousque tandem abutere patientia nostra, Catilina ?* Et, lui expliquant en français cette apostrophe de l'orateur romain, il lui reprocha sans aucun ménagement sa tyrannie, ses cruautés, ses violences, les sacrilèges que son armée commettait sous son autorité, et enfin l'inhumanité qu'il venait d'exercer contre un innocent, du mérite et du rang de Premier Président, étranglé et pendu si outrageusement,

« Toute l'assemblée frémit de crainte pour le Capucin, ne doutant pas qu'il n'allât être massacré sur le champ par les gardes, toujours prêts à exécuter les ordres de leur maître. Mais, contre son ordinaire, le Connétable parut tout changé, et comme ayant été frappé de la foudre. Il se découvrit par respect, et, d'un ton de voix doux et tranquille, il dit : « Mon bon Père, je crois que vous « avez perdu le sens. » — « Plût à Dieu, reprit le P. Martial, « que je fusse fou, et que vous ne fussiez pas tyran, la « perte du royaume, la ruine de la province, le fauteur des « hérétiques, un catholique masqué, un loup ravissant « couvert de la peau de brebis ! Mais Dieu, qui est un juste « juge, vous voit, et dans peu de temps il saura bien punir « tous vos crimes. »

« On n'aurait pu ni pousser plus loin le zèle, ni user de

termes plus propres à enflammer la colère du Connétable; mais Dieu, qui avait sans doute mis toutes ces paroles dans la bouche de ce fervent Capucin, agissait intérieurement dans le cœur de ce seigneur, qui, en cet instant, changé de lion en agneau, dit à ses gens : « Laissez « aller ce bon Père. Je crois que la volonté de Dieu a été « qu'il me parle de la sorte, car, parmi tous les outrages « qu'il m'a faits et toutes les injures qu'il m'a dites, je « n'ai pas senti mon cœur ému comme il a accoutumé de « l'être en des occasions semblables. Au contraire, je « me sens attendri et vaincu. »

« Il parut depuis ce temps-là un grand changement dans la conduite du Connétable. Il forma le dessein de se ménager pour le reste de ses jours une retraite dans notre couvent de Notre-Dame du Grau, construit par lui, et de remettre aux mains des Capucins la direction de sa conscience. Bientôt après, la paix étant faite, il fut appelé à la cour, et, bien qu'il conservât toujours son pieux dessein en l'esprit, il ne put pas obtenir son congé du Roi, à qui son expérience des affaires de l'État rendait précieux ses services. Ce prince étant mort, la Reine régente le retint encore jusqu'en l'an 1612, où son grand âge, qui était de quatre-vingts ans, lui fournit le moyen d'obtenir un peu de repos.

« Il arriva dans le Languedoc au mois de juillet. Il faisait son séjour ordinaire près de Pésenas, dans une maison de campagne appelée la Grange-des-Prés. Mais, comme il avait une grande dévotion à la chapelle de Notre-Dame du Grau, il y alla passer tout le jour de Notre-Dame de septembre dans notre couvent, pour y faire ses dévotions et vivre dans la retraite.

« Le R. P. Archange de Lyon, provincial, s'y trouvait dans ce temps. Le Connétable lui communiqua son dessein de s'y retirer pour le reste de ses jours, et, versant une abondance de larmes sur les désordres de sa vie

passée, il le pria de prendre soin de sa conscience et de lui faire connaître ce qu'il avait à faire pour se sauver.

« Il dressa en ce même temps le modèle du petit édifice qu'il voulut faire bâtir pour s'y loger pendant sa retraite, et, quoique nos Pères n'approuvassent pas qu'il se retirât entièrement des affaires et du service de l'État, au moins pendant la minorité du Roi, ce petit bâtiment fut fait derrière le chœur, et il a porté le nom de *La Connétablerie* jusques à ce qu'il a été abattu, il y a quelques années (1), pour agrandir la sacristie.

« Nos Pères, en ces temps-là, n'entendaient pas les confessions des séculiers ; car je trouve que ce seigneur obtint cette année-là du cardinal protecteur de l'Ordre la permission de se confesser aux Capucins, et d'être enterré à Notre-Dame du Grau. Et quand nous avons dit qu'il y avait fait ses dévotions, le jour de Notre-Dame de septembre, il faut entendre qu'il y avait mené son aumônier pour se confesser (2).

« Il ne laissa pas pour cela de découvrir au P. Archange l'état de sa conscience. Et, comme il y avait certaines choses qui demandaient, pour une plus grande sûreté, qu'on eût l'autorité du Pape, il fut convenu que, comme nos Pères allaient au Chapitre général (3), le Connétable écrirait au Pape pour le prier de lui accorder les grâces

(1) L'auteur écrivait ceci un peu avant l'an 1695.

(2) L'abstention de tout autre ministère que celui de la parole avait été un des points fondamentaux de la réforme franciscaine des Capucins. En établissant celle-ci on s'étonne qu'ils n'aient pas aperçu que c'était là une pure contradiction, puisque le ministère de la parole a pour conséquence nécessaire celui du saint tribunal, surtout au sein des populations pauvres. Cette nécessité s'imposa d'une façon absolue en France, d'abord à cause des travaux apostoliques des Capucins parmi les huguenots, qui avaient massacré ou banni le clergé de tous les lieux dont ils s'étaient rendus maîtres, puis par les requêtes des seigneurs, des magistrats et des peuples, qui s'adressèrent à toutes les puissances spirituelles et temporelles pour obtenir que les Capucins fussent contraints à entendre les confessions.

(3) Ce chapitre fut célébré à Rome, le 24 mai 1618.

que le P. Archange avait ordre de demander de sa part à Sa Sainteté.

« La principale raison de ce recours était que, durant les troubles, il avait usurpé beaucoup de biens d'église par des contributions auxquelles il contraignait les bénéficiers, surtout ceux du diocèse d'Agde, dans lequel il faisait sa résidence ordinaire. Il demandait que ces biens, qu'il n'était pas en pouvoir de rendre, parce que c'était de l'argent comptant dont il ne pouvait pas savoir la quantité, lui fussent donnés, sous la charge de telle restitution qu'il plairait à Sa Sainteté.

« Arrivé à Rome, le P. Archange fut reçu à l'audience du Pape, lui présenta la lettre du Connétable, exposa à Sa Sainteté le désir qu'avait ce prince de faire pénitence de sa vie passée et de vivre bien à l'avenir, pour mourir saintement. Le Pape accorda tout ce qui lui fut demandé, et fit expédier au Connétable le bref suivant :

« PAULUS PP. V.

« Dilecto filio, nobili viro, duci Momorancio, contestabili regni Franciæ. Dilecte fili, nobilis vir, salutem et « apostolicam benedictionem. Reddidit nobis litteras « quas a nobilitate tua acceperat nobis perferendas dilec- « tus filius Archangelus, frater ordinis Capuccinorum pro- « vinciæ Occitanæ, et diligenter nobis exposuit tuum « desiderium. Pro peculiari amore quo te in visceribus « Christi prosequimur, benigne illum audivimus, et in « his quæ cum Domino potuimus, tibi gratificati sumus « eo modo quem ex ipso intelliges. Quod reliquum est, « divinæ gratiæ incrementum tibi a Domino optamus, et « nobilitati tuæ nostram apostolicam benedictionem pera- « manter impertimur. Datum Romæ, apud Sanctum Pe- « trum, sub annulo piscatoris, pridie nonas junii 1613, « pontificatus Nostri anno nono. »

« Le Pape lui envoya encore un autre bref, portant quelque privilège pour notre église d'Agde et quelques indulgences à cette même église pour les quatre principales fêtes de Notre-Dame.

« Après le retour du P. Archange, Monsieur le Connétable reçut l'absolution, fit toutes les restitutions et accomplit toutes les choses que le Pape lui avait imposées. Depuis, il se confessa toujours aux Capucins, selon la permission qu'il en avait du cardinal protecteur. Il commença le jour de Notre-Dame de septembre, où il se rendit de bon matin de Pésenas à Notre-Dame du Grau, quoique sa vieillesse et l'état de sa santé ne permissent guère qu'il se levât si matin ; et ce fut en l'an 1613, après s'être confessé avec une extrême consolation et en versant grande abondance de larmes.

« Il dit à son confesseur que depuis plusieurs années il avait eu le désir de se confesser aux Capucins ; mais que le démon l'en avait détourné en lui faisant appréhender qu'ils ne fussent trop sévères. Il ajouta même ce détail, qu'il faut attribuer peut-être à un songe causé par sa vieillesse, peut-être à une cause surnaturelle : toute la nuit précédente, disait-il, il lui avait semblé voir la sainte Vierge qui le pressait de se rendre à son église, et que n'ayant pu dormir de toute la nuit, ç'avait été cause qu'il était venu si matin. Il passa tout ce jour là au couvent, et mangea avec les religieux, comme l'année précédente à pareil jour, et parla du dessein où il était de passer le reste de ses jours en ce saint lieu.

« Le R. P. Provincial, avant de le quitter, lui donna pour confesseur ordinaire le P. Étienne d'Agen, gardien de Pésenas (1). Ce Père cultiva si bien le grand fonds de

(1) L'Avent de l'an 1608 et le Carême de 1609 avaient été prêchés à Pésenas par le P. Séraphin d'Agen, avec un fruit très notable. La ville, à cette occasion, désira posséder un couvent de Capucins. Madame de Ventadour, qui était dans la même disposition, la fit partager à son

dévotion que ce seigneur avait conçu, que jusques à sa mort il ne manqua jamais de se confesser tous les dimanches. De plus, ce pieux directeur le disposa à faire une confession générale de toute sa vie ; pendant quinze jours, le Connétable y employa chaque jour deux heures. Après qu'il l'eut faite, toutes ses actions et tous ses discours ne tendirent plus qu'à Dieu. Un changement si surprenant causait une extrême admiration à tous ceux qui l'avaient vu dans ses désordres. Tout son domestique fut réglé; les mauvaises actions, les jurements et les paroles déshonnêtes en furent bannis; la prière se faisait publiquement tous les soirs dans son oratoire, et l'on y ajoutait les litanies de la sainte Vierge. Sa piété et sa libéralité envers les pauvres croissaient chaque jour. En même temps, quoiqu'il fût dans la dernière vieillesse, il traitait les affaires publiques avec la même présence d'esprit et la même solidité de jugement qu'en ses années de vigueur, et de plus il y apportait une grande probité et un attachement inviolable à la justice.

« Par ses vertus chrétiennes, il effaça les traces de sa

mari ; elle n'eut pas d'effort à faire pour conquérir à ce projet les sympathies du vieux Connétable son père. L'édifice fut habitable en 1611, et la prise de possession eut lieu le 27 octobre. Le P. Vincent d'Ussel en avait été nommé supérieur au Chapitre du 9 septembre ; le Chapitre du 10 août 1612 le remplaça par le P. Grégoire d'Avignon, auquel le Chapitre du 13 septembre 1613, donna pour successeur le P. Étienne d'Agen.

La cérémonie d'installation, le 27 octobre 1611, avait été remarquable par sa solennité. Les religieux et le supérieur destinés à cette maison, étaient au nombre de quinze sous la conduite du P. Archange de Lyon. Ils stationnèrent d'abord à l'église Saint-Jean de Pésenas, puis se rendirent à l'église collégiale, où le Chapitre, en chappes. les attendait pour les accompagner jusqu'en leur monastère, dont l'église avait été magnifiquement ornée. Une belle procession se déploya, précédant le Saint-Sacrement. On y portait les petits enfants de Madame de Ventadour, et le dais était tenu par M. d'Olarguez. Après l'entrée de la procession, les vêpres furent chantées et depuis lors pendant près de deux siècles les offices divins ne furent plus interrompus dans ce saint lieu. Le lendemain le Saint-Sacrement y fut exposé, et le P. Archange donna trois admirables sermons sur ces paroles du IIe livre des Rois : *Ergone putandum est quod Deus habitet in terra ?* Les Pénitents noirs vinrent faire leur visite le matin, et les Pénitents blancs le soir.

vie passée et se disposa à une douce et sainte mort. Elle arriva le 2e jour d'avril de cette année 1614, sur les trois heures du matin. Il rendit l'âme entre les bras des PP. Archange de Lyon et Étienne d'Agen. Son corps fut porté de la Grange-des-Prés à Notre-Dame du Grau, comme il l'avait ordonné dans son testament, et nos religieux lui firent les obsèques les plus honorables que notre état puisse permettre. Ce ne fut point la pompe qui convenait à sa qualité ; mais il avait à ce sujet, par un codicille, défendu qu'on lui rendît d'autres honneurs que celui de revêtir son corps d'un habit de capucin, et de l'enterrer comme nos religieux, qu'il appelait ses « frères. »

« Son corps gît au milieu de l'église, dans un cercueil de plomb, et nous avons lieu de croire que son âme repose au ciel. »

P. APOLLINAIRE.

XIII. — Jenny Lind.

Plus une parole ressemble à une pensée, une pensée à une âme, une âme à Dieu, plus tout cela est beau.

(JOUBERT).

En même temps que Laroque, Jenny Lind quittait la France pour se rendre en Angleterre. Rien n'est merveilleux comme la destinée de cette villageoise de Suède, dont la gloire artistique s'est élevée, dans tous les pays de l'Europe et aux États-Unis, à la hauteur des plus rares renommées. Ce n'est pas la première fois qu'elle se rencontre avec notre héros dans la similitude d'une vocation tout exceptionnelle et la parité de la vogue et du succès.

Née dans les fiords de la Baltique, étrangère à toutes les transformations politiques de son pays et même aux progrès civilisateurs que le prince Bernadotte avait fait réaliser aux états scandinaves, elle n'était, à l'époque où Roland et ses Montagnards abordèrent en Suède, qu'une petite pastourelle bien modeste et bien jolie avec son chapeau de fleurs sur ses cheveux blonds. L'hiver, sous le chaume couvert de neige, elle égayait ses loisirs forcés en redisant, avec ses compagnes, les chansons naïves

des rochers et des lagunes. C'était l'époque, avons-nous dit, où s'opérait partout une renaissance musicale. Le hasard (1) voulut que la pauvre Jenny fût entendue par un connaisseur, qui en parla au prince royal. Bernadotte désira entendre l'enfant des fiords. Il l'appela à Stockolm, et lui fit commencer son éducation musicale.

Mais, comme Laroque, Jenny semblait réfractaire à toute formation classique. Elle se sentait née pour l'indépendance. Elle se savait de taille à se tracer une voie personnelle, et qui serait glorieuse. Elle dédaigna les leçons du Conservatoire, mais profita des bontés de Bernadotte devenu, en 1818, le roi Charles XIV Jean. Elle rêva de venir demander à la société parisienne la consécration de son talent.

Malgré l'exotisme de sa manière, et une inexpérience, d'ailleurs vite disparue, elle fit sensation à Paris.

Elles sont rares, les voix pures qui savent, comme Jenny, unir le son juste, vibrant, à l'expression vraie, née d'une âme profondément humaine. Deux ou trois mesures lentes d'une de ses mélodies valaient tout un poème de rêveries et de regrets. La plus touchante simplicité s'alliait en elle à la plus sublime élévation. Le moindre détail de son chant était inestimable. Elle savait abaisser la tonalité d'une note sensible ; et rien ne donne à une mélodie un caractère plus humain en même temps que plus agréablement archaïque. L'impression qui en résultait était celle du calme et de la naïveté. C'était le triomphe de cette voix savoureuse de *mezzo-soprano* féminin.

Ainsi devaient chanter les choristes antiques, quand elles suivaient ce mode dorien, si religieux et si populaire. La musique n'avait pas alors cette exubérance de moyens matériels dont elle dispose aujourd'hui. A peine s'astrei-

(1) Ces coups du hasard, en notre siècle, n'ont pas été rares. Nous citerons, comme rappelant le mieux Jenny Lind, l'enfance obscure et la vocation providentielle de Rachel et de Mrs Bellamy.

gnait-on, en guise de mesure, à une certaine allure rythmique, aux prescriptions larges, infiniment variées. La mélopée liturgique, et ce qu'on appelle le plain-chant a perpétué parmi nous cette branche de l'inspiration antique.

La voilà, la musique suggestive, celle qui dit peu et fait penser beaucoup. Pour banal que soit devenu ce mot, nous l'employons ici, parce qu'il exprime une vérité absolue, éternelle.

A mesure que se déroule la mélodie mystérieuse, non seulement toute malice s'efface des cœurs durs et toute haine s'attendrit, mais, dans les âmes aimantes elles-mêmes, l'amour se purifie et s'élève. Il devient charité et adoration.

Pas n'est besoin, pour cela, des inventions harmoniques. La Grèce ne les a jamais connues. On ne les connaissait que trop, sous la Restauration, quand Jenny Lind vint à Paris. Par une réaction naturelle, qui répondait à un besoin général, on voulait rendre sa première place à la mélodie simple et naïve. L'orchestre pouvait avoir son rôle dans le drame musical : on voulait que ce fût toujours un rôle secondaire. La vogue faisait retour à la voix humaine. Quand cette voix était copieuse, expressive, comme celle de Jenny, on pensait, avec raison, qu'elle avait le droit de se faire entendre seule. Mais n'y avait-il pas toute une orchestration ravissante dans ces trilles vibrants, dont la Suédoise accompagnait sa mélodie ? Au lieu de cette mièvrerie mystique dans laquelle tombent souvent les chanteurs populaires, Jenny demeurait forte comme la saine nature, elle mettait autour de chacune de ses notes un air de vie et comme un frisson de lumière.

La Suède fut justement fière des applaudissements recueillis par Jenny dans la capitale de la France. Elle en fut fière jusqu'à la jalousie. Jamais, le roi Charles XIV

Jean ne voulut lui permettre une nouvelle tournée lyrique. Il n'en fut pas de même de son fils et successeur Oscar Ier. Ami des arts au moins autant que son père, il était plus que lui libéral et populaire. Il s'intéressa à la gloire de Jenny, lui donna pour maître le célèbre Manuel Garcia, et lui ménagea les moyens de se faire entendre dans les principales cours de l'Europe.

C'était une entreprise semblable à celle des Montagnards français. Jenny avait entendu la troupe de Roland à Stockolm, en 1850. Elle devait la rencontrer à plusieurs reprises dans le cours de ses voyages. Seule, faible et craintive, elle s'était instinctivement rapprochée de ces hommes qui pouvaient la défendre, et dont les concerts vocaux la faisaient valoir. Sans leur appui moral, elle eût souffert et fût peut-être retournée dans ses fiords.

Lorsque Laroque eut rejoint la troupe, il y eut, entre la bergère suédoise et le colosse sommiérois, une attirance sympathique et touchante. Laroque se constitua le conseiller et le protecteur fidèle de Jenny. Souvent, il obtint son concours, ou lui prêta le sien pour organiser des concerts. Il inscrivit son nom sur toutes les affiches de sa société, et se réclama toujours, auprès du public, de la lettre que Jenny leur avait adressée de Munich, le 7 novembre 1844 : « C'est avec le plus grand intérêt que j'ai entendu vos chants nationaux, Messieurs, et assurément on saura partout apprécier la manière admirable avec laquelle vous les exécutez, comme aussi sans doute vos belles et mélodieuses voix inspireront toujours une véritable sympathie.

Signé : JENNY LIND. »

Ni en France ni en Angleterre, durant les huit années qu'ils y passèrent ensemble, leur amitié ne se départit un seul instant. S'il n'eût tenu qu'à Laroque, il l'eût certainement accompagnée en Amérique, où l'attente publique était telle, qu'il y avait 50.000 demandes de places pour

son premier concert annoncé à New-Yorck, alors que la salle du théâtre ne pouvait en contenir que 3.500.

Faut-il qu'une vogue aussi justifiée nous étonne ? Combien de cantatrices de la force de Jenny Lind compte-t-on dans notre siècle ? Combien de chanteurs pareils à Laroque ? Une Malibran, une Patti, une Alboni, un Duprez se sont vus comme eux à l'apogée de la renommée. Mais, pour qui regarde rétrospectivement ce siècle qui s'en va, ces réputations semblent aujourd'hui s'effacer et descendre sur l'horizon : la nuit s'étend sur la plaine et dans les bas-fonds il fait noir. Mais quelques sommets émergent encore de l'ombre et brillent dans le bleu ; Jenny Lind, Scipion Laroque sont de ceux-là.

Ce siècle ne reverra plus d'événement pareil au début de Jenny à Londres, le 4 mai 1847. Simple mode aujourd'hui, l'enthousiasme artistique était une religion alors, voire une maladie. Cette Suédoise, d'ailleurs, était profondément Anglaise par le tempérament. Gracieuse sans beauté, d'une sérénité charmante mais sans éclat, âme divinement pure, sans un frisson, telle était Jenny. On conçoit les enthousiasmes qu'elle suscita en Angleterre. On comprend qu'après le tiède accueil qu'elle reçut à Paris, elle ait pris la France en aversion. Paris accepte, excuse, admire même les fougueuses passions qui traversent la vie d'une grande artiste. Les Anglais ont aimé la fidélité de Jenny à un amour unique, légitime, placidement bourgeois. La seule annonce de son arrivée donna la fièvre à la ville de Londres. On imprimait le portrait de la cantatrice sur les mouchoirs, sur les éventails, sur les porte-cartes. Les pommes de terre à taches bleues prirent le nom de « pommes de terre Jenny Lind, » le « rossignol suédois » ayant les yeux couleurs myosotis. Dans certaines villes de province, on construisait à la hâte d'immenses halls en bois, faute de salles assez

vastes pour contenir le public, le jour où viendrait chanter l'élève de Manuel Garcia. L'*Alice* de *Robert le Diable* fut son rôle de début au théâtre de Sa Majesté (1). Malgré le triomphe absolument incroyable qu'elle eut sur les planches, Jenny les déserta bientôt pour s'en tenir au concert. Le grimage lui répugnait invinciblement. Il en coûtait tous les soirs une colère du directeur de *Her Majesty's* pour décider l'artiste à se passer le bâton de rouge sur les lèvres. D'ailleurs, l'idée de s'entendre adresser des tirades passionnées par le ténor froissait plus qu'on ne saurait le dire son âme pudique. Un jour qu'elle était allée visiter le palais épiscopal de Norwich, elle rencontra l'évêque Stanley, et une longue conversation s'engagea entre la cantatrice et le prélat. C'est le lendemain que Jenny exprima l'irrévocable résolution d'abandonner le théâtre. Des fanatiques d'« Alice » menacèrent d'assassiner l'évêque. Quant à Jenny, elle était désormais tout entière vouée aux concerts vocaux, comme Laroque et ses Bagnerais.

XIV. — Les Huit à Londres.

Tout pour la patrie !
(Devise des Bagnerais).

« Il est impossible de passer l'hiver avec M. Roland, et c'est pourquoi je suis venu à Londres avec les Huit. »

(1) Edmond Yates, le célèbre dramaturge, raconte, dans ses *Souvenirs*, qu'il fit « queue » depuis le matin devant le Théâtre de Sa Majesté, dans l'espoir d'obtenir une place au paradis, tout le reste de la salle étant loué depuis plusieurs mois. On s'écrasait dans la foule. Une honnête bourgeoise, qui allait s'évanouir, supplia Edmond Yates de la prendre sur ses épaules, au moment de l'ouverture des portes. L'écrivain consentit. En passant devant le guichet, il n'eut que le temps de déposer le prix de sa place et de prendre un coupon, tant était violente la poussée. La pauvre femme juchée sur son dos entra avec lui, mais, entraînée par le flot, elle n'avait pu se munir d'un billet. On l'expulsa juste au moment où elle arrivait au dernier étage du théâtre. La malheureuse connut, ce jour-là, le supplice du paradis perdu.

Ainsi écrivait Laroque, aussitôt après son exode en Angleterre. Quelques jours plus tard, il annonçait à sa famille ses succès au *Théâtre de la Princesse*, pendant deux semaines sans interruption, en attendant qu'il pût paraître à *Her Majesty's théâtre*. « Tous les soirs, j'ai été rappelé dans le *Halte-là* et l'*Hymne à Pie IX*. C'étaient des honneurs qu'on ne fait qu'aux plus grands artistes. Tous les journaux m'ont comparé à Duprez. Je ne pouvais ouvrir la bouche sans être applaudi. »

Une visite d'Armand Latour à la famille de Laroque vint confirmer les nouvelles de Londres. On n'a pas encore oublié, à Sommières, la réception enthousiaste qu'on y fit à l'illustre baryton de l'Opéra. MM. Camille Randon et Sully Boisson le reçurent au nom des cercles artistiques de la ville. Un des cousins de Scipion se faisait déjà remarquer par une belle voix de ténor léger. Latour aurait bien voulu le faire entrer dans la troupe de Roland. Mais Laroque s'y opposa, se réservant de l'appeler auprès de lui, à Londres, en temps opportun. Planque, ainsi s'appelait-il, devint plus tard le disciple favori et le meilleur élève de Laroque.

A Londres, un artiste doit tenir un haut rang. Laroque et sa troupe étaient descendus dans les plus grands hôtels. C'était de la prévoyance la plus élémentaire que de chercher à organiser des concerts dont on escomptait d'avance les profits. Le *Théâtre Royal* les engagea pour une série de soirées musicales. Aux morceaux béarnais de leur répertoire ils ajoutèrent la *Marseillaise*, rendue populaire par la Révolution de février. Laroque en disait les couplets, et le chœur en répétait le refrain. Les intermèdes des Montagnards attiraient bien plus que : *Le Remède au mal au cœur*, ou : *Mon ami le greffier*, ou : l'*Actrice à tout faire*, qui étaient au programme. Le Théâtre de Sa Majesté leur fut ouvert aussi de bonne heure. Mais Laroque rêvait d'aller chanter à la cour.

Malheureusement, la réponse de Leurs Majestés ne fut pas favorable, et la reine Victoria déclara qu'elle irait l'entendre à son théâtre.

Au milieu de ces graves préoccupations, Laroque reçut la lettre suivante de son ancien maître, M. Roland : « Tu m'as dit quelquefois, souvent même, que tu m'étais dévoué, ainsi qu'à mon œuvre, et que je pouvais compter sur toi dans l'occasion. Cette occasion se présente. Celui qui a été le plus comblé de mes bienfaits, depuis le premier jusqu'au dernier de mes élèves, Cadet vient de s'enfuir, emmenant avec lui : Damla, Campan, Ricaud, Mellis et Antoine Blanc, tous enfants ingrats à qui j'ai tant pardonné. Profitant de mon absence, ils ont formé ce complot, et ont abandonné les jeunes enfants de Bagnères de la manière la plus indigne. »

En conséquence, le directeur suppliait Laroque de le rejoindre à Amsterdam pour un concert à la cour, suivi d'une séance à La Haye et d'une autre à Rotterdam. Il l'engageait à amener avec lui son cousin Planque. Il l'intéressait au relèvement de son œuvre, que de récents scandales dus aux protestants et aux juifs durant l'exécution de la Messe Montagnarde, avaient compromis aux yeux du clergé hollandais.

Laroque s'obstina dans sa résistance et demeura à Londres où il avait reçu les plus bienveillants encouragements du lord-maire Salomon et du duc de Wellingon. Dès lors, les soirées se succédèrent sans interruption dans les principaux théâtres londoniens.

Ce n'était pas seulement l'exotisme des morceaux béarnais qui attirait la haute société à ses concerts. L'Anglais, sous ses dehors énigmatiques, est très sensible à l'expression littéraire ou musicale des sentiments. Et, dans les morceaux des Montagnards, tous les sentiments, toutes les passions apparaissaient tour à tour : l'amour, la haine, l'audace, la fierté, le patriotisme. Le rire et les larmes s'y rencontraient. La *Pyrénéenne* était

un morceau d'introduction qui saisissait les âmes par le charme des nuances les plus délicatement contrastantes. Le *Halte-là !* appel à l'honneur, au devoir religieux et patriotique, avec ses solos de ténor et de baryton ; la *Toulousaine* ; l'*Enfant des Montagnes*, avec son duo de ténors ; le *Roi du Vallon*, avec son boléro final ; la *Catalane*, qui n'est autre que le chant pastoral du Canigou ; avec accompagnement de castagnettes ; le *Printemps*, quatuor de voix humaines bien supérieur aux accords plaqués de l'orchestre ; la *Marche de sortie*, comparable au calme de la nature après une pluie d'orage : tels étaient les morceaux dont l'annonce remplissait le plus ordinairement les affiches.

Ces mélodies ressemblaient aussi peu à la musique qu'on pourrait appeler *sociale*, que les parcs anglais, ratissés, lissés et symétriques ressemblent aux jardins sauvages que la nature a suspendus aux flancs du Vignemale ou sur les bords du Bastan (1). C'est par ce contraste qu'ils plaisaient. Les Montagnards triomphaient à chanter des airs qu'ils comprenaient. Ils auraient été mal venus à exécuter ces mille fadeurs banales qui remplissent les répertoires modernes. Les hymnes patriotiques comme la *Marseillaise*, le *Départ pour la Syrie*, ou religieux comme le *God save the queen*, en revanche, leur convenaient à merveille.

Il y aurait beaucoup à dire sur les caractères distinctifs de la musique des Montagnards. Nous aimons mieux insister sur sa portée, pour ainsi dire, morale, et sur sa beauté spécifique et absolue. Pourquoi ces morceaux, si vrais d'expression et si naturels d'aspect, étaient-ils ac-

(1) Les morceaux des Montagnards ne sont pas dans le commerce. Il est d'ailleurs de ces délicatesses de nuances qui échappent à la notation la plus soignée. Nulle part mieux que dans le Midi on est apte à en deviner et à rendre le charme infini. C'est ainsi que nous avons contribué à l'exécution du chœur béarnais : L'*Avalanche de Barèges*, par des jeunes enfants, aux voix puissantes et exercées. L'effet obtenu fut très satisfaisant. Il est vrai que ces enfants étaient encore des Montagnards à qui les Cévennes tiennent lieu de Pyrénées.

cessibles aux intelligences les moins cultivées, et sympathiques à la masse des auditeurs ? C'est qu'on y sent comme un unisson harmonique avec tout ce qui vibre autour de nous, dans le monde, avec les mouvements rythmés des astres et les battements réguliers de nos cœurs. La passion, qui trouble les âmes, les arrache à l'accord universel. Il leur faut un long effort pour y rentrer. L'harmonie est la loi qui peut seule les soumettre, et la musique est le langage que seul elles peuvent entendre. La cantate, expression des sentiments et des pensées, devient cantique, et le cantique devient prière, une prière qui monte, monte toujours, jusqu'à la note maîtresse, de plus en plus forte, de plus en plus obstinée, couronnement sublime de cet ensemble magnifique.

XV. — A TRAVERS L'ANGLETERRE.

L'on doit se donner un but qui recule sans cesse.

(Rivarol, Pensée 294).

Tandis que les troubles politiques entravaient, en France, tout essor généreux et noble, l'Angleterre prenait l'initiative de la première exposition universelle. Le *Palais de Cristal* fut improvisé dans la promenade de Hyde-Park, et la date du 1er mai 1851 fixée pour l'ouverture de l'*exhibition*. Les Huit Montagnards eurent leur rôle dans la cérémonie d'inauguration. Ils dédièrent une cantate à la reine Victoria :

Assez longtemps la trompette guerrière
De nos vallons a troublé le repos ;
Assez longtemps la balle meurtrière
Comme la foudre a frappé nos héros.
Que sur la terre aujourd'hui plus féconde
La paix, les arts fleurissent à jamais !
O Ménestrels, chantez la paix du monde,
Victoria, ses vertus, ses bienfaits.

Prévoyant le tort que l'exposition du Palais de Cristal ne manquerait pas de faire à leurs concerts, ils émigrèrent aux îles Normandes. La *Gazette de Guernesey* se déclara incapable d'analyser les beautés de leurs chants. Ils donnèrent de nombreuses séances dans la salle des *Rooms de Rosetti*. Laroque contracta d'honorables et vives amitiés à Guernesey. Il s'y arracha, non sans peine, pour aller à Jersey d'abord, où il se plaint de n'avoir reçu qu'un médiocre accueil, puis à Plymouth. « Je ne saurais vous dire, écrit-il de cette dernière ville à ses amis de Guernesey, combien ma tristesse est grande depuis que je vous ai quittés. Il me semble avoir perdu ce que j'ai de plus cher sur cette terre. Séjour de bonheur, votre île sera éternellement dans ma mémoire, avec vos bontés, vos prévenances, vos petits soins, et l'amitié que vous avez pour moi. »

C'était le don particulier de Scipion Laroque, d'être partout aussitôt aimé que connu. Ses anciens hôtes de Guernesey lui répondirent : « Cher et bon Laroque, nous sommes dans la plus grande tristesse depuis votre départ. Il nous semble toujours vous voir et vous entendre. Les enfants ne cessent de chanter vos refrains Montagnards. » — « Qu'elle a été pénible pour moi cette séparation ! lui écrit à son tour une vieille dame. J'ai éprouvé en cette circonstance ce que ressent une mère quand elle dit un éternel adieu à son fils, car vous êtes un fils pour moi. Quand vous reverrai-je ?... Jamais peut-être. Dieu seul le sait. Cher Laroque, non, jamais nous ne pourrons être heureux loin de vous. Adieu. » Une autre lettre contenait une fleur dont le nom était, disait-on : Ne m'oubliez pas.

De Plymouth, Laroque passa à Devonport, où il fit exécuter, au *Mechanic's Institute* ; le *Kyrie* de Mozart ; le *Gloria* de Mercadante ; l'*Hosanna* de Boïeldieu ; l'*Ave-*

lanche de Barèges, et l'*Hymne à la Croix*, du répertoire béarnais.

C'est dans cette ville qu'il reçut des nouvelles de quelques-uns de ses amis de Paris : Fairman, Forez et Ducasse. Il en reçut aussi à Scheffield. Tous étaient unanimes à constater le marasme social où l'on se trouvait en France, et la langueur des affaires. Plusieurs artistes avaient dû se faire commis-voyageurs en attendant de meilleurs jours.

L'Irlande attirait Laroque. A en juger par les témoignages de la presse locale et en particulier du *Freeman's Journal*, il y fut fort bien accueilli. Il en visita les villes principales, chanta à Dublin devant Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, à *Assembly-Room*, et passa en Écosse, d'où il redescendit à Londres.

A Glasgow, puis à Shields, près de Newcastle, il reçut de nouveaux billets de Guernesey. « On a si peu d'amis véritables, lui disait-on, que le peu qu'on en a en devient plus précieux. »

A Newcastle, les Huit, réduits par les épreuves du voyage au nombre de six seulement, chantèrent la *Messe de Rome* à l'église catholique de Sainte-Marie. A Wigan, ils exécutèrent un concert à l'école Saint-Jean. A Hougton, le curé catholique les félicita publiquement du caractère religieux de leurs chants. A Kendal, le souvenir de Jenny Lind leur valut le plus généreux accueil de la part de lord Harrison. A Surrey, ils se firent entendre au Jardin zoologique. Ils donnèrent un oratorio-concert à Preston, au *Mechanic's Institution* à Hull, où ils furent rappelés à outrance, — They were *encored*. « Ils sont huit, disait le *Hull-Pacquet* : deux ténors, deux contre-ténors, deux barytons et deux basses. Chacun d'eux rappelle un des instruments à vent : celui-ci le flageolet, celui-là la flûte ; l'un la clarinette, l'autre le hautbois ; tel est une trompette, tel autre un basson ; Planque est un ophi-

cléide et Laroque un tonnerre. » A Sunderland, les Montagnards dédièrent aux dames qui les avaient applaudis, le *Papillon du soir*, chœur avec solo de ténor léger. Le *Journal de Sutten* mettait les Huit, en particulier le *Trumpet tongued* ténor Laroque et *l'indispensable* Planque, son cousin, au-dessus des Catalini, des Braham, des Philips, des Lablache, et les préférait même à Jenny Lind, à la Formes et à la Mario.

De retour à Londres, Laroque reprit avec un grand succès ses concerts du *Théatre royal* et de *Majesty's theatre*, de *Music Hall* et de *New Town Hall*.

Au théâtre royal, la *Marseillaise* était demandée tous les soirs, ainsi que le *God save the queen*. Le piano-forte était tenu par le célèbre Henry Jukes.

A *Majesty's theatre*, Laroque retrouvait Jenny Lind. Mais une nuée d'artistes français, anglais et italiens s'était attachée à ses pas et prétendait partager sa gloire. C'étaient Lablache et F. Lablache, Belletti, Gardoni, King, Thalberg et Mlle Cruvelly. Le rossignol suédois, ainsi l'avait-on surnommée, fut heureux de retrouver Scipion. Elle lui fit une large part au programme de ses concerts. Tandis qu'elle chantait une *aria* de Donizetti et quelqu'une de ses mélodies suédoises, les Huit exécutaient leurs chœurs les plus célèbres.

Les habitués de *Music Hall* préféraient entendre les morceaux religieux de la Messe de Rome, ainsi que les meilleurs chœurs d'Adam, de Rossini, de Verdi, de Cherubini et de Mercadante. Quant au public de *New Town Hall*, la *Marseillaise*, dite tous les soirs par Laroque, était sa principale *attraction*.

Laroque aurait bien voulu, en Angleterre comme en France, se faire entendre dans les églises. Mais il eut toujours la plus grande répugnance à chanter dans les temples protestants. Dès qu'il eut découvert la cathédrale catholique de Saint-Georges, et qu'il se fut présenté à

l'évêque, Mgr Wiseman, il fut entièrement à la disposition du clergé pour rehausser les cérémonies religieuses par les chants de sa troupe.

Mgr Manning, qui vient de mourir cardinal, eut des bontés toutes particulières pour Laroque, à qui il faisait présent de morceaux de musique annotés de sa main. « Si vous trouvez, lui écrivait-il, que ce morceau soit digne d'être placé parmi vos souvenirs de l'Angleterre, et qu'un jour vous me fassiez l'honneur de le chanter, étant de retour en France, permettez-moi de vous faire observer une chose : c'est que le mouvement, dans la troisième page, doit être bien plus vite *(sic)* et plus énergique que le reste. Sans cela la chose devient monotone. reproche qu'on peut faire presque toujours à la musique anglaise. »

Le prélat ajoutait, — et ce sera la conclusion de ce chapitre : — « Recevez, Messieurs, l'expression de la reconnaissance de toutes les personnes de cette ville qui aiment véritablement la musique, car pour tous ceux-ci, votre séjour a été une vraie fête musicale. »

XVI. — NOSTALGIE

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit et, immemores non sinit esse sui (1).
(OVIDE).

Du moment que Jenny Lind avait décidé de passer en Amérique, rien ne pouvait plus retenir Scipion à Londres. Les journaux annonçaient qu'il y avait déjà trente mille demandes de places au théâtre de NewYork, et qu'on prévoyait, pour la première audition, une recette de deux cent mille francs.. Laroque n'eut pas le courage

(1) Il monte du sol natal un je ne sais quoi de bien doux, qui empêche que jamais on l'oublie.

de traverser l'Atlantique. La nostalgie du retour s'était peu à peu emparée de lui. Ses lettres à sa famille étaient remplies d'interrogations touchantes. La mère ne languissait-elle point trop de l'absence de son fils ? Le père n'était-il point trop vieilli ? Les céréales se vendaient-elles un bon prix ?

Ni les amis nombreux qu'il s'était faits en Angleterre, ni la popularité qui s'était attachée à son nom ne parvenaient pas à le distraire de ses idées fixes.

Parmi ceux dont l'amitié honora Laroque, nous trouvons des artistes, comme Kind et Thalberg, des magistrats, des négociants, des officiers, des journalistes. La *Philarmonic society*, dirigée par le docteur Belcombe, était pour lui comme une seconde famille. Le comte de Sefton, compositeur et critique musical, lui était absolument dévoué. Le capitaine Juberville, de la marine royale, était son fervent panégyriste. Nous retrouvons, en outre, dans sa correspondance, bien des billets admiratifs, signés de noms aristocratiques. Tel de ces billets est pour s'excuser de ne pouvoir entendre le concert du soir ; tel autre, pour demander à Laroque, en guise de souvenir, un quatrain de sa façon.

La presse britannique s'enthousiasma pour les concerts vocaux et pour la personne de Laroque. Des punchs d'honneur furent offerts aux Huit. Tant que dura, en France, la deuxième république, on ne se cachait pas, à Londres, pour entendre les chants patriotiques qui en avaient salué l'établissement. Mais la proclamation de l'empire avait rassuré les pouvoirs publics. En Angleterre surtout, la France avait recouvré son prestige. Il y allait de l'intérêt britannique de ménager le nouveau gouvernement. La réouverture de la question des Indes orientales, annexe de la question d'Orient, allait réunir les troupes anglo-françaises pour la campagne de Crimée. Le gouvernement de Victoria était opposé à tout ce qui

pouvait réveiller ou laisser subsister quelque chose des vieilles animosités internationales. Laroque, qui avait chanté devant la reine le grand air de Charles VI, créé par Halévy pour Duprez, aurait eu désormais mauvaise grâce à faire entendre ce féroce appel aux armes :

Guerre aux tyrans !
Jamais, jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera.
Non, non, non, jamais,
Non, jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera !
Non !

La police anglaise ne souffrait plus qu'on rappelât ce réveil généreux de la France qui mit fin à la Guerre de Cent ans, et ce défi que l'héroïsme de Jeanne d'Arc avait inspiré aux hommes du XVe siècle :

En France, jamais l'Angleterre
N'aura vaincu pour conquérir.
Ses soldats y couvrent la terre :
La terre doit les y couvrir.

. . . .

Réveille-toi, France opprimée !
On te crut mort et tu dormais.
Un jour voit mourir une armée,
Mais un peuple ne meurt jamais.

Ce *Chant national* avait acquis une grande gloire à Duprez. Or, nous l'avons vu, Laroque pouvait soutenir le parallèle avec le fameux ténor. La haute société artistique de Londres voulait l'entendre dans *Charles VI*. De discrets pourparlers s'établirent alors entre les directeurs des journaux les plus indépendants, et Laroque. Le Sommiérois vint chanter : « Guerre aux tyrans ! » tour à tour dans les salons du *Times*, du *Morning-Post*, du *Morning-Chronicle*, de l'*Evening-Post*, etc.

A cette époque, Londres possédait une célébrité d'un autre genre que Jenny Lind et Scipion Laroque. Barnum y posait les bases de sa renommée universelle. Il y montrait les Astèques à bec d'oiseau, en attendant qu'il eût découvert le général Tom-Pouce. L'incorrigible « montreur » qui devait mourir sur des millions, eut parfois de bien mauvais jours. Il s'en tirait d'ordinaire en se déclarant en faillite. Puis, son attirail de foire saisi et vendu, il allait, portant Tom-Pouce sur son dos, frapper à la porte de Laroque. Celui-ci était toujours heureux de prêter secours à plus pauvre et peut-être à plus célèbre que lui.

Barnum s'avisa bientôt d'exploiter ce que valait le talent et l'existence immaculée de Jenny Lind. Sous prétexte de lui épargner l'ennui des négociations avec les directeurs des théâtres, il sut se rendre indispensable au rossignol suédois. Il remplit l'Angleterre et les États-Unis de réclames. Tous les jours, à côté du programme des concerts, un entrefilet de journal citait, de Jenny Lind, quelque nouveau trait de chasteté, de piété ou de charité. « Vingt dollars, c'était beaucoup pour écouter trois romances de Jenny, » soupirait un Américain en prenant son billet. » — « Pardon, faisait Barnum. Dix dollars seulement pour entendre la cantatrice, et dix pour contempler la sainte. »

Ainsi travaillée, l'opinion publique faisait rage autour de Jenny. En Amérique, une foule énorme s'amassait tous les matins devant son hôtel et réclamait impérieusement son apparition au balcon. Mais de telles ovations coûtaient trop à la timide chanteuse. Elle refusa souvent d'obéir à Barnum. Celui-ci finit par trouver, dans une autre ville, une femme qui ressemblait à Jenny. Il la loua pour recevoir les acclamations et les couronnes à sa place. Or, la fausse Jenny était de celles à qui la modestie coûte et une existence vertueuse est à charge. Barnum

eut l'astreindre, pendant quatre mois, à la correction la plus absolue, dans l'intérêt de la vraisemblance.

Cependant, au printemps 1853, Laroque n'y tint plus; il rapatria sa troupe, lui fit de rapides adieux et prit le chemin de Sommières où il arriva vers la fin du mois d'avril. La joie unanime de ses concitoyens l'y accueillit, et sa famille crut la posséder pour toujours.

XVII. — DÉTRESSE DES MONTAGNARDS

Par votre charité que nulle autre n'égale,
A chanter dans l'exil vous vous êtes soumis.
(BÉRANGER).

Trois jours après son arrivée à Sommières, Laroque recevait les pressants appels de Roland, son maître, et de ses anciens compagnons. Son cousin Planque, lui écrivait de Lyon, où il était allé étudier ce qu'on appelait alors la daguerréotypie : « Bien cher cousin, je t'envoie, sous ce pli, la lettre que je viens de recevoir de nos amis les Béarnais. Je te supplie de bien réfléchir avant de refuser leurs offres. Quant à moi, je leur réponds que je les aurai rejoints avant la fin de ce mois, avec toi ou seul. Veuille m'écrire à lettre vue, et me dire si je puis compter sur toi. »

De son côté, Roland s'adressait à M. Laroque père, pour le supplier de lui envoyer son fils à Nantes, où il se trouvait alors, ou à Bordeaux, au mois d'octobre, à cause des quinze engagements qu'il avait déjà contractés dans cette ville. Dans une série de lettres adressées à Scipion, le directeur racontait les voyages de sa troupe (1), et exposait ses projets d'avenir.

(1) Voici les dates des principales étapes des Montagnards de Roland, durant ces dernières années : Lyon, 25 mai et 27 juin 1846 ; Amiens

1849 avait été, pour les Montagnards restés en France, une année d'épreuves. Sans doute, ils avaient obtenu, à l'Institut d'Orléans, un succès flatteur. Mais ils remarquèrent bientôt que les préoccupations politiques absorbaient l'attention générale, et ils partirent pour la frontière du Nord-Est.

Il se firent entendre à Notre-Dame de Metz. Pour mieux mettre en relief chacune des voix dont il disposait, — dix seulement de ses élèves lui étaient restés fidèles, — Roland avait harmonisé sa Messe Montagnarde en dixain. Chacun des trois ténors y faisait sa partie ; il en était de même des basses et contre-basses, des barytons, des sopranos et des altos. L'*Indépendant de la Moselle* se plaint que cette combinaison ait ôté à la Messe son caractère primitif de gravité et de pieuse solennité, et déclare lui préférer la Messe royale de Dumont. A l'Hôtel de Ville, l'*Hymne à la Bannière*, souleva quelques murmures. « La Sainte *Bannière*, disait l'*Indépendant*, qui s'en fit l'écho, a pu être autrefois *d'une éclatante blancheur*. Or, ceci est maintenant changé. Nous croyons devoir en avertir les chanteurs béarnais, plus versés, à ce qu'il semble, dans les traditions de leur *province*, que dans nos traditions *nationales*. Henri IV est mort. Quant à Henri V, il est, dit-on, à Ems, mais point encore à Paris, que nous sachions. Donc, jusqu'à nouvel ordre, la France est une république démocratique, une et indivisible. Son drapeau est celui de la révolution, le drapeau tricolore. Voilà l'étendard sacré qu'il ne faut point laisser salir. » Le *Courrier de la Moselle* était simplement admiratif, sans restriction ni arrière-pensée. Il constatait que le dixain béarnais faisait fureur à Metz, et s'écriait : « Heureuse la maison du Seigneur qui accueille de pareils hôtes ! Heu-

11 juillet 1847 ; Saint-Amand-Mont-Rond, 14 juillet 1847 ; Sainte-Hermine (Vendée), 2 mai 1848 ; Quintin (Côtes-du-Nord), 4 juin ; Baul (Morbihan), 15 juin ; Caen, 22 juillet ; Ypres, 25 février 1849 ; Bruges, 6 mars ; Gand, 17 mai ; Beaumont, 9 juin.

reux les fidèles à qui il est donné d'entendre célébrer aussi harmonieusement les louanges du Très-Haut ! »

De Thionville, où ils allèrent ensuite, on écrivait au *Vœu National* : « Les Montagnards Béarnais ont donné un concert à Thionville, vendredi soir. Malheureusement, bien peu de personnes s'étaient rendues à leur appel : c'est à peine s'ils ont fait leurs frais. » Le *Républicain*, de Sedan, attribue au défaut de publicité le petit nombre des élus qui avaient assisté au concert donné à la Mairie de cette ville. Le jour de l'Ascension, les dix chantèrent la Messe dans l'église Saint-Barthélemy, à Huy. Enfin, s'étant rendus à Lille, ils exécutèrent un salut solennel à la Madeleine, et leur Messe de Rome à Saint-Maurice. Les affiches portaient que les Montagnards partiraient pour la Belgique, immédiatement après la Messe.

Dans une lettre adressée plus tard à Laroque, Roland caractérisait ainsi son séjour à Bruxelles : « Nous venons de terminer pour la quatrième fois fois notre propagande en Belgique, où nous avons eu un plein succès, plus brillant que jamais. Douze concerts à Bruxelles. Applaudis, bissés, redemandés. Nous y serions encore. Le clergé, surtout, était fou ! Le Roi a fait son petit cadeau réglementaire. Bref, nous avions la vogue, comme le dit l'*Indépendance*. Mais, de l'argent !... Heureusement que mes élèves sont riches et qu'ils ont pu s'en passer. Hélas ! misère plus qu'en France. » Bouché, première basse de l'Opéra de Paris, s'était joint momentanément aux dix. Il chanta avec eux dans la salle de la Société royale de la *Grande Harmonie*. Le *Théâtre royal* profita de la présence de Bouché, qui jouait le rôle de Basile, pour monter le *Barbier de Séville* de Rossini. Les intermèdes étaient fournis par les Montagnards.

C'est à la suite des représentations du *Théâtre royal*, que Cadet-Fages quitta la troupe de Roland. Celui-ci écrivit aussitôt à Laroque pour le supplier d'accourir à

Amsterdam, pour le suivre ensuite à La Haye, où l'attendait une séance à la cour, puis à Rotterdam. « Ne perdez pas un jour, lui disait-il, ton cousin et toi. Il y a péril. Un jour tu seras fier et heureux d'avoir contribué à le conjurer. Les applaudissements ne nous manquent pas, malgré le départ de Cadet, mais c'est l'*œuvre* qu'on applaudit surtout, et cela ne satisfait pas ma conscience de professeur d'une école aussi célèbre. Viens donc vite réparer nos malheurs, et secourir l'œuvre en péril de voix. Je compte sur Laroque comme sur moi-même. »

Scipion ayant refusé d'accourir à cet appel, Roland dut quitter les Pays-Bas. Il parcourut l'est et le centre de la France, chantant une Messe à la Madeleine de Tarare, le 7 janvier 1850, donnant un concert à Belley, le 20 mars, et arrivant à Grenoble au commencement d'avril.

Le récent incendie de Val-Chevrière avait ému la générosité publique, et une souscription avait été ouverte dans les journaux de Grenoble. Roland proposa d'organiser un concert de charité. Il s'assura le concours de la musique militaire du 15me léger, de l'orchestre de M. Calabrisi, du violoniste Duprey, de Mlle Heinefetter, et de la plupart des artistes du théâtre de Grenoble. Ce concert, parfaitement réussi, fut très productif. La Messe de Rome fut exécutée, le lendemain, à la cathédrale.

Vienne eut aussi son concert au théâtre et sa grand'-messe à Saint-Maurice. Au mois de juin, les Dix prenaient part, à Vichy, à un grand concert donné par Strauss dans la *Rotonde* de l'établissement thermal, avec le concours de MM. Mayer, Bernardin, Bœhm, et de Mme Bonvoust. La *Semaine*, de Cusset, donna de cette fête musicale un compte-rendu enthousiaste. « Pour vous, Strauss réserve ses plus douces mélodies, ses rêveries les plus suaves, ses valses les plus entraînantes, toutes les inépuisables ressources de son talent. Ministre du plaisir, c'est pour vous qu'il travaille... Cette fois, le rôle de

l'orchestre était des plus modestes, il avait laissé les honneurs de la soirée aux artistes Béarnais. »

Orléans voulut entendre de nouveau les Dix Béarnais. Une Messe fut annoncée à l'église Sainte-Croix. Mais elle fut contremandée, nous ne savons pour quelle cause, et ce fut à l'*Institut* que les Béarnais chantèrent leur oratorio.

A Châteaudun, ils exécutèrent une Messe à Saint-Valérien, et donnèrent plusieurs concerts dans la salle de l'enseignement mutuel. Le critique Ambroise Renard leur consacra un article fort élogieux dans l'*Écho dunois*. Mais la population était demeurée froide. A peine trente personnes au concert; à peine soixante à la Messe. Quelle différence avec les succès d'autrefois! Combien Roland en dut-il être affecté? « Il y a six ans, disait M. Ambroise Renard, les mêmes artistes se sont fait entendre à Châteaudun, et y ont excité un enthousiasme qui leur fait d'autant plus d'honneur que le Dunois a la fibre très flegmatique, et ne se laisse pas trop facilement entraîner aux acclamations. Il était à espérer que le souvenir des succès obtenus aurait été pour quelque chose dans l'affluence du public; mais comptez donc sur quoi que ce soit, dans ce bas monde! »

(*La fin au prochain numéro*) E. BOUISSON.

L'ACTION DU CLERGÉ

D'APRÈS QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

(suite et fin)

Les ennemis de l'Église prennent occasion de cette modique indemnité accordée au prêtre français pour lui lancer à la face le qualificatif de *fonctionnaire*. C'est avec une affectation marquée et une insistance perfide qu'on lui déclare qu'il n'est qu'un *salarié* comme les autres. Orateurs et journalistes de la secte antichrétienne le répètent en toute occasion, parce qu'ils savent que, vis-à-vis du peuple, il y a là un discrédit jeté sur l'ordre sacerdotal.

Serait-il vrai qu'en fait, les membres du clergé français donnent parfois, jusqu'à un certain point, raison à leurs ennemis, et qu'on rencontre chez un trop grand nombre d'entre eux les défauts du fonctionnarisme, la passivité, la routine, les habitudes de paresse, d'inerte et commode stabilité? Est-ce tout à fait sans raison qu'on leur reproche de réduire leur rôle à celui de simples bureaucrates, de se borner à ce qui, dans le devoir, est essentiel, de se faire, pendant l'élaboration d'un monde nouveau, une vie trop calme et trop facile? Il est vrai qu'étant données les circonstances où se trouve le prêtre français de nos jours, il faut le plaindre encore plus que le blâmer. Écoutons sur ce point deux témoignages également remarquables, l'un de M. Anatole Leroy-Beaulieu, l'autre de M. Boissard :

« Il y a, dit le premier (*Revue des Deux-Mondes*,

1er mars 1892), dans notre Europe convertie en camp retranché, deux hommes qui semblent spécialement appelés à une action sociale, à une mission sociale. Ces deux hommes, c'est le curé et l'officier. Nulle part peut-être, le curé et l'officier ne valent mieux que chez nous, et nulle part, peut-être, ils ne remplissent moins leur mission sociale. C'est que l'un ne sait point, et que l'autre n'ose point.

Le curé n'ignore point que les âmes le concernent ; les âmes, il en a reçu la garde, il sait que c'est son affaire; mais il n'ose pas aller aux vieux ou aux jeunes qui ne savent plus le chemin de l'église. Lui aussi, comme l'officier, il tend à s'enfermer dans la pratique minutieuse et mécanique de ses devoirs professionnels ; il croit avoir rempli sa tâche quand il a chanté les vêpres et fait réciter le catéchisme. Sa haute mission, il est inconsciemment porté à en faire un métier comme un autre ; il n'en comprend plus guère l'importance sociale ; ou la sent-il encore, il ne lui est plus guère permis de le montrer.

« Banni de l'école, exclu du bureau de bienfaisance, suspect à l'administration, regardé avec une défiance malveillante ou une rancune jalouse par le maire et l'instituteur, tenu à distance, comme un voisin compromettant, par tous les petits fonctionnaires, employés de la commune ou de l'État, espionné par le garde-champêtre, et sans cesse guetté par le débitant, exposé aux dénonciations anonymes de la feuille locale, il se cloître peu à peu dans son église et son presbytère, avec son bréviaire et ses livres, heureux de se faire oublier. Il vit isolé, silencieux, n'osant toujours lever les yeux par dessus le mur de son jardin. Le monde lui est fermé, — non seulement le vaste monde, à l'existence fiévreuse et énervante, des grandes villes, — mais le petit monde routinier et endormi, provincial et campagnard, qui l'entoure ; nos pré-

jugés et nos méfiances lui défendent de s'y mêler; et ainsi, lui, l'homme du dévoûment par vocation, il prend l'habitude de vivre en célibataire égoïste, occupé surtout de son maigre bien-être, se faisant petit, cherchant « à ne pas faire parler ; » il passe ses matinées à réciter des *oremus* devant des bancs vides, ses après midi à planter ses choux et à tailler ses rosiers. »

M. Henry Boissard, dans un article de l'*Univers*, signale à l'attention publique le livre de M. l'abbé Kannengieser sur les *Catholiques allemands*, et voici les réflexions très sages, très dignes d'être méditées, qu'il fait sur la situation du clergé français, comparée à celle du clergé allemand.

« Malheureusement, dit il, la situation de notre clergé est bien différente de celle là. Soyons justes, il faut l'en plaindre plutôt que l'en blâmer. Chez nous, depuis cent ans, on a répété à satiété que le prêtre doit se confiner dans l'église ; les catholiques eux-mêmes se sont faits les échos de ce sot préjugé ; dans les séminaires, on l'a propagé sans s'en douter, en recommandant à tout propos et *par dessus tout la prudence*.

A force d'attendre qu'on vint à lui, le prêtre s'est peu à peu accoutumé à l'isolement ; il a perdu l'habitude d'être le confident des familles, l'ami des enfants, le protecteur des faibles, le conseil, le soutien, la providence de tous ses paroissiens ; il a fini même par être supplanté dans le grenier du pauvre et au chevet des malades par la Sœur de Charité, qui y est mieux accueillie. Relégué dans son église, il lui a semblé qu'il avait surtout pour mission de l'entretenir, de l'orner, de l'embellir, espérant ainsi y attirer ceux qui n'y venaient pas, et à mesure qu'il l'ornait plus, on la désertait davantage, car sur ce terrain du luxe extérieur, il est vaincu d'avance. A la longue, la foule s'est habituée à considérer le curé comme principalement chargé d'organiser des chants, des morceaux oratoires,

des effets d'orgue, de lumière et de fleurs, pour embellir le cérémonial dont les familles qui se respectent aiment à entourer les naissances, les mariages et les morts ; comme si le clergé paroissial était surtout une administration des pompes religieuses.

Il s'agit aujourd'hui de revenir à la vérité. Il est temps que le prêtre sorte de la sacristie pour reprendre son rôle, pour être l'âme de la paroisse, le père de toutes les âmes que Dieu lui a confiées. Voilà l'effort le plus difficile, mais le plus nécessaire, car une armée n'est solide que quand les soldats connaissent leurs chefs et ont confiance en eux. Le succès arrivera beaucoup plus vite qu'on ne croit, si on a le courage de rompre la glace, car le peuple n'a aucun motif réel de se défier du prêtre ; il sait aujourd'hui que le prêtre est enfant du peuple, qu'il est pauvre, qu'il est persécuté ; quand il le verra dévoué, du matin au soir, au soulagement de tous ceux qui souffrent, à la formation morale des enfants, des jeunes gens, à la bonne harmonie des familles, les préjugés qui restent encore s'évanouiront promptement.

Persuadons-nous bien, d'ailleurs, que, dans les efforts qu'ils ont faits pendant vingt ans, les catholiques allemands n'ont pas toujours réussi du premier coup, et qu'il a dû se produire plus d'un faux pas.

Sans doute, il pourra arriver qu'un jeune prêtre, tout enthousiasmé du livre de M. Kannengieser, se jette un peu imprudemment au plus fort de la mêlée. A l'heure où l'audace est nécessaire, il se trouve toujours des téméraires. Quelques maladresses seront commises, et, avec notre nervosité habituelle, nous serons disposés à crier bien haut que tout est compromis. Promettons-nous d'avance de ne pas céder à ces impressions exagérées, de rester calmes en présence de quelques échecs, et surtout de ne pas tirer sur nos blessés. On n'apprend pas à nager sans faire quelques plongeons ; tendons la corde à ceux qui

se lanceront trop vite, au lieu de nous exclamer sur leur imprudence et de les laisser aller au fond. »

Au témoignage de M. le vicomte de Meaux, lorsque le clergé des États-Unis se compare au clergé de France, il rend tout d'abord hommage à nos missionnaires. Aux yeux des prêtres américains, le missionnaire français n'a pas son pareil. Mais ces prêtres américains voyagent-ils en France ? Visitent-ils notre clergé sédentaire ? Une chose les étonne : c'est qu'il ne fraye pas davantage avec la multitude ; sans méconnaître son mérite, ils lui reprochent la réserve timide qui le tient habituellement éloigné des classes ouvrières ; ils ont peine à comprendre les préjugés, les défiances réciproques élevées comme un mur de séparation entre le pasteur et la portion la plus nombreuse de son troupeau. En mars 1889, M. Claudio Janet a fait sur ce sujet à Rome, dans la maison de saint Sulpice, une très intéressante conférence, et il a constaté qu'aux États-Unis, au Canada et ailleurs, le clergé est beaucoup plus qu'en France allié à la vie du peuple, en dirigeant les œuvres économiques et sociales. « Prenons garde, s'écriait Mgr Ireland dans le discours qu'il prononça au centenaire de Baltimore, prenons garde qu'il n'y ait dans la religion une aristocratie favorisée à laquelle nous prodiguons tant de soins, que nous n'en ayons plus à donner aux autres ! Prenons garde de nous enfermer nous-mêmes dans le sanctuaire et de considérer seulement le petit troupeau de dévotes, qui chaque semaine ou chaque mois s'agenouillent autour de la Table Sainte ! »

La même préoccupation se retrouve dans une lettre pastorale, adressée à son clergé, par Mgr Besson, évêque de Nimes. Il se plaint de ce qu'on s'occupe trop des confréries de femmes et pas assez des jeunes gens et des hommes. Mais comment s'en occuper ? me dira-t-on. Que faire au point de vue pratique ? Former des associations. Par elles, les chrétiens *fidèles* se groupent, pour se sou-

tenir d'abord, et ensuite pour agir, avec cette force que donne l'union auprès de Dieu ainsi qu'auprès des hommes. Par elles, les chrétiens *faibles* reçoivent un secours qui les maintient et les perfectionne. Par elles, ceux là même qui *ont plus ou moins perdu l'esprit chrétien* peuvent être ramenés. M. Harmel déclare que par ces associations seulement, il a pu arriver à la conversion des ouvriers et de leurs familles. Il faut ajouter toutefois que quand M. Harmel attribue aux associations un rôle si efficace, il suppose que, tout en étant premièrement religieuses, elles tendent aussi, dans une certaine mesure, au bien matériel des membres. Il y a dans ces groupements des points d'appui très précieux à l'action du clergé, des foyers de vie chrétienne, des cadres qui permettent d'atteindre sûrement et rapidement tous les points d'une paroisse.

Dans une brochure intitulée : *Comment la France sera sauvée* (1), M. l'abbé Garnier donne des indications très précieuses et très pratiques sur la méthode à suivre pour organiser et embrigader les catholiques. « Les moyens d'exercer sur le peuple une action salutaire, dit Monseigneur Kopp, évêque de Breslau, dans une circulaire à ses prêtres (mars 1890), se sont modifiés avec le temps ; de nos jours, il est presque impossible de rendre la classe ouvrière accessible à cette action, si le clergé n'entretient pas avec elle des relations suivies *en dehors de l'Église* dans des associations qui favorisent les intérêts de ladite classe. »

C'est une erreur capitale de la Révolution et du libéralisme que le prêtre doit se confiner dans son église et s'enfermer dans sa sacristie. En dehors du temple et de la chaire, il a un rôle social à remplir. Il doit être le

(1) Pour se procurer cette brochure, on peut s'adresser soit à M. l'abbé Garnier, à Cean, soit au P. Ambroise, rue François 1er, 8. — 0,5 cent. l'exemplaire.

promoteur, le directeur de toutes les initiatives, de toutes les associations qui ont pour but de refaire la France chrétienne. L'heure est venue où prêtres et laïques chrétiens doivent unir leurs efforts pour diriger le mouvement social. « Il y a aujourd'hui, dit le P. Caussette, une conspiration universelle pour nous séquestrer du monde et nous rejeter dans une sorte d'ilotisme... On voudrait, pour ainsi dire, couper les ponts entre nous et la société pour nous en isoler. Ne faisons pas le jeu de nos réserves de nos ennemis en acceptant cette séparation par une fausse ou par un goût désordonné de la vie sédentaire... Il faut guérir la haine antireligieuse, rapprocher l'esprit chrétien de l'esprit du siècle, l'ancienne société religieuse et la société nouvelle. Qu'y a-t-il à faire pour cela ? Sortons de notre vie claustrale et allons étudier sur place, dans le monde, les brèches par où Notre Seigneur y pourrait faire sa rentrée (1). « *Quand les peuples se retirent des pasteurs, a dit le Pape Léon XIII, il faut que les pasteurs courent après les peuples.* »

Ajoutons avec joie que cette parole de Léon XIII a fini par être entendue, que les prêtres français, voyant que le peuple ne vient plus à eux, se décident à aller à lui. Un mouvement considérable, dont le mérite appartient surtout au vaillant abbé Garnier, s'accomplit dans ce sens et grandit tous les jours. Les églises ne suffisent plus : elles sont trop étroites, et surtout trop désertées par la foule. Les invités refusant de venir aux noces, les envoyés du père de famille vont chercher les convives sur les places publiques. Vous ne voulez plus aller dans les temples écouter la doctrine de la vérité et du salut : eh bien ! qu'à cela ne tienne ! nous irons vous la porter au dehors, dans les enceintes librement ouvertes au public, là où se traitent aujourd'hui les questions sociales. Partout où il y a une

(1) *Manrèse du Prêtre*, II, 64.

tribune, l'Église a le droit de s'y asseoir, parce qu'elle a reçu de son Fondateur la mission d'enseigner les nations. Un des meilleurs moyens d'atteindre les masses, c'est évidemment la conférence populaire. Le peuple aime la parole. Ceux qui la manient bien le charment et le gagnent. Les apôtres du mal le savent et le font. Pourquoi les apôtres du bien ne le feraient-ils pas? Le plus illustre de tous les orateurs chrétiens de notre temps, le P. Monsabré n'a pas hésité à aller donner une conférence sur la question ouvrière dans un théâtre de Lyon, aux Folies-Bergères, et trois mille auditeurs ont applaudi avec enthousiasme sa parole magistrale et vibrante. Le P. de Pascal, ce théologien éminent, cet orateur si distingué ne dédaigne pas non plus cet apostolat populaire. On le trouve dans les réunions publiques le matin à Paris, le soir à Bordeaux, puis à Montpellier, à Limoges, aux quatre coins de la France. D'autres prêtres à l'âme vaillante, l'abbé Naudet, le P. Gayraud, l'abbé Fesch sont entrés résolument dans cette voie et remportent des succès pleins d'espérance.

Pour donner à cette forme nouvelle de l'action sociale catholique une impulsion plus vive et une organisation, M. l'abbé Garnier a eu l'idée heureuse de créer des comités d'*études sociales*. Le jeune clergé de Paris prend la tête de ce mouvement. Une trentaine de prêtres se réunissent tous les mois dans la maison de la Bonne Presse, aux bureaux de *La Croix*, pour s'occuper des *études scoiales* qui doivent servir de base et d'aliment aux conférences. « Le but du comité catholique des *études sociales*, a dit un jour son président, M. l'abbé Delamaire, est d'étudier avec conscience, à la lumière de la foi catholique et de l'expérience, une foule de questions soulevées autour de nous et qui intéressent au plus haut point le développement moral et la prospérité matérielle des classes populaires. Quand on aborde ces questious pour la pre-

mière fois, on est effrayé de leur extrême complexité, on se sent comme découragé, en constatant combien il est difficile d'établir avec précision, où se trouvent, dans tous ces conflits d'intérêts de notre vieille société française, *la vérité, la justice, la charité* intelligente et saine.

« Nous nous sommes mis à l'œuvre sans hésiter, crânement; et mêlant de suite l'action à l'étude, tout cet hiver, nous avons pu, déjà, faire traiter par nos conférenciers, par nos rapporteurs, par nos écrivains, plusieurs questions vitales, avec une grande sûreté et uniformité de doctrine, parfois avec un réel succès aux yeux mêmes de nos adversaires les plus déclarés et les plus intelligents.

« Notre préoccupation est de démontrer aux classes laborieuses que l'Église catholique n'a pas seulement à leur disposition les promesses et les compensations de la vie future, mais encore le bonheur, la paix sociale, la *fortune matérielle,* tout cela ressortant du respect des commandements de Dieu, comme le fruit naît de la fleur, comme une conclusion jaillit des prémisses.

« Notre principal désir est de démontrer à la multitude des petits et des humbles, par nos conférences et nos écrits, mais *bien plus encore par des* faits, que nous, *prêtres*, plus que personne, nous avons souci de leurs intérêts moraux et matériels, que nous ne sommes étrangers ni indifférents à rien de ce qui les touche, qu'ils n'ont pas de conseillers plus éclairés et plus compétents que nous, qu'ils n'ont pas d'amis meilleurs, de serviteurs plus absolument dévoués.

« Armés de notre bonne volonté et munis des fruits de nos patientes recherches, nous irons alors à ce peuple qui a faim et soif de vérité, d'honnêteté, de protection désintéressée, et, si des influences sataniques ne viennent pas se placer entre lui et nous, on le verra d'instinct courir au prêtre, l'aimer, l'applaudir et écouter ses conseils. On le verra refaire la grande nation catholique pui

compta jadis tant de jours glorieux dans ses fastes historiques.

« Nous avons conservé en France, il est vrai, une noble et belle phalange de chrétiens pieux et fervents, mais cette phalange est le *pusillus grex* de l'Évangile. Allez donc dans nos grandes paroisses de Paris, par exemple, vous les verrez, ces chrétiens, se presser en foule dans nos églises, ils sont là 5,000, 6,000, 10,000 au plus, — mais les autres sont 30,000, 50,000, 60,000 qui restent de parti pris dans les ténèbres extérieures. — Notre rêve serait d'entamer ces masses profondes, de leur enlever des bataillons entiers pour les faire passer à Jésus-Christ. Rêve hardi, rêve insensé, disent plusieurs, rêve cependant qui est un devoir pour l'apôtre et que Dieu réalisera certainement si nous faisons tout notre devoir.

« Quand on va au peuple avec la vérité évangélique sur les lèvres et l'amour vrai dans le cœur, de quoi n'est-on pas capable ? »

Dans plusieurs villes de province des comités ont été fondés sur le modèle de celui de Paris. On a organisé des conférences qui ont eu du succès. Mais à propos de ces conférences, il est bon de se souvenir des conseils très sages donnés par *La Croix* dans son numéro du 13 mai 1892.

Il y a trois sortes de conférences :

La conférence *contradictoire*. N'en preniez l'initiative que si vous êtes cent fois sûr de vous ; là, il faut emporter l'assistance de haute lutte ; il faut que la riposte se déploie claire et brillante devant toutes les attaques ; il faut surtout posséder un fonds général de connaissances, un sang-froid et un organe physique qui ne sont pas l'apanage du plus grand nombre.

Mais, si vous remplissez ces conditions, je vous repèterai la parole de l'abbé Roux « Parle, toi, oh ! parle ! ce

« serait péché de laisser stérile le talent que Dieu t'a « confié »

Plus facile est la conférence simplement *publique*; mais elle a l'inconvenient de dégénérer facilement en contradictoire, s'il se trouve dans la salle quelque sectaire avide de réclame.

Aussi nous vous recommandons par dessus tout la conférence intime faite à 100 ou 200 personnes amies ou indifférentes, avec des lettres servant de carte d'entrée. On peut en doser les éléments d'une manière exacte, suivant les lieux et la fréquence des réunions. Conférences faciles à faire, ne laissant pas dans l'esprit de fâcheux souvenirs et merveilleusement propres à dissiper les derniers malentendus entre le peuple et nous.

Si Dieu nous donnait immédiatement 3000 conférenciers en France, quelle force quotidienne! Quel levain, qui soulèverait la Patrie et la jetterait, toute frémissante de repentir, dans les bras de Celui qui disait : Venez à moi, vous qui souffrez ! »

A l'occasion d'une des réunions contradictoires, un anticlérical forcené, M. Lavy, député, a fait certaines déclarations qui ne manquent pas d'intérêt. Il a reconnu que dans le quartier de Clignancourt « le cléricalisme fait des progrès considérable..., que le nombre des libres penseurs diminue... que les enterrements civils deviennent plus rares... que les écoles chrétiennes sont chaque jours plus fréquentées (1). » Voilà certes des aveux importants et précieux. Il y a, du reste, d'autres signes de cette renaissance catholique, de ce retour d'opinion en faveur du clergé. Depuis quelque temps on a fait dans plusieurs pièces à succès, intervenir le prêtre au théâtre. Je suis loin d'approuver cette singulière innovation. Mais il est bien permis de constater deux choses. D'abord le

(1) Le *Matin* du 18 février 1892.

rôle qu'on lui prête, sans avoir toujours une grande importance, n'est jamais ridicule ou odieux. Il est plutôt favorable comme dans l'*Abbé Constantin*, d'Halévy. Ensuite, l'attitude générale devant son costume est bien significative. Il y a quelque temps, l'apparition de l'habit ecclésiastique ou religieux sur la scène soulevait les clameurs, ou tout au moins provoquait les ricanements de la foule. Aujourd'hui, elle provoque la sympathie. L'ancien critique dramatique de la *Revue des Deux Mondes*, M. Louis Ganderax, à propos d'une de ces pièces où le prêtre intervient, déclarait que « si une plaisanterie déplacée avait compromis la robe du prêtre en cette aventure, elle aurait du même coup gâté la pièce. » N'est-ce pas une preuve de la sympathie dont le costume ecclésiastique ou religieux est l'objet sur la scène ? M. Ganderax en est convaincu. Aussi conclut-il : « Les mécréants aujourd'hui réclameraient, s'ils étaient avisés, la séparation de l'Église et du théâtre. » M. Jules Lemaitre, dans un article paru au *Figaro*, constate lui aussi ce regain de popularité en faveur du clergé.

« Il y a une question cléricale, dit M. de Vogüé dans cet article sur Léon XIII qui a eu un si grand retentissement, il y a une question cléricale, au sens convenu de ce mot, dans le Parlement. Nos parlements sont des miroirs attardés, qui retiennent et grossissent les images, longtemps après que ces images ont disparu du ciel environnant. Il n'y a plus de question cléricale dans la masse de notre peuple, depuis qu'est tombée l'irritation consécutive au Seize-Mai. Il y en aura de moins en moins, quand le pays sera bien persuadé que le clergé ne nourrit pas d'hostilité contre le régime du vœu national. »

Que faire pour accentuer ce mouvement qui commence, pour développer ce retour d'opinion en faveur de l'Église et de ses ministres, pour donner à ce courant nouveau une puissance irrésistible ? C'est encore Mgr Ireland qui

va nous le dire dans l'admirable conférence donnée par lui au clergé de Paris, lors de son dernier voyage en France. Je ne saurais mieux terminer ce travail sur l'*Action du Clergé*, qu'en faisant part à mes lecteurs des grandes pensées, des conseils aussi élevés que pratiques, des nobles sentiments sortis de ce cœur d'apôtre (1).

« C'est un grand honneur pour moi de me trouver aujourd'hui en présence de l'élite du clergé de Paris. Élevé dans un séminaire de France, je serais mort d'effroi si l'on m'avait dit que j'aurais un jour cet honneur. Mais le spectacle de tant d'œuvres naissantes ici me donne du courage. J'aime profondément la France et l'Église de France ; votre nation, malgré la défection de quelques Français, reste profondément catholique. Cependant, il se pose un problème qui est partout le même : comment ramener à Dieu les masses qui s'en sont éloignées ? Pourtant, vous devez le faire, car le mot impossible n'est pas français, surtout quand il s'agit de sauver des Français.

L'éloignement est plutôt le fait d'un malentendu et d'un préjugé que d'un égarement de l'esprit et du cœur des Français. J'aime le clergé français ; par l'éducation sacerdotale, je suis des vôtres, et dans tout mon ministère en Amérique, je n'ai fait que mettre en œuvre ce que j'avais appris en France. J'ai eu seulement le courage de faire face aux obligations dont mon âme avait été pénétrée en France. Tout ce que j'ai pu faire du plus, c'est dans l'application pratique.

Revenu en France, je trouve que le clergé, s'il ne manque ni de zèle ni d'amour pour le peuple, ni d'esprit de sacrifice, n'étudie pas assez les conditions actuelles du peuple et ne se dépense pas assez dans les directions

(1) Le texte complet du discours n'a pas été publié. Ce que je cite n'est qu'une analyse empruntée à la *Revue des Questions actuelles*. Mais, telle quelle, cette analyse est fort intéressante.

que la situation des âmes demande. J'ai regretté souvent que le clergé français ne se mêlât pas assez au mouvement populaire et je suis heureux de voir ici une réunion d'ecclésiastiques qui veut précisément rechercher la manière d'exercer une action sur les masses et résoudre les difficultés sociales qui se présentent. Merci, Messieurs, au nom des âmes que vous voulez sauver, merci au nom de la France et de l'Église.

Que vous dirai-je? Je me demande, et c'est la principale difficulté d'un orateur, ce que je dois vous dire. J'aurais à vous parler de tant de choses et vous attendez tant de choses de moi. Je vais vous exposer notre manière de faire en Amérique et puis, comme dans nos assemblées américaines, je vous dirai : demandez-moi ce que vous désirez. J'y répondrai alors, et si vous n'êtes pas satisfaits à la fin, ce sera bien votre faute. Parlons avec toute la liberté imaginable, j'allais dire avec toute la liberté américaine.

Voici ce qui réussit le plus là-bas :

C'est la connaissance personnelle des paroissiens par le prêtre. Je trouve là-dessus des leçons admirables de zèle, des leçons pratiques en saint Jean, quand il est parlé du bon Pasteur, et je crois, à ce propos, qu'aujourd'hui, le meilleur manuel qu'on puisse mettre entre entre les mains du prêtre c'est l'Évangile tel qu'il est. Nous l'avons lu avec les commentaires de Carrières et de Ménochius ; lisez le avec les commentaires du ministère pratique et vous serez étonnés de voir comme tout porte.

Ce sont les paroles et les actes du Pasteur Suprême. Le bon Pasteur appelle une à une ses brebis, il les connaît, non pas d'une manière générale, en tant que foule ; il les connaît si bien qu'il peut dire le nom de chacune. Chaque brebis connaît la voix du Pasteur, et quand un autre lui parle, elle dit : « Ce n'est pas la voix de mon Pasteur. »

Ce n'est pas toujours tout de suite avec le surnaturel qu'il faut attirer les âmes. Souvenons-nous que Notre-Seigneur est venu pour perfectionner le naturel et y ajouter quelque chose ; il faut que le surnaturel soit assis sur le naturel, gagner d'abord les cœurs ; les fidèles ne vont d'abord que par le seul naturel : ils voient par les yeux et sentent par le cœur de ceux qu'ils aiment. Saisissez-vous de ces sentiments naturels, que chacun sache que vous êtes son ami, qu'il vous voie comme un ami. Allez au cœur, d'abord, à l'âme ensuite. On prend souvent les gens rien qu'en les saluant dans la rue. En Amérique et en Irlande, il faut que le curé connaisse le nom de chacun de ses paroissiens. L'amitié viendra facilement plus tard. Le paroissien viendra entendre son pasteur à l'église, *ratione personæ*. Qui sait ? il ira peut-être à la messe, peut-être il fera ses Pâques. La première force sur laquelle nous comptons, c'est donc de se faire aimer, connaître et apprécier du peuple. Mais, pour cela, il faut être au milieu de lui, comme un frère ; pas de condescendance outrée, pas d'effort sensible, mais de l'affection et du désintéressement. Il faut qu'on voie que notre affection est loyale et sincère.

On gagne à s'occuper beaucoup des petits enfants. J'ai connu un curé américain qui excellait dans le genre. Il faisait un grand éloge des enfants devant leurs parents, et disait devant le plus beau : « Comme il ressemble à sa mère ! » La mère était aussitôt gagnée.

Nous oublions beaucoup trop aussi de nous occuper des intérêts temporels, qui sont si chers à l'ouvrier et au petit marchand ; ces pauvres gens ont tant de difficulté à vivre !

Que l'ouvrier et le marchand sachent bien que, si nous voulons leur assurer le bonheur du ciel, nous prétendons aussi leur donner le bonheur sur la terre. Un écrivain anglais, de la *Revue des Revues*, disait naguère : « Léon XIII

comprend son temps. Il sait qu'il est inutile de promettre uniquement des récompenses dans le ciel, à moins qu'on ne puisse de suite escompter ces promesses et en donner des preuves dans le temps. » Le peuple vous croira plus, si vous commencez par là. La piété, dit saint Paul, est utile à tout, ayant les promesses de la vie à venir et de la vie présente. Méditons ces paroles de saint Paul. Montrons-nous heureux du succès temporel de nos fidèles ; épanchons nos âmes dans les leurs ; prenons intérêt à tout ce qui est bon et utile dans le présent.

Quelques-uns vous diront : « Gare à vous, car cela est dangereux. » Et il me souvient d'un bon directeur de Séminaire, qui me disait dans ma jeunesse : « Que le prêtre soit seulement à l'autel, au confessionnal, au lit du mourant ; arrêtez-vous là. »

Si je l'avais écouté, je n'aurais pas été bien loin.

Eh ! Messieurs, la terre appartient à Dieu aussi bien que le ciel, et le prêtre, représentant de Dieu, doit défendre ses intérêts à ce double point de vue.

Le peuple nous aimera, s'il voit que nous sommes de notre temps et que nous aimons tout ce qu'il y a de bon dans le progrès ; c'est ainsi que nous désarmerons nos ennemis. Aimons donc tout ce qui montre au monde le génie humain, tout ce qui fait ressortir les forces que la créature découvre dans les œuvres de Dieu ! L'homme ne crée rien, il découvre seulement ce que Dieu a créé, et l'intelligence humaine ne montre que l'intelligence du Dieu, qui est son auteur. Il ne faut pas s'imaginer que le monde s'arrêtera.

Non ! le monde marche. Montrons que nous, l'apôtre de Dieu, nous nous réjouissons chaque fois qu'un progrès s'accomplit. Soyons heureux de toutes les transformations utiles. Que le monde se dise : « Nous voulons le progrès : voilà des hommes de progrès, nous pouvons les suivre ! »

Quand nous parlons au peuple, employons toujours le mot que le peuple comprend. Qu'il n'y ait pas deux langues, la nôtre et celle du peuple. A quoi nous servirait de dire des choses sublimes, si nous ne sommes pas entendus ?

Ce n'est pas seulement par des paroles, mais par des actes, qu'il faut montrer que nous sommes bien de notre temps et que nous aimons tout ce qu'il a de bon et de bien. Pour moi, Messieurs, je vais à toutes les réunions qui se tiennent dans ma ville épiscopale. Plus d'un, en France, serait scandalisé si l'on savait quels discours j'ai faits là-bas ! On ne me comprendrait pas. Quand j'y vais, le peuple est heureux de me voir. Si l'on s'occupe d'un projet de chemin de fer, je prends la parole, et je suis le premier à dire : « Il faut l'avoir. »

Au moment de l'établissement du tramway électrique, j'ai fait un discours sur les avantages et le parcours à tracer. « Les ouvriers y sont intéressés les premiers, » disais-je, et je leur montrai tous les avantages qu'ils retireraient de ce tramway. Je vais aussi aux réunions mixtes, composées de protestants et de catholiques. On nous trouve partout : dans les réunions pour réparer l'abus des boissons, pour procurer l'observation du dimanche, etc.

A Paris, au contraire, à la réunion internationale pour procurer le repos du dimanche, je n'ai pas trouvé beaucoup de noms de prêtres ; je n'en ai trouvé qu'un, celui de l'abbé Garnier.

Allez, Messieurs, à ces réunions ! plus vous irez, plus on voudra vous avoir ; plus on vous connaîtra et plus on vous aimera. Le grand malheur du prêtre français est d'être trop modeste. Nous sommes dans un temps où l'on ne va pas à la recherche de la perle. Il ne faut pas mettre la lumière sous le boisseau, mais dessus. Il y a dans le prêtre deux âmes : l'âme privée ; que cette âme soit aussi modeste,

aussi humble, aussi retirée que possible, qu'elle aime à se tenir loin de l'atmosphère empoisonnée du monde comme la rose du jardin. Il y a aussi en nous l'âme du pasteur, du matelot, qui doit au besoin naviguer sur les océans plus lointains. Il faut chercher les brebis, aller partout, se produire partout. On est pasteur, on est responsable pour le salut des autres aussi bien que pour son salut. Voyez les Apôtres ! ils se dispersent et s'en vont partout où se trouvent des âmes. Il n'y a pas de danger pour le prêtre quand on fait la volonté de Dieu ! Dieu qui donne le labeur donne la grâce pour le remplir.

La prêtrise est pour le monde entier; car la rosée divine réconfortait les âmes des Apôtres, en même temps qu'elle tombait par eux sur toutes les autres âmes. Appliquez ce principe éternel et toujours vrai, avec prudence, mais avec fermeté. Encore une fois, le peuple vous aimera si vous le recherchez.

M. le Curé de Bercy disait tout à l'heure qu'il va et vient dans certaines églises de Paris, trois, quatre, cinq, et même huit mille fidèles ; c'est beau ! Mais comme c'est peu beau les trente mille, les quarante mille, les quatre-vingt mille qui restent dehors !

Messieurs, il faut attaquer ces masses profondes. Il faut aller à la montagne ! Si on attend que la montagne vienne toute seule, on attendra longtemps. Quelques-uns disent : « Je dis la messe, qu'on y vienne ! je suis au confessionnal, le peuple n'a qu'à y venir. » C'est comme si les Apôtres s'étaient dit : « Nous sommes à Jérusalem, les nations n'ont qu'à y venir ! » A quoi servent les beaux chants dans les églises, les chasubles d'or et les prédications solennelles, si le peuple n'y vient plus ? Il faut aller *per vias et plateas*. Il faut prêcher sur les toits. Voyez Jésus-Christ, le grand modèle, marchant à travers la Palestine, s'arrêtant sur les bords du lac de Génésareth, à Samarie, à Jérusalem, causant avec les hommes, les fem-

mes et les petits enfants. Voilà le prêtre, le missionnaire, nous n'avons pas de meilleur exemple.

Sortez, Messieurs, allez hors du sanctuaire Soyez à l'église, bien: mais n'y soyez pas toujours. Dans mes tournées pastorales, allant donner la Confirmation, je vois qu'il n'y a pas assez de place dans l'église ; le soir, je prends la première salle venue, au besoin le Palais de justice ou l'école, n'importe, et j'invite tout le monde à une conférence.

Les protestants, les indifférents y viennent avec les autres. Je fais chanter des cantiques et je parle eneuite à des hommes qui, jamais, n'auraient écouté un prêtre catholique. Plus tard, ils viennent m'entendre à l'église.

Nous avons des difficultés, c'est vrai ; mais nous allons toujours de l'avant, à l'exemple de Jésus-Christ attristé sur les brebis perdues et disant : « J'ai pitié de la foule immense. *Misereor super turbam.* » Mot sublime qui devrait être inscrit dans chaque presbytère, dans chaque église. *Misereor super turbam.* Ne comptons pas seulement les communions dans les églises, considérons la masse qui reste au dehors ! Ah ! nous avons la charge de ces âmes créées par Dieu et rachetées par Jésus-Christ. A vous, Messieurs, d'appliquer ces moyens et d'autres. Laisserez-vous de côté ceux qui ne viennent pas à vous? Serez-vous passifs ? Attendrez-vous qu'on vienne ? On ne vient plus. Et, du reste, l'apostolat est essentiellement actif.

Voulez-vous me permettre encore un fait personnel. Dans une tournée en France, je dis à un de mes amis, curé de l'endroit : Comment s'appelle cette personne ? — Tel nom. — Bien. Et celle-ci ? — Elle ne vient pas à l'église, je ne la connais pas. — Mon ami, vous devriez la connaître, et, tenez, je parie que demain, je vous ferai saluer ici de tous ceux qui ne vous saluent pas aujourd'hui.

Là-dessus, nous sortons, et, pendant trois heures, nous nous promenons tous deux en ville. Je salue tout le monde et naturellement l'on remarque ce prêtre étran-

ger ; je cause à la porte de plusieurs marchands; je m'intéresse dans la rue à plusieurs entreprises. Le lendemain, nous sortîmes de nouveau ; à la grande surprise de mon confrère, tous nous saluaient.

Il y a ici, Messieurs, un groupe d'entre vous qui s'occupe d'étudier la question sociale. Messieurs, le devoir pour vous, c'est de sauver la société, de sauver le peuple. Le peuple veut qu'on s'en occupe, et il en a le droit, car sa vie est si pénible? Voyez l'ouvrier, à sa rentrée de l'atelier, souvent il a travaillé longtemps, péniblement pour un faible salaire et il ne peut, hélas! en rentrant dans son misérable logement donner à sa femme et à ses enfants ce qu'il leur faudrait. Ne le blâmez pas si, quelquefois, il perd la patience. Il sait que Dieu a donné à la terre ce qu'il fallait pour la prospérité de tous et que cette prospérité est détenue par quelques-uns. N'oublions jamais cette vérité fondamentale que l'ouvrier sent au fond de son âme que chaque homme a en justice le droit de pouvoir vivre. Dieu ne crée pas les hommes sans leur assurer les moyens de vivre. La condition pour vivre, c'est le travail. Saiint Paul, qui s'y entendait en questions sociales, l'a bien dit : *Qui non laborat nec manducet.* Or, l'ouvrier dit : Moi je veux travailler, donc j'ai le droit de manger. Et il veut qu'on lui donne le moyen de vivre pour lui et pour sa famille qui est l'extension de son être.

Messieurs,il a raison devant Dieu.Il faut que les prêtres disent à l'ouvrier : Vous avez ce droit. Nous demandons comme un droit et non comme un don gratuit que vous puissiez vivre.Dans ce siècle,beaucoup de prêtres se sont laissés entraîner par de faux courants philosophiques et sociaux et nous avons attribué à la charité ce qui appartenait à lajustice. Les riches doivent en justice être des distributeurs,comme le disaient les vieux théologiens,et non pas seulement des donateurs. Le travailleur ne veut pas aujourd'hui l'aumône, mais la justice. Que les ouvriers sachent que vous voulez soutenir leurs droits, et vous

pourrez alors leur parler de devoir. Nous avons le tort de toujours parler des devoirs, parlons un peu des droits, en tenant compte des circonstances, évidemment, et des temps et des lieux. Entrez dans les usines, pénétrez-vous des besoins immenses qui sont là souvent trop réels. Voyez ces ouvriers entassés dans un atmosphère où un ange même ne pourrait vivre. Voyez ces enfants, ces jeunes filles, ces femmes dont la santé est ruinée avant l'âge par une hygiène déplorable et l'abus du travail. Dites : « Au nom du Christ, au nom de l'humanité, cela doit changer. » Usez de votre influence pour amener des changements favorables par la voie légale. Soyez les premiers apôtres de la justice sociale et les revendicateurs de la justice distributive.

Quand le peuple sera persuadé que vous êtes ses défenseurs, quand il comprendra que vous avez étudié ces questions avec plus de sûreté et mieux que lui, que vous connaissez et que vous aimez les œuvres d'économie sociale, il ira à vous. Ah ! Messieurs, étudiez plus ces œuvres que celle de Bourdaloue et du P. Lejeune. Par elles vous attacherez le peuple à l'Eglise. Ce que nous voulons avec nos idées américaines, c'est l'union du peuple et du prêtre. Le peuple est roi maintenant. C'est à vous de lui dire comment il devra régner. Un prêtre me disait un jour, à propos des inventions modernes ; « Tout cela, c'est le monde, laissons les morts ensevelir leurs morts. » Eh bien, Messieurs, il ne faudrait pas continuer longtemps ce système pour entendre le peuple nous retourner le mot et dire de nous : « Laissons ces morts ensevelir leurs morts. »

Après tout, il n'est pas tellement difficile de diriger le peuple, c'est plus facile que de diriger les puissants. Prêtres, versez sur le peuple l'affection de vos âmes !... gagnez par votre amour le géant de la démocratie moderne ! Faites-nous une démocratie chrétienne ! Le Christ vaincra et règnera ! »

E. SARRAN.

UNE HISTOIRE DE MON VILLAGE

Il est noir, mon vieux village !
— C'est une aile de corbeau. —
Il est noir, mais il est beau
Comme un preux du moyen âge,
Drapé fier dans son manteau.

Sur le rocher qu'il étage,
Portant droit comme un drapeau,
Ses deux tours et son château,
Il est beau, mon vieux village !
— Rien chez lui n'est au cordeau. —

Peu m'importe le vulgaire
Jugeant tout à son niveau :
Mon village est fier et beau,
Et je veux sur son calvaire
Une pierre pour tombeau !...

Assis sur uu bloc de rocher au bord de la Céze, déclamant et gesticulant comme tout possédé du démon de la rime, j'en étais là de mes consonances en *au*, quand je fus interrompu par un timide *bonsoir*, *Monsieur,* qu'on prononçait derrière moi.

Je me retournai :

Droit et raide, appuyé sur un bâton, se tenait immobile celui qui venait de me gratifier d'un *bonsoir* et qui mérite que j'esquisse son portrait.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années, mais qui avec sa grande barbe blanche et son costume étrange,

ressemblait à un vieillard. Ses longs cheveux, parsemés de fils d'argent et peignés avec un certain soin, retombaient sur ses épaules. Il était coiffé d'une calotte en molleton blanc ornée d'un liseret rouge qui faisait l'effet d'une auréole. Une espèce de justaucorps de même étoffe et de même couleur, étroitement boutonné et grossièrement rapiécé à mains endroits, mais relativement propre, emprisonnait sa haute taille. De larges pantalons en velours déteint et des sandales en toile grise qu'il confectionnait lui-même, comme d'ailleurs tout son costume, complétaient son pittoresque accoutrement.

Thomas, c'est ainsi qu'il s'appelait, était, paraît-il, dans sa jeunesse, un grand et beau garçon, un joyeux viveur, un boute-en-train du village. Mais un beau jour, ou plutôt un vilain jour pour lui, il changea brusquement du tout au tout. Il devint sobre, silencieux, quitta ses amis, ne parla que par intervalles et qu'à certains privilégiés. Il finit même par abandonner la maison qu'il possédait, et fut se réfugier dans une cabane qu'il contruisit lui-même au flanc de la montagne, et où depuis de longues années, il vit à l'état sauvage, couchant enveloppé dans un sac sur un lit d'herbes aromatiques.

A ceux qui lui demandent le pourquoi de son étrange existence, il répond que c'est *l'Antéchrist* qui le veut ainsi, car il se croit tourmenté par les *mauvais esprits* et si l'on insiste, il s'éloigne en se parlant à lui-même et en gesticulant.

En somme, c'est un pauvre visionnaire, doux, inoffensif, d'une probité scrupuleuse et n'acceptant rien. Le produit des pierres qu'il extrait de la montagne suffit aux besoins de sa vie d'anachorète, et je suis porté à croire que ses moments de folie proviennent sans doute de quelque cruelle ou touchante histoire.

Je souris en le reconnaissant ; je quittai mon rocher en m'approchant de lui :

— Ah ! bonsoir, Thomas, lui dis-je en lui tendant la main. Vous voyez, je fais comme vous. Je gesticule et je tout haut.

A cette allusion à sa folie, un nuage passa dans ses grands yeux d'un bleu clair que je fixais attentivement et dans lesquels je ne lisais pour le moment aucun signe de dérangement.

Oh ! moi... moi, murmura-t-il, ne parlons pas de moi. Mais vous, vous étiez là, en train de réciter de belles choses.

— De belles choses ! Qu'en savez-vous, mon brave Thomas ?

— Oh ! moi, rien... Je ne sais rien... Mais on le dit dans le village.

— Ah ! Et que dit-on dans le village ?

— On dit que vous écrivez de belles choses, comme celles que vous chantiez tout à l'heure, si belles qu'on les imprime dans un journal.

Puisque César disait qu'il préférait être le premier dans un village que le second à Rome, pourquoi n'avouerai-je pas qu'intérieurement je fus flatté de la bonne opinionde mes concitoyens.

Je repris :

— Non, je n'écris pas de belles choses, mon brave Thomas, mais je voudrais avoir le talent d'en écrire pour dépeindre et faire connaître notre pays. Oui, le peu que j'écris, on l'imprime dans un journal, mais un journal bien modeste et qui ne nous donnera pas la célébrité. Et cependant, regardez, n'est-ce pas qu'il est beau notre vieux village, là-haut fièrement campé sur son rocher ! N'est-ce pas, qu'elle est jolie notre petite vallée avec son cadre de collines qui l'enserre comme dans un berceau ? N'est-elle pas gracieuse notre rivière, et sa cataracte n'est-elle pas superbe ?

Tout en parlant ainsi, je m'étais dirigé vers la rivière,

suivi de Thomas qui m'écoutait en silence, et nous étions parvenus, en sautant de rocher en rocher, à l'endroit où elle se précipite de plus de vingt pieds d'élévation et qu'on appelle la cataracte de *Sautadet.*

Cette cataracte est effrayante dans sa beauté. La rivière calme et presque dormante au-dessus de la chute, se précipite tout à coup entre deux énormes rochers, distants l'un de l'autre d'à peine deux mètres et s'y engouffre en y disparaissant comme dans un entonnoir. On peut y franchir la rivière en sautant sur le rocher opposé ; c'est de là que vient le nom de *Sautadet* que l'on a donné à la cataracte. Mais malheur à l'imprudent dont le pied glisserait sur le roc ; il serait broyé dans un engrenage de rochers où des gerbes d'eau jaillissent de toute part, semblables à d'énormes fusées tourbillonnant dans le gouffre et lançant d'immenses jets de poussière d'eau. C'est beau et c'est effrayant. C'est une splendide horreur.

Après s'être précipitée dans le gouffre, la rivière se trouve encaissée dans un canal naturel où elle reprend son calme et sa limpidité. Les pêcheurs y descendent avec des échelles, et à certains endroits en s'accrochant aux anfractuosités de rochers blancs et polis par les eaux comme du marbre. A l'extrémité de ce canal, un bloc de rocher formant îlot, semble posé là pour simuler un phare, à l'approche d'un écueil. La rivière y divise ses eaux. On dirait que moulue de sa chute, fatiguée de son lit de rochers, elle ouvre doucement les deux bras, tout heureuse d'embrasser à nouveau des rives couvertes de mousse et, dans la belle saison, surchargées de verdure.

Arrivés à l'extrémité du rocher, au bord de la cataracte, mon compagnon demeura immobile, appuyé sur son bâton, regardant avec fixité la profondeur de la chute, tandis que je contemplais un autre tableau.

Devant moi, sur l'autre rive, le village, avec ses deux vieilles tours, ses maisons noires, et comme contraste

avec la blanche flèche d'une église toute neuve, s'étageait pittoresquement au flanc d'une immense roche, taillée à pic d'un côté et inclinant par une pente raide comme une échelle, jusqu'à la rivière qu'elle traverse pour remonter sur l'autre bord. Au sommet de la roche, le château, les vieux remparts, l'ancienne église se dressaient, couronnant le village et abritant à leurs pieds le champ du repos, l'humble cimetière dont j'ai essayé de dépeindre le charme mélancolique, la captivante douceur. Tout au bas, à travers les arches arrondies d'un pont étroit, vigoureusement arcbouté aux assises romaines sur lesquelles les bénédictins l'ont reconstruit, j'apercevais, blanche d'écume et ruisselante de soleil, la cascade de la digue rocheuse du Vieux Moulin que j'ai essayé, lui aussi, de chanter, et, plus loin, au-dessus, j'embrassais du regard tout le cours de la rivière qui, calme et limpide, déroulait lentement ses courbes gracieuses.

C'était beau, c'était féerique. Le soleil prêt à disparaître derrière les collines qui encadrent l'étroite vallée, inondait les rochers, le village, le vieux pont et leur donnait des teintes de vieux bronze doré. J'étais sous le charme et je me disais : Le Gardon, ce frère jumeau de la Cèze, qui comme elle descend des sommets des Cévennes, est célèbre, et ma pauvre rivière dont le parcours est plus beau, plus gracieux est complètement inconnue. Pourquoi cela ? Parce que les Romains y ont jeté un monument splendide et qu'un poète, Florian, a immortalisé ses rives. Il a eu, ce qui manque à ma douce vallée, l'art et la poésie, les deux plus belles choses, après le spectacle de la nature, que Dieu ait créées pour faire supporter à l'homme sa misère.

Pendant mon enthousiaste contemplation, j'avais un peu oublié mon compagnon qui, toujours immobile, les yeux fixés sur le gouffre, en subissait l'attraction.

— N'est-ce pas que c'est beau ? lui dis-je en me retournant vers lui.

— Ça fait peur, et on passerait une heure à regarder. On voudrait sauter dedans pour voir le fond, car il y a de belles grottes sous les rochers.

— Des cavités là-dessous ? C'est probable, mais on n'en sait rien. Personne n'y est entré, ou si quelqu'un y est entré il n'en est pas ressorti, du moins vivant.

— Mais si, *lou Redorté*.

— *Lou Redorté* ? oui, dans mon enfance j'ai entendu parler de cette histoire. J'en ai un bien vague souvenir et vous me feriez grand plaisir de me la raconter.

Thomas tout d'abord refusa. Il ne savait pas, il ne pouvait pas. Mais j'exerce une certaine influence sur lui, je finis par le gagner. Je m'assis près de lui, sur le rebord d'une des cuves que les eaux ont creusées dans les rochers et voici ce qu'il me raconta dans la langue du pays et que je vais essayer de traduire pour le lecteur.

Il y a longtemps, bien longtemps de cela. Là haut, presqu'au sommet du village, dans une petite maison aujourd'hui en ruines, il y avait un jeune gars qui se nommait Jean Fabras, mais qu'on appelait Jean *lou pescaïre*, à cause de sa profession et surtout à cause de son habileté à la pêche. En effet, personne comme lui pour lancer l'épervier, conduire un bâteau et placer les filets. Mais son triomphe c'était la pêche à la plonge (*à la cabusse*). C'était merveille de le voir, les deux bras en avant, la tête première, se lancer dans la rivière, disparaître les jambes en l'air et puis reparaître une minute après, tenant un barbeau rutilant dans chaque main et une belle truite tachetée de roux entre les dents.

Jean vivait seul dans sa maisonnette du produit de sa pêche. C'était un joyeux compagnon, fréquentant plus le cabaret que l'église. Que voulez-vous ? Étant toujours dans l'eau, il avait fini par ne plus en boire. Si Jean ne fréquentait pas l'église, il n'était cependant pas complètement irréligieux. Chaque fois qu'il rencontrait le curé

du village, il ne manquait jamais de soulever bien vite son bonnet et le curé, un saint homme à cheveux blancs, qui ne voyait jamais Jean aux offices, lui disait : « Ce Jean ! Jean ! tu es un pécheur, prends-garde, tu finiras mal. »

Jean n'était pas *féminin*, ce qui veut dire, dans la langue du pays, qu'il n'était pas coureur de filles. Cependant il n'était pas tout à fait insensible à une de ses jeunes voisines. On l'appelait *Noirette*, bien qu'elle fût la plus blanche fillette du village, attendu qu'occupée tout le jour à la couture, elle n'allait pas aux travaux des champs. On l'appelait ainsi à cause de deux grands yeux, d'un noir étrange, d'un éclat si vif qu'ils troublaient Jean chaque fois qu'il rencontrait Noirette.

Un jour que Jean remontait le village et que Noirette le redescendait, ils se rencontrèrent face à face sous un vieil arceau coudé, noir et sombre, et les deux grands yeux de Noirette, ces yeux où il y avait beaucoup de l'ange et un peu du diable, rencontrèrent aussi ceux de Jean, qu'ils troublèrent si fort, que Jean prit la taille de Noirette et appliqua un baiser retentissant sur chacun des coupables. Au même instant le curé débouchait sous l'arceau. Il leva les bras au ciel, en poussant des oh ! et des ah ! désespérés, tandis que Noirette s'enfuyait, rouge comme une arbouse de nos montagnes, et que Jean décontenancé roulait son bonnet entre ses doigts.

— Jean ! Jean ! s'écria le bon curé, quand il put retrouver la parole, tu es un pécheur, tu finiras mal, si tu ne viens pas à repentance. »

— Oh ! excusez-moi, balbutia Jean de plus en plus troublé, Je me convertirai..., plus tard... Quand vous serez évêque, Monsieur le Curé.

Le bon vieillard ne put s'empêcher de sourire. Il regarda ses gros souliers, sa vieille soutane rapiécée et ne se trouvant pas l'air d'un futur évêque, répéta :

— « Jean ! Jean ! Tu es un grand pécheur. Si tu ne viens de suite à repentance, tu finiras mal. »

Or Jean ne vint pas à repentance. Il continua à pêcher, à fréquenter le cabaret et à baiser les yeux de Noirette quand il en avait l'occasion.

Or voici ce qui lui arriva :

Un beau matin de la chaude saison, il pêchait à son endroit favori, à l'endroit le plus poissonneux de la rivière, ici-même, au-dessus de la cataracte. Mais ce jour-là il était malheureux. Il avait beau plonger et replonger, piquer des têtes sous les rochers, il ne trouvait rien et remontait bredouille à la surface de l'eau. Jean était bien surpris et bien contrarié, car pareille chose ne lui était jamais arrivée et de plus il avait promis une belle truite à Noirette. A force de piquer et de repiquer inutilement des têtes, il finit par la perdre un peu. Il s'approcha plus qu'il ne fallait de la chute, s'élança dans un plongeon énergique et, saisi par un remous, fut entraîné à une profondeur inouïe.

Malgré lui, Jean avait fermé les yeux. Quand il les rouvrit il se trouva étendu sur un sable fin, dans une grotte merveilleusement belle; le jour y pénétrait par une large échancrure où Jean apercevait la cataracte roulant au-dessus de sa tête. Les parois de la grotte, sous la lumière tamisée par les eaux, brillaient comme du cristal. Des colonnes, des candélabres, des statuettes, des objets aux formes bizarres étincelaient de partout, et puis à droite et à gauche, dans des cavités remplies d'eau, frétillaient de superbes anguilles, des truites magnifiques et des barbeaux comme il n'en avait jamais vus.

Jean resta ébahi; il était pétrifié. Mais Jean était courageux; il se remit bientôt. Il visita et admira la grotte et puis se dit : Je vais plonger à l'endroit où je suis entré et je sortirai d'ici.

Jean plongea, mais sa tête et ses mains rencontrèrent le rocher.

Jean plongea et replongea tout le jour et toujours sa tête et ses mains rencontrèrent le rocher.

La nuit vint, et Jean désespéré, à bout de forces, se coucha sur le sable, n'entendant que le bruit de la cataracte qui roulait terrible sur sa tête.

La cataracte roulait terrible sur sa tête et, tout à coup, perçant le bruit des eaux, retentit la cloche du village.

Danm !... Danm !... Danm !... On sonnait les glas du pauvre pêcheur et Jean frissonna jusqu'à la moelle des os.

Et la cloche répéta ses trois lentes et lugubres lamentations.

Danm !... Danm !... Danm !... Et le pauvre Jean se dit : je suis mort, et il s'évanouit...

. . . .

Quand l'aube parut, la fraîcheur du matin ranima Jean. Il entendit de nouveau la cloche qui tintait, mais qui tintait douce et recueillie. C'était le bon curé qui disait une messe pour le repos de l'âme de Jean, une messe que Noirette, qui avait bien pleuré pendant toute la nuit, avait commandée.

La cloche sonnait l'élévation et Jean éleva son cœur vers Dieu ! Il lui demanda de le sauver, lui promettant de se repentir et tout à coup un rayon de soleil oblique, qui n'y pénétrait que le matin, glissa sous l'eau et montra à Jean l'étroite ouverture par laquelle il était entré dans la grotte.

Jean rassembla toutes ses forces, plongea dans la direction du rayon de soleil, passa à travers l'ouverture du rocher et remonta heureusement à la surface de l'eau.

Mais alors Jean se trouva dans un cruel embarras. Ses vêtements avaient disparu. Le croyant mort, on les avait emportés. Comment rentrer au village ? Quel scandale ! Que dirait le bon curé ? Que dirait surtout Noirette ? Alors Jean eut un trait de génie. Il courut vers la montagne, coupa les longues tiges flexibles et feuillées de *la Redorte*, cette liane de notre pays, s'en entoura les bras, les jambes, tout le corps et, complètement vêtu de feuillage, se dirigea vers le village où il fit une entrée triomphale.

Jean, ou plutôt *lou Redorté*, car désormais on ne l'appela

plus que de ce nom, épousa Noirette, se convertit et devint le sonneur de cloche de la paroisse. Mais chaque fois qu'il lui fallait sonner des glas, il ne pouvait s'empêcher de dire que, quelque pénible que ce fût, il valait encore mieux sonner les glas des autres que d'entendre sonner les siens...

Thomas avait terminé son récit, je me levai pour le remercier et m'en aller, car si ce n'était pas encore la nuit, le crépuscule du soir descendait rapidement. Je m'approchai pour lui serrer la main, mais tout à coup ses grands yeux bleus devinrent étranges, comme égarés, sa figure se contracta, il étendit vivement le bras, et montrant un rocher, me dit d'une voix sourde :

— Avez-vous vu, là-bas ; un *mauvais esprit* vient de sauter sur le rocher ?

Malgré moi je regardai dans la direction indiquée et je ne vis qu'un blanc rocher qui commençait à émerger dans la brume du soir.

— Mon brave Thomas, il n'y a rien, lui dis-je ; c'est un effet de votre imagination. Il n'y a pas de *mauvais esprits*, mon pauvre Thomas.

Mais Thomas ne m'écoutait plus. Il avait vivement tourné sur ses talons et je le vis, toujours droit et raide, semblable à un blanc fantôme, glisser rapidement à travers les rochers et disparaître.

Je restai quelques instants immobile et pensif. La nuit venait ; les ombres, descendant des montagnes, s'allongeaient silencieuses dans l'étroite vallée. Le vieux pont, le château, les deux tours du village se noyaient dans une demi-obscurité et les blancs rochers de la cataracte prenaient des allures de fantômes. Ce diable d'homme m'avait donné le frisson ,et comme les poltrons qui chantent pour se remettre du cœur au ventre, je regagnai ma demeure en répétant à haute voix :

Il est noir, mon vieux village !
— C'est une aile de corbeau. —
Il est noir, mais il est beau
Comme un preux du moyen âge,
Drapé fier dans son manteau.

Sur le rocher qu'il étage,
Portant droit comme un drapeau
Ses deux tours et son château,
Il est beau, mon vieux village !
— Rien chez lui n'est au cordeau. —

Peu m'importe le vulgaire
Jugeant tout à son niveau :
Mon village est fier et beau,
Et je veux sur son calvaire
Une pierre pour tombeau !...

Alfred PRIVAT.

A L'IRLANDE

Surge, illuminare... quia venit lumen tuum

(Isaïe, LX).

Enfin, est-ce ton jour, ô malheureuse Irlande !
Pour prix de sa noble fierté,
Ton peuple va-t-il voir luire enfin sur sa lande
Le soleil de la liberté ?

Qu'ils sont beaux, ses rayons ! Va, ce n'est pas un rêve,
Lève-toi ; ton peuple est vainqueur.
A tes tourments, enfin, ce jour va mettre trêve :
A l'allégresse ouvre ton cœur.

Assez longtemps, hélas ! d'un tyran implacable
Tu subis les injustes lois.
Tu fus toujours martyre. Et tu n'étais coupable
Que de revendiquer tes droits !

O chère et noble Érin ! Trop longtemps sur ta tête
S'appesantit un bras de fer,
Et d'un dur oppresseur, ivre de sa conquête,
Tu dus subir le fiel amer.

Tes enfants, par milliers, dans les champs, sur les cimes,
Furent frappés au champ d'honneur ;
Pour Dieu, pour leurs foyers, innocentes victimes,
Dans la mort trouvant leur bonheur.

Plus nombreuses encor, ces victimes obscures,
Qui, tombant au bord du sillon,
Ou succombant de faim, de froid, dans leurs masures,
N'avaient pour linceul qu'un haillon.

Quelle force en ces cœurs ! Quel céleste courage !
Pour eux c'était peu que la mort,
Quand, au prix de leur vie, ils allaient d'un autre âge
Préparer le glorieux sort.

La semence du sang fut toujours si féconde !
Ils le savaient bien, ces héros :
Pour l'honneur de son nom, le Dieu vengeur seconde
Les victimes, non les bourreaux.

Ils mouraient !.... mais toujours, sous l'ignoble férule
Du landlord, ce maître cruel,
L'âme calme et sereine, attendant l'*home rule*,
Vaincus, mais comptant sur le ciel !

L'espérance ! O nectar qui réconforte l'âme,
Rayon qui brille dans la nuit !
Tant qu'il espère, un peuple en lui sent cette flamme
Qui le soutient et le conduit !

Espère, ô chère Irlande ! Oui, c'est l'heure qui sonne
Pour toi, du réveil mérité.
Applaudis, en ce jour, au succès de Gladstone
Qui t'annonce ta liberté.

Lève-toi, ne crains plus ; ton joug pesant se brise,
Plus de bras de fer ; plus d'affront !
Au vent de la tempête a succédé la brise
Qui viendra rafraîchir ton front.

Descends donc des hauteurs de ton sanglant Calvaire,
Monte au sommet de ton Thabor,
Patrick veille toujours sur son Érin si chère :
Tu verras de beaux jours encor.

Et les peuples, ravis de ta nouvelle gloire,
Applaudiront à ton bonheur.
L'Angleterre, elle aussi, refaisant son histoire,
Pour toi deviendra l'Ile-Sœur.

Hier, c'était encore un peuple qui succombe,
Là-bas, sur son lit de roseau ;
Aujourd'hui, rien n'est plus qui rappelle une tombe ;
Tout nous y présage un berceau.

Irlande, lève-toi ! Déjà de tes vieux pères
Tressaillent les os glorieux.
Demain vont se lever sur toi des jours prospères,
Ces jours que voulaient tes aïeux !

Et ton grand O'Connell ! Que ne peut-il revivre,
Pour se réjouir avec toi !
Oh ! Comme il aimerait se dresser et te suivre
Dans les triomphes de ta foi !

Mais rends grâces à Dieu : c'est lui qui récompense
Ton amour, ta fidélité.
Sublime en ton malheur, sois, par reconnaissance,
Humble dans la prospérité.

Que la haine en ton cœur ne laisse aucun vestige :
Sans fiel, pardonne à tes bourreaux ;
Des gloires du passé couronne le prestige :
L'indulgence sied aux héros.

Oui, c'est ton heureux jour, ô triomphante Irlande !
Pour prix de sa noble fierté,
Ton peuple est sûr de voir luire, enfin, sur sa lande,
Le soleil de la liberté !

4 août 1892.

J. F. M.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Un incident est survenu dans l'agitation politique religieuse, nous voulons parler de la démission de M. le marquis de Breteuil, député d'Argelès (Hautes-Pyrénées). Notre impartialité nous fait un devoir de reproduire les principaux passages de la lettre par laquelle l'honorable député catholique fait connaître sa détermination à ses électeurs :

« Pendant les quelques semaines, dit-il, que je viens de passer au milieu de vous, mes chers concitoyens, j'ai pu me rendre compte de la perturbation profonde qu'ont jetée dans les rangs du parti conservateur les instructions venues de Rome.

« Ce résultat ne m'a pas surpris, car chez vous les convictions religieuses ont toujours primé les préférences politiques.

«....Le Chef suprême de l'Église, pour éviter sans doute des maux plus redoutables, estime que le devoir des catholiques est d'oublier les injures passées et d'accepter loyalement la forme républicaine. Il retire publiquement sa confiance aux royalistes qui n'ont pas su vaincre, et les adjure de renoncer, pour le bien de la France, à leurs opinions politiques.

« La parole de Léon XIII s'est fait entendre dans un moment de calme relatif, et vous y avez vu comme une promesse de pacification après ces longues années de luttes où vous avez connu toutes les rancunes et toutes les tracasseries d'une administration mesquine.

« Avec vous, mes chers amis, je m'incline respectueusement devant les conseils du Souverain-Pontife, et je veux espérer qu'ils seront entendus de ceux qui dirigent la politique républicaine.

« Mais j'estime qu'à cette situation nouvelle, il faut des hommes nouveaux.....

« Et, à mes yeux, il n'est qu'un moyen de contribuer loyalement à la grande œuvre d'apaisement et de sauvegarder en même temps sa dignité personnelle, quand on a affirmé à tant de reprises une foi politique : c'est de céder sa place à ceux que

ne peuvent rendre suspects ni des luttes ni des déclarations antérieures.

« Je demeure, pour ma part, convaincu que la monarchie libérale et soucieuse des besoins de la démocratie pourrait résoudre les questions sociales, conjurer les dangers extérieurs toujours menaçants, administrer sagement la fortune publique, sauvegarder les intérêts religieux et rendre à la France son éclat séculaire.

« Et mon respectueux dévouement au Prince que la république a proscrit n'a jamais été plus ferme ni plus inébranlable.

« Ces sentiments et ces réflexions ont dicté ma résolution de quitter la Chambre des députés, où je ne crois plus, en toute conscience, représenter vos véritables opinions, et je viens d'envoyer ma démission au président de cette Assemblée.... »

Est-il nécessaire d'ajouter que cette lettre et la détermination qu'elle annonce ont fait l'objet pendant plusieurs jours d'une querelle plus ou moins vive entre journalistes de diverses nuances. Les uns se sont fortement récrié contre le député d'Argelès qui semblait, par son attitude, provoquer une démission générale de tous les députés catholiques et soulever par là les plus gros conflits ; les autres applaudissaient à outrance, jetant les fleurs à pleines mains à M. le marquis de Breteuil. Maintenant que le premier feu s'est éteint, il est facile de remarquer que les uns et les autres exagéraient également : l'acte du député démissionnaire d'Argelès ne pouvait être élevé à la hauteur d'un événement ; c'était un acte individuel que M. le marquis de Breteuil avait le droit d'accompiir dans sa pleine liberté qui ne pouvait gêner la liberté d'autrui. Autant de têtes, autant de sentiments.

S'il faut toutefois dire notre pensée à ce sujet, nous n'hésiterons pas à déclarer que M. le marquis de Breteuil nous semble grossir la portée de la parole pontificale ; ce que Léon XIII recommande, ce qu'il réclame du dévouement de tous les catholiques, c'est de faire actuellement le silence sur les questions politiques et constitutionnelles ; c'est de reconnaitre *en fait* l'existence de la république et de ne pas épuiser nos forces en des discussions oiseuses ; c'est de nous unir tous sur le terrain religieux, abstraction faite de toutes nos préférences politiques. Ces recommandations de Léon XIII, renouvelées de ses prédécesseurs, sont loin certes d'imposer rien d'exhorbitant : elles suffisent, si elles sont obéies comme elles doivent l'être, à faire

l'union et la paix dans les rangs de l'armée catholique, à fortifier la défense de tous nos droits et de toutes nos libertés, à préparer le succès du catholicisme et à assurer le relèvement de la France.

Mais que penser de cette ardeur inconsciente de quelques-uns d'entre nous qui, sous couvert d'un zèle plus ou moins éclairé, sont partis en guerre contre leurs anciens alliés ou même contre leurs anciens frères d'armes ? A quel spectacle étrange ne nous font-ils pas assister, ces ardents spadassins, quand, cessant tout à coup leurs attaques contre la république, ils n'ont plus d'autre objectif que les partis monarchiques, ou même la monarchie ? D'où vient cet aveuglement qui les conduit à tirer ainsi sur leurs propres troupes ? Et comme l'ennemi commun doit rire de ce désarroi, de cette confusion dont il entend bien profiter !

A en croire ces néo-convertis, eux seuls comprennent les besoins de l'heure présente ; eux seuls ont l'intelligence de la parole pontificale ; eux seuls ont le monopole de l'obéissance au Pape et à l'Église ! De grâce ! un peu plus de modestie et de bienveillance leur siérait bien mieux. Où donc ont-ils lu que les partis monarchiques doivent être maltraités ? Qui leur a dit qu'il valait mieux abandonner, dénigrer ces partisans de l'ancien régime, de qui toute la lutte religieuse reçoit le plus grand appui et les plus généreuses ressources ? Voudraient-ils donc faire croire que le meilleur moyen de réaliser l'union préconisée par le Saint-Père est de respecter l'ennemi et de retourner les armes contre des frères ?

Nous ne cesserons de le répéter, parce que nous croyons être dans le vrai : les querelles ont envenimé une question pourtant bien simple en elle-même, et le faux zèle nous a fait à tous le plus grand mal ; il s'agit seulement de ne plus nous quereller entre nous, pour utiliser toutes nos forces contre l'ennemi, qui est, non pas la République elle-même, dont nous n'avons à nous occuper que pour la subir, mais l'œuvre de la République, sa législation athée et tyrannique, que nous devons chercher à combattre jusqu'à ce que nous soyons arrivés, par tous les moyens légaux, à la détruire entièrement.

C'est pour n'avoir pas compris cette tactique que nos élections départementales n'ont pas eu pour nous le succès qu'on pouvait en attendre : elles se sont ressenties de cette confusion dont nous parlions tout à l'heure, mais que notre bon sens naturel finira

bien par dissiper. Cependant, il ne faut pas non plus, d'autre part, croire au triomphe très exagéré des républicains : s'ils ont gagné des sièges, ils en ont aussi perdus ; la victoire leur reste, il est vrai, mais ils ne disent pas que beaucoup de leurs élus ont dû mettre une sourdine à leur intransigeance et se montrer plus favorables à l'opinion « cléricale. » En réalité, ses conseillers sont autant nôtres que les leurs. Un premier pas est fait: vienne le calme; que la lumière se fasse dans les esprits, et, l'union une fois accomplie parmi nous, l'heure de notre victoire sur la révolution ne tardera pas à sonner.

En attendant qu'elle sonne, la franc-maçonnerie continue son travail de démolition. Ce n'était pas assez que le budget des cultes fût déjà si considérablement réduit : voici que M. Dupuy-Dutemps, rapporteur de ce budget, pour la loi des finances de 1893, propose de réduire à 60 le nombre des évêques français, nombre égal à celui qui existait lors du Concordat ; il est d'avis que ces réductions, qui porteraient sur trente évêques, se fassent par extinction : il a compté qu'il y aurait, chaque année, trois de ces sièges vacants.

Il raisonne ainsi : soixante archevêques et évêques suffisaient en 1802, à l'époque du Concordat. Ils doivent suffire en 1892.

Cependant, la population s'est accrue d'un tiers; puis il y a l'Algérie, la Tunisie, Nice et la Savoie. Mais, qu'importe à ce sectaire et à ses pareils ?

Il propose aussi la suppression des vicaires-généraux, et il y trouve une économie de 482.500 francs.

Il voudrait aussi supprimer tous les desservants et tous les vicaires qui ne sont pas inscrits au Concordat ; mais il n'insiste pas sur ce dernier chapitre, afin, dit-il, de témoigner de ses sentiments de paix !!

Le gouvernement lui-même a cette façon de pacifier les esprits, de mettre fin à la lutte religieuse. Voyez ce qui se passe à Angers, de par l'autorité de l'Administrateur civil de la mense épiscopale.

On sait que Mgr Freppel, dont l'activité était merveilleuse, avait créé dans son diocèse, à l'abri de sa mense épiscopale, une foule d'œuvres charitables, employant ainsi les diverses aumônes qu'on lui confiait.

Depuis la mort du regretté prélat, les administrateurs civils de la mense s'amusent à vendre aux enchères, ou de gré à gré (avec un tant pour cent à leur profit), tous les immeubles.

Ainsi, par exemple, la mense a acheté une maison d'œuvres ' un patronage, une maison de retraite pour les prêtres, une école, etc. On vend le tout dans les trois mois, on met l'institution sur le pavé, et on rend le prix de la vente en rente 3 pour cent.

Si c'est une maison de rapport, qui donne 7 pour cent et fait vivre une œuvre, on la vend pour presque rien, et on donne de la rente qui rapporte 3 pour cent, soit 3.000 francs au lieu de 7.000 francs.

C'est la destruction de toutes les œuvres de Mgr Freppel.

Passons dans le diocèse de Besançon : M. l'abbé Roux, curé de Vercel, avait lu en chaire le mandement de Mgr l'Évêque de Viviers, qualifié de mesure injuste la suppression des traitements ecclésiastiques, affirmé, les statistiques officielles à la main, que la criminalité est en progression parmi les enfants et les jeunes gens, depuis les lois scolaires. Pour ces causes, il fut traduit devant le tribunal correctionnel de Baume-les-Dames, qui le condamna à trois mois de prison.

M. l'abbé Roux a fait appel. Et la Cour de Besançon, retenant les griefs reprochés, a réduit la peine à quarante jours de prison.

M. l'abbé Roux avait demandé un supplément d'information. La Cour l'a refusé. Ce qui a fait dire justement qu'un tel procédé était pour « jeter une ombre fâcheuse sur l'impartialité de la Justice. »

Jusque dans les colonies, où nos gouvernants, s'ils aimaient vraiment la France, auraient tout intérêt à respecter nos évêques qui travaillent si généreusement à rehausser notre prestige national, jusque là l'influence désastreuse de la franc-maçonnerie se fait odieusement sentir. Mgr Cazel, évêque de Madagascar, a été condamné à une amende de 1.000 fr. et à 10,000 fr. de dommages-intérêts pour avoir distribué une brochure contre les francs-maçons.

Quelques voix s'élèvent de temps à autre pour protester contre toutes ces persécutions. Hélas ! elles parlent dans le désert : ce sont des protestations motivées, éloquentes, indignées, mais elles sont isolées et elles manquent de cette force victorieuse que donne une entente commune : *funiculus triplex difficile rumpitur*.

Mgr l'évêque de Séez écrit au ministre qui lui reprochait de n'être pas de l'avis du gouvernement sur les rapports ordinaires de l'Église avec l'État :

« Je regrette, M. le Ministre, que ma lettre ait pu vous déplaire pour le fond et pour la forme.

» Vous signalez avec regret, dites-vous, le désaccord qui existe entre le gouvernement et moi sur les droits respectifs de l'Église et de l'État; me serait-il permis de vous exprimer la peine que j'éprouve aussi de le voir subsister entre l'État et l'Église, qui ne demande que les libertés qui lui sont dues, auxquelles elle a droit, et qu'on s'obstine arbitrairement à lui refuser?

» Quoi qu'il en soit, j'ai le devoir de maintenir ma lettre dans toute son intégrité. En protestant énergiquement contre toute immixtion de la politique dans mon enseignement sur les devoirs des électeurs, sur le danger des écoles sans Dieu, sur le divorce qui est contraire à la loi divine, qui prime toutes les lois, je ne saurais accepter ce que vous me présentez comme une sorte de faveur, le retrait de votre recours contre moi devant le Conseil d'État. »

A la bonne heure! voilà qui est de bonne guerre; luttons pied à pied; ne laissons pas faire un pas à l'ennemi sans avoir essayé de l'arrêter; qu'il n'avance qu'à notre corps défendant; il pourra bien rapporter encore quelques victoires, mais l'opposition finit par lassser les plus audacieux et il est un temps aussi où les protestations du droit et de la justice triomphent de leurs plus intrépides adversaires.

Actuellement la grève de Carmaux oblige nos gouvernants à se préoccuper davantage de la crise sociale. Cette fameuse question ouvrière est pour les ministres comme une épée de Damoclès; ils affectent de n'y donner aucune importance; en réalité, c'est leur cauchemar et leur sommeil en est toujours troublé. Quoi de plus simple que la solution qui devrait faire cesser les troubles de Carmaux? Un ouvrier, nommé maire, ne peut plus avoir le temps de travailler; la Compagnie juge à propos de le renvoyer, parce qu'elle pense avoir le droit de ne pas garder et de ne pas payer des ouvriers qui ne travaillent pas; de là, conflit contre la Compagnie et l'ouvrier, conflit dans lequel les autres ouvriers prennent fait et cause pour le camarade; de là, grève. Que devrait faire le gouvernement? Sa conduite est toute indiquée: il devrait soutenir la Compagnie et faire respecter son droit. Oui, mais il va mécontenter les ouvriers et ceux-ci lui feront payer ses préférences pour la Compagnie. Et alors? oh! alors, il laissera faire; le conflit s'envenimera; la lutte prendra les proportions les plus alarmantes et....

le gouvernement invitera la Compagnie à céder! Sera-ce une solution ? Oui, pour le moment, mais la crise ouvrière n'en recevra qu'une force nouvelle qui la rendra plus redoutable : c'est comme la pelletée de charbon qu'on jette dans un foyer incandescent : tout d'abord le feu parait diminuer d'éclat et d'ardeur sous la poussière qui semble l'étouffer, mais c'est pour reprendre bientôt avec une flamme plus vive et plus dévorante. Tout ce que fait la République pour apaiser l'ouvrier n'aboutit qu'à aiguiser son appétit et à le rendre plus exigeant.

La solution de la crise sociale n'est pas au pouvoir de la République : l'Église seule en a le secret, et voilà pourquoi c'est vers elle que nous devons tourner nos regards. C'est par la prière que le ciel se laissera fléchir et que les esprits troublés pourront s'ouvrir à la vraie lumière. Ils le comprennent bien, ces milliers de pèlerins qui traversent la France du Nord au Midi, pour aller demander à la Vierge de Lourdes la guérison de notre chère patrie. Les malades y vont chercher le soulagement et la délivrance : quel acte de foi, au milieu d'une société qui se vante de se passer de Dieu et du surnaturel ! Jamais, à aucune autre époque, ne se virent de plus consolants spectacles ! La nation qui les offre au monde n'est pas encore une nation en décadence et en décrépitude : il y a là un symptôme de vie généreuse et puissante qui nous fait bien espérer en l'avenir. Quoi qu'il en soit des maux de l'heure présente, la France des Croisades, de Jeanne d'Arc, du Sacré-Cœur et de Lourdes ne saurait périr! Elle passe aujourd'hui dans le creuset : demain elle en sortira purifiée et rayonnante!

Que ce qui arrive en Angleterre nous serve d'encouragement. Quelle cause paraissait plus compromise, plus perdue que celle de l'Irlande! Que n'a pas souffert cette infortunée nation, fidèle à ses traditions et à son Dieu ! Que d'efforts, en apparence stériles, tentés par son grand et immortel O'Connell ! Voyez-la maintenant renaissant à l'espoir et à la vie. Gladstone, malgré ses quatre-vingts ans, arrive au pouvoir ; il constitue son ministère, prépare son *home-rule* ; encore quelques semaines, et l'Irlande est rendue à la liberté !

Ne désespérons jamais du triomphe de la liberté et du Droit!

Nimes, 31 août 1892. NEMAUSUS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

ÉLÉVATIONS PIEUSES SUR L'OFFICE DE L'APPARITION DE NOTRE-DAME DE LOURDES, (avec neuvaine spéciale) par V. MICHEL, chanoine de Nimes, directeur de l'Œuvre du Suffrage.— Un joli volume in-18° de 256 pages, papier chine, encadrement filets rouges, couverture parchemin. — Prix. 1 fr. 50, franco, 1 fr. 75. Lyon, Vitte, 3, place Bellecour. — Nimes, Gervais-Bedot, place de la cathédrale.

Nous sommes en retard pour annoncer cet excellent petit livre. Heureusement, il n'avait pas besoin de grande réclame et notre délai, serait-il même coupable, ne pouvait lui nuire. Le nouveau-né portait dans son berceau tous les gages d'un succès assuré; il n'a eu qu'à paraître et tous les bras se sont tendus vers lui; on se le disputait; les moins empressés risquaient d'arriver trop tard.

C'est qu'en effet il est charmant, ce petit livre; il est coquet; on serait presque tenté de l'accuser d'un peu de vanité, avec ces encadrements filets rouges, avec ces caractères de choix, surtout avec cette couverture parchemin, décorée de gracieuses vignettes et sur laquelle le titre s'étale en lettres rouges et noires de façon à captiver le regard. Si on le veut relié, le voici avec les reliures d'amateur les plus variées et comme couleur et comme genre. En un mot, c'est un vrai petit bijou digne de trouver place dans un élégant écrin et d'être offert comme le meilleur souvenir de pèlerinage. Je suis sûr que l'idée en est venue à plusieurs; elle fera son chemin.

Il eût été certes difficile que l'éditeur résistât à la séduction qu'il devait subir de l'œuvre elle-même: sans s'ériger en juge autorisé, il n'a pas tardé à pressentir, d'abord, à remarquer, ensuite, les qualités de l'ouvrage et il s'est dit qu'il n'avait pas à craindre de trop faire pour être en harmonie avec le mérite de l'auteur.

Cet éditeur intelligent, M. Vitte, de Lyon, avait vu vrai: nous avons lu, à notre tour, le livre de M. le chanoine Michel, et nous aussi nous avons été séduit par ces considérations si justes, si pieuses, si élevées. Ce commentaire complet du récent office de

l'Apparition joint au mérite d'être le premier celui de donner une intelligence parfaite de toutes les parties de cet office. Rien n'est laissé dans l'ombre; la moindre antienne y a sa place, et l'auteur nous montre même comment elle se relie à l'ensemble, comment elle est en harmonie avec la Vierge qui en est l'objet ou avec l'apparition qu'elle a la mission de rappeler.

On comprendra que nous ne puissions donner une analyse de cette œuvre qui veut surtout être lue tout entière. Ce que nous devons particulièrement noter, c'est l'importance que l'auteur a su donner au fait même de l'Apparition : c'était là en effet que devait se concentrer l'intérêt special de son livre. Les événements principaux qui se sont deroulés autour de la grotte de Massabielle ou dans sa profondeur, sont successivement mais fidèlement rappelés; ils forment une histoire abrégée de Notre-Dame de Lourdes, pleine d'intérêt, respirant le plus doux parfum de piété. Même dans cette partie historique viennent heureusement se mêler des considérations spirituelles et mystiques et il est bien vrai de dire que le texte de l'ouvrage, dans toute son étendue, tient toutes les promesses de son titre : tout y est « pieux, » tout y est « élevé. »

Le livre se clot par une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes ; c'est une neuvaine tout à fait « spéciale » : chacune des lectures ou des méditations a pour sujet une des paroles de la Vierge de l'Apparition. L'idée de cette neuvaine est excellente : aucune autre méthode ne pouvait mieux convenir à cette dévotion et l'ouvrage déjà si riche s'achève dignement par cette utile « spécialité. » La lecture est suivie d'une pratique, de quelques prières et d'une oraison jaculatoire.

Telle est l'œuvre de M. le chanoine Michel : tel est ce petit livre qui se distingue à la fois par les considérations les plus hautes et par tous les ornements d'une irréprochable typographie. Aussi ne devons-nous pas nous étonner qu'il se soit attiré de la part de Mgr l'Évêque de Nimes l'approbation la plus complète et les éloges les plus flatteurs. « J'ai lu ce travail avec le plus grand plaisir, écrit à l'auteur Mgr Gilly. Vous y avez mis, mon cher chanoine, tout votre cœur et tout votre esprit. C'est ainsi qu'il convenait d'interpréter cette œuvre admirable des Évêques de la province d'Auch et de Notre S.-P. le Pape Léon XIII. Il fallait tremper votre plume dans une dévotion profonde et dans une doctrine irréprochable, s'inspirer de l'Écriture, dont l'office est rempli, et des SS. Pères qui y sont si souvent rappelés. Vous

avez fait cela, mon cher ami, avec une ardeur qui vous honore et qui honorera en même temps le clergé et le diocèse de Nimes. »

Mgr Gilly termine sa lettre en bénissant l'ouvrage et son auteur : « l'ouvrage, afin qu'il ait de bonnes destinées ; l'auteur, afin qu'il puisse rendre de nouveaux services à l'Église. » Dieu ratifiera les bénédictions et les vœux de son pontife : « les bonnes destinées » sont assurées à l'ouvrage et l'Église n'aura qu'à se réjouir des signalés services qu'elle est en droit d'attendre encore de l'auteur !

F. C.

VIE DU R. P. BARRÉ, *Religieux Minime, fondateur de l'Institut des Écoles charitables du Saint-Enfant Jésus, dit de Saint-Maur. — Origine et progrès de cet Institut (1662-1700)*, par le R. P. Henri de GRÈZES, des FF. MM. Capucins. — Bar-le-Duc, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul. — Nimes, maison Gervais-Bedot, près la Cathédrale. — In-8° de p. 428. — Orné d'un portrait. — Prix : 3 fr.; *franco*, 3 f. 60.

« Ce que le Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes a fait pour les garçons, le P. Barré l'a fait pour les jeunes filles. » Ces quelques mots, que nous empruntons au livre du P. de Grèzes, suffisent à indiquer quelle fut la mission du P. Barré et quel intérêt doit s'attacher à son nom.

Ces deux éminents « instituteurs » devançaient de plus de deux siècles nos modernes ministres de l'Instruction publique, et déployaient, dans la formation de la jeunesse française, plus d'intelligence et plus de zèle que ne peuvent en faire parade les Bourgeois et les J. Ferry. On n'avait pas encore inventé la « laïcisation » à outrance, et on laissait aux pères de famille la liberté de l'éducation de leurs enfants, mais la « gratuité » n'avait pas attendu la fin du dix-neuvième siècle pour s'offrir au peuple. Nos chauds partisans du progrès contemporain ont beau élever la voix et déclarer que rien n'avait été fait avant eux : il ne faut pas se lasser de leur opposer des faits authentiques, les documents sérieux de l'histoire, qui confondent leurs ridicules et mensongères déclamations.

La béatification du Vénérable de La Salle avait fort opportunément attiré les regards sur lui et rappelé les bienfaits de cet « éducateur » chrétien : aujourd'hui, le R. P. de Grèzes, — si connu déjà pour ses travaux biographiques ou mystiques, — vient produire au grand jour cette attachante physionomie du P. Barré, digne émule du B. La Salle.

« Le R. P. Barré mérite, certes, d'être connu. Son nom appar-

tient à l'histoire : il a laissé une mémoire vénérée. Sa vie fut celle d'un saint. Il exerça sur la société du *grand siècle où il vécut* une action réelle qu'il importe de signaler. Cette grande et pieuse figure, tout imprégnée d'austérité et de douceur, mérite de prendre place auprès de ces admirables physionomies de saints prêtres que l'on appelait Vincent de Paul, Olier, Bourdoise, Tronson, de Bérulle. Il fut le précurseur, l'ami, l'instigateur, le conseiller, on peut presque dire le directeur du B. de La Salle. L'importante fondation de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes fut en partie son œuvre. Voilà, certes, plus de titres qu'il n'en faut pour appeler l'attention sur la vie, les vertus et les actes du R. P. Barré, fondateur des Sœurs de l'instruction charitable du Saint-Enfant Jésus. »

Oui, mais « pour faire cette œuvre de réparation et de justice, pour ressusciter ce glorieux mort, quelles étaient les ressources mises à la disposition de l'historien ? Quelques maximes fortement pensées et portant la marque d'un esprit supérieur, comme aussi d'une âme intimement unie à Dieu, de rares documents rassemblés à grand'peine et avec une patience que rien n'avait pu décourager par une main saintement passionnée pour la gloire et l'honneur de son Père. C'était tout. »

Le P. de Grèzes ne pouvait se contenter de ces faibles ressources. Chargé de faire revivre cette belle figure, il a pensé qu'il était de son devoir « de chercher si, dans quelque coin encore inexploré des archives et des bibliothèques, il n'arriverait pas à découvrir de nouveaux et précieux renseignements. Guidé par ce flair qui décèle le vrai chercheur, il a trouvé, et plus qu'il n'osait espérer. Grâce à ce supplément d'informations, il a pu tracer le véritable et authentique portrait du R. P. Barré, et le présenter aujourd'hui à la vénération de sa famille religieuse. »

Ce livre ne sera pas seulement accueilli avec faveur par les filles du V. P. Barré ; il sera lu et goûté par cette innombrable famille d'enfants et de femmes chrétiennes que les Dames de Saint-Maur ont formées et forment encore à la science aussi bien qu'à la piété. « Le lecteur, quel qu'il soit, trouvera à chacune des pages de cette noble histoire de nouveaux motifs d'admirer et de bénir la Providence de Dieu, toujours attentive aux besoins de son Église, et la naturelle et constante sollicitude de l'Église de Dieu, pour l'instruction et l'éducation des petits et des humbles. »

Dans notre diocèse surtout, la plus vive sympathie s'attachera à l'œuvre du P. de Grèzes : depuis deux siècles, les filles du

P. Barré sont au milieu de nous, remplissant leur belle et délicate mission ; elles sont entourées de la plus flatteuse considération, et leurs élèves, si nombreuses, seront avides de connaître la vie si édifiante du saint fondateur de l'Institut. F. C.

Mgr JEAN-MARIE DU LAU, archevêque d'Arles, par M. Bernard, archiprêtre. — Prix de la brochure seule : 1 franc. — Avec une magnifique gravure sur acier représentant Mgr du Lau : 1,50 et 1,75, selon la qualité du papier de la gravure. — La gravure seule : 1 fr. et 1,25. — Par la poste 0,50 en sus.

La plus glorieuse victime des massacres du 2 septembre 1792 qui appartient au Périgord par sa naissance, à Paris par son héroïque martyre, appartient à l'Eglise d'Arles par ses dix-sept dernières années de sa vie. Là surtout il a été connu, aimé, vénéré. Là surtout rayonnent son nom et sa mémoire.

Aussi à l'approche des fêtes du centenaire qui vont se célébrer solennellement à Paris, en Périgord et dans la Primatiale de St-Trophime d'Arles, convenait-il à M. l'Archiprêtre d'Arles mieux qu'à tout autre d'écrire la biographie de l'Archevêque-martyr. Depuis plus de vingt ans il vit dans le palais de Mgr du Lau, au sein même des souvenirs si touchants, si beaux, si vivants encore de son passage, dans l'étude des gloires et traditions de l'antique église, en possession de nombreux manuscrits et documents authentiques.

Cette notice sera le digne couronnement des travaux remarquables que l'auteur a déjà publiés sur la *Primatie et la Basilique de St-Trophime.*

Peu après son apparition un éminent érudit versé dans l'étude des monuments d'Arles avouait que la lecture de ce livre l'avait profondément *remué* en lui montrant le grand Archevêque sous un jour nouveau, et le 3 avril 1892, Mgr l'Evêque de Périgueux écrivait à M. l'Archiprêtre pour le remercier de l'envoi de cette notice :

« Elle m'a révélé bien des traits que j'ignorais de la grande et sainte vie de Mgr du Lau et, quant à son héroïque martyre, bien que j'en connusse déjà les détails, j'ai lu le récit que vous en avez fait avec un nouveau désir de le voir couronner un jour par la consécration suprême de l'Eglise. »

Espérons que beaucoup voudront lire cette *grande et sainte vie,* le récit de cette *héroïque mort,* et se procurer ainsi une jouissance littéraire autant qu'un sujet de haute édification.

Le COUP de GRISOU. **Drame en trois actes et en vers, par le même auteur. . . . . Prix : fr. 0.50**

Ce drame « suggéré par la catastrophe du 11 mars dernier » et dédié aux familles endeuillées d'Anderlues, a pour but d'inspirer la pitié et le respect : Pitié pour une immense infortune, respect pour les sentiments de foi et de devoir seuls capables de la faire accepter avec courage et résignation.

Ce nouveau drame offre d'un bout à l'autre un intérêt poignant où vibrent, pourrait-on dire, dans un harmonieux accord toutes les fibres les plus délicates, d'une large composition dramatique.

On a fait grand bruit en ces derniers temps de drames à surexcitation nerveuse, toniques malsains, vides, épuisant sans rien rendre ; l'auteur du *Coup de Grisou* a montré, sans le vouloir prétendre, que le théâtre chrétien sait être à la hauteur de tout soi-disant progrès, et a sur lui l'incomparable avantage d'élever l'âme, en l'émouvant virilement, sans l'épuiser ni la ruiner.

La GRÈVE. **Drame en un acte et en vers, par Dom Laurent Janssens, O. S. B., professeur de rhétorique à l'école abbatiale de Maredsous.**

Prix : 0, 25

L'encyclique sur la *condition des ouvriers* expose le problème social, en détermine les causes, et en indique la solution ; mais ces paroles de salut ne produiront tout leur fruit que si elles arrivent aux oreilles et surtout au cœur des intéressés, — et qui n'est pas intéressé en cette affaire ? Déjà les évêques par des lettres pastorales, les prêtres en chaire, les conférenciers dans les cercles, les publicistes et jusqu'aux romanciers dans leurs fictions se sont inspirés des graves enseignements du pape, pour sonder le mal et signaler le remède. Dom Janssens a pensé qu'à tous ces moyens de propagande il y avait lieu d'ajouter celui des représentations dramatiques. Le théâtre, si puissant pour égarer les esprits et pervertir les cœurs, aura-t-il moins d'efficacité lorsqu'il s'agira d'éclairer et de purifier ? Il a donc mis en scène, dans un acte rapide, le conflit entre le travail et le capital, et réconcilié l'un avec l'autre. Égoïsme et lâcheté des meneurs, illusions, colères, déceptions des pauvres égarés, dévouement du prêtre, devoirs du patron, tout cela est montré plutôt que dit, et de façon à laisser une vive impression dans l'âme du spectateur. — Ce petit drame convient également pour les fêtes scolaires et pour les représentations dans les sociétés ouvrières ; il ne fera pas moins de bien ici que là.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nîmes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

LA DÉBACLE

« Lisez la *Débacle*, m'avait dit un de mes amis, personne d'ailleurs de grand sens et de jugement sûr. Lisez-la ; vous n'en aurez pas regret. Vous n'avez assisté, que de loin, aux horreurs de la guerre. Ici vous les verrez de près. Vous apprendrez, en lisant ces pages, comment tombe un empire et ce que c'est qu'une armée démoralisée. Ce livre vous en dira plus que tous les autres récits plus ou moins officiels de notre malheureuse campagne de 1870. »

J'ai suivi le conseil, j'ai lu la *Débacle*. En ce qui regarde les horreurs de la guerre, on ne m'avait pas trompé. Elles y sont. Mais enfin, même en admettant la mode qui fait du roman moderne, avant tout, une succession de paysages, je dois constater que ceux de la *Débacle* n'ont aucun des charmes qui reposent le regard. Si l'auteur, suivant en cela le goût du siècle, tient à nous donner des impressions de panorama, les vues qu'il a choisies sont singulièrement désolantes. Il y a vraiment de la crudité dans la lumière qui les éclaire et je l'avoue en toute sincérité, à m'instruire par les yeux, j'aimerais d'autres images et des peintures d'autre façon.

On sait ce que l'on appelle, en style de critique théâtrale, les personnages sacrifiés. Ce sont des types de laideur morale, mis là comme repoussoirs de l'héroïsme et de la vertu. On nous affirme qu'ils sont nécessaires et qu'ils se rencontrent dans la réalité. Nous n'y voulons pas contredire, mais leur présence n'en est pas moins désagréable. Ce sont de vilaines gens et on ne saurait se

consoler de les voir et de les entendre, si ce n'est au dénouement qui les châtie ou les convertit, au plus grand soulagement de la conscience publique.

Hélas ! dans la *Débâcle*, à quelques rares exceptions près, institutions et hommes, tout est sacrifié plus ou moins et quant au dénouement, selon le mot cruel de l'auteur, c'est la fin de tout.

Là dessus, M. Zola me représentera qu'il ne se dissimule pas à lui-même l'odieux de ses tableaux. Mais quoi ? il écrit l'histoire. Il ne saurait la changer. Il ne s'agit pas ici de fictions, mais de réalités ; de personnages imaginaires, mais de documents humains. Les documents sont navrants, d'accord ; mais que peut-il y faire ? Il est, lui, le narrateur, comme le juge d'instruction. Il instruit le procès, ramasse les pièces et mène l'enquête. Et l'enquête, il en a conscience, a été supérieurement menée. Le dossier est complet, rien n'y manque, ni la description des lieux, ni la photographie des personnages, ni la constatation minutieuse des moindres incidents, ni l'impression du public, ni la narration pathétique du drame lui-même, ni les dépositions des témoins. Ajoutez à cela que le rapporteur est éloquent, que son œuvre n'est pas une relation banale, un résumé froid et sec des faits, mais une série de descriptions calquées sur la nature elle-même et de scènes prises sur le vif, que voulez vous de plus ?

Nous ne voulons rien de plus. Nous estimons qu'il y a trop, et beaucoup trop. Le lamentable procès que vient de reconstituer M. Zola est jugé depuis longtemps, et ce luxe de documents, s'il justifie amèrement la sentence portée par le pays, n'ajoutera pas à sa sévérité. La guerre a été déclarée avec une folle présomption. Nous le savions. Notre armement était déplorablement inférieur à celui de l'ennemi. Personne n'en doute. Les premiers désastres ont démoralisé l'armée. Qui le contesterait ? La marche sur Sedan a été une triste manœuvre, la victoire

de l'ennemi a été foudroyante, notre défaite complète et sans précédent dans l'histoire. Aucune honte, aucune douleur, en ces lugubres jours, n'a été épargnée à la France; nous le savions, nous le savions. La génération, témoin de ces grands désastres, n'est pas prête à les oublier, et il est probable que celles qui la suivent ont été instruites de nos malheurs. Était-il donc nécessaire de rafraîchir notre mémoire, par cette accumulation de détails répugnants, et notre imagination, par cette intensité abusive de couleurs poussées au noir? Nous ne le pensons pas, et si, d'autre part, on veut nous faire la leçon, celle-ci dépasse le but. La bonne leçon consistait à mettre le pays en défiance de lui-même. M. Zola va plus loin: il lui apprend à se mépriser.

Quoi donc, se dit le lecteur de la *Débâcle*? C'est là ce que nous étions! quel peuple! quel gouvernement! quels soldats! Au haut de l'échelle, le fatalisme désespéré; au bas, la folle ivresse des théories et des passions malsaines; au milieu, le libertinage, l'égoïsme et la cupidité. Un prince dont la majesté fardée traîne, au milieu des injures grossières d'une soldatesque indisciplinée, les débris du luxe impérial, des paysans lâches et sournois, des bourgeois intéressés et sans cœur, une troupe de soldats ignorants et brutaux, dont quelques uns sont la lie de l'espèce humaine, conduite par des généraux sans prestige et commandée par des officiers qui voisinent le ridicule, voilà ce que nous présente M. Zola. Et maintenant, instruisons-nous! Je suis injuste, me dira-t-on, M. Zola sait faire la part des choses. Il ne cache pas le laid, mais il sait peindre le beau. Et les pages où il le peint ne sont pas rares dans son livre. Voyez comme il a su rendre l'immobilité héroïque de certains régiments, sous la pluie des balles et des obus! Avec quelle précision il a décrit l'artillerie, manœuvrant sur ce terrible champ de bataille, comme sur un simple champ de tir! avec quelle vigueur

de style il a reproduit la charge des cavaliers français se ruant sur les bataillons ennemis ! Et l'intrépidité des brancardiers, la fureur de la défense dans Bazeilles, la lutte désespérée autour du drapeau, ne sont-ce pas là de belles pages, et toutes à l'honneur des nôtres ? Belles, si l'on veut, et qui marquent çà et là, d'un point plus ou moins clair, la sombre tristesse du récit, mais qui ne parviennent pas à la dissiper. Ce ne sont là que des lueurs isolées qui se détachent à peine dans l'atmosphère qui pèse sur nous de la première à la dernière page du récit, atmosphère lourde, sombre, chargée des exhalaisons malsaines de la décomposition des consciences.

Sous la tourmente qui se déchaîne et nous couvre de boue, nous cherchons anxieux, le coin de l'horizon où se fera la trouée qui s'agrandissant peu à peu nous découvrira le ciel serein s'étendant au-dessus de l'orage. Et cette trouée M. Zola ne l'indique pas.

A quoi bon d'ailleurs? L'armée, dont il nous détaille les poignantes infortunes a perdu sa foi dans le soleil du lendemain. Elle courbe la tête et ne regarde pas aux horizons supérieurs où se tiennent les images rayonnantes du sacrifice et du dévouement à la patrie. Aucune grande pensée, je ne dirai pas surnaturelle, mais grande de l'élévation, où se hausse parfois la nature humaine réduite à elle-même, ne se glisse à travers les ombres de la défaite pour éclairer ces physionomies. Parmi ces figures si nombreuses et si diverses d'officiers et de soldats, il n'y en a pas qui soient vraiment héroïques, si l'on en excepte, peut-être, celle du colonel de Vineuil.

Les autres vaillants que l'on nous présente sont plus qu'incomplets. Leur vertu est tarée. Celui-ci est brutal, celui-là libertin, cet autre ignorant à faire rougir un enfant de l'école primaire. Leur courage manque de dignité, leur valeur d'intelligence, leur bravoure de sang-froid. Ils savent regarder la mort en face ; ils vont au devant d'elle

sans faiblesse ou la reçoivent sans se plaindre; et pourtant ils meurent sans grandeur, et la tare, la tare qui devrait s'effacer dans ce dernier moment, s'accuse avec leur dernier soupir. Ils s'en vont du reste comme ils ont vécu, insouciants de l'au-delà, convaincus qu'ils meurent tout entiers, et ils disparaissent sans récrimination, parce qu'elles seraient inutiles, sans larmes, parce qu'elles déshonoreraient le soldat, tristes sans doute d'arriver sitôt à la fin, mais soumis d'avance à l'inéluctable nécessité. Ils n'acceptent pas, ils ne se résignent pas; ils subissent. Telle est la seule auréole dont M. Zola entoure la mort de ces braves. Il a parcouru en tout sens le champ de bataille. Nulle part il n'y a vu ni le prêtre, ni la sœur de charité. Il a stationné dans les ambulances, aucun mot qui ressemblât à une prière, à un acte de foi religieuse, n'est parvenue à son oreille attentive. A la journée de Forbach, le commandant Rouvière, frappé mortellement, envoyait à sa mère ses derniers adieux : « Mes amis, dites bien à ma mère, que je meurs en soldat et en chrétien. » A Sédan, M. Zola n'a rien entendu de pareil. Dans aucune poitrine de tant de milliers de mourants jonchant le sol, il n'a soupçonné la présence de sentiments de ce genre.

Ici les documents lui font absolument défaut. Mais ils abondent, par exemple, sur les atrocités de la lutte. M. Zola n'en laisse aucun de côté. C'est un égorgement sans trêve, un étalage de plaies, un ruissellement de sang dont le flot monte sans cesse. On dirait d'un vaste abattoir où tombent confondus et frappés de hideuses blessures, hommes et chevaux. Les os et les chairs meurtris et traînés dans la fange, les lambeaux palpitants de la vision d'Athalie ne sont rien à côté du spectacle dont M. Zola nous fait complaisamment les honneurs. Sa tragédie a plusieurs actes avec changement de décors. De l'abattoir, nous passons à la

boucherie où l'on dépèce les membres saignants ; de la boucherie au charnier où l'on jette pêle-mêle les débris des corps mutilés ; du charnier à l'île maudite, saturée de miasmes cadavériques, où la faim dévore les entrailles, tandis que la rage de la défaite brûle le cerveau ! Et tout le long de cette affreuse promenade où nous guide le romancier, un chœur nous poursuit, chœur de jurons, de blasphèmes, de propos grossiers et cyniques, exactement appropriés à la scène et aux personnages.

Et cela dure des centaines de pages. En vérité, cela est trop long, grave défaut même au simple point de vue artistique. Certes, M. Zola n'est point un écrivain ordinaire. Il a du talent, beaucoup de talent, du talent à faire envie. Il sait dessiner et peindre, accuser les contrastes, trouver le mot de la fin. Son style donne la sensation du réel. Ses personnages ne sont pas des êtres abstraits. Nous les voyons, nous les entendons, comme s'ils étaient devant nous, agissant et parlant. Sa palette est riche en couleurs. Il trace ses figures d'une main ferme et elles conservent, du commencement à la fin du livre, leurs traits distinctifs : ensemble rare de qualités précieuses et qui justifie en partie ses succès. Mais sa méthode documentaire a des inconvénients. A reconstituer les grandes scènes par de menus détails que l'on recueille soi-même, on s'expose à un péril : celui d'en ramasser, dans le nombre, dont l'origine ou la qualité ne sont pas suffisamment garanties. De là, des protestations désagréables pour un auteur qui se pique de scrupuleuse exactitude telles qu'il s'en est produit à propos de la *Débâcle*. Ensuite la multiplicité elle-même des détails ne laisse pas que de fatiguer. Les yeux se lassent à considérer les choses par le menu. Il y faut de la patience et la patience est la vertu que l'on doit le moins exiger du lecteur. Que dire lorsqu'on fait appel à cette patience en faveur de choses laides et écœurantes par

elles-mêmes ? Or, dans la *Débâcle*, M. Zola ne fait guère autre chose. Il tient à [illegible] faire [illegible] dans la profondeur de la chute soudaine [illegible] de la France. Elle fait [illegible] s'écoule ! les heures de [illegible] broyés sous le fer [illegible] l'armée s'affaisse dans le sang. Avec elle [illegible] dans la ruine l'édifice social dont elle paraissait le plus ferme soutien, [illegible] révélant la pourriture qui silencieusement avait gagné ses [illegible] parties nobles. Et voilà que, sous la violence du choc, cette pourriture s'agite, fermente et s'embrase. C'est Paris qui flam[illegible] [illegible] ments suprêmes, M. Zola fait effort pour [illegible] nuit [illegible] hurlante [illegible] espérance [illegible] au fond du [illegible] comme [illegible] Il parle du rajeunissement certain de l'éternelle nature, de l'éternelle humanité, du nouveau printemps qui espère et qui travaille, de l'arbre qui jette une nouvelle tige puissante, quand on a coupé la branche pourrie, dont la sève empoisonnée jaunissait les feuilles.

La nature immortelle ! Quelle ressource pour ceux qui ne croient pas à la Providence ! Comme elle arrive à propos pour donner la morale du récit et expliquer l'humanité ; la compagne d'immortalité, compagne bien misérable, il est vrai, le mystère de nos destinées. Et cependant, M. Zola lui prête un rôle inattendu. Il semble que sa contemplation nous apporte l'espérance. Il oublie donc que, tout à l'heure encore, il la dépeignait assistant [illegible] souriante à notre désastre. La bataille atroce, souillée de sang, devenait une peinture délicate, vue de si haut, sous l'azur du soleil ; des cavaliers morts, des chevaux éventrés semaient le plateau de Floing de taches gaies ; vers la droite, du côté de Givonne, les dernières

bousculades de la retraite amusaient l'œil du tourbillon de ses points noirs, remuant, se culbutant. Et le roi n'avait pas de remords devant ces cadavres si petits, ces milliers d'hommes qui tenaient moins de place que la poussière des routes, cette vallée immense où les incendies de Bazeilles, les massacres d'Illy, les angoisses de Sedan n'empêchaient pas l'impassible nature d'être belle, à cette fin sereine d'un beau jour. »

Et cette impassible deviendrait notre consolatrice ! M. Zola lui même, qui met si fort la nature au dessus de l'homme, qui fait celle-ci si grande, celui-là si petit, aurait peine à le croire. Le langage de la nature ne fait que traduire les sentiments de notre âme. Aux désespérés, la nature offrira la désespérante image d'une machine dont le mouvement régulier, insensible à toute émotion, poursuit sa marche, écrasant brutalement tout ce qu'elle rencontre ; aux triomphants, elle enverra de tous les points de la création un chant de victoire et d'allégresse. Si l'unique seul survivant des héros de M. Zola n'avait pas été convaincu qu'un peuple, si bas qu'il soit tombé, peut se refaire, à force d'énergie, il n'aurait pas repris espérance au seul spectacle de l'aurore se levant sur les ruines fumantes de la capitale.

De même qu'il avait maudit le soleil éclairant le carnage de Sedan, il aurait maudit le jour montant dans sa gloire à l'horizon et glissant ses rayons d'or dans la chambre où gisait le cadavre de son compagnon d'armes, où pleurait la fiancée à jamais perdue pour lui. Nous voulons bien qu'un peuple soit un arbre, mais un arbre intelligent. Quand le fer étranger a coupé la branche pourrie, c'est à lui et non pas à la nature, de recueillir la sève, de la purifier, de la préserver d'une nouvelle atteinte du mal, d'en ménager la circulation, et de veiller à ce que la nouvelle tige ne perde aucune parcelle de sa vie.

Pour faire ce travail, il faut à tout peuple un idéal,

qui soit non pas dans la nature inanimée, mais au dessus d'elle.

M. Zola ne l'a pas vu, ou n'a pas voulu le voir. Il a exposé le fait brutal; il a démontré à sa façon, c'est-à-dire en un drame où étincelle l'affreuse réalité, que la branche était pourrie; il n'a pas dit d'où venait la pourriture, ni vers quelle source de sève pure et jaillissante il fallait se retourner pour y puiser silencieusement la force qui fait germer la tige et épanouir le vert feuillage.

Son livre laisse une impression douloureuse que rien ne vient adoucir, pas même la vue de l'immortelle nature; et c'est pour cela que je ne le trouve, malgré le talent déployé, ni bon, ni beau, si toutefois ces deux qualités peuvent se séparer.

Il ne sera pas cependant sans nous rendre service. Il contribuera à faire disparaître l'ineptie qui a fait le tour de la France : C'est le maître d'école allemand qui nous a battus. — Ce n'est pas cela, dit M. Zola. La branche est tombée parce qu'elle était pourrie.

En cela, il confirme, lui, romancier naturaliste, l'enseignement de l'Évangile. Il y a un poison, ainsi nous l'apprend l'Église, qui mine lentement les peuples, attaque les parties saines, et les ronge jusqu'à la pourriture. Il y a un mal qui monte à la tête de l'ouvrier des villes, et le jette furieux dans les guerres civiles, qui dessèche dans le paysan la générosité du cœur, et en fait un être aussi insensible que la terre dure et épineuse qu'il ensemence, qui énerve, dans une armée, l'autorité des chefs, et brise le ressort de la discipline, qui éparpille, aux vents des âpres convoitises du luxe et des jouissances sensuelles, les idées de devoir, de conscience, de responsabilité, d'honneur, richesses inaliénables de la société humaine.

Ce mal dont M. Zola a si énergiquement retracé les funestes effets, nous savons comment il s'appelle; son

nom se trahit à chaque page de la *Débâcle*. Dans ce peuple qui meurt, dans cet empire qui s'effondre, dans cette armée qui s'abîme, éperdue et blasphémante sous le **fer** de l'ennemi, si plusieurs, et j'en suis, se refusent à **voir** l'image défigurée de la patrie, tout lecteur impartial **reconnaîtra le peuple, l'empire et l'armée sans Dieu.**

C. FERRY.

LA CHAPELLE DES CARMES

CENTENAIRE (1792-1892)

L'institut catholique de Paris occupe, rue de Vaugirard, 70, l'immeuble qui était, il y a un siècle, le couvent des Carmes. C'est là même que furent accomplis le 2 septembre 1792 les massacres dont plus de deux cents prêtres furent les innocentes victimes. Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, avait pensé qu'il convenait de célébrer solennellement le premier centenaire de cette sanglante journée et avait fait part de son pieux projet à S. E. le cardinal-archevêque. Mgr Richard, approuvant cette pensée, disait, dans sa réponse à Mgr d'Hulst :

« Le centenaire des martyrs des Carmes nous laissera une leçon de fermeté héroïque et de charité. Quand on lit la douloureuse histoire des journées de septembre, il est une impression qui domine toutes les autres. Les prêtres qui périrent dans ces journées de deuil moururent en priant et en pardonnant. Ils aimèrent la vérité et le devoir jusqu'à mourir plutôt que de trahir leur conscience. Ils n'eurent que des paroles de mansuétude et de pardon pour ceux qui leur arrachaient la vie.

« Devant la conscience publique, le triomphe appartient tôt ou tard à la vérité et à la charité. Voilà ce que nous demanderons à Dieu, en honorant la mémoire de nos martyrs des Carmes. Ce que nous ambitionnons après eux, c'est de conserver à la France la vérité chrétienne et la charité. Prêcher sans défaillance la vérité sans laquelle

les sociétés humaines ne peuvent subsister ; pratiquer la charité envers tous, et par la charité unir les cœurs dans notre pays, c'est la mission de l'Église et du Clergé.... »

C'est aussi la conclusion qui se détache des éloquents discours prononcés pendant les cérémonies du Triduum en la Chapelle des Carmes. La parole animée et pénétrante de Mgr l'évêque de Montpellier a surtout accentué le caractère des héros et l'enseignement qui ressort de leur glorieuse fin. En attendant d'avoir le texte exact de ce remarquable panégyrique, voici les paroles qu'une analyse succincte met sur les lèvres de Mgr de Cabrières : « C'est pour la foi que sont morts les martyrs des Carmes ; c'est aussi pour l'honneur. Ils sentaient que leur parole était donnée, voilà pourquoi ils ont préféré mourir. » Et dans sa magnifique péroraison, l'éminent orateur, exhortant prêtres et fidèles à profiter de cet exemple, s'est écrié : « Ayons le courage de vivre chrétiennement ; sans provoquer personne, laissons voir que nous sommes audessus des menaces. Et si Dieu et la patrie demandaient un jour notre vie, nous serions prêts à la donner. »

Ces exhortations semblaient aussi s'échapper des profondeurs de cette crypte, qui conservent les ossements de nos martyrs, sorte de catacombe où des mains courageuses ont su recueillir ces restes vénérés pour leur donner une digne sépulture et leur attirer les hommages de toutes les générations. Les fidèles ont pu, pendant huit jours, visiter ces chambres sépulcrales et prier devant ces glorieux débris. Quelle force ne devait pas avoir la vue de ces ossements pour pénétrer le cœur, l'ébranler et l'émouvoir ! Quel puissant auxiliaire à l'éloquence des orateurs que ce spectacle de ces caveaux solitaires, silencieux, tout remplis des souvenirs de tant de héros immolés pour leur Dieu ! Et comme en remontant à la pleine lumière du jour, les cœurs, débordant d'émotion, devaient se sentir fortifiés,

prêts à imiter de tels exemples d'honneur et de foi. *Solemnitates martyrum exhortationes sunt martyriorum ut imitari non pigeat quod celebrare delectat* (S. Aug.).

Et nous aussi, nous devons participer à ces douces émotions et à ces graves enseignements. Nous ne pouvons avoir la faveur de visiter ces nouvelles catacombes de la capitale, mais pourquoi ne nous serait-il pas permis de pénétrer par la pensée dans cette chapelle où se sont célébrées les fêtes solennelles du Triduum et surtout dans ce souterrain dont les trésors nous seront si précieux à connaître?

C'est la visite que je propose à mes lecteurs; je m'offre comme leur modeste guide; s'ils veulent bien me suivre, je leur ferai les honneurs de ce double monument; à l'aide de quelques notes que j'ai recueillies sur les renseignements que me fournissait un complaisant *cicerone*, je leur apprendrai à mon tour tout ce que je sais et sur la chapelle haute et sur la crypte.

I. — LA CHAPELLE ACTUELLE.

La chapelle actuelle des Carmes, qui est une chapelle publique, s'ouvre au numéro 74 sur la rue de Vaugirard, un peu plus haut que le Palais du Luxembourg; elle est d'assez grandes dimensions, de style roman et forme très régulièrement une croix latine; elle est sobre d'ornement et tout y est simple et grave, comme il convient à un monument de ce genre.

A droite du maître-autel, une grande et magnifique chapelle de la sainte Vierge dont la belle statue est la principale richesse; de chaque côté de l'autel de cette chapelle, une inscription tumulaire: du côté de l'épître, celle qui rappelle la mémoire de Mgr de Quélen, archevêque de Paris de 1822 à 1839; du côté de l'évangile, inscription consacrée au souvenir de Mgr Affre, qui succéda à Mgr de

Quélen sur le siège archiépiscopal de Paris et mourut en 1848, victime de son patriotique dévouement. Ce n'est pas sans une intention particulière que ces deux pontifes voulurent avoir leur tombeau à cette place; ils avaient été inspirés dans ce choix par le désir de reposer auprès des saintes victimes de la révolution, comme autrefois les fidèles tenaient à préparer leur tombe à côté des restes des martyrs.

Ils n'ont pas été les seuls à préférer ce lieu de sépulture; sur le pilier qui suit la chapelle de la Vierge, on lit une nouvelle inscription indiquant le tombeau du cardinal de La Luzerne, duc et pair de France, commandeur de l'ordre royal du Saint-Esprit, ancien évêque de Langres, mort à Paris en l'année 1821, âgé de 88 ans.

Et sur l'autre pilier, qui avec le précédent détermine les dimensions d'une petite chapelle dédiée au Sacré-Cœur, se trouve encore une inscription en l'honneur d'un quatrième évêque. Cette inscription, nous prendrons la liberté d'en reproduire ici les termes; cette exception que nous faisons en sa faveur est suffisamment motivée par l'intérêt qu'elle nous offre, à nous, fidèles de ce diocèse de Nîmes: l'évêque, qui en fait le sujet, est le dernier évêque d'Alais, Mgr de Bausset. Nous la reproduisons à peu près en la forme qui lui a été donnée sur le marbre; nous en donnerons ensuite la traduction:

Armoiries

D. O. M.

HOC SUB TUMULO JACET
LUDOVICUS FRANCISCUS DE BAUSSET
EPISCOPUS QUONDAM ALESIENSIS
PRÆSESQUE UNIVERSITATIS STUDIORUM
UNUS E QUADRAGINTA VIRIS ACADEMIÆ GALLICÆ
BASILICÆ S. DIONYSII CANONICUS HONORIFICUS

REGI A SANCTIORIBUS CONSILIIS
ORDINIS S. SPIRITUS COMMENDATOR
DUX ET PAR FRANCIÆ
S. R. E. PRESBYTER CARDINALIS
VIR
PIETATE SAPIENTIA MORUM LENITATE
SERMONUM SUAVITATE ÆQUE COMMENDATUS
RELIGIONI REGNO LITTERIS PARITER ACCEPTUS
QUI
BOSSUETI ET FENELONII HISTORIAS
ELEGANTIORI STYLO CONSCRIPSIT
EORUM DOCTRINÆ VIRTUTIS INGENIIQUE
DISCIPULUS NARRATOR ET ÆMULUS
NATUS PONTICERII XIV DIE DECEMBRIS
ANN. MDCCXLVIII
OBIIT LUTETIÆ XXI DIE JUNII
ANN. MDCCCXXIV.

(A Dieu très bon et très grand. Sous cette pierre gît Louis-François de BAUSSET, autrefois évêque d'Alais, Président du Conseil supérieur de l'instruction publique, un des Quarante de l'Académie Française, Chanoine d'honneur de la Basilique de Saint-Denys, Conseiller du roi en ses conseils, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Duc et Pair de France, Cardinal-Prêtre de la Sainte Église Romaine,

Homme à la fois recommandable par sa piété, sa sagesse, la douceur de son caractère, le charme de sa parole, également cher à la religion, au royaume et aux lettres,

Qui a écrit dans un style élégant les histoires de Bossuet et de Fénelon, dont il suivit les doctrines, dont il raconta les vertus, dont il fut l'émule par le talent,

Né à Pondichéry le 14me jour de décembre de l'année 1748, il mourut à Paris le 21me jour de juin de l'année 1824).

Après la chapelle du Sacré-Cœur vient la chapelle dédiée à Notre-Dame de Perpétuel Secours : celle-ci est très fréquentée par les fidèles qui viennent invoquer sous ce titre la Vierge qu'on n'a jamais priée en vain. De nombreux *ex-voto* appendus à toutes les parois témoignent et de la confiance des enfants en la bonté de leur mère et de la protection efficace que la mère accorde à ses enfants. Ce n' est pas le seul sanctuaire qui soit à Paris l'objet de la vénération des fidèles envers Marie et un but fréquent de pèlerinage : sans parler de Notre-Dame des Victoires où l'affluence est chaque jour des plus considérables, on peut citer la chapelle des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, où est vénérée la « Vierge noire, » sous le titre de Notre-Dame de Bonne Délivrance (Hôpital de l'Enfant Jésus, rue de Sèvres); l'église de Saint-Germain-des-Prés — remarquable par les peintures murales de Flandrin — où l'on voit à droite de la porte d'entrée, adossée au mur même de la façade, la petite chapelle en l'honneur de Notre-Dame Consolatrice des Affligés, visitée à tous les instants et auprès de laquelle brûlent jour et nuit d'innombrables cierges; à Notre-Dame, à gauche, une grande et belle statue de la Vierge avec cette inscription : *Posuerunt me custodem* ; à Saint-Sulpice ; *etc.*, *etc.*

Aux Carmes, la chapelle de Notre-Dame de Perpétuel Secours termine le côté gauche de la nef ; en remontant du côté droit, chapelle ordinaire. A la suite et contre le pilier, fac-simile de la statue de la chaire de Saint-Pierre de Rome, remarquable reproduction à laquelle sont attachées, par un bref de Pie IX, les mêmes indulgences dont jouit l'original dans la Basilique Vaticane.

Après cette statue et contre le mur, faisant face à l'inscription tumulaire du Cardinal de Bausset, on lit une autre inscription à la mémoire de Mgr Bovet, ancien évêque de Sisteron, mort le 6 avril 1838, à l'âge de 94 ans — monu-

ment élevé par Mgr de Quélen, Mis du Bouchet et Alexandre Guillemin.

La chapelle qui suit, en face de celle du Sacré-Cœur, est dédiée à saint Joseph et sur le pilier qui la termine, inscription tumulaire de M. l'abbé Legris-Duval, illustre orateur du XVIIIe siècle et prédicateur du roi.

Ce côté droit de la nef se termine par une chapelle, plus grande et qui, avec la première chapelle de la Vierge, forme le transept ou le bras de la croix. Il n'y a rien de remarquable à signaler.

II. — CRYPTE.

En descendant l'escalier qui conduit à la crypte on se sent déjà comme involontairement saisi d'émotion ; on se recueille, on se renferme en soi-même au fur et à mesure que, à la faible lueur de sa lampe, le gardien vous fait avancer sous ces voûtes froides et silencieuses.

Voici, d'abord, le vestibule ; il a été pieusement restauré aux frais de madame de Soyecourt; ce n'est pas encore le lieu de la sépulture des martyrs, mais il s'y trouve, tout autour, de nombreux tombeaux. Contre le gros pilier qui soutient la voûte est fixée une colossale croix en bois, sur laquelle le R. P. Lacordaire se fit attacher pendant l'espace de trois heures, un jour de Vendredi-Saint. Ainsi, par un tel acte de foi et d'amour, le célèbre orateur se préparait à prêcher le sermon de la Passion. Ce n'est pas d'ailleurs le seul fait du même genre qu'on trouve dans la vie de l'illustre dominicain, vie intime trop peu connue et cependant si bien dévoilée par le P. Chocarne.

L'éminent restaurateur des Dominicains en France avait une prédilection marquée pour ces caveaux où dormaient les victoires des massacres de septembre 1792. « Nul lieu, ajoute le P. Chocarne, ne pouvait être plus propre à la

pénitence. Le P. Lacordaire avait rêvé de le transformer en calvaire. Il voulait y planter une grande croix avec tous les instruments et les souvenirs de la Passion. Mais cette crypte ne nous appartenant pas, il oublia ce projet et se contenta d'y descendre de temps en temps, surtout pendant le carême et la semaine sainte et de s'y exercer, seul ou avec un religieux, à faire de son corps une victime d'amour. Un jour de Vendredi-Saint, il se fabriqua lui-même une croix, la fit dresser dans la chapelle souterraine, s'y fit attacher avec des cordes et y resta suspendu pendant trois heures. Qu'aurait dit la foule, avide de sa parole et qui l'entendit avec enthousiasme dans cette même église des Carmes, qu'aurait-elle dit et pensé de cet homme, si elle avait pu être témoin des scènes qui s'étaient passées sous cette chaire où son éloquence la ravissait ? Il savait si bien cacher en lui cette sublime folie de l'amour ! On était si loin de soupçonner sous l'orateur le religieux affamé de martyre ! »

Cette « folie de la croix » était en quelque sorte innée dans ce cœur ; elle se manifeste même avant sa conversion. « Le 15 mars 1823, n'ayant pas encore la foi, il disait : « Je veux être attaché vif à une croix de bois ! » Il a raconté lui-même que, dès les premiers jours de sa conversion, cette vision du Fils de Dieu soumis, par amour pour nous, au supplice infamant de la croix, ne lui laissait aucun repos ; il souhaitait pâtir comme son Maître, en public ; il ne rêvait que fouets et potence. Cette idée le poursuivait dans les rues, chez lui, partout... Il se fit religieux pour suivre de plus près ce Maître adoré dans ses anéantissements... et Dieu seul sait jusqu'à quel excès il a poussé, pendant toute sa vie, l'héroïque imitation de la Passion du Sauveur. » (Chocarne, p. 394-399).

L'entrée de la première salle où donne accès le vestibule est ornée d'une large tenture rouge, en forme de lambrequins, enveloppant toute la porte et qui est relevée

de chaque côté avec des agrafes. Au-dessus se lit cette inscription en gros caractères :

HIC PRO FIDE CATHOLICA NECATI SUNT DIE 2 SEPTEMBRIS

MDCCXCII

En lisant ces mots au moment où on va mettre le pied sur le seuil de cette porte, il semble entendre une voix qui vous avertit de quitter votre chaussure parce que le lieu que l'on va visiter est une terre sainte ; un frisson saisit tous vos membres et ce n'est pour ainsi dire qu'en tremblant qu'on pénètre dans ce sanctuaire.

Quel spectacle ! Dans cette nuit obscure, éclairée à peine par une faible lampe, dans ce silence profond que ne peut troubler le moindre bruit du dehors, on croit voir se dresser tous ces héros de la foi dont on lit les noms écrits par ordre alphabétique sur les parois des murs ou sur des pierres dressées ! La liste en est longue ! Leurs ossements gisent pêle-mêle dans deux profondes cavités qu'on a pratiquées dans les angles de la salle, débris de toutes sortes parmi lesquels on distingue des crânes, des tibias, etc. Ces petites grottes sont protégées par des grilles qui retiennent les visiteurs hors de la portée de ces reliques, mais qui ne suffisent pas à les empêcher d'y jeter des fleurs et des couronnes.

L'une d'elles, plus profonde, contient tous les débris humains retrouvés dans le puits du couvent ; on les voit assez distinctement, disposés qu'ils sont en forme d'amphithéâtre ; au devant, entre ces restes innombrables et la grille qui les abrite, se trouve une grande racine d'if, de laquelle — au témoignage de mon guide — on voit chaque année, au 2 septembre, sortir une liqueur rouge comme du sang.

Dans l'épaisseur des murs, à droite et à gauche de ces cavités, sont creusés de petits trous arrangés en forme de

columbarium : là sont exposés certains crânes des martyrs, mieux conservés, et sur lesquels il est facile de remarquer encore la trace des coups de sabre qui ont déterminé la mort.

Parmi les noms les plus illustres de ce douloureux nécrologe, citons les inscriptions qui sont gravées sur une pierre tombale particulière : celles de Mgr du Lau, archevêque d'Arles ; de Mgr François-Joseph de Larochefoucauld, évêque de Beauvais et du frère de celui-ci, Mgr Pierre-Louis de Larochefoucauld Bayers, évêque de Saintes. Nous donnerons plus bas quelques détails biographiques sur ces trois évêques, et sur quelques autres de leurs compagnons de martyre, en nous attachant de préférence aux incidents qui ont marqué leur captivité et leur mort.

Avançons. La salle qui suit est une vaste pièce presque vide : on y voit seulement sous cloche le buste en cire d'un prêtre assassiné en cet endroit, l'abbé Dubray, un des quarante-trois prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice qui avaient repoussé le serment avec tant de fermeté. Il s'était caché entre deux matelas, mais ayant fait un mouvement pour respirer — car il étouffait — il fut aperçu. Celui qui l'avait découvert l'entraîna aussitôt vers l'autel, où il lui fendit la tête d'un coup de sabre ; d'autres l'achevèrent avec leurs piques. (Barruel, *Hist. du Clergé*).

Le sol de cette vaste salle a été récemment remué et recouvert d'asphalte. En faisant alors les fouilles on découvrit en pleine terre deux cercueils en plomb très bien conservés ; les plaques très distinctes permirent de lire sur l'un le nom du cardinal de Bausset et sur l'autre celui de l'abbé Legris-Duval. Les fouilles terminées, les deux cercueils furent remis à la même place et recouverts de l'asphalte qui forme le pavé de cette pièce. Cet emplacement se trouve à peu près au-dessous même du pilier de la chapelle haute, où se lit l'inscription tumulaire de l'ancien évêque d'Alais.

Pour passer de là à la troisième et dernière salle, il y a deux degrés à franchir : le sol de cette pièce est un peu en élévation sur celui de la précédente, car c'est là qu'a été transportée une grande quantité de la terre du jardin où avait eu lieu une partie des massacres : terre qui avait été par conséquent imbibée du sang des victimes. Si la poussière qu'on foule au Colysée est à elle seule une vénérable relique, parce qu'elle a été faite des ossements des chrétiens devenus la proie des tigres et des lions, on pourrait aussi, en se baissant sur ce sol devenu sacré, prendre pour relique une pincée de cette poussière ensanglantée.

Là aussi se voient, enchassées contre les murs et retenues par des baguettes de cuivre, les dalles de la chapelle teintes de sang, ainsi que des débris de bancs. De chaque côté de cette pièce, à droite et à gauche, on remarque sous verre de larges pans des murs du jardin où le sang a laissé de grandes taches.

Enfin, à droite de l'entrée de cette pièce, est exposé un fac-simile en relief de l'intérieur de la chapelle où se firent les massacres.

Nous avons omis de dire qu'on montre dans une des salles précédentes la table de communion et la statue de la Vierge auprès desquelles s'étaient groupés un certain nombre de confesseurs et où ils trouvèrent la mort.

En revenant dans la pièce précédente, nous trouvons, à droite, deux enfoncements dont le plus éloigné forme une petite chapelle avec un autel complet. Cette chapelle a été décorée aux frais de Mme veuve Ozanam, en souvenir de son mari enseveli en cet endroit ; elle est dédiée « A Jésus-Christ, vainqueur de la mort et à la Vierge sa mère, par Amélie, veuve Ozanam, pour conserver les restes mortels de A.-F. Ozanam, son mari bien-aimé. » Cette dédicace est contre la paroi gauche de l'autel. Contre le mur qui est de ce côté, on lit l'inscription tumulaire de l'éminent fondateur des Conférences de Saint-Vincent de Paul, inscription

qui se termine par ces mots : « *Vivas in Deo et roga ut salvi simus.* » (Ozanam est mort le 8 septembre 1853, à l'âge de 40 ans, 4 mois et 16 jours).

Telle est la description, aussi fidèle que possible, de cette crypte si riche en souvenirs émouvants et en monuments précieux. Avec Montmartre, — le mont des Martyrs, qui est à l'opposé de la grande ville, — elle enlace tout Paris, et appelle sur ses habitants les bénédictions du ciel. Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. Puissent tant de héros et de saints immolés pour la foi obtenir de Dieu le pardon pour la ville coupable, et un retour sincère à ses traditions chrétiennes ! Si le vaisseau que Paris a pris pour emblème n'est pas submergé, c'est que la Providence veille sur lui : il peut être ballotté par la tempête, sur des flots rougis de sang, mais les martyrs sont là qui veillent à son salut : *Fluctuat, nec mergitur.*

III. — LES VICTIMES

Il nous faut bien dire un mot, maintenant, de quelques-unes des illustres victimes de ces massacres. Nous devons choisir celles dont l'histoire a pu recueillir quelque important ou des paroles vraiment héroïques ; et encore, même, à leur sujet, serons-nous obligés à nous restreindre : nous laissons aux éloquents orateurs qui ont célébré la vie et la mort de ces martyrs, la mission de faire connaître à fond ces grandes âmes ; à Saint-Trophime d'Arles notamment, nous savons que des voix autorisées rendront à la plus noble de ces victimes, Mgr Dulau, ancien archevêque de ce diocèse, le digne hommage qui est dû à l'évêque, au député des États-Généraux et au martyr.

Les victimes des Carmes formaient alors l'élite du clergé ; outre les trois prélats que nous avons nommés

« On y comptait un grand nombre de vicaires généraux, de chanoines, de directeurs et professeurs de séminaires, de supérieurs de communautés, de savants jésuites, de zélés missionnaires, d'écrivains distingués, de prêtres enfin du premier mérite, qui avaient résisté à tous les moyens de séduction et de violence pour rester inébranlables dans leur foi. »

On doit la plupart des noms de ces héros à deux relations qui nous sont parvenues du massacre des Carmes ; ces écrits ont pour auteurs deux prêtres qui ont été providentiellement sauvés, l'abbé Berthelet, dont le récit a paru dans les *Martyrs de la Foi*, et l'abbé de la Pannonie, dont Barruel a recueilli le souvenir dans son *Histoire du Clergé*.

Ces deux relations se complètent l'une l'autre, en même temps qu'elles ont l'avantage, là où elles rapportent les mêmes faits, de témoigner mutuellement en faveur de leur sincérité.

Elles nomment Hébert, supérieur des Eudistes et confesseur de Louis XVI ; Menuret, ancien curé de Montélimart, auteur d'un solide ouvrage contre la Constitution civile du Clergé, et duquel on disait qu'il avait tout lu et rien oublié ; le P. Millien, jésuite, qui rappelait si fidèlement le genre de Bourdaloue ; Faitbyre-Durvey et Legué, les deux meilleurs prédicateurs de Paris ; Delfaut, curé de Sarlat, membre de l'Assemblée constituante ; Rousseau, directeur des Dames de la Visitation, et Villequin, directeur des Religieuses de Bellechasse ; Lefranc et Bousquet, écrivains et canonistes distingués ; les trois Thorame ; Galais, supérieur de la petite communauté de Saint-Sulpice, etc., etc.

Le prisonnier qui était surtout recherché par les bandits, c'était le vénérable archevêque d'Arles. Ils ne le connaissaient pas et le réclamaient de tous côtés : « Est-ce toi l'Archevêque ? disent-ils à un ecclésiastique qui

trouvait sur leurs pas. Celui-ci baisse les yeux sans répondre, espérant attirer sur lui les coups qu'on voulait porter au prélat.— C'est l'abbé de la Pannonnie qui devait pouvoir échapper à cette boucherie. — L'Archevêque, craignant qu'on ne tue un autre pour lui, s'avance vers les assassins en prononçant ces belles paroles :

« Remercions Dieu, Messieurs, de ce qu'il nous appelle à sceller de notre sang la foi que nous professons ; demandons-lui la grâce que nous ne saurions obtenir par nos propres mérites, celle de la persévérance finale. »

Et le digne prélat, croisant les mains sur sa poitrine, levant les yeux au ciel, s'avance gravement vers ceux qui l'appellent. Les prêtres l'entourent pour le retenir et le cacher.

« Laissez-moi passer, leur dit-il ; si mon sang peut les apaiser, qu'importe que je meure ! »

Il arrive aux égorgeurs et leur dit, comme autrefois le Sauveur à ceux qui venaient pour le saisir : « Je suis celui que vous cherchez. »

— C'est donc toi, s'écrient ces furieux, c'est donc toi qui es l'Archevêque d'Arles ?

— Oui, c'est moi qui le suis.

— Ah ! scélérat, c'est donc toi qui as fait verser le sang de tant de patriotes dans la ville d'Arles ?

(Il n'y était pas).

— Je n'ai jamais fait verser de sang ; je n'ai jamais fait de mal à personne.

Un coup de sabre sur le front fut la réplique du brigand. L'Archevêque ne profère aucune plainte, et presque au même instant sa tête est frappée par derrière d'un autre coup de sabre qui lui ouvre le crâne ; il porte la main pour couvrir ses yeux, et elle est abattue à l'instant par un troisième coup ; un quatrième le fait tomber après et un cinquième l'étend par terre sans connaissance ; une pique lui est enfoncée dans la poitrine avec tant de

violence que le fer n'en peut être retiré ; le corps du saint prélat est foulé aux pieds par les assassins.

L'évêque de Beauvais se trouvait avec de nombreux prêtres dans l'oratoire, agenouillé devant l'image de la sainte Vierge ; il reçoit un coup de fusil qui lui fracasse la jambe et il tombe au milieu de ses prêtres qui, à leur tour, sont immolés par les brigands à coups de fusil et de pistolet tirés à travers les barreaux. On porte le prélat blessé auprès de son frère l'évêque de Saintes, qui a la consolation de lui donner des soins. Mais hélas ! ce ne fut pas de longue durée. Quelques instants après, l'évêque de Saintes est appelé par les brigands ; prévoyant le sort qui l'attendait, il embrasse son frère pour la dernière fois et puis s'avance vers la porte avec autant de calme que s'il eût été à la tête d'une procession dans sa cathédrale.

Il eût été, quelques instants auparavant, facile de s'échapper. L'abbé [illegible], qui voulait le soustraire au massacre, l'invitait à s'évader avec lui. Le prélat, qui avait assez de force pour le faire, se contente de lui répondre qu'il ne voulait pas se séparer de son frère.

On demande alors l'évêque de Beauvais. Il était couché sur un matelas dans une des chapelles de la nef. L'évêque répondit :

« Je ne refuse pas d'aller mourir comme les autres, mais j'ai la cuisse cassée, je ne puis me soutenir ; aidez-moi à marcher. »

Les barbares accourent alors, le prennent par les bras et l'aident à se traîner jusqu'au lieu du supplice.

Les relations authentiques de ces massacres rapportent de quelques-unes des victimes des traits du plus héroïque dévouement. Nous devons mentionner particulièrement la mort courageuse et [illegible] Régis de Valfons, ancien officier au régiment de Champagne, de



seul laïque qui se trouvât aux Carmes lors des massacres. Il était fortement attaché à l'abbé Guillemenet, prêtre de Saint-Roch, qui dirigeait sa conscience. Quand ce vénérable prêtre fut arrêté, il le suivit aux Carmes pour partager sa captivité. Il assistait à tous les exercices religieux des saints prêtres et les édifiait par son éminente piété. Plusieurs fois on lui disait qu'il lui serait facile d'obtenir sa liberté ; il répondait que sa captivité lui était plus chère. Quand, le jour du massacre, il entendit appeler son confesseur, il se leva pour aller avec lui. Ils marchaient tranquillement l'un à côté de l'autre, M. Guillemenet, récitant son bréviaire et M. de Valfons disant l'Écriture sainte. L'amitié qui les avait unis sur la terre les réunit dans le ciel.

Rappelons aussi la mort de M. Galais ; monté sur un arbre, d'où il allait s'élancer hors du jardin, il voit passer l'abbé Bardet et l'évêque de Saintes qui se rendaient à l'église ; il rougit d'avoir été tenté de se séparer de la compagnie des saints confesseurs ; il descend et se réunit à eux pour aller au martyre.

La plupart n'avaient qu'à dire un mot pour être sauvés. « Le serment ou vous mourrez, » leur criaient les assassins. Ces prêtres fidèles refusaient de répondre, préférant la mort à l'apostasie. L'un d'eux, l'abbé Lefèvre, protégé par un commissaire, allait être sauvé, quand un des brigands lui fit quelques propositions sur lesquelles il répondit qu'il s'expliquerait.

« Point d'explications, reprit le brigand, à la mort avec les autres. »

— Eh bien ! dit M. Lefèvre, j'aime mieux y aller.

Il y alla, se livra au bourreau et reçut le coup mortel.

Cependant, même au milieu de ces scènes de carnage qui font horreur, il y eut encore, pour l'honneur de l'humanité, des cœurs qui se laissèrent émouvoir et attendrir par l'innocence et l'héroïsme des victimes. Parmi ces

gres altérés de sang humain, il se trouva des hommes qui furent accessibles à des sentiments de compassion et qui réussirent à sauver la vie à quelques prisonniers.

Mais ce ne fut que l'exception. La bande des assassins conduite et excitée par Maillard ne pouvait être assouvie, dans sa rage contre de pauvres prêtres, par la vue du sang qui coulait à flots. Les brigands dansaient autour de leurs victimes immolées en riant et en chantant : *Dansons la Carmagnole.*

Et puis, couverts de sang et de poussière, fatigués de carnage, ils se jettent dans la salle du comité civil, en criant : *Du vin! Du vin! ou la mort.* Les membres du comité ne se laissent pas prier deux fois ; ils se hâtent de leur signer des bons de vingt-quatre pintes sur un marchand de vin voisin. Les brigands boivent jusqu'à l'ivresse et reviennent ensuite contempler avec complaisance les cadavres de leurs victimes.

Pendant ce temps, que faisait l'Assemblée nationale ? N'aurait-elle pas pu empêcher ces massacres ? ou au moins, ne devait-elle pas les flétrir et en punir les auteurs ?

L'Assemblée nationale discutait tranquillement des projets de loi, sans avoir l'air de se douter de ces horreurs. On a prétendu qu'elle les ignorait. Non ! Elle ne pouvait ignorer ce qui faisait trembler et frissonner tout Paris. Car les Carmes n'étaient pas seuls à être ensanglantés ; le couvent de l'Abbaye était aussi le même jour le théâtre de semblables scènes de carnage.

Et quand enfin l'assemblée nationale, forcée par les déclarations formelles du commissaire, voulut bien s'occuper de ces massacres, elle se borna à envoyer des délégués chargés de parler au peuple et rétablir le calme. Cinquante hommes armés auraient suffi, selon Madame Roland, pour mettre en fuite les assassins, et on leur opposa des exhortations platoniques. Puis, quand cette délibé-

ration est close et sans donner un regret à des prêtres si inhumainement massacrés, l'Assemblée reprend son ordre du jour comme s'il s'était agi de la chose la plus indifférente du monde.

Le pouvoir exécutif fut plus coupable encore. Lorsque Danton, qui s'était attardé à la Commune, au terrible Conseil de surveillance, arrive au conseil des ministres et qu'on le supplie de donner des ordres pour arrêter ces crimes, il fait le sourd et reste inflexible; puis, tandis qu'un inspecteur des prisons essaye de lui parler à la sortie du conseil, le conjurant de ne pas laisser égorger les prisonniers, Danton s'impatiente et répond en jurant: «Je me soucie bien des prisonniers! qu'ils deviennent ce qu'ils pourront!»

Ce n'est plus un doute pour l'histoire: comment Danton aurait-il pu dans le conseil s'opposer aux massacres quand, au comité de surveillance, c'était lui qui pressait les mesures sanguinaires? C'est de ce comité que fut envoyé un commissaire pour fournir des secours en cas de besoin. Il vint demander à l'Abbaye: «Avez-vous besoin d'aides? Nous vous en enverrons! — Non, répliquèrent les directeurs du massacre: tout se passe bien chez nous.» — Je viens des Carmes et des autres prisons, répliqua le commissaire, tout s'y passe également bien!»

Quel cynisme! quelle barbarie! Voilà en quelles mains était livrée la France! Et les crimes du 2 septembre n'étaient encore qu'un prélude!

Cent ans sont passés depuis ces horreurs. Et la France les expie encore par le plus terrible châtiment!

Que le sang des victimes crie miséricorde pour nous, et que le Ciel daigne enfin accorder à notre malheureux pays la grâce du repentir qui mérite le pardon!

F. CHAPOT

SCIPION LAROQUE

Épisodes des voyages des quarante montagnards

(suite et fin)

XVIII. — LE CAP SUR ALBION

Cygnes mélodieux, votre hymne vagabonde
A frappé tour à tour tous les échos du monde
Et disposé les cœurs à de saintes leçons.

(Jean Reboul).

« Maintenant, nous avons le cap sur Albion et New-York. Ce sont les seuls peuples qui changent encore de linge tous les dimanches. Nous y serons bien. Tu m'avais prié, en partant, de te prévenir ; tu es prévenu. Tes camarades comptent sur toi. Mais il n'y a pas une minute à perdre. » Ainsi Roland écrivait-il à Laroque, toujours obstiné dans sa retraite. Il ajoutait : « Il y a ici une union charmante que Cadet a trop souvent rompue par sa turbulence. Son absence est donc pour tous un véritable bienfait, car il se disputait sans cesse. Tu seras reçu avec joie ainsi que ton cousin..... Je finis le peu qui me reste à faire en France avant de passer en Angleterre, et de là en Amérique. »

Le peu qui restait à faire à Roland, joint à la ténacité de Laroque sans lequel il ne voulait pas partir, retint le Directeur pendant trois ans dans le Nord et l'Ouest.

En janvier 1851, les Dix donnaient un concert au théâtre de Vannes « dans une demi-solitude, » ce qui n'empêcha pas qu'on ne leur offrît une couronne avec

des vers dont le public exigea la lecture. Nous en faisons grâce à nos lecteurs. Le lendemain, ils chantèrent la Messe et le Salut à la cathédrale Saint-Pierre.

L'*Océan* rend compte de la Messe exécutée à Saint-Louis de Brest, et du Salut du lendemain donné devant une nef à moitié vide. Un concert dans la salle de la Bourse ne fut pas plus fructueux. A Rouen, Roland se heurta contre une sorte d'indifférence générale.

Paris accueillit avec bienveillance ces émigrants qui terminaient le tour de l'Europe par où ils l'avaient commencé. Ils chantèrent surtout aux *Variétés* et au *Jardin d'hiver*. On eût bien voulu entendre d'eux la *Marseillaise*. Mais, depuis le *deux décembre*, il ne fallait plus y songer. En revanche, ils égrenaient tous les soirs, tout comme au temps de Louis-Philippe, la série de leurs chants nationaux, depuis la *Pastorale favorite de Henri IV* jusqu'au *Salve Regina* avec lequel on prétendait qu'ils étaient allés réjouir, à Froshdorff, le cœur du Comte de Chambord.

Mais, à mesure que les événements d'Orient s'aggravaient, et que la guerre de Crimée apparaissait comme inévitable, les concerts vocaux étaient peu à peu désertés. Roland en profitait pour presser à nouveau Laroque de se rendre avec lui en Angleterre. « Songe, du reste, que nous sommes en guerre, que les vivres sont hors de prix, et que le commerce resserre partout les cordons de sa bourse. Nous donnerons demain à Saint-Vincent de Paul, notre vingt-troisième, et, après-demain, à la Madeleine, notre vingt-quatrième séance à Paris. Puis, nous partons. Nous entrons lundi en Angleterre où Pébernad et Blanc sont déjà en fonctions. Notre Allemand et Adolphe ont disparu. Ils sont remplacés par des interprètes anglais. Bernage, du Conservatoire, est attendu à Calais, dimanche. Viens donc nous y joindre. Tu peux être à Calais dimanche matin. Tu sauras que nous de-

vons partager nos recettes avec les Caisses de secours pour l'armée anglaise d'Orient. C'est le seul moyen de plaire à John Bull. »

Le personnage idéal désigné par ce nom était bien connu de Laroque. Il savait combien peu l'Anglais s'intéresserait à leurs concerts tandis que la flotte et l'armée de terre seraient en Orient. Voilà pourquoi il prolongeait sa villégiature à Sommières, jouissant dc sa gloire acquise et retrempant sa vigueur, comme Antée, dans le sein de la terre natale, en prévision de luttes héroïques à soutenir quand son heure serait venue.

Stoïque jusqu'aux limites du vraisemblable, il apprit que ses anciens compagnons des Huit devaient exécuter la Messe montagnarde à Nîmes, aux portes mêmes de Sommières, et cependant il n'alla point prendre au milieu d'eux une place qui toujours lui était réservée. La Messe fut chantée au bénéfice des pauvres de la Conférence Saint-Vincent de Paul, dont Jean Reboul était le secrétaire. En guise de remerciement, le boulanger-poète leur adressa le billet suivant :

Comme les sphères infinies
Racontent dans leurs harmonies
La gloire du Seigneur sur tous les horizons ;
Cygnes mélodieux, votre hymne vagabonde
A frappé tour à tour tous les échos du monde
Et disposé les cœurs à de saintes leçons.
A la voix de la bienfaisance,
Vous avez sous nos murs arrêté votre vol ;
Recevez la reconnaissance
Des pauvres de Vincent de Paul (1).

Ni la perspective de renouer en Angleterre de vieilles

(1) Durant l'année 1858, les Dix Montagnards chantèrent à Saint-Toucas, le 12 janvier ; à Nimes, le 17 février ; à Montpellier, le 24 février ; à Narbonne, le 1er mars ; à Saint-Girons, le 10 avril ; à Aurignac, le 2 mai ; à Gap, le 10 octobre.

et hautes relations, ni l'appât d'un voyage à New-York où Jenny Lind avait ses plus beaux succès, ne suffisaient à vaincre l'obstination de Laroque. Roland essaya d'un moyen nouveau. Il lui écrivit le 21 septembre 1854, une lettre qui ressemblait à un *ultimatum* ou à une contrainte par corps.

XIX. — ROLAND A LAROQUE

Sur la terre et dans l'immense Océan, les êtres seuls que Zeus n'a point aimés n'entendent qu'avec chagrin la voix des Piérides.

(PINDARE.)

J'aime avant tout les choses justes et vraies. Retiens donc bien ce que tu vas lire, et cela dans ton propre intérêt.

Il y a un an, à l'époque où nous n'avions ni la guerre, ni la famine, ni le choléra, soit en France, soit en Angleterre, répondant à d'anciennes propositions faites par toi, je t'écrivis que tu pouvais rentrer moyennant cent cinquante francs par mois, soit quatre cent cinquante francs par trimestre, à envoyer chez toi chaque trois mois, tandis que, par le passé, tu n'avais ici que trois cents francs par trimestre. Mais tu ne me répondis pas, et tu perdis ainsi tout le bénéfice de ton engagement.

En mars dernier, il y eut réflexion de ta part, et tu me fis de nouvelles propositions. Mais l'imminence de la guerre, du choléra, ainsi que l'excessive cherté des vivres ne me permirent pas d'y accéder, et je ne pus consentir à te reprendre que sur le pied du passé, c'est-à-dire, trois cents francs par trimestre, plus la nourriture, le logement et l'entretien réglementaires.

Cette même somme qui t'avait été allouée dans les temps les plus prospères de l'œuvre, te l'était encore à une époque bien malheureuse et qui rendait

cette charge bien lourde. J'avais même pourtant ajouté que lors de mon arrivée en Angleterre, je porterais la somme à cent cinquante francs par mois. Mais le terrible fléau qui sévit dans les principales villes, à Londres notamment, ne m'a pas encore permis d'explorer la Grande-Bretagne : ce qui me cause un bien plus grand préjudice qu'à toi. Je n'ai pas le droit d'exposer une troupe composée de si jeunes enfants, dont la garde m'est confiée. Il y a donc force majeure dans ce retard, et nul n'a le droit de s'en plaindre.

« Quoi qu'il en soit, tu as accepté mes conditions, puisque tu me dis dans ta lettre du 29 mars dernier : « L'affaire me va. »

« Si cependant tu avais de moi une autre lettre, ayant trait non à de vieux engagements que tu n'as pas tenus et qui sont nuls de droit, mais bien à l'engagement de mars dernier, montre-moi cette lettre, et si elle t'autorise à toucher plus que par le passé, c'est-à-dire plus que je ne t'ai donné dans les trois premiers engagements par toi remplis, je suis tout prêt à te passer condamnation.

« Je n'ai, quant à moi, qu'une seule pensée, celle de satisfaire à mes devoirs vis-à-vis de toi, en envoyant à Sommières, pour chaque trimestre échu, la somme de trois cents francs, prix de ton travail, si toutefois tu ne m'obliges à faire tous les jours des remboursements pour ton compte, et si ces remboursements me permettent d'adresser à ton père un reliquat quelconque, car tu as pris des habitudes ruineuses pour toi et fort désagréables pour la direction.

« Ces habitudes sont d'ailleurs toutes nouvelles. Le règlement les a prévues. Tout *extra*, quel qu'il soit, doit être remboursé. Si tu te permets chaque jour des *extras*, des suppléments, des fantaisies de toute sorte, bien que la table commune des élèves ne manque jamais de rien, il est certain qu'il me faut une garantie dans les mains.

« Parfois tu te permets de prendre des voitures, quand j'ai deux voitures et quatre chevaux à la disposition des élèves. Tu t'installes dans des hôtels étrangers à la troupe, quand tu as ton dîner servi à l'hôtel des élèves, tes camarades. Tu manques aux répétitions et même aux concerts sous prétexte de te reposer.

« Permets-moi, à ce sujet, mon cher Laroque, de te soumettre un calcul bien simple et bien naïf, et surtout d'une exactitude toute militaire, et constatant ce que tout le monde peut constater, c'est-à-dire le temps moyen que dure ton travail de chanteur soliste par jour, par mois et par an, montre en main. Ne me bénis qu'après l'avoir lu.

« Durée du travail, par jour courant, d'un premier ténor grave soliste :

« A dix heures du matin :

1. *Kyrie*, solo,	0 heure,	0 minute,	20 secondes.
2. *Crucifixus*, solo,	0 —	1 —	0 —
3. *Sainte Bannière*, 1er couplet,	0 —	1 —	30 —
Total :	0 —	2 —	50 —

« A trois heures après-midi :

Sainte Bannière, 1er couplet,	0 heure,	1 minute,	30 secondes.

« A huit heures du soir :

Alleluia, solo du 2e couplet,	0 heure,	3 minutes,	0 seconde.

Total de la durée du travail, par jour courant : 0 h. 7 m. 20 s.

« Ce qui fait, par semaine : 0 jour, 0 heure, 51 minutes, 20 secondes, — par mois : 0 jour, 3 heures, 25 minutes, 0 seconde, — par an : 3 jours, 5 heures, 0 minute, 0 seconde.

« Tu entends bien : trois jours et cinq heures de travail par an, et trois cent soixante-un jours et autant de nuits, plus sept heures de repos.

« Voilà ce que c'est que d'être soliste. Et tu n'es pas content, et tu te plains toujours de trop chanter, et tu dis que les médecins te recommandent de ne pas tant chan-

ter ! *Risum teneatis !* Bénis, bénis ton vieux maître, l'inventeur brévelé de ta position. Bénis-le, mon pauvre Laroque, car le siècle n'en verra pas deux pareils.

« Les bons comptes, comme tu sais, font les bons amis. Je suis forcé, pour pouvoir m'acquitter envers toi, de te supplier que tu veuilles bien, en même temps, t'acquitter envers moi. Le temps des générosités, hélas ! est bien loin de nous, et je le regrette, mais l'œuvre est épuisée.

« Pendant dix ans, loin de moi, tu as exploité, tantôt avec ma permission, tantôt sans elle, ma propriété littéraire et artistique. Je désire vivement que tu aies profité fructueusement de cette faveur, à laquelle j'ai été heureux de faire participer plusieurs de mes anciens élèves. Rentre près de moi pour la quatrième fois, et montre-toi, comme par le passé, sinon reconnaissant, au moins respectueux pour le maître auquel tu dois les premiers applaudissements et succès, et sois sobre, patient, ennemi des abus, modèle parfait d'ordre et de discipline ; ne fais jamais d'*extras*, ne manque aucun concert.

« Mon cher Laroque, la main sur la conscience, interroge-la, et demande-lui: si tu as toujours fait de même. Elle te dira : non. Puis mets-toi un instant à la place du maître qui, lui, n'a pas changé, ni en dévouement, ni en attachement pour ses élèves, même les plus ingrats, qui le ruinent par leurs désordres, et dis un peu de quel côté est le meilleur cœur, le bon droit, la raison, la justice ! »

XXX. LAROQUE ET MOI.

Dieu bénit, grâce à vous, les chants de la cigale ;
Ils attendrissent nos fourmis.

(BÉRANGER).

Combien les conditions étaient changées, depuis le

jour où, pour la première fois, Laroque avait reçu une lettre de Roland, l'invitant à se joindre à sa troupe!

« Monsieur, lui avait répondu Scipion, j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, sous la date du 10 courant, et comme je ne demande pas mieux que de me joindre à vous, voici les conditions auxquelles je me soumettrai volontiers, moins à raison du secours que vous devez m'accorder, que des leçons que j'espère recevoir de vous.

« J'accepte, à titre de secours, une somme de 1.200 fr. par an, qui sera payée par trimestre, terme échu, soit en argent, soit en un mandat sur Nîmes ou sur Montpellier, que j'enverrai moi-même à mes parents, déduction faite de mes dépenses.

« Je serai logé et nourri par vous, convenablement, et je recevrai le costume nécessaire; il est bien entendu que les appointements que vous m'accorderez à titre de secours, courront en ma faveur à dater du jour de mon arrivée sous votre bannière, et que, pour aller vous joindre, vous m'enverrez la somme nécessaire à mes frais de voyage, qui restent à votre charge.

« Mon engagement sera de deux ans, pendant lesquels je me soumets à votre volonté pour tout ce qui a rapport à votre établissement, à la prospérité duquel je travaillerai du mieux qu'il me sera possible, soit en qualité de choriste, soit comme soliste. Quant au titre de secrétaire, il m'est impossible de l'accepter, ayant besoin moi-même d'une main étrangère pour vous écrire. Je m'oblige, du reste, à vous suivre soit en France, soit à l'étranger, avec la conviction que vous me donnerez toujours, en sus de mes honoraires, la somme nécessaire pour rentrer dans mon foyer.

« Vous trouverez en moi un zèle soutenu pour vos intérêts, et je consens à l'amende de un franc, toutes les fois que je manquerai, par ma faute, à une répétition ou à un concert.

« Je me soumets au règlement disciplinaire de votre établissement, persuadé qu'il est juste et raisonnable, vous priant néanmoins de m'en envoyer un exemplaire, dans le cas où mes conditions vous conviendront. Si les observations que je viens de vous soumettre sont acceptées par vous, veuillez me le dire, et je pars de suite pour vous rejoindre. »

L'acceptation de cet engagement par Roland l'avait rendu sacré pour deux ans. Mais rien n'empêchait maintenant Laroque de se montrer, s'il le voulait, plus exigeant. Il était la gloire des Montagnards, et il le savait. Après ses succès de Londres, devait-on lui faire un crime des quelques *extras* qu'il pouvait se permettre ? Les réquisitions par voie de commissaire, que Roland avait cru devoir employer, pour le contraindre à paraître en scène, avaient quelque chose d'odieux. Laroque avait le droit d'en exiger une réparation, qui, du reste, ne devait pas se faire attendre.

De Londres, où il était enfin arrivé, Roland adressait à son élève l'appel désespéré que voici : « Lundi, 2 avril, au *Lyceum*, j'ai une lutte à soutenir avec Mario, Formes, Seem Rives et Tamberlick, et trente autres artistes en tous genres, les plus célèbres du globe.

« Seras-tu de ce festival splendide, où l'honneur de la France est engagé ? Oui, sans doute !

« Pars donc de suite, à lettre vue, et la couronne est à toi.

« Je t'accorde tout ce que tu m'as demandé par ta dernière lettre, y compris un *extra* de un schelling par jour, en Angleterre. Tes frais de voyage te seront remboursés, aussitôt ton arrivée, comme j'ai toujours fait.

« L'Angleterre est à moi. Demain, mon vingt-huitième concert à Londres, dont deux avec Julien, à *Covent-Garden*, et un au *Lyceum*. Enfin, je viens d'être nommé maître de chapelle du cardinal Wiseman.

Partout, immense succès, et je n'ai pas de voix. Arrive donc. Jamais le conservatoire n'a été plus glorieux ni mieux fêté. Bref, les vingt chanteurs Montagnards ont la vogue. Prend donc tes ailes, rossignol, et vole. Nous sommes en pleines voiles pour les Amériques. Je t'attends dans quatre jours.

A l'instant, Mme Anna Thillon me prie de lui faire accompagner par mon chœur l'opéra de l'*Enchanteresse de Malte*. Le *Times* ne tarit pas de nos éloges. Arrive donc! Arrive donc! Enfin, j'ai un engagement avec le *Palais de Cristal*. Arrive donc! Arrive donc!

« Devant et la bande des Huit sont en pleine décomposition. »

Cette lettre mit fin à toutes les hésitations de Laroque du moment qu'il lui fallait relever l'honneur de la troupe; il oublia tous ses ressentiments et accourut à Londres, *Earl street*, 3, *Black friars City*, près le pont de [illegible] concert du *Lyceum*.

XXI. — LA PAROLE EST AU CANON

Le sol tremble, et vous chantez !
(JOSEPH DE MAISTRE)

Un espoir immense s'empara de la troupe à l'arrivée de Laroque. Les concerts annoncés s'ouvrirent au milieu de l'attention générale. Mais bientôt les préoccupations patriotiques prirent le dessus. Le *Lyceum*, *New Town Hall*, *Music Hall* furent désertés par la foule qui se porta de préférence à *Belle Vue Gardens* où l'on voyait le panorama de la prise de Sébastopol.

En passant à Boulogne, Laroque avait assisté aux préparatifs de la campagne de la Baltique. Déjà les flottes alliées étaient allées reconnaître les abords de Cronstadt, le Gibraltar de la Russie. Pour donner à la campagne plus de consistance, l'empereur rassembla à Boulogne

les corps d'armée de terre qui devaient se joindre à l'expédition, et il les passa en revue sur la plage de Vimereux. L'armée expéditionnaire se dirigea ensuite vers Calais où elle devait s'embarquer sur des vaisseaux anglais à destination de Bomarsund.

Ce n'a pas été l'un des moindres événements de notre siècle, que cette communauté de sympathies qui rapproche les pavillons franco-anglais dans la mer Noire comme dans la Baltique. La victoire navale d'Odessa avait vengé l'insulte infligée aux parlementaires anglais, aux portes du Danube. Saint-Arnaud, lord Raglan, Omer-Pacha commandent en chef les armées de terre de leurs nations respectives. Les arrivages de troupes se succèdent de jour en jour. Brown amène des renforts britanniques, Canrobert une nouvelle division française, et Yusuf ses bachi-bouzouks. On eût dit, sauf la présence dans nos rangs des Turcs et des Anglicans, une croisade du moyen âge. Comme en 1098, une épidémie redoutable s'abattit sur les troupes. Les ambulances regorgeaient de malades : la terre était jonchée de morts. Des bords dn Danube, les puissances belligérantes se transportèrent alors en Crimée. Les habitants des côtes s'enfuirent à Sébastopol, le siége de la puissancc russe en Orient. Les troupes alliées les y suivirent, forçant tous les obstacles et remportant la victoire de l'Alma. La marche fut longue, pénible. La soif accablait les soldats. Saint-Arnaud, vaincu par le choléra, remit le commandement en chef à Canrobert, et expira à bord du *Berthollet*.

Enfin, l'armée arrive en face de Sébastopol. L'Europe entière est attentive à ce qui va se passer. Derrière les tours, les bastions et les retranchements qui la défendent, Sébastopol est, comme le cœur de la Russie guerrière, bien approvisionnée d'ailleurs, et puissamment armée. Les escarmouches sont fréquentes, c'est une guerre de surprises et d'embuscades. Le tir de l'ennemi

est incessant. Enfin, les batteries alliées peuvent riposter. Des corps d'armée russes viennent faire des diversions redoutables, qui sont pour nous l'occasion des victoires de Balaclava et d'Inkermann.

La nouvelle de ces avantages remportés par les alliés était bientôt suivie de celle des désastres que l'hiver entraînait avec lui. Un ouragan effroyable avait ravagé le camp, inondé les ambulances, submergé les ouvrages de défense, La mer était soulevée : sept vaisseaux anglais avaient été brisés et les équipages anéantis sur les rochers de Balaclava.

Des discussions assez vives s'étaient élevées entre lord Raglan et Canrobert. Celui-ci s'effaça modestement en remettant son commandement. Pélissier lui succéda. Bientôt Raglan lui-même devait quitter la partie, terrassé par le choléra comme Saint-Arnaud. L'Angleterre, en voyant arriver son cercueil, pensait à tant de braves dont la dépouille obscure était demeurée là-bas.

Lorsque, le 8 septembre 1855, un coup de canon tiré à midi annonça l'assaut décisif contre la tour Malakoff, les trois colonnes alliées s'élancèrent frénétiques, indomptables. Rien ne put résister à leur choc. La redoute escaladée, Mac-Mahon y arbora le drapeau de la France. Il avait dit : « J'entrerai dans Malakoff, mais je n'en sortirai pas vivant. » Il répétait : « J'y suis, j'y reste. » Il fallut bien que Gortschakoff abandonnât non seulement cette tour, mais la ville entière, incendiée comme autrefois Moscou, éclairée par un soleil levant qui paraissait noyé dans le sang.

La campagne de Crimée avait eu, entre autres avantages, celui de rendre l'Angleterre témoin de notre valeur militaire. Un secret dépit s'ajoutait aux maux que la Grande-Bretagne avait soufferts. Le choix de Paris pour y tenir le congrès et y signer la paix était un tacite hommage rendu à la France par l'Europe entière.

Chanté à cette époque, le chœur de *Charles VI* eût profondément blessé l'Angleterre. Les Montagnards y avaient substitué les *Drapeaux victorieux des alliés*. Mais ils n'avaient rien gagné à ce changement d'affiche. Londres n'avait plus d'oreilles pour la musique. Il leur fallut tenter une seconde tournée en province.

« Les affaires vont très doucement, écrivait Laroque. Pauvres *spanish minstrels*, ainsi qu'on nous appelle, nous sommes sans le sol. La misère est grande en province. Les Anglais sont en effervescence. Des *meetings* ont lieu chaque dimanche. On se plaint que les Français accaparent les blés sur les marchés de Londres. » Déjà, il tenait son passeport tout prêt pour le rapatriement. Un engagement de quelques semaines à Birmingham fut la dernière bonne fortune des Béarnais. Ce [illegible] Laroque fut de nouveau pris de nostalgie. « Comment va la récolte des olives? disait-il à ses parents. Vous ne m'en avez pas parlé. » Il supplie qu'on ne passe pas l'hiver sans arracher les oliviers stériles. Il aime à savoir « si les vins sont à la hausse, » et lorsqu'il apprend que les graines de vers à soie sont de bonne qualité, et qu'on compte avoir une année d'abondance, il se demande s'il ne secouera pas sur l'Angleterre la poussière de ses pieds.

Un ami de Sommières lui écrit : « Les récoltes s'annoncent on ne peut mieux. Le temps est très beau. Tout pousse admirablement. Si nous n'avons pas de gelées de quinze jours, les vignes seront assez fortes pour ne pas les craindre. »

Comment résister à la séduction d'un pareil tableau? Laroque n'y tient plus, il accourt à Sommières, au milieu des siens.

XXI. — L'ORPHÉON DE SOMMIÈRES

Ç'a esté une belle invention, et receuë en la pluspart des polices du monde, d'establir certaines marques vaines et sans prix pour en honorer et en récompenser la vertu, comme sont les couronnes de laurier, de chesne, de meurte.....

(MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, ch. VII).

Une pensée de solidarité patriotique avait hâté le retour de Scipion Laroque à Sommières. Un de ses amis lui avait écrit : « Nous avons chanté un *Stabat* de ma composition. Cela a été pitoyable. Le jour de Pâques, mon motet latin : *Hæc dies quam fecit Dominus*, a mieux réussi. Tout le monde cependant disait : C'est grand dommage que Scipion ne soit pas ici. »

Le signataire de cette lettre, M. Camille Randon, avait à un haut degré le sentiment musical. Compositeur, exécutant, directeur habile, il pouvait être le Roland de Sommières : il le fut. Sous son inspiration se groupèrent des artistes locaux, pleins de bonne volonté, doués d'un vrai talent d'interprétation. Comme les Béarnais, ils se proposèrent une mission de bienfaisance : faire la joie du pauvre par leurs aumônes et du riche par le charme inestimable de leurs chants. En peu de temps, ces amateurs devinrent des chanteurs illustres. Ils faisaient plus qu'interpréter les chefs-d'œuvre des maîtres : ils traduisaient à merveille les sentiments les plus intimes de l'âme et reproduisaient les voix diverses de la nature. Rassemblés sous les voûtes de l'église Saint-Pons ou sur l'esplanade, ils faisaient mugir la tempête ou murmurer la douleur. Leur délicatesse était extrême; leur intelligence du beau artistique eût été surprenante pour qui n'eût pas connu les ressources immenses dont dispose tout Sommiérois.

La première ambition de Camille Randon avait été de

chanter dans l'église de sa paroisse. Passionné pour le bien et le beau, il savait que la musique vit surtout de grands sujets. Le catholicisme, avec ses mystères et ses dogmes, ouvre à la composition un champ infini. A ceux que l'émotion religieuse a saisis, la parole ne suffit point pour exprimer un enthousiasme irrésistible. L'oratorio, le cantique, la messe sont l'expression naturelle, spontanée, nécessaire, d'un amour débordant. D'autres sujets, nous en convenons sans peine, peuvent alimenter l'inspiration musicale. Mais, moraliser les peuples par la religion, transfigurer les âmes, diviniser les consciences, sera toujours la plus noble mission de la musique, le plus magnifique succès auquel puisse aspirer le talent. A la religion catholique, Mozart ne doit-il pas son *Requiem*, Haydn, sa *Création*, Pergolèse, son *Stabat*, Palestrina, ses *Motets*, Allegri, ses *Psaumes* et Gounod, ses messes sublimes?

Le répertoire de l'Orphéon Sainte-Cécile, de Sommières n'était composé que de telles grandes œuvres. Les motets de Laurent de Rillé, les hymnes de Lefébure, les cantiques de Blanchetéau, de Frank, de Barbier, s'y rencontraient avec des chœurs d'une nature plus profane, tels cependant, par leur élévation et leur grandeur, que l'Église pouvait toujours les accueillir dans le temple.

Ainsi retenu dans les limites du beau le plus pur et de l'idéalisme le plus délicat, l'Orphéon de Sommières devint bientôt l'un des premiers de France. Son apparition à un concours déconcertait les sociétés rivales. Ailleurs, on pouvait avoir plus de science musicale, encore ne l'affirmerions-nous pas; à Sommières, on avait plus de sentiment artistique. Or, c'est le sentiment, c'est l'esprit qui renouvelle la terre. Quand l'esprit souffle et agite les lèvres de l'homme, il en jaillit une mélodie sublime. Quand une idée grande et noble parle à la conscience d'une masse humaine, l'hymne enthousiaste éclate, irrésistible et vainqueur.

A peine eut-il ouvert ses rangs à Scipion, que l'Orphéon de Sommières devint le premier de France. Les classements de tous les concours en font foi. La bannière au pont d'argent, supportant une croix de même, accostée de deux tours crénelées, fléchissait sous le poids des médailles d'or.

Pour ne pas décourager les autres concurrents, Laurent de Rillé, président du jury à Lyon, songea à classer *ex æquo*, avec une Société rivale, l'Orphéon de Sommières. Les Sommiérois refusèrent toute parité blessante. Ils exigèrent une nouvelle et décisive épreuve, pour laquelle ils choisirent un morceau, avec solo de fort ténor. A peine Laroque se fut-il fait entendre, qu'il ne fut plus question de diminuer, par une comparaison injurieuse, la gloire des Sommiérois. On les déclara désormais hors concours. Les plus hautes récompenses devenaient insuffisantes pour reconnaître leur mérite.

Laroque, enfin, se trouvait dans le milieu qui lui convenait le mieux. Il travaillait plus volontiers à la gloire de son pays natal qu'à la satisfaction personnelle de Roland. Les Montagnards Bagnerais affectaient des sentiments religieux qu'ils n'avaient plus, les ayant émiettés peu à peu et dispersés à tous les vents d'Europe. Les Sommiérois, au contraire, ne craignaient pas d'afficher des convictions qu'on savait sincères. Ils avaient incliné leur bannière sous les bénédictions de l'Église. Chaque fois qu'ils partaient pour un concours, ils entendaient la Messe en corps, et chaque fois qu'ils revenaient, couverts de gloire, ils chantaient un *Salut* de reconnaissance. Ils avouaient par là que la musique, art suprême, doit faire retour à Dieu qui l'a inspirée. Tandis que Roland, au grand scandale de Laroque, allait jusqu'à écrire sa correspondance dans l'église, derrière l'autel, entre deux morceaux ; un Camille Randon, un Jean Rémézy formaient, avec Scipion, un trio d'élite, recommandable par le respect scrupuleux des plus délicates convenances religieuses.

Nous aurions beaucoup à dire sur ces dignes et belles figures, s'il ne nous fallait pas savoir nous borner. Randon et Rémézy auront peut-être un jour l'honneur d'une biographie (1). Ils en sont dignes tous les deux. Il convenait, du moins, de nommer, dans la vie de Scipion Laroque, ces artistes, ses compagnons, à qui il ne manque qu'une biographie,

Illacrymabiles, carent quia vate sacro.

Laroque leur était attaché jusqu'au dévouement. Il refusa, pour leur rester fidèle, un grand nombre d'offres, et de très avantageuses. Le chanteur Carassus lui écrivait de Londres, pour le supplier de contracter un engagement « fructueux et positif » au *Concerts-Hall*. Un grand nombre d'amis communs joignaient leurs instances à celles de Carassus : c'étaient Védère, Marconnier, Clouzet, Bégué. Bouché, engagé au théâtre de Marseille, essaya aussi d'y attirer Laroque. Enfin, Roland, désespérant de ramener au sein des Quarante « celui de ses élèves qui fut le plus illustre, comme le plus estimé et aimé de son vieux maître, » ne cessa jamais de correspondre avec lui.

« C'eût été bien égoïste de ma part, mon cher Laroque, lui écrivait-il, si, pour le plaisir de te voir et de t'entendre, j'eusse tenté d'ébranler ta louable résolution de perfectionner l'Orphéon de Sommières, dont tu es l'étoile, à la veille du grand concours de Lyon, où j'espère bien que la huitième brillante médaille d'or ira rejoindre, sur ta noble bannière, ses sept glorieuses aînées, qui l'attendent. Tu trouveras là un public digne de toi et de tes honorables sociétaires, dont on m'a dit le plus grand bien, ce qui ne m'étonne pas, étant donné que le premier fort ténor des Quarante Montagnards français est parmi eux,

(1) Nous pouvons citer déjà la notice de Jean Rémézy, due à la plume de M. Paul Dax (Feuilleton du *Journal du Midi*, 21 avril 1890).

et qu'ils ont reçu, ainsi que toi, les conseils d'un maître tel que M. Randon, dont j'estime infiniment les mérites personnels et le talent. »

Le Directeur tient toujours la place d'honneur, dans sa troupe, à la disposition de Laroque, comme en témoigne la lettre suivante, écrite de Marseille :

« Le cinq juin, tu sais qu'il doit y avoir ici une fête religieuse monstre. Monseigneur l'Évêque m'y donne la place d'honneur pour exécuter ma cantate *la Phocéenne*, dont il a accepté très gracieusement la dédicace.

« Si le cœur t'en dit, tu ne doutes pas qu'une place, et la première, ne te soit réservée dans ma troupe. Je t'adresserai, si tu veux, une partition. Tu arriveras ainsi tout disposé, sachant paroles et musique. Je ne pourrai faire qu'une répétition, mais, avec mes anciens élèves, elle suffira. Je me suis assuré la coopération de plusieurs artistes. Nous ferons, je pense, trembler d'émotion les quatre-vingts évêques, cardinaux et légats qui doivent s'y trouver. Je compte, ainsi que tes camarades, sur ta puissante coopération.

« Des préparatifs immenses se font pour la fête, où, je le répète, un grand honneur est réservé à la mission de propagande dont mes élèves, ces vaillants apôtres, précurseurs des orphéons de France, vont recevoir, près de leur ancien directeur, la plus éclatante consécration, digne récompense de nos longs et souvent périlleux travaux. »

XXIII. — VINGT ANS APRÈS.

> Nos lyres détendues
> Languissent en silence aux saules suspendues.
>
> (Louis Racine, *La Grâce*).

Lorsque l'Année terrible, comme un nuage de deuil, eut passé sur la face de la France, l'engouement musical

fit place à de plus graves préoccupations. A peine, de temps en temps, l'affiche de quelque concours s'étalait-elle sur les murs de la vieille cité sommiéroise. Une lassitude immense s'était emparée des vieux lutteurs. La patrie était en ruines, et ils n'avaient pas même la force de soupirer une *Lamentation*. Les souvenirs du passé les émouvaient trop cruellement: ils aimèrent mieux suspendre leurs lyres inutiles aux saules du rivage.

L'insatiable soif de gloire qui s'était emparée d'eux, à la suite de leurs premiers succès, les avait, d'ailleurs, peu à peu, détournés de leur but primitif. Leur répertoire, enrichi, il est vrai, de magnifiques morceaux religieux de la composition de Camille Randon, s'était ouvert à des chœurs en vogue, d'un goût profane et mondain. Les curés de Sommières avaient, dès lors, le sentiment qu'il ne leur restait plus rien à attendre de l'Orphéon, qui courait à une désagrégation irrémédiable. Ils avaient rêvé de tirer, de ces glorieux débris, un chœur paroissial qui leur eût été si précieux. Il n'était pas douteux que les orphéonistes n'eussent pleinement réussi dans l'exécution du plain-chant, qui est l'auxiliaire indispensable du culte catholique. Si la musique proprement dite a sa place dans le temple, ce ne peut être, en effet, qu'à un titre secondaire. L'exécution du plain-chant liturgique demeure la première préoccupation de l'Église, parce qu'elle lui est de première nécessité.

Le vœu des curés de Sommières parut irréalisable, à cause de l'indifférence du grand nombre, et peut-être de la mauvaise volonté de quelques uns. Jean Rémézy, lieutenant d'abord, puis successeur de C. Randon, lorsque des motifs d'ordre privé éloignèrent celui-ci de Sommières, ne put arriver qu'à grouper, à de grands intervalles, ce qu'il y avait dans Sommières de plus artiste, pour rehausser l'éclat des fêtes locales. En 1872, il fit exécuter, par un chœur improvisé, le *Stabat* de Rossini, et mena à

bien cette œuvre que les artistes les plus consommés n'abordent jamais sans alarmes. En 1873, il conduisit l'Orphéon, pour la dernière fois, au concours de Lyon, qui vit son dernier triomphe. Il donna plusieurs concerts, dans le but de concourir à la libération du territoire, ou au soulagement des inondés de la Loire.

Jugeant que l'Orphéon ne pouvait résister plus longtemps aux causes de désagrégation que nous avons signalées, Remézy voulut, du moins, lui ménager une fin glorieuse. De la même main dont il dirigeait les chœurs, il entreprit de décorer dans l'église Saint-Pons, la chapelle de sainte Cécile, et, son œuvre terminée, il en prépara la dédicace. La messe de Gounod fut apprise, et son exécution rendit inoubliable la première journée des fêtes. Dans une vitrine richement décorée fut enfermée la glorieuse bannière de la Société, constellée de médailles. Sur le mur, en face, s'étalaient, en lettres d'or, les noms des membres fondateurs. Une solennité funèbre rappela, le lendemain, le souvenir de ceux qui avaient disparu. C'était en 1879, vingt ans après l'entrée de Laroque dans l'Orphéon.

Les préférences de Remézy avaient toujours été, il faut le dire, pour la musique instrumentale, soit isolément entendue, soit alliée à la voix humaine. Malgré les exemples fameux des succès purement vocaux des Montagnards et de l'Orphéon de Sommières, nous ne saurions nier que la musique ne soit capable de suppléer, dans une large mesure, la voix humaine, ni qu'elle ne lui prête, par ses accompagnements, un charme nouveau. Tantôt, c'est un instrument solitaire, harpe ou violon, piano ou orgue, qui déroule une mélodie avec toute la richesse de nuances que peut souhaiter l'oreille la plus délicate. Tantôt, ce sont des instruments choisis, parlant les voix diverses du bois, du métal et de la corde frémissante dont les accents variés fraternisent ensemble et se

fondent en un tout enchanteur. En multipliant leur puissance, on atteint des effets hors de proportion avec la voix humaine. La diversité de timbres des instruments permet des combinaisons variées à l'infini. Une fanfare est pittoresque dans ses effets, comme la nature. Elle fait mugir le cuivre comme mugit le vent d'hiver parmi les rameaux désolés des grands arbres. Elle fait battre une grosse caisse, comme se précipitent du haut des rochers, les cascades d'orage. Elle fait babiller la flûte, comme babillent les ruisseaux limpides dans le calme austère des champs. Un orchestre est descriptif comme un poème, magique comme une évocation, prestigieux comme le rayon de soleil qui réjouit, en l'illuminant, la monotonie du paysage. Allez au concert instrumental : aucune esplanade n'est assez vaste pour contenir les foules recueillies. Les âmes sont dans l'attente : elles s'agitent impatientes. C'est un chef-d'œuvre dont la renommée les attire. Tout à coup, un accord les saisit : le mystère plane ; l'harmonie pénètre les âmes, les touche, les ébranle, les conduit, à mesure que la flûte soupire ou que le cuivre laisse éclater sa voix grandiose et sauvage.

Rémézy aimait à faire grand. Aussi conçut-il de bonne heure le dessein de joindre la musique instrumentale au chant des oratorios et des chœurs. Une nécessité nouvelle était née de la loi de laïcisation des écoles. Les Frères Maristes avaient été expulsés de l'antique château dont une interprétation abusive de leurs titres de propriété avait permis de les déposséder. La population catholique avait dès lors résolu de fonder et de soutenir une école libre. Rémézy, nommé aussitôt président d'une Association d'anciens élèves des Frères, se dévoua à l'œuvre naissante, et organisa un premier concert dans la grande salle du collège. Il eut vite fait d'improviser un chœur et de recruter un orchestre. Le

Gallia de Gounod fut la grande *attraction* de la soirée. L'exécution en fut parfaite. Une recette abondante permit de faire face aux frais d'installation de la nouvelle école, et le succès obtenu rendit plus confiants en l'avenir.

Une ambition qu'on pourrait taxer de présomptueuse le porta ensuite à monter de toutes pièces un opéra, qui devait, pensait-il, attirer la vogue à ses concerts. Il emprunta le thème de son libretto à l'épopée provençale de Tartarin de Tarascon. Il en créa lui-même et en brossa les décors dans le style oriental, ayant localisé la scène *Chez les Teurs*. Il entreprit d'écrire lui-même la musique du libretto. Mais, arrêté bientôt par les difficultés de l'orchestration, il prit le chemin de Nimes, et alla frapper à la porte de M. Bellivier, le maître éminent, qui accepta avec bienveillance et mena à bonne fin la tâche de composer la plus délicieuse partition. Les représentations de *Chez les Teurs* prirent, chaque année, les proportions d'un événement considérable. On y venait de tous les cantons du Languedoc, comme on va encore à Ober Ammergau, assister au mystère de la *Passion*. De ces concerts, il est resté plus qu'un profond souvenir; tandis que la tiède soirée invite à monter sur les terrasses séculaires que couronne le château des Bermond, à travers le murmure joyeux de la cité qui veille, ce qui domine le plus souvent, c'est la *Marche teurque*, ou le rythme superbe de la farandole tarasconnaise.

XXIV. — LA RETRAITE D'UN ARTISTE

Un octogénaire... chantant.

Jouir, au sein de la considération publique la plus entière, d'une gloire exceptionnelle et, aux approches des quatre-vingts ans, d'une verdeur toute juvénile, c'est la condition et le bonheur de l'artiste dont nous avons

voulu raconter la carrière et analyser le talent. De lui surtout il est vrai de dire, avec le poète, que les années l'ont pris en traîtresses, et qu'il ne s'est pas aperçu de l'envahissement obscur de la vieillesse.

Tempora labuntur, tacitisque senescimus annis.

Le repos que Laroque prend à Sommières, au milieu de ses vieux amis et de ses jeunes admirateurs, est plus qu'un droit : c'est un honneur dont Sommières, d'ailleurs, était digne. Cette ville délicate et raffinée sait entourer du respect le plus profond le déclin d'une existence glorieuse. Là, comme à Sparte, l'on peut dire qu'il est avantageux de vieillir. Aussi bien, avouons-le, si, selon la Rochefoucauld, « peu de gens savent être vieux, » nous sommes en droit de saluer en Laroque la plus exquise des exceptions et la mieux justifiée. Cet octogénaire sait être vieux en demeurant jeune. Il chante, sur le soir de sa vie, comme il chantait à son matin. Rien de sénile dans sa personne que redresse et anime le sentiment de son mérite et le noble orgueil de son passé.

L'octogénaire de La Fontaine plantait. Passe encor de planter, mais chanter à cet âge! Chanter des chants qui ne soient pas fossiles, et d'une voix qui n'ait rien d'exhumé! Chanter au lutrin de sa paroisse aux jours de grandes solennités, et à Notre-Dame de Prime-Combe, quand Sommières va y consacrer une croix; chanter le *Credo d'Herculanum*, de Félicien David, en faveur de l'école libre des Frères (1), se rendre à Uzès pour rehausser, par son chant, la messe de Pâques et celle de l'Épiphanie, se prêter à une charmante fête de famille à Souvignargues, sous les ombrages du plus beau parc du

(1) La tradition des épreuves de chantre ne s'est point perdue à Sommières. Deux artistes locaux se sont partagé la succession de M. Rémezy. Ce sont le sympathique poète, M. Paul Dax, et le maëstro connu dans tout le Midi, M. Albin Flouret. Quant à M. Audigier-Thomas, au dévouement inépuisable, il a souvent rempli, auprès de Scipion Laroque, le rôle d'introducteur, et il demeure son conseiller et son guide.

Midi ; inaugurer, à Sauve, l'orphéon Saint-Pierre, et, à Corconne la fanfare Sainte-Cécile, et faire tout le succès d'un concert donné au *Palais de Cristal* de Marseille, au bénéfice de ses compatriotes ; n'est-ce pas se mettre au service de toutes les grandes causes, et se faire tout à tous (1) ?

Aussi, qui voudrait dépouiller la volumineuse correspondance de l'artiste recueillerait de bien enthousiastes éloges, et les plus cordiales protestations de reconnaissance ou d'amitié, venues de tous les cantons du Midi. Jamais on ne fit appel à son concours pour une cause intéressante, sans qu'il le prêtât aussitôt volontiers. Nous l'avons vu souvent, et jusque dans les plus modestes chapelles de village, accepter de chanter une partie de la Messe ou du Salut. Une émotion délicieuse devait pénétrer ce vieillard, quand il consentait à nous faire à nouveau les honneurs de son répertoire, quand il voyait renaître à son appel, revenir du fond de son passé, et flotter, autour de sa tête blanche, les mélodies fidèles de sa jeunesse et de sa gloire.

Bien des admirateurs [illegible] voudraient avoir l'honneur de le posséder. On a cherché à l'attirer à Uzès, à Saint-Ambroix, à Marseille. Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé autant qu'admiré. Tous regardaient comme un bienfait de le revoir et de l'écouter.

Nous comptions nous-même parmi nos plus aimables journées, celles où il venait nous [illegible] les grands succès qu'il avait eus. Nous nous promettions, dès lors, d'en

(1) C'est au milieu de ces derniers concerts qu'il apprit la nouvelle, pour lui si douloureuse, de la mort de Jenny Lind. Le rossignol suédois mourut en terre britannique. Elle fut enterrée au flanc, vert en été, sombre et nu en hiver, de la montagne du Grand Malvern, dans le Worcestershire. Il y avait dans le jardin de sa résidence de Londres, un myrte, planté le jour de son mariage, suivant une primitive coutume empruntée aux Grecs par la blonde Germanie. On déracina ce myrte, symbole d'un amour unique et fidèle, ou le transporta à Malvern, on en fit une immense couronne funéraire, pour la tombe de Jenny.

faire, pour ses nombreux amis, le récit fidèle.

L'histoire a à se reprocher assez de dénis de justice, pour que nous ayons le droit de lui faire dire toute la vérité, même sur un contemporain, si Laroque est d'un caractère à qui l'on ne doit marchander ni l'admiration, ni la louange.

III

APPENDICE

A Monsieur l'abbé E. Bouisson.

Sommières, le 4 février 1892.

BIEN CHER MONSIEUR,

A vous, historien du mérite, permettez-moi d'adresser aujourd'hui une page de la Vie : la Mort ! J'ai le regret de vous annoncer la mort de notre ami Scipion Laroque, survenue le 3 courant, à cinq heures du matin.

Scipion, en bon chrétien, a demandé et reçu les Sacrements, et s'est éteint sans souffrance.

Notre vénérable curé-doyen a tenu à rehausser, par sa présence, les funérailles de première classe faites à notre ami. L'Orphéon et la Musique de Sommières, avec bannières voilées de crêpes, étaient en tête du cortège, suivis d'un grand nombre d'hommes.

Que Dieu fasse paix et miséricorde à notre ami. La terrible *influenza*, qui nous jette dans le deuil, ne permet pas à ma convalescence de m'étendre davantage.

Daignez agréer, bien cher Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Votre bien dévoué serviteur,

AUDOYER, père.

UNE ÉPISODE DE LA CONQUÊTE D'ALGER

Guerre aux barbares enfants de Mahomet ; guerre aux Algériens ! Trop longtemps ils infestèrent les mers de leurs brigandages, trop longtemps les nations civilisées leur payèrent un tribut honteux. Guerre aux barbares enfants de Mahomet, guerre aux Algériens !

Ce cri admirable parti des rives de France retentit dans l'Europe entière et jusque sur les côtes de la brûlante Afrique, les murs d'Alger en ont été ébranlés dans leurs fondements, le Dey a tremblé sur son trône, les captifs ont senti leurs chaînes tressaillir d'elles-mêmes et l'espérance fille du ciel les a visités dans leurs cachots.

Vainement l'Espagne et l'Angleterre avaient essayé tour à tour de réduire cette ville infâme où gémirent dans d'indignes fers tant de nobles chrétiens. Le génie de Charles-Quint, en 1541, avait échoué contre les murs d'Alger ; O'Reilly, lord Exmouth avaient pu la menacer, l'humilier, mais non la soumettre. Louis XIV lui-même, ce monarque à qui rien ne résistait, en réduisant en cendres le repaire des brigands n'avait point détruit leur puissance.

Elle a sonné l'heure de la vengeance ; de nouveaux outrages ont comblé la mesure, le pavillon blanc, méconnu par les pirates algériens, le consul français insulté par Hussein-Pacha, le droit des gens violé dans la personne de M. de la Bretonnière méritaient un châti-

ment exemplaire, le cri de guerre s'est fait entendre, malheur aux enfants de Mahomet !

UNE ÉPISODE DE LA CONQUÊTE D'ALGER

C'était le 25 mai ~~1830, à peine les~~ premières clartés de l'aurore commençaient à blanchir l'horizon, et déjà une foule innombrable encombrait les quais de la ville.

Depuis plusieurs jours, des milliers d'étrangers arrivaient à Toulon pour être témoins du départ de la flotte. Les hôtels regorgeaient de voyageurs, et les appartements donnant sur le port étaient recherchés entre tous.

Dans une de ces bienheureuses chambres, objets de regrets et d'envie, se passait cependant une scène assez triste. Deux femmes étaient assises sur un sofa ; l'une d'elles paraissait à peine sortie de l'enfance et une douleur profonde était empreinte sur ses traits. L'autre, beaucoup plus âgée, attachait sur sa compagne un regard plein de compassion et de tendresse, mais le plus morne silence régnait entre elles. Marie, la tête appuyée entre ses mains paraissait absorbée dans ses réflexions douloureuses ; et le moindre mouvement dans la pièce voisine, le bruit d'un pas léger retentissant dans l'escalier faisait tressaillir tout son être, au point de rendre visible les battements de son pauvre cœur. Tout à coup la porte s'ouvre, un officier se précipite vers Marie qu'il serre dans ses bras et un éclair de bonheur brille subitement dans les yeux languissants de la jeune femme, son visage, naguère froid et pâle comme le marbre du tombeau se colore d'une rougeur subite ; mais cette joie éphémère s'évanouit bientôt. Elle jette sur l'officier un long regard d'amour, et se penche sur sa poitrine en pleurant. A voir la taille à peine formée de Marie, ses traits encore enfantins, on eût pu croire que le jeune homme qui la pressait tendrement sur son sein était un

frère chéri ; mais à l'extrême émotion que sa présence avait fait naître il était facile de deviner qu'ils étaient unis par des liens plus doux encore.

Oh ! comme ils s'étaient écoulés rapides ces trois mois de bonheur, où tout entier à son amour, Jules oubliait auprès de sa jeune compagne ses rêves d'ambition et de gloire. Le vieux château dans lequel depuis son mariage il vivait retiré avec sa femme et sa belle-mère, était pour lui un séjour enchanté, un nouvel Éden. Et cependant, à peine le cri de guerre fut-il parvenu jusqu'à lui, que l'ardent jeune homme, oubliant à la fois sa félicité et ses promesses sentit renaître sa première passion pour la carrière des armes. En vain Mme d'Estemond s'efforça-t-elle de détourner son gendre de ce dessein fatal, en vain la tendre Marie mit-elle en usage toutes les ressources de l'amour, caresses, prières, tout fut inutile. L'obstiné Jules épongeait de ses baisers les larmes de la jeune femme, mais sans rien changer à ses résolutions.

Fils unique d'un homme que sa seule bravoure avait élevé au grade de général, Jules Roissy était né pour ainsi dire au milieu des camps. Le bruit du tambour fut le premier qui frappa son oreille, les exercices militaires devinrent ses jeux favoris, et l'enfant au sortir du berceau rêvait déjà d'exploits et de gloire. L'âge et l'éducation ne firent qu'accroître cette humeur martiale que le vieux général avait tant de fois applaudie, et lorsque le jeune homme sortit enfin de Saint-Cyr tout fier de l'uniforme qui relevait ses grâces naturelles, il n'était point de grade si éminent, d'illustration militaire si brillante, qui fût au-dessous de ses espérances, mais hélas ! six ans entiers s'étaient écoulés et l'épée du sous-lieutenant était vierge encore du sang de l'ennemi, et, son nom, confondu dans la foule, n'avait point encore grossi les fastes de l'histoire. Alors un profond découragement s'empara de l'esprit du pauvre Jules ; cet avenir qu'il avait rêvé si

brillant lui parut décoloré. A peine avait-il atteint sa vingt-cinquième année, et déjà toutes ses illusions s'étaient évanouies, la vie lui était devenue à charge, car il avait épuisé la coupe des plaisirs tumultueux, qui avaient laissé dans son âme un vide dont rien ne comblait la profondeur.

Il y avait deux ans que Jules languissait dans ce marasme moral, lorsqu'il aperçut Marie, cette créature angélique, dont les touchants attraits firent sur son cœur une impression ineffaçable ; toutes ses facultés se réveillèrent, il puisa une vie nouvelle dans le timide regard de la douce enchanteresse, comme le voyageur resserré dans une gorge étroite, au sortir des montagnes affreuses qui semblaient suspendues sur sa tête, jouit avec délice du nouvel horizon qui se déroule tout à coup à ses regards, l'imagination du jeune homme sourit avec transport à la perspective du bonheur... Plaire à Mlle d'Estemond, l'obtenir de sa mère, devint l'unique préoccupation de Jules ; le succès couronna ses efforts, et il devint bientôt l'heureux époux de Marie. Il était décidé à abandonner la carrière des armes, lorsque l'expédition d'Alger fut résolue et son régiment désigné pour en faire partie. La mèche encore fumante ne se rallume pas plus aisément à l'approche d'un feu violent, que ses anciens rêves de gloire à cette nouvelle inespérée. Jules se hâta de rejoindre son corps, et la pauvre Marie, qui n'avait pu le déterminer à sacrifier son ambition, voulut au moins l'accompagner jusqu'au dernier moment. Il arrivait, ce moment terrible dont la seule pensée lui avait coûté tant de larmes ; jusqu'alors, tout en se livrant à sa douleur, elle osait quelquefois se flatter qu'un événement imprévu s'opposerait au départ de Jules, ou que l'expédition serait contremandée, mais l'espérance l'avait abandonnée, Jules, embarqué de la veille, avait passé la nuit à bord, et la visite qu'il lui avait promise devait être son dernier adieu.

Depuis la fatale décision, Marie avait compté, dans une affreuse anxiété, les semaines, les jours, les heures qui lui restaient encore à vivre auprès de lui ; cette longue agonie avait épuisé son courage, et maintenant que ce n'était plus que par minute qu'elle pouvait compter, cet adieu, dont naguère elle tremblait d'être frustrée, devenait plus cruel que l'absence elle-même. Dans ce moment, une pensée pieuse éclaira son doux visage et suspendit le cours de ses larmes. — Jules, dit-elle, ôtant de son cou un scapulaire qu'elle y portait ordinairement suspendu, porte-le en l'honneur de la Vierge, elle est ma patronne, j'espère qu'elle veillera sur toi ; cette idée me rassure un peu. Jules sourit et prit le scapulaire.

— Me promets-tu de le porter jusqu'à ton retour ?

— Oui, mon ange, dit le jeune homme, je le porterai pour l'amour de toi.

Comme il disait ces mots, un coup de canon se fit entendre, l'officier pressa vivement sa femme contre son cœur ; elle comprit le signal, et par un mouvement convulsif, ses bras l'enlacèrent fortement pour le retenir auprès d'elle. Il se dégagea doucement, couvrit de baisers et de larmes le pâle visage de sa bien-aimée, la remit à sa mère, et s'enfuit accablé de tristesse et de regrets.

Madame d'Estemond et sa fille s'approchèrent de la fenêtre, elles aperçurent le canot qui emmenait l'officier, s'éloignant du port à force de rames ; bientôt il eut atteint la frégate, et Marie vit encore le jeune homme s'élancer lestement sur le tillac.

III

Le plus magnifique spectacle se déroulait alors aux yeux de la foule enchantée. Le soleil se levait, ses rayons éblouissants, dont aucun nuage ne voilait la splendeur, semblaient embraser l'horizon, et ce torrent de lumière

que les flots reflétaient de toutes parts, les rendait étincelants.

Sur la mer calme et majestueuse, s'élevait une forêt de mâts. Plus de six cents bâtiments appareillaient dans la rade. L'air frais du matin agitait doucement leurs banderoles flottantes et les plis ondoyants des blancs drapeaux : une quantité innombrable de barques légères, toutes remplies de jeunes gens et de femmes élégantes, sillonnait la mer en tout sens. Tous les regards étaient attachés sur le vaisseau amiral. Attention !... voilà le signal donné, les matelots lèvent l'ancre, la musique de tous les corps de l'armée se fait entendre à la fois, et cette symphonie s'élevant du sein des flots retentit de toute part dans les airs. Les acclamations des spectateurs se mêlent aux chants guerriers. Ils partent : un vent favorable gonfle les voiles ; les vaisseaux fendent l'onde amère et glissent rapidement sur la plaine liquide... Quelle est cette femme dont les cris d'espérance ont attiré l'attention de la foule ? Elle est vieille et pauvre, et cependant on fait cercle autour d'elle ; ses bras sont étendus vers la mer, ses yeux levés vers le ciel, des larmes sillonnent ses joues ; mais ce sont des larmes de joie : « Ils me ramèneront mon fils, « s'écrie-t-elle, mon pauvre Jacques, prisonnier depuis si « longtemps, et je l'embrasserai encore avant de mourir. « Qu'ils soient bénis nos braves soldats !... » Non loin de la vieille femme, un homme du peuple, les bras serrés sur sa poitrine, regardait aussi le départ de l'escadre ; il gardait le silence ; mais dans ses yeux étincelants on eût pu lire sa pensée. Lui aussi bénissait les braves dont les exploits vengeraient la mort d'un frère bien aimé, massacré naguère par les pirates. Oh ! que n'a-t-il pu partir, lui aussi, pour combattre ! Il les seconde du moins de tous ses vœux, ces guerriers magnanimes ! Partez, braves soldats, vengez l'outrage fait à la patrie, rendez des fils à leurs mères, des maris à leurs femmes ; soutenez la gloire

du nom français, que la renommée célèbre à jamais vos exploits ; que vos noms soient inscrits au temple de mémoire ! Partez, braves soldats !... Ils sont partis ! Déjà les plus gros vaisseaux ne paraissent qu'un point blanchâtre à l'horizon ; la foule se disperse, les petites barques rentrent dans le port, l'artisan retourne à ses travaux, le bourgeois dans sa famille ; la vie reprend son cours ordinaire.

Appuyée sur la fenêtre, la triste Marie était restée constamment à la même place, malgré l'ardeur des rayons du midi qui dardaient sur sa tête. C'est que ses yeux perçants apercevaient encore l'*Amphitrite*, où Jules s'était embarqué ; elle n'avait vu que ce seul bâtiment, il était pour elle la flotte entière. Enfin, quand il lui fut impossible de rien voir dans la vaste étendue, elle regarda la mer comme pour y chercher encore quelques traces du passage de son bien-aimé. — Tout a disparu, c'est comme mon bonheur, dit-elle, et un profond soupir s'échappa de son sein.

VI

Une semaine après, Mme d'Estemond était de retour dans sa terre du Berry.

En arrivant dans le vieux château où s'étaient écoulés tant de jours heureux, Marie sentit sa douleur se réveiller plus poignante. Là, tout lui rappelait Jules, et elle trouvait un charme mélancolique dans ce souvenir douloureux. C'est dans ce salon, disait-elle, que Victor le présenta à ma mère ; qu'il était beau sous son brillant uniforme ! que d'aisance dans ses manières ! quelle grâce dans toute sa personne ! C'est sous ce berceau de chèvrefeuille qu'il me parla d'amour pour la première fois ; je rougis et ne dis rien. Cependant, je savais déjà qu'il m'aimait, son regard me le disait à chaque instant. Maman ré-

pondit pour moi, car elle avait lu dans mon cœur mieux que je n'y lisais moi-même; puis il baisa ma main, et je sentis un doux frisson parcourir tout mon être... Oh! pourquoi est-ce que je frissonne encore!... Puis, c'était le bosquet solitaire, où tous deux se promenaient, le soir, le vieux chêne, sous lequel ils s'asseyaient ensemble, et la chambre nuptiale, et les tendres baisers!... Puis la nuit arrivait, et la triste Marie ne trouvait plus de repos sur sa couche solitaire; ou bien, si le sommeil venait clore un instant sa paupière brûlante, des songes affreux torturaient son imagination: c'était la mer en courroux, sillonnée par la foudre; les vents déchaînés poussaient contre un écueil cette même *Amphitrite*, objet de tant de vœux. Le choc brisait la frégate, et les passagers étaient engloutis sous les flots écumants. Un homme saisissait une planche, et le cœur de Marie se crispait dans une indicible angoisse; car cet homme qu'elle reconnaissait bien, elle le voyait cramponné à ce faible abri, luttant contre la fureur des flots, recouvert par la lame, enfoncé dans l'abîme, reparaissant encore, et Marie ne pouvait rien pour sa délivrance! Il approche du rivage, un matelot lui jette une corde, il va la saisir..., il est sauvé...; une vague furieuse, plus haute qu'une montagne, l'enveloppe et l'engloutit à jamais!... Bientôt ce n'est plus l'Océan, mais une plaine aride toute arrosée de sang humain. A la trompette guerrière, aux cris des combattants, au tonnerre de l'artillerie, succède le morne silence des tombeaux. La terre est jonchée de cadavres. Seule, au milieu d'eux, tremblant de trouver là celui qu'elle y venait chercher, Marie, dans une anxiété cruelle, parcourt le champ de carnage. Tout à coup un cri aigu s'échappe de sa poitrine: elle a reconnu le visage sanglant de son bien-aimé; mais ce cri interrompt enfin son sommeil plein d'horreur. Alors, la jeune femme se sentait respirer, soulagée d'un poids accablant. Dieu soit béni! ce n'est qu'un rêve, se disait-elle!....

Mais, grand Dieu, il pourrait se réaliser!... Et des larmes brûlantes inondaient alors son visage. Quelquefois aussi une image enchanteresse la berçait d'un bonheur imaginaire ; mais le léger fantôme s'envolait bientôt, ne laissant à sa place que le vide et l'amertume des regrets. Le retour de l'aurore apportait peu de soulagement aux peines de la jeune femme ; le réveil de la nature, le souffle parfumé du printemps, le bourdonnement des insectes, le chant joyeux des oiseaux empressés près de leurs compagnes, tout semblait lui parler d'amour, et l'objet de ce sentiment, encore si nouveau pour son cœur, était loin, bien loin, et environné de dangers de toutes sortes. Jusqu'alors, aucune lettre de son bien-aimé n'était venue consoler la pauvre Marie. En vain elle s'empressait de voler à la rencontre du courrier, son espoir était toujours trompé ; en vain d'un œil avide elle cherchait dans le journal l'article d'Alger, rien ne satisfaisait son impatience. Attentive, elle prêtait l'oreille aux moindres mots qu'on prononçait à voix basse, s'imaginant toujours qu'on lui cachait quelque chose.

Pauvre Marie !..... Oh ! si vous riez de sa faiblesse, si vous ne comprenez point ses tourments, c'est que jamais vous n'avez aimé.

Madame d'Estemond, dont le cœur maternel partageait les souffrances de sa fille, avait beau lui représenter qu'aucune nouvelle n'avait eu le temps de parvenir ; pour toute réponse, Marie se jetait en pleurant dans les bras de sa mère. Son imagination lui grossissait encore les périls des combats. S'il meurt, se disait-elle, eh ! que je meure aussi ; car que deviendrais-je sans lui ! Autrefois, ma mère et Victor suffisaient à mon cœur, maintenant, il me faut davantage. Un étranger arrivait-il au château, la jeune femme évitait sa présence, tout ce qui l'arrachait aux pensées qui absorbaient son âme lui était insupportable, parler de Jules était son unique plaisir.

Il vint enfin, ce courrier si désiré qui lui apportait la première lettre de Jules! Elle était écrite de Palma, où la flotte avait relâché. Le cœur de la jeune femme battit violemment en reconnaissant ces caractères chéris ; chaque mot d'amour émut délicieusement tout son être, et pour la première fois, depuis le départ de son mari, le sourire du bonheur embellit son doux visage. Mais quand elle eut baisé mille fois ce bienheureux papier, lu et relu la tendre épître, elle se dit que la lettre était à huit jours de date, et qu'il peut arriver bien des choses dans huit jours, et de nouveau les tourments de l'incertitude assiégèrent son cœur. Elle ne vivait plus que dans l'attente d'une autre lettre ; mais les jours, les semaines entières s'écoulèrent, et pas le moindre billet de Jules ne venait rassurer la tendre Marie. Cependant, les journaux retentissaient des exploits de l'armée française. Chaque jour était marqué par un nouveau succès. Le débarquement avait réussi, malgré le gros temps et l'ennemi, grâce à l'énergie des marins et de nos braves soldats. Les hordes barbares, ralliées autour de l'étendart de Mahomet, avaient été enfoncées au combat acharné de Staouei, et les Mamelucks, les Bédouins, les Khabailes avaient trouvé moins de sûreté dans leurs lances et leurs longues carabines que dans la vitesse de leurs coursiers. Mais ce triomphe ne pouvait consoler la pauvre Marie ; un mot, un seul mot qui l'eût rassurée sur le sort de son Jules lui aurait paru bien préférable à la conquête de l'univers. Tous les trésors du Dey, s'ils eussent été en son pouvoir, elle les aurait donnés avec joie pour une ligne tracée par cette main si chère. Bientôt le chagrin toujours croissant qui la dévorait altéra visiblement sa santé, et Mme d'Estemond eut à trembler à la fois pour la vie de sa fille et celle de son gendre. Un matin que la pauvre mère confiait à Victor ses mortelles inquiétudes, on lui remit une lettre d'Alger, qu'elle ouvrit en tremblant, mais à peine en eut-elle par-

couru les premières lignes, qu'un cri déchirant s'échappa de sa poitrine : O ma fille ! ma pauvre fille ! Et le papier lui tomba des mains. Victor s'empressa de secourir sa mère, qui, les yeux hagards, le cœur gros de soupirs, lui montra la lettre fatale, elle était du colonel de Jules..... Jules Roisy avait été tué au combat de Sidi-Khalef.

(*A suivre*) Ctesse DE LA ROCHERE.

DU CLERGÉ FRANÇAIS

Sera-t-il permis à l'auteur du *Manuel de la Vie sacerdotale* de faire part aux lecteurs de la *Revue* de quelques réflexions à lui inspirées par divers travaux récents sur l'action du clergé dans les deux mondes, et dans lesquels il a cru voir une invitation au clergé français à montrer plus de zèle, en présence du flot montant de la libre pensée et du socialisme ? MM. Taine et Leroy-Beaulieu, dans la *Revue des Deux-Mondes* ; M. l'abbé Kannengieser, dans le *Correspondant* ; M. Boissard, dans l'*Univers* ; M. l'abbé Sarran, ici-même, nous donnent à entendre que le clergé français de nos jours perd de plus en plus de son influence sur l'esprit des masses et leur cœur et que, dans la lutte pour le vrai et le bien, il se laisse distancer par le clergé catholique d'Allemagne et celui des États-Unis. De son côté, un évêque américain, Mgr Ireland, de passage à Paris, a émoustillé le zèle du jeune clergé, dans un beau discours, et ravi certains laïques de marque, portés à l'exotisme.

Je ne viens pas nier ce que peut avoir de salutaire sur l'esprit de nos confrères l'éloge mérité des prêtres d'Allemagne et des États-Unis ; je crois aussi qu'il est bon de leur rappeler le rôle joué par nos pères dans la foi avant la Révolution, la grande place qu'ils occupaient dans les préoccupations des fidèles, la part qu'ils avaient dans leurs affaires même temporelles. Mais mon chauvinisme ecclésiastique est blessé de voir M. Leroy-Beaulieu, à l'impartialité de qui je rends d'ailleurs hommage, me représenter dans mon jardin taillant les arbres, ratis-

sant les allées, surveillant les abeilles, résigné à cette besogne peu troublante pour les ennemis de l'Église, et presque content de n'avoir pas mieux à faire. Mgr Ireland est à peine aussi de mon goût, quand je l'entends me dire qu'il va, lui, dans toutes sortes de réunions, pour y prêcher Jésus-Christ comme à l'église, laissant entendre que moi, prêtre français, je me contente de débiter mes boniments spirituels devant quelques femmes. Et le reste, qui pourra ressortir des modestes considérations qui vont suivre.

Dans les dires pleins de sens de ces Messieurs et souvent très éloquents, il y a, ce me semble, les prestiges de l'éloquence elle même auxquels ils se prennent les premiers ; de plus, quelques confusions ; et enfin, peut-être, un peu d'injustice à l'égard d'un clergé tenu jusqu'ici pour « admirable » et que je ne voudrais pas voir se mésestimer soi-même.

La critique voilée est aisée comme l'autre ; j'ajouterai qu'elle est, plus que l'éloge, pour mettre en veine un auteur. N'est-ce pas un peu le cas des publicistes distingués auxquels je fais allusion ; et Mgr Ireland lui-même n'a-t-il pas l'air, quand il nous morigène très aimablement, du reste, de se laisser aller avec quelque complaisance à l'humour de sa parole tout américaine ? On sait la manière large et fine tout à la fois de MM. Taine et Leroy-Beaulieu, et combien leur plume alerte et vigoureuse aime à courir sur le dos des gens pour l'égratigner. Disons cependant, tout de suite, que, quand la conscience leur impose l'éloge de l'ancien clergé, ou leur inspire le regret d'une vie chrétienne qu'ils croient trop diminuée, leur éloquence s'élève et se donne libre cours : tant la vérité agit secrètement sur l'esprit et le cœur de ceux même qui ne l'admettent point du tout ou pas tout à fait.

Je rends donc justice aux intentions de ces Messieurs ;

et je n'en suis que plus autorisé à leur reprocher de paraître confondre les temps et les lieux dans la question qui nous occupe. A Mgr Ireland, je dirai : Donnez-moi des Américains : et je ferai, comme vous, de l'apostolat à l'américaine, sans cesse préoccupé, avec mes ouailles, de la lutte pour la vie spirituelle, et y portant, non seulement la fièvre qui distingue les Yankees et les immigrants, mais les procédés démocratiques dont ils usent en tout et partout! — A M. l'abbé Kannengieser, dont j'admire les travaux dans le *Correspondant*, je dirai : Donnez-moi des Allemands : et j'irai boire la bière avec eux dans leurs brasseries enfumées, avec la prétention de les conduire, de là, aux Vêpres, comme jadis nos bons curés faisaient des danseuses et des danseurs des bals champêtres, auprès desquels on les voyait assis. Ce qui est bon et même admirable au-delà des Pyrénées peut être mauvais et détestable en deçà, dirait M. de la Palisse. Vienne le jour où les pratiques qu'on nous préconise pourront être de mise en France : personne n'en sera plus heureux que le clergé français. Seulement, cela ne dépend pas uniquement de lui.

Si les lieux ou milieux ne sont pas les mêmes entre Allemands, Américains et Français, les temps aussi diffèrent bien pour nous, prêtres français, des temps où notre influence était généralement acceptée. Est-ce le clergé contemporain qu'on peut rendre responsable de l'isolement où il vit et semble se plaire ? Avant la Révolution, le clergé avait ses entrées libres à tous les foyers. Se recrutant, en grande partie, dans la noblesse, il n'en était pas moins populaire ; et, suivant la remarque de M. Leroy-Beaulieu, il était le confident de toutes les joies comme de toutes les peines, le conseil dans les affaires importantes, l'arbitre dans les litiges : reste de cette magistrature civile que l'Église de France exerça pendant de longs siècles, avec succès et du consentement

de la nation qu'elle avait formée d'éléments barbares. La Révolution brisa violemment les liens qui unissaient la nation au clergé. La nation mit elle-même sa gloire à s'émanciper de sa mère l'Église, se croyant adulte ; et même elle chercha, dans l'ingratitude, des précautions contre l'amour de Celle que l'ingratitude ne désarme ni ne refroidit. M. Guizot, et avec lui d'autres grands esprits, a gémi sur ce divorce de la société et du clergé en France ; il n'en a pas accusé le clergé seul, persuadé que le clergé le regrettait tout le premier, convaincu aussi qu'il ne dépendrait pas du clergé seul qu'un tel état de choses, aussi funeste à la société qu'à l'Église, prît fin, et bientôt. Au reste, quand on a vécu longtemps de la vie de paroisse, et qu'on sait les difficultés qu'il y a à rompre la glace entre le curé le moins impopulaire et ses paroissiens, les inconvénients qui résultent, pour lui, d'une vie répandue, on est moins scandalisé que ne le fut ou que ne l'est aujourd'hui Mgr Ireland de cette recommandation d'un ancien Directeur d'un séminaire français : « Soyez à l'autel, au confessionnal, au lit du mourant ; arrêtez-vous là. » Mgr Ireland ne s'est pas arrêté là, et il a eu raison.

Une autre différence que mes contradicteurs me paraissent un peu négliger, et qui est importante, c'est que le clergé français représente une majorité, et celui des États-Unis ou d'Allemagne une minorité. Or, qui ne sait que, dans les luttes pour le vrai et le bien surtout, les majorités ne valent pas les minorités ; et que, en toute chose, le danger date toujours, pour les minorités, de l'heure où elles-mêmes sont devenues majorités ? Il est de l'essence des majorités de se diviser, de s'abandonner, et d'arriver ainsi à perdre la prépondérance ou à se laisser opprimer par les minorités, comme en France à l'heure actuelle.

M. Kannengieser nous souhaite d'imiter la cohésion,

l'énergie du clergé allemand récemment assemblé à Mayence avec ses fidèles ; il se demande pourquoi les Congrès catholiques de Paris sont inférieurs à ceux d'Allemagne (1). Dussé-je lui paraître paradoxal ou naïf, je répondrai au docte publiciste que nous sommes majorité et presque totalité en France et que c'est là notre malheur. Soyons minorité, ce que nous ne souhaitons pas ; qu'on nous donne un chef comme Winthorst ou même comme le comte Ballestrem ; et l'on verra ce que nous saurons faire pour le triomphe de l'Église, nous aussi, clergé français !

Mais serait-ce donc que nous ne faisons rien, par hasard ; et comme il est de mode de n'admirer que les choses d'Allemagne depuis que l'Allemagne nous a battus, voudrait-on nous envoyer à l'école de ce bon clergé allemand dont la vaillance ne date guère que d'une trentaine d'années, ou bien à celle du clergé américain qui n'est que d'hier ? Du clergé américain, peut-être, si la séparation de l'Église et de l'Etat s'accomplit. Alors sans doute nous aurons à apprendre, de l'Église des États-Unis, comment on peut trouver son pain de chaque jour et celui de ses œuvres ; et nous saurons gré à un autre écrivain de grand mérite, M. de Meaux, de nous avoir donné là-dessus de véritables lumières, dans le *Correspondant* de l'an dernier, je crois.

Il est une chose, entre autres, qu'on nous inviterait à imiter du clergé allemand. M. Kannengieser fait un éloge grand et mérité du journalisme catholique, en Allemagne, presque tout entier entre les mains du clergé. L'esprit public français, qui prend si vite peur, à droite comme à gauche, des ingérences sacerdotales et du *gouvernement des curés*, ne suivrait que peu le clergé dans cette voie. Lamennais, tout Lamennais qu'il était, n'eut guère que trois mille abonnés pour son célèbre journal l'*Avenir*; et

(1) *Correspondant* du 25 septembre 1892.

l'*Ère nouvelle* du P. Lacordaire n'a duré que deux ans. Ce n'est pas que nous n'écrivions dans les journaux ou revues ; mais c'est là une collaboration qui n'entend pas s'imposer au monde laïque, surtout en politique, même religieuse. Notre rôle, en France, est de nous borner à soutenir, à propager les bons journaux laïques qui ne nous manquent pas. Je ferais une exception en faveur de *La Croix*, si répandue, si vaillante, mais n'atteignant, je le crains bien, que les lecteurs non prévenus ou qui n'en ont pas un grand besoin.

Dans un autre ordre d'idées, M. Leroy-Beaulieu nous plaint d'avoir à réduire notre action presque à l'enseignement du catéchisme. Mais, outre que le catéchisme a été jugé un livre admirable par de grands philosophes, Jouffroy entre autres, est-ce qu'un tel enseignement n'est pas une des puissances du clergé français contemporain ? Ainsi en ont bien jugé les auteurs de la loi des écoles sans Dieu. Oui, nous faisons le catéchisme et nous atteignons par là même les enfants qu'on s'acharne, de par la loi, à soustraire à notre influence. Le catéchisme est si important, il tient tant au cœur des masses, qu'il finira par être enseigné de nouveau dans les locaux scolaires, comme il y en a des signes un peu partout. La première communion peu paraître aussi jeu d'enfant à certains ; on se tromperait fort. Avec la première communion refusée aux élèves des écoles sans Dieu, comme le fit le clergé belge, nous aurions obtenu la révision, tout au moins, des lois scolaires actuelles. Mais il y fallait un mot d'ordre qui n'est pas venu ou ne pouvait venir. Que si les catholiques d'Allemagne étaient plus nombreux, peut-être imiteraient-ils les Belges, en présence de l'obstination des libéraux à leur refuser l'école confessionnelle.

Ceci m'amène à dire un mot des élections. L'action électorale, contrairement à ce qui se passe en Belgique, en Allemagne, aux États-Unis, est presque terrain inter-

dit au clergé français, soit pour les autres, soit pour lui-même. Le Concordat, dont il n'est ni l'auteur, ni l'administrateur; le préjugé qui, en France, ne veut du prêtre que dans les choses religieuses, bien que la nation ait été faite par les prêtres et que les plus grands ministres de la Monarchie aient été des cardinaux, nous lient les mains. Non que notre influence ici fasse doute pour les ennemis de l'Église : au contraire. De là l'espionnage et les rigueurs dont nous sommes l'objet. Bien moins voudrait-on voir des prêtres, des évêques aux Chambres, comme en 1848. On s'est ravisé depuis ; et tandis que les Chambres allemandes s'honorent de compter dans leur sein de nombreux ecclésiastiques, nous en avons *un* par grâce à la Chambre des députés !

Là est l'erreur, non du clergé, mais des électeurs, en nos temps démocratiques et alors que la Religion est mêlée à presque toutes nos discussions législatives. Certes, pas plus que les prêtres allemands, nous ne reculerions devant la mission de défendre, dans les chambres, les intérêts de l'Église et de la patrie ; mais nos amis seraient les premiers à nous prier de rester dans l'ombre, pour ne pas effaroucher le suffrage universel ; mais la France nouvelle, née de la Révolution, nous repousserait, oubliant qu'elle est issue, en partie, de l'illusion libérale et généreuse de ces évêques et de ces curés envoyés, en si grand nombre, par leurs pairs et aux applaudissements du pays, à l'Assemblée nationale de 1789.

Plus généralement, on nous accuse de ne nous occuper que des femmes, dans nos églises. Bien des prêtres même gémissent sur ce qu'ils croient être le peu d'importance de ce ministère. Avec le P. Ventura, je suis loin d'être de leur avis ; et le juif C. Sée, qui a fabriqué la loi sur les lycées de filles, me comprendrait, s'il me faisait l'honneur de me lire, et me donnerait raison. Un bon paysan disait un jour devant moi que la femme est l'anse du panier ; et que c'est

par la femme que l'Église tient l'homme. Notre-Seigneur n'a pas dédaigné, lui, l'évangélisation de la femme ; et c'est à la femme d'abord qu'il a voulu apparaître après sa résurrection. Chaque jour encore il se révèle au cœur de la femme pour entrer plus sûrement dans le cœur de l'homme. Et puis, l'âme de la femme vaut bien l'âme de l'homme ; et que si la femme devenait demain électeur, comme il en est un peu question, nous ne regretterions pas le temps que nous aurions passé au service de son âme. Mais ce droit politique ne sera concédé à la femme que lorsque la loi de M. C. Sée et celle de M. J. Ferry et consorts auront porté tous leurs fruits. Nos ennemis verraient-ils mieux que nous dans nos propres affaires ?

Toutefois, nous ne nous occupons pas que des femmes ; les hommes ont bien une part dans notre sollicitude pastorale. Nous avons, dans beaucoup de grandes paroisses, les messes d'hommes dont M. l'abbé Sarran pourrait nous dire quelque chose. Créées à Nîmes, je crois, par le P. d'Alzon, elles se sont répandues au loin. On prêche aujourd'hui partout pour les hommes seuls ; on leur donne des retraites en carême ; on les admet, comme à Notre-Dame de Paris, à des communions générales organisées pour eux seuls. On multiplie les orphelinats de garçons, les colonies agricoles, les patronages ; les confirmations nous remettent en rapport avec les jeunes gens ; nous avons les catéchismes de persévérance de garçons ; il y a des œuvres de jeunes gens dans toute ville importante ; les confréries, les secours mutuels paroissiaux, les syndicats agricoles acceptant la direction du clergé tendent à se multiplier. Les conférences de Saint-Vincent de Paul, l'œuvre de Saint-Régis, les cercles catholiques eux-mêmes s'inspirent du clergé, bien qu'ils n'en subissent pas la direction ; et cette énumération n'est pas complète. Nous avons enfin les pèlerinages qui ne se composent pas que de femmes ; car il y a des pèlerinages d'hommes, des

pèlerinages d'ouvriers dont le succès a porté ombrage à la Révolution siégeant à Rome. Tout cela ne se fait pas sans le clergé.

Tout cela, nous dirait Mgr Ireland, n'est pas encore aller aux masses, et c'est aux masses qu'il faut aller aujourd'hui, parce qu'elles ne viennent pas à vous en Europe.

Fort bien, Monseigneur, mais comment aller aux masses, quand on n'a affaire ni à des Américains, ni à des Allemands? Il est vrai, certains d'entre nous, particulièrement doués pour l'entreprise, ont réuni les hommes jusque dans les théâtres pour les amener peu à peu, de là, à l'église; d'autres sont allés, comme Mgr Ireland en Amérique, dans des réunions, ont assisté à des conférences contradictoires ou non, et s'y sont fait écouter. C'est un grain qui pourra lever, mais auquel nos mœurs répugneront longtemps encore, une manière d'évangélisation à laquelle le sort d'une église ne saurait être attaché, car il y faut des qualités morales, intellectuelles et même physiques qu'on ne peut demander qu'à très peu de prêtres. On nous dit que Notre-Seigneur prêchait partout. Outre que telles étaient les mœurs de son temps et de son pays, il était le divin Maître; il ne pouvait exposer la parole de Dieu au mépris ou à l'indifférence des foules; il faisait dire de lui que nul homme n'avait parlé comme cet homme. Nous ne sommes pas, en France, une église de mission; nous sommes une nation très anciennement civilisée, un peuple distingué, ainsi que me le faisait remarquer un spirituel chanoine de Nîmes, et qui entend qu'on le traite avec distinction. Nous ne sortons ni des forêts de la Germanie, ni des savanes de l'Amérique; nous ne sommes pas non plus des immigrants.

Et qu'est-ce autre chose qu'une incomparable évangélisation des masses elles-mêmes, que l'action du clergé français dans la question scolaire, de 1850 à aujourd'hui? Qui donc, au lendemain de la loi sur la liberté d'ensei-

gnement, s'est mis à couvrir la France de maisons d'enseignement secondaire, d'où sortent depuis quarante ans ces générations d'élèves chrétiens qui donnent le frisson à nos ennemis ; qui donc, depuis la liberté d'enseignement supérieur, a fondé et entretient les facultés catholiques de Paris, de Lille, d'Angers, de Lyon, de Toulouse, où l'on fait, en dépit de l'État, des licenciés et des docteurs ; qui donc, depuis la loi des écoles sans Dieu, a créé, a soutenu à ses risques et périls, au prix des plus grands sacrifices, souvent personnels, ces innombrables écoles libres, à côté desquelles celles de l'État font si maigre figure ? L'œuvre des écoles ; voilà l'exceptionnel ministère du clergé français contemporain, l'œuvre des œuvres, à laquelle nul clergé étranger n'opposera rien de plus grand ; encore que cet effort incomparable, et sans exemple dans l'histoire de l'Église, dût avoir un terme autre que celui de l'abrogation d'une loi impie.

Prêtres français, ne nous laissons pas insinuer, même par nos amis, que nous pourrions ne pas être à la hauteur de la tâche à nous imposée par le temps présent. Voudrait-on, par hasard, que sous prétexte d'aller au peuple, nous servissions les jalousies et les ambitions folles du peuple, faussant compagnie aux riches qui donnent le bon exemple et soutiennent nos œuvres, pour flatter le peuple ? Cela, dirai-je avec Mgr Pie, nous ne le devons pas, nous ne le pouvons pas, nous ne le voulons pas. Pour plaire au peuple et pour entrer dans les vues mal comprises de Léon XIII, faut-il prendre parti entre le capital et le travail, entre le patron et l'ouvrier ; incliner vers le socialisme avec certains de nos grands orateurs ou publicistes catholiques ? Si la popularité du clergé est à ce prix, il sera plus digne de lui d'y renoncer, dût la colère du peuple l'en punir. Mais le peuple, quoi qu'en dise M. Leroy-Beaulieu, sait bien que nous l'aimons, que nous le soutenons dans la mesure de notre crédit et de la justice ; il

sait, quoi qu'en dise Mgr Ireland, que si nous lui parlons de ses devoirs, c'est sans préjudice de ses droits ; il sait que nous partageons notre pain avec lui : du peuple nous-mêmes, pauvres nous-mêmes. Il sait, qu'infligeant un démenti au divin Maître, nous ne pouvons pas lui laisser croire qu'un jour viendra, celui du socialisme avec ou sans épithète, où il n'y aura plus de pauvres parmi nous.

Faudrait-il enfin, pour imiter le clergé des États-Unis et dans le fol espoir de gagner les bonnes grâces du peuple, se déclarer républicain ? Mais l'autre moitié du peuple, qui n'est pas républicaine, s'éloignerait de nous ; mais les républicains ne nous croiraient pas et ne verraient qu'un piège dans ce qu'ils appelleraient notre volte-face. L'Encyclique du Pape a été interprétée de diverses façons, il ne m'appartient pas de l'interpréter à mon tour, moins encore de la blâmer ; mais ce que je crois pouvoir dire, c'est qu'elle s'adresse surtout aux laïques et que le Saint-Père, sachant mieux que personne que le clergé ne fait aucune opposition au gouvernement de la République, qu'il ne conspire et ne saurait conspirer ; qu'il accepte le fait accompli de 1870, comme il accepta le premier empire, la seconde république, le second empire, n'a pas eu la pensée de lui imposer, ni même de lui conseiller une attitude nouvelle en politique : *Ecclesia de internis non judicat*. Le Pape nous laisse nos sentiments particuliers, nos convictions et préférences intimes ; il ne nous demande, sur le terrain politique, que la réserve, la dignité, la prudence dont nous ne nous sommes point départis jusqu'ici, à de très rares exceptions près, exploitées contre nous par la mauvaise foi et punies sans proportion avec le délit prétendu.

Telles sont les réflexions qui m'ont été suggérées par les travaux énumérés au commencement de cet article. Ces travaux, je les ai lus avec plaisir, avec profit, souvent avec reconnaissance. J'aurais, comme un autre, ap-

plaudi Mgr Ireland, si j'avais eu le bonheur de l'entendre. Il ne s'ensuit pas que cette audition ne m'eût laissé inquiet, comme cette lecture, sur le sentiment que les errements du clergé français sont capables d'inspirer au public. J'ai le point d'honneur ecclésiastique que je ne sépare pas du point d'honneur français. Je crois que, français et prêtre, j'ai le devoir de ne pas m'endormir sur mes lauriers, de progresser, de marcher avec le temps ; mais j'ai la prétention d'être de mon temps, de le comprendre, de m'y plier, de lui faire face aussi ; et je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant que la majorité de mes confrères pense comme moi. Nous sommes au courant de ce qui se fait pour le bien dans tous les pays du monde. Nous rendons justice à la science, au zèle de tous les clergés ; nous envions le succès de quelques-uns ; mais nous nous honorons d'être prêtres français, nous souvenant que, dans ces conditions on ne peut plus défavorables, et dans un laps de temps relativement court, nous avons relevé l'Église de France, abattue par la Révolution, et l'avons mise à un point qui lui vaut le respect du monde entier et la haine des ennemis de Dieu. Que si notre œuvre est menacée aujourd'hui, elle ne le doit qu'à son importance elle-même et à la surprise qui, à la suite d'une catastrophe où nous ne fûmes pour rien, amena au pouvoir la secte qui nous opprime. Nous triompherons des difficultés présentes, comme des anciennes, avec notre génie propre, sans rien emprunter à personne, et avec l'aide de Celui « qui aime les Francs. »

A. DELACROIX.

LA FAIM D'ARGENT

« Auri sacra fames. »

Jean Reynaud prononça un jour, devant un auditoire d'ouvriers, auxquels il recommandait une morale sévère, ces paroles, qui retentirent comme l'éclat de la foudre : « Rien, après la chute de l'antiquité, ne précipita plus ardemment les peuples d'Occident vers le culte de la Vierge que leur besoin impérieux de se séparer de cette Vénus impudique qui commençait à dégoûter le monde ! »

Hélas ! Nous pouvons aujourd'hui renverser les termes, pousser un autre cri : « Rien n'éloigne autant les enfants de la France du culte de la Vierge que leur ardent désir de retrouver la Vénus impudique du Paganisme ! »

La chair mène le monde. Mais la chair ne marche pas sans son associé, l'argent.

L'or et le plaisir, voilà nos véritables maîtres, les vrais seigneurs du temps moderne.

Quels tristes rapprochements entre notre époque et celle de Rome où, selon Tacite, on ne voyait plus que les vestiges de la liberté mourante, *vestigia morientis libertatis*, où le peuple-roi, qui, auparavant, distribuait l'empire, les faisceaux, les légions, tout, ne s'inquiétait plus que de deux choses, du pain et des jeux :

> . . . . Qui dabat olim
> Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
> Continet, atque duas tantum res anxius optat :
> Panem et circenses.

Des jeux et du pain ! Manger et s'amuser ! Notre siècle

veut-il autre chose ? Des plaisirs, plaisirs des sens, plaisirs du ventre ; que faut-il de plus ? Là est toute notre espérance et toute notre foi ; de là cette soif de l'or qui donne les plaisirs.

Il faut de l'argent pour les plaisirs, on en aura ; on donne des plaisirs pour de l'argent, on en aura.

Alors jaillissent de tous côtés mille entreprises éblouissantes, dont l'enthousiasme du début n'est égalé que par le désespoir de la conclusion. Ces merveilles aboutissent à entasser des victimes, sans les décourager.

Elles gémissent peut-être, ces victimes, écrasées sous leurs propres ruines, mais elles attendent une nouvelle exploitation, s'y prêtent avec la même naïveté, roulant, avec leurs dernières ressources, de désespoir en désespoir.

Contre les offres alléchantes de tous les grugeurs, contre les mangeurs d'or, la loi est impuissante. Sans doute, est-elle désarmée, puisque les catastrophes se succèdent, provoquées par des jeux de bourse ou par les agitations d'une spéculation qui ne recule devant aucun moyen, aussi méprisable ou immoral qu'il soit (1) ! —

L'histoire nous dit à quelle puissance s'éleva le mal de l'agiotage, dans la première partie du XVIIIe siècle, et quels effets moralisateurs en furent la conséquence.

La Révolution ne fit pas disparaître la fièvre d'argent, mais le mal atteignit une telle violence, qu'un décret du 5 septembre 1793 prononça que l'agio sur les assignats serait puni de la peine de mort.

(1) Il serait curieux de faire le relevé de ces brillantes sociétés qui offrent, en échange du capital confié à leurs soins, des rentes éblouissantes. Quelques-unes, sans fonds le plus souvent, promettent *cinquante pour cent, cent pour cent*, le donnent quelquefois, jusqu'au moment où M. le Directeur est en voyage ; quelques autres paient un intérêt de 3, 4, 5 % par jour. Rien n'est plus beau que le succès de ces exploiteurs, rien plus touchant que le cri des victimes.

Ne vous fiez pas à ceux dont le ventre est le Dieu.

Cette sévérité n'empêcha rien. Ce furent les suspects qui en souffrirent, tandis que les amis de la liberté, en leur qualité de sauveurs de la patrie, purent continuer à spéculer impunément, sauf certains cas, bien rares, où la politique fut chatiée plutôt que l'agiotage.

Et la Révolution n'avait-elle pas organisé le pillage officiel ? La prudence conseillait seulement de ne pas tarir les sources des produits. Au besoin, un titre révolutionnaire, une situation privilégiée protégeait contre la force des lois l'organisation du pillage.

Si les anciennes sangsues du peuple étaient étouffées, les nouvelles sangsues de la France étaient difficiles à rassasier!

On faisait argent de tout, le glaive de la loi à la main. Pour le bonheur de la patrie, la Révolution justifia tous les vols. Les opérations fructueuses ne manquaient pas, grâce à la vente des églises, des châteaux, des mobiliers des clercs et des émigrés.

Les patriotes rivalisaient de zèle pour purifier l'or des tyrans, et ils le mettaient dans les mains, — faut-il dire dans les poches ? — des sans-culottes.

Quelques membres de la Convention s'entendirent avec des juifs pour s'approprier les dépouilles des proscrits. Quant il le fallait, les têtes tombaient, ensuite on prenait l'argent!

Lecointre, de Versailles, raconte qu'à la vente du château de Montbéliard, son collègue Bernard s'est entendu avec un juif, nommé Tréfoux, pour se faire adjuger, irrégulièrement et presque pour rien, des objets d'une grande valeur. Il aurait en outre distrait de l'inventaire et fait emballer pour son propre compte une table en marbre bleu, des livres, etc. ; il se serait fait attribuer d'office, sans criées, une voiture, dix-huit lustres, douze flambeaux de métal, quatre pieds de colonne...

Par instinct, les proconsuls de la Révolution imitaient

les proconsuls de Rome païenne. Le nouveau paganisme avait déjà ses Verrès.

Nous en avons eu bien d'autres.

Sous le Directoire, la France corrompue tripotait. A ce moment, les juifs prenaient possession de ce pauvre pays; depuis, leurs forces se sont accrues, et tous les trafics, jusqu'aux plus honteux, se sont renouvelés sous toutes les formes à leur profit.

Qui ne sait le bruit que les affaires de bourse ou les entreprises colossales avortées ont fait dans notre siècle?

La monarchie de juillet vit la société tout entière secouée par une véritable tempête d'agiotage, lors de la fièvre des chemins de fer. C'est à peine si les marches du trône n'ont pas été débordées par les vagues d'une spéculation éhontée; d'autres régimes, au milieu de crises multipliées, n'ont pu échapper à ces vagues flétrissantes. On a vu celles-ci forcer de nos jours les portes même de l'Élysée.

Cette corruption dorée, la faim d'argent, devient un secours pour l'ambition, une ressource électorale, un moyen de gouvernement.

Parlant de la Chambre des députés, Lamennais dit un jour : « Elle n'est qu'un vaste bazar où chacun livre sa conscience, ou ce qu'il donne pour tel, en échange d'une place, d'un emploi, d'un avancement pour soi et pour les siens, de quelqu'une enfin de ces faveurs qui se résolvent en argent. »

De là ce mot, peut-être apocryphe, tant reproché à Guizot, mais qui peint à merveille notre siècle et sa faim : « Enrichissez-vous ! »

Quand la révolution, brisant l'ancienne aristocratie, eut fait de la société un corps sans tête, la bourgeoisie qui devenait le pouvoir, fonda son aristocratie à elle : ce fut l'aristocratie de l'argent. La noblesse des titres frappée à mort était remplacée par la noblesse d'argent.

DE L'ART CHRÉTIEN

Qu'est-ce que l'art ? Quelle est son origine ? Quel est son berceau ?

Ce problème poétique paraît difficile à résoudre. Nous devrions demander grâce pour notre incompétence, mais c'est moins une théorie sur l'art que l'éloge des grands artistes que nous avons l'intention de faire dans ce court aperçu.

L'art, chez les Latins, c'était la puissance, la vie, la création, le Créateur lui-même ; c'était l'opposé de l'inertie, de cette matière frappée de mort où la vie ne circule nulle part, et qui attend encore le pinceau du peintre ou le marteau du sculpteur pour recevoir la vie et les formes animées de la vie. Pour les païens, l'art était Apollon, c'était le Dieu qui présidait aux neuf Muses, le Dieu des Phidias, des Apelle. C'était l'art qui soufflait dans l'âme de Praxitèle l'idéal de la beauté et que Praxitèle fit descendre des cieux. L'art était le beau.

Pour nous chrétiens, l'art c'est Dieu, c'est le grand Jéhova et la première expression de l'art a été une création, celle du monde et comme l'a dit l'Apôtre, *l'architecte qui a créé le ciel et la terre, est Dieu.* Dieu est évidemment le principe du beau. Et cette idée se produit sous mille formes diverses. Tantôt exprimée par la parole, elle prend place dans les souvenirs des peuples ou se matérialise, pour ainsi dire, dans l'écriture et les hiéroglyphes. Tantôt on la voit naître sous le pinceau, jaillir d'un bloc de marbre, se dessiner dans les plans de l'architecte, se dé-

velopper harmonieuse, saisissante dans la voix du chanteur et dans les accords du musicien. Quelles que soient les inspirations du génie, elles ne peuvent avoir qu'un résultat, l'imitation du beau. On l'a dit depuis longtemps: tous les arts sont frères, c'est la vérité que les anciens avaient voulu exprimer par le mythe brillant des neuf Muses qui étaient sœurs. Il y a, en effet, de la poésie dans l'âme du peintre, des couleurs et des accords dans la poésie. Des pages de civilisation et d'histoire vivent imprimées dans les monuments de l'architecture Grecque, Romaine, Arabe et Gothique. N'étaient-elles pas éloquentes ces statues de Phidias qui, au rapport de Quintilien, ajoutaient à la religion des peuples? Et la musique, ne fait-elle pas entendre des voix mystérieuses, qui sur le champ de bataille murmurent le nom de gloire à l'oreille du guerrier, et qui, dans les temples, servent d'interprètes aux inspirations religieuses.

L'art doit donc régner dans l'âme du poète, dans l'atelier du sculpteur et du peintre. Là, sa présence anime et vivifie; là, il doit régner en souverain, et son souffle inspirateur dompter et maîtriser les âmes. Et l'âme du poète n'est-elle pas un sanctuaire vivant que l'art agite sans cesse et qu'il enflamme toujours. Dans la Judée, le poète fut aussi prophète, divin privilège qui se retrouve dans les bois des Germains et des Gaules. Là, le Barde suivait le guerrier dans ses exploits lointains, et, comme le Calchas d'Homère, par ses rapports mystérieux avec la Divinité, il savait calmer ou aigrir les cœurs, enflammer les courages et bannir les sombres pensées.

Chez les Grecs, l'art était donc synonyme du beau. L'Apollon du Belvédère, la pompe des cérémonies, la solennité des fêtes religieuses, cet empressement de tous les peuples à Délos, ne semblent-ils pas témoigner de l'empire entraînant de l'art, c'est-à-dire, du beau? N'est-il pas vrai que l'Apollon du temple de Delphes imprimait une sainte ter-

rent à ceux qui entraient dans le temple ? Le Jupiter Olympien, la Vénus de Praxitèle et l'Apollon du Belvédère ne seront-ils pas toujours les modèles du beau antique, du beau idéal et absolu ? Et de nos jours, qui pourrait comprimer son admiration devant Saint-Trophime d'Arles ou Notre-Dame de Paris, et devant la Basilique de Saint-Pierre, cette voûte immense élevée dans les airs par le génie de Michel-Ange ?

Or, le sentiment du beau est inné en nous. L'étude, et le travail ne font que le développer. C'est un germe que l'artiste porte dans son cœur, il ne s'agit plus que de le faire fructifier. On naît peintre, musicien comme on naît poëte. Le goût qui discerne et le génie qui crée et invente sont deux dons naturels que chacun peut posséder indistinctement.

Mais est-ce à dire que tous les artistes possèdent ce génie créateur, ce feu sacré, cette langue divine qui, pour être complète, aurait besoin de n'être jamais exprimée, cette corde donnée à quelques élus pour chanter le dialogue éternel de la nature et de l'âme ? A une époque où l'ordre social, l'ordre intellectuel et l'ordre moral sont peuplés de doutes pour l'esprit et d'amertume pour le cœur, il est consolant de penser qu'il est une poésie plus pure, plus grande et plus belle, c'est celle des grands et vrais artistes.

Ils ne reçoivent pas toujours, il est vrai, le juste tribut d'éloges, dû à d'aussi grands génies, eux que de médiocres copistes cherchent souvent à calomnier. Mais qu'importe ? n'ont-ils pas pour eux la conscience de leur valeur et l'*igneus vigor ?* Mystérieux empire, magique séduction !

Sans doute, le peintre est occupé de la forme et de la couleur, le poëte ne vit que de la poésie, un musicien de l'excellence des sons (doux esclavage que celui-là !). Mais il y a du bon grain et de l'ivraie semés dans les champs de la peinture, le ciel pardonnera probablement

en faveur des justes le gaspillage de tout qui a été fait par les méchants. Si tous nos peintres ne sont pas des Raphaël, nos sculpteurs modernes ne sont pas non plus Michel-Ange, et Pradier qui a enrichi d'un admirable monument la magnifique Esplanade de Nîmes, ne vaut-il pas les Bouchardon et les Pigalle?

Dans les Beaux-Arts, le progrès est rapide, une fois qu'il y a progrès, et le difficile est de bien commencer. Plus on entre jeune dans les arts, plus ils ont pour l'âme d'enivrants transports. Ce n'est pas que les mécomptes, les obstacles ne se présentent pas pour eux dans leur carrière d'artistes et de dévouement à l'art, mais plus d'une fois, nous en avons l'intime conviction, leurs regards se porteront avec orgueil vers ces chefs-d'œuvre de leur ciseau. Ils savent qu'aujourd'hui, même dans les arts, il faut des hommes plus forts, plus habiles que jamais et que nul artiste ne peut se faire sa place qu'au prix du travail et d'une supériorité partout et à toute heure constatée. A une époque où le génie et la supériorité de l'intelligence sont la première distinction sociale, le talent artistique est devenu la première condition du succès. Par lui seul, on s'élève du sein de la foule, et seul il fait aujourd'hui les hautes positions et les grandes renommées.

Il serait trop long de signaler tous les obstacles, toutes les mauvaises influences qui mettent en péril les fortes et solides études des beaux-arts, mais j'en ait dit assez pour faire comprendre que ceux qui triomphent aujourd'hui ont eu à se défendre de bien des séductions, et que pour vaincre les autres, il leur a fallu puiser dans une noble émulation assez de forces pour se vaincre eux-mêmes.

Les beaux-arts, qui, dans notre civilisation avancée, ne se séparent pas des arts utiles, et auxquels s'appliquent ces mots du poëte: « Le superflu, chose si nécessaire, » les beaux-arts ont toujours reçu de puissants encouragements. Nommer le conservatoire de musique, l'école de

Rome fondée par Colbert, parler d'expositions de peinture, de sculpture, d'architecture, n'est-ce pas rappeler les souvenirs de luttes brillantes et évoquer les noms des artistes les plus illustres qui font le plus d'honneur à un art que les anciens confondaient avec la poésie et dont les œuvres décorent nos musées à côté de celles des plus grands maîtres.

Il me faudrait faire l'histoire des beaux-arts, si je voulais citer tous les peintres, tous les sculpteurs ; mais j'aime à rappeler que notre compatriote Léon Boisson remportait, il y a quelques années, le grand prix de Rome pour la gravure et inaugurait ainsi sa brillante carrière. Il me semble qu'en associant aux succès des Morice, des Ferrier, de Jules Salles, de Doze le souvenir d'un nom illustre, celui de Sigalon, et de son élève Numa Boucoiran, en plaçant en quelque sorte leurs modestes lauriers sous le reflet de cette gloire du département du Gard, j'ajoute quelque chose aux promesses de leur talent et les consacre par un bon augure.

Dans un temps où l'on semble professer une médiocre estime pour ce qui ne rapporte quelquefois, au prix de rudes labeurs, qu'une médaille d'or, d'argent ou de bronze, une églantine et une violette, où l'on voit la foule assiéger les portes d'un temple qui est consacré à un autre culte que le culte des arts, les expositions de tableaux sont un utile hommage rendu à l'étude désintéressée, au dévouement à l'art, à des travaux glorieusement improductifs.

N'est-il pas vrai que notre siècle peut revendiquer l'honneur de la plus imposante application qui ait été faite des expositions de peinture et de sculpture ? Et cette application a été un des plus beaux spectacles qui aient été donnés au monde. Un solennel appel a été fait, une vaste lice a été ouverte à tous les artistes, à tous ceux qui, par leur habileté ou leur génie inventif, peuvent donner

une haute idée de la puissance humaine. Nous avons tous visité ou entendu vanter ce palais merveilleux où s'étalaient, venus de toutes les parties du globe, les chefs-d'œuvre des arts, les prodiges de l'industrie. La foule sans cesse renouvelée qui se pressait dans ses galeries enchantées, payait par ses admirations naïves, par ses exclamations involontaires, par ses gestes expressifs de surprise et de ravissement, un premier tribut au talent et au génie, en attendant que la Presse aux cent bouches, comme la Renommée, publiât les noms des héros de ce grand tournoi et conviât les peuples civilisés à ces luttes fraternelles, où la victoire profite aux vaincus non moins qu'aux vainqueurs.

De tout temps et de nos jours surtout, malgré les tendances peu idéales de notre époque, les arts sont l'objet d'une faveur éclatante et d'une partialité hautement avouée ; si l'on considère moins la forme que le fond, il est vrai de dire que, pour s'élever, se maintenir et avancer au milieu de ce flot toujours montant de compétiteurs, il faut lutter avec une persévérante énergie, et que ceux-là seuls atteignent le but, qui paient le plus vaillamment de leurs personnes, nécessité toujours plus impérieuse de l'étude et du travail artistique pour occuper un rang honorable et utile dans une société dont nous n'obtiendrons rien, si nous ne savons rien conquérir, qui ne nous donnera qu'en proportion de ce que nous lui apporterons de talent exercé, de savoir et d'habitudes sérieuses.

Mais aussi, de combien de respect et de considération ne devons-nous pas entourer tous les véritables artistes qui, par des lumières péniblement acquises, à force de zèle, de travail et de persévérance, ont porté les arts à un point de perfection qui ne laisse presgue rien à désirer et sont devenus les grands maîtres de la peinture et de la sculpture, les guides éclairés de leurs élèves, leur

ouvrant et préparant ainsi les voies à leur intelligence! Honneur à notre France qui a si bien compris sa mission et qui sait encourager tous les jeunes artistes qui ont du talent et du génie, en envoyant à Rome à ses frais et pendant cinq ans les élèves qui remportent le grand prix! c'est là en effet qu'ils reçoivent le baptême de l'art et du génie. Rome toute chargée de tableaux, de statues et de vieux monuments, le Colysée, le Capitole, est en effet la plus grande et la plus sévère des écoles.

L'artiste est donc devenu le héros du jour. Il est noble et considéré, parce que la vraie noblesse c'est le génie. Les grands seigneurs d'aujourd'hui, ce sont les artistes supérieurs qui sont arrivés à la gloire et à l'immortalité par la belle grande route du travail, de l'honneur, de la religion et de la vertu.

MONTEILS-NOUGARÈDE.

LA CIGALE ET LA GOURDE

(ALLÉGORIE CRITIQUE)

Nos bons aïeux, à leur manière,
Traduisant le texte sacré,
Disaient que Sagesse et Prière
Ont toujours succès assuré
Pour l'homme dont le cœur fidèle
S'attachant au divin modèle
Ne veut pas céder follement
A cette circonstance frivole
Qui semble rouler le Pactole
Et n'est qu'un vain miroitement.

La prière c'est l'ambroisie
Dont s'abreuvent les saints du Ciel;
C'est la divine poésie
Chantant de ses lèvres de miel.
Oui, sur l'orgue ou sur la mandore,
Il faut chanter ce qu'on adore,
La ferveur ne peut contenir
Le bouillonnement qui l'inspire,
Il lui faut monter son délire
Jusqu'au plus brillant devenir.

Chanter, mais c'est à l'espérance
Ouvrir son cœur et son amour;
Du calme heureux de l'innocence
Éloigne le sombre vautour.

Au-dessus de notre humble sphère
De sa trop épaisse atmosphère
Ouvrir un large soupirail ;
Et pauvre brebis souffreteuse,
Pour [illegible] bienheureuse
Entrevoir la place au bercail !

Aussi tout chante en la nature,
De l'insecte jusqu'à l'oiseau.
Mais chez nous, la note est plus pure
En Provence tout est plus beau.
C'est là que chante Philomèle,
Quand l'astre d'argent étincelle ;
Mais quand l'horizon est en feux
Alors triomphe la Cigale,
Car de cette pompe royale
Elle est l'organe harmonieux.

Elle chante un jour sans nuage
Où tout resplendit dans l'azur,
Quand rayonne le paysage
De l'éclat de l'or le plus pur.
Et cette crécelle bruyante
Annonce à toute âme fervente
Qui n'a pas renié sa foi,
Qu'après *Ténèbres* vient l'aurore,
Résurrection qui doit clore
La suite de son long émoi.

Telle est la puissance, ô poète,
Quand tu veux prendre langue aux cieux ;
Quand pour la louange parfaite
Vibre ton luth harmonieux.
L'antithèse ou bien l'hyperbole
Que doit donner le Cigalier,
L'astre-roi, soleil de justice
Est son maître, qu'il obéisse ;
Le ciel l'a fait son chevalier.

De son austère république
Platon bannissait les chansons ;
Il ne voulait point de musique
Ni des vers d'aucunes façons.
L'amour un peu trop s'abandonne ;
Sous sa verte et fraîche couronne
Bacchus n'est pas sans agrément.
Mais Thespis, barbouillé de lie
Dans la fange un peu trop s'oublie,
Chose fort triste assurément.

C'est du vin des saintes doctrines (1)
Que doit s'abreuver la raison.
Le fruit qui pend à nos collines
Ne distille que du poison.
Dans la coupe du sacrifice
Est caché le rayon propice
Du Dieu qui vient nous exciter,
Le même qui, mort au Calvaire,
A su de la vile poussière
Triomphant se ressusciter.

Il s'envole vers la lumière !
Ainsi fera le Cigalier,
S'il accepte la coupe amère,
S'il l'avale sans sourciller.
Oyez donc cette parabole :
Votre gourde n'est qu'un symbole
Qui jamais ne se remplira :
Alors que se meurent les treilles,
Il n'est plus de grappes vermeilles,
Par ce temps de phylloxera.

(1) Imité de Reboul

Allez au maître de la vie
Car c'est bien lui qui nous punit
Quand il voit que trop l'on oublie
Le Calice de Jésus-Christ.
Pauvre pèlerin (1) va, ta gourde
N'est plus qu'une lanterne sourde ;
Tu trébuches à chaque pas,
L'eau de feu porte sur les jambes
Laisse-là tes mortels ïambes,
Chante Jésus et son trépas ;

Il est toujours plein ; son calice
Car le vin du parfait amour,
Sous le pressoir de la Justice
A l'autel coule chaque jour.
Le sang qu'il nous met dans la veine
Ne répugne pas à la peine
Il nous rend forts et vigoureux
Quand le buveur de pale-ale
Se laisse choir aux pieds d'Omphale
Désespéré, sombre, anxieux.

Laisse-là ta vieille Coquette
Et redis-nous l'*Espoir en Dieu* (2)
Voilà vraiment le grand-poète,
Cigalier, voilà le beau feu.
Laisse-là ton refrain bachique ;
Chante la joie Eucharistique,
Heureux convive du grand Roi ;
Oui, sans doute, la vie est lourde,
Mais il vaut mieux que la Gourde
Le Calice d'or de la foi.

L'abbé M. COUDER.

(1) Alfred de Musset qui noyait trop souvent sa raison dans l'absinthe.
(2) Chef-d'œuvre d'Alfred de Musset.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Le mois de septembre s'ouvre par un voyage présidentiel. M. Carnot quitte Fontainebleau pour s'en aller à Chambéry, fêter le centenaire de l'annexion de la Savoie à la France. — Ne pas confondre cette annexion par la conquête avec celle plus récente, qui fut plus pacifique, et qui sera probablement plus durable. — Deux magnifiques statues perpétueront le souvenir de cette date mémorable, et prouveront à la postérité que la France est jalouse de toutes ses gloires.

M. Carnot a profité de cette sortie pour prolonger sa course jusqu'à Aix-les-Bains, où il est allé [illegible] saluer le duc de Leuchtenberg, cousin du czar. C'est même ce dernier qui était le premier dans les rues de notre président ; M. Carnot voulait avoir aussi sa petite manifestation russe. L'occasion était d'autant plus favorable que, par une coïncidence imprévue, M. de Giers, le ministre des affaires étrangères de Russie, avait été amené, pour raison de santé, auprès de ces eaux salutaires. Alors MM. de Freycinet et Ribot ont dû accompagner le Président et faire visite à M. de Giers, avec lequel ils ont eu une longue entrevue. Et de ces visites, de ces entrevues, de ces marches et contre-marches royales, princières, présidentielles et ministérielles, qu'est-il sorti de grand et d'utile ? L'avenir nous le dira peut-être ; il y a eu échange de saluts, de poignées de mains, de vœux, mais

Le moindre grain de mil eût mieux fait notre affaire.

[illegible] bout de papier, au bas duquel auraient été apposées les signatures de la France et de la Russie. Il paraît cependant que nos éminents diplomates sont satisfaits et que, pour eux, [illegible], de bonnes paroles valent au [illegible] de papier. [illegible] tout va pour le mieux.

[illegible] époque, la République inaugurait deux statues à Royan, celle de Pelletan, à Rompignan, celle du colonel Bourras; [illegible] cette dernière est, sans contredit, la mieux méritée.

Bourras fut de ces héros qui honorent leur pays; il serait difficile de faire monter à sa hauteur le trop petit Pelletan, dont la gloire la plus évidente et la moins contestée a été d'être démocrate. Autrefois, les ancêtres-géants de nos révolutionnaires fraternisaient en se décapitant ; aujourd'hui, leurs petits-fils, — fils très petits, — fraternisent en se dressant des statues. Chaque temps a sa mode, et chaque génération son goût : à tout bien considérer, le goût et la mode d'aujourd'hui sont moins féroces, et nos pygmées du dix-neuvième siècle se traitent mieux que ne se traitaient les géants du dix-huitième.

Le dimanche suivant, 11 septembre, une nouvelle statue était inaugurée à Valleraugue, celle du général Perrier, encore une illustration du Gard. M. Jamais, sous-secrétaire d'État aux colonies, représentait le gouvernement à cette solennité, comme il avait fait à l'inauguration de la statue de Bourras. Comme à Pompignan, force discours ont été prononcés à Valleraugue, mais nos préférences bien marquées sont toujours pour le vaillant colonel des *corps francs* des Vosges.

Quelques jours après, M. Carnot présidait à Poitiers, en présence de deux corps d'armée, qui formaient une masse compacte de 60.000 hommes : il passait en revue ces soldats, témoins de grandes manœuvres, et daignait les féliciter de leur bonne tenue. Puis, un banquet avait lieu, auquel prenaient part 300 convives ; là, M. Carnot, dans un discours bien étudié, a pris la liberté grande de préconiser la politique d'apaisement et de faire allusion à la question présidentielle. L'orateur n'a point paru très ému de la perspective d'une réélection plus ou moins discutée, et c'est affaire à lui. Mais avant de prêcher l'apaisement, il aurait bien dû prendre l'avis de ses ministres, de MM. Bourgeois et Ricard en particulier. Ces deux ministres, froissés, sans doute, de cette hardiesse présidentielle, sont repartis en guerre contre nos écoles et le clergé ; ils ont fait tomber une pluie abondante d'arrêtés laïcisant les écoles communales et supprimant leurs traitements aux prêtres suspendus. Ce n'est pas la première fois qu'il y a contradiction entre les actes du gouvernement et ses paroles ; seulement, nous [illegible] bien que les ministres ne se vengeassent pas de leur Président sur notre dos, et que le Président, s'il ne peut faire triompher ses idées, ne nous exposât point, par des déclarations inopportunes, à en subir la conséquence [illegible].

Le 22 septembre, c'était le tour des [illegible]

Lacour et des Floquet. Ces orateurs ont parlé au Panthéon et ont célébré, à grands frais d'éloquence, le centenaire de la fondation de la première République. Ce n'est pas précisément le 22 septembre 1792 que [illegible], car l'histoire donne le 21 comme date précise, mais, à un jour près, la République, qui est la troisième, n'est pas autrement avide d'exactitude historique ; [illegible] pour cela qu'elle pose [illegible] d'une date [illegible].

Donc il y a eu trois discours au Panthéon, en présence des plus hauts fonctionnaires de l'État. Seul, le Président du Sénat, M. Le Royer, était absent, et [illegible] regretter. Les dithyrambes des orateurs officiels, en l'honneur de la « Première », ne sortent pas des lieux communs et des banalités que l'on nous ressasse depuis de longues années ; nous aurions pu faire d'avance les discours prononcés en cette circonstance solennelle, et nous n'aurions pas eu grande différence entre notre copie et celle des orateurs ; le style aurait varié, le fond eût été le même.

Au dehors, la fête républicaine a été rehaussée par l'exhibition de nombreux chars allégoriques. S'il faut en croire nos correspondances, ces « chars » auraient été de vrais « fours » : rien d'aussi grotesque, d'aussi plat, que ces « allégories marchantes » de la *Marseillaise*, du *Chant du Départ*, etc., etc. C'eût été digne d'un gros bourg de province : c'était piètre pour la capitale, et les quelques étrangers, que le choléra n'a pas empêchés de se rendre à Paris, ont dû s'en retourner mécontents.

Le corps diplomatique s'est abstenu de prendre part à cette fête « nationale » : il a bien fait de protester, à sa façon, contre ce sans-gêne démocratique qui, en face de l'Europe monarchique, ne craint pas de faire l'éloge du gouvernement républicain et d'applaudir à la chute de la Monarchie.

Mettons en parallèle avec ces discours sonores et vides, la parole si nette, si précise, si loyale de M. le comte d'Haussonville. Nous ne pouvons reproduire le remarquable discours de Montauban ; qu'il nous suffise de dire que le langage du représentant de Philippe VII, aura fait la lumière et porté la conviction dans un grand nombre d'esprits. Il était difficile à l'orateur de ne pas toucher au conflit politico-religieux qui, depuis quelques mois, a jeté le trouble dans l'armée des conservateurs ; M. d'Haussonville a traité ce point délicat avec la réserve et la prudence qui lui étaient imposées : il s'est efforcé de concilier la

fidélité aux traditions monarchiques avec le respect des conseils émanés du Saint-Siège; en déclarant que tout en conservant leurs convictions intimes et en restant fidèles au passé, les monarchistes sauraient, à l'occasion, imposer silence à leurs sentiments personnels, pour s'unir à tous les conservateurs sur le terrain religieux ?

N'est-ce pas ce qu'avait déjà si bien exprimé M. l'abbé Delassus dans sa lettre publiée et approuvée par la *Gazette de France* ?

« Jamais le Pape, dit-il à ses vicaires généraux, ne nous a demandé ni de renoncer à des convictions infiniment respectables, ni de sacrifier des affections souverainement légitimes, ni d'approuver ce contre quoi notre conscience proteste, ni de regarder comme la plus parfaite des formes de gouvernement celle sous laquelle nous vivons; d'abord, il n'y a qu'un seul gouvernement parfait, celui de Dieu; mais, pour des considérations d'un ordre absolument supérieur, inspirées par l'amour du bien commun, celui qui est le chef et le père de la grande famille chrétienne nous demande de réaliser le bon accord *pratique malgré des dissentiments théoriques*, et d'*agir uniformément quoique nous pensions différemment*.

« Il a parlé à peu près comme le « père d'une nombreuse et noble famille, digne de tous les respects, et pourtant environné d'ennemis jaloux et puissants, lequel, voyant que ses fils discutent entre eux avec animation sur un sujet quelconque, qu'ils s'échauffent de plus en plus, que la discussion se renouvelle fréquemment, qu'elle menace de dégénérer en dispute, que la paix de la famille peut en être troublée, leur dit : « Mes chers fils, que chacun de vous garde son opinion ; je ne pénètre point, dans le domaine de votre conscience pour vous ordonner de penser ainsi plutôt qu'ainsi, mais je ne veux plus de ces discussions qui amèneraient des divisions entre vous ; outre ce qu'elles ont d'attristant pour notre intérieur domestique, ces divisions seraient bientôt connues au dehors, elles nous amoindriraient, elles nous affaibliraient ; nous avons besoin de rester unis pour être forts contre nos ennemis de l'extérieur. »

« Ainsi a parlé notre Père commun dans ses instructions que j'ai résumées en ces termes : « Pas de résistance aux pouvoirs publics », en tant que pouvoirs ; mais si ces pouvoirs sont auteurs, fauteurs ou défenseurs de lois mauvaises, guerre implacable par tous les moyens loyaux et honnêtes, non pas, encore une fois, contre l'autorité, mais contre son exercice inique et abusif. »

« Cela, c'est la distinction si parfaitement établie par Léon XIII entre « les pouvoirs constitués et la législation ; » c'est le respect des pouvoirs constitués, et la lutte contre cette législation mauvaise dont le Saint-Père dit : *Pauvre France! Dieu seul peut mesurer l'abîme des maux où elle s'enfoncerait, si cette législation, loin de s'améliorer* (on ne sait si elle est en train de s'améliorer!) *s'obstinait dans une telle déviation qui aboutirait à arracher de l'esprit et du cœur des Français la religion qui les a faits si grands.* »

La conclusion de M. l'abbé Delafosse est aussi à reproduire ; elle précise encore mieux sa pensée, que nous voudrions voir comprise et acceptée de tous :

« Je termine cette longue lettre par ces paroles empruntées à la brochure de l'éminent évêque d'Autun : elles résument tout ce qui précède :

« Puisque, parmi nous, des sectes aveuglées par des passions antipatriotiques ont *déclaré au christianisme une guerre implacable*, les catholiques ont le devoir impérieux de se défendre.

« Afin de le faire *avec ensemble et succès*, le Pape leur demande de se placer sur le terrain des institutions actuelles, et de se servir de tous les moyens que ces institutions leur garantissent pour lutter avec énergie contre les lois « hostiles à la religion et à Dieu. »

« Puisse cet appel du Père et Docteur suprême être entendu ! »

« C'est pour atteindre plus sûrement ce résultat que nous voudrions voir tous les catholiques et tous les honnêtes gens réaliser, comme il a été dit plus haut, *le bon accord pratique malgré des dissentiments théoriques, et agir uniformément, quoiqu'ils puissent penser différemment*. Ce serait, si l'on veut, *l'union anti-maçonnique*.

« Sans doute, il y aura toujours des nuances : l'un mettra plus de poudre dans son fusil, l'autre moins ; l'un aura son arme de meilleur calibre, ou de plus grande portée, l'autre une arme moins bonne ; l'un tirera plus de coups, l'autre moins ; les tempéraments restent, *gratia naturam non tollit* ; mais qu'importe? tous tireront sur l'ennemi. »

Et l'heure presse. Le désarroi s'accentue partout de plus en plus ; le trouble augmente ; parce qu'on amuse le bon peuple français, ce n'est pas une raison pour que le danger n'existe pas : l'autruche, qui cache sa tête, n'est pas pour cela à l'abri du chasseur. Entendez ce qui se crie, chaque jour, dans les conférences

des grévistes, à Carmaux, et dans les congrès socialistes à Saint-Ouen, à Marseille, à Lyon ; tous ces possibilistes, blanquistes, marxistes, etc., divisés entre eux par des *nuances*, savent très bien s'unir pour marcher à l'assaut de la société. Les habiles, qui ne veulent à aucun prix s'alarmer, comptent, pour reposer en paix, sur la division de cette armée de l'émeute ; ce n'est là qu'une illusion qui aggrave d'autant plus le péril, qu'elle empêche davantage de le prévenir. Les séances de ces congrès se terminent par des bagarres ; mais essayez de désigner au pillage telle maison ou tel palais que vous voudrez, et vous verrez avec quelle unanimité ces « anarchistes » de tout acabit s'y précipiteraient.., au risque de se quereller de nouveau pour le partage du butin ; mais cette querelle pourrait-elle profiter au pauvre bourgeois expulsé et dépouillé ? De grâce, il n'y a plus une heure à attendre ; il n'y a plus une seule faute à commettre ; faisons taire momentanément nos préférences et sachons généreusement nous unir *pro aris et focis*.

Aux congrès de la révolution, opposons les congrès de l'ordre social. C'est avec une vive satisfaction que nous avons lu les procès-verbaux des assemblées catholiques de la Roche-sur-Yon et de Vannes, en France, de Mayence et de Bonn, au dehors ; il fait bon voir que les conservateurs s'efforcent de lutter pied à pied avec leurs ennemis ; les évêques se mettent à la tête de ce mouvement, comme à Vannes Mgr Bécel, et c'est d'un excellent exemple pour ranimer le courage des catholiques. On voit aussi avec bonheur le clergé régulier sortir, pour ainsi dire, du fond de sa solitude et se mêler aux combattants. Les Pères Augustins de l'Assomption donnent, depuis longtemps, ce bon exemple par la presse et par les pèlerinages ; ils viennent d'y ajouter des réunions spéciales où ils convoquent les pèlerins de Jérusalem pour leur communiquer l'ardeur qui les dévore, le zèle de la propagande pour le bien.

Que le Ciel vienne seconder ces heureuses initiatives ! Demandons-lui de bénir nos efforts, en entrant plus que jamais dans les intentions du Souverain Pontife, qui nous appelle aux pieds des autels de Notre-Dame du Rosaire. Pour la quatrième fois, Léon XIII insiste sur la nécessité d'invoquer, pendant tout le mois d'octobre, la Vierge incomparable, qui a écrasé toutes les hérésies sous son pied vainqueur ; il ne se lasse pas de nous rappeler les immenses bienfaits du passé, pour nous encourager à en attendre, et surtout à en mériter d'aussi grands. Écoutons cette voix

paternelle, et rendons-nous enfin le Ciel propice. Dieu aime les Francs.

Ce qui presse le plus, est de nous débarrasser de toute cette législation athée, qui nous prive de toutes nos libertés et qui ferait bientôt de notre belle France une nation détestable, l'opprobre et la risée de toutes les autres nations. Un groupe de conservateurs a lancé une pétition contre les lois scolaires : il faut que tous les catholiques se fassent un devoir de la signer. Déjà le mouvement est assez considérable pour effrayer la franc-maçonnerie, qui s'apprête à mettre tout en œuvre pour l'enrayer. Ne nous laissons pas faire : la liberté de pétitionnement existe encore ; profitons-en pour faire connaître nos *desiderata*, et plus nombreuses seront nos adhésions, et plus imposante sera la protestation du bon sens et du patriotisme.

Ne terminons pas cette courte revue des principaux événements de ce mois à l'intérieur sans mentionner les solennités d'expiation qui ont signalé le centenaire des massacres du couvent des Carmes. On sait que le 2 septembre 1792, près de trois cents prêtres périrent victimes de la sauvagerie des révolutionnaires, sous la conduite de Maillard et avec la complicité de Danton. A la chapelle des Carmes, a été célébré un Triduum pour honorer la mémoire de ces victimes et pour prier en faveur de notre malheureux pays. Mgr de Cabrières et Mgr d'Hulst ont prononcé, à cette occasion, des discours éloquents où le simple récit des faits tenait la plus large place et provoquait la plus profonde émotion. A Saint-Trophime, d'Arles, un autre Triduum était célébré plus spécialement en mémoire du dernier archevêque de ce siège, la plus illustre victime des massacres du 2 septembre. Là, aussi, de belles et nobles paroles se sont fait entendre pour la glorification du héros de la foi ; on a remarqué le nouveau discours de Mgr de Cabrières et celui de M. l'archiprêtre de Beaucaire, M. l'abbé Etienne, qui a su rajeunir un sujet si souvent traité, en considérant dans Mgr du Lau, l'évêque, le député et le martyr.

Le nécrologe de l'année s'est accru de beaucoup de noms. Signalons, en particulier, celui du général Cialdini, de néfaste mémoire ; c'est lui qui, avec des forces considérables, à Castelfidardo, écrasa la petite armée pontificale commandée par de Lamoricière ; pour récompense, il avait été nommé, plus tard ministre, et puis ambassadeur du roi d'Italie. Heureusement, sa vie a été expiée par une mort chrétienne. — A Paris,

est mort, à l'âge de soixante-cinq ans, le comte de Trapani, frère de François II, roi de Naples. — Dans la même ville, s'est suicidé le trop célèbre juif Hector Crémieux, qui a eu peur, dit-on, d'affronter les désillusions de la vieillesse. — Enfin, à Brighton (Angleterre), est mort le cardinal Howard, de la branche cadette des ducs de Norfolk, à l'âge de soixante-trois ans. Cet éminent prince de l'Église était archiprêtre de la basilique patriarcale du Vatican et préfet de la S. Congrégation de la Fabrique de Saint-Pierre.

A l'extérieur, nous avons à mentionner les fêtes de Gênes, à l'occasion du centenaire de Christophe Colomb. Le roi et la reine d'Italie ont honoré ces solennités de leur présence. Force a été à notre marine de se faire représenter, et il faut reconnaître que l'amiral Reunier s'est parfaitement acquitté de sa tâche qui était assez délicate. Les Italiens nous ont fait un chaleureux accueil et le roi ainsi que la reine ont daigné honorer le représentant de la France de témoignages tout particuliers de sympathie. Il est vrai que cet empressement n'était pas tout à fait désintéressé, mais il a été assez significatif pour que les alliés de l'Italie en aient pris ombrage. Quoi qu'il en soit, la France n'aura jamais le cœur de l'Italie et M. Carnot fera bien de ne pas trop compter sur son frère couronné S. M. le roi Humbert.

En Angleterre, réélection prochaine du lord-maire de Londres ; c'est un catholique qui obtiendra cette haute dignité, et qui se dispose à s'acquitter de sa charge en catholique, sans forfanterie, comme sans respect humain. Il a déclaré d'avance qu'il aurait pour chapelain un prêtre catholique, et, que pour les cérémonies religieuses auxquelles sa fonction l'obligerait à prendre part, il déléguerait un *locum tenens* qui se rendrait au temple. Voilà qui est franc et loyal !

En Irlande, les landlords s'empressent de prendre sur leurs malheureux fermiers leur revanche du succès de Gladstone ; ils jouent de leurs restes en épuisant les dernières ressources de leur animosité contre les infortunés catholiques qui sont leurs serfs. Encore quelques jours et l'Irlande sera enfin rendue à la liberté et à la paix !

NEMAUSUS.

30 septembre 1892.

Les TRAFIQUANTS d'ENFER. Drame en un acte et en vers, par le même auteur. . . . . Prix : fr. 0 25

C'est toujours, comme dans *la Grève*, la peinture, une peinture vive et saisissante de la terrible situation sociale faite aux pauvres ouvriers par les sectaires du socialisme impie. Ici, c'est la secte des Solidaires qui veut, usant d'une monstrueuse tyrannie, empêcher un ouvrier repentant de recevoir le prêtre. La lutte morale est pleine de péripéties émouvantes, peintes d'un pinceau alerte et vivement coloré. Le dialogue ne languit pas un instant, et le vers alexandrin, si solennel d'ordinaire, se plie ici, coupé qu'il est à propos, avec une merveilleuse aisance et souplesse, aux ripostes et aux reparties passionnées des personnages. Tout l'acte est vraiment enlevé.

Ce qui plaît davantage encore que cette forme artistique dans ce petit drame, c'est qu'on y sent palpiter un amour profond du pauvre et du faible uni au zèle ardent de l'apôtre qui brûle de les rendre heureux et de les sauver.

Le sujet choisi qui est l'âme de l'ouvrier disputée aux trafiquants d'enfer, est bien le plus empoignant pour qui croit et aime; il n'est que trop emprunté, hélas! à la vie réelle.

Qui n'a eu l'occasion de rencontrer de ces types de perversité qui semblent ne pouvoir être dans la nature et qui ne s'expliquent effectivement, à mon avis, que par une sorte d'action satanique directe? Ce tableau du drame n'est donc pas forcé et la masse des pauvres ouvriers entraînés dans des sociétés impies ressemble bien à cet infortuné que l'aspect de la mort sans Dieu épouvante, et fait crier vers l'unique sauveur et vers le prêtre son ministre.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nîmes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

Incessamment de nouveaux seigneurs sont montés d'en bas, et ils sont d'autant plus grands seigneurs qu'ils possèdent un capital plus puissant. Les financiers ont fondé leur règne, et ils achètent le droit de gouverner en tyrans.

La bourgeoisie triomphante n'a pas su se préserver du mal qui a ruiné la noblesse. Les événements dont elle a été l'héroïne ne lui ont point servi de leçon, et les secousses qu'elle a dû subir dans la suite ne lui ont pas appris à être plus sage et moins orgueilleuse.

En face d'elle se dresse une autre puissance, comme elle sortie du sein de la révolution, la démocratie. Et notre siècle est plein de la rivalité de ces deux forces modernes.

Sans doute la bourgeoisie a tout fait pour son propre règne en adaptant à sa mesure toutes les formes de gouvernement, mais elle a provoqué le lion populaire par son amour des jouissances matérielles et par ses luttes pour l'argent ; sans doute, elle s'est assuré le pouvoir, mais elle n'a pas su le rendre véritablement grand ; elle s'est emparée de la direction des esprits, mais n'a pas su leur donner une élévation morale. Aussi les rugissements de la foule ont-ils plus d'une fois répondu aux menées de sa puissance et de son intérêt.

Le peuple a vu dans ce triomphe égoïste, le triomphe de l'agiotage et le règne de l'argent ; il a vu la finance, sortie on ne sait d'où, s'établir en suzeraine ; il a vu les enrichis, les parvenus de l'or commander au monde assis sur leur coffre-fort, et toutes les convoitises se sont éveillées en lui.

On va loin quand la démoralisation prend cette voie.

« La foi, le sens moral, le goût du beau et du bien, l'aspiration vers une destinée plus haute, la règle intérieure des consciences et des âmes, tout ayant disparu dans l'égalité du tapis vert, tout étant traité de vieillerie et de

chimère par ceux de qui doit venir l'impulsion et l'exemple, il n'y aurait plus de raison pour interdire à ceux qui n'ont rien de se ruer sur ceux qui possèdent. Le scandale de ces fortunes rapides et véreuses dépouillant la propriété des garanties qui la consacrent, livrant le propriétaire au mépris de ceux qui l'envient, toutes les bases sur lesquelles la bourgeoisie a fondé son pouvoir s'écrouleraient à la fois. Au nom de la jouissance et de la matière, ses vainqueurs lui prendraient ce qui serait acquis en dépit de la justice, de la probité et de l'honneur (1).

Nous pouvons donc nous demander : les bourgeois seront-ils dévorés par le peuple ?

La faim d'argent a certainement gagné les couches inférieures. Elles veulent, elles aussi, leur part de bien-être dans la vie moderne, elles veulent leur aisance dans la liberté. La vie naïve du travailleur, du villageois, n'est plus de mise, elle disparaît de plus en plus. Et partout, c'est la mode qui exige de l'argent, c'est le café qui soutire l'épargne, c'est la buvette qui épuise, c'est le jeu qui attire par l'espoir d'un gain qui ne se réalise guère et entraîne toujours la misère ou la ruine, le désespoir ou la honte.

Pauvre joueur, victime de sa faim d'argent et de ses illusions dorées.

Suivez-le dans sa vie agitée ; voyez-le toujours inquiet d'une cupidité insatiable et d'une prodigalité sans bornes. Il accumule dans ses rêves des montagnes d'or, et, sans hésiter, il expose tout pour réaliser son espoir ; ces visions merveilleuses le poursuivent jusque dans la misère. Il se fatigue à la chasse d'un or qu'il saisit quelquefois mais qui ne le satisfait jamais. Il y a dans son cœur la voix persécutrice d'un éternel désir qui lui crie sans cesse : Encore, encore, encore ! Les chances à

(1) A. de Pontmartin, *Nouvelles causeries du samedi.*

courir ne l'effrayent pas, elles l'allèchent ; l'incertitude et le péril donnent un charme à ses angoisses éclairées par l'espérance. Ne cherchez pas à le détourner de sa passion, il lui appartient et vos meilleurs conseils seraient un fâcheux excitant. Ne lui dites pas que ces émotions l'énervent et le tuent, il vous répondrait qu'elles le font vivre. Peut-être vos efforts obtiendront-ils de mettre une limite aux sommes engagées, de borner le jeu à certaines heures, de désigner tel ou tel lieu uniquement. Même si vous obtenez tout cela vous n'obtenez rien ; l'abîme ne serait plus l'abîme, et tout joueur a pris ses résolutions ; il a dit mille fois : « Tu ne joueras que cela, tu te retireras à telle heure, tu joueras là seulement, » et en disant ces choses il croyait à sa constance. Que la somme soit engloutie, il faut la ressaisir ; que l'heure soit passée, encore un coup de fortune ! et la passion qui transigeait tout à l'heure reprend tout son empire, elle creuse l'abîme plus profondément, elle l'élargit et le malheureux est en proie au vertige du joueur.

Comment tout cela finit-il ? Dieu le sait et vous aussi. C'est dans la folie du jeu, c'est au cercle, c'est à la Bourse, que prennent naissance ces euphémismes de langage destinés à déguiser la tricherie, la déloyauté, la malhonnêteté, le vol.

Est-ce que, par hasard, les usures et les fraudes changeraient de caractère parce qu'elles changent de forme ? Le vol cesserait-il d'être un vol parce qu'il est commis avec adresse, parce qu'il s'abrite derrière une honnêteté feinte ? Vraiment, vous pouvez vous étonner, si tous les vices finissent par se donner rendez-vous dans vos cercles ou par se cacher derrière les manœuvres et les théories de bourse ou de crédit public ? Vous ne tromperez que les naïfs.

Avec la faim d'argent grandit le désordre moral ; la soif de l'or est compagne de l'immoralité. Malheur à la

jeunesse, malheur à la famille ! La porte est ouverte à tous les crimes.

Les nations meurent de cette faim là. Le chancelier de l'Hôpital y a vu la principale cause de la décadence romaine. Et nous pouvons bien dire avec lui : Autant nous en pend à l'oreille, chacun voyant que rien n'est en crédit que les richesses, les finances et l'argent, ne tendra désormais à autre but qu'à en amasser à tort et à travers, et aux dépens de plus simples et de plus impuissants. Et lorsque les pillards auront bien pillé, ils s'entremangeront les uns les autres.

Il n'est question que de finances, et la soif des richesses a répandu partout sa fièvre dévorante. De là ces spéculations qui ne respectent rien, ces entreprises qui se font un aliment de tout.

Ne voyons-nous pas les lettres elles-mêmes changer, pour de l'argent, leur rôle d'éducatrices en celui de corruptrices.

Le XVIIIme siècle, avec Voltaire surtout, a mis en honneur le rapport pécuniaire des écrits, et depuis cet heureux temps de philosophie pratique, les littérateurs se pèsent au poids de l'or. Les écrivains, poëtes ou autres, ne savent ni ne veulent plus mourir de faim.

Sous le premier empire le commerce littéraire n'est pas arrêté par la gloire, il prend, au contraire, une grande extension. Les succès de cette exploitation nouvelle encouragent les auteurs affamés d'argent ; l'art de faire valoir les produits de la plume est inventé.

Encore un instant, et, s'il le faut, on écrit même des romans obscènes et la vente est forcée.

Des historiens comme Michelet, après avoir déclamé contre la littérature industrielle, se font de belles rentes de leur plume ; des poëtes comme Alfred de Musset s'écrient douloureusement : « Je donnerais ma

tête et ce qu'elle porte pour 80,000 livres de rente (1). Des génies comme Victor Hugo se servent de la gloire et de la popularité pour faire couler dans leur parterre des fleuves d'or; les Scribe et les Dumas passent maîtres dans l'art de soutirer l'argent. Aussi, M. Taine parlant du premier, écrit-il : « L'argent, partout l'argent, l'argent toujours, ce futile persécuteur et le tyran de sa vie; il en fut la proie et l'esclave, par besoin, par honneur, par imagination, par espérance; de dominateur et de bourreau il le courba sur son travail. »

C'est pour l'argent qu'on alimente le théâtre, c'est pour l'argent qu'on fabrique des livres, c'est pour l'argent qu'on fait boutique de journal ou de revue.

« On est écrivain pour vivre, a dit le plus grand journaliste du siècle, il ne s'agit plus de réfléchir, de méditer, de corriger, il s'agit de charger la feuille volante. L'écrivain fait sa page quotidienne pour gagner son pain quotidien.

« Une idée vient. Est-elle creuse ? Est-elle féconde ? On l'étire ou on la rogne à la taille d'un feuilleton, d'un article ; on la badigeonne d'un grossier vernis, on la jette sur la feuille volante.

« Il faut premièrement couvrir et vendre la feuille. Il faut porter quelque chose au marché pour vivre. O pauvre lecteur, mais plus pauvre écrivain (2) ! »

Telle est l'habitude d'acheter ou de payer les plumes, que Théophile Gautier n'ayant pas voulu se vendre, Émile Girardin s'écria : « Gautier est un imbécile ; je lui ai mis la fortune entre les mains ; son feuilleton devrait lui rapporter trente ou quarante mille francs par an, il n'a jamais su lui faire produire un sou. »

(1) *Études et Récits sur A. de Musset*, par la vicomtesse de Janzé, chap. XII.

(2) *Çà et là*, par Louis Veuillot, tome II, liv. XVI, paragrahe 5.

Émile Girardin, lui, fut éminemment un corsaire de finances et ne manqua jamais de faire un habile commerce de sa plume.

Plus rien n'étonne sur le marché littéraire ; et si un romancier de nos jours a pu dire : « J'ai honte de ce que j'écris ; mais j'ai besoin d'argent, » combien de journalistes pourraient écrire sur leur front : Au plus offrant !

C'est la grande misère du journalisme que Louis Veuillot flagellait en ces termes : « Babouin attaque les moines, Greluche outrage les religieuses ; Babouin calomnie les Carmélites, Greluche bave sur les sœurs de Charité...

« De leurs ordures ils couvrent des toises de papier. Revues, journaux, cabinets de lectures, théâtres en regorgent, en débordent, en crèvent.

« Que je puisse leur payer un sou de plus par ligne à l'*Univers* qu'ils ne reçoivent au journal où ils sont le plus payés, j'en fais des capucins. Chacun d'eux m'apportera chaque jour un sermon, aussi long qu'il aura pu l'écrire (1). »

L'*Auri sacra fames* produit des merveilles. Le poltron devient courageux, et l'homme le plus délicat malpropre. Que veut-on ? faire fortune. Par quels moyens ? par les pires s'ils sont les plus sûrs.

Réussir est la grande affaire. D'un seul coup on est riche et grand homme. Double voie qui mène à l'Académie.

Le 10 décembre 1891, un grand homme de la République gouvernementale louait, sous la coupole de l'Institut, un grand homme de la littérature enrichie.

A un comédien de lettres on avait donné pour successeur un acrobate de politique : M. de Freycinet glorifiait Émile Augier. Ce fut un beau jour pour le duel qui pu-

(1) Louis Veuillot, *Les Libres-Penseurs*, livre I, ch. XVIII.

rifie l'honneur, et pour le divorce qui « empêche les familles irrégulières ; » à ce sujet, lisez seulement le dénouement de *Madame Caverlet* « les scrupules s'évanouissent. »

Continuant son cours de morale moderne, dans sa harangue académique, l'illustre successeur du fameux dramaturge admire *le Mariage d'Olympe* qui se termine par un assassinat suivi d'un suicide ; une noble émotion le saisit quand le marquis de Puygiron, avant de se tuer, fait feu sur la misérable Pauline, et il s'écrie : « Quel soulagement que ce coup de pistolet ! »

M. de Freycinet oubliait sans doute que ce coup de pistolet, uni à la morale qui le précède et dont il est la conclusion, avait failli fermer la porte de l'Académie à son audacieux prédécesseur.

Quand on vise à la poche du bourgeois, il ne faut pas s'embarrasser dans les replis de la morale, et l'on se contente de ce principe :

L'adultère est un crime
Grotesquement ignoble à moins d'être sublime (1).

Et un ministre de la République, académicien de complaisance, ose entonner des hymnes de reconnaissance en l'honneur d'un tel moraliste !

Mais pourquoi ne le ferait-il pas ? Serait-il faux que dans ce théâtre admirablement moralisateur « tous les types, toutes les situations, sont observées, à commencer par le jeune viveur et la femme perdue ? » Assurément non. Un autre académicien, M. Gréard, en témoigne : « Des questions ont agité la société contemporaine : la réhabilitation de la courtisane, l'adultère, le divorce, il n'en est pas une qui lui ait échappé ou à laquelle il se soit dérobé ; » et il croit résumer la doctrine théâtrale du comédien dans ces paroles : « Augier cherche le remède

(1) *Gabrielle*, acte V, scène VI.

dans le mal lui-même, il punit la passion par la passion, le vice par le vice. »

Vous souvient-il à présent de cette république païenne où l'on prétendait détourner les enfants de l'ivrognerie en leur faisant un spectacle des ivrognes ? La morale de l'auteur des *Affranchis* ou de la *Contagion* est-elle bien éloignée de celle-là ? Et s'il étalait cette morale au théâtre, n'était-ce pas une manière de saluer ce qu'il appelait « nos seigneurs les millions ? »

« Il y aurait quelque naïveté à signaler après mille autres ce développement excessif des intérêts matériels qui tend à devenir la loi de la société. Mais ce phénomène en entraîne d'autres dont nous sommes plus particulièrement responsables et contre lesquels il est possible de réagir : tous ensemble se résument dans une lente et singulière corruption des mœurs publiques, dont la bourgeoisie opulente et les classes aisées ne paraissent point assez craindre de se rendre responsables. Tout ce qui est idéal est aujourd'hui méprisé (1). »

Si nous avons une littérature positive, c'est que le monde est positif ; les lettres sont tout à l'argent parce que la société est tout à l'argent.

L'agiotage est la première des croyances, la plus nécessaire des entreprises, et les agioteurs ne voient pas dans leur conduite, dans le développement continu de fortunes édifiées sans travail, une cause puissante des agitations sociales qui troublent le monde et le menacent d'événements graves.

Belles fortunes ! dit-on ; j'oserais dire, tristes fortunes, chancre de la société moderne !

Est-ce que les riches se souviennent de leurs devoirs ? Ils oublient que leur or n'est pas pour la seule sa-

(1) Ces paroles sont extraites du célèbre article publié en 1858 par J.-J. Weis, sous le titre : *de la Littérature brutale.*

tisfaction de leurs caprices, ils oublient qu'il leur incombe d'en faire profiter l'humanité pour son développement intellectuel et moral.

Que devient pour ces heureux de la terre le budget de l'Aumône et de la Charité ?

Lazare vit toujours, et le mauvais riche n'est pas plus compatissant.

Laissez faire cette société affolée de jouissances et de plaisirs, laissez-la jeter l'or à des futilités et à des bagatelles ; laissez-la souiller sa fortune par des goûts dépravés. Ce n'est pas cet or mal employé qui arrêtera l'orage qui se forme et les éclats de la foudre qui gronde.

Non, le peuple ne comprendra pas l'usage immodéré de vos richesses ; non, car il dit déjà : Nous sommes des meurt-de-faim, et il y a des gens qui se gorgent de plaisirs. Debout les misérables ! sus aux gaspilleurs d'argent !

Non, le peuple n'oublie pas que la fortune doit être utile à tous. Et vous, pourquoi l'oubliez-vous ? Vous êtes les intendants de la Providence, que faites-vous de son or ?

« Ce doit être un instrument de puissance beaucoup plus que de jouissance... Une société qui l'emploie à d'autres usages et qui le gaspille en vaines fantaisies et en grossiers plaisirs est une société en pourriture. Elle pourra bien durer quelque temps encore avec les apparences de la vigueur, mais bientôt elle s'affaissera sur elle-même et tombera en proie aux parasites qui s'en disputeront les lambeaux (1). »

Le règne de l'or cache donc sous son clinquant l'invasion de la pourriture. Quand l'argent règne, la chair triomphe et la décomposition s'avance.

La chair même est exploitée pour de l'argent. Ne fait-

(1) Leroy Beaulieu. *La Question ouvrière au* XIX*e siècle*, p. 306.

On pas de l'innocence la pâture des affamés d'argent et d'impudicité ? Ne voit-on pas d'ignobles personnages trafiquer de l'enfance et s'en faire un revenu ? Honte à peine connue du paganisme.

C'est la mendicité qui cache sous le dehors d'une misère hypocrite des manœuvres horribles ; c'est la prostitution qui achète, loue, vole des victimes (1).

L'argent, l'amour de l'argent active toutes les plaies infectieuses qui hâtent la décomposition sociale.

Partout se retrouve cet état d'âme si bien nommé par le poète païen, *Auri sacra fames*. On dirait un mal divin, mal terrible qui tarira les sources de la vie moderne.

L'honneur est déjà profondément atteint, et ce n'est pas dans la comédie seulement que les bourgeois répondent à qui leur reproche de manquer à leurs engagements : « Il n'y a rien d'écrit. » Le chantage est toujours une ressource.

Il n'y a plus de trafics honteux ; l'affamé d'argent a jeté de la poudre d'or sur toutes les ordures.

On trafique sur les misérables sous les apparences de la fraternité humanitaire. Les affamés s'installent à la place du prêtre dans l'institution toute chrétienne des bureaux de bienfaisance et la charité officielle sert de refuge et de calmant à la faim de politiques dévoués.

Un citoyen sans scrupule veille à ce que la religion n'ait rien à faire avec les secours charitables. Seulement il arrive que le citoyen ne vaut pas le prêtre, et on sait qu'il ne néglige pas toujours de trafiquer du pain des pauvres.

De vrais bandits ont trouvé là un trône et une source féconde où ils puisent abondamment pour l'entretien de leur sérail.

(1) De 1888 à 1890, il faut le retenir, à Paris seulement, on a arrêté 4,006 mineurs pour mendicité, et 13,782 mineures pour prostitution ! Et la police a été coulante !

Où ne sont-ils pas ceux qui font tout pour l'argent ? Où ne sont-ils pas ceux qui font argent de tout ? Race sinistre bien connue de Cicéron et qui pullule de nos jours (1).

L'enfant, s'il y en a un, vit en homme, délaissé le plus souvent, bientôt libre en tout cas ; il imite le père et la mère, il fait bande à part ; un cercle le reçoit et le dépouille. Là, il fume, il joue, il boit, il cause de politique peut-être, sûrement d'autres affaires qui ne valent pas mieux. Et le voilà dans le monde, ignorant presque sa famille, sauf qu'il va s'y ennuyer quelquefois. Avec cela sachant tout ou le croyant, tranchant comme l'épée d'Alexandre, sceptique et rieur, avant tout ami de la jouissance, empruntant à 15 et à 20 pour cent sur de futurs héritages.

Pauvre enfant, pauvre famille ! Hélas ! cela se retrouve dans la bourgeoisie comme dans l'aristocratie, cela est descendu jusque dans le peuple.

L'argent et le jeu ! manger et jouir ! *Panem et circenses !* Le monde moderne vise à ces hauteurs.

Quel est est le fruit de cette ambition ? C'est la famille dissoute, le sens moral perverti, la haine sociale provoquée, la gêne de tous dans l'accroissement de la richesse publique, la race dégénérée, la population décroissante, c'est la décomposition.

Toute l'activité des citoyens est tournée vers les questions de luxe. On parle encore d'honneur, de dignité ; ce sont des mots, le fait, le fait brutal, c'est l'agiotage et l'agiotage furieux.

Que voyons-nous au sommet de la société ? l'argent. Que voyons-nous à sa base ? l'argent. Quel est le caractère dominant de nos mœurs ? l'argent.

(1) Cicéron contre Verrès : *Quod et omnes vias pecuniæ norunt ac omnia pecuniæ causa faciunt.*

A qui les honneurs? à l'argent. A qui la considération? à l'argent. L'argent, c'est le droit, l'argent, c'est la capacité, l'argent, c'est le mérite, l'argent, c'est la puissance, l'argent, c'est dieu. L'argent peut tout, l'argent domine tout, il est au-dessus de la famille, au-dessus de la société, au-dessus de l'humanité!

O France, où est ton Christ! Ne le sais-tu pas? On est païen, quand on adore le veau d'or.

Louis BASCOUL.

ÂME SAINTE

« C'est maintenant l'heure des âmes, » s'écriait naguère un philosophe dans une sorte d'extase. Il semble bien en effet, que les questions psychologiques prennent chaque jour aux yeux de l'opinion publique une importance plus grande. Pendant de longues et sombres années (c'était le temps de ce qu'on appelle la littérature brutale) le monde réservait toute son attention et toute son admiration pour les progrès matériels. Sans les négliger aujourd'hui, on les apprécie à leur véritable valeur. Il est beaucoup de personnes qui s'intéressent par-dessus tout aux exercices obscurs d'une vie d'abnégation, elles aiment le son que rend une belle âme. Pour ces personnes-là seulement je viens raconter ici en toute simplicité ce que je sais d'une belle âme, on pourrait dire, d'une âme sainte.

J'ai eu le bonheur de la connaître dans une intimité de douze ans ; je l'ai entendue prier, gémir, s'épancher en de mélancoliques et surnaturelles conversations, puis se relever dans des élans d'enthousiasme. L'admirable vie ! Qu'on ne s'attende pas toutefois à une biographie détaillée. Les saints peuvent n'avoir rien que de très ordinaire dans leur vie extérieure ; celle dont je viens parler n'offre rien d'exceptionnel aux yeux du monde. M. Louis Dumoulin appartenait à une famille patriarcale des environs d'Autun ; il a fait ses études dans un petit séminaire, puis il est entré dans la Compagnie de Saint Sulpice. On l'a nommé successivement directeur au grand séminaire de Rodez, supérieur du séminaire de philosophie de Bordeaux, directeur

au séminaire de Nîmes. Et c'est tout; ou plutôt, il convient de dire que tout cela n'est rien. Ce qui nous intéresse en M. Dumoulin, c'est la vie de l'âme, c'est l'âme elle-même. Etudions-la, sans préoccupation des événements extérieurs, essayons de l'analyser : nous verrons quels éléments entrent dans sa haute piété.

La physionomie de M. Dumoulin n'apparaissait sous son vrai jour que dans le cadre qui lui convenait, c'est-à-dire, au grand séminaire et mieux encore dans la chambre qu'il occupait. Elle était connue d'un assez grand nombre de prêtres; cette chambre à l'aspect monacal et les heures qu'ils y ont passées leur ont laissé de bien délicats et bien touchants souvenirs. Il sera doux, j'espère, à plusieurs d'entre eux de refaire par la pensée ce pieux pèlerinage.

Supposons donc pour un instant que M. Dumoulin vit encore et allons frapper à sa porte. Une voix douce, flûtée, chantante nous invite à entrer. Nous voici en présence d'un homme jeune encore mais que les infirmités ont prématurément vieilli. Il salue avec une timidité aimable et il prie le visiteur de s'asseoir. Est-ce bien une physionomie de saint que nous avons devant les yeux? Un teint bilieux, des sourcils en broussailles, un regard de myope dont il faut saisir l'expression au passage produisent d'abord une sensation étrange ; mais quel bon sourire éclaire toute la physionomie ! Comme il s'incline doucement ce front dont la surface polie brille de reflets mystiques ! comme l'ensemble de la personne et l'accent de la voix révèlent l'humilité vraie et la douceur !

Jetez les yeux maintenant autour de vous. Sur un vaste bureau noir et disgracieux un entassement de gros et vieux livres; au contre mais à portée de la main gauche un grand Christ en cuivre dont les pieds sont polis par les baisers. Cependant l'art met comme un rayon sur ce pêle-mêle un peu triste. Cherchez attentivement au milieu de ces in-folios, vous trouverez quelques fines gravures re-

présentant les chefs-d'œuvre des primitifs italiens. Sur la cheminée, dans un tableau d'un charme naïf, semble revivre l'âme d'un mystique Allemand. Par la fenêtre souvent ouverte, même en hiver, on voit la chapelle, et le soir, on distingue les faibles clartés de la lampe qui se consume devant le Saint-Sacrement. Quand la saison est froide, un petit feu brûle dans la cheminée, mais si faiblement, si faiblement que sa chaleur se fait à peine sentir ; les habitués de la maison savent ou plutôt devinent pourquoi.

Voilà ce qu'un rapide coup d'œil permettait de conjecturer de M. Dumoulin. Les conversations prolongées, les visites renouvelées confirmaient cette première impression. Souvent on le voyait, ce cher directeur, se pencher sur ses livres comme pour demander à leurs pages la solution d'une difficulté. Mais d'ordinaire, il se tournait vers son interlocuteur, et il devenait facile alors de remarquer l'habitude d'élever en même temps que le cœur, le regard vers Dieu, des soupirs fréquents rapidement étouffés et surtout le geste familier qui avait tant de signification et de charme. M. Dumoulin fermait à demi ses doigts tournés vers le ciel, qui d'abord paraissaient enserrer quelque chose de précieux et qui s'ouvraient ensuite brusquement comme pour laisser s'envoler des prières. On s'étonnera peut-être que j'insiste sur ces détails, mais l'attitude de M. Dumoulin, l'expression de sa physionomie préparaient en quelque sorte sa conversation ou l'expliquaient. Il ne nous reste plus qu'à écouter sa parole, à nous pénétrer de sa pensée, à nous élever jusqu'aux sphères sereines où vivait paisiblement son âme.

A la base de cette haute piété que tout le monde s'accordait à reconnaître en M. Dumoulin, il convient de mettre d'abord la science. Saint Bernard avait coutume de dire à ses religieux : « Sans la science, la piété est peu de chose. » Qu'eût-il pensé de nos jours, où la science est devenue un si puissant instrument de propagande et de do-

mination ? M. Dumoulin, qui connaissait le mot de saint Bernard, s'appliquait constamment à l'étude. Aussi, avait-il amassé une somme considérable de connaissances. Jusqu'où s'étendaient-elles ? On peut affirmer que M. Dumoulin savait par cœur des livres entiers de la sainte Écriture et de nombreux chapitres de l'Imitation. Non seulement il les citait avec aisance, mais il adaptait à chaque verset des commentaires empruntés à la meilleure exégèse ou aux auteurs mystiques. Il ne fallait pas lui parler des travaux récents de la critique rationaliste, il ne les connaissait pas et ne voulait pas les connaître. «Je laisse à d'autres, disait-il naïvement ou malicieusement ? — on ne sait trop — je laisse à d'autres l'hypercriticisme. »

Le droit canon avait pour lui beaucoup de charmes. Il ne m'appartient pas de dire jusqu'à quel point il avait étudié les lois de l'Église dans leurs rapports avec les lois civiles. Mais il est bien certain, d'une part, qu'il mettait beaucoup de flamme dans l'explication de ses chers auteurs, d'autre part, qu'il se faisait une très haute et très belle idée de son enseignement. Il concevait l'histoire du droit canonique comme le développement de l'action de l'Église sur les peuples et les sociétés. Voilà qui est bien de nature à rendre agréable et féconde en aperçus lumineux cette science réputée si aride.

Mais entre tous les sujets d'étude, M. Dumoulin préférait ce qui se rapporte au mysticisme ou à l'art chrétien. Il connaissait à fond les vies des Saints, il goûtait vivement la beauté des chants liturgiques, il réfléchissait sur ce qu'on pourrait appeler l'esthétique surnaturelle. Avec un amour tout particulier, il lisait et relisait les Dialogues de saint Grégoire, les Fioretti de saint François, les hymnes de Jacopone de Todi, les révélations de sainte Françoise Romaine ou de Marguerite-Marie. Que de délicieux petits récits, empruntés pour la plupart à la vie des Saints, ont entendus ses élèves ! Il les donnait en sou-

riant, avec un mélange de bonhomie, de confusion, de joie, de naïveté qui touchait tous les auditeurs. « Je crois cela, bonnement », disait-il. C'est là, pour ceux qui ont connu M. Dumoulin dans l'intimité, un nouveau motif d'admiration. Nous oublions trop en ce siècle rationaliste les paroles du Divin Maître : « Si vous ne devenez petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » M. Dumoulin se faisait petit enfant par l'esprit comme par le cœur et la volonté. Dans les légendes chrétiennes, il allait toujours de préférence à ce qu'il y a de plus enfantin, de plus miraculeux et de plus antirationnel. Seul, dans sa chambre, il s'excitait à la piété, en chantant de sa petite voix très claire et très douce une des hymnes qu'il aimait le plus : le *Salve Regina* ou l'*Ave Maris Stella*. Parfois, il contemplait avec une sorte de joie extatique une belle gravure représentant la Vierge de Fra Angelico, puis ses yeux profonds se levaient lentement vers le ciel, pendant que ses lèvres murmuraient : *Pulchra ut luna, electa ut sol.* Tout cela n'est-il pas d'une belle âme ? M. Dumoulin vivait comme naturellement dans cette atmosphère particulière qui est celle des enfants au cœur pur, des héros et des saints.

Ces habitudes morales et intellectuelles nous font déjà comprendre combien était ardent l'amour de M. Dumoulin pour l'Église. D'intimes amis ont dépouillé tous les cahiers de retraite qu'il a écrits depuis le jour où il entra comme élève au grand Séminaire jusqu'au moment de sa mort. Sur chacun de ces cahiers se trouve consignée, sous une forme ou sous une autre, la résolution de s'exercer au zèle des âmes et de se dévouer au bien de l'Église. Fermement convaincu que rien ne se perd dans le monde surnaturel, que chaque acte moral produit une série de résultats dont nous pouvons difficilement mesurer la portée et les conséquences, M. Dumoulin s'efforçait d'édifier toujours ses collègues, ses dirigés et ses élèves. En

même temps, il s'appliquait à faire connaître l'Église, il établissait ses droits, il célébrait ses gloires, il la défendait avec cette chaleur d'âme qu'on mettrait à défendre une mère outragée ou méconnue. Des séminaristes malins, pour mieux jouir des vertueuses indignations de M. Dumoulin, ne craignaient pas de se constituer momentanément les avocats du diable : « Voyons, disaient-ils, Monsieur le Directeur, est-il bien prouvé que l'Église de Dieu doive exercer une telle prépondérance sur la société civile ? Vous parlez bien sévèrement de ses ennemis; peut-être ne se rendent-ils pas compte de tout le mal qu'ils accomplissent. »

Alors, l'humble prêtre se transformait ; il se penchait en avant dans une attitude de combat ; un de ses bras rejetés en arrière décrivait un geste de défi, ses énormes sourcils froncés, la fixité de son regard donnaient à sa physionomie un aspect tout nouveau. Le très doux M. Dumoulin paraissait presque dur. C'est qu'il comprenait, comme il le disait si bien lui-même, la valeur des âmes.

Son amour pour l'Église revêtait une grâce particulière ; il se confondait avec son amour pour sa famille. Le fait n'a rien de surprenant quand on songe au genre de vie qui était en honneur dans cette famille patriarcale, laquelle se composait de douze enfants. Tous avaient été élevés dans une discipline sévère et d'après des principes particuliers que nos modernes théoriciens feraient sagement de méditer. M. Dumoulin, le père de notre cher et vénéré Directeur, redoutait pour ses enfants les inconvénients du surmenage. Aussi se contentaient-ils, jusqu'à l'âge de huit ans, d'apprendre la lecture et le catéchisme. Le jeune Louis Dumoulin, notre héros, se faisait remarquer par son zèle à apprendre les éléments de la religion chrétienne, sous la direction d'une sœur aînée. Il s'assimilait si bien les vérités religieuses qu'il éprouvait le be-

soin de les prêcher à son tour. « Vois-tu, disait-il à son jeune frère, si le bon Dieu le voulait, ce petit arbre qui est là deviendrait tout d'un coup aussi grand que cet autre; ce pré, qui n'a point d'herbes, serait aussitôt couvert de foin; si le bon Dieu ne retenait pas les étoiles, Eugène, elles tomberaient. » L'histoire authentique nous apprend qu'Eugène se sentait peu ému par cette persuasive éloquence. N'éprouvant aucune inquiétude sur la solidité des étoiles, il trouvait un peu longs les discours de son frère-grand, et il manifestait le désir de retourner à ses jeux. Et à nous aussi, séminaristes ou jeunes prêtres, M. Dumoulin a souvent parlé d'un ton pénétré du tout de Dieu et du rien de l'homme. N'avons-nous pas fait quelquefois comme le petit Eugène ?

Trois des sœurs de notre doux héros ont embrassé la vie religieuse, un de ses frères, obéissant à la plus belle et à la plus sainte des vocations, a consacré sa vie à la conversion des Chinois. Ses autres parents, dispersés dans presque toutes les régions de la France, demeurent fidèles à la foi de leur enfance. Notre cher Directeur a toujours été comme le centre où se réunissaient toutes les affections de cette nombreuse parenté. Lorsque venait le mois de juillet, on voyait le bon M. Dumoulin, armé de son petit sac traditionnel, se diriger vers la gare de Nimes, d'un pas plus léger et le visage encore plus souriant que de coutume. Il allait, le saint homme, voir sa chère famille, il allait consoler des douleurs, fortifier des amitiés saintes, communiquer à tous un plus grand amour de Dieu. Sainte Claire reçut un jour à dîner saint François d'Assise. Au premier plat, on parla de l'amour de Dieu, au point d'en oublier le manger, au second plat il en fut de même, et ainsi de suite, en sorte que tout le temps du repas se passa en conversations saintes. Il serait absolument injuste de penser qu'on oubliait de faire dîner M. Dumoulin à l'abbaye de Pradines où de-

meurent deux de ses sœurs religieuses, mais il serait intéressant de connaître ses pieux propos. Comment parlait-il de la vie présente et de la vie à venir ? C'est le secret de Dieu sans doute et de quelques âmes. Mais ceux qui ont connu de très près M. Dumoulin peuvent imaginer là dessus de bien belles et bien charmantes choses.

Outre la science et l'amour de l'Église uni à l'amour de la famille, la piété de M. Dumoulin, offrait quelques caractères qui méritent l'attention. Faut-il énumérer ici toutes ses dévotions et toutes ses pratiques spirituelles ? Non, d'abord parce qu'elles sont trop nombreuses, et ensuite parce que nous ne les connaissons peut-être pas toutes. Et puis les pratiques qui accompagnent la sainteté ne sont pas la sainteté elle-même.

Notons cependant l'aménité et surtout la distinction de M. Dnmoulin. A Dieu ne plaise que que je veuille établir ici des classifications sociales. Mais on peut bien dire à tout le moins qu'il existe plusieurs genres de piété. M. Dumoulin n'avait rien de cette étroitesse qui rend parfois les personnes dévotes si antipathiques aux gens du monde. Il s'inspirait des mystiques les plus délicats, il s'appropriait leurs sentiments. A l'instar de saint François de Sales il savait rendre aimable la pratique des vertus chrétiennes.

A mon sens, la piété de M. Dumoulin se manifestait principalement par trois habitudes d'âme qui me paraissent constituer une sorte de *criterium*.

D'abord il réalisait pleinement l'union de l'âme avec Dieu. Son oraison était constante. Quelle chose au monde en effet aurait bien pu l'interrompre ? Les lectures de M. Dumoulin étaient toutes surnaturelles ; ses travaux ne sortaient jamais de ce cercle dans lequel Dieu apparaît toujours comme l'objet immédiat de la pensée ; ses conversations n'avaient jamais rien de profane ni de banal. Parfois ses interlocuteurs l'entraînaient sur un terrain

différent, et par charité, il semblait se prêter quelques instants à leur tentative, mais bien vite il s'efforçait de ramener les esprits et les cœurs vers Dieu. Ses yeux laissaient bien *transparaître* ces célestes aspirations de son âme : ils cherchaient toujours par-delà les choses « visibles, les assises de la Jérusalem nouvelle, de ce « grand jour à venir qui s'élèvera plus haut que le ciel « à la gloire de Dieu. » On comprenait que son cœur s'épandait en doux et mystérieux dialogues avec Celui par qui il avait été blessé d'amour : *Mon âme a trouvé Celui qu'elle aime*.

Une seconde preuve de la sainteté de M. Dumoulin, je la trouve dans cette pleine possession de soi-même qui dans le monde moral est le signe caractéristique des victoires définitives. Non pas qu'il n'eût reçu de la nature son contingent de misères et certaines tendances à la révolte, à l'orgueil et à l'égoïsme. Il paraît qu'au sein de sa famille le jeune Louis Dumoulin donnait quelquefois des preuves d'entêtement. Un soir, la bonne s'avisa de découper la viande dans l'assiette de Louis. « Si ce n'est « pas le papa qui coupe ma viande, dit le petit bon- « homme (il était alors âgé de trois ans) je ne mangerai « pas.» La maman et la grande sœur l'exhortèrent en vain à l'obéissance ; notre jeune entêté voulut avoir le dernier mot, en quoi il se trompa grandement, car sur l'ordre formel du papa il alla se coucher sans souper. La vie religieuse transforma cette nature impétueuse ; les violences firent place à une exquise douceur. D'aussi belles victoires ne s'obtiennent qu'à force de sacrifices, de luttes, de souffrances ; et ces sacrifices, ces luttes, ces souffrances ne sont autre chose que la sainteté.

Enfin, M. Dumoulin avait remporté un triomphe plus décisif ; il avait supprimé le haïssable moi. Jamais il ne parlait ni de lui ni des siens, il ne revendiquait aucun droit, il ne faisait valoir aucun titre. Il en était même ar-

rivé à ne pas se déprécier lui-même. Car telle est l'infirmité de notre nature humaine que nos professions de modestie les plus explicites dissimulent trop souvent le plus subtil et le plus irritant orgueil. M. Dumoulin se taisait, s'effaçait, disparaissait volontairement dans l'ombre.

Faut-il s'étonner qu'arrivé à ce degré de perfection, notre Père bien-aimé ait pris la terre en dégoût et se soit consumé du désir du ciel? Depuis quelques années il n'aspirait qu'à mourir; Dieu l'a beaucoup trop tôt exaucé.

Du moins sa mort a été digne de sa vie, calme dans sa glorieuse humilité, douce, presque joyeuse. Un jour les prêtres de Nîmes apprirent que M. Dumoulin était allé se reposer d'une fatigue persistante, à Pradines, dans cette belle abbaye où l'appelaient l'affection de ses sœurs et sa prédilection pour la grande famille religieuse de Saint Benoît. Tout le monde approuvait cette détermination ; on se disait que le bon M. Dumoulin jouirait en paix de cette pieuse solitude et que sa santé y recevrait tous les soins nécessaires. Malheureusement les nouvelles qui arrivèrent de Pradines devinrent bientôt alarmantes. Il fallait s'avouer qu'un dénoûment fatal approchait.

Durant ces longues journées de souffrances M. Dumoulin ne cessa pas un seul instant de prier, il ne se plaignit en aucune façon, il ne manifesta pas plus le désir de guérir que celui de mourir. « Que préféreriez-vous, « cher Père? lui demanda-t-on un jour, aller au ciel ou « guérir pour travailler encore ? Il répondit nettement : « Je préfère la volonté de Dieu. »

Ce mot nous fait comprendre toute l'âme de M. Dumoulin. La volonté de Dieu, il l'a accomplie toute sa vie en silence avec une calme énergie, il l'a accomplie en souriant jusqu'au moment de sa mort.

Recueillons encore un mot de père sur les lèvres de ce cher mourant; je pense qu'il ira au cœur de tous les prêtres de ce diocèse.

Un de ses collègues vint lui demander de prier pour les élèves d'un grand séminaire du centre de la France. — « Bien volontiers, répondit M. Dumoulin, mais je prie« rai avant tout pour les élèves du grand séminaire de « Nimes et pour les prêtres qui sont mes dirigés. »

Il convient enfin de signaler un détail à la fois édifiant et douloureux de cette belle agonie. La règle du couvent défendait aux deux sœurs de M. Dumoulin de pénétrer dans sa chambre. Elles entendaient seulement d'une chambre voisine ce bruit de pas, ces sanglots étouffés, ces murmures et ces prières qui bercent les mourants dans leur agonie. Cependant, une grande consolation leur a été donnée après la mort de leur frère. On a exposé son corps dans une chambre où les religieuses pouvaient le voir à travers les grilles de leur parloir. C'est ainsi que les sœurs de M. Dumoulin ont passé en prières tout le temps qui s'est écoulé entre la mort et les funérailles.

Celles-ci ont été belles, paraît-il, au-delà de ce que l'imagination peut se représenter. Les religieuses ont chanté la messe de *Requiem*, comme on ne sait le faire que dans les couvents bénédictins, avec cet accent, cette unité majestueuse, simple et un peu austère qui remuent si delicieusement et si profondément les âmes. Puis, le cortège s'est déroulé à travers les jardins de l'abbaye jusqu'au cimetière des religieuses. Là, le cercueil encore découvert a été déposé sur le bord de la tombe. On a vu deux religieuses se détacher des rangs, s'agenouiller devant le cercueil, écarter les fleurs sous lesquelles disparaissait le corps du saint, saisir ses mains et les baiser longuement. C'étaient les deux sœurs de M. Dumoulin.

Le cimetière dans lequel il repose occupe, dit-on, une place admirable dans un paysage riant et pittoresque, comme au centre d'un nid de verdure, sur les bords d'un mignon ruisselet. Lorsque viendra le printemps, des chants d'oiseaux et des massifs de fleurs éclatantes tra-

diront les sensations de douce espérance que fait naître la vue de ce coin de terre où repose l'humble admirateur de saint François d'Assise. La terre lui sera légère, cette terre bénie qui recouvre tout près de lui tant de tombes virginales.

Mais pourquoi n'avons-nous pas à Nîmes un souvenir de M. Dumoulin ? C'est à Nîmes qu'il a exercé le plus longtemps son ministère sacerdotal ; il s'était donné irrévocablement à Nîmes ; c'est pour Nîmes qu'il a voulu jusqu'à son dernier souffle prier et souffrir. La chapelle du grand séminaire avait droit à son cœur.

J'oserai, en terminant, formuler un autre regret. Que n'a-t-il été donné à M. Dumoulin d'exprimer ce qu'il éprouvait, soit par la parole, soit par la plume ? Cet homme était poète ; où plutôt il avait du poète le sentiment et une certaine imagination. En présence de la nature son âme entrait en de douces extases comme celle de saint François d'Assise ; son imagination se figurait les cieux étincelants où rayonne la gloire de cette radieuse Vierge qu'a chantée l'époux des Cantiques. Il ne nous reste rien dans les écrits de M. Dumoulin qui soit vraiment digne de son imagination et de son cœur. Il en est sans doute du monde surnaturel comme du monde physique. La mer renferme dans ses profondeurs des saphirs éblouissants qui ne paraîtront jamais au jour ; dans les entrailles de la terre se cachent des diamants que personne ne découvrira. De même les saints ont reçu de Dieu des trésors de sentiments délicats et de pensées exquises que les hommes ne peuvent même pas soupçonner.

Si du moins leurs actes, étaient connus d'un plus grand nombre ! Mais, sauf une vingtaine d'ecclésiastiques et les élèves du grand séminaire, qui a pu apprécier l'humble héroïsme de M. Dumoulin ? Un prêtre qui a consacré quelques lignes dans la *Semaine religieuse* d'Autun à la

biographie de notre cher Directeur, compare son âme aux lacs des hautes montagnes. La comparaison me paraît tout à fait juste. Seulement, combien de privilégiés jouissent de ces belles eaux ? Quelques-uns à peine. Il est vrai que ceux-là se font une idée plus complète et plus juste de la transparente pureté du ciel.

Pareillement, les prêtres ou les chrétiens qui ont pu vivre dans l'intimité d'une âme comme celle de M. Dumoulin et la contempler à loisir, ont vu le ciel se refléter en elle, et de cette contemplation ils emportent pour le reste de leur vie, un sentiment plus profond de l'infinie bonté de Dieu.

L.-Cl. DELFOUR.

LES NÉO-CHRÉTIENS ET LES POÈTES

Les excès du réalisme appelaient une réaction; elle est venue. Depuis quelques années, il s'est produit dans la littérature contemporaine une évolution bien significative, qui a donné naissance à un groupe nouveau et à une dénomination nouvelle : les néo-chrétiens.

Il ne faudrait pourtant pas se méprendre. Qu'on ne se figure nullement tous les néo-chrétiens, conquis, par une sorte d'illumination soudaine, à la défense des vérités dogmatiques. Rien ne serait plus faux qu'une telle vue. Les uns, pour emprunter un mot au langage du jour, sont simplement des spéculatifs ; les autres, ce nous est une joie de le constater, sont des esprits sincèrement désabusés.

Ce que nous désirerions surtout mettre en lumière, c'est la double tendance à l'idéal et au spiritualisme, qui se dégage nettement des courants de la littérature actuelle. Elle écarte de ses conceptions la philosophie positiviste, dont l'inflence avait déterminé, une longue période de léthargie religieuse. Aux ricanements du doute, au cynisme de la négation, les néo-chrétiens répondent fièrement par l'affirmation de la croyance et de l'au-delà. Cependant, un petit nombre d'entre eux persistent à errer sur les frontières de la foi, remplis d'appréhensions et de réticences. De l'Église, ils hésitent encore à accepter le corps intégral des doctrines, la plénitude du dogme, la pieuse institution des pratiques cultuelles. Ils iraient jusqu'à solliciter nous ne

savons quelle refonte, quel rajeunissement. Leurs allures, leurs écrits sont ceux de réformateurs quelque peu inconscients, qui forts de leurs bonnes intentions et égarés par leurs chimères, seraient parfaitement capables — en théorie s'entend — de forcer la porte du Temple pour prier les fidèles d'en sortir. Dieu veuille éclairer leur témérité devant ce qui est d'essence immuable et d'ordre éternel.

Les chercheurs, les malins — l'on en rencontre parfois — ont eu l'indiscrétion de se demander quelle pouvait être la cause qui avait livré le réalisme, chevronné de maintes victoires, aux vents amers de l'impopularité. On le devine, cette interrogation devait les mener loin. Elle ouvrait par enchantement le champ fertile des hypothèses où il est si agréable de moissonner.

Chargés de copieuses gerbes, les philosophes ont dénoncé, tout d'abord, l'état de trouble et de démoralisation au milieu duquel la société agite ses inquiètes destinées; l'armée du crime se recrute dans l'école sans Dieu. Le vice et la scélératesse vont ravir leurs victimes au sein même de l'adolescence. La statistique est là, hérissée de chiffres effrayants. Sans doute, l'investigation scientifique a réalisé de merveilleuses découvertes, et comment se peut-il que, par un contraste douloureux, les haines sociales grondent et se déchainent en d'horribles attentats ? Ce siècle finissant verrait-il le retour des barbares?

Pour être exact, ce mode d'appréciation s'est bien vite heurté à la contre-partie des malveillants et des déçus. Réalistes ! néo-chrétiens ! répètent en chœur les derniers tenants du réalisme, pure question de fantaisie, engouement éphémère; cela passera comme passent les fâcheuses épidémies. Les jeunes hommes qui nous faussent ainsi compagnie, s'imaginent à tort que le réalisme est en ruine et qu'il n'y a plus rien à attendre. Pour

attirer à eux la clientèle, les voilà qui modulent un air nouveau. Pauvres confrères! ils ne tarderont pas à reprendre les vieux airs.

Ces propos calomnieux ne sauraient émouvoir les néo-chrétiens dont l'ardeur et l'élan se réchauffent au foyer vivant des principes et des convictions.

M. Jules Lemaître, dont la compétence est bien connue et qui suit avec une savante curiosité le mouvement des esprits, publiait, il y a peu de temps, ces lignes caractéristiques : « La religion de Jésus continue d'inspirer à beaucoup de ceux qui ne croient plus une tendresse incurable. Nous sentons dans l'Évangile, je ne sais quel charme profond, mystérieux et vaguement sensuel. Nous nous imaginons presque que c'est le premier livre où il y ait eu de la bonté, de la pitié, une faiblesse pour les égarés et les irréguliers, le sentiment de l'universelle misère et peu s'en faut de l'irresponsabilité des misérables. »

On l'a bien compris; c'est uniquement à titre d'indication que nous avons transcrit ce passage. Il contribuera à montrer de quel côté s'orientent, à cette heure, les intelligences et les besoins. Toutefois, une sévère orthodoxie aurait peut-être sujet de s'alarmer des combinaisons ou des systèmes qui, à l'ombre du spiritualisme, prétendraient naître et grandir. Des aspirations mal définies, un sentimentalisme vague, des affinités chrétiennes toutes d'instinct ou d'intuition, risqueraient, à la longue, d'amener une certaine déviation du sens religieux. À coup sûr, ce n'est par du Sâr Péladan que nous entendons parler ici; notre allusion s'adresserait plutôt aux prédicants de l'occultisme et de l'altruisme, dont l'action et les moyens de propagande nous paraissent beaucoup plus redoutables.

Pour en venir à ce qui est seulement du domaine littéraire ; on ne peut que se féliciter de voir les jeunes

auteurs s'appliquer à faire pénétrer dans leurs œuvres, l'air, l'horizon, la lumière et à remettre en plein honneur, le culte naguère si décrié de l'idéal. Cela reposera d'ailleurs le public de la série noire que, pendant si longtemps, lui offrit le roman naturaliste.

En définitive, bien voir, bien observer et bien reproduire fut le souci constant de toutes les écoles. Affecter de ne voir que le mauvais et le laid ; ne produire que les scories, les tares ou les verrues, c'est vraiment regarder de travers ou de trop près. Et sans parler de la hauteur philosophique de Bossuet, ni des grâces fleuries de Fénelon; ce n'est pas ainsi non plus que Montaigne envisageait le monde du haut de sa tour de Montaigne, ni la Fontaine en ses rêveries de tout un jour, à la lisière des blés, sous la feuillée des bois. Au réalisme terre-à-terre que ne traverse jamais la veine généreuse de la sensibilité ; à qui manque l'abondance, l'harmonie, la vibration, et comme disait l'incroyant Sainte-Beuve, le fleuve de l'expression; les néo-chrétiens opposeront victorieusement les raisons de l'âme et le cri du cœur.

Donc, au moment où le réalisme est en train de désencombrer la librairie , nous avons été fort surpris des regrets tardifs qu'il éveille, sous la plume si fine et si délicate de M. Augustin Filon : « Tant pis pour nous, dit-il, si nous quittons la *terra firma*, le plancher des vaches du réalisme, pour courir les aventures dans les nuages du symbolisme. » Évidemment l'écueil serait à éviter ; mais à choisir , ne serait-il pas préférable de planer un brin, fût-ce parmi les nuages ? Outre qu'elle ne serait point banale, cette sorte d'aviation littéraire aurait au moins l'avantage de nous détacher pour un temps des bas-fonds insalubres, en nous rendant libres d'immenses horizons.

En somme, l'évolution qui s'accomplit se trouve aux prises avec les opinions les plus diverses et les com-

mentaires les plus contradictoires. Divisant les sentiments, elle excite l'enthousiasme, allume les colères. Au milieu de ces voix discordantes, la critique impartiale n'a point méconnu ses devoirs; elle a tenu tête à l'orage des controverses. Ses études comparatives ont réhabilité l'idéal, à qui l'Académie française elle-même allait donner l'éclat d'une brillante journée. Dans son discours de réception, Pierre Loti, l'on s'en souvient, lança contre le réalisme de vigoureuses accusations ; et, en regard de ses justes griefs, il célébrait le mérite, les saines vertus de l'idéal. Des chuchotements satisfaits, des murmures approbatifs marquaient au nouvel académicien les sympathies qui allaient à sa parole et les doctes adhésions qui auraient contre-signé son jugement.

A son tour, la poésie ne pouvait manquer d'apporter son tribut à ces nobles tentatives de renaissance littéraire. Certains esprits moroses, des penseurs renfrognés, seraient naturellement disposés à faire froide mine à ce gracieux auxiliaire. Leurs raisonnements obscurs, leurs syllogismes rébarbatifs ne sauraient sourire aux sommets ensoleillés où l'essor poétique élève la pensée. Nous ne partagerons pas cette sombre indifférence. La poésie fut de tout temps le charme et la parure des lettres. Elle pourrait s'enorgueillir des puissants interprètes qui, à travers les âges, ont accru son prestige et que l'histoire a couverts d'admiration. De tout temps, aussi, la jeunesse s'est éprise des beaux vers qui viennent, d'un rythme facile, captiver les mémoires érudites. La poésie n'est donc point une alliée si négligeable. Au surplus, l'ostracisme officiel allait se charger de le prouver.

Un méridional qui honore son pays et que chérissent les muses, M. Henri de Bornier avait composé *Mahomet*, qu'il destinait au théâtre. Aussitôt, l'artificieuse raison d'État intervint, et sous couleur d'exigences diplomatiques, la pièce fut frappée d'interdit. En réalité, le magni-

fique éloge du Christ qu'elle contenait avait probablement suffi pour irriter d'influentes susceptibilités. Les libre-penseurs ne voulurent pas que le glorieux fondateur de la religion catholique pût recevoir, sur une scène parisienne, des hommages et des applaudissements.

Le *Pater* de M. François Coppée subit le même sort. En un cadre émouvant, le génie du poète faisait jaillir les effets surnaturels de la fervente prière ; et le pardon chrétien formait au dénouement une radieuse auréole. C'en était trop, puisque c'était le triomphe en action des enseignements du « Père qui est aux cieux. »

M. Maurice Bouchor a été plus heureux avec la *Légende de Sainte-Cécile*. Il a fait enfin rentrer l'expression de la foi chrétienne dans le lieu qui lui était devenu le plus complètement étranger.

En dehors du théâtre, le livre aux stances harmonieuses relevait de l'oubli l'attrait si touchant des drames sacrés. Nous citerons, entre autres : *Le Christ* par Ch. Grandmougin, *Jésus* par Joseph Fabre, et *la Passion de Jésus* par Antoine Chansroux.

Aux grands souvenirs du Golgotha, les poètes ressaisissent leur lyre frémissante. Et leurs chants sont un doux reconfort aux vaillants prosateurs qui, sous le même étendard, soutiennent les mêmes luttes pour le réveil de l'idéal et de la foi.

Portalis disait au Conseil des Anciens : « Si la boussole ouvrit l'univers, le Christianisme le rendit sociable. » L'Église, toujours fidèle à sa mission, s'efforce d'incliner les cœurs au rapprochement et à la concorde. Elle prêche l'apaisement des haines sociales, elle souhaite que ses fils, réconciliés par une mutuelle tolérance, goûtent un fructueux repos dans l'union de son amour et dans la sérénité de ses espérances.

Ce n'est pas aux lecteurs de cette *Revue*, qu'il serait utile de signaler avec quelle force et quelle mansuétude ,

en quels termes à la fois pressants et paternels, le grand pontife Léon XIII appelait à lui, dans sa dernière encyclique, la communion de tous les efforts, la bonne volonté agissante de tous les Français. L'élite intellectuelle voudra soumettre sa docilité à la pratique de ces augustes conseils. Déjà l'œuvre est commencée. Ainsi que se plaisait à l'exprimer M. Ollé-Laprune, au cours d'un très intéressant travail paru dans le *Correspondant* : « La pensée moderne retourne au Christ et le Christ va reprendre l'empire. Plusieurs travaillent à hâter le moment, et l'on se dit que le jour où sera consommée cette restauration, l'intelligence troublée recouvrera la lumière et la paix. »

Qu'il nous soit permis d'ajouter que c'est aussi notre vœu, et si on veut bien l'agréer, ce sera aussi notre conclusion.

ALBERT DELAUBE.

UN ÉPISODE DE LA CONQUÊTE D'ALGER

(suite et fin)

V

Dans le vaste parc du château de Sancy, à l'endroit où la vigne et le chèvre-feuille, entrelaçant leurs tiges flexibles, formaient jadis un pavillon impénétrable aux rayons du soleil, s'élevait un monument consacré à la mémoire de Jules Roisy. De jeunes cyprès, des saules aux longs rameaux croissaient autour de la modeste chapelle, et de nombreuses touffes de lilas, cette fleur que Jules préférait, parfumaient l'enceinte funéraire. Trois fois déjà le sol avait été jonché de leur douce parure, sans que la douleur de celle qui les avait plantés parût perdre de son amertume... Les blonds cheveux de Marie étaient toujours cachés sous un tissu de crêpe, et le voile noir couvrait toujours son front d'albâtre.

Cependant Mme d'Estemond voyait avec peine la jeunesse de sa fille s'écouler dans un triste veuvage, sa tendresse de mère lui faisait rechercher tous les moyens de distraire la jeune femme; mais vainement travaille-t-on à détruire l'amour dans un cœur profondément pénétré. Cet amour qui survivait au trépas, rien n'était capable de l'affaiblir, et les distractions qu'on imposait à Marie ne faisaient qu'accroître une douleur dans laquelle elle paraissait se complaire.

Un jour Mme d'Estemond entra de grand matin dans la chapelle du parc, elle voulait parler à sa fille, c'était là qu'elle était sûre de la trouver. La jeune veuve, pros-

ternée au pied de l'autel, cherchait dans les consolantes espérances de la religion le seul soulagement à des maux sans remède; de profonds soupirs s'échappaient de son sein ; seule dans cette enceinte tendue de noir, sombre image de son cœur désolé, on eût dit une âme juste soupirant dans le séjour de l'expiation après l'instant de sa délivrance. Pauvre enfant, se dit Mme d'Estemond en voyant les larmes qui sillonnaient le pâle visage de sa fille, comment oserai-je parler !... elle s'approcha d'elle, la serra dans ses bras et l'attira doucement hors de la chapelle. Toutes deux s'assirent en silence sur un banc de gazon.

— Cher ange, dit enfin la mère, n'est-il pas temps qu'un vêtement moins triste remplace ces habits lugubres ? Quitte enfin ce deuil qui ne sert qu'à te rappeler ton malheur ; donne-moi le plaisir d'arranger de nouveau sur ta jolie tête ces beaux cheveux dont j'étais si fière ; crois-moi, les pleurs finissent par défigurer le plus charmant visage.

— Eh ! que me servirait maintenant d'être belle, dit Marie, avec un soupir ! Je puis changer d'habit, mais mon cœur changera-t-il pour cela ? ma douleur en sera-t-elle moins amère ?

— Eh! pourquoi t'obstiner dans cette douleur inutile ? tes larmes ressusciteront-elles celui que tu as perdu ? Écarte enfin cette funeste image ; la religion elle-même t'en fait un devoir , c'est offenser le ciel que de ne pas savoir se résigner...—Ma mère, interrompit Marie, Dieu me commande de me soumettre à ses décrets ; mais d'oublier Jules, jamais ! Dieu n'ordonne pas l'impossible.

— Mon enfant, reprit Mme d'Estemond avec une douce gravité , j'étais jeune encore quand je perdis ton père ; comme toi, j'avais aimé mon mari, et dans le délire de ma douleur, je suppliais le ciel de finir une existence que je croyais à jamais décolorée. Je te nourrissais alors et ton

frère était encore au berceau. Bientôt mon désespoir pensa te devenir funeste : tu dépéris à vue d'œil ; mon lait s'altérait sensiblement ; dès lors, l'amour maternel reprit tous ses droits : je sentis qu'il fallait vaincre ma douleur pour sauver mon enfant, et loin de fuir encore les distractions, je les recherchai. Quand de cruels souvenirs se retraçaient à mon esprit, je les bannissais comme de mauvaises pensées. Assurément, il m'en coûtait, ma fille, pour chasser de mon cœur l'image d'un époux adoré; mais l'homme peut tout ce qu'il veut, et toi même... — O maman, ma bonne maman, interrompit Marie en se jetant dans ses bras ; et c'était pour moi que vous faisiez un si cruel sacrifice ! Oh ! jusqu'à présent, je n'avais pas compris combien vous m'aviez aimée.

Madame d'Estemond serra sa fille contre son cœur, une larme d'émotion vint mouiller sa paupière, elle se tut un instant, puis elle reprit: Ce sacrifice, ma fille, Dieu m'en a dédommagée au centuple. Quand tu commenças à me sourire, quand tes petites lèvres balbutièrent mon nom, quand tes bras caressants m'entourèrent..., comme dans ce moment, Marie, alors je compris que le bonheur n'avait pas fui sans retour. Tu grandis, ton intelligence se développa, on vanta ton esprit et tes charmes, et moi, heureuse mère, je jouis de tes succès mille fois plus que toi-même, et souvent, dans l'excès de ma joie, j'ai remercié Dieu de n'avoir point exaucé mes vœux téméraires et de m'avoir conservé la vie pour soigner votre enfance à tous deux. Oui, l'amour maternel a des douceurs qui surpassent peut-être la fidélité conjugale ; mais les mères seules peuvent le concevoir, c'est un secret entre elles et Dieu !

Marie paraissait absorbée dans ses réflexions. Hélas ! dit-elle enfin, j'ai souvent regretté d'être demeurée étrangère à ce doux sentiment de la maternité; si le ciel m'avait accordé un fils, si dans ses traits enfantins j'avais

retrouvé les traits chéris de mon Jules, peut-être !.... mais jamais! jamais !.... la pauvre veuve s'arrêta pour cacher ses larmes.

— Chère fille, dit la mère en l'embrassant, promets-moi de m'écouter sans m'interrompre.

La jeune femme fit un signe d'acquiescement, Mme d'Estemond reprit :

On ne renonce point à vingt ans à ce bonheur dont tu ne te fais encore qu'une faible idée; le désir d'être mère est inné au cœur de la femme, les jeux mêmes de son enfance annoncent cette douce inclination, c'est son enfant déjà que la petite fille caresse dans sa poupée; suis donc le penchant de la nature, ma fille ; qu'un second mariage te procure bientôt... — Jamais, jamais ! s'écria vivement Marie, oublier Jules est au-dessus de mes forces ; tromper un autre homme en lui promettant un cœur qui ne m'appartient plus est indigne de moi.

—Tu manques à ta parole, dit avec sang-froid Mme d'Estemond qui s'était attendue à ce premier mouvement. Tu m'avais promis de m'écouter sans m'interrompre. L'amour, chère enfant, est une douce chose, mais passagère peut-être. Il en est qui prétendent que ses transports n'ont qu'un temps; quoi qu'il en soit, une union fondée sur l'estime et les convenances offre encore des chances de bonheur. M. de Saint-Yves m'a demandé ta main, il est jeune, aimable et spirituel; sa personne, sa naissance et sa fortune ne laissent rien à désirer; il t'aime, tu le sais, et l'amour que tu conserves à Roisy ajoute encore, m'a-t-il dit, à son estime. Ce n'est donc point le tromper que d'accepter ses propositions; promets-moi d'y réfléchir, ma fille.

Marie ne répondit point, elle était plongée dans une rêverie profonde et douloureuse, ses yeux hagards erraient çà et là, et sa main pressait sur son cœur un médaillon qu'elle portait toujours suspendu à son cou. Ne le crois pas, mon Jules, dit-elle enfin d'une

voix solennelle, comme parlant à un être invisible, ne le crois pas, que je puisse manquer à mes serments!.....

—Marie ! s'écria Mme d'Estemond effrayée de l'altération des traits de sa fille,et elle la serra sur son sein. La jeune femme regarda autour d'elle comme réveillée d'un songe pénible; son visage enflammé reprit son expression de douceur habituelle. Chère maman, dit-elle avec calme, remerciez M. de Saint-Yves de l'honneur qu'il veut bien me faire; mais dites-lui que rien au monde ne saurait me faire manquer à la fidélité que je garde à mon mari.

— Ainsi, donc reprit tristement Mme d'Estemond,il me faudra renoncer à l'espoir de me voir revivre dans mes petits-enfants ! j'avais rêvé que leursjeux enfantins égayeraient ma vieillesse.

— Victor se chargera de ce soin, dit Marie avec un sourire angélique.

— Et quand je ne serai plus là, continua la mère, quel appui restera-t-il à ma fille bien-aimée? ton frère te chérit sans doute, mais son état l'éloigne constamment de nous; puis il doit à son tour se créer une famille qui prendra la meilleure part de ses affections; je te laisserai donc seule sur la terre, sans protecteur, sans ami. O ma fille,ma chère fille ! que cette cruelle pensée augmentera l'horreur de mes derniers moments ! je t'en conjure, Marie, si ma tendresse sans bornes, si ma vie entière consacrée à ton bonheur ont mérité ton amour, si je t'ai laissée autrefois disposer à ton gré de ton cœur et de ta main, donne-moi la seule marque d'affection et de reconnaissance que je t'aie jamais demandée; hélas ! ma santé s'affaiblit tous les jours, bientôt peut-être... O ma fille, que je puisse au moins mourir tranquille sur ton sort;.. et ses yeux humides étaient attachés sur son enfant avec une expression ineffable de tendresse, et son attitude suppliante avait quelque chose de sublime. Marie sentit son cœur se briser :

— Ma mère, dit-elle en se jetant à ses genoux et saisissant sa main qu'elle couvrit de baisers et de larmes, ma bonne mère, que n'avez-vous demandé ma vie : mais ne craignez point pour mon avenir ; si vous mouriez, j'en mourrais de douleur.

— Pauvre enfant ! dit Mme d'Estemond en la relevant doucement, si le chagrin faisait mourir !...

— Il n'est que trop vrai qu'il ne tue point, puisque je suis encore de ce monde, répondit Marie. Sans ma tendresse pour vous, il y a longtemps que, retirée dans un cloître, j'aurais consacré à Dieu seul le reste de ma vie ; mais si vous veniez à me manquer, c'est dans ce saint asile que je chercherais un refuge.

Un bruit de pas empêcha la mère de répliquer. Victor et M. de Saint-Yves s'avançaient. Marie s'éloigna rapidement, Mme d'Estemond alla seule à leur rencontre. D'un regard timide M. de Saint-Yves cherchait à lire son sort dans les yeux de sa protectrice, elle prit son bras et se promena longtemps avec lui dans le parc. Le soir de ce même jour, lorsque Marie reparut au salon, son visage sembla calme et serein ; mais les traits du jeune homme étaient sensiblement altérés. Il gagna sa chambre sans rien dire, quitta le château avant le lever du soleil, et plusieurs mois se passèrent sans que l'ami de Victor retournât dans les murs de Sancy.

VI

Quel événement met donc en rumeur toute la petite ville de Vierron ? Artisans et bourgeois, tout est rassemblé sur la place, on se questionne, on s'empresse. Un bruit de voitures se fait entendre... Les voilà, s'écrie-t-on de toutes parts, et les cloches s'ébranlent, et la foule se

précipite vers l'église. Un brillant carrosse s'arrête à la porte, d'abord un beau jeune homme s'élance lestement à terre, un vieillard en descend, la joie la plus pure éclate sur son visage vénérable. Il offre le bras à une jeune personne resplendissante de parure, de grâce et de beauté, la blonde légère ne voile qu'à demi ses longues tresses d'or, et son teint éblouissant le dispute en blancheur à sa robe de neige. Elle s'avance d'un air timide, la fleur nuptiale s'agite sur son sein palpitant, un murmure approbateur circule dans l'assemblée. — Faut avouer qu'elle est mignonne, dit un paysan. — C'est le marié qu'est un bel homme, reprend sa voisine, et l'heureux couple s'approchait entouré de parents et d'amis. La cérémonie commence, la satisfaction anime tous les visages, les assistants semblent partager le bonheur des deux époux. Loin de la foule, agenouillée dans un coin de l'église, une femme vêtue de noir semblait seule ne prendre aucune part à la joie générale. Des larmes amères sillonnaient ses joues creuses ; et cependant nul autre ne priait avec plus de ferveur pour les deux fiancés, nul encens plus agréable que la voix de ses pleurs ne s'elevait vers le trône de l'Éternel ; mais des soupirs déchirants s'échappaient avec la prière de son cœur désolé. C'est qu'elle avait tant souffert, Marie, dans ce jour d'allégresse qui avait encore élargi la blessure que le temps n'avait pu cicatriser. Cependant elle-même avait eu le courage de poser sur le front de sa jeune amie la couronne virginale, de voir le doux regard d'Églé se baisser timidement sous le regard passionné de Victor, dont l'agitation amoureuse rappelait si bien l'empressement de ce Jules tant aimé au jour de son triomphe ; et Marie sentit tout son sang refluer vers son cœur, et sa piété sincère put seule la préserver du désespoir. Elle se faisait violence pour ne pas troubler la joie universelle, et nul n'avait deviné sa souffrance. Mme d'Estemond elle-même, tout occupée ce jour-

là du mariage de son fils, n'avait pu penser à sa fille chérie. Ce fut à Dieu que Marie confia sa douleur, et ses soupirs résignés furent comptés dans le ciel où l'attendait la récompense. Mais tandis que tous, jusqu'à sa mère, avaient oublié la pauvre veuve, debout non loin d'elle, un jeune homme à la taille majestueuse reportait sans cesse un tendre regard du visage rayonnant de Victor, à la jeune femme prosternée. Si elle voulait, se disait-il, je serais heureux comme lui. Puis, à travers le voile de crêpe, il aperçut la pâle et touchante figure de Marie, et deux larmes de compassion et d'amour mouillèrent les paupières de Saint-Yves.

Un magnifique repas attendait les conviés dans la maison du père d'Églé. Marie fut obligée d'y assister; mais tant de contraintes épuisaient ses forces, elle sentit le besoin de se retrouver seule avec sa douleur, et, sous prétexte de surveiller l'arrangement de la fête, elle fut la première à reprendre la route de Sancy.

VII

Déjà l'astre du jour inclinait vers l'Occident. Un voile de pourpre et d'or s'étendait sur l'horizon, et les flots paisibles du Cher, que doraient naguère les derniers rayons du soleil, avaient repris leur teinte azurée.

— Pierre, dit M. Renoir, le majordome de Mme d'Estemond, à un grand garçon jardinier à l'air simple et naïf, depuis près d'un an au service de la maison, va te poster en sentinelle à la porte du parc, et dès que tu apercevras les voitures, accours m'avertir ; je serai dans la grande salle, entends-tu ?

— J'y vas tout de suite.

Et pendant que l'honnête M. Renoir faisait faire une dernière répétition aux jeunes filles chargées de compli-

menter la mariée, le bon Pierre arpentait tranquillement l'allée principale du parc, tout en fredonnant une vieille chanson angevine. A peine eut-il atteint la grande porte, qu'il aperçut un nuage de poussière s'élevant au loin sur la route. Je n'ai pas attendu longtemps, se dit-il tout haut, et il se disposait à retourner sur ses pas, lorsqu'un coup d'œil de curiosité jeté sur le tourbillon qui approchait rapidement, lui fit distinguer, non le brillant équipage de M. Victor, mais un cavalier dévorant l'espace avec toute l'ardeur d'un homme que poursuivraient des assassins.

Dame ! en voilà un qui est pressé d'arriver, dit Pierre, en faisant encore un demi-tour pour considérer l'étranger ; bonne mère, comme il galope !

— Madame d'Estemond est-elle ici ? cria le voyageur du plus loin qu'il put se faire entendre, prévenez-la qu'un étranger demande à lui parler tout de suite, et qu'elle vienne seule,entendez-vous ?

L'inconnu était un homme d'une trentaine d'années, grand et bien fait ; de beaux favoris noirs encadraient admirablement ses traits nobles et réguliers ; mais sa chevelure grisonnante et son visage basané faisaient deviner tout un passé de longues souffrances. Arrivé à la porte du parc, il saute à bas de son coursier haletant, et une indicible émotion se peint dans son regard de feu. Il s'appuie contre un arbre, comme incapable de se soutenir, et d'un ton impérieux il intime de nouveau au jardinier l'ordre de prévenir Mme d'Estemond.

— Monsieur vient sans doute de bien loin! répond lentement le flegmatique Pierre, tout en considérant d'un œil étonné l'impatient voyageur et l'animal couvert de sueur et de poussière. Si Monsieur est pressé, Monsieur pourrait se donner la peine d'aller jusqu'au château, il pourrait parler à M. Renoir, car Madame est encore à la noce, à tel compte que je suis ici pour avertir du retour des mariés.

Le visage de l'étranger pâlit visiblement.

— Qui donc se marie ? demanda-t-il d'une voix qui fit involontairement frémir l'honnête Pierre.

— Dame, répondit-il, c'est ni plus ni moins que notre jeune maître.

L'inconnu respira plus librement.

— Victor se marie donc aujourd'hui ?

— A la fille de M. de Beaulieu, le maire de Vierron, on dit qu'elle est si riche ! et puis elle est belle comme un ange.

— Et Mme Roisy, que fait-elle depuis qu'elle est veuve ? et la voix de l'étranger tremblait en prononçant ce nom.

— Oh ! c'est celle-là qui est un ange, dit le jardinier ; la pauvre petite dame, elle se chagrine toujours tant qu'elle vous en fait pitié. On dit que le défunt était un brave Monsieur ; mais enfin faudrait se consoler un peu, elle pleure encore ni plus ni moins que le premier jour.

— Elle aussi est à la noce ?

— Oui, répondit le simple Pierre, sans remarquer l'agitation extraordinaire qui bouleversait, décomposait tous les traits du jeune homme.

— Accompagne-moi au château, dit celui-ci ; il faut que je parle à Renoir avant l'arrivée de ces dames.

Ils firent quelques pas en silence.

— Tenez, Monsieur, dit Pierre, en montrant du doigt à l'étranger la chapelle élevée par Marie à la mémoire de de Jules, c'est là dedans que notre jeune maîtresse passe la bonne moitié du jour ; c'est comme qui dirait le tombeau de son mari, quoiqu'il soit mort bien loin d'ici : quand elle y est, elle ne fait que pleurer, je l'ai vue souvent quand je viens arroser ces beaux lilas que vous voyez tout à l'entour.

— L'étranger chancela, de grosses larmes échappées

de ses yeux glissèrent sur son épaisse moustache.

— Monsieur se trouve mal ? dit Pierre étonné, tout en soutenant le jeune homme.

— Je veux voir ce monument, reprit l'inconnu, et sans attendre de réponse il s'élança vers la chapelle.

Les ombres du crépuscule commençaient à envelopper la terre ; et le feuillage touffu des noirs cyprès assombrissait encore l'enceinte funéraire. Arrivé à cet endroit, l'étranger s'arrêta un instant pour reprendre haleine ; la porte de la chapelle était ouverte, il en franchit le seuil. Une lampe d'argent brûlait devant l'autel, sa lumière vacillante donnait d'aplomb sur une jeune femme agenouillée dont le voile rejeté en arrière laissait apercevoir le visage céleste. Le chagrin, ce feu impuissant qui brûle sans consumer, y avait empreint des traces profondes. Ses yeux d'azur étaient noyés de larmes, et le nom de Jules se mêlait avec des soupirs à ses ardentes prières.

— Marie ! ma bien-aimée !.... s'écria le jeune homme trop vivement ému pour être prudent, et son émotion altéra sa voix ; mais d'une étreinte passionnée, il serrait contre son cœur la jeune femme palpitante.

— Jules !.... Jules !... s'écria-t-elle à son tour, ô mon Dieu !... Jules !... oh c'est toi !... et le timbre de sa voix, d'abord éclatant et sonore, s'était aussitôt affaibli ; ses lèvres se collèrent aux lèvres ardentes du jeune homme ; mais son pâle visage, que la délicieuse vision avait si vivement coloré, redevint plus pâle encore. Sa tête se pencha sur la poitrine de son époux. Son âme s'était exhalée tout entière dans ce dernier baiser d'amour !...

— Mon ange, ma femme chérie, disait Jules en couvrant de baisers brûlants le front inanimé de sa bien-aimée, nous voilà réunis, réunis pour toujours ! pour toujours ! l'entends-tu ! toujours ensemble ! plus de séparation ! plus de souffrances ! Oh ! si tu savais comme j'ai souffert loin de toi !... gloire, succès, tout cela ne donne

point le bonheur; le bonheur, c'est toi, Marie, c'est notre amour; répète-moi donc que tu m'aimes, que j'entende ta voix chérie !

Et l'insensé, dans son délire, serrait toujours dans ses bras, le corps de la jeune femme; mais il sentit ce corps se refroidir sous ses caresses brûlantes. Marie ! s'écria l'infortuné d'une voix tremblante d'anxiété, au nom du ciel, réponds moi.. Elle était insensible à sa voix comme à ses caresses.

— Du secours ! s'écria-t-il, du secours, elle est évanouie; malheureux que je suis ! et l'enlevant dans ses bras nerveux, il se mit à courir dans les allées du parc, il était fou, fou d'amour et de douleur.

Dans ce moment, le bruit des fouets se fait entendre, de brillants équipages arrivent à la file dans la cour du château, dont mille lampions illuminaient la façade, une troupe de jeunes filles couronnées de fleurs s'avance en chantant au-devant des mariés, tous les yeux sont éblouis, toutes les oreilles attentives, quand un cri perçant se fit entendre du fond de la calèche.....

— Ma fille ! on enlève ma fille !.... Victor se précipite hors de la voiture, cependant le jeune Saint-Yves l'a encore prévenu.

— Où est-elle ? où est-elle ? s'écrient-ils tous deux : mais la voix du ravisseur couvre bientôt leurs voix.

-- Au secours ! au secours ! et toujours portant dans ses bras le corps de Marie dont les blonds cheveux déroulés flottaient au gré du vent, il arrive haletant, couvert d'une sueur froide, pâle et défiguré comme un spectre échappé au tombeau, et là il tombe accablé sous le poids de son fardeau précieux, répétant d'une voix creuse : Au secours !

La stupeur saisit toute l'assemblée. La plupart des assistants avaient connu Jules Roisy ; mais on le savait mort depuis longtemps, et à la clarté de l'illumination

ils venaient de le reconnaître livide, défiguré comme un noir fantôme, présage de malheur. Une terreur panique les tenait immobiles, et la jeune épouse, frappée de ce sinistre augure, tremblante et toute en larmes retenait son mari dans ses bras ; mais la mère s'était précipitée vers sa fille chérie, car quelle puissance humaine ou surnaturelle peut intimider une mère quand son enfant est en danger ?

Jules, déjà relevé de sa chute, avait franchi la porte d'entrée et déposé sur le sofa du salon le corps inanimé de Marie.

— Secourez-la, elle est évanouie; c'est la joie de mon retour inespéré !..... Oh misérable que je suis! je devais le prévoir, et à genoux près du sofa, tenant dans sa main la froide main de la jeune femme, les yeux fixés sur ses yeux fermés, il attendait dans une indicible angoisse le résultat des soins empressés que Mme d'Estemond prodiguait à sa fille. Hélas! ce fut vainement qu'on frotta ses temps de fortes essences, vainement qu'on coupa son lacet, qu'on jeta de l'eau sur son visage, aucun signe de vie ne venait rassurer l'époux et la mère.

— Oh! je l'ai tuée, je l'ai tuée, criait le malheureux. Oh! que les lions du désert ne m'ont-ils broyé entre leurs dents !.... Que n'ai-je expiré sous le fouet des Arabes ! pour elle seule, pour la revoir, j'ai supporté cinq ans d'un affreux esclavage; et le malheureux frappait la terre de son front, et nul n'osait lui adresser une parole consolante, car tous les cœurs comprenaient son martyre.

Au milieu de cette scène déchirante arrivèrent le médecin et le curé qu'on avait envoyé chercher à la hâte. Il se fit un grand silence. Quand le docteur s'approcha de Marie, toutes les respirations étaient suspendues, tous les cœurs en attente, car on sentait que de sa décision dépendait le sort de cette famille, et les étrangers mêmes tremblaient d'émotion; mais les cruelles anxiétés de Jules

et de Mme d'Estemond sont impossibles à dépeindre. Le médecin tâta le pouls de la malade, posa sa main sur son cœur, et sa figure ronde et joviale s'assombrit visiblement. Il se pencha vers Victor et prononça quelques mots à demi-voix.

— Qu'a-t-il dit ? je veux le savoir, s'écria Jules d'une voix éclatante, et son geste impétueux, son regard flamboyant semblaient menacer l'innocent docteur comme s'il eût été responsable de l'événement. Celui-ci, effrayé, recula d'un pas sans oser répéter sa phrase, Victor garda le silence.

— Mon fils, dit le vénérable pasteur d'une voix solennelle, il a dit qu'un ange de plus est monté vers les cieux.

VIII

Cette nuit horrible touchait enfin à son terme.

Églé et Victor étaient encore dans l'appartement de leur mère inconsolable, qu'ils n'avaient point quittée. La plupart des étrangers avaient abandonné dès la veille ce séjour de désolation, et le bon curé s'était attaché aux pas de Roisy devenu frénétique de douleur. Il avait été, non sans péril, l'ange conservateur de cet infortuné qui, dans le délire du désespoir, avait cherché à se débarrasser de l'existence. Les domestiques épouvantés s'étaient éloignés, seul il était parvenu à l'entraîner loin du spectacle déchirant qui entretenait son désespoir. Enfermé avec lui dans une chambre isolée, il plaignit d'abord son malheur, puis il essaya de faire luire l'espérance à ce cœur désolé, non l'espérance d'un bonheur terrestre, vassal de la mort; mais à travers le prisme de la foi, il lui montra l'éternité et ce séjour de délices où les jours n'ont point de nuit et l'amour point de déceptions. L'infortuné écouta longtemps dans un morne silence, puis il

sentit sa fureur se calmer, il pria et pleura, et son charitable ami mêla ses larmes et ses prières aux siennes. Enfin, bien avant dans la nuit, la nature triompha même de la douleur. Depuis son départ de Toulon, Jules n'avait pas reposé un instant, empressé qu'il était d'arriver près de sa femme; un accablement semblable au sommeil s'empara de ses sens. Ce n'était point le repos; mais un cauchemar plein d'horreur, dans lequel les souffrances du bagne et les délices de l'hymen, l'immensité du désert et le sol riant de la France, l'Arabe menaçant et la douce figure de Marie se confondaient pêle-mêle, entassés, indistincts, fantastiques; sommeil agité, accablant plus que la veille même, et que le bon curé prit pour une trêve à la souffrance. Il se retira sur la pointe du pied et se rendit auprès de Mme d'Estemond.

L'étoile du matin pâlissait aux premières lueurs de l'aurore, quand Roisy sortit enfin de cet état violent. Il regarda autour de lui, ne sachant plus où il se trouvait, ni laquelle de ses visions s'était réalisée. Ses idées revinrent peu à peu; il se rappela la scène horrible de la veille, et un ardent désir le saisit, il voulut revoir encore une fois celle qu'il avait tant aimée. Il sortit dans le corridor, l'obscurité et le silence y régnaient seuls, il monta à l'appartement que sa femme et lui occupaient jadis; son cœur se serra en entrant dans cette chambre qu'il avait tant de fois rêvée! rien n'y était changé, c'étaient les mêmes meubles, les mêmes draperies soyeuses et parfumées, les mêmes ornements; mais sur ce lit nuptial, confident de ses transports amoureux, gisait le corps de Marie; un froid linceul enveloppait ses membres délicats et le sombre drap mortuaire recouvrait la couche élégante. Un cierge à demi consumé brûlait près d'elle, et le signe sacré de la rédemption était placé sur sa poitrine. Près d'elle aussi deux femmes veillaient et priaient; mais au

signe impérieux de Roisy, dont elles avaient vu la veille les furieux transports, elles se retirèrent tremblantes. Il se mit à genoux près du lit funéraire : — Dieu puissant qui me l'enlèves et qui me défends d'attenter à mes jours, dit-il, réunis-moi promptement à elle, et toi, ange dont la terre n'était pas digne, toi qui jouis maintenant de la béatitude céleste, appelle-moi du haut du ciel !.... Il cacha sa tête dans ses mains, les larmes étouffaient sa voix et troublaient son regard. Puis il se releva et se mit à contempler cette femme angélique qui,même au sein du trépas, conservait sa beauté si pure ; ses petites mains blanches et délicates, croisées sur son cœur, semblaient y retenir l'image révérée de son Dieu, on eût dit la statue en marbre blanc d'Atala au tombeau.

— Reçois mon dernier adieu ici-bas, dit Jules en déposant un baiser sur ce front pâle et uni comme l'albâtre, et il fit un pas en arrière comme pour s'éloigner ; mais un aimant invisible semblait l'attirer près du cadavre, il se mit à le contempler de nouveau. La mort ne l'a point changée, dit-il ; souvent autrefois, éveillé dès l'aurore, je l'ai contemplée endormie dans mes bras, c'est ainsi qu'elle était ! mais hélas ! alors un baiser sur ses lèvres de rose, son nom prononcé à voix basse, la réveillait à l'instant et sa bouche me souriait, et son premier regard était un regard d'amour !.... femme angélique, ton amour chaste et pur était préférable à tous les biens, et je t'ai abandonnée ! O Marie, Marie, réveille-toi ! comme autrefois je t'appelle, comme autrefois je t'embrasse ; et le malheureux baisait en effet le froid cadavre, car sa raison était affaiblie par tant de violentes secousses, et cette longue contemplation avait exalté son esprit. Qui donc t'a revêtue de cet affreux drapeau, s'écria-t-il tout à coup, et d'une main furieuse il rejeta le drap funéraire. Pardonne, ma bien-aimée, je ne te quitterai plus, ne me repousse pas ainsi; oh ! j'ai plus souffert que toi ! comme tes

mains sont froides ! laisse-moi les mettre sur mon cœur... Oh ! tout ton corps est glacé, je veux le réchauffer dans mes bras, et son délire augmentait toujours, il serrait le cadavre comme pour le ranimer de son souffle, il frottait les membres délicats, comme pour leur rendre leur souplesse, et le corps inanimé était comme attiédi sous l'impression brûlante du cœur de Jules. Il y eut un moment où le malheureux jeune homme crut entendre un faible soupir sortir de la poitrine de sa femme, c'était un bruit léger comme la dernière vibration d'une corde rompue, ou le souffle du zéphyr, quand sa douce haleine effleure le calice des roses. Jules tressaillit; l'idée qui traversa son esprit lui rendit à la fois sa raison et sa douleur ; il écouta tremblant, retenant sa respiration, comme suspendu entre la vie et la mort. Il s'écoula une de ces minutes qui marquent comme un siècle dans la vie d'un homme; mais tout était silence autour de Jules. Cette illusion ne servit qu'à acérer davantage le poignard enfoncé dans son cœur. Encore un baiser, se dit-il enfin la mort dans l'âme, un dernier baiser à cette bouche qui ne peut plus le rendre, et il approcha ses lèvres crispées de douleur des lèvres livides de Marie..... Mais pourquoi bondit-il sur la couche comme une lionne qui entend au loin le cri du lionceau ravi la veille à sa tendresse !.... Oh ! cette fois il n'est point abusé par son imagination, un souffle a effleuré ses lèvres, et ce souffle léger a pénétré jusque dans la moëlle de ses os. Toutes les sonnettes sont en mouvement, il vole du lit à la porte de l'antichambre pour appeler du secours et de l'antichambre au lit d'où ses yeux ne peuvent se détacher. On arrive à ses cris de bonheur, d'angoisse, de délire. — Elle vit, appelez sa mère, le docteur, du secours, elle vit, vous dis-je !.....

— Mon pauvre frère ! dit Victor, qui le premier est accouru aux cris de Jules, ses accès le reprennent. Il faut

l'arracher de cette chambre, dit-il à deux domestiques qui le suivaient de près, et les deux hommes s'emparent de Roisy ; mais l'indignation et l'amour ont ranimé ses forces : il terrasse les domestiques et revole à la couche nuptiale.

Rien ne m'en arrachera, s'écrie-t-il, en serrant sa femme dans ses bras, mon souffle, qui a rappelé la vie dans son sein, saura bien l'y retenir.

— Dieu seul donne et conserve la vie, dit le curé, qui entrait en ce moment ; c'est dans son sein, mon fils, que vous retrouverez celle...... Le vieillard s'interrompit ; il venait de jeter les yeux sur le visage de Marie, son front vénérable rayonna d'espérance, il saisit dans sa main tremblante la main de la jeune femme, et ses yeux reconnaissants se levèrent vers le ciel.

— Éloignez-vous, mon ami, dit-il à Jules, dont les regards avides attachés sur Marie cherchaient cependant avec anxiété à lire dans les traits du vieillard, éloignez-vous, il serait dangereux que ses regards rencontrassent les vôtres.

Jules avait compris; il obéit sans mot dire. Une simple cloison séparait l'alcôve de Marie d'un cabinet qu'elle avait transformé en oratoire ; il s'y retira. Là, palpitant, éperdu, il écoutait tout ce qui se passait dans la chambre, et chaque signe d'espoir faisait bondir son cœur ; une voix douce et faible prononça ces mots : — Quel rêve ! ô mon Dieu ! Et cette voix chérie vibra dans toutes ses fibres comme le cri de grâce à l'oreille du condamné. Oh ! si Jules eût suivi l'impulsion de son cœur, comme il se serait précipité dans cette alcôve, naguère le séjour de la mort, désormais le sanctuaire du bonheur ; mais, cette fois, la prudence sut le retenir. Ivre de joie et de reconnaissance, il tomba aux pieds de la madone, un déluge de larmes soulagea son cœur oppressé, et l'ange de la prière éleva vers le ciel l'hymne d'action de grâces et la voix du repen-

tir; car la reconnaissance venait d'affermir en lui la foi trop longtemps chancelante. Il était redevenu chrétien, chrétien tendre et pieux comme sa douce Marie, chrétien pour le reste de ses jours.

IX

Quinze jours plus tard, Marie, appuyée sur le bras de Jules, parcourait avec délices les allées du parc. Ses traits, un peu pâles, portaient l'empreinte de la secousse dont elle avait failli être victime; mais à l'expression de bonheur reflétée dans toute sa physionomie, il était naturel de penser que la convalescence ne serait pas de longue durée. Quant à Roisy, le contentement de l'âme et le bien-être matériel avaient produit un tel changement dans sa personne, qu'il eût été difficile de reconnaître en lui l'esclave fugitif des Arabes. La faim et la soif dans le désert, les ardeurs d'un soleil brûlant, le travail forcé auquel il était assujéti, les traitements inhumains qu'il avait soufferts, les peines de l'absence, plus affreuses peut-être, les dangers de son évasion, les tortures de l'âme à son arrivée n'étaient point effacés de sa mémoire; mais ils rehaussaient par le contraste le prix et le charme qu'il trouvait à sa félicité présente. Que de fois Marie frémit au récit des cruelles vicissitudes qu'il avait éprouvées, et combien son regard caressant cherchait à l'en dédommager! L'heureux couple semblait revivre d'une nouvelle vie avec la nature entière qui se ranimait alors sous la douce influence des rayons printaniers.

Madame d'Estemond, causant avec le bon curé et un ancien ami de Jules, qui était arrivé le jour même pour le féliciter, suivait ses enfants à quelques pas de distance. Parvenus à la grande porte du parc, précisément au pied du tilleul contre lequel Jules s'était appuyé au mo-

ment de son arrivée, on le vit se baisser avec précipitation et ramasser un objet que Marie porta à ses lèvres.

— Quel est donc ce bijou si précieux ? demanda Mme d'Estemond, en s'approchant de la jeune femme qui baisait avec transport un petit morceau de drap.

— Oh ! maman, c'est le sauveur de Jules, c'est mon scapulaire, contre lequel s'est arrêtée la balle. Oui, dit Roisy, je l'avais inutilement cherché ; comme je l'ai toujours porté, d'après la promesse que j'avais faite à Marie, je ne concevais pas comment j'avais pu le perdre ; mais je me souviens maintenant qu'à mon arrivée ici, en sautant à bas du cheval, le cordon s'est rompu ; j'ai cru le remettre sur ma poitrine, et il sera tombé.

— Et c'est sur ce chiffon que s'est arrêtée la balle ! dit l'ami de Jules, en s'approchant pour examiner le scapulaire.

— Précisément sur l'image de la Vierge, qui se trouve presque effacée maintenant : au combat de Sidi-Khalef, deux de mes camarades et moi, nous nous étions élancés imprudemment à la poursuite de quelques fuyards ; rien ne nous paraissait plus facile que de les faire prisonniers ; mais sur le point d'être atteints, les coquins se retournent et déchargent sur nous leurs pistolets presque à bout portant ; un de mes compagnons tomba raide mort ; je tombai aussi, et ne sais ce que devint mon autre camarade, car je perdis connaissance sur le champ. La fraîcheur du soir me ranima enfin ; le premier objet qui frappa mes regards fut l'officier baigné dans son sang, dont j'étais moi-même inondé. Les Arabes étant en fuite n'avaient pu nous dépouiller ni nous mutiler, suivant leur horrible coutume. Étonné de ne point sentir de douleur, je déboutonnai mon habit et je vis la balle aplatie sur le scapulaire qui se trouvait placé sur mon cœur ; je m'approchai de mon camarade étendu à mes côtés pour voir s'il ne donnait pas quelque signe de vie ; mais lui n'avait pas reçu

de talisman d'une petite femme aimable et pieuse qui priât continuellement pour lui; il était bien mort, la balle l'avait traversé de part en part. Je m'éloignai de ce triste spectacle, cherchant à rejoindre notre camp; mais la nuit étant survenue, je m'égarai dans le pays; les Bédouins me firent prisonnier et m'accablèrent de mauvais traitements. Mon Dieu! combien il faut oublier pour ne point haïr! Ils m'emmenèrent dans l'intérieur de l'Afrique, d'où il m'a été impossible de faire parvenir de mes nouvelles jusqu'au moment où, comme je vous le racontais à dîner, j'ai réussi à me tirer de leurs mains.

— Oh! ma chère patronne, la bonne idée que vous m'inspirâtes là, dit Marie en élevant vers le ciel ses yeux d'azur tout humides de larmes de reconnaissance.

— C'est un miracle par lequel Dieu a récompensé tes vertus, ma chère, ajouta la jeune Églé en embrassant sa belle-sœur.

— Vous croyez, Madame? reprit l'étranger avec un ironique sourire.

— Le fait est que Louis XIII avait pensé comme nous, Madame, dit le curé, car c'est un événement tout pareil arrivé au siège de la Rochelle, qui lui fit prendre le scapulaire.

— J'en suis fâché pour le merveilleux de l'événement, reprit le jeune homme; mais il est arrivé souvent qu'un objet tout profane ait suffi pour amortir une balle, les buffleteries qui soutiennent le sabre, par exemple, dès lors, adieu la vertu du scapulaire.

— Oh! de grâce, Monsieur, interrompit Marie, laissez-nous notre foi crédule, nos douces superstitions, s'il vous plaît de les appeler ainsi, continua-t-elle avec un sourire. Vous autres, hommes, dont l'esprit est distrait par mille objets extérieurs, vous supportez plus aisément les peines de l'absence; mais nous, pauvres femmes, qui vivons d'une seule pensée, d'un seul amour!... Oh!

combien au milieu de mes alarmes cette idée de la protection spéciale que la sainte Vierge accorde à ceux qui portent le scapulaire a soulagé mon cœur, et même quand je n'espérais plus pour la terre, elle me faisait espérer là haut... Oh! encore une fois, laissez-moi croire à la vertu de mon scapulaire, ajouta-t-elle en le baisant de nouveau.

— C'est trop juste, dit le jeune homme en souriant à son tour, d'ailleurs, cette croyance ne nuit à personne. Qu'en pensez-vous, Monsieur l'Abbé ?

— Je pense, Monsieur, répondit le prêtre avec douceur, que celui qui a dit à la mer : Tu ne franchiras pas ce grain de sable, est le seul qui ait pu dire à la balle : Voilà la borne que je t'impose, quelle que soit d'ailleurs la barrière qu'il ait choisie ; mais comme le hasard n'est qu'un mot, et que rien n'arrive sans une vue particulière de la Providence, je pense que cet heureux événement est la récompense d'une foi vive, un effet de la protection de la Vierge... Oh ! mes enfants, ajouta t-il en s'animant davantage, oui, rendez grâces au ciel, le doigt de Dieu est marqué là.

X

Monsieur et Madame Roisy habitent encore le château de Sancy, deux jolis enfants embellissent déjà leur existence, ils ne quittent point leur mère qui a vu croître son bonheur avec les objets de son amour. Jules, frappé de ce que le ciel a fait pour lui, et touché de l'exemple de sa femme, est devenu un fervent chrétien, d'indifférent qu'il était jadis. L'amour propre et la légèreté qui étaient les défauts de son caractère ont tout à fait disparu, et ce que n'avaient pu obtenir les charmes de Marie, la religion en est venue à bout, elle a éteint dans son cœur l'ambition qui avait été le mobile de sa conduite. Jules

s'occupe activement de la culture de ses terres, qui ont beaucoup gagné entre ses mains ; il vit heureux auprès de sa femme qu'il aime toujours vivement, de sa belle-mère qu'il respecte, et de ses domestiques qui le chérissent. Mme d'Estemond se voit revivre avec délices dans les jolies petites créatures qui l'entourent, et Victor que sa profession retint à Bourg, profite de tout le temps dont il peut disposer pour venir avec Églé au château, partager et augmenter leur bonheur.

Cte DUTHEIL de la ROCHÈRE.

A NOS HÉROS

« Seigneur, combien de temps verrai-je ma patrie
Oubliant son passé,
Devant de faux autels, devant l'idolâtrie
Courber son front lassé ?

« Jusques à quand la terre encor toute odorante
Du parfum de vos saints,
Sera-t-elle souillée, et, chaque jour fumante
D'holocaustes humains ? »

Ainsi d'un cœur ardent s'échappait la prière
D'Augustin, dans les cieux,
Implorant pour les siens la divine lumière :
Et Dieu combla ses vœux.

« Des conquérants nouveaux, lui dit-il, vers l'Afrique
Vont diriger leurs pas ;
J'ai mis tant d'héroïsme en leur âme énergique,
Qu'ils ne faibliront pas.

« Parmi les fiers enfants, dont d'Alzon fut le père,
Je choisirai ces preux :
Le soleil de la Foi, sur l'Afrique, ta mère,
Reluira radieux. »

Le Seigneur tint parole, et la France chrétienne,
Dans un puissant essor,
Vola pour arracher l'Afrique Augustinienne
Au sommeil de la mort.

Et l'on vit deux soldats, deux fiers chrétiens, deux braves,
Vers le continent noir,
Vers le désert brûlant, au pays des esclaves,
S'en aller pleins d'espoir.

L'un, du Niger sonda les rives inconnues
Et les forêts sans fin
Que le chacal défend, les sables dont les nues
Ignorent le chemin.

L'autre du Dahomey prit la route sanglante :
Au nom du peuple Franc,
Il allait mettre fin à l'audace arrogante
D'un roi souillé de sang.

Tous deux étaient bien près d'achever leur conquête,
Et, leurs désirs comblés,
Ils allaient revenir vers la famille en fête ;
Mais tous deux sont tombés.

Tous deux ils sont tombés, mais leurs morts glorieuses
Sont le gage certain
Que nos armes pourront briller victorieuses
Sur le sol africain.

Tous deux ils sont tombés, mais le bruit grandiose
De leur brillant trépas,
Fera surgir des preux qui vengeront leur cause
En de nouveaux combats.

Tous deux ils sont tombés, mais leur noble vaillance
A l'immortalité
A voué leurs deux noms : tu ne peux plus, ô France,
Les dire sans fierté.

Tous deux ils sont tombés, mais, du séjour de gloire,
Où Marmet et Ménard
Ont été ceints, par Dieu, du laurier de victoire,
Ils portent leur regard

Sur ceux que leur trépas laisse ici dans les larmes,
L'épouse, les enfants,
Les frères, les amis et les compagnons d'armes :
Gloire à ces deux vaillants !

MATTHIEU LOMBARD,
des Augustins de l'Assomption.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Le fait capital du mois d'octobre est la discussion, à la Chambre des députés, de l'interpellation Dupuy-Dutemps relative à la grève de Carmaux. On attendait avec une vive impatience ce débat, comme si le sort de la France devait entièrement en dépendre. Voilà près de trois mois que Calvignac a été la cause première d'un repos forcé des mineurs de Carmaux, et que cette grève, attisée par les députés radicaux et socialistes, fait l'objet de la préoccupation universelle. La Chambre a été appelée à dire ce qu'elle en pensait, à porter son jugement sur l'attitude respective des ouvriers, de la Compagnie et du gouvernement. Il résulte des discours prononcés que la responsabilité de cette grève appartient tout entière à Calvignac et à ses protecteurs, mais que l'aggravation de la grève est le fait du gouvernement qui a été beaucoup trop faible. Enfin la conclusion du débat a été l'acceptation par M. le baron Reille, président du Conseil d'administration des mines de Carmaux, de l'arbitrage de M. Loubet. Ce n'est certes pas à M. Viette, notre piètre ministre et orateur plus piètre encore, que revient l'honneur de cette solution, presque inattendue : M. le baron Reille s'est décidé à accepter l'arbitrage pour donner une nouvelle preuve des dispositions excellentes de la Compagnie et surtout pour en finir avec une grève qui lèse les intérêts de tous, en particulier ceux des ouvriers.

Les grévistes accepteraient-ils cette solution ? C'était la question que se posait tout le monde et le doute pouvait bien être permis. Grâce aux conseils que leurs «protecteurs» ont daigné leur adresser, par dépêches pressantes et réitérées, l'intervention de M. Loubet a paru acceptable à Messieurs de Carmaux. Le président du Conseil des ministres s'est entouré de tous les documents et de tous les conseils qui pouvaient l'éclairer et le 26 octobre il rendait enfin sa sentence ainsi formulée : Calvignac sera réintégré, mais obtiendra un congé jusqu'à expiration de ses fonctions de maire ; la Compagnie admettra de nouveau tous les ouvriers compromis dans la grève, sauf ceux qui ont été condam-

nés par le tribunal d'Albi ; enfin le directeur des mines, M. Humblot est maintenu à son poste. La sentence a été acceptée par la Compagnie, mais elle ne pouvait l'être par les ouvriers dont les exigences ne devaient pas être subies. Les députés protecteurs de la grève ont été exaspérés du jugement arbitral de M. Loubet. Ils continuent d'assister, de conseiller et de protéger les mineurs. Et l'arbitrage, au lieu de tout arranger, n'aura abouti qu'à rendre la grève plus sérieuse. Le bon sens finirait-il par prévaloir.

Il en sera de même dans tous les cas où la loi, que vient de voter la Chambre des députés sur l'arbitrage en matière de grève, devra être appliquée. Comment contraindre les grévistes, d'abord à accepter cet arbitrage, ensuite à consentir à la sentence de l'arbitre ? De soi, un jugement arbitral — surtout sans compromis — ne s'impose qu'à l'honneur ou à l'honnêteté des deux parties ; il ne peut avoir force de loi et dès lors quelle sanction peut avoir la décision de l'arbitre quand une des parties se donne la liberté de manquer à sa parole ? On essaiera de la loi votée par les députés, quand le Sénat l'aura à son tour discutée et votée : nous la verrons à l'œuvre et nous souhaitons que nos prévisions ne se réalisent pas.

Avec cette loi les députés ont eu aussi à s'occuper de l'assainissement de la Seine, question toute parisienne que la Chambre de concert avec le Conseil municipal de la capitale a résolue par la formule du «Tout à l'égoût». Paris boira de l'eau sale.

Au Sénat la session extraordinaire s'est ouverte le 28 octobre d'une façon tout à fait funèbre. Le vénérable M. Le Royer a eu à prononcer l'éloge de cinq sénateurs défunts : c'est triste pour un début surtout aux approches de l'hiver. Ces «honorables,» loués par leur président, sont MM. Levalley, Journault, Teisserenc de Bord, Péronne et Chaumontel. Le surlendemain, le Sénat discutait l'interpellation Fresneau relative au Congrès de Saint-Ouen et à la fédération des municipalités socialistes. Hélas ! M. Fresneau y a été pour ses frais d'éloquence : M. Loubet n'a eu qu'à se déclarer ministre à poigne et la majorité satisfaite a voté l'ordre du jour pur et simple.

Il n'en faut pas davantage pour faire la joie des francs-maçons : leurs succès passés leur permettent d'en attendre d'autres. A une réunion des deux loges de Tours M. Pichon député a donné un grand discours sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; M. Andrieu, délégué du Grand Orient, a déclaré que la Franc-maçonnerie, qui tient aujourd'hui les hommes ne tardera pas à recruter les fem-

ment : elle veut se substituer à l'Eglise et tuer ainsi ce qu'on appelle « la superstition ». Cet espoir n'est que trop naturel à des hommes qui sont, à l'heure présente, les maîtres de la France, mais ils feraient bien d'être plus modestes, car d'autres ont travaillé aussi à détruire l'Eglise et n'ont abouti qu'à se détruire eux-mêmes.

En attendant, nous avons à subir toujours la persécution. Le gouvernement revient en partie aux décrets de mars 1880 et fait fermer telle chapelle et tel collège de Jésuites qui lui paraissent devoir mériter ses rigueurs. Tout le département du Nord est en émoi pour la fermeture de la Chapelle de Haut-Mont, près de Lille ; à Lyon on force les collèges libres des Jésuites à subir une véritable inquisition et à expulser leurs professeurs congréganistes ; dans tous les diocèses, les grands séminaristes vont être soumis à payer la côte personnelle ; ici et là, ce n'est qu'écoles laïcisées, traitements supprimés. Au lieu de l'ère de l'apaisement si bruyamment annoncée, c'est toujours l'ère de la tracasserie et de l'intolérance.

C'est donc le moment pour les catholiques de s'unir pour réclamer leurs libertés confisquées. Qu'ils s'empressent de signer la pétition qui circule, réclamant l'abolition des lois sectaires. C'est un devoir de conscience qui s'impose et il ne faut tenir aucun compte des prétextes, inventés par des pessimistes. « Certains catholiques disent : A quoi bon ? on jettera les signatures au panier. » Les francs-maçons crient : « Les lois scolaires font partie essentielle de la République, vous n'avez pas le droit d'y toucher. » Les uns et les autres concluent qu'il ne faut pas signer la pétition. Il est important de s'expliquer.

Non, les lois scolaires ne sont pas de l'essence de la République, puisque la République existait depuis dix ans lorsqu'on les a faites. D'ailleurs, la Constitution n'en dit pas un mot. Prétendre qu'on n'y peut rien changer revient à dire : les électeurs sont libres de voter comme ils le veulent, pourvu qu'ils votent comme nous voulons. On ne se moque pas plus agréablement du public.

Mais il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir que la pétition scolaire fournit aux catholiques le terrain d'action pratique qui leur manquait.

Le temps des explications théoriques doit être enfin passé. N'avons-nous pas besoin de remplacer la discussion, qui divise et paralyse, par une action résolue ? Cette action ne doit-elle

pas être, pour obéir au Pape, une orientation vers la suppression des lois qui nous oppressent? Et ne serait-ce pas la perfection, si nous y trouvions l'occasion d'un rapprochement simple, naturel, cordial, avec ceux qui furent autrefois nos adversaires?

La pétition scolaire, digne, modérée et fortement motivée qu'on signe partout, est bien tout cela. Supposons qu'on la jette au panier, n'est-ce donc rien que d'avoir fait passer les honnêtes gens de la discussion à l'action? Puis, n'invoquant que la liberté et les intérêts matériels, cette pétition n'a-t-elle pas bien des chances de grouper avec les catholiques les républicains honnêtes, tous ceux qui ne sont pas des sectaires, pour en former une majorité sérieuse aux prochaines élections?

La pétition nous fournit la liste de tous ceux qui sont susceptibles de former l'armée de *l'Union nationale*. Mais il faut des chefs; la signature, les réunions des signataires, les conférences et causeries populaires qu'on doit leur faire souvent pour obtenir le succès de la pétition, nous les révèlent partout. Nous y voyons surgir, à côté des dévouements anciens dont la fidélité ne se dément pas, les hommes nouveaux qu'on réclamait.

On jettera la pétition au panier! cela vous importe peu; l'essentiel est qu'elle soit dans les consciences des électeurs et qu'elle inspire leurs votes. Quand la majorité des hommes d'une circonscription aura signé et que les élections approcheront, le comité directeur demandera aux candidats l'engagement écrit de soutenir la pétition: qu'ils y consentent ou qu'ils refusent, le succès est certain, car les électeurs signataires rejetteront ceux qui auront refusé, et si plusieurs concurrents ont accepté, quel que soit celui qui triomphe, la pétition triomphera.

Peut-on trouver une combinaison plus avantageuse que celle de la pétition scolaire? Qu'on se hâte donc de faire signer, surtout pour mettre fin à nos lamentables divisions et refaire l'union entre les enfants de la patrie. Le plus précieux de ses avantages est, en effet, de nous fournir, dans une légalité parfaite, aussi inattaquable que peu compromettante, sous le souffle du patriotisme le plus pur, les rapprochements nécessaires à la fusion complète, entre les nouvelles recrues et les anciens soldats, ce qu'il faut enfin pour assurer le relèvement, la grandeur et le salut de la France. »

Ce qui nous relèvera, ce ne sera pas la génération que nous prépare M. Bourgeois dans ses lycées et colléges officiels. L'instruction y est à peine suffisante et l'éducation y est nulle. Ce qui préoccuppe beaucoup M. le ministre, c'est d'adoucir aux chers nourrissons de l'Université l'amertume du premier jour de la rentrée. Pensez-donc : quelle douleur pour ces jeunes élèves d'échanger le foyer paternel contre la prison du collége ! Quel serrement de cœur quand ils doivent s'arracher aux embrassements de leurs mères et quand ils entendent grincer derrière eux les verroux de la porte maudite ! Voici en quels termes spirituels M. Ch. Laurent parle de la fête ridicule de la rentrée des lycées :

« Il s'agit, nous dit-on, de supprimer, d'atténuer tout au moins les regrets que l'enfant, jusqu'à l'année dernière encore, éprouve à quitter sa famille, à rouvrir ses livres, à oublier les jeux, les voyages et les loisirs pour recommencer son travail. — Hélas ! mes amis, ces regrets n'étaient-ils point une bonne chose, et, par la nécessité qui s'imposait de les surmonter peu à peu et de les oublier bientôt, sous la poussée des idées nouvelles que ramenait l'étude, n'étaient-ils pas un naturel enseignement de la vie ? N'était-ce pas un tout petit, mais nécessaire sacrifice fait au devoir, et le ministre a-t-il raison de paraître craindre que nos lycéens ne soient plus capables de s'y résigner ?

Comment ! Déjà, dès la rentrée, au seuil de la classe, avant que les livres soient ouverts, on nous parle de combattre le surmenage ?

On a peur de faire du chagrin à ces pauvres petits qui reprennent leurs études après deux mois d'interruption ?

C'est avec des drapeaux sur la façade qu'on veut leur masquer les grilles de leur cage, et avec une coupe de vin de Champagne qu'on va leur remettre un peu de soleil dans les idées ?

Ah ! Monsieur le ministre, mais parmi les « grands » et les heureux du lycée, vous ne réussirez qu'à provoquer des railleries pour la modeste ordonnance de votre festin, et quant aux petits, quant aux humbles, vous leur donnerez mal à la tête, voilà tout !

Et puis, enfin, pourquoi cette comédie ? Dans quel but est-elle composée ? Comment peut-elle être jouée ?

Vous retardez d'une demi-semaine, peut-être d'une demi-journée seulement, l'heure où la porte se fermera sans rémission entre la vie du dehors, entre la vie de famille et le « potache » par-

fois ému, parfois insoucieux, qui vous revient ? — Quel bénéfice pour son esprit ? Quelle épreuve utile pour son courage ? Quel adoucissement reel à sa peine ? »

Il n'y a rien de trop dans cette appréciation sévère de la *fantasia* ministérielle. Décidément, on ne trouvera pas l'équivalent à la messe du Saint-Esprit, que l'on est en train de supprimer.

Cette messe était aussi célébrée autrefois le jour de la rentrée des Cours et Tribunaux : la Justice n'en était que plus relevée aux yeux du peuple et n'en devenait que plus respectable. On supprime cette messe ici et là aujourd'hui : les magistrats républicains trouvent qu'ils en savent assez et qu'ils sont assez recommandables eux-mêmes sans avoir besoin de ces cérémonies du moyen-âge. La tradition chrétienne n'a pas cependant tout à fait disparu. A Paris, surtout, la Sainte-Chapelle réunit tous les membres de la Cour de Cassation, de la Cour d'Appel et des Tribunaux, qui assistent à la messe. Espérons que ces quelques exemples retiendront la magistrature sur la pente où on veut la faire glisser : ses arrêts n'auront de force que celle qu'ils recevront de Dieu.

M. Carnot lui-même ferait bien de se convaincre que sa puissance n'est rien, si elle ne s'appuie sur le respect religieux que commande à la conscience de ses sujets la foi en l'origine divine du pouvoir. Nous regrettons que le Chef d'un État catholique affecte de ne pas sanctifier le dimanche et d'omettre l'assistance à la messe. Dans tous ses voyages, le Président de la République donne ce mauvais exemple, qui peut bien lui valoir les sympathies des libres-penseurs, mais qui doit détourner de la République et de son Président la considération des hommes de conviction religieuse, encore heureusement très nombreux. A Lille, où il est allé, le 3 octobre, célébrer le centenaire de la levée du siège de cette ville, il ne s'est pas montré plus « clérical ; » il y a reçu des honneurs de la part de toute la population, unie par un sentiment de patriotisme, mais il n'en a rendu aucun à Celui par qui règnent les rois... et les présidents de République.

Ces fêtes de Lille ont été brillantes : concerts, banquets, compliments, cavalcades, rien n'a manqué de ce qui peut rehausser une solennité civile, pas même les décorations, dont une a été accordée à la Sœur Marguerite, de l'hôpital Saint-Sauveur, pour récompense de ses trente-trois ans de service. A signaler la complaisance du clergé, qui a bien voulu changer les heures de ses

offices, pour permettre aux fidèles de se presser sur les pas de M. Carnot, qui, lui, ne daignait pas se déranger pour aller faire une visite à l'église.

Est-ce à dire que M. le Président de la République est à l'abri de toute préoccupation et très sûr de sa tranquillité ? Sans faire allusion aux secousses imprévues qui ébranlent et font crouler les trônes, en apparence les plus solidement assis, croyez-vous que du Dahomey et du Tonkin n'arrivent pas à l'Élysée des nouvelles bien propres à troubler la sérénité de celui qui l'habite ?

Au Dahomey, la lutte de nos soldats avec les troupes de Behanzin devient tout à fait sérieuse. S'il n'y avait que des indigènes, ce serait bientôt fini, mais les Dahoméens se sentent appuyés par les ennemis de la France ; les Allemands leur prêtent leurs fusils et leur apprennent à les manier ; cette expedition sera longue et coûteuse. Nous avons déjà des pertes douloureuses à enregistrer : un grand nombre de simples soldats et beaucoup d'officiers. Parmi ceux-ci, nous devons un hommage particulier de sympathie et d'admiration au commandant Marmet, notre compatriote, qui a été tué le 15 octobre, au combat d'Akpa : il venait à peine de passer officier supérieur, quand une balle ennemie est venue le ravir à la fois à la tendresse de sa famille et aux hommages publics que lui avait valus son héroïque conduite.

Henri Marmet, officier d'ordonnance du colonel Dodds, était né à Nimes, en septembre 1859. Après avoir fait une partie de ses études au collège de l'Assomption, il sortit de Saint-Cyr dans un bon rang. Sous-lieutenant du 4e régiment d'infanterie de marine, il passa deux ans à Toulon, partit en 1883 pour Madagascar où il demeura trois ans. Promu lieutenant peu de temps après son arrivée dans l'île, il fut élevé au grade de capitaine pour être entré le premier à Majonga ; il avait alors 25 ans et était le plus jeune capitaine de l'armée. En revenant de Madagascar à Bourbon, le navire sur lequel il avait pris passage fit naufrage et le capitaine Marmet put se réfugier sur un rocher où il demeura trois jours sans prendre de nourriture. Recueilli par un paquebot, il revint à Toulon. Quelques temps après, il se maria à Nimes et partit bientôt avec sa femme pour le Sénégal, où il eut une fille. Il fut blessé au Sénégal et décoré de la Légion d'honneur le 1er janvier 1891. Le capitaine Marmet était de nouveau à Toulon, lorsque le colonel Doods le choisit comme officier d'ordonnance et l'amena avec lui au Dahomey.

Marmet, à peine âgé de 33 ans, était un brillant officier, plein d'avenir, jouissant de l'estime de tous ses chefs.

Du Tonkin, les nouvelles sont encore moins bonnes. Notre gouverneur, M. de Lanessan, laisse notre colonie dépérir entre ses mains; tandis qu'à ses yeux, il n'y a aucun motif de s'alarmer, nos lignes sont fréquemment inquiétées par les volontaires chinois qui font souffrir à leurs victimes les traitements les plus barbares. Quelques malins prétendent que le gouvernement a confié le Tonkin à M. Lanessan, pour permettre aux radicaux de juger de l'incapacité d'un de leurs chefs. S'il en était ainsi, la plaisanterie aurait assez duré : il serait temps de rapatrier ce mauvais gouverneur.

Les hommes de la République sont, d'ailleurs, de cette même force, puisque la qualité de « républicains » tient lieu de tout mérite et de tout savoir. Admettez alors que le progrès n'est réellement possible qu'avec la république et par elle! La lettre que M. le Comte de Paris a écrite à M. d'Haussonville, pour le féliciter de son discours de Montauban, fait avec raison justice de ce prétendu monopole; elle démontre péremptoirement que le progrès de ce siècle attribué à la République s'est étendu à d'autres États sans république et rappelle avec à propos que la République n'a vécu en France qu'une partie de ce siècle.

Citons aussi de cette lettre les lignes consacrées à détruire la légende républicaine de la bataille de Valmy.

« Vous avez dû. comme je l'ai fait du fond de mon exil, vous associer avec une patriotique satisfaction aux souvenirs qu'a éveillés dans le cœur de tous les Français, sans distiction d'opinion, le centenaire de Valmy. Valmy! date glorieuse et qui brille d'un pur éclat entre les massacres de septembre et le décret du Vingt-Un.

» Peu de mois avant la loi cruelle qui m'a chassé du sol de la patrie, j'ai tenu, vous vous en souvenez sans doute, à profiter du répit dont je jouissais encore pour accomplir avec mon fils un double pèlerinage. Après avoir visité Domrémy et les lieux consacrés à la mémoire de Jeanne d'Arc, j'ai été chercher près du moulin de Valmy les traces de mon grand-père, du jeune général qui, ayant trouvé un asile dans l'armée française sous Dumouriez et Kellerman, défendait la patrie menacée sans se mêler à ses dissensions intestines. C'est l'un des plus précieux souvenirs que j'aie emportés de cette terre de France, de cette terre arrosée du sang de tant de princes de ma famille. Et j'aime à me le rappeler, surtout lorsque je vois célébrer, d'une façon qui ne peut que diviser les Français, des anniversaires glorieux qui devraient, au contraire, les réunir. »

L'union de tous les Français sera difficille à réaliser, pour ne pas dire impossible ; il serait plus aisé d'unir tous les honnêtes gens, tous les vrais conservateurs sur le terrain des revendications nécessaires. On y a travaillé au congrés de l'*Action sociale* à Flers (Orne) on y travaille dans toutes les assemblées que les hommes d'œuvres et d'action provoquent sur tous les points de notre territoire. Plaise à Dieu que tous ces efforts aboutissent au résultat si désiré!

Mentionnons en passant les fêtes solennelles célébrées à Paris et dans plusieurs diocèses pour le centenaire de Christophe Colomb, dont l'œuvre a eu une si grande importance au point de vue de l'extension du catholicisme. L'intrépide navigateur ne fùt encouragé dans ses travaux et dans ses épreuves que par la pensée d'étendre le domaine de l'Eglise de Jésus-Christ: c'est surtout le héros chrétien qu'il convient d'honorer et auquel l'Eglise rendra peut-être un jour les honneurs dûs à ses saints.

Deux autres faits importants méritent dê'tre signalés : l'élection du R. P. Martin comme général de la Compagnie de Jésus et celle du général des religieux Trappistes.

Parmi les morts illustres qui figureront sur le nécrologe du mois d'octobre nommons trois membres de l'Académie française: MM. Ernest Renan,Xavier Marmier et Camille Doucet. La mort de M. Ernest Renan, surtout, a fait un grand bruit ; ses funérailles ont été célébrées aux frais du trésor public et l'on ne parle de rien moins que de lui décerner les honneurs du Panthéon. Quels titres Renan avait-il à ces distinctions ? Le directeur du collège de France a eu le privilège de fonder ce qu'on appelle « une école » à laquelle est attaché son nom : le renanisme. Bien habile serait celui qui définirait ce « renanisme; » il ne se distingue que par l'esprit de doute et d'incertitude ; c'est la science de l'induction et le plus souvent de l'induction fantaisiste, la science du parti-pris, d'un système préconçu auquel on ramène de gré ou de force tous les faits de l'histoire, même les faits les plus évidents. Ce système fut inauguré par « *la Vie de Jésus,* » qui est surtout un long blasphème. Ce n'est pas le lieu de relever tout les audaces de l'auteur pour travestir le récit des Saints-Évangiles, en les interprêtant selon sa fantaisie : ce travail a été fait, il y a longtemps, par des hommes autorisés et tout esprit impartial qui a lu ces savantes réfutations est fixé sur la valeur très exagérée de l'apostat. Deux de nos évêques figurent parmi les adversaires de M. Renan : Mgr Besson et Mgr Plantier, ce-

lui-ci surtout dont l'étude magistrale sur « *la Vraie Vie de Jésus* » a été le coup de massue qui frappa le coup fatal à l'ennemi de la divinité de Jésus-Christ. Tandis que les libres-penseurs exaltaient Renan et lui dressaient presque des autels, il était opportun que du sein de l'épiscopat surgissent des Athanase pour confondre le nouvel Arius. Loin de travailler à grandir l'idole, nos apologistes ont réussi à la renverser et n'était l'influence maçonnique qui prédomine chez nous depuis tant d'années et qui comble de ses faveurs tout ce qui sert à combattre et à discréditer « le cléricalisme, » M. Renan, écrase sous le poids de ces contradictions et convaincu même d'ignorance, fût rentré dans l'oubli le plus complet. Ce qui fit sa fortune, ce fut son apostasie et c'est même ce qui aujourd'hui, où la libre-pensée est toute puissante, lui vaut tous ces hommages de la part des persécuteurs de l'Église. M. Renan était né à Treguier, en février 1823, fut élève de Mgr Dupanloup au séminaire de Saint-Nicocolas du Chardonnet, entra à Saint-Sulpice, d'où il sortit à l'âge de 23 ans ; à dater de ce jour, il abandonna toute croyance et poussé par M. Berthelot, il se fit l'apôtre de l'incrédulité. M. Renan eut le privilège de vivre à une époque où l'esprit d'impiété est une condition de succès ; ses blasphèmes lui ouvrirent les portes de l'Académie et du Collège de France. Il est mort comme il avait vécu et les honneurs officiels l'ont accompagné jusque dans la tombe. Mais l'opinion publique n'a pas ratifié tous ces hommages ; le renanisme peut compter encore quelques adeptes : il est bien mort avec Renan.

Les morts de MM. Xavier Marmier et Camille Doucet ont été plus consolantes : le trésor public ne s'est pas ouvert pour payer les frais de leurs funérailles, et l'on ne parle point de porter leurs dépouilles au Panthéon, mais leurs derniers moments ont été sanctifiés par les prières de l'Église, et une mort chrétienne a couronné une vie honorable. M. Xavier Marmier était né à Pontarlier, en 1809 ; il était membre de l'Académie depuis le 19 mai 1870. — M. Camille Doucet était né à Paris en 1821 ; en 1861, il quitta l'Université pour devenir bibliothécaire et historiographe au ministère de la guerre, emploi dont il fut dépossédé, il y a quelques années, parce qu'il était conservateur.

Les prétendants à ces trois fauteuils sont jusqu'ici MM. Thureau-Dangin, Zola et Berthelot, ces deux derniers bien dignes de succeder à M. Renan. D'autres prétendants surgiront, et l'Académie saura, sans doute, faire des choix qui l'honorent.

Dans la presse, un vide s'est fait par la mort de M. Albert Millaud, le rédacteur humouristique du *Figaro :* voilà bien des années que cet esprit primesautier égayait les lecteurs de son journal par sa verve si caustique et si féconde.

A l'extérieur, l'Allemagne fait beaucoup parler d'elle, à propos de sa nouvelle loi militaire : le service est réduit à deux ans, mais les cadres sont multipliés, et le contingent annuel sera plus considérable. L'armee active, devenue formidable, sera toujours sur pied et prête à se mobiliser. Le chancelier Caprivi a effrayé le Reischtag, en accusant la Russie de se disposer à jeter sur l'Allemagne un million de soldats : en réalité, c'est l'Allemagne qui voudrait avoir quelque prétexte de troubler la paix et d'assurer ses conquêtes. Ce qu'il y a de plus sûr en tout ceci, c'est l'accroissement des dépenses et une nouvelle charge pour le budget : mais pour M. Caprivi 120 millions de plus, c'est une bagatelle !

En Angleterre, le nouveau lord maire catholique a été élu ; il tiendra parole, sans forfanterie comme sans respect humain : il aura un aumônier catholique et se fera représenter aux cérémonies officielles, dans les temples, par un délégué. Lord Knill est un homme d'un beau caractère : son exemple devrait trouver de dignes imitateurs dans nos hommes d'État français. Mais ils sont bien trop petits pour atteindre à ces hauteurs.

En Espagne, le congrès catholique de Séville a tenu de nombreuses séances, où se sont fait entendre les plus illustres orateurs. Le congrès s'est prononcé, en termes catégoriques, en faveur du pouvoir temporel.

Parmi les morts, étrangers à notre pays, citons le poète Tennyson, qui était né en 1810, et avait fait paraître ses premiers vers en 1830. Tennyson, dit avec raison *la Croix*, avait une grande vogue en Angleterre. Ses poésies sont maniérées, obscures et souvent incompréhensibles, ce qui, pour certains poètes, est le comble de l'idéal. On trouve, côte à côte, les contrastes les plus choquants. Le feu follet devient une lanterne d'omnibus, et l'on entend parfois la sirène qui mêle le charme de sa voix au glapissement de l'oie. Tennyson a rempli consciencieusement sa charge de poète officiel. Il laisse après lui de nombreux volumes de poésies. La postérité ne gardera pas grand'chose de ce bagage littéraire un peu encombrant.

30 octobre 1892. NEMAUSUS.

Le Propriétaire-Gérant,
GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.



LE NOUVEAU DIRECTEUR DU COLLÈGE DE FRANCE

Le *Journal Officiel* vient de publier un décret, en vertu duquel M. Gaston Boissier est nommé directeur du Collège de France, en remplacement de M. Renan.

Ce fait a une importance considérable. Si nous n'y prenons garde, la lecture habituelle des journaux purement politiques nous donne des idées peu exactes des hommes et des événements. Le verbiage parlementaire et les intrigues de couloirs n'ont peut-être pas sur les destinées de la France toute l'influence qu'on est parfois tenté de leur attribuer. Les changements qui surviennent parmi les hommes à qui appartient la direction intellectuelle du pays ont une tout autre portée. La nomination de M. Boissier comme directeur du Collège de France mérite une attention particulière.

Notre enseignement supérieur, qui avait subi une sorte d'éclipse, après les douloureux événements de 1870, a reconquis maintenant son prestige. Les étudiants étrangers avaient, pendant plusieurs années, déserte la France pour l'Allemagne; ils affluent aujourd'hui à Lyon et surtout à Paris. Quoi qu'en disent certains professeurs de Leipzig et de Berlin, la France n'a pas perdu son influence morale sur le monde. Or, parmi les maisons de haut enseignement dont 10.000 étudiants parisiens fréquentent les cours, le Collège de France occupe la première place. On conçoit, dès lors, quel mal M. Renan pouvait faire à la jeunesse

et à un grand nombre de ceux qu'on appelle aujourd'hui intellectuels. Son nom seul donnait au Collège de France une étiquette d'impiété systématique.

Avec M. Boissier, il n'en est plus de même. Ce n'est pas que nous devions nous faire illusion sur les conséquences immédiates de sa nomination. Plusieurs professeurs du Collège de France sont et resteront antireligieux ; mais le passé administratif et littéraire de M. Boissier nous offre, à nous catholiques, des garanties précieuses. Le nouvel administrateur du Collège de France est un de ces libéraux sincères qui savent reconnaître le droit partout où ils croient le voir, même chez les cléricaux. A plusieurs reprises, il s'est constitué le défenseur des religieuses et des Frères de la Doctrine chrétienne. Non seulement ses ouvrages n'ont rien de la haine implacable que M. Renan dissimulait sous une bonhomie souriante, mais ils témoignent d'une haute impartialité et parfois d'une admiration profonde pour les diverses manifestations de la vie chrétienne. M. Boissier a écrit sur saint Augustin et sur les premiers siècles de l'Église des pages qui feraient honneur à un apologiste.

Comme Nimois, nous avons le droit de nous réjouir, particulièrement de sa nomination. M. Boissier compte dans notre ville des parents, beaucoup d'admirateurs et d'amis ; il a fait toutes ses études au Lycée de Nimes, et il y est revenu plus tard comme professeur de rhétorique. L'Académie de Nimes se glorifie de le compter parmi ses membres.

Voilà pourquoi la *Revue du Midi* est heureuse d'offrir à M. Boissier ses respectueuses félicitations. Elle aura, sans doute, à parler encore de lui, dans quelques mois, lorsqu'il recevra à l'Académie française son élève, M. Lavisse.

ÉTUDES SUR L'ANCIENNE FRANCE

L'ESPRIT PARLEMENTAIRE

En France les magistrats changent souvent ; ils sont toujours mortels et parfois amovibles. Par contre la magistrature elle-même change peu. L'institution voit modifier son organisation, sa compétence, ses formules, jusqu'au nom même de ses tribunaux : mais l'esprit qui la porte et l'anime, qui lui donne sa cohésion et son originalité est toujours constant à lui-même. En vain nos révolutions successives ont-elles infusé à ce vieux corps un sang nouveau ; les traditions se prolongent, saisissent les nouveaux venus et impriment à leurs personnalités la courbure professionnelle. Jeunes ou vieux magistrats se ressemblent; chez eux, c'est toujours un profond respect du droit écrit et une ingénieuse subtilité à l'interpréter ; un grand souci de la tenue extérieure et une particulière recherche de gravité ; un certain goût de dédain pour tout co qui ne touche pas au palais ; vis-à-vis du justiciable une bienveillance affectée et une morgue naturelle ; vis-à-vis du pouvoir, je ne sais quoi d'emprunté, raideur et souplesse à la fois, une volonté réelle de faire acte d'indépendance et une inclination très avouée d'être bien avec lui ; au total une sorte d'élite bourgeoise dont on médit beaucoup et où tout le monde est fier d'entrer, dont on discute avec aigreur toutes les décisions et à qui l'on confie sans crainte la défense de son honneur et de ses biens.

La France n'a pas économisé les révolutions dans ce siècle. Elles n'ont fait qu'effleurer la magistrature, sans altérer son essence première. La Constituante parut avoir détruit radicalement le grand corps parlementaire. Des juges de l'ancien régime, de la foule d'hommes de loi qui les entourait, plus rien ne demeura debout, pas même, la chose est à peine croyable chez la babillarde nation gauloise, l'ordre des avocats. Mais tout cet effondrement ne fut qu'apparent. Attendez quelques années seulement; dès la première halte dans le mouvement révolutionnaire, ce qui restait de l'ancien personnel décimé par la terreur se retrouva, vivace et puissant; il interpréta et appliqua les lois nouvelles avec les mêmes procédés, les mêmes habitudes d'esprit, que les lois antérieures. Les familles judiciaires se reconstituèrent; la nouvelle magistrature se rejoignit à l'ancienne, se souda avec elle, lui emprunta ses traditions et sa discipline : le nom seul fut changé ; l'âme resta la même.

Depuis lors de nouveaux assauts ont été livrés à la magistrature. Le second empire notamment, en imposant une limite d'âge qui élimina d'un seul coup une grande partie du personnel et en établissant dans la pratique un chassé-croisé entre les juges des différents ressorts, aiguisa l'ambition de quelques-uns et émoussa l'indépendance d'un plus grand nombre encore. Tout dernièrement une dernière tentative aussi maladroite que malheureuse a été faite par un ministre sectaire et des chambres mal inspirées. Cette prétendue réforme n'a rien réformé du tout et n'a été qu'un prétexte mal déguisé pour jeter par dessus bord quelques magistrats gênants et satisfaire provisoirement soit d'odieuses rancunes, soit d'impérieuses ambitions. Les tribunaux, renouvelés en partie avec des éléments plus jeunes, ont déjà repris le même aspect et, fort heureusement pour les justiciables cette fois, le même esprit y règne encore.

Il faut que cet esprit ait jeté dans notre fond social des racines bien profondes pour résister ainsi à toutes les secousses extérieures et à l'usure insensible du temps, ce grand destructeur des idées autant que des hommes. Ou plutôt à ce degré de persistance et de force, ce n'est plus seulement un esprit de corps particulier à un groupe d'hommes de même profession et enfanté par des causes secondaires; c'est une portion de notre génie national, une de ses manifestations caractéristiques. Il ne suffit plus de dire que la magistrature française a été soumise à une température artificielle et à une discipline particulière qui ont assuré et protégé son unité psychologique ! Ce serait s'acquitter à trop bon marché avec une institution qui a été l'un des facteurs les plus puissants de notre époque. J'ai voulu creuser un peu plus profondément, rechercher au milieu de quelles circonstances l'esprit parlementaire a pris naissance et retracer à grandes lignes comment il a évolué à travers les périodes de notre vie nationale. Je dis l'esprit parlementaire, car c'est le Parlement de Paris qui en a été le générateur ; c'est lui qui a modelé à son image les anciennes juridictions, leur a insufflé ses traditions, son esprit, son orgueil et c'est justice de lui emprunter le titre générique sous lequel l'histoire désigne cet état d'âme particulier à toute une classe de la nation française et qui n'existe que chez elle. Si l'étude est un peu austère, elle n'a pas cessé d'avoir un intérêt d'actualité. Qui donc, en effet, pourrait affirmer sans témérité que le cycle de l'évolution de notre organisation judiciaire est définitivement fermé ?

I

Les origines de la magistrature française sont des plus humbles. Dans le conseil qui entourait les premiers Capétiens, la place des légistes était modeste et effacée ;

grands feudataires, pairs et officiers de la couronne, hauts barons plus ou moins indépendants, tous hommes d'action et d'épée, alliés inférieurs du roi plutôt que ses sujets, ne prêtaient que peu d'attention aux obscurs gentilshommes de petite extraction, aux clercs de rang inférieur, qui avaient pour mission de préparer et d'enregistrer leurs sentences. Dans un temps où le combat était la profession de tous et la victoire sur le champ de bataille le but suprême de la vie, c'était une occupation ingrate et peu recherchée que de s'adonner à l'étude des lois, à la recordation des coutumes et à l'audition des témoins. Ces légistes dédaignés devaient être cependant les plus sûrs alliés de la royauté naissante dans sa lutte contre la féodalité. Leur nombre allait s'accroître ; leurs fonctions, se spécialiser ; leur influence, grandir : bientôt ils allaient s'appeler le *Parlement* et devenir les conseillers les plus écoutés, les plus redoutables et les plus influents du monarque.

Je doute qu'on puisse jamais arriver à fixer la date précise où dans le conseil du roi, *curia regis*, se forma une section spéciale chargée de décider souverainement sur les contestations privées. Je ne crois même pas que le démembrement de cette section ait jamais fait à l'origine l'objet d'une charte particulière. Les grandes institutions sociales sont dans les mœurs et s'établissent par une insensible évolution et une sélection obscure avant d'être reconnues au grand jour ; elles précèdent la loi qui consacre leur existence plutôt qu'elles ne la suivent. Ainsi de la magistrature royale qui, sous Philippe-le-Bel, prit officiellement le nom de Parlement de Paris. L'idée d'un corps de magistrats ayant pour mission spéciale de rendre la justice est étrangère aux générations des premiers siècles de notre histoire. L'idée même de justice dans le sens concret du mot, ne se présente pas à leurs esprits avec une netteté parfaite, du moins dans

les provinces septentrionales. Un débat civil et un procès criminel paraissent de nature absolument différente. Si le seigneur connut de l'un et de l'autre, si le roi décida souverainement en appel dans l'un comme dans l'autre cas, c'est en vertu de leur droit terrien et nullement parce qu'ils sont *souverains*, mais parce qu'ils sont *suzerains*. Aussi l'idée de déléguer le droit de rendre la justice à des magistrats nommés et institués pour cela est-elle une idée relativement moderne et absolument inconnue aux premiers Capétiens. Dans les premiers arrêts qui nous sont parvenus, c'est toujours le seigneur ou le roi qui parle et prononce le droit ; les fidèles qui l'entourent sont là seulement pour donner leur avis qu'on suivra ou non.

A partir de Saint Louis les traditions premières se modifient. Il n'y a pas encore de magistrature ; il y a déjà des magistrats. C'est un groupe de conseillers du roi, sans titre spécial, mais que leurs aptitudes et leur expérience des affaires désignent plus particulièrement à l'exercice des fonctions judiciaires. Quand le roi siége en personne, ils l'assistent; quand il s'abstient, c'est plus particulièrement eux qu'il désigne pour le remplacer. Ils ne se séparent pas d'ailleurs de ses autres compagnons d'armes ; ils le suivent à la guerre et remplissent auprès de sa personne des charges diverses. Joinville nous apprend lui-même que saint Louis l'envoyait souvent *ouïr les plez de la porte* avec deux autres seigneurs de la cour : il n'était pas pour cela magistrat de carrière et tout aussi gaillardement qu'un autre donnait et recevait au besoin maints coups d'épée.

Une chose toutefois distinguait ces juristes ; c'était une culture intellectuelle plus soignée. Ils savaient, et déjà la science est un titre de confiance auprès des justiciables et une force de civilisation et de progrès dans la société.

Ainsi se forma insensiblement une petite coterie qui eut ses initiés et ses adeptes. Elle ne se recruta pas, comme on est tenté de le croire, parmi les gens du tiers-état. A cette période de notre histoire il n'y a pas encore de bourgeois, et ce sera même l'œuvre de la magistrature française de créer cette classe intermédiaire entre la noblesse et le peuple, plus rapprochée de la première que du second, si rapprochée même qu'elle finit avec le temps par s'y confondre. Aux XIIe et XIIIe siècles, les légistes furent surtout des petits seigneurs fieffeux, propriétaires terriens qui avaient leur place dans la hiérarchie féodale. Cette place était suffisante pour exciter leur ambition, mais point assez grande pour qu'ils puissent servir d'appoint dans une bataille et faire pencher la victoire du côté où ils se seraient rangés. Ils ne se tenaient pas pour satisfaits, et, étant intelligents, s'efforçaient de se tirer hors pair d'une manière ou d'une autre. Étienne Boileau, prévôt de Paris sous saint Louis, l'auteur du *Livre des métiers* et l'un de nos premiers jurisconsultes connus, était issu d'une famille noble de l'Anjou, Des Fontaines et Beaumanoir étaient gentilshommes. Pierre du Boys, l'ami intime et le conseiller politique de Philippe-le-Bel; de Flotte, qui tomba si glorieusement dans le fossé de Courtray ; Guillaume de Nogaret, ce type accompli et brutal du légiste armé, étaient tous de petite noblesse.

A côté d'eux siégeaient des hommes d'église, évêques, moines ou prêtres, d'une instruction plus soignée, d'une culture encore plus raffinée, mais d'une égale ambition et tout aussi désireux de s'élever dans la hiérarchie du temps, C'est un lieu commun que l'Église a été pendant le moyen âge la dépositaire des sciences et des lettres ; mais ce qu'on n'a pas assez relevé, c'est le caractère et la force démocratiques dont elle était animée. Les emplois ecclésiastiques étaient, qu'on me pardonne l'ex-

pression, la seule carrière ouverte aux ambitions des plus humbles. J'ai sous les yeux la liste des juges qui siégèrent au Parlement de l'octave de la Chandeleur en l'année 1260, et rendirent nne sentence célèbre attribuant au Roi la propriété d'une partie du bois de Vincennes. La session est présidée par Eudes, archevêque de Rouen, assisté par l'évêque d'Évreux et un groupe de conseillers laïques ou clercs. La hiérarchie ecclésiastique y est représentée à tous ses degrés, depuis les plus hauts dignitaires des chapitres d'Orléans et de Tours jusqu'à de simples prêtres de Péronne et de Chartres. Les laïques, au contraire, sont des officiers de la Cour tels que le connétable ou le maître des archers, ou bien des seigneurs hautement titrés comme le comte de Soissons. Pierre des Fontaines est celui qui fait encore la plus petite figure dans la section laïque.

A partir du XIIIe siècle, les riches bourgeois des villes affranchies commencèrent à pénétrer dans le monde judiciaire ; d'abord ils bornèrent leur ambition aux justices inférieures, mais insensiblement ils forcèrent la porte de la cour supérieure, du Parlement, puisqu'il faut à présent lui donner son véritable nom historique. Pour eux, c'était le moyen rapide de s'élever ; pour le monarque, celui de gagner à sa cause des auxiliaires dévoués à sa personne et d'autant plus sûrs qu'ils avaient plus souffert des abus féodaux.

Tous ces légistes, laïques ou clercs, petits nobles ou bourgeois, affamés d'honneurs ou d'indépendance, animés d'une ambition robuste et virile, intelligents, instruits, n'étaient cependant quelque chose que par la protection royale. Leur influence était intime, souterraine. Ils se faisaient à eux-mêmes leurs attributions et leurs privilèges. L'étude du droit était alors difficile ; des formules mystérieuses et solennelles, des lambeaux de textes, quelques arrêts recueillis çà et là par un notaire ou un

secrétaire méticuleux étaient les seuls documents écrits que le jurisconsulte pouvait consulter ; les traditions orales formaient le principal fondement de la science. Aussi fallait-il, pour acquérir quelque renom, déployer une grande patience et dépenser une somme énorme de travail. Les légistes étaient donc peu nombreux, se connaissant beaucoup, se fréquentant presque exclusivement entre eux et se sentant les coudes pour ainsi dire. S'ils avaient eu une puissance matérielle et tangible, s'ils avaient tenu une place officielle et importante dans la hiérarchie féodale, de mesquines jalousies les auraient probablement divisés et livrés sans merci à leurs ennemis. Leur obscurité et leur unité firent leur force. Haïs et méprisés des seigneurs, ils leur rendaient mépris pour mépris, haine pour haine. Chaque retour offensif de la féodalité faisait une sanglante et large trouée dans leurs rangs. Les Pierre Labrosse, les Enguerrand de Marigny, les Gérard Guette qu'on a appellés « les glorieux pendus du XIVe siècle, » étaient des juristes. Ils se serraient davantage les uns contre les autres : il n'est point de traître là où tous sont également compromis. Mais quand l'heure de la revanche avait sonné pour eux, quelles cruelles représailles ils exerçaient à leur tour ! A toutes les périodes de leur histoire, nous retrouverons ce même sentiment de solidarité et de rancune professionnelles.

Cette situation toujours embarrassée et souvent périlleuse de l'ordre des juristes explique comment et pourquoi il se ferma du côté de la noblesse et s'ouvrit de plus en plus du côté du tiers-état. Le Parlement, à peine débrouillé des incertitudes de l'enfance et constitué en cour indépendante, chercha à se recruter une armée parmi ses auxiliaires. Ce fut alors que naquit la *Basoche*. On vit tout un peuple de jeunes praticiens, d'aspirants procureurs, huissiers ou notaires, se réunir en association régulière, constituer une sorte de franc-maçon-

nerie joyeuse et libre, et secouer à travers Paris les grelots d'une gaîté qu'encourageaient les graves magistrats, et non sans raison, car ces jeunes fous pouvaient devenir à un certain moment une force redoutable, soit pour l'attaque, soit pour la défense.

Dans cette lutte contre la féodalité les juristes avaient pour eux la force latente du progrès social et la parfaite concordance de leur conduite et de leurs doctrines avec le plan et le mouvement de notre histoire. Les publicistes ultramontains et monarchistes de nos jours, qui ont dirigé de si furieuses attaques contre les légistes des XIIIe et XIVe siécle, ont vu juste et ont bien discerné qu'une partie de nos doctrines contemporaines procède directement des principes posés par les premiers parlementaires. Quelque contradictoires que puissent paraître aujourd'hui ces deux termes, les magistrats de la cour de Saint Louis ou de Philippe le Bel étaient des révolutionnaires. Rien d'étonnant du reste à cela. Le groupe social était en formation ; il attirait à lui tous les jeunes, tous ceux qui avaient foi dans l'avenir et rêvaient une société meilleure où ils auraient une place plus large et plus en rapport avec leur ambition, car c'est à quoi généralement les jeunes hommes reconnaissent le progrès dans une société. L'influence du Parlement sur les esprits était comparable à celle qu'a exercée sous la monarchie de juillet l'université, dont la mission officielle était seulement d'enseigner la jeunesse et qui pénétrait en réalité l'âge mur de ses idées politiques et sociales. Ainsi au sortir du moyen-âge et avant de se reprendre aux arts et aux lettres de l'antiquité, la pensée humaine se débrouillait et faisait ses premiers essais d'indépendance dans l'étude du droit.

Il est presque inutile de dire que tout ce mouvement s'exerçait sans programme défini. La théorie politique parlementaire, telle qu'on a essayé de la faire prévaloir aux



XVIIe et XVIIIe siècle, n'est pas sortie armée de toutes pièces du cerveau de nos premiers légistes. Il n'y avait encore chez eux que des aspirations. Mais si troublé qu'il soit encore, ce flot d'idées entraine avec lui les éléments dont on se servira plus tard pour construire la plus solide assise de notre ancien droit constitutionnel. A l'époque dont nous parlons, il n'y a même pas encore de corps judiciaire officiellement organisé avec toute la hiérarchie qu'il comportera dans la suite. Tout propriétaire est juge dans son domaine et délégue, en vertu d'un principe tout récent, ne l'oublions pas, à qui bon lui semble l'exercice de son droit de justice. Seul le Parlement de Paris offre l'exemple d'une compagnie régulière, soumise à des règlements précis, ayant une procédure fortement organisée et des traditions plus que séculaires. Il est seul, dis-je, mais il suffit à sa tâche et sert de centre de ralliement ; autour de lui se groupent tous les hommes versés dans l'étude du droit, il rayonne dans les provinces les plus lointaines de la monarchie par les baillis royaux qui sortent de son sein ou tendent à y entrer. Ce n'est pas encore, si l'on veut, la caste; mais c'est dejà la famille judiciaire, ou plutôt, c'est la magistrature à l'état embryonnaire, avec quelques unes de ses qualités caractéristiques, mais avec l'alliage de beaucoup d'éléments étrangers.

II

Ce sera l'œuvre de la guerre de cent ans de resserrer les liens de notre nationalité et de dégager de la confusion où ils se débattent encore, tous les éléments un peu épars des diverses administrations. Son premier résultat fut de fortifier la discipline. Dans une armée en campagne l'ordre du chef ne souffre point de contradiction ; il y va du salut de tous. Pendant cette longue et triste période, la France entière fut comme un vaste champ de bataille où tous les habitants étaient soldats.

De quel còté pencha la magistrature durant cette lamentable crise? La question est encore indécise. Il est permis de croire qu'elle fit comme toutes les classes de la société et qu'elle se divisa entre les deux prétendants en présence. A cette heure sombre, le peuple y vit clair et d'un trait se donna au vrai roi de France: Jeanne d'Arc est la plus sublime personnification de cet élan démocratique et de là vient son caractère définitif d'héroïne populaire, son idéalisation comme la plus grande des françaises, mais les classes éclairées oscillèrent dans une honteuse et détestable incertitude. Les vieux magistrats, et surtout hélas! les juges d'église allèrent aux Anglais; le système administratif de ceux-ci était mieux formé et devait attirer davantage les esprits déjà pliés à la discipline. La rigueur du droit écrit semblait d'ailleurs, il faut bien l'avouer, favoriser les prétentions Anglaises. Au parti national restèrent les jeunes, les ambitieux et surtout les magistrats des provinces où dominait le droit écrit. Sous Charles VI, la dissolution du Parlement de Paris fut pronéncée par lettres patentes du 16 février 1417. La reine Isabeau de Baviére organisa à Troyes une nouvelle cour souveraine qu'elle remplit de ses créatures. Le Dauphin régent du royaume répondit en transportant à Poitiers le siège du Parlement et y appela tous ceux des conseilers de l'ancienne cour qui lui étaient restés fidèles et n'avaient pas été massacrés par le parti bourguignon.

On vit alors ce spectacle étrange de deux administrations fonctionnant côte à côte, parfois simultanément, dans le pays, s'avançant et se retirant l'une devant l'autre, suivant le mouvement des armées auxquelles elles étaient attachées, prétendant toutes deux rendre la justice au nom du vrai roi de France et se condamnant mutuellement pour crime de lèse-majesté.

Le parti français s'efforça surtout de ne jamais laisser sans contre-partie les moindres agents de l'administra-

tion anglaise sur aucun point du territoire. Il n'était dans une province si mince parcelle occupée par les troupes nationales qu'on n'y trouva aussitôt l'équivalent des juges et des fonctionnaires anglais. Nous en avons une preuve caractéristique dans les documents sur l'abbaye du Mont Saint Michel, récemment publiés par la société des *anciens textes Français*. La Normandie etait entiérement occupée et administrée par les Anglais. Seule l'abbaye du Mont Saint Michel était restée française. Si petit que fut son territoire, il y avait là un bailli du Cotentin et toute une cour de justice avec notaire, greffier, procureur, huissiers et tout l'appareil nécessaire. Du reste personne à juger: mais les juges y étaient, affirmaient par leur seule présence le droit royal français et au besoin, pour occuper leurs loisirs, condamnaient, par contumace bien entendu, leurs collégues anglais.

Les cadres étaient donc tout préparés pour une réorganisation judiciaire. Dès que la guerre fut terminée, on s'en occupa activement. Ce fut l'œuvre des règnes de Charles VII dans sa seconde moitié et de Louis XI. On sait quelle réputation ce dernier a laissée dans l'histoire; au fond il valait beaucoup mieux et il doit lui être beaucoup pardonné parce qu'il fut un grand roi français. Malgré des aspirations très autoritaires et son caractère soupçonneux, il fut un de ceux qui proclamèrent avec le plus d'emphase les droits et les prérogatives de la magistrature. Ce fut même lui qui dégagea le plus nettement le principe de l'inamovibilité des juges. Il est vrai qu'il ne se faisait pas faute de le violer au besoin, mais il y mettait des semblants d'hypocrisie qui sauvegardaient l'essence du principe.

A partir du règne de Louis XI les caractères administratifs de la magistrature se dessinent de plus en plus. Nous sommes bien loin du temps où le juge était un délégué occasionnel ; les règles de la carrière sont définitivement

arrêtées ; le nombre des Parlements s'accroît avec rapidité ; les ressorts sont séparés ; les compétences définies. On s'occupe des justices inférieures ; on en crée de nouvelles ; on les classe par rang d'importance. En même temps l'étude des monuments de jurisprudence se vulgarise ; les volontés particulières s'effacent devant cette volonté générale qu'on appelle la *Loi*. C'est alors qu'on entreprend la rédaction des coutumes et qu'on commence à caresser le rêve qui ne se réalisera que trois cents ans plus tard ; une seule et même législation pour toute la France.

La responsabilité du juge augmente. Dès lors aussi doivent augmenter les garanties, soit pour le justiciable, soit pour le juge lui-même. Celui-ci doit être assuré qu'il ne sera pas privé de ses fonctions, parce qu'il aura déplu : celui-là peut, non sans quelque raison, demander un juge impartial et capable.

Il y avait là un double problème à résoudre.

Comment recruter la magistrature ? comment assurer son indépendance ? De la solution devait dépendre la direction définitive imprimée au Corps judiciaire français.

La royauté française n'est point encore la monarchie absolue et de droit divin que conçut le XVIIe siècle ; elle n'était pas même la grande institution nationale que l'on se plaît à représenter de nos jours : son pouvoir suzerain était souvent méconnu par les grands vassaux et n'avait pu prévaloir définitivement qu'en s'appuyant sur le peuple et en lui faisant parfois les concessions les plus révolutionnaires pour l'époque. Il y avait eu au XIVe siècle, une poussée démocratique dont un légiste, Robert le Coq avait été un des promoteurs les plus ardents. Ces mêmes idées avaient de nombreux représentants, même dans les conseils du roi. N'est-ce pas le chancelier de Dornans, qui, à l'avènement de Charles VI (1380) pro-

nonça cette phrase qui résume le droit politique du moyen-âge : « Les rois auraient beau le nier cent fois, « c'est par la volonté des peuples qu'ils règnent, et c'est « la force des peuples qui les rend redoutables. »

Aussi, pendant deux siècles, l'élection fut considérée comme le mode de recrutement normal de la magistrature. Précisons bien ce point important pour qu'il n'y ait pas de méprise sur cette conclusion aujourd'hui acquise, mais qui pourra encore étonner bien des gens. Je dis que l'élection fut sollicitée et demandée par l'opinion, acceptée souvent par le souverain, mais non qu'elle fut constamment pratiquée. J'accorde même qu'elle fut l'exception. Il n'en est pas moins certain que les états généraux des xive et xve siècles font toujours figurer parmi leurs vœux les plus pressants, celui de voir la magistrature se recruter elle-même par le libre choix de ses pairs. Ils reconnaissent sans doute que le roi, investi du droit de justice, a seul le droit de déléguer et d'instituer le juge ; mais ils voudraient soustraire cette délégation à l'arbitraire individuel et demandent qu'elle ne puisse s'exercer que sur une liste de trois membres dressée, ou par le Parlement, ou par ceux qu'on appelait les *gens de pratique*. c'est-à-dire les corps des avocats, procureurs, etc. A plusieurs reprises, les souverains accordent sur ce point satisfaction aux vœux populaires. Ils vont même quelquefois plus loin. Charles V songe un instant à appliquer l'élection et l'applique pendant quelques années, à la nomination du premier de ses ministres, du seul qui fut inamovible et que le roi ne pouvait plus destituer une fois nommé, c'est-à-dire du chancelier.

Ainsi donc l'élection comme mode de recrutement, l'inamovibilité comme sauvegarde de l'impartialité, tel fut l'idéal des juristes de cette époque, idéal qui ne fut réalisé que d'une façon très imparfaite et seulement à des intervalles éloignés.

Tous ces tâtonnements, ces inquiètes recherches de la meilleure organisation judiciaire, cessèrent avec le triomphe définitif de la monarchie absolue, et la royauté, pleinement d'accord sur ce point avec les juristes, se laissa amener à établir la vénalité des offices. Il y eut ainsi profit pour les deux parties en présence : pour le roi qui garnissait par ce moyen ses coffres souvent vides; pour le magistrat,qui,devenu le propriétaire de sa charge avait la certitude de ne plus en être expulsé. On avait seulement oublié le justiciable,mais il convient de dire qu'il retira de cette institution l'avantage de se trouver en présence d'un juge en quelque sorte perpétuel et d'une jurisprudence déterminée.

La vénalité des offices ne fut donc pas seulement un expédient financier ; ce fut aussi la solution, imposée par une série d'antécédents historiques à ce problème : laisser à la magistrature la force et l'indépendance qu'elle ne peut puiser que dans l'inamovibilité, tout en lui donnant une origine qui n'en fit pas une puissance rivale de la royauté.

Il n'entre pas dans mon sujet de faire l'histoire de la vénalité des charges. Au XVI[e] siècle d'ailleurs, qui voit l'épanouissement complet de l'esprit parlementaire, elle n'est pas encore avouée et n'a pas eu le temps de produire toutes les conséquences bonnes ou mauvaises qu'elle aura plus tard. Au point où nous sommes parvenus, deux forces principales agissent sur le corps judiciaire : l'organisation administrative qui s'opère sous l'influence des parlements, et le mouvement de la renaissance, qui donne aux études juridiques une nouvelle et puissante impulsion.

(*La suite au prochain numéro*) Georges MAURIN.

LE MERVEILLEUX CHRÉTIEN

C'est à la lecture du chef-d'œuvre de Reboul, l'*Ange* et l'*Enfant*, si heureusement remis en lumière par la *Revue*, dans son numéro d'août, que l'idée nous est venue d'écrire quelque chose sur le *Merveilleux chrétien*. Loin de nous la prétention de vouloir ici refaire l'œuvre si belle et si complète de Chateaubriand ! On ne peut que glaner après un tel maître. Aussi bien n'entendons-nous offrir ce travail au lecteur qu'à titre de simples réflexions ou de modeste essai. Importance du *Merveilleux chrétien*, sa nature, ses modes, voilà pourtant ce qu'il faudrait expliquer.

I

La poésie n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Horace l'assimile à la peinture, *ut pictura poesis*. Nous lui trouverions, quant à nous, plus d'affinité avec la musique, *la plus despotique expression du sentiment* (1) qui, saisissant l'âme tout entière, produit si facilement l'extase (2), dont le poète fait état, pourrions-nous dire. Les Latins mettaient à pied la prose, *musa pedestris*. Quant au poète, *vates*, ils lui donnaient plus volontiers des ailes, le considérant comme un être surnaturel en commerce direct avec les dieux. La divination leur paraissait constituer sa fonc-

(1) Victor de Laprade.

(2) Il ne saurait s'agir, ici, de l'extase théologique ou surnaturelle, quoiqu'elle ait aussi ses poètes tels que F. Jacoponi, le Bienheureux Hermann-Joseph, etc. Voir la *Mystique du Goerres*, 1re partie.

tion propre , comme l'inspiration sa raison d'être. Cela revient à l'idée que nous voudrions approfondir.

Entre toutes les variétés de l'extase , celle qui s'offre la première à notre attention se nomme la *catalepsie* , affection morbide dont l'hystérie est le principe, l'érotisme le domaine, et qui, selon les spécialistes, se caractérise, au point de vue intellectuel (1), par une extrême et irréductible mobilité d'esprit perdu dans l'incohérence ou l'absurde. Qui donc oserait affirmer qu'il n'y a jamais eu trace d'un mal pareil dans le camp des poètes ? N'y a-t-on jamais connu d'autre ivresse que celle du bien ? L'extravagance serait-elle exclusivement le propre du Nirwana indien, sans contagion possible à notre égard ? Nous voyons bien que le génie même peut avoir ses accès de fièvre chaude. Ce n'est pas à froid assurément qu'il se prend à insulter Dieu, reniant la foi de ses belles années et se mettant, dès lors, dans une douloureuse contradiction avec lui-même. Ne faut-il pas que son imagination soit singulièrement surchauffée pour se montrer ainsi au diapason de la haine ? Mais il a beau, pour se grandir, entasser Pelion sur Ossa. La chûte n'en sera que plus profonde. L'orgueilleux Titan sera puni de sa témérité , par l'infériorité sentie de ses œuvres, les regrets superflus et des accointances inévitables , dans le gouffre où il s'est perdu, avec tout ce que la laideur a de plus monstrueux, tout un monde de grouillantes horreurs , qu'animent à peine, comme par éclairs, de grotesques apparitions de Djinns, de fafardets , de gnômes ou les sinistres lueurs du sabbat diabolique. Inutile assurément de se perdre en invectives contre une folie. Mieux vaut adopter le procédé plus sommaire et plus noble à la fois de cette pauvre femme d'Athènes, qui en appela de Philippe de Macédoine ivre à Philippe à jeun. Laissons au génie le soin de se ré-

(1) Abstraction faite des idées d'espace et de temps (Gratiolet).

futer lui-même. Nul ne l'a fait en plus beaux vers qu'Alfred de Musset. Où en serions-nous, ô Poète, s'il était donné à l'incrédulité de prévaloir ?

Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux ?
Passer comme un troupeau, les yeux fixés en terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux ?
Non, c'est *c'est cesser d'être homme*. . . . .

Quelle déchéance ! La Foi seule pourrait nous en tirer, nous rendre le bonheur et l'honneur perdus. Comment remplir autrement le vide de l'âme et de nos pensées ?

Si mon cœur, fatigué du rêve qui l'obsède,
A la réalité, revient pour s'assouvir,
Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide,
Se trouve un tel dégoût, que je me sens mourir.
Aux jours même où parfois la pensée est impie,
Où l'on voudrait nier pour cesser de douter,
Quand je posséderais tout ce qu'en cette vie
Dans ses vastes désirs l'homme peut convoiter :
Donnez-moi le pouvoir, la santé, la richesse,
L'amour même, l'amour, le seul bien d'ici-bas !
Que la blonde Astarté, qu'idolâtrait la Grèce,
De ses îles d'azur sorte en m'ouvrant ses bras ;
Quand je pourrais saisir dans le sein de la terre
Les secrets éléments de sa fécondité,
Transformer à mon gré la vivace matière
Et créer pour moi seul une unique beauté ;
Quand Horace, Lucrèce et le vieil Epicure,
Assis à mes côtés, m'appelleraient heureux,
Et quand ces grands amants de l'antique nature
Me chanteraient la joie et le mépris des dieux,
Je leur dirai, à tous : — Quoique nous puissions faire,
Je souffre, il est trop tard ; le monde s'est fait vieux.
Une immense espérance a traversé la terre ;
Malgré nous, vers le ciel il faut lever les yeux.

On ne saurait exprimer en termes plus magnifiques le *Sursum corda* qui se chante bon gré mal gré dans l'âme

du poète. Trop heureux s'il savait en soutenir le vol et ne s'attardait point à planer dans des régions intermédiaires, aussi nébuleuses que flottantes. La lumière diffuse peut avoir du charme ; mais l'aigle est bien fait pour contempler le soleil.

Nous venons de décrire une seconde variété du phénomène psychique dont nous avons entrepris l'analyse, l'extase quiétiste, qui s'absorbe dans le sentiment au point d'y endormir, sinon d'y neutraliser absolument l'activité de l'esprit. C'est dans cet état d'âme qu'on écrira *Jocelyn*, la *Chûte d'un Ange*, voire même certaines *harmonies* où la richesse de la forme dissimule mal le néant de la pensée ; belle broderie qui, ne reposant pas sur un fond solide, passera comme la fleur éphémère ou ne tiendra pas à l'épreuve de la critique et du temps. Disons mieux : ainsi s'épuise le génie à la poursuite de l'idée folle du panthéisme, véritable lutin qui, toujours insaisissable, se plait à l'égarer non moins qu'à le désespérer dans une course vertigineuse et échevelée. L'Écriture nous dit fort bien qu'on perd le sens à ce manège et dans un tel marivaudage, *fascinatio nugacitatis transvertit sensum*. Qu'il se hâte donc de revenir au giron maternel, et qu'il se fixe à son centre par la méditation constante des vérités éternelles.

Que produirait la terre sans le soleil ? Lumière et chaleur, tels sont aussi les dons précieux que l'idéal divin infuse en nos âmes, comme gage d'abondance et d'immortalité.

II.

Surévidente au point de vue moral, notre thèse serait-elle objectivement moins abordable ? Pourrions-nous dire ce qu'est en soi cet Idéal dont nous venons de préconiser la salutaire influence ? Serait-il possible tout

au moins, à défaut d'une définition adéquate, d'en juger d'après ses révélations ? Nous pouvons résolûment nous prononcer pour l'affirmative, sans crainte de trouver ici la raison en contradiction avec les données de la foi.

C'est qu'en effet, l'idéale beauté n'est pas, pour nous, chrétiens, une entitée purement chimérique, quelque chose comme le rêve d'une ombre, aux contours indécis et flottants. L'archétype suprême du beau, du vrai et du bien, nous ne craignons pas, nous, de le dégrader en le nommant. Il s'appelle l'*Infini ;* mais ce mot résume toute philosophie et toute science, ainsi que l'ont surabondamment démontré Descartes, Pascal, Leibnitz. Toute intelligence le recherche et l'acclame, et dans ce concert unanime, la note poétique ne saurait manquer. Revenons à notre Musset. Qu'il soit encore une fois notre oracle:

> Malgré moi, *clame-t-il*, l'infini me tourmente.
> Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir ;
> Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
> De ne le pas comprendre, et pourtant de le voir.

Assurément, on ne saurait mieux dire. Incompréhensible en soi, mais non inconcevable, l'infini ouvre à la pensée une immense perspective que l'imagination s'efforcera de peupler, trop souvent, hélas ! à sa manière. Dieu sait qu'elle y a pris peine depuis des siècles. L'idéalisme de Platon, la multitude des dieux païens, les Eons du Gnosticisme, tout ce monde est éclos de son souffle. Quelle variété ! quelle abondance ! Moins luxuriante est la flore des tropiques, moins constellé le ciel d'Orient. On comprend que l'orgueil humain se soit longtemps complu dans un pareil rêve, et que cette brillante féerie ait eu le don de l'enchanter pour des siècles. Le merveilleux païen a bien eu des tenants jusqu'en plein XVIIe siècle, et parmi eux, le législateur du parnasse, pauvre maître, qui se prend à préférer une copie largement infi-

dèle au chef-d'œuvre original! L'idéalisme de Platon, que nous saluons volontiers comme la plus haute expression doctrinale du paganisme, n'est, après tout, qu'un plagiat des théories indiennes et, par suite, une corruption, une contrefaçon bien maladroite d'une croyance aussi ancienne que le monde, celle de l'existence des anges et de leur hiérarchie. C'est la foi du chrétien : Oui, Dieu a jeté l'idée vivante dans un moule de flamme et de feu(1), et il l'envoie, céleste messagère, pour nous raconter sa gloire. Elle voltige, toute palpitante encore des divins embrassements, autour de notre esprit ; heureux s'il se laisse séduire aux charmes de cette belle enchanteresse ; elle le ravira avec elle dans la gloire, comme le prophète, sur le char de feu de l'enthousiasme et de l'amour.

Ne récusez point notre mysticisme! C'est lui qui a formé les saints et changé par eux la face du monde. En fait, le Paganisme est bien mort; pourrait-il être encore souverain dans le domaine de l'esprit ? Toute transformation sociale accuse un dogme nouveau et n'est-ce pas l'enseignement chrétien qui nous a fait ce que nous sommes ? Si vous voulez du reste agir efficacement sur l'espèce humaine, gardez-vous de désenchanter ses espérances en dépeuplant le ciel. S'il faut au peuple du merveilleux, l'expérience de dix-huit siècles devrait bien nous avoir appris suffisamment que la perfection du genre se trouve dans un juste milieu entre l'idéalisme transcendental, à perte de vue des Platoniciens et le panthéïsme sensualiste des Grecs. Qu'il y ait toujours commerce entre le ciel et la terre. Que l'amour en soit toujours le lien; non l'érotisme avilissant de l'antique olympe, mais cet amour spirituel qui peut seul exalter notre chair et la relever jusqu'au niveau des anges. Annonçons-le hautement avec Bossuet et toute l'Église : les hommes sont destinés à

(1) Qui facit angelos suos flammans ignis, inem mentem (psalm.)

combler les vides que l'orgueil de Satan a causés parmi ces purs esprits. C'est pour cela que Dieu les envoie à notre secours pour qu'ils travaillent eux-mêmes aux recrues de leurs légions en ramassant cette nouvelle troupe qui doit compléter leur milice. *Cumque omni militia*... Voilà donc la destinée du juste ; c'est en union avec le chœur dés anges qu'il doit chanter l'hymne de gloire. Et dès ici bas, à cette seule pensée, son âme se sent toute vibrante ; l'enthousiasme (1) y monte par degrés, *ascensiones disposuit.* Je sais...... Je crois...... Je vois........ — Il déborde :

Saintes douceurs du ciel, adorables idées,
Vous remplissez un cœur qui vous peut recevoir :
De vos sacrés attraits les âmes possédées
Ne conçoivent plus rien qui les puisse émouvoir.
Vous promettez beaucoup, et donnez davantage :
Vos biens ne sont pas inconstants,
L'heureux trépas qui nous attend
Ne vous sert que d'un doux passage
Pour nous introduire au partage
Qui nous rend à jamais contents.

Rien de vulgaire dans ces vers, pas même le mot *contents* qui, à cette place, relativement au contexte, nous paraît profond. La joie du ciel, en effet, n'est point l'ivresse brutale et battailleuse du Waallha scandinave, non plus que la rêverie sensuelle du paradis mahométan. La passion doit être contenue, et la surexcitation des sens trouble plus notre plaisir qu'elle ne l'augmente. Les joies sereines du cœur, comme celles de l'esprit, doivent nécessairement se rapporter à cet idéal qui en est la source unique et dont nous portons tous en nous-mêmes le sens plus ou moins voilé.

(1) L'enthousiasme des saints n'a rien de factice ; il a bien des fois donné sa mesure dans l'héroïsme des martys. Faut-il s'étonner qu'il ait inspiré des œuvres de génie comme Polyeucte.

On l'a bien dit d'ailleurs : le Beau ne saurait être que la splendeur du Vrai. C'est pourquoi, bien loin que notre mystique offre rien de contradictoire, la raison s'y complait au point de la dénaturer par l'exagération (2). Et voici que la science (3) elle-même a recours à l'intervention des esprits célestes, tranchons le mot, des anges, pour répondre à certains *desiderata* qui sans eux ne sauraient être remplis.

Sans nous attarder à ce point de vue qui présentement n'est pas trop notre affaire, profitons-en, pourtant, pour déclarer nettement que, selon le mot de Portalis, même en fait d'Esthetique, la Foi remplit incomparablement mieux que l'imagination les espaces que l'incrédulité laisse vides. Décidément, le *Merveilleux chrétien* porte la belle marque ; il est de bon aloi. S'il paraît enveloppé de mystère c'est uniquement pour le vulgaire auquel répugne de nature l'élévation du sentiment et de la pensée. Les esprits vraiment supérieurs savent bien quel feu s'allume dans la contemplation d'un tel idéal, *in medita-*

(1) Platon pose les *Idées* comme infinies en nombre et par essence, ce qui évidemment dépasse la mesure.

(2) La tradition catholique enseigne que la création matérielle est gouvernée et administrée par les anges. (Saint Justin, Athénagoer, Théodoret, Clément d'Alex., Origène, Eusèbe de Cisarée, saint Jérôme, saint Chrysostôme, etc.) — Voici ce que dit à ce sujet le docteur Calmeill dans son ouvrage sur les *Épidémies religieuses :* citant un passage de Bayle qu'il traduit presque mot à mot : « Je ne sais ce qui arrivera, mais il me semble que tôt ou tard on sera contraint d'abandonner les principes mécaniques si on ne leur associe les volontés de quelques intelligences et, franchement, il n'y a pas d'hypothèse plus capable de donner raison des événements que celle qui admet une telle association. » — Cuvier incline dans le même sens et M. de Lourdoueix (de la *Vérité*, p. 350) s'exprime ainsi : « Nous croyons, nous, que la matière étant inerte de sa nature, ses agents sont vraiment spirituels et émanent du principe de force et de mouvement diversement modifié par le Verbe. » Cf. également : — Le P. Faber, le *Saint-Sacrement.* — P. Carbonnelle : *Les Confins de la philosophie et de la science*, s'inspirant eux-mêmes de saint Thomas.

tione exardescet ignis. Tout s'illumine et se transfigure à son contact. L'art plastique lui-même lui devra ses meilleures inspirations. A preuve ces deux modèles de poésie descriptive tirées du *Paradis perdu* et de la *Meniade*. Milton a peint dans le premier l'arrivée de l'ange Raphaël au bocage de nos premiers pères :

« Pour ombrager ses formes divines, le Séraphin porte six ailes. Deux attachées à ses épaules sont ramenées sur son sein, comme les pans d'un manteau royal ; celles du milieu se roulent autour de lui comme une écharpe étoilée ;..... Les deux dernières, teintes d'azur, battent à ses talons rapides ; il secoue ses plumes, qui répandent des odeurs célestes. » « Il s'avance dans le jardin du bonheur, au travers des bocages de myrtes et des nuages de nard et d'encens ; solitudes de parfums où la nature dans sa jeunesse se livre à tous ces caprices!... Adam, assis à la porte de son berceau, aperçoit le divin messager. Aussitôt il s'écrie : Eve, accours! Viens voir ce qui est digne de ton admiration ! Regarde vers l'orient. Aperçois-tu cette forme glorieuse qui semble se diriger vers notre berceau ? On la prendrait pour notre aurore qui se lève au milieu du jour... » — Voici maintenant un ange mystique de Klopstock :

« Soudain le premier-né des trônes descend vers Gabriel, pour le conduire vers le Très-Haut. L'Éternel le nomme *Élu*, et le ciel *Éloa*. Plus parfait que tous les êtres créés, il occupe la première place près de l'Être infini. Une de ses pensées est belle comme l'âme entière de l'homme, lorsque, digne de son immortalité, elle médite profondément. Son regard est plus beau que le matin d'un printemps, plus doux que la clarté des étoiles, lorsque, brillantes de jeunesse elles se balancèrent près du trône céleste avec tous leurs flots de lumière. Dieu le créa le premier, et puisa dans une gloire céleste son corps aérien. Lorsqu'il naquit tout un ciel de nuages

flottait autour de lui ; Dieu lui-même le souleva dans ses bras et lui dit en bénissant : « Créature me voici. »

Raphaël est l'ange *extérieur* ; Éloa l'ange *intérieur*. Les voilà bien ces génies du christianisme comme les nomme Châteaubriand. Ajoutons avec lui qu'ils nous semblent bien plus divins que les Mercure et les Apollon de la mythologie.

Empruntés traits pour traits à la Bible, les deux *portraits* que nous venons de citer restent sans doute bien loin d'un tel modèle, combien plus sont-ils inferieurs à la réalité même telle qu'il a été donné quelquefois aux prophètes de l'entrevoir. Mais nous entrons ici dans les régions supérieures de l'extase surnaturelle où le langage humain perd ses droits. C'est le ravissement porté à sa plus haute puissance. La pauvre nature succombe sous ce poids de gloire. « J'ai vu, s'écrie Daniel, cette grande vision (*visionem grandem hanc*). Quel saisissement ! Mes forces m'ont abandonné, et j'en suis resté longtemps, comme anéanti, la face centre terre. »— Tout à fait comme les apôtres sur le thabord. C'est que l'œil humain n'est pas accommodé pour percevoir directement la lumière. Il ne la saisit bien que dans son reflet. Loin de nous pourtant la pensée que nous ne voyions ici-bas que des ombres, comme l'imaginait Pluton. A travers le cristal du prisme, dans le spectre solaire, c'est bien encore la lumiere qui nous arrive, mais singulièrement adoucie puisqu'elle revet toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Ainsi fait-elle dans la nature, car c'est bien elle aussi qui, à la lettre et, selon la science, donne aux fleurs leur aimable parure, si suavement diaprée.

Merveilleux phénomène que celui de la réfraction ! C'est par un procédé analogue, si j'ose m'exprimer ainsi, que la lumière incréée, le Verbe de Dieu a voulu se mettre à notre portée. Le fils de l'Eternel en est-il moins aimable pour s'être incarné ? Notre Christ est toujours beau, totus de-

siderabilis, même aux milieu des horreurs sanglantes de sa passion, et je ne sache rien de plus poëtique, de plus charmant que les suaves effusions d'un Saint Bernard (1) en l'honneur du diviu crucifié. Il est seul pourtant seul, dans son agonie, abandonné de son père et de la cour céleste. Je ne vois pas, dans le récit évangélique, les anges planer au-dessus du Calvaire, autour de la croix. Mais qu'il s'agisse de célébrer la venue en ce monde du divin messie et de chanter Jésus dans les langes, alors éclate un ravissant concert. C'est toute la milice céleste, le chœur des Anges au grand complet qui entonne, dans un ciel merveilleusement illuminé, l'hymne de réjouissance. Gloire, honneur sans doute au divin enfant de la crèche ? Mais la joie des anges a bien un autre motif. Voici qu'il leur arrive de la terre, comme pour répondre à leur belle harmonies, tout un vol de frères aux ailes de pourpre et d'or, bienheureux *Innocents* que leur triomphe a mis en liesse. Enfants du ciel eux aussi qui n'y apportent pour jouets que des palmes et des couronnes (2). Pourquoi donc vous désoler, ô Rachel, comme ceux qui n'ont point d'espérance ? Vous ne pouviez rêver pour vos fils de plus brillantes destinées. Cette misérable terre n'est pas faite pour eux. Salut fleurs du martyre (3) belle envolée de roses à peine écloses, c'est dans les jardins du ciel que vous prendrez à la fois plus d'éclat et plus de parfum. Tout s'y épanouit dans l'allégresse. Ici-bas au contraire,

(1) Dans son homélie sur le Cantique

(2) Arâ subiptâ simplices
Palmâ et coronis luditis,
(off. SS. Innoc).

(3) Salvete flores martyrum
Quos lucis ipso in limine
Christi insecutor sustulit
Ceu turbo nascentes rosas
(off. SS. Innoc).

L'homme souffre de ses plaisirs ;
Les cris de joie ont leur tristesse
Et les voluptés leurs soupirs.

Laissez dans les champs de l'espace
Vos petits anges s'envoler.....

que ce soit le poëte ou l'Eglise qui vous parlent ainsi, pauvre mère, l'oracle est également sûr ; notre espérance ne porte pas a vide ; sur ce thème la plus haute poésie n'a rien à craindre, pour ses développements, que de rester encore bien au-dessous de la réalité.

Il y a donc sympathie entre l'ange et l'enfant depuis la naissance de Jésus dans l'étable et le triomphe des Innocents. Mais toute amitié (1) implique nécessairement un rapport de similitude. Nous nous recherchons toujours plus ou moins nous-mêmes dans nos affections et si l'ange se plait tant à se mirer dans le limpide cristal de la pureté enfantine, c'est, on peut bien croire, qu'il doit y retrouver quelque trait de sa propre physionomie. Nul ne saurait en douter après la parole du Maître. « Malheur, s'écrie-t-il, à qui scandalise un seul de ses petits dont les anges voient toujours la face du Père. » — « Je vous le dis en vérité, si vous ne devenez semblable à ces enfants vous n'entrerez pas dans les cieux. Mon royaume ne s'ouvre qu'à ceux qui leur ressemblent. — C'est-à-dire, comment l'entend V. Hugo lui-même, que l'enfant.

douce religion qui s'égaie et qui rit,

nous offre une image de l'ange singulièrement adoucie, mais aussi particulièrement attachante. (2) Essayerions nous d'en marquer brièvement le trait ?

(1) Amicitia pares facit aut invenit (Cicer. de amicitia)

(2) Nul n'a mieux célébré les attraits divins de l'enfance que V. Hugo, dans ce qu'ils ont d'extérieur et de sensible. Qu'on relise en particulier telle piéce des *feuilles d'automne* N° 19 commençant par ces mots : *lorsque l'enfant paraît*....

Ce qui distingue particulièrement la nature angélique c'est l'extrême simplicité de son essence. Tout est simple aussi chez l'enfant, l'esprit, le cœur, les actions :

> Cet âge est innocent, son ingénuité
> N'altère pas encore la simple vérité.

Tandis que le rationalisme fatigue notre intelligence au point de la désespérer, l'âme de l'enfant passe avec une extrême facilité de la foi naturelle à la foi divine. Cela tient de la vision béatifique. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu. Si notre œil est simple, tout notre corps sera comme un globe de lumière où se découvrira, ajoute Bossuet l'agrément immortel de la vertu et de l'honneur. Voilà bien le ciel, tandis qu'il n'y a pas, pour l'esprit, de pire enfer que celui du scepticisme.

Bienheureuses intelligences qui demeurez à jamais fixées, dans l'amour du souverain bien ! Heureux enfants qui ignorez le mal, tandis que le cœur de l'homme se perd par sa duplicité, Il a voulu connaître le mal comme le bien et le voilà partagé par la plus douloureuse des contradictions. De là les chagrins, les alarmes ; de là le choc ténébreux des tempêtes, qui remue dans ses profondeurs ce lac tranquille si bien décrit par le poéte, (1) et vient troubler ces

> Flots d'azur où l'on aime
> A laver ses remords ;
> D'un charme si suprême,
> Que l'incrédule même,
> S'agenouille a leurs bords !

C'est *sa fille, âme heureuse, lac de pureté aux gouttes d'eau limpide où se mire le ciel ; mer tranquille dont toutes les îles sont des bouquets de fleurs,* qui inspire à

(1) V. Hugo : *La prière pour tous* N. 37 dans les feuilles d'automne

V. Hugo ces strophes admirables où tout serait à citer. On ne se lasse pas de les relire, tant l'innocence a de prestige, tant est doux le miel de la poésie que distille ce beau lys, dont notre Seigneur lui-méme a célèbré l'éclat. (1)

Quelle n'est pas, par contre, la désolation d'une âme qui a perdu sa pureté. Elle se fait horreur et voudrait se fuir.Ne cherchez point d'autre cause à cette passion du divertissement qui l'emporte et ne l'amuse un instant que pour rendre plus cruel le désenchantement inévitable. L'Enfant, lui, prend son plaisir à moins de frais, et sa joie qui s'alimente sans doute aux sources de son innocence, déborde tellement qu'elle en devient contagieuse:

Je les vois reverdir dans leurs yeux éclatants,
Mes hymnes parfumés comme un chant de printemps.
O vous dont l'âme est épuisée,
O mes amis ! L'enfance aux riantes couleurs
Donne la poésie à nos vers comme aux fleurs
L'aurore donne la rosée. (2)

Qu'on ne nous reproche pas d'avoir trop insisté sur le côté affligeant du parrallèle qui précède.Quelque attristées que soient nos réflexions elles restent dans la tonalité ordinaire de nos sentiments où trop souvent le désir s'avive d'un regret, ou l'admiration pleure comme l'Elegie. Il faut en prendre son parti ; dans l'état de déchéance où se trouve l'humanité, il n'y a plus pour elle d'autre poésie que celle du *Paradis perdu*. Sa littérature comme son âme ne vivent que d'un souvenir afflgeant mais qui peut charmer aussi quand il s'éclaire d'un rayon d'espèrance. Otez à l'homme le sentiment de sa misère, l'idée de ce qui lui manque, du bien désirable, et vous aurez éteint en lui,

(1) Voyez les lys des champs ; je vous le dis en vérité, Salomon dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme un seul d'entre eux.

(2) V. Hugo.

par cela même, le foyer de la vie morale et de la véritable éloquence. Il ne produira plus que des œuvres absolument décolorées et sans aucune saveur. En voulez-vous la preuve, au point qui nous occupe ?

> « Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses
> L'espace d'un matin »

Jolis vers qui ne disent rien à l'âme. Virgile est plus attendrissant :

> « Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem !
> ....Cui non risere parentes,
> Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est. »

On voit passer dans ce sourire comme un éclair du renouveau de l'âge d'or qu'annonce l'hymne à Pollion.

Chose sigulière, à célébrer les attraits de l'enfance, c'est le poète le plus licencieux de l'antiquité, qui trouve seul la note juste, disons mieux la note chrétienne :

> « Maxima debetur puero reverentia ; si quid
> Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos. »

Ce qu'Ovide admire chez l'enfant c'est son innocence, non, pour sûr, sans regret de l'avoir perdue lui-même.

Sur le même thème s'exalte le lyrisme du poète déjà tant de fois cité. Aussi qu'elle poésie ! On dirait un chant nuptial des noces de l'esprit avec l'idéal : — *O myrrhe ! ô cinnâme ?* fleurs brillantes, urnes embrasées, angéliques encensoirs, parfums de la terre ou parfums du ciel, *qu'êtes-vous*.

> Près de l'humble offrande (1)
> D'un enfant de lin
> Dont l'extose est grande
> Et qui recommande
> Son père orphelin ?

(1) V. Hugo, *la Prière pour tous*, n° 37, dans les Feuilles d'Automne.

Bouche qui soupire
Mais sans murmurer !
Ineffable lyre !
Voix qui *fait sourire*
Et qui *fait pleurer* !

Enfant, dans ce concert qui d'en bas le salue,
La vaix par Dieu lui-même entre toutes élue,
C'est la tienne, ô ma fille ! elle a tant de douceur,
Sur des ailes de flamme, elle monte si pure,
Elle expire si bien en amoureux murmure,
Que les anges du ciel disent : c'est une sœur !

Ma fille va prier.....

Ce n'est pas à moi, ma colombe,
De prier pour tous les mortels,
Pour les vivants, dont la foi tombe
Pour tous ceux qu'enferme la tombe
Cette racine des autels ?

Ce n'est pas moi dont l'âme est vaine,
Pleine d'erreurs, vide de foi,
Qui prierais pour la race humaine,
Puisque ma voix suffit à peine
Seigneur à vous prier pour moi.

Comme une aumône, enfant, donc ta prière
A ton père. . . . .

Lorsque pour moi vers Dieu ta voix s'est envolée,
Je suis comme l'esclave, assis dans la vallé,
Qui dépose sa charge aux bornes du chemin ;
Je me sens plus léger ; car ce fardeau de peine,
De fautes et d'erreurs qu'en gémissant je traîne,
Ta prière en chantant l'emporte dans sa main.

Va prier pour ton père..... Afin que je sois digne
De voir passer en rêve un ange au vol de cygne,
Pour que mon âme brûle avec les encensoirs !
Efface mes péchés sous ton souffle candide,
Afin que mon cœur soit innocent et splendide
Comme un pavé d'autel qu'on lave tous les soirs !

Tout cela est beau, sans mièvreries : c'est une âme qui s'épanouit dans la vérité sous le rayonnement de l'idéal divin. Restons sous le charme tout en nous résumant pour finir.

Des plus hauts sommets de l'idéal nous voici descendus à sa racine. Voudrions-nous savoir, maintenant, comment et par quels degrés en remonter les pentes ? La philosophie chrétienne et en particulier saint Bonaventure, dans son *itinerarium mentis aa Deum*, nous en instruirait pleinement. Mais là n'est point, à cette heure, la question. Nous voulons seulement (c'était tout notre sujet) insister sur ce point que la littérature a eu tort de s'isoler du surnaturel de telle sorte qu'elle en est tout exténuée. En serions-nous donc réduit ici-bas à frayer avec des abstractions ? Non, certes, car le surnaturel bien vivant nous investit de toutes parts. « Vous n'avez point à combattre, nous dit l'apôtre, contre la chair et le sang mais contre le prince des ténèbres et sa milice. » Les mauvais anges sont donc là, présents, autour de nous. Mais il y a bien aussi les bons anges qui sollicitent notre amitié. *Dii gentium demonia*; voilà ce qu'étaient après tout les dieux du paganisme. Seulement on les avait fardés. Il fallait donc *dévisager* cette fausse beauté, cet idéal menteur et lui enlever son masque d'emprunt.

Masque perdu, le diable reste, mais n'est plus qu'un ange déchu.

M. COUDER,

UN AMI D'ÉTIENNE DOLET

(1506-1545)

Un Nimois, en correspondance avec les plus célèbres humanistes de son temps, ne se rencontre pas tous les jours. Aussi, bien que le sujet soit d'une actualité plus que douteuse, bien que l'heure présente soit médiocrement propice à une résurrection de ce genre, je n'ai pas hésité à reconstituer les principaux traits de sa biographie. J'ai été d'autant plus sollicité à tenter l'entreprise que ce lettré est peu connu de ses compatriotes et que les détails recueillis offrent toute la saveur, tout l'attrait de l'inédit.

Antoine Arlier a de nombreux titres à sortir de l'oubli dans lequel il est resté jusqu'ici. S'il n'est pas le héros de mes rêves ni l'idéal de mes aspirations, il est quelqu'un. Quoiqu'il n'ait pas tenu tout ce que ses débuts semblaient promettre ; il a rendu en sa trop brève existence, de réels services à la grande cause de l'instruction, et a concouru d'une façon notable à la création de l'Université et arts de Nimes. Il se recommande encore à la postérité par les charges judiciaires auxquelles il a été appelé, mais surtout par ses voyages à Paris, à Turin, en Italie où le désir de s'instruire a plus de part que la curiosité, par son séjour à Padoue où les leçons du cardinal Bembo le retiennent des mois entiers. En un mot, Arlier est moins un grand jurisconsulte qu'un humaniste amateur. C'est là son meilleur et principal titre, mais

quand il s'agit d'une époque tourmentée comme la Renaissance, on ne saurait, sous peine de se condamner au silence, se montrer extrêmement difficile (1). C'est déjà beaucoup que l'épithète de *docte* soit devenue un titre d'honneur et que les gentilshommes s'efforcent d'acquérir ce qu'ils méprisaient autrefois (2). L'esprit humain est sorti de son apparent assoupissement et comme s'il eût voulu rattraper le temps perdu, décerne aux belles lettres une espèce de culte. Tout ce qui venait de la Rome antique avait revêtu un cachet divin : les mœurs, le langage et même les vices. Les affiliés vivaient entre eux à l'écart des profanes ; ils constituaient une sorte de confrérie où l'objet de leur passion commune était le thème ordinaire des conversations.

D'autrefois on se communiquait les lettres reçues, on discutait longuement les termes de la réponse à faire et le temps s'écoulait ainsi. Ce cercle d'intimes s'occupait encore de réformer les maux de la vie sociale, mais s'il faut lui savoir gré de cette généreuse aspiration, il faut avouer qu'il faisait fausse route. Chercher le remède dans les auteurs de l'antiquité n'était pas le moyen d'arriver à une prompte et sûre solution. Je n'ai pas le courage de rire de cette adorable naïveté, mais je ne saurais montrer la même indulgence pour leurs autres faiblesses. Assurément, je ne puis blâmer Guillaume Budé de l'emploi qu'il fait de la langue grecque pour converser avec ses

(1) Outre les 71 lettres latines recueillies, en 1529, par Barthélemy Bléa, formant un manuscrit de 133 pages in-folio, on voit, par l'une d'elles [n· 7], qu'Arlier avait fait imprimer trois de ses consultations au juge de Beaucaire, par Bernard, typographe de Carpentras. Je relève expressément cette particularité, à raison de son importance pour l'histoire de l'imprimerie dans le Comtat-Venaissin. Le cardinal, Jacques de Sadolet, alors évêque de Carpentras, avait dû attirer cet imprimeur dans sa ville épiscopale.

(2) Entre autres exemples, il faut citer Jacques, comte de Vintimille, dont Mr Jean de Vauzelles a fait revivre les travaux oubliés (Orléans, 1885, in-8°).

amis. C'est là une fantaisie de savant qui ne tire pas à conséquence, car elle n'est pas à la portée de tous ; ce que je reproche aux humanistes, c'est le dédain affecté qu'ils professent pour la langue nationale, c'est l'emploi exclusif du latin qu'ils possèdent à la perfection. Passe encore si le langage cicéronien eut permis de correspondre en toute liberté, mais à ce qu'il paraît, le cabinet noir était tenu par des employés initiés ; puisqu'un lettré garde une prudente réserve, dans la crainte que ses lettres « scripta malorum hominum improbitate in aliam partem interpretantur, quam scriptor senserit. »

Qu'on ne se méprenne pas. En leur adressant ce reproche, je suis loin de décrier les avantages que fournit, au développement de l'intelligence, l'étude du latin. Je ne veux pas davantage méconnaître les sérieux services que les humanistes ont rendu à l'instruction en général, Je rends, au contraire, pleine et entière justice à l'habileté, aux talents avec lesquels ils ont su s'en servir, ce que je blâme uniquement c'est l'abus qu'ils ont fait d'une langue morte au détriment du français qui, d'ores et déjà, comptait des chefs-d'œuvre. En toutes choses, et surtout aux meilleures, il faut apporter de la mesure et c'est ce qui a manqué aux humanistes. Rien de plus naturel qu'Arlier recoure au latin lorsqu'il écrit au définiteur du couvent de Saint Benoit de Mantoue (1) à Scipion Cara (2), Son collègue au Parlement de Turin, car c'est la langue avec laquelle il est sûr d'être facilement entendu, mais il est à mon humble avis moins bien inspiré lorsqu'il s'en sert, en écrivant à un garçon de six ans. Il semble ne pas avoir réfléchi et avoir obéi à la force de l'habitude qui est une seconde nature.

Encore un peu, et cet admirateur enthousiaste de Budé

(1) Epistol.

(2) Epistol., XIV.

eût emprunté au grec l'expression de sa pensée. Il eût pu même être entendu de son fils, si celui-ci eût marché sur les traces d'Agrippa d'Aubigné qui, au rapport de son biographe, traduisit, à l'âge de sept ans et demi, le *Criton* de Platon, sur la promesse que son portrait ornerait le frontispice de la traduction. Notre temps, bien que fécond en merveilles, ignore les prodiges de ce genre. La raison en est moins dans la négligence que nous mettons à instruire nos enfants que dans les changements qui ont été apportés à la direction de leurs études. Les programmes universitaires se sont modifiés du tout au tout. Les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, qui étaient réduites au rôle d'accessoire, ont acquis aujourd'hui une prépondérance capitale, tandis que la place faite aux belles-lettres tend à se restreindre de plus en plus. Il y a longues années que l'engouement pour la divine antiquité a disparu, et il n'est plus nécessaire qu'un Joachim du Bellay vienne rappeler la jeunesse et les hommes mûrs au bon sens, et leur énumère toutes les richesses de la langue nationale ; car depuis plusieurs siècles, la démonstration est parachevée. Ce discours, qui est un chef-d'œuvre de saine logique et de fine ironie, a mis fin aux débats. Les humanistes, qui se torturaient l'esprit à rendre des idées nouvelles avec un langage antique, comprenant l'inanité de leurs efforts, ont battu sagement en retraite. La réaction a même dépassé le but. Elle ne s'est pas bornée à diminuer le rôle du latin : elle semble avoir frappé d'ostracisme les érudits eux-mêmes, c'est à dire ceux qui s'étaient donné pour tâche de vulgariser la connaissance de l'antiquité. Personne ne songe plus aux humanistes, et leur impopularité est restée tellement grande qu'à une époque où le mal d'écrire sévit à l'égal d'une épidémie, il ne s'est pas trouvé un écrivain qui ait retracé leur histoire, c'est à dire leur grandeur et leur décadence. Et, pourtant, les commencements ont un charme infini. Comme au prin-

temps, les fleurs poussent en tous lieux (1) avec une telle profusion, que de prime abord on ne s'aperçoit pas qu'elles ont une grâce artificielle, un parfum emprunté. Ce n'est que plus tard que la déception succède à l'enthousiasme, la critique, aux applaudissements frénétiques. On semble en vouloir aux humanistes d'avoir entretenu un mirage trompeur, et après les avoir portés au pinacle durant quelques années, on en vient à tourner en ridicule leur idolâtrie excessive. On leur reproche d'avoir tout sacrifié à la beauté de l'expression, de s'être plus inquiétés de la forme que du fond de la pensée, de n'avoir jamais envisagé l'avenir et de s'être hypnotisés dans la contemplation stérile du passé, d'avoir lutté contre le progrès et d'avoir en particulier défendu la physique d'Aristote, que les découvertes de Galilée avaient fortement ébranlée avec plus de tenacité que les savants de profession.

La statue aux allures mélodramatiques, qui a été érigée en 1885, sur la place Maubert, est moins le dernier acte de la réhabilitation de Dolet que l'avortement des espérances qui avaient été placées en un jeune sculpteur. Certes, je ne nie pas le talent qu'il a dépensé à exprimer les affres du bûcher, je regrette seulement qu'il s'en soit tenu là et n'ait pas fait la moindre allusion à l'enthousiasme de l'humaniste ni au dévouement de ses amis qui, après l'avoir tiré deux fois de la prison, ne purent l'arracher aux mains du bourreau. En tout cas, l'expression de l'enthousiasme et de l'espérance était plus appropriée à la physionomie de Dolet que l'attitude de magister, embêté par ses écoliers, que lui a donnée le caprice ou la fantaisie de l'artiste, et que rien dans la vie de Dolet ne saurait légitimer. Je veux bien croire qu'il a ignoré l'incrimination brutale de Calvin, mais cette ignorance est profondément regrettable ; car, par cette attitude, le sculpteur

(1) Allusion à une pièce de vers latins, composée à Grasse, dans laquelle il est parlé de Dolet et de Marot en termes élogieux.

y fait involontairement songer, de sorte que son œuvre va, en définitive, à l'encontre du but qui l'a motivée. Enfin, au lieu de donner à la victime les traits d'un Coligny (1), amaigri par la souffrance, j'eusse préféré une figure de pure fantaisie dont les gravures de l'époque auraient fourni les éléments fondamentaux. Cette œuvre composite eut exigé force recherches, mais elle eut, mieux que la statue actuelle, personnifié les premières années de la Renaissance. Je n'insiste pas, car nous sommes en un temps où l'on dit partout :

Adieu, paniers ! Les vendanges sont faites.

I

Les Arlier qui, durant une centaine d'années, ont tenu à Nimes une situation distinguée, étaient, non de condition, comme l'a écrit Anne Rulman (2) mais les propres artisans de leur fortune. Qu'on ne s'y méprenne pas, cette rectification est faite à leur louange et non dans un esprit de dénigrement. Sous la monarchie absolue, l'humilité de l'origine n'était pas précisément un titre de recommandation pour parvenir aux charges publiques, si elle n'était pas un obstacle absolu à leur octroi, il n'en fallait que plus de mérites pour la faire oublier. Quoiqu'il en soit, le grand père Arlier se présente à nous sous les traits d'un petit laboureur de Montignargues, au diocèse d'Uzès. Ce laboureur devait être fort intelligent et encore plus ingénieux puisque avec un avoir des plus modi-

(1) D'après les biographes, Dolet a étudié avec Coligny, sous Nicolas Bérauld, professeur d'éloquence latine, à Paris.

(Manuscrit qui se trouvait à la bibliothèque du marquis d'Aubais).

(2) Antoine Arlier, docteur ez-droits, est en litige avec Claude et Jean Arlier frères, ses cousins, laboureurs de Montignargues (diocèse d'Uzès), pour un acte reçu par L. Peladan, notaire de St-Geniès.

(E. Pinholis, 1498, f. 116).

ques il trouva moyen de faire donner à ses fils une excellente instruction qui en tout temps et surtout à la fin du xve siècle, représentait un capital considérable. L'aîné, Antoine (1), qui est qualifié docteur ès-droits et remplit le 13 juillet 1495 (Etienne Pinholis, f. 148) les fonctions de lieutenant de viguier, semble avoir été un avocat très occupé. Le cadet Laurent, quoique licencié ez-droits, se contenta d'être notaire à Calvisson. La position était humble, mais chose qui n'était pas à dédaigner, elle était réputée grandement lucrative. Les calculs de Laurent se réalisèrent, et après quelques années d'exercice, le notaire était devenu un des propriétaires les plus imposés de la commune. Il avait acquis dans les environs des terres à blé, vignes, olivettes et même le *mas de Lauret* qui était une métairie d'une sérieuse importance (2). Cette aisance, fruit d'un honorable labeur, lui suggéra, en 1490, l'idée de fixer ses pénates au chef-lieu de la sénéchaussée. Des raisons de famille encore plus que le poids des années le déterminèrent à prendre ce parti. Ce n'est

(1) En sa qualité de lettré, Arlier a ainsi transformé la désignation languedocienne, Lo Riu, riou, le ruisseau. Plusieurs de ses lettres sont écrites de Lauret « ex Laureto nostro Calvissionis », lettre 6 à Jacques Andron, avocat, lettre 14 à Jacques Solignac, avocat des pauvres (20, 22). Lo Rius, carte de l'état-major, Laurieu, cart. des Etats, 1789. V. Germer-Durand, *Diction. statist. du Gard*, 112 et 117. Cette métairie, qui contient une quarantaine d'hectares, doit son nom à la source qui y prend naissance et dont le ruisseau, après un parcours de trois cents mètres, va se jeter dans le Rhôny, en tête du domaine et moulin de Pascalet.

Le point d'émergence de la source est situé auprès d'un groupe de platanes, à vingt-cinq pas environ de la ferme. Elle forme un ruisseau de trois mètres de long et de deux mètres de profondeur.

Le débit de cette source, assez considérable en hiver et pendant la plus grande partie de l'année, est de dix à vingt litres à la minute. En été, la source cesse parfois de couler, sans cependant tarir. Cette particularité, assez rare dans nos contrées, justifie le nom porté par ce domaine. Telle est du moins l'opinion du propriétaire actuel, M. Robert, avocat, notre sympathique confrère, ancien président de l'Académie de Nîmes.

(2) Arch. dép., E. 22, f. 222, minutes de Costa.

nullement une retraite anticipée mais un simple changement de résidence. La procédure annexée à la publication du testament mystique de Jean de Bozène, seigneur d'Aubais, dont il avait, en 1500, signé la souscription, ne laisse aucun doute à cet égard (1) car s'il a, en 1506, une cinquantaine d'années ; il n'en avait qu'une quarantaine en 1496 et ainsi de suite, quant aux motifs qui l'ont poussé à adopter ce parti, ils sont, je le répète, d'ordre purement familial.

C'est, d'une part, le frère qui, réduit à l'isolement par la perte récente de sa femme, réclame avec les plus vives instances le retour de son cadet, c'est, de l'autre, l'éducation de ses enfants qui, en grandissant, ne trouvent plus à Calvisson les maîtres dont ils auraient besoin pour s'avancer aux études. Par le fait de cette détermination, le notaire sera exposé à de continuels va et vient. Il aura à endurer le chaud en été, le froid en hiver ; mais ces considérations ne sauraient arrêter cet excellent père de famille. Il est vigoureux et nullement égoïste ; il ne pense qu'aux avantages que les siens vont retirer de cette résidence à la cité ; à l'instar de son frère, Laurent a pris femme, mais plus heureux que lui, il a eu le bonheur de la conserver et d'en avoir de nombreux enfants, Il a épousé Louise de Mari, sœur ou nièce du vicaire perpétuel de Vergèze (2) et en a eu six enfants dont deux garçons :

(1) E. 94, registre d'Arlier, allant de 1492 au 28 avril 1495. C'est tout ce qui reste des minutes de ce notaire. En même temps que lui, il y avait Jacques Robin, duquel j'ai trouvé, en l'étude de Mᵉ Degors, un registre in-4°, contenant ses achats, des reconnaissances féodales, des notes particulières de créances, allant de 1475 à 1510, à la date du 28 août 1480. Il y a un acte concernant noble Lionet de Nogaret. A la fin, et autrement foliotées, se trouvent des diettes, procédures et enquêtes passées à la cour seigneuriale de Calvisson.

(2) Elle devait être fille de Jean Demari, notaire à Calvisson, en 1470 [Arch. dép., E. 95]. Du moins cette hypothèse paraît assez vraisemblable.

1° Madeleine, l'aînée, a épousé Gabriel de Menonville, Me apothicaire de la cité. L'union a été de courte durée, car elle est veuve en 1475. Elle s'est consacrée à sa fille Estiennette dont il est parlé dans plusieurs actes parmi lesquels nous citerons : (Etienne Pinholis, 1513, fol. 31, Mathieu Fazendier, 1539, f. 8) et le testament de l'oncle Jean Arlier ;

2° La seconde, Louise, a épousé un marchand, Louis Abraham, qui vivait en 1511, mais qui mourut peu après, laissant : 1° Jean ; 2° Pierrette, qui épousa le procureur Jean Chayssi. Louise survécut longtemps à son mari, car il est parlé d'elle à plusieurs reprises et notamment en 1523, (Arnaud Noyre 1540, f. 96).

3° Autre Louise qui épousa : 1° Jean Puget, bourgeois, frère de Louis Puget, chanoine et prieur de Sumène ; 2° Jean Petit, régent de Bagnols ; 3° Jacques Ferrand, docteur en médecine. Elle était morte avant le 1er juin 1546, lors du testament de son dernier époux (E. 345. fol. 157) et avait eu du second lit Jean Petit, qu'elle confia à la tutelle de son frère, Antoine Arlier. Elle ne pouvait faire un meilleur choix. A en juger par les lettres de ce dernier (Epist. 65, 66, 67, 73) l'oncle aime le neveu à l'égal de son fils aîné Jean. C'est ce qu'il écrit en propres termes à Barthélemy Blea, à Jean Berger, percepteurs de ses enfants. Il recommande expressément de ne rien négliger pour son instruction. Il veut à son pupille le même bien qu'à ses propres enfants. L'affection était réciproque ; aussi lorsque quelques années plus tard, l'oncle paya sa dette à la nature, le pupille s'associa à la douleur de ses cousins. Comme eux il avait perdu un père, aussi tendre que dévoué.

Jean Petit survécut trois ans tout au plus à son bienfaiteur. En effet, suivant les dernières recommandations de son oncle, s'étant rendu à la cour pour solliciter une charge judiciaire, il tomba malade et mourut à Paris dans

les premiers jours de 1549 c'est ce qui ressort d'un acte (E. 291 f. 267) qui nous apprend que soit secret pressentiment, soit tout autre mobile, il avait confié au moment de son départ, à sa tante, tous ses bijoux de famille.

4° Madeleine, la dernière fille, naquit à Nimes et y épousa le 4 mars 1515 (16) (Etienne Pinholis f. 211) noble Elzéar du Puy, maître des ports de Valence. Aux fiançailles assistent le père, le frère aîné Jean Arlier, procureur du roi à Nimes, le viguier Antoine Bourdin, beau-père du procureur du roi, quant à Antoine Arlier, le frère cadet, il ne devait pas avoir la petite majorité, car il ne figure pas. Cette dernière fille eut en dot six cents livres: c'est là tout ce que je sais.

3° En sa qualité d'aîné, Jean recueillit l'héritage paternel et le géra avec prudence et sagesse, tout comme s'il eut du le partager entre une nombreuse lignée. Il n'eut pas cependant d'enfant de Catherine Bourdin mais il travaillait en vue de son jeune frère qu'il avait dores et déjà institué son héritier. Ce magistrat qui soit comme procureur du roi et juge royal, (1) a laissé une excellente renommée, à une époque ou la prévarication était en régne, ne crut pas, par cette libéralité, avoir rempli tous ses devoirs. Avec un grand sens et une sollicitude qui lui font honneur, il s'efforça de joindre à ce don celui d'une instruction relevée. Les soins dont il entoura l'éducation de ce jeune frère, attestent tout le prix qu'il attachait à l'instruction, toute l'importance qu'elle avait acquise dès les premières années du XVIe siècle. Non content de lui prêcher par sa conduite la probité et l'intégrité, de façonner son âme aux mœurs chrétiennes, de le préparer à la vertu, suivant l'expression usitée en ce temps, il voulut être encore son instituteur, le nourrir de la moëlle des lions

(1) Parmi les arrêts rendus par ce juge, il s'en trouve un qui intéresse la biographie d'André Doria « admirail de l'armée de mer du Roy François I. »
[E. 437, f. 241]. Il est à la date du [illegible] avril 1528.

et du suc de la plus pure antiquité. Puis, quand les loisirs lui firent défaut pour achever l'œuvre entreprise ; il l'envoya à Toulouse perfectionner son éducation littéraire. Il ne regarda pas à la dépense pour lui faire donner des leçons par les meilleurs maîtres. Ils ne manquaient pas dans la capitale du Languedoc et les éloges qui leur ont été décernés par les écrivains toulousains ne sont pas aussi exagérés qu'on l'a bien voulu dire. On ne saurait en tout cas mettre dans la tourbe des pédagogues Pierre Bunel (1) et ce maître qui faisait jouer par ses élèves une comédie de Térence. Il en est d'autres non moins méritants qui sont indiqués dans le premier ouvrage de Dolet. Pour éviter une sèche énumération de noms, je m'en tiens là et me contente d'y renvoyer le lecteur.

A l'instar de tant d'autres, Antoine Arlier ne perdit pas son temps à Toulouse et se conformant de tout point aux intentions de son frère, il mena de front les belles-lettres et la jurisprudence. Il a étudié le droit sous le grand Cujas et loin de se contenter du grade de licencié, comme ses amis Jacques Bonaud et Guillaume Calvière, il revient à Nimes le 28 mai 1529 avec le titre de docteur ez-droits (Arnaud Noyre 1529 f. 4)

Cet acte de vaillance, obtenu à force d'études persévérantes et opiniâtres, car il avait dû par sa diligence suppléer au temps qui manquait pour avoir complété les sept années exigées par les règlements universitaires, ne saurait s'expliquer uniquement par la hâte qu'il avait de venir retrouver un frère bien-aimé et par le désir de revoir une patrie absente depuis plusieurs années. En homme familier aux mobiles du cœur humain, le magistrat avait laissé entrevoir une récompense bien faite pour stimuler l'application du jeune homme, c'était la perspective d'une union avec une orpheline qui aux charmes physiques joignait les

(1) V. sa correspondance, publiée par Graverol, et la thèse de l'abbé Samouillan, soutenue en 1891.

avantages d'être bien apparentée et de posséder une dot convenable. Croyez-le bien, je n'écris pas un roman, puisque quelques mois après l'arrivée du docteur, un voisin ami intime de la famille, le notaire Jean Nicot était appelé à dresser le contrat de fiançailles. Les pourparlers avaient à la fin abouti et peu après Antoine Arlier épousait, devant sainte mère l'Eglise, Jeanne, fille de Jacques de Laye, en son vivant procureur du roi à Nimes, et de Isabelle Fabre, pour lors remariée à Guillaume Bruneau, grénetier au grenier à sel de Sommières (1). Jean Arlier pouvait s'en aller tranquille, il avait accompli l'œuvre jusqu'au bout et tenu les promesses faites à son père mourant.

II

L'avocat justifia toutes les espérances qu'avaient fait naître les succès universitaires de l'étudiant. Si le patronage fraternel, le crédit du juge royal, la haute position et l'influence dont jouissait la famille de sa femme aidèrent à ses débuts, il ne dut qu'à lui-même de poursuivre la carrière avec éclat. La nature et l'étude l'avaient admirablement préparé à cette profession. Il tenait de l'une un organe sympathique, apte à se faire écouter, et de l'autre des connaissances juridiques exceptionnelles, sans lesquelles la correction, l'élégance du langage, sont de véritables superfluités. L'humaniste, le lettré se retrouvaient dans ses plaidoiries; car ce n'est qu'en 1539 que le français fut substitué au latin. Joignez à cela une merveilleuse aptitude au travail, une mémoire imperturbable, et vous comprendrez qu'en peu d'années, Arlier soit devenu le phénix des avocats, l'espérance des plaideurs. Bref, soit comme arbitre, soit comme avocat consultant, il donna

(1) Le contrat de fiançailles fut reçu le 15 janvier 1529 (30), par Jean Nicot, père du futur ambassadeur de France en Portugal.

de telles preuves de la rectitude de son jugement, de la science consommée du jurisconsulte qu'il lui fût confié la tâche délicate de poursuivre à Toulouse la vidange de plusieurs procès importants. C'est pendant un de ces séjours, dont il tirait orgueil et profit, qu'il rencontra (1) chez un de ses anciens maîtres l'étudiant orléanais dont le nom est inscrit en tête de cette étude. Ce qui provoqua un échange de sympathies et leur fit contracter une amitié qui devait survivre à la séparation, à l'éloignement et à des carrières tout opposées, ce fut moins la similitude de l'âge (2) que le fameux traité *de amicitia.* En d'autres termes, la passion que tous deux nourrissaient pour l'antiquité en général et pour Cicéron en particulier servit de trait d'union entre le Nord et le Midi. Les bénéfices de ce commerce semblent avoir été réciproques ; car si Dolet était encore un inconnu, — il n'avait alors rien publié, — il n'en passait pas moins, au dire des connaisseurs, pour un savant humaniste. Cette réputation, justifiée par les nombreuses pièces de vers latins que contenait son portefeuille, fut même la cause de toutes les persécutions dont il devint l'objet, car sans cette renommée, les étu-

(1) Cette énonciation n'est pas tout à fait exacte, témoin une lettre adressée par Arlier à Louis Arzellier, dans laquelle se lit cette phrase significative : « Habeam Stephanum Doletum utriusque nostrum amantissimum. » Or, comme cette lettre est écrite de Venise, à la fin de 1532, on est autorisé à conclure que cette liaison a précédé l'arrivée de Dolet à Toulouse. Peut-être l'avait-il rencontré à Padoue ? ville où Dolet a séjourné avant de revenir en France.

(2) Antoine Arlier est né à Nimes, vers 1506 ou peut-être en 1508 [car ces fixations sont purement hypothétiques] dans l'ancienne maison Scatisse, aujourd'hui démolie, et que l'antiquaire ne saurait regretter, car aucune particularité ne la signalait à l'attention. Il est seulement à noter qu'elle était mitoyenne avec celle de Jean Nicot, père du futur ambassadeur de France en Portugal. Quoique le précédent possesseur eût été seigneur de Villevieille, ce qu'attestaient les armoiries placées sur la porte d'entrée, elle n'avait d'autre qualité que de couvrir une vaste étendue de terrains. De là, la dénomination languedocienne *lou grand Hostau*, sous laquelle le peuple et même les notaires la désignaient.

diants en droit de l'Université de Toulouse n'eussent pas eu l'idée d'élire pour orateur le nouveau venu. Pour justifier ce choix, Dolet céda à sa fougue et prononça, le 2 octobre 1532, un discours qui souleva une tempête de récriminations. Avec plus de véhémence que de diplomatie, il blâma l'arrêt du Parlement, qui interdisait les associations d'étudiants (1). Le 30 mars 1532 (33), l'orateur fut mis en prison et n'en sortit que grâce à l'intercession de ses amis, et en particulier de Jean Dupin, évêque de Rieux. Le premier ouvrage de Dolet (*Carminum libri quatuor*, Lugduni 1538, in-4°), renferme de nombreux détails sur cet épisode et fait connaître le nom de ceux qui ont travaillé à sa délivrance. Il n'oublie personne, et à côté de Jacques Minut, premier président du Parlement de Toulouse, figure le modeste avocat nimois qui, en qualité d'ami de vieille date, semble avoir eu l'initiative des démarches.

Arlier ne paraît pas s'être épargné ; aussi, dans un élan de profonde gratitude, Dolet lui dédie deux pièces de vers latins, dont l'une est une allusion directe au dévouement de l'ami. Elle marque une date dans la vie d'Arlier, en même temps qu'elle atteste le talent peu commun de l'auteur. De là, la nécessité de reproduire ce ma-

(1) Née de la Rochelle et la Biographie Didot (t. xiv, p. 457), résument ainsi le discours qui a motivé le premier emprisonnement. Quant à la version d'après laquelle Dolet aurait prêché les idées de la Réforme, elle est purement fantaisiste et se trouve réfutée, d'une part, par les vers latins à la sainte Vierge, de l'autre, par la façon brutale avec laquelle Calvin a parlé de Dolet. C'est du roman pur qui n'eût pas dû recevoir l'hospitalité de la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*. Il est cependant contraire à la science historique de préférer les documents de seconde main aux documents originaux. Il est vraiment dommage que la fin de cette entreprise ne réponde pas à ses commencements et que les collaborateurs de la dernière heure n'aient pas mieux suivi la voie tracée par leurs devanciers. L'impartialité a disparu et fait place à de la partialité. Enfin, je regrette par dessus tout que le respect absolu pour la vérité, cette *suprema lex* de toute œuvre scientifique, ait subi de nombreuses et regrettables éclipses.

gnifique morceau qui, par sa belle latinité, rappelle le siècle d'Auguste.

STEPHANI DOLETI GALLI AURELII

CARMINUM LIBRI QUATUOR

LUGDUNI ANNO MDXXXVIII

—

Liber I, p. 52 et 53 (Carmen LXI).

Ad Antonium Arlerium
Quo modo observet Reges

Reges, Duces, et Imperatores omnes,
Omnesque divitiis abundantes, risu
Consector, ingenio nisi abundant tantum,

Quantum bonis fluxis. Et in promptu causa est,
Quare id faciam. Omnia extra virtutem aspernor.

Liber II, p. 73 (Carmen XII).

Ad Antonium Arlerium
Tempore felici multos adesse amicos;
tristi et calamitoso nullos.

Quando Sors facilis te altius erigat,
Et plena cumulet divitiis manu,
Concedatque tuis omnia prospera
Votis, facta benignior:

Ecquem tunc tibi Amicum adfore non putas?
Quod non obsequium, quid ve operæ cito
Non deferri? Ita apes floribus assident
Natura bene olentibus.

Quando Sors faciem obvertat, et aspere
Te multis agitet casibus, ac malis
Tundat, teque bonis expoliet datis,
Paulo facta inimicior;

Ecquem tu tibi Amicum adfore tunc putas?
Ecquod ve obsequium, quid ve operæ tibi
Tunc deferri? Ita apes floribus abstinent
Natura male olentibus.

Sic, quæ arbor fuit optata suis comis,
Ac multum placuit frondibus integra,
Deformata Jovis postea fulmine,
Nulli, nuda comis, placet.

Ac tu longe alius, quam solet inscium
Rerum vulgus amicorum, ad opem volas,
Et dandum auxilium cuilibet: ut tuam
Nemo jure fidem increpet.

Id non testificer? quem simul in bonis,
In damnisque simul perpetuo favens
Dulcem, et charum habuisti: idque potissimum
Cum in me sors fureret minax?

Le plaisir causé par cette trouvaille a été gâté par l'impossibilité de se procurer *Carminum libri duo, Epistolarum amicorum ad ipsum Doletum liber*. Cet ouvrage, imprimé par les soins de Simon Finet (1), à l'insu de Dolet, alors malade, doit être *rarissime*, car il a été vainement cherché en plusieurs bibliothèques. Ce n'est pas que cet auteur soit mon idole; je voulais simplement m'assurer s'il renfermait quelques lettres du Nimois. La correspondance littéraire d'Arlier, si elle prouve un commerce assez suivi avec le libraire de Lyon, — il y a eu au moins quatre lettres échangées, — ne contient pas les renseignements que je me flattais d'y recueillir. Par suite d'une malechance, assez commune en pareille matière, tout se réduit à de brèves analyses, au lieu des textes originaux,

(1) Les *Orationes in Tholosam*, qui sont en tête, sont précédés d'une préface et de notes de Simon Finet. *Lugduni apud Gryphium circa*, 1533, in-8, de 4 ff. prel. et 240 pages. Cet ouvrage renferme des détails curieux sur son séjour à Toulouse, ainsi que sur les querelles qu'il s'était faites avec plusieurs savants. C'est tout ce qu'en dit le *Manuel* de Brunet, et c'est tout ce que j'en sais, car il ne m'a pas été possible de le consulter. Tout, sauf le temps, manque à la province; tandis qu'à Paris, où toutes les ressources se trouvent accumulées, les loisirs font défaut à celui qui veut les mettre à contribution.

qui, pour mes lecteurs, eussent été une sérieuse bonne fortune. La récolte s'en est ressentie, et cependant quelque maigre qu'elle soit, elle suffit à acquitter mon tribut ou, pour parler avec plus de précision, à justifier le titre donné à cette étude. Mon but est autre que celui poursuivi par Ritchie et Jos. Boulmier (Paris, 1857). Mon dessein principal, sinon unique, est d'exposer la biographie d'Antoine Arlier. Si je me suis occupé de ses relations avec Dolet, ce n'est qu'à titre d'incident, et si j'ajoute les détails suivants, c'est qu'ils sont empruntés aux lettres d'Arlier et apportent quelques données nouvelles à ce qui est déjà connu. La lettre 35 (1) fait allusion à une lettre écrite de Lyon, par Dolet, à son ami, qui se trouve alors à la cour. « Dolet est dans un dénûment absolu et, pour comble d'infortune, il est emprisonné (2). »

La lettre 48 nous révèle un détail complètement ignoré : c'est que Janin et Benoît Cosme, qui ont, en 1535, régenté les écoles municipales de notre cité, avaient été chaleureusement recommandés par le libraire de Lyon, et qu'un marchand nimois (3) servit d'intermédiaire aux deux amis.

Les lettres 55 et 57, écrites d'Arles, intéressent l'histoire politique plus que l'histoire littéraire ; aussi, en at-

(1) Les numéros d'ordre sont dus à Barthélemy *Bléa*. Avec scrupule je les ai conservés, afin que mes citations puissent au besoin être vérifiées.

(2) Cette seconde incarcération fut causée par le meurtre d'un peintre, nommé *Campanini*. Elle fut courte, grâce à l'intervention de ses amis et au motif de légitime défense qu'ils firent valoir.

(3) Arnaud Alizot qui, pour les besoins de son commerce, fréquentait les foires de Lyon, alors très importantes, dut à cette circonstance d'être un des premiers initiés aux idées de Luther. Il fut même, pour ce fait, poursuivi en 1537, mais il se déroba aux poursuites et se retira à Arles, où habitait un de ses frères. Pas n'est besoin d'ajouter que l'instruction de ce marchand laissait fort à désirer et qu'il savait tout au plus les quatre règles. En un mot, ce n'était pas un lettré.

tendant de reproduire celle qui a le plus d'importance, nous en extrairons un simple détail : c'est que Rabelais, qui avait suivi son protecteur à la cour, se retira à Lyon, avec celui-ci. Quant aux nombreuses lettres, écrites de Turin, elles ne contiennent pas la moindre allusion au libraire de Lyon. Je me garderai de conclure de ce silence que la retraite de Dolet en Piémont est un fait inventé à plaisir par les biographes ; je me bornerai simplement à dire que Dolet n'est pas allé à Turin, car s'il fut venu en la capitale du Piémont, le magistrat n'eut pas manqué de consigner cette particularité. Je suis fondé à le penser, à la façon dont il parle de leur ami commun Jean *Vulteius*, ou Voulté, qui a dédié, en 1536, deux livres d'épigrammes latines au cardinal de Lorraine, Jean de Guise. Pour ne pas répéter ce qu'a dit Bayle, je renvoie à son dictionnaire, et à l'article Dolet. Quant à Voulté, qui, en compagnie d'Arlier, a visité la ville de Nimes, il dut être satisfait de l'accueil qui lui fut fait. A peine arrivé, il est salué par Tristan Bruès, avocat du Roi, seigneur de Saint-Chaptes, et par le barreau tout entier, qui s'empresse de venir le complimenter. Cette réception peint l'époque, et pourtant cet humaniste, accueilli comme un grand personnage, était en somme un modeste maître d'école, fixé à Arles (1). Sa mort inopinée, — il se noya en se promenant aux environs de cette ville, — excite les plus vifs regrets. Arlier, qui se trouvait absent, a peine à s'en consoler. Quelques mois après, il écrit : « Perpetuo deplorandum casum Vultei nostri Litteris jam nunciarat Chambonassius. » (Guy de la Garde, seigneur de Chambonas), muneri nostro Arelate suffectus (2) (ex Augusta Taurinorum). Turin, 11 avril 1541.

(1) Né à Reims vers 1508. J. Voulté a pris pour modèle Jean Second auquel, d'après la biographie Lalanne, il est resté bien inférieur.

(2) Ces détails sont extraits d'une lettre (n° 75) adressée à Denis, moine de l'abbaye de Lerins, avec lequel Arlier a échangé plusieurs

lettres, dont l'une d'elles est datée de *Patavio dilecto*. Ce qualificatif s'adresse moins à la ville de Padoue qu'à l'Université où il suit les leçons du cardinal Bembo. On dirait l'enthousiasme de la jeunesse, et cependant il s'agit d'un magistrat marié, père de famille, et ayant dépassé le septième lustre. Arlier avait conservé intactes toutes les illusions des humanistes et devait les emporter dans la tombe. Virgile et Aristote sont les dieux de l'époque, et le culte dont ils sont entourés rappelle celui dont Victor Hugo a été l'objet. Vu la différence des époques, la comparaison n'est pas tout à fait exacte ; elle donne cependant une image assez nette de l'enthousiasme excité par l'antiquité. Arlier a subi, lui aussi, le charme des lettres : c'est un mal dont il n'a jamais pu se guérir « Nous plaisantons volontiers de la vieille rhétorique avec ses arguments précaires, ses fleurs fanées, son pathétique de convention, ses amplifications éternelles ; il faut bien croire qu'elle avait des agréments auxquels nous ne sommes plus sensibles, puisque personne alors ne lui échappait, et qu'une fois qu'elle avait ensorcelé la jeunesse, on lui appartenait jusqu'au dernier jour. » Arlier était au nombre de ses disciples fidèles. De là, cet emprunt *à la fin du paganisme*, l'ouvrage si instructif et si goûté de notre illustre compatriote, M. Gaston Boissier. En lisant ces pages magistrales, on se prend à désirer qu'elles aient une suite, et l'on forme le souhait que ce nouvel ouvrage ait pour objet *les Belles-Lettres à la Renaissance*.

(*La suite au prochain numéro*). Dr PUECH.

LA PESTE EN LANGUEDOC

de 1627 à 1632

Le récit qui va suivre est emprunté aux *Chroniques* inédites *des Capucins de la province de Toulouse,* écrites vers la fin du XVIIme siècle par un de leurs religieux nommé le P. Gabriel de Saint-Nazaire. Son manuscrit autographe, énorme in-folio, est conservé aux Archives du département de la Haute-Garonne. Il nous a paru sage de le publier purement et simplement, plutôt que d'édifier, à force d'érudition et de recherches, une histoire plus ample, mais beaucoup moins touchante et instructive, de la calamité lamentable, presque inouïe, qui étendit pendant près de cinq ans, sur le Languedoc, le linceul de la mort.

« J'entreprends le récit des évènements les plus lamentables qui, après la désolation des guerres civiles, soient arrivés en cette province (des Capucins) depuis sa fondation: c'est celui d'une peste générale, qui ravagea une grande partie de ce royaume, et s'abattit sur les villes auxquelles s'étendent les limites de ladite province.

« Le P. Félix d'Acqs, qui soigna les pestiférés à Toulouse, et écrivit une relation de cette calamité, dit que la cause première fut un cuir corrompu, existant dans une maison de la ville de Saint-Flour, en Auvergne, d'où l'infection descendit en nos contrées. Il est malaisé d'admettre une si prompte communication à pareille distance ; j'aimerais mieux voir cette cause dans l'effet naturel des vapeurs morbides que la terre peut parfois exhaler, et qui se mêlent à l'air et aux eaux. Peut-être conviendrait-

il aussi de l'attribuer à la grande mortalité d'hommes et de chevaux occasionnée par les guerres civiles qui avaient longtemps régné, et à la misère où elles avaient réduit le pauvre peuple. Car il est simple de comprendre que tant de cadavres non ensevelis, ou a peine recouverts d'un peu de terre, aient pu corrompre l'air.

« Quoi qu'il en soit, le mal se découvrit d'abord dans la ville de Figeac, en novembre 1627, au moment où nos Pères y prêchaient l'Avent. Un voiturier, venant de je ne sais où, peut-être de Saint-Flour, y tomba malade dans une hôtellerie. On le servit pendant sa maladie, et on lui administra les sacrements, sans se douter de rien. Après sa mort, on vit son cadavre couvert de taches noires ; tous ceux qui l'avaient servi, ou qui s'étaient approchés de lui, furent atteints du même mal, et moururent peu de jours après. La mortalité s'accroissant ensuite, on se résolut à prendre des précautions, et d'abord à cesser les prédications. Dans la dernière qui fut donnée, le prédicateur, du haut de la chaire, au nom de la ville, prononça le vœu de faire bâtir en l'honneur de S. Roch une chapelle, où l'on se rendrait ensuite en procession générale pendant un certain nombre d'années.

« Cependant, le fléau faisait son chemin ; chacun fuyait, et bientôt il n'y eut plus d'ouvriers pour le service spirituel du peuple. Les consuls vinrent à notre couvent, et prièrent le P. Gardien, qui pour lors était le P. Modeste de Béziers, d'avoir pitié de cette ville affligée. Il leur répondit fort prudemment qu'en de semblables occasions les Capucins n'avaient garde de s'épargner, mais qu'il était dans les principes de leur institut de n'administrer les sacrements qu'à défaut des curés, qui ont charge d'âmes, et des autres corporations religieuses qui se livrent habituellement au ministère du saint tribunal. Dès lors, il fallait s'assurer des intentions de ceux-ci avant de passer outre.

« Les consuls le firent, et bientôt furent obligés de revenir. Le P. Gardien s'y était attendu, et, un matin, ayant assemblé ses religieux, il leur avait exposé la calamité publique, et communiqué la prière des consuls, puis ordonné aux prêtres de célébrer la messe, et aux autres de faire la sainte communion, à l'intention d'obtenir de Dieu les lumières opportunes sur la conduite à tenir dans cette rencontre. Après cela, il interrogea séparément chacun sur ses dispositions. Tous demandèrent à être employés au service des malades, chacun alléguant en sa propre faveur quelque motif de préférence.

« Après cet examen, il destina à cet emploi le P. David de Gimont, prêtre, et le Frère Georges de Mirande, clerc, chez lesquels il crut reconnaître une santé assez robuste et une force de caractère assez grande pour les rendre propres à un ouvrage aussi difficile et aussi dangereux. Ils prirent congé de leurs frères, et se rendirent aux huttes des pestiférés au commencement de l'année 1628. Leur présence en ce lieu de douleurs fut le sujet d'une grande consolation pour les infortunés que le fléau y avait réunis. Mais le frère Georges fut atteint du mal contagieux, et mourut le 25 avril. Trois autres martyrs de charité lui succédèrent et conquirent la même palme. Ce furent les PP. Martinien de Bordeaux, Bruno de Rodez, Cassien de Castelnaudary.

« Le P. David résista et rendit à la ville et aux magistrats les plus éminents services, surtout lorsque, après la mort du Frère Georges, le mal se développa d'une façon si intense, que tous les habitants, même les consuls, trouvèrent bon de sortir de leurs maisons et d'aller aux champs pour y respirer un air plus pur. A peine la ville fut-elle vide de ses habitants, que les huguenots, dont la rébellion durait encore dans ces quartiers-là, vinrent y exercer des ravages. Les magistrats levèrent des soldats pour faire la garde, et en donnèrent le commandement à un des prin-

cipaux bourgeois. Après cinq jours, ce premier capitaine fut frappé de la peste, et mourut. Son successeur périt également au bout de quatre autres jours, et personne ne voulut plus accepter un emploi aussi dangereux.

« Alors les magistrats et le peuple prièrent le P. David de rentrer dans la ville, et d'y prendre le commandement des troupes qui la gardaient. Ce ne pouvait être que chose fort singulière, pour un capucin élevé dans la tranquillité de la retraite,de se voir obligé à faire le métier de capitaine et de gouverneur d'une ville. Le P. David s'en excusa, autant qu'il put, sur son incapacité et sur l'esprit de sa profession ; mais il fut vaincu par les prières des magistrats et par les larmes du peuple.

« Il prit donc le commandement de la ville. Il entrait chaque soir pour donner ses ordres aux soldats, et faire ses rondes pendant la nuit. Il en sortait chaque matin pour retourner aux huttes des pestiférés, et prodiguer ses soins aux victimes du fléau. Il continua ce métier pendant cinq mois avec un zèle infatigable, s'occupant également des choses spirituelles et temporelles, administrant les sacrements et distribuant les vivres.

« Sauveterre, gros bourg du diocèse de Rodez, fut le second lieu où la peste se découvrit en l'an 1628, et où les Capucins exercèrent leur zèle. Nous n'y avions pas de couvent ; mais, comme le peuple nous a toujours été très affectionné, il eut recours à nous en un si grand besoin. Le P. Provincial trouva bon de leur donner le P. Symphorien du Maine (d'autres disent de Champagne) et le Frère Modeste de Salers en Auvergne, clerc. Comme, dans cette petite ville, la police n'avait point pourvu aux diverses exigences de la situation en établissant des services pour les malades et pour la sépulture des défunts, nos religieux se virent contraints de joindre à l'adminis-

tration des sacrements tous les autres soins. Souvent, ils durent relever de leurs propres mains et porter en terre des cadavres de cinq ou six jours, qu'ils trouvaient à l'entrée des maisons ou derrière les portes. Ce contact détermina leur infection et leur mort; qui eut lieu sur la fin du mois de juin.

« Le troisième lieu infecté en cette même année fut Villefranche de Rouergue, et le seul détail que nous possédions sur les ravages qu'y exerça le fléau, est la mort d'un de nos prêtres non nommé, qui avait été chargé du service des pestiférés, et des deux frères laïques qui successivement lui avaient été donnés pour compagnons. Ce furent les frères Vincent de Champagne, qui mourut le 2 juillet, et Maximin de Gourdon, qui succomba le 10 du même mois.

« Vint ensuite la ville de Cahors, où nos Pères eurent de grandes occasions de mérite, car ils dûrent servir pendant plusieurs mois les victimes d'un fléau qui n'enleva pas moins de huit mille personnes. En cette sainte occupation furent employés nos Pères Samuel et Antoine de Toulouse, Bernardin d'Espanès et un clerc nommé Frère Clément de Nogaro. Ils eurent particulièrement à exercer leur charité envers les Jésuites, qui étaient sans secours dans leur collège ; ils leur portèrent les consolations spirituelles et la nourriture corporelle, car les Capucins étaient chargés de distribuer celle-ci aux malades de la ville. Le P. Samuel trouva une sainte mort dans l'exercice de son dévouement ; les autres poursuivirent le leur jusqu'au bout sans être atteints dans leur santé.

« Mais la peste envahit notre couvent, qui contenait alors le séminaire de nos jeunes religieux. Le P. Hilarion

de Laval, leur maître, mourut le premier ; les Frères Mathias de Compiègne, Hilarion de Saint-Sever, Pierre de Saint-Christophe, Clément de Nogaro et Paul de Clermont, jeunes clercs, et le Frère Jean-Jacques du Rouergue périrent. Les PP. Jean de Castelnaudari, Albert et Bernard du Puy, qui les avaient soignés, furent moissonnés avec eux.

« Cet impitoyable fléau fut porté de la ville de Cahors dans celle de Toulouse par un Frère Jacobin, qui, arrivant un soir sans obédience, n'osa pas se présenter à son couvent, et alla se loger à l'hôtellerie *de la Couronne*, près l'église de la Dalbade. On se demande comment il avait pu, aux portes de la ville, tromper la vigilance des gardes. Toujours est-il que, le lendemain, 19 août 1628, il fut trouvé mort dans son lit. Un si surprenant accident fit du bruit dans le quartier, et son capitoul fut averti, d'autant que l'hôtelier avait intérêt à faire constater que cette mort n'était pas le fruit d'un crime commis dans sa maison. Le capitoul vint à l'hôtellerie avec plusieurs chirurgiens ; ils conclurent que ce religieux était mort de la plus fine peste. On fit fermer cette maison, et on requit quatre corbeaux pour transporter le cadavre hors de la ville pendant la nuit, et l'ensevelir, afin de ne point exciter d'émotion dans le public, et d'éviter le plus possible tout danger d'infection.

« Pendant que l'on portait ce corps, il faisait un grand orage, et un vent violent soufflait. Ce fut peut-être par cette cause, peut-être par la négligence des corbeaux, que le chaperon noir de ce frère se détacha de sa tête et tomba par terre. Une pauvre femme le trouva le lendemain matin, le ramassa et le porta dans sa maison pour s'en accommoder, à cause de sa pauvreté. Elle tomba aussitôt malade, et, ne connaissant ni la nature, ni la cause de

son mal, elle demanda le curé de Saint-Étienne, sa paroisse, pour se confesser et recevoir le Saint-Sacrement.

« Le curé, tous ceux qui entrèrent avec lui dans la maison de la pauvre femme, et tous ceux qui avaient touché le susdit chaperon, moururent comme elle.

« La femme de l'hôte *de la Couronne* succomba aussi. L'hôte, atteint à son tour, fut porté au lieu dit Terro-Cabado, qui fut d'abord destiné aux huttes des pestiférés. Plus tard, on dut en élever d'autres en un grand pré, le long de la Garonne, dit le Pré des Sept-Deniers.

« Cette grande ville offrait au mal trop de facilités pour qu'il ne s'y répandît pas avec fureur. La plupart des gens qui avaient des maisons à la campagne s'y retirèrent ; le commerce cessa ; les églises furent fermées ; les marchands n'ouvrirent plus leurs boutiques ; la mort établit partout sa face lugubre.

« Le nombre des victimes augmenta chaque jour. Toutes mouraient sans sacrements. Jusqu'au milieu du mois de septembre, aucun prêtre ne voulut s'exposer.

« Les PP. François de Moussolens et Philippe de Francon se trouvaient alors en route vers Pamiers, servant d'aumôniers à l'armée du Roi, qui opérait contre les huguenots. Ils n'eurent pas plus tôt appris la calamité dont Toulouse était affligée, qu'ils accoururent pour offrir leurs services. Le P. Placide de Poitiers, gardien, assembla tous les prêtres de la famille, et demanda leur avis sur la question de savoir si les Capucins devaient prendre l'initiative en se mettant à la disposition de l'Hôtel-de-Ville, ou s'il valait mieux attendre, de la part des Capitouls, une démarche qu'ils n'avaient point encore faite. Tous les prêtres témoignant un grand désir de servir en cette occasion, le P. Gardien se résolut à députer vers les Capitouls les PP. Natal de Villefranche et François de Moussoulens, pour leur dire que toute la famille était disposée à donner à la ville cette preuve de leur reconnaissance pour la charité dont ils y étaient l'objet.

« Les Capitouls répondirent que les Capucins seraient les premiers appelés, et que déjà le service avait été commencé par un prêtre nommé M. Pierre Durand. Ce digne ecclésiastique avait été notre novice ; ses infirmités avaient seules fait obstacle à sa persévérance parmi nous.

« Par un effet de sa rare prudence, le P. Gardien envoya d'abord à la campagne, loin de tout danger, deux religieux qui pourraient secourir le couvent et l'approvisionner, s'il venait à être infecté. Les Capitouls fournirent des vêtements de sangle (1) bleue, destinés aux religieux qui devaient être exposés : ceux-ci furent en premier lieu les PP. François de Moussoulens et Onofre de Bonnes, auxquels on joignit le Frère Sébastien de Gaillac, laïque.

« Le P. François fit sa confession générale, accomplit les autres actes habituels chez nous aux religieux moribonds, se saigna, se purgea, prit des caustiques (2), comme doivent faire tous ceux qui s'exposent, et sortit du cou-

(1) Nous ne sommes pas sûr de la lecture de ce mot.

(2) Les méthodes les plus diverses ont été employées pour combattre la peste. Une des plus efficaces, aux yeux des médecins d'alors, était la saignée, tantôt générale, tantôt locale. «Nous croyons, disent-ils, que tous les moyens thérapeutiques sont d'une inutilité absolue. Les anti-phlogistiques, et notamment la saignée, sont les seuls moyens dont on ait réellement retiré des avantages.» L'émétique, ou plutôt les émétiques, étaient fréquemment employés, et donnaient d'excellents résultats dans les pestes, au premier degré ou au début du deuxième. Quant au purgatifs, leur application était entièrement infructueuse. Quant aux caustiques, nous lisons (Brayer. *Dix ans de séjour à Constantinople*) : « Vingt fois le cautère actuel fut appliqué dans les pestes, à la dernière extrémité. Il eut deux cas de succès sur des Européens, et trois sur des Arabes. Il est difficile de dire quelle pourrait être leur efficacité ; cependant, je ne doute pas que si on osait les employer dans les premiers symptomes graves, on en obtiendrait les meilleurs résultats.» Les caustiques ne doivent pas être confondus avec les cautères utilisés en médecine ; toutefois, ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils sont des corps, tandis qu'on donne le nom de cautères à des agents (instruments ou appareils divers) qui, de même que les caustiques, amènent l'altération et la destruction des tissus organiques avec lesquels on les met en contact.

vent le 3 octobre, veille de la fête de notre Père S. François.

« Ses deux compagnons le suivirent le lendemain.

« Ils furent logés tous les trois dans une hutte préparée pour eux à Terro-Cabado, jusqu'à ce que ce pitoyable campement, pour n'être assez vaste, dut être transporté au Pré des Sept-Deniers. Là, ils administrèrent les sacrements à un nombre infini de malades, qu'on y apportait de tous les points de la ville.

« Mais il n'était pas moins nécessaire de pourvoir aux besoins des malades qui ne voulaient point sortir de leurs maisons, et y mouraient sans secours. Le P. Gardien en chargea les PP. Félix d'Acqs et Salvi d'Agen, auxquels il donna pour compagnon le Frère Philippe de Carcasonne. Ils préparèrent, comme les précédents, leur âme et leur corps à ce périlleux ministère. Le P. Félix, dans sa relation, dit qu'il prit quatre caustiques, un à chaque membre, et il leur attribue la faveur qu'il eut de n'être point blessé pendant quatre ans entiers dans cette charitable fatigue.

« Les Capucins destinés au service de la ville furent logés au collège des Secondats, qui était pourvu d'une petite chapelle, vis-à-vis de notre couvent : le frère quêteur leur fournissait les objets nécessaires à la vie. Le P. Félix s'y installa le 14 octobre, et commença , dès le lendemain, la visite des malades. Il portait , comme les autres, un habit de sangle bleue , et tenait à la main une assez grande croix, chargée d'un crucifix. Les Capitouls lui avaient donné un homme non infect pour le conduire par les rues et agiter devant lui une clochette , soit afin d'avertir les sains de ne point s'approcher , soit afin que les malades pussent l'appeler dans leurs maisons et lui demander les sacrements. Et cet homme allait toujours dix ou douze pas en avant, pour ne pas s'infecter lui-même.

« Quelques jours après , le Frère Sébastien de Gaillac

fut blessé dans le Pré des Sept-Deniers, et y mourut. Le jour même de cette mort, le P. Onofre de Bonnes fut atteint. Aussitôt, le P. Gardien envoya quérir à Villefranche de Rouergue le P. Juvénal de Marseillan, qui s'y trouvait par ordre du P. Provincial, depuis que cette ville était affligée. Ce religieux avait été chirurgien dans le siècle, et il possédait un talent spécial pour traiter la peste. Il avait rendu de grands services à Villefranche, y avait été luimême malade, s'était soigné avec succès ; il dut venir à Toulouse à cheval, sa peste n'étant pas entièrement fermée et *suant* encore (1).

« A son arrivée au Pré, il trouva que le F. Sébastien était mort (17 octobre), et que le P. François était à l'agonie, lequel mourut le 25 octobre.

« Le Père François était de la maison de Moussoulens, distinguée par sa noblesse ; mais il eut un mérite bien plus grand que celui de sa naissance : ce fut celui de son humilité, et surtout de la charité avec laquelle il s'exposa doublement à la mort, d'abord en servant d'aumônier dans l'armée qui combattait les huguenots, puis en se dévouant au soin des pestiférés à Toulouse.

« Le P. Juvénal fut à temps pour traiter le P. Onofre, qu'il guérit, quoique sa peste fût des plus cruelles ; il l'avait au cou, et le venin était si fort, que l'os de la ma-

(1) Quand la peste arrivait à son summum d'intensité, c'est-à-dire du second au quatrième jour d'invasion, la sécheresse, l'aridité, la chaleur de la peau et l'affection du système lymphatique étaient les symptômes les plus frappants par leur constance et leur acuité. A cette époque, presque tous les malades succombaient. Dans certains cas très rares, dont l'issue devait être heureuse, la peau perdait sa sécheresse, son aridité, et se trouvait en quelques heures baignée d'une *sueur abondante* et continue. Tous les symptômes se modifiaient, et il ne restait de l'affection qu'une légère irritation du tube digestif et l'affection ganglionnaire (bubons, adenites). Néanmoins, celle-ci se terminait toujours par résolution, induration, ou *suppuration*. La convalescence était dès lors établie. Le P. Juvénal en était donc à cette époque critique de la maladie, puisque les bubons n'étaient point fermés, et les sueurs persistaient encore.

choire, rongé par la carie, tombait en pièces, et ses dents furent toutes brisées.

« Quand le P. Gardien vit hors de service les Pères du Pré, il y envoya le P. Salvi d'Agen, qu'il avait d'abord destiné pour la ville, et qu'il joignit maintenant au Père Juvénal.

« Cependant, le P. Philippe de Francon, un des deux religieux que le P. Gardien avait fixés à la campagne, faisait les plus vives instances pour obtenir la faveur d'être exposé, et, dans son impatience, il priait le P. Félix de le demander pour compagnon. En même temps, deux de nos étudiants vinrent du couvent de Bordeaux dans le même but ; c'étaient les PP. Charles de Toulouse et Jean-Baptiste de... Le P. Gardien, préférant n'employer que ceux de sa famille, les détacha sur Lavaur, où l'on avait besoin d'ouvriers pour la même fonction.

« Les instances que le P. Philippe de Francon fit pour être employé dans Toulouse, obligèrent le P. Gardien à l'adjoindre au P. Félix d'Acqs pour le service de la ville. Bientôt après, ils durent prendre aussi celui du Pré, parce que, au bout de quinze jours de travaux, le P. Salvi d'Agen fut atteint de la contagion, et le P. Juvénal se trouva lui-même blessé une seconde fois. Heureusement, le P. Onofre de Bonnes, guéri, put leur venir en aide dès la fin de novembre. Sept jours après, il retomba malade, parut réduit à toute extrémité, guérit encore, et reprit son exercice pour la troisième fois le 1er janvier 1629. Les PP. Salvi et Juvénal, à moitié guéris, se remirent à l'œuvre quoique leurs pestes fluassent encore. Tant de ferveur et de dévouement excitait l'admiration générale.

A son tour, le F. Philippe de Carcassonne, qui servait dans le collège des Secondats, fut terrassé par le fléau, et dut être porté au Pré, où la hutte des Capucins en renferma une petite famille, malade tout entière.

« Le mal allait toujours croissant ; le peuple était cons-

terné. Tous ceux qui le purent abandonnèrent la ville. Au milieu de la désolation universelle, M. Le Masuyer, premier président du Parlement, témoigna d'un grand zèle et d'une inébranlable constance, et mérita d'être regardé comme le père du peuple. Il donna ordre à toute chose dans la ville, et, deux fois par semaine, il se rendait au Pré pour y visiter, consoler et encourager les malades.

« En juin 1629, le fléau s'apaisa. Les gens qui s'étaient éloignés revinrent en leurs maisons. Les Pères Onofre, Salvi, Juvénal et le F. Philippe de Carcassonne entrèrent, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, au collège des Irlandais, en face de notre couvent, pour y faire leur quarantaine. Les Capitouls invitèrent les PP. Félix d'Acqs et Philippe de Francon à faire de même, ce à quoi ils obtempérèrent.

« Entre temps, le chapitre provincial se réunit au couvent de Cazères. Il donna pour gardien au couvent de Toulouse le P. Jacques d'Auch, qui dut bientôt prier les PP. Félix d'Acqs et Philippe de Francon de reprendre leur ministère, car, vers la fin d'août, la peste se déclara à nouveau dans la ville. Mais, avant de rapporter les circonstances de cette seconde invasion, il peut ne pas être inutile de dire ce qui se passait aux environs de Toulouse.

« De cette ville, le mal s'était porté à celle de Grenade, qui n'en est éloignée que de trois lieues. Le P. Étienne de Saint-Sever y était gardien de notre couvent ; il choisit pour le service des malades le P. Salvi d'Albi et le Frère Michel de Sainte-Sabine, laïque. Ils s'armèrent des mêmes precautions que leurs confrères de Toulouse, et allèrent, le 21 janvier 1629, prendre hospitalité dans l

maison de la veuve Regniez, qu'on leur avait destinée. Après quatre mois de travaux, pendant lesquels ils conservèrent leur santé, le mal s'apaisa ; ils furent mis en quarantaine, dont ils sortirent le 21 mai pour rentrer au couvent.

« Mais, vers la fin d'août, le fléau se réveilla. Le P. Victorin de Bazauges, nommé gardien au chapitre précité de Cazères, envoya au service des pestiférés le même P. Salvi et le Frère Candide de Valence, laïque. Ils travaillèrent sans ressentir aucun mal pendant trois mois ; puis, la contagion ayant de nouveau disparu, ils firent leur quarantaine dans la tour de Notre-Dame, et réintégrent leur monastère.

« La peste se découvrit à Castelnaudari le 21 novembre 1628. On eut recours à nos religieux, qui embrassèrent avec joie cette occasion de gagner le ciel par la pratique de la charité. Les premiers exposés furent les PP. Séverin de Bordeaux et Pacifique de Lisieux, auxquels on donna pour compagnon le Frère Cyprien de Saint-Tibéri, laïque. Après un mois, le P. Pacifique fut frappé le premier, et mourut le 21 décembre. Le P. Séverin le suivit le 4 janvier 1629. On les remplaça par le P. François de Pézenas, qui demeura indemne, et par le P. Emmanuel de Bordeaux, qui fut malade, guérit et reprit le service. Celui-ci dura jusqu'à la fin de la contagion, qui eut lieu vers la semaine sainte de l'année 1630.

« Castelsarrasin se ressentit aussi du voisinage de Toulouse. Le mal y fit son apparition vers la fin du mois de septembre de l'an 1629. Les consuls eurent recours à nos religieux. Le P. Gaspard de Saint-Bernard et le Frère Paul de Castelsarrasin, laïque, furent exposés. Le pre-

mier fut frappé deux mois après, et mourut au bout de trois jours de maladie. On lui substitua le P. Blaise de Papion, auquel on adjoignit un second laïque, le Frère Juvénal de Cramieu. Le fléau les atteignit tous les trois après quinze jours de services ; mais ils guérirent et reprirent leurs fonctions, qu'ils continuèrent jusqu'au mois de mars 1630, où la santé publique fut rétablie. Ils persuadèrent aux habitants d'ériger, en action de grâces, une chapelle en l'honneur de saint Sébastien. L'évêque de Montauban, pour montrer l'estime qu'il faisait des services de nos Pères, voulut qu'elle fût bénite par le Père Blaise.

« Le même venin se répandit dans la ville de Montauban, déjà infectée de celui de l'hérésie. Il s'y était établi une mission de Capucins en vertu d'un brevet du roi (1), et le cardinal de Richelieu y prit son logement chez eux.

« La maladie entra dans la maison, et emporta en peu de temps le P. Michel de Bordeaux. Les religieux n'eurent pas lieu d'aller s'exposer pour le service des pestiférés, parce qu'ils étaient en trop petit nombre ; mais ils eurent beaucoup à souffrir de l'inhumanité des huguenots, qui avaient fait tous leurs efforts pour empêcher cet établissement. Ils jetaient dans la maison les linges souillés, les emplâtres, voire des lambeaux de chair des malades, soit dans l'intention de donner la mort par la contagion du mal, soit dans celle de désespérer les mis-

(1) Le brevet du roi, expédié aux provinciaux des Capucins de Languedoc, de Provence et de Lyon, leur donnait l'ordre d'établir des missionnaires dans la plupart des villes de leur circonscription occupées par les huguenots. Il est probable qu'il y fut fait droit par les Capucins, pour Montauban, avant le 19 août 1629; ce jour-là, le cardinal de Richelieu y fit son entrée avec le Père Provincial, et son premier acte fut de lui remettre quatre cents livres pour l'entretien des missionnaires. On ne songea que deux ans plus tard à y établir un couvent régulier.

sionnaires, et de les obliger à se retirer. Mais,par la fermeté et la prudence du P. Augustin de Toulouse, qui fut le premier supérieur de cette mission, la malice des hérétiques fut sans effet, et la main de Dieu parut visiblement protéger cette famille naissante pendant cette peste et pendant la famine qui régnait en même temps dans ces quartiers.

« La ville de Saint-Antonin, que le venin de l'hérésie infectait pareillement, ressentit aussi celui de la peste. Nous y avions une mission, établie depuis quelque temps. Le P. Antoine de Toulouse eut le zèle de s'exposer. Il consolait les catholiques, et leur administrait les sacrements, profitant d'une occasion si touchante pour porter les hérétiques à conversion. Le Frère Didace de Toulouse, laïque, son compagnon, fut moissonné par le fléau.

« La ville de Béziers fut atteinte en cette même année 1629. Par une mesure prudente, le P. Gardien dispersa quelques-uns de ses religieux deux à deux, pour les mettre hors de danger et soulager la famille. Ce fut ainsi qne le P. Bernardin de Mauléon et le Frère Didace de Mur-de-Barrez, laïque, se transportèrent à Cazouls, où le fléau fit son apparition peu de jours après leur arrivée. Ils se dévouèrent au service des malades, et firent si bien, que pas un ne mourut sans les sacrements. Le P. Bernardin avait prié Dieu de lui donner la santé pendant aussi long temps que son ministère pourrait être utile. Il fut exaucé, et ne se sentit blessé que lorsque le mal fut apaisé. Le Frère Didace l'avait été avant lui; aux approches de la mort, il eut la force de se tenir debout, appuyé contre son lit, et de chanter le *Te Deum laudamus* avec une

voix dont la puissance n'est pas ordinaire aux mourants. Le P. Bernardin guérit, et je l'ai vu, longtemps après, plein de jours et de ferveur. Le mal s'étant ensuite rallumé après la mort du Frére Didace, on adjoignit au Père Bernardin le P. Michelange de Cahors, que le fléau emporta très rapidement.

« Les détails me manquent sur les services rendus en plusieurs villes, et je déplore la négligence à ce sujet de ceux qui gouvernaient nos couvents en ces temps de si redoutables épreuves ; mais, dans les listes de nos défunts, je trouve notés comme morts au service des pestiférés : à Narbonne, le P. Fidèle d'Aure et le Frère Blaise de Savoie, laïque ; à Lavaur, le Frère Mathieu de Vic, laïque, le P. Amand de Rodez et le P. Augustin de Clermont ; à Béziers, le P. Celse de Jouarre ; à Lavaur encore, le P. Charles de Toulouse, les Frères Philippe de Bordeaux, Didace de Saint-Laurent, Dominique de Figeac, clercs, et le Frère Luc de Florence, laïque.

« Revenons à Toulouse, où, après un répit précédemment signalé, la peste s'abattit de nouveau sur la fin de l'année 1629. Elle ne fit son apparition dans notre couvent que vers le milieu du mois de mars 1630, et tout d'abord atteignit notre portier, qui était le Frère Antoine de Villeneuve d'Agen. On le plaça dans une masure, à l'extrémité du jardin, et le P. Dorothée d'Agen, très habile en chirurgie, s'exposa pour le servir. On éloigna les novices ; quelques uns furent envoyés dans un jardin voisin de la porte d'Arnaud-Bernard, avec le P. Célestin de Mont-de-Marsan, leur maître ; les autres dans le jardin de M. Bouchère, près la porte Saint-Étienne, sous la conduite du P. Basile de Toulouse.

« Quant on sut, dans la ville, que le couvent était infecté, tout les principaux habitants vinrent à la porte nous offrir leur secours, et toutes choses abondèrent d'abord.

« Le P. Félix d'Acqs, qui logeait aux Secondats, visita le Frère Antoine de Villeneuve, lui administra les sacrements, et l'assista à sa mort, qui eut lieu le 20 mars. Ce pauvre Frère avait un charbon qui lui couvrait toute la poitrine. Son corps fut porté au Pré par les religieux exposés, et enseveli auprès de nos morts de l'année précédente; ceux qui l'avaient soigné furent mis en quarantaine le même jour, au collège des Irlandais. Les PP. Félix d'Acqs et Philippe de Francon désinfectèrent la maison et blanchirent tout le dedans.

« La chapelle qui est au Pré des Sept-Deniers fut bâtie en ce temps-là, par les soins des PP. Félix et Philippe. Ils portèrent les mourants à y contribuer par des dons, soit pour sa construction, soit pour l'entretien d'un prêtre qui la desservirait. La chose fut assez considérable pour obliger, quelque temps après, Mgr l'Archevêque à l'ériger en prieuré.

« Cette peste cessa, cette année, environ vers le milieu de juin. Les Pères qui étaient exposés furent mis en quarantaine dans le collège des Secondats, leur habitation ordinaire, qu'ils désinfectèrent eux-mêmes. Toutefois, le P. Philippe de Francon en fut tiré pour aller se dévouer à Cazères, ainsi que nous le verrons. »

(*A suivre*). P. APOLLINAIRE.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

La parole a été à la dynamite: le 8 novembre, à onze heures du matin, une bombe éclatait au commissariat central du quartier du Louvre, faisait voler en éclat une partie de la maison et broyait 6 victimes. Elle n'était pourtant pas destinée à ce commissariat; ce n'est qu'accidentellement qu'elle y avait été apportée pour être examinée : on l'avait trouvée, avenue de l'Opéra, 11, au siège du Conseil d'administration des mines de Carmaux, sur le seuil même de la Chambre du Conseil, et elle aurait fait son œuvre à cette place même, si elle n'avait pas été aperçue et transportée au commissariat.

L'explosion du 8 novembre est donc un épilogue de la grève interminable de Carmaux : c'était la réponse des ouvriers anarchistes aux concessions faites par les administrateurs et la sanction donnée au jugement d'arbitrage porté par M. Loubet. Voilà où ont abouti ces excitations fanatiques par lesquelles les meneurs de cette grève — tous étrangers aux mines de Carmaux — avaient transformé en énergumènes des ouvriers jusqu'alors si paisibles. Paris et la France entière ont été profondément émus et indignés de l'attentat lui-même qui a fait 6 victimes et qui a failli coûter la vie à un plus grand nombre de personnes, mais en remontant à la cause, cet événement douloureux met en pleine évidence le péril qui menace la France et semble présager les prochaines catastrophes qui peuvent compromettre à jamais l'ordre social et la paix publique. Cette bombe est comme la première lave de ce volcan qui gronde encore caché dans les entrailles de la terre mais qui va bientôt lancer par sa bouche déjà béante ses flots de poussière enflammée.

A la Chambre des députés, on a interpellé le ministère pour lui demander quelles mesures énergiques il comptait prendre en vue de punir et d'empêcher de tels attentats. La discussion a été très animée et plusieurs fois le gouvernement a été blâmé de la condescendance excessive, ou mieux, de la faiblesse dont il avait fait

preuve dans cette affaire de la grève de Carmaux ; en recherchant la responsabilité du crime, le prince de Léon n'a pas eu de peine à la trouver ; il a désigné comme les premiers coupables «ceux qui depuis quelques semaines ont toléré ce qui s'est passé à Carmaux ; ceux qui ont permis aux ouvriers de chanter : «le baron au bout du canon, le marquis au bout du fusil», de parcourir les rues avec le drapeau rouge ; ceux qui se sont laissé forcer la main en graciant des hommes qui avaient voulu en tuer un autre et qui ont ainsi laissé croire aux ouvriers que tout leur était permis et qu'ils étaient les maîtres de la situation » M. Loubet a fait force protestations de bonne volonté et d'énergie ; il s'est fondu en promesses mais ses efforts pour décliner toute responsabilité ont été vains. Malgré l'ordre du jour de confiance qui lui a été voté, il est resté bien évident pour tous que la faiblesse du ministère est la première cause de l'audace des anarchistes.

Et M. Loubet a tenu parole. Savez-vous bien ce que son courage ministériel lui a inspiré pour sauver la France en la préservant à l'avenir de tout danger des bombes anarchistes ? Je vous le donne en mille... Eh bien! il a imaginé une loi sur la presse. Déjà existaient des articles de loi suffisant pour réprimer toute excitation à la révolte, à la haine : les jurisconsultes en ont cité bon nombre de nature à faire peur à tout criminel. Quel usage le ministre Loubet a-t-il fait de ces lois existantes ? Quelle cartouche est-il allé prendre dans cet arsenal si bien approvisionné ? M. Loubet semble n'avoir rien connu de ces richesses ; pour lui son courage ne consiste pas à se servir des armes qu'il a mais à en demander de nouvelles. De quel nom appellerait-on le soldat qui, en face de l'ennemi, jetterait son Lebel sous prétexte de demander et d'attendre un autre fusil plus perfectionné ?

Ce projet de loi pouvait être une pierre d'achoppement pour le ministère. Son maladroit auteur l'a compris, et pour conjurer le péril qui le menaçait il a mis en œuvre les grands moyens. Le premier engagement a été au sujet de la mise en discussion : M. Loubet, près d'être vaincu, a posé la question de confiance et la Chambre, reculant devant la perspective d'un renouvellement de cabinet, a consenti à accorder au ministre ce qu'il demandait.

La partie semblait n'être que remise. Le mercredi, 16 novembre, la séance de la Chambre offrait le spectacle des grandes journées parlementaires. Il était facile de comprendre que la

lutte allait être vive : à ce combat devait prendre part les principaux orateurs de tous les groupes ; les députés socialistes surtout allaient être l'objet des blâmes les plus sévères et le ministère ne pouvait échapper à de vertes et humiliantes remontrances. Ce n'est pas le lieu de donner un resumé même succinct des nombreux discours prononcés pour et contre le projet, dans cette séance et dans les deux qui l'ont suivie, mais nous ne pouvons nous refuser à rappeler les considérations si élevées qu'ont développées si éloquemment M. le comte de Mun et M. de Ramel : ces paroles du premier de ces deux orateurs suffiront à faire connaître la piteuse posture du cabinet dans ce débat :

« Ce n'est pas une loi sur la dynamite qu'il faudrait discuter, mais une loi sur les opinions, sur les organisations sociales. Vous commencez à vous effrayer des idées matérialistes. Dans des discours prononcés par M. le ministre de l'instruction publique, on perçoit cette crainte. Malheureusement, ces discours ne peuvent-être compris que par l'élite de la nation. Le peuple n'y comprend rien, il n'y voit qu'une chose : c'est qu'on peut se passer du bon Dieu et du catéchisme.

Vous savez bien que ce que vous poursuivez, c'est la suppression de toute morale. A l'école primaire, vous avez supprimé tout enseignement religieux. Votre enseignement moral n'aboutit qu'à des négations morales ou à des violences et des outrages contre les consciences. Vous donnez au peuple le vide ; vous l'abandonnez à tous les désespoirs. (Applaudissements à droite.) Le peuple ne peut pas être sceptique, parce qu'il est éternellement l'être souffrant : il a un éternel besoin de croire et d'espérer. (Applaudissements à droite.)

C'est par là qu'il est grand ; c'est par là qu'il mérite le dévouement de ceux qui sont sortis de ses rangs. (Applaudissements.) C'est pour le peuple que le Christ a prononcé cette parole : *misereor super turbam*, « j'ai pitié de la foule. » (Applaudissem. à droite).

Cette parole est plus haute que toutes vos clameurs. Elle dominera encore le peuple. Le christianisme est venu dans ce monde pour se mettre entre le fort et le faible. Il a dit : Tu ne voleras pas ! Tu ne tueras pas ! » Il a dit au maître : « Tu as charge du corps, comme de l'âme de celui que tu occupes. » (Applaudissements à droite.)

Voilà quel est mon programme. Je m'en réclame. J'ai le droit de dire qu'il n'y a rien de commun entre les socialistes révolutionnaires et la doctrine chrétienne. Vous n'avez pas donné au

peuple la justice qu'on lui avait promise, parce que vous ne le pouviez pas ; la justice suppose la résistance à toutes les violences et la loi seule de Dieu peut l'imposer. (Applaudissements à droite.—Bruit et interruptions à gauche.)

Le peuple voit partout l'injustice triomphante et impunie... (Bruit à gauche)...les scandales financiers, la spéculation et l'agiotage, élevant des fortunes imméritées et creusant autour d'elles des abîmes de misère. (Bruit et interruptions à gauche.— Sensation prolongée.)

Et en face du péril qui vous menace, vous ne trouvez à poursuivre que l'idée chrétienne.. (Applaudissements à droite.) Les actes de M. Loubet et de M. Ricard en témoignent.

Le garde des sceaux vous racontera tout à l'heure l'histoire des chapelles fermées et il aura une majorité. Pendant ce temps, les socialistes n'abandonnent pas le travail : ils lui disent : « La richesse, c'est toi qui la produis et tu ne la possèdes pas : ce luxe, c'est toi qui le crées et tu en es exclu. Il faut que ce régime change. » (Bruit à gauche).....

Un jour, il y a des criminels qui vont jusqu'au bout de la logique et qui commettent des attentats. Un craquement se fait alors de toutes parts. Tout le monde est debout dans votre camp. Vite, des armes contre l'anarchie ! Vous disiez, l'autre jour, Monsieur le ministre · « C'est à croire qu'on revient à la barbarie ! » Oui, et surtout à la barbarie de la répression... (Sensation). Quand on ne veut plus de la répression morale, on arrive à la répression immorale. C'est le cas de votre loi sur la presse.

Cette loi qu'on nous demande de voter est un fêtu de paille sur la route d'une locomotive. Bientôt le péril social grandissant vous contraindra à demander une arme nouvelle. Ce qu'il s'agit de faire, c'est guérir l'âme du peuple. (Rires au centre). Vous avez tort de rire, Messieurs, le mot est de Michelet. Je reprends: Vous ne pouvez arriver à guérir l'âme du peuple qu'avec la liberté. (Applaudissements à droite). Je vous donnerai votre loi si vous me donnez la liberté religieuse. (Applaudissements à droite).

Voulez-vous nous la donner ? Voulez-vous rompre avec la doctrine du parti radical, avec la franc-maçonnerie ? Si vons voulez appuyer la liberté religieuse, je suis avec vous. Y a-t-il des hommes qui veulent agir ? Qu'ils le disent ; mes amis et moi nous sommes prêts à les seconder dans leur tâche.

Des armes, oui, mes amis et moi nous ne les refusons pas;

mais j'ai dit dans quelles conditions elles seront efficaces. (Applaudissements.) »

La question était bien nettement posée : la liberté ou rien ; la liberté pour l'Église de prêcher sa morale qui est la sauvegarde de l'ordre et de la paix, ou point de ces lois d'exception qui deviennent ou des lois inutiles ou des lois d'oppression..

M. Loubet a refusé de redonner à l'Eglise la liberté ; il a osé prétendre que l'Église était libre et que la religion ne fut jamais mieux respectée. On ne se moque pas plus effrontément de toute une nation : c'est déjà beaucoup de souffrir la persécution ; M. Loubet aurait pu nous épargner la torture plus grande encore de son ironie, on insulte pas ainsi une victime !

Et la majorité a applaudi son ministre qui a obtenu encore un vote de confiance et la loi qu'il demandait. Mais à quel prix cette victoire ? Désormais M. Loubet est l'homme-lige du radicalisme qui l'étreint dans ses serres : sa victoire lui sera fatale.

Les autres principaux travaux parlementaires sont la loi sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes : discutée pour la cinquième fois, elle a été enfin votée telle qu'elle était revenue cette fois à la Chambre, et le travail de Pénélope ne sera pas recommencé. L'article 3 fixe à 10 heures la durée du travail pour les enfants au-dessous de 10 ans, et à 11 heures pour les femmes ainsi que pour les jeunes gens des deux sexes au-dessous de 18 ans. La Chambre des Députés a voté encore le projet de loi ayant pour objet d'interdire le travail industriel aux jeunes mères pendant un certain délai et de les indemniser de ce chômage forcé. Enfin à signaler une question de M. Thellier de Poncheville à M. Viette au sujet de l'éviction de 3 candidats aux examens pour les Ponts et Chaussées. L'honorable orateur demandait si ces candidats avaient été réellement écartés du concours sous prétexte qu'ils avaient fait leurs études dans des écoles congréganistes. La question eût été embarrassante pour tout autre que M. Viette, mais le ministre n'est pas inquiet pour si peu ; en bon opportuniste, il a protesté de son amour pour la liberté de l'enseignement et juré ses grands dieux que l'école congréganiste n'était pour rien ici : les candidats dont il s'agit sont les fils d'ennemis de la constitution républicaine ; l'un entr'autres a son père parmi les lieutenants de M. l'abbé Garnier ! Et la majorité en entendant cette déclaration s'est voilé la face d'horreur, mais revenue bientôt de son indignation a félicité son ministre de sa vigilance et de son énergie. Mais

voici : il se trouve que deux de ces candidats sont orphelins et que le troisième, le prétendu lieutenant de M. l'abbé Garnier, déclare n'avoir jamais vu et ne pas connaître ce redoutable « clérical ». Et le tour est joué ! O habileté parlementaire ! O stratégie ministérielle ! Ce sont là les expédients auxquels un cabinet est obligé d'avoir recours pour prolonger encore un peu sa frêle existence !

Le Sénat, qui ne s'est pas autrement ému que nous tous, simples citoyens, de l'attentat de la rue des Bons-Enfants, s'est borné à discuter la loi relative à l'armée coloniale. Il était temps qu'il en finit. La loi est votée, mais sans être rattachée au ministère de la guerre. M. de Freycinet a subi, dans cette circonstance, un assez grave échec, mais il n'en a pas fait une question d'amour-propre, et il garde son portefeuille, déjà bien assez gros avec ses attributions actuelles.

Il se dédommage de sa déconvenue en applaudissant au succès de nos armes au Dahomey : c'est là, en effet, une heureuse déversion aux tristesses et aux amertumes de nos humiliations intérieures. Nous aussi, nous nous réjouissons de ces victoires qui relèvent un peu notre prestige et qui, en fournissant à nos soldats l'occasion de montrer leur courage, nous permettent de constater que l'héroïsme n'a pas encore disparu de nos bataillons français. Kana, la ville sainte, est tombée au pouvoir du colonel Dodds, qui a poursuivi Behanzin jusqu'à un kilomètre de sa capitale. Abomey ne tardera pas aussi à être notre conquête, et ainsi sera vengé notre honneur national. En récompense de ses nobles exploits, le colonel Dodds a été nommé général de brigade. Voilà des galons bien gagnés !

Ne quittons pas l'armée sans parler de la messe du départ, qui a été célébrée dans presque toutes les églises paroissiales pour les conscrits de la classe de 1891. Cette cérémonie, qui témoigne de la sollicitude maternelle de l'Église pour nos jeunes soldats, attire, chaque année, auprès des autels, une foule sympathique qui prie le Dieu des armées de veiller sur ses enfants et de les protéger au milieu de tous leurs travaux. Ce spectacle est consolant : pourquoi faut-il qu'il s'y mêle de la tristesse à la pensée que parmi ces nouvelles recrues vont prendre place un grand nombre de séminaristes et de religieux novices, obligés de s'arracher à leur solitude et à leurs études pour mener pendant douze mois, ou même trois ans, la vie pleine de périls de la caserne ! Quand donc disparaîtra de notre législation cette loi militaire, si désastreuse pour le recrutement du clergé !

Cette loi a été faite pour contenter les radicaux et prévenir les coups qu'ils auraient pu porter à des ministres récalcitrants : c'est un os qu'on a donné à ronger au dogue anticlérical, afin de l'empêcher d'aboyer et de mordre. Mais de tels expédients ne servent que pour un jour, et comme un os, loin de suffire à apaiser la faim, n'a servi qu'à rendre le monstre plus affamé, celui-ci ne tarde pas à réclamer, à exiger une nouvelle pâture. Alors arrivent les affaires véreuses, comme celle de M. Wilson et tant d'autres, qui sont encore présentes à la mémoire de tous, comme celle du Panama. qui est grosse de menaces.

Les administrateurs de cette Société, qui étaient sur le point de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu, se sont trouvés tout-à-coup cités à comparaître devant la Cour de Paris. Le ministère hésitait à se décider; M. Ricard s'est enhardi et, prenant l'affaire sous sa responsabilité personnelle, a ordonné les poursuites. On dit grand nombre de personnages compromis dans cette affaire : celui qui le serait le plus serait M. Floquet, le président de la Chambre, qui, à cette époque, étant chef du cabinet, aurait demandé à M. de Lesseps et obtenu la somme de 300.000 francs pour la campagne antiboulangiste. Cette somme aurait été consacrée par tiers aux frais de la candidature de M. Jacques et à subventionner deux journaux.

Deux incidents viennent s'ajouter à ce qui précède : c'est d'abord une lettre de Mme de Lesseps, protestant avec énergie en faveur de la probité du « Grand français, » et s'indignant des accusations calomnieuses portées contre un vieillard de quatre-vingt-sept ans ; c'est ensuite la mort inattendue de M. le baron de Reinach, un des administrateurs du Panama. Le bruit a couru d'un suicide ; pour y ajouter foi, il faut attendre.

Cette affaire préoccupe l'opinion et distrait absolument la Chambre des députés qui ne pense plus au budget. Il faudra donc recourir encore aux douzièmes provisoires. Et ainsi vont nos finances. Aussi bien les résultats que nous apporte le rendement des impôts n'est-il pas de nature à sourire à nos législateurs qui préféreraient sans doute n'avoir pas à se préoccuper d'une situation si douloureuse. Pendant le mois d'octobre les moins-values ont été de 5.729.900 francs par rapport aux évaluations budgétaires et de 12,593.100 par rapport au mois d'octobre 1891. M. Rouvier trouve que c'est inquiétant. Il a raison. Mais où est donc cette prospérité républicaine tant de fois vantée !

Le personnage le plus important qui figure sur le nécrologe du

novembre est M. Massicault, notre résident général à Tunis, mort dans cette ville, le samedi 5 de ce mois. M. Massicault était âgé de cinquante-quatre ans.

Fils d'un portier de séminaire, M. Massicault avait été élevé pieusement et avait commencé des études ecclésiastiques; puis il fut surveillant à l'institution Reboul, à Lyon, puis journaliste très lancé dans la politique radicale, ce qui fit sa fortune Il évita le service militaire en 1870, en se faisant nommer préfet de la Haute-Vienne, par le gouvernement de la Défense nationale. Plus tard il fut préfet de la Somme et du Rhône. De cette dernière préfecture il avait été transféré à Tunis, où il s'était acquis la réputation d'un habile administrateur.

A l'extérieur les plus importantes nouvelles se résument en celles-ci. Les élections belges ont assuré à la Chambre une majorité franchement résolue à modifier la Constitution. Le roi, qui s'était abstenu depuis plusieurs années, a voulu cette fois ouvrir lui-même la sesssion. Nous doutons qu'il ait été satisfait de l'accueil qu'il a reçu : les voix discordantes qui se sont mêlées aux vivats de sympathie ou de commande ne nous font rien présager de rassurant. *Deus omen avertat !*

En Italie, la majorité des députés est acquise au ministère, mais les partisans de Crispi sont assez nombreux et il n'y aurait rien d'etonnant à ce qu'il y eût une prochaine crise ministérielle... au profit du trigame.

Aux États-Unis l'élection présidentielle s'est accomplie au milieu de la plus grande effervescence; l'heureux élu est M. Cleveland qui avait déjà obtenu une première fois la présidence de 1884 à 1888 et qui est très populaire aux États-Unis.

Mais ce qui domine tous ces faits c'est la révélation que vient de faire M. de Bismarck au sujet de la fameuse dépêche d'Ems qui fut la cause de la déclaration de la guerre de 1870.

Interviewé par le *Gaulois*, au sujet de cette dépêche, M Benedetti, notre ambassadeur en Prusse en 1870, répond qu'il avait obtenu le désistement du prince de Hohenzollern, quand le ministre des affaires étrangères, M. de Gramont, lui ordonna de faire la malencontreuse démarche d'Ems.

Le roi de Prusse qui voulait la guerre, mais à la condition de paraître provoqué, saisit cette occasion pour rompre les négociations. Toutefois, il garda tous les ménagements avec notre ambassadeur et, s'il lui envoya trois fois son aide de camp, ce fut pour lui déclarer qu'il approuvait la renonciation

du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, mais qu'il refusait de prendre des engagements pour l'avenir.

M. de Bismarck qui voulait la guerre rappela, dans les 24 heures, son ambassadeur à Paris, lui reprochant d'avoir écouté les propositions du gouvernement français et il lança la fameuse dépêche dans laquelle il faisait dire que le roi de Prusse avait fait signifier, par un aide-de-camp, à l'ambassadeur français, qu'il refusait de le recevoir.

Le soir même, M. de Bismarck disait à l'ambassadeur d'Angleterre qu'après l'affront fait au roi et à la nation par le langage de M. de Gramont, la Prusse exigerait une satisfaction. Ce langage n'avait qu'un but, surexciter le sentiment public en France et forcer le gouvernement à lui déclarer la guerre.

M. de Bismarck avoue aujourd'hui cette manœuvre. Puisqu'il est sur la voie des aveux, ajoute M. Benedetti, il devrait avouer qu'il nous a offert la Belgique avant Sadowa et que nous avons refusé. Cela ne l'a pas empêché, depuis, de nous accuser de vouloir prendre la Belgique.

La *Volkszeitung*, organe catholique, dit que si l'ex-chancelier a fait des révélations, c'est pour répondre aux assertions contenues dans nombre d'opuscules publiés récemment et qui révoquent en doute ses aptitudes de diplomate en attribuant sa fortune au hasard pur et simple.

Il eût encore mieux valu que M. de Bismarck passât pour avoir été bien servi par le hasard ! Quelle gloire peut-il lui revenir d'avoir par sa déloyauté provoqué cette guerre si sanglante dont le contre-coup durera longtemps ! Nous tenions M. de Bismarck pour un vindicatif et un vulgaire ambitieux ; que restera-t-il du fameux chancelier de fer quand il passera pour un faussaire ?

20 novembre 1892. NEMAUSUS.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.

FIN D'ANNÉE

Elle s'en va bien tristement l'année 1892. Ses derniers jours sont comme tentés de noir. Je ne sais quel glas, où vibre mélancoliquement l'honneur de la France agonisant sous le scandale, traverse les airs. Ce ne sont plus seulement les feuilles desséchées des arbres qui tombent au vent d'hiver. Voici toute une nuée de chèques que la commission d'enquète, en secouant l'arbre parlementaire, a fait tourbillonner sur le pays, et chacun d'eux emporte avec lui un lambeau de la probité politique de nos hommes d'Etat.

Cet ouragan d'un nouveau genre a suivi de quelques jours à peine, la mort de M. Renan. L'intérêt qu'elle pouvait exciter en a sensiblement diminué. Il y a loin de la pluie de fleurs oratoires qui a modestement et froidement arrosé la tombe du fameux écrivain aux flots brulants de controverse que fit jaillir l'apparition de la *Vie de Jésus*. Ce n'est pas tellement loin de nous que nous ne puissions nous en souvenir. Quel enthousiasme d'une part ! quelle indignation de l'autre ! quelle joie du côté de la libre-pensée ! Quelle amertume du côté de l'Eglise et de ses défenseurs ! Le livre de Renan éclata, en pleine paix impériale, comme le manifeste officiel de la négation religieuse. L'érudition sceptique, la science athée, la littérature semi-païenne des classiques, la morale épicurienne des heureux de ce monde, la rêverie vaguement panthéïste des psychologues rationalistes accueillirent l'œuvre de Renan par des cris de triomphe. Leur prophète se montrait enfin, et quel prophète ! Issu de tribu sacerdotale, enfermé tout

d'abord dans la prison du dogme, il avait lutté, brisé ses liens, et reconquis la liberté de sa pensée. Dès lors il était monté haut dans les régions de la science. Il s'y était mû à l'aise, applaudi par ceux qui le regardaient d'en bas. Il avait pénétré les mystères des langues orientales, ces premiers bégaiements de la civilisation. Son clair regard avait deviné sous des textes indéchiffrables aux autres mortels les étapes religieuses de l'humanité. A travers les légendes il avait lu l'histoire. Et c'était armé de cette science qu'il venait réduire à leurs justes proportions, la vie, la mission, le caractère du personnage mystérieux appelé Jésus-Christ autour duquel les siècles avaient amassé le nuage décevant de la Divinité. Pour éclairer encore sa critique, il avait visité l'Orient, parcouru la contrée où Jésus avait vécu, médité de longues heures dans les vallons recueillis du Liban. Et il était descendu de la montagne, les mains pleines de paysages, les uns gracieux, les autres solennels, destinés à donner à son œuvre en même temps que les charmes de la couleur locale, l'attrait d'un récit de voyage et d'une exploration en lointains pays. Pour comble de mérite il avait à son service une langue harmonieuse, un style où se jouaient les rayons du soleil de l'Attique, une phrase sobre et élégante cependant, qui voilait dans ses plis parfumés de poésie, les contours vagues et indécis de la pensée. D'ailleurs, point de cri, point d'emportement contre les erreurs qu'il prétendait dissiper. Rien que le seul rayon de la raison pour faire évanouir les illusions dont nous étions la dupe inconsciente. Encore, pour nous tourner vers ce rayon réparateur, l'auteur procédait-il avec des ménagements condescendants. Il ne nous accablait pas sous le poids de son érudition. De temps en temps seulement, pour bien nous assurer de sa réalité, il nous la laissait entrevoir, sous un aphorisme lexicologique, ou sous une citation puisée dans la nuit de l'antiquité. Et avec cette érudition, très fière au fond d'elle-même et

dont la réserve n'allait pas sans orgueil, une compassion souriante pour notre ignorance ; celle d'un guide expérimenté, prenant par la main un voyageur errant à tâtons dans une grotte obscure aux ombres fantastiques : « Par ici, mon ami, vous faites fausse route, — suivez-moi ; je connais le chemin, — mon Dieu ! vous êtes excusable ! j'ai failli un jour m'y tromper moi-même : mais je me suis repris ; c'est de ce côté qu'est la lumière. La voyez-vous maintenant ? Les fantômes ont disparu, n'est-ce pas ? Certes, cela est moins poétique, et cette poésie est regrettable. — Mais enfin, que voulez-vous ! ce n'est plus la légende, c'est l'histoire, qui est le jour de l'humanité. Ces erreurs ne vous auront pas été inutiles ! Elles auront développé en vous l'imagination, le sens du grandiose. Vous en rêverez, et cela donnera des ailes à votre pensée ; mais n'oubliez pas qu'en pratique les choses sont tout autres, que le surnaturel n'est qu'une chimère, le miracle une impossibilité, et que Celui dont vous vous faisiez un Dieu n'est en définitive qu'un simple mortel. »

La méthode était assez nouvelle. Elle transporta d'aise l'incrédulité. Même celle-ci estima qu'il y avait quelque excès dans les ménagements de Renan, et lui fit comme un reproche d'avoir laissé suspendu en l'air l'édifice qu'il sapait si audacieusement par la base.

Mais l'Église ne se trompa point sur la portée de ce coup. De toutes parts s'élevèrent des protestations indignées, d'éloquentes réfutations, de véritables cris de douleur. Un d'entre eux, et des plus émus, sortit de Nimes. On a reproché à Mgr Plantier la vivacité de sa riposte, et le reproche a été reproduit de nos jours. Il y avait de la passion, dit-on, dans les pages du grand et saint Évêque. On nous la donne belle ; quand donc passion fut-elle mieux justifiée ? Quand donc attaque plus odieuse à la divinité de Jésus-Christ s'était-elle produite ? De nos jours où la licence du blasphème a débordé jusqu'aux

outrages publics et offficiels, où la haine et le mépris du Christ et de sa doctrine courent les rues et trônent dans les hôtels de ville, où nos oreilles ont dû s'habituer à entendre maudire ce que la France avait adoré, nos yeux à voir profaner les objets les plus sacrés de notre culte, on peut s'étonner que les affirmations de Renan, dans leur politesse affectée, aient suscité une si profonde émotion. Mais il y a vingt ans il n'en allait pas encore ainsi. La France officielle n'avait pas abjuré Dieu. Elle n'avait pas renié son origine chrétienne, et la *Vie de Jésus*, dont l'auteur était un des maîtres de l'enseignement public, marquait comme le premier pas dans cette apostasie. Mgr Plantier en fut douloureusement meurtri. Il se hâta de dénoncer le scandale, de le signaler comme une honte pour le siècle qu'il appelait le siècle de Renan, comme un présage de catastrophes pour la patrie. Nous relisions, l'autre jour, ces pages, où de toutes les blessures de son âme s'épanchent, comme un torrent, les indignations de sa foi, torrent trop plein, débordant d'apostrophes, mais où roule à grands flots, l'éloquence, la raison, la science vraie, l'ardeur enfin et l'émotion du croyant dont on insulte le Dieu, du soldat dont on outrage le drapeau, du poète et de l'artiste dont une main sacrilège a profané l'idéal objet de ses contemplations et de son amour.

A ces réfutations qui ne laissaient rien subsister de ses fantaisies historiques, qui plusieurs fois atteignaient sa science au défaut de la cuirasse, Renan se garda bien de répondre. C'était comme le disait dédaigneusement un de ses plus vaillants champions, M. Ernest Havet, du style épiscopal. Cela était prévu. Qu'importait à Renan l'orage d'un moment! Il devait s'y attendre, étant donnée l'organisation chrétienne de la France. Si les évêques le condamnaient, il avait des alliés puissants : l'affaiblissement des croyances dans les couches populaires, les progrès mal entendus de la science, les raffinements du luxe dans

les classes élevées et la sourde complicité de l'État. En réalité, alors même que ses adversaires eurent ruiné à fond son système historique, il n'en triompha pas moins. Il continua donc paisiblement, au milieu des acclamations générales, son œuvre de démolition. Entre temps, pour répondre à la faveur du public, il se peignit lui-même, il conta les vieilles histoires de la terre bretonne, refit sa jeunesse par feuillets détachés, esquissa sa morale dans l'abbesse de Jouarre et pontifia en grand prêtre de Nemi. A chacune de ses publications, le chœur des lettrés prenait sa lyre et exaltait l'incomparable écrivain dont les dieux nous avaient fait présent. Il est mort : on lui a fait de belles funérailles. L'Académie en corps y était et aussi le conseil de la grande ville. L'Université, les tribunaux, l'armée, les délégués des grands pouvoirs de l'État et des Parlements faisaient la suite d'honneur ; une dernière fois, sur la tombe, on a discouru, prôné le philosophe, vanté l'artiste, encensé l'historien et puis le public a couru sur la place où éclatait la scandaleuse et bruyante fanfare du Panama.

A dire ce que pense, j'appliquerais volontiers à Renan le fameux mot de M. de Maistre sur Voltaire : Cet homme nous a fait bien du mal. « O vous qui vous intéressez à la patrie, écrivait Mgr Plantier, tremblez à l'aspect de telles ovations faites à de tels ouvrages! Tremblez pour ceux qui les composent ! Tremblez pour ceux qui les encouragent et les glorifient ! Quand quelqu'un de ces blasphèmes solennels se produit, quand les échos de la littérature et de la philosophie incrédule le répètent avec une coupable sympathie, il est bien à craindre que cette grande iniquité soit le signe de quelque grand malheur. » L'illustre prélat entrevoyait-il dès lors les malheurs qui devaient, sept ans après, fondre sur la patrie ? Les gran-

(1) *Œuvres pastorales* XII, 198.

des douleurs ont leurs révélations. Dans les applaudissements prodigués à Renan, une âme religieuse ne pouvait elle pas discerner les symptômes effrayants de la décadence, qui devait se terminer par la débâcle dont M. Zola nous a laissé le tableau ?

La débâcle n'est pas finie. Elle continue avec le Panama. Voilà la société, au point où l'a conduite, qu'il le voulut ou ne le voulut pas, la doctrine de Renan. Il s'est efforcé d'éteindre la lumière surnaturelle qui nous éclairait depuis dix-huit siècles. Il en a fait la rêverie d'un sage, d'un penseur, d'un halluciné ; il lui a enlevé ses rayons. Par contre, il a divinisé la raison humaine, lui faisant une couronne de son droit à l'erreur, ou plutôt effaçant toute limite entre le faux et le vrai, ne poursuivant impitoyablement, fanatique lui-même, que ce qu'il appelait le fanatisme, c'est-à-dire l'affirmation absolue du dogme. Et alors la conscience s'est écroulée, la conscience juge de la moralité de nos actions. Rêverie la distinction du bien et du mal! Chimère la justice ! Illusion l'honneteté ! Religion, patrie, principes éternels de la raison, passion du devouement et du sacrifice, imagination que tout cela, suprême effort de la pensée des sages, visions incapables de se défendre devant la contradiction surgissant de la raison individuelle. Plus celle-ci est persuadée et convaincue de son droit de résister à toute autorité, plus elle grandit et plus aussi diminuent ses prétentions de s'imposer aux autres et de là nait la pacifique communion des intelligences et des opinions les plus contraires, se rencontrant sans se heurter et se donnant, le baiser de paix dans les régions supérieures de la tolérance universelle.

Que l'homme laisse donc rêver sa pensée, qu'il ne limite pas l'espace où elle peut planer, qu'il évite de lui donner les formes précises d'une affirmation qu'il faudrait peut-être démentir bientot et qu'il vive, sans secousse, se laissant porter aux flots des événements, glissant à la

surface sans enfoncer et goutant dans cette existence, sans crainte de l'au-delà, selon la mesure de son être, les joies des sens, et les satisfactions supérieures de la science et de l'art.

Pareille philosophie Renan l'a mise en pratique. Avouons qu'elle n'a pas nui à sa carrière. Comme le philosophe sceptique de l'ancienne Rome, il a pris place à la table voluptueuse des Césars et commenté avec son impérial convive le *memor quam sis ævi brevis* du poète latin. L'invasion des barbares n'a pas atteint la sérénité de son âme, ni troublé le charme des banquets ou disciples et amis recueillaient sa parole et devisaient avec lui de la fraternité humaine. Si jamais philosophe a tenu dans ses mains le succès de sa doctrine c'est lui. Il a vu rajeunir, sur les débris de la morale évangélique, le culte de la forme et de la beauté païenne. Lui-même, de ses mains d'artiste, a replacé sur son piédestal la statue de Phidias et de ses lèvres de poète entonné l'hymne en l'honneur du Dieu. Il a vu le christianisme, rabaissé par lui au niveau des conceptions humaines, prendre la dernière place dans l'histoire des cultes et le musée des religions. Il a pu croire un instant à la défaite politique et sociale de l'ennemi que son livre avait visé. Sous ses yeux, le Christ a été banni de l'Etat, son image jetée à la voirie, son enseignement proscrit de l'école, son culte emprisonné dans le temple, ses adorateurs et ses fidèles voués à toutes les disgraces officielles. Il s'est endormi au sein de cette victoire. Il a bien fait, car elle menaçait de se changer en défaite. Le nivellement religieux dont il a été un des principaux ouvriers donne des fruits par trop amers. Le pays, celui-là même dont il était l'apôtre de choix, qui l'a couvert de décorations et de palmes académiques, qui demain s'attellera au char qui doit conduire au Panthéon l'historien de Jésus, ce pays où fleurit, non pas l'oranger, mais la haine du Christ et de sa religion, offre depuis quelques semaines un navrant spectacle.

Tripoteurs ! infâmes ! vendus ! trafiqueurs de conscience ! voleurs ! hommes de paille ! vils sémites ! tel est l'échange d'aimables épithètes que l'on s'adresse en ces parages. Nous en passons et des meilleures ! Nous faisons grâce des giffles et des coups de pied que l'on se distribue libéralement, par voie de la presse ou autrement, dans ce singulier milieu. Et ce qu'il y a de plus désolant, c'est qu'épithètes et gestes sont amplement justifiés. Voilà donc en quel état se trouve la machine sociale. Un Parlement où l'on se prodigue les marques susdites de profonde estime ; une commission d'enquête chargée de nettoyer le local et une magistrature lui enlevant aussitôt l'instrument purificateur. Une presse mise en goût par le scandale et saisie de je ne sais quelle manie furieuse de dénonciation. L'anti-sémitisme chassant sa proie avec les intonations de l'hallali sonnant la curée. Les pouvoirs de l'État mis en suspicion ; des suicides mystérieux; des disparitions inexplicables ; des fuites soudaines ; des autopsies rétrospectives et des emprisonnements subits ; des cris d'indignation et des larmes de rage ; des aveux cyniques et des justifications honteuses, et dans la galerie , les actionnaires du Panama pleurant sur leurs millions disparus ; les hautes sociétés financières ébranlées, la confiance du pays en ceux qui la gouvernent frappée à mort, et le quatrième état préludant par des explosions criminelles à la révolution sociale qui doit lui permettre de jouir à son tour. Non l'année ne pouvait plus mal finir. On regarde, on écoute, on s'attriste et l'on se demande quel sera le dénouement. Si les faits pouvaient nous servir de leçons, si l'expérience était une maîtresse écoutée, l'espoir serait permis. Aussi bien on commence par se lasser de tant de misères ; on en a assez de ce flot d'ignominies qui monte toujours, toujours, et on en arrive à reconnaître que l'irréligion est une

mauvaise sauvegarde des peuples et de leur prospérité sociale.

On raisonne et l'on se dit : ce peuple est mécontent ; mais qu'est ce donc qui lui manque ? N'a-t-il pas tout ce qu'il a désiré, voulu : le suffrage universel, l'instruction obligatoire, le service militaire pour tous ? De quoi se plaint-il ? La science lui a tout expliqué ; l'industrie l'enrichit chaque jour de ses plus étonnantes inventions. Les arts ont tenu chez lui leurs grandes assises. Les richesses et les chefs-d'œuvre des nations se sont donné rendez-vous sur ses places publiques. Il a vu les fontaines lumineuses et la tour Eiffel et les danses des almées et la glorification de Boudha. Il a respiré dans sa littérature et ses spectacles la fleur des civilisations, des plus jeunes comme des plus anciennes. Il est enfin, et n'est-ce pas là le comble de la félicité mortelle ? le peuple cosmopolite par excellence. Encore une fois que lui manque-t-il ? Peu de chose, mais sans cela il ne peut vivre. — Un peu de justice, un peu d'honnêteté, quelque chose qui ressemble à une conscience publique, et comme cela lui fait défaut, depuis qu'on a banni son Dieu, c'est vers ce Dieu que l'on se retourne instinctivement. Et il y a des symptômes de ce revirement des esprits. Mgr Baunard le constatait, l'autre jour, dans son ouvrage si bien intitulé l'*Espérance*; et une voix peu suspecte, celle de Coppée, s'écriait naguère: On est las, et l'on se demande s'il n'est pas temps enfin de revenir au grand Crucifié. Nous voulons en accepter l'augure. Quelle que soit la grandeur des ruines qui qui s'écroulent autour de lui, le chrétien ne se décourage pas. Comme le disait Mgr Lavigerie : « Il est le serviteur d'un Maître qu'on n'a jamais pu renfermer dans un tombeau. » Fier langage ! bien digne de cet homme si éminemment Français ! Que n'avait-il pas fait lui-même pour l'Église et pour la France? Lettré, lui aussi, et un de ceux qui ont le mieux parlé et écrit notre langue,

il a voulu la communion des âmes, non pas dans le vague d'une conception égoïste et rationnelle, mais dans la réalité chaude et lumineuse de l'Évangile. Il ne s'est pas contenté d'un rêve généreux. Le rêve chez lui s'est transformé en action. Il a multiplié ses pas, ses paroles et ses œuvres. Il ne s'est pas renfermé dans le silence de l'étude pour évoquer les générations obscures du passé et les replacer aux clartés douteuses d'une histoire hypothétique. Il a mieux fait que cela. Il a tenté d'arracher à leur mort intellectuelle et morale des milliers de créatures humaines. Ce n'est pas le souffle qui dessèche la foi dans le cœur de l'humble et de l'opprimé qui est sorti de ses lèvres, mais bien celui qui ranime et fait fleurir le désert. «Cloches de notre église, disait-il, annoncez une Carthage nouvelle ! Ne sonnez désormais que la résurrection et la vie ! Ne parlez plus à ces populations qui vous entourent que de concorde, d'affection et de paix ! Allez dire que si les prêtres de Rome païenne sont venus ici pour maudire, le prêtre de Rome chrétienne y est venu pour bénir. »

Il est mort le vaillant apôtre. La jeune église d'Afrique et la France dont il avait si hautement maintenu le prestige dans son nouvel empire se sont inclinés sur son tombeau et suivant la parole de son éloquent panégyriste, il n'y a pas jusqu'aux profondeurs équatoriales, où sous la hutte des noirs, où sur leurs barques d'écorce son nom ne soit prononcé dans une barque barbare et porté devant Dieu comme celui d'un rédempteur, d'un ami et d'un père.

Voilà qui nons console de tant d'amertumes. Au milieu des défaillances dont nous sommes les témoins. il est bon de considérer ceux qui n'ont pas démenti un seul instant leur vie de dévouement et de sacrifice. Rien de fortifiant comme ces exemples pour envisager l'avenir. Que nous réserve celui qui monte à l'horizon ? Que nous apporte l'année à qui son aînée va laisser une si terrible succes-

sion? Dieu seul le sait. Quant au chrétien et au Français il interroge le mystère avec confiance. C'est au milieu de la nuit qu'est venu le Sauveur du monde ! C'est quant tout était perdu qu'il a tout restauré. Ne nous semble-t-il pas que la France en est à ce point ?

C. FERRY.

LE CHRISTOPHE COLOMB

DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES

Sur la place de l'*Ara-Cœli*, à gauche en montant, s'élève un palais hospitalier, bien connu des visiteurs, curieux des plus remarquables particularités de la ville de Rome.

Tout le long de l'escalier, sur les murs, s'étagent des inscriptions romaines et des cippes en marbre qui sollicitent le regard et font une introduction aux merveilles qui vous attendent là-haut. Plus haut, en effet, après avoir laissé à droite l'appartement de Michel-Étienne, frère de celui que nous allons voir, au troisième étage, s'ouvre la porte désirée et toujours accueillante. L'antichambre est couverte sur fond bleu d'inscriptions. Elle précède une petite galerie, par où une fenêtre garnie de vitraux coloriés laisse voir le *Campidoglio*, mais, on n'a pas le loisir de s'y arrêter. Voici le salon de réception, dont la simple et sévère décoration nous rappelle aussitôt que nous nous trouvons en pleine archéologie. Les peintures reproduisent des fresques copiées aux catacombes de Saint-Callixte et de Domitille. Mais, voici l'hôte lui-même.

De taille au-dessus de la moyenne, bien proportionné, le port est digne et le visage noble. Une barbe grisonnante garnit les joues, laissant à découvert le menton. L'œil vif et calme en même temps éclaire un front vaste et majestueux. Le vieillard — car il est plus que septuagénaire — reste jeune d'aspect, mais surtout bienveillant. Les visiteurs, et ils sont nombreux, ne sauraient surprendre le moindre signe d'impatience, pas plus que les adversaires n'ont eu l'écho d'une parole acerbe échappée à ses justes ressentiments.

C'est le commandeur Jean-Baptiste de Rossi, le prince de l'archéologie sacrée, ou, comme l'a surnommé un spirituel critique, à qui nous empruntons ce titre pittoresque, le Christophe Colomb des antiquités chrétiennes.

I

Il naquit place de la Minerve, le 23 février 1822, du mariage de Camille-Louis avec Marianne des Marquis Bruti, sur la fin du règne glorieux et tourmenté de Pie VII. Élevé au Collège Romain, il devint ensuite l'un des plus brillants étudiants de la Sapience, où il conquit le grade de docteur *in utroque* et se trouva, vers 1844, libre de choisir sa voie, en suivant l'attrait d'une des vocations les plus prononcées qu'ait consignées l'histoire de la science.

On l'a souvent entendu parler avec enthousiasme de sa « vocation d'archéologue. » Quelqu'un lui demandait comment elle débuta :

— Je n'en sais rien, répondit-il. Aucune circonstance plus particulière ne m'y a introduit : je sentais seulement en moi un instinct qui m'y poussait depuis ma première enfance. C'est ma vocation, celle à laquelle Dieu m'a appelé.

A la maison paternelle, comme dans la plupart des maisons romaines de race, il était d'usage de garder sur le guéridon une bonne *Vie des Saints*, lue chaque soir en famille. Jean-Baptiste feuilletait sans cesse le recueil, mais il se complaisait aux récits des vies des saints les plus anciens. On le remarqua ; et un jour, il avait à peine atteint sa onzième année, son père, en rentrant, lui dit :

— Je voulais, pour ta fête, t'acheter la *Roma sotterranea* de Bosio. J'ai couru tout Rome, je n'ai pu la découvrir chez aucun libraire.

Tout jeune adolescent, on le voyait, dans la Galerie des Inscriptions, au Vatican, transcrire celles qui lui plaisaient le plus et en chercher le sens, souvent si difficile à dé-

chiffrer. C'est ainsi que le rencontra le cardinal Ange Maï :

— Que fais-tu donc là ? demande au petit copiste de quatorze ans le célèbre bibliothécaire de la Sainte Église Romaine.

— Éminence, je transcris quelques inscriptions grecques.

— Et tu les entends déjà ?

— Non pas toutes, Éminence ; il y a des difficultés que je ne sais pas résoudre.

Le cardinal prit en main le feuillet pour aider l'enfant. Il dut reconnaître que l'énigme était trop difficile, même pour lui.

« Plus tard naturellement, racontait en souriant M. de Rossi, j'ai compris la difficulté sans trop de peine. »

Maï lui demanda son nom, et, comme il connaissait bien le père de Jean-Baptiste, il dit à ce dernier :

— Dis à ton père que je veux qu'il te conduise demain chez moi, nous causerons plus à l'aise de tes études.

Grâce à cette haute protection, le jeune archéologue eut bientôt licence de parcourir les trésors de la bibliothèque vaticane. La première fois qu'il y pénétra, une des inscriptions chrétiennes qui sont encastrées dans le mur attira son attention, et il sortit son calepin pour la transcrire. Ce que voyant, le gardien se jeta sur le feuillet qu'il arracha violemment. Le professeur Sarti, qui songeait à publier toutes ces inscriptions, avait en effet donné des ordres aux custodes, et celui-ci s'acquittait de sa consigne. Dix ans plus tard, lorsque Jean-Baptiste fut nommé conservateur, le même gardien se prenait souvent à dire :

— Qui aurait cru alors que l'enfant, à qui j'arrachai si brutalement ce feuillet de papier, deviendrait si vite mon supérieur ?

En 1838, de Rossi fit, avec ses parents, son premier voyage en Toscane.

L'enthousiaste passion qu'il en rapporta pour les monuments du moyen âge éclata dès le premier jour du voyage. On le trouvait toujours dans les églises, dans les musées, etc., copiant, dessinant. Il en perdait le boire et le manger.

Les études juridiques en souffraient bien un peu.

— La *Roma sotterranea* de Bosio me plaisait toujours beaucoup plus que le *Décret de Gratien* ou le *Corpus* de Justinien. Je laissais souvent le repas au beau milieu et les compagnies les plus agréables, quand une vieille inscription m'invitait, même de loin.

II

Mes contemporains se souviennent des légendes qui couraient à cette époque le monde et la ville elle-même sur les catacombes romaines. C'étaient, disait-on, des cimetières malsains, semés de chausse-trappes, où l'on entrait quelquefois, mais d'où l'on ne sortait presque jamais. Le soir, à la veillée, on racontait comment une bande d'élèves du Collège Germanique, entrés dans la catacombe de Saint-Sébastien, n'avaient pu retrouver la sortie. Ce ne fut que plusieurs années après qu'on retrouva les squelettes épars un peu partout dans les galeries, remplies, ajoutait-on, d'animaux dangereux. Les plus raisonnables estimaient que vouloir visiter ces lieux souterrains constituait une entreprise inutile et périlleuse. Jean-Baptiste grillait d'envie d'y pénétrer, mais son père exigea de lui la promesse formelle et solennelle de renoncer à ce dessein.

— Que de fois, a raconté depuis le grand archéologue, j'entrais dans la Basilique de Saint-Sébastien et me tenais debout devant la porte qui mène aux catacombes ? Avec quelle avide imagination je me promenais en pensée dans

ces galeries ténébreuses ! Mais la défense expresse de mon père me retenait toujours au dehors

Le célèbre P. Marchi fut l'instrument providentiel qui leva la défense. Vingt années le séparaient de l'âge du jeune de Rossi, mais la passion commune pour la numismatique les rapprochait l'un de l'autre. Ils complotèrent de faire ensemble l'assaut de la volonté paternelle, et le jeune ami du P. Marchi finit par obtenir l'autorisation d'accompagner son savant guide dans les catacombes.

Il faut entendre raconter à M. de Rossi l'émotion qui le gagna, la première fois qu'il pénétra dans la catacombe de Sainte-Agnès, sur la Voie Nomentane. Les deux explorateurs s'y unirent d'une telle amitié, qu'on les voyait dès lors toujours ensemble. Le peuple les avait surnommés « les deux inséparables. »

Le père de Jean-Baptiste survécut peu à cette autorisation, dont il ne put contempler les heureuses conséquences. Il mourut en 1850. Sa mère vécut jusqu'en 1861, l'année même du mariage de son illustre fils avec Mlle Constance, fille du comte Tornafort, qui vit encore dans une union heureuse et sainte avec le digne et vertueux époux qu'elle adore.

Ce mariage comblait les vœux de Mme de Rossi mère. Dans sa sollicitude maternelle, voyant comme son fils se souciait peu des choses de la vie matérielle, elle ne cessait de lui répéter :

— Marie-toi ! Tu auras ainsi quelqu'un qui prendra soin de toi : sans cela, avec tes études, tu en arriverais à mourir de faim. Que deviendras-tu, lorsque je viendrai à te manquer ?

La prudente matrone disait vrai. Un trait piquant le lui avait bien prouvé.

C'était lors de son premier voyage à Venise. La veille au soir, Jean-Baptiste dîna à Ferrare et le matin, de bonne heure arrivé dans la ville des lagunes, après s'être

en hâte débarrassé de ses bagages dans un hôtel, sans prendre le temps d'un petit déjeuner, il courut vite à la bibliothèque. Le bibliothécaire, mis rapidement au courant de ses desseins, lui présenta un volume d'inscriptions recueillies par Pierre Sabino et donné au roi Charles VIII, lors de la visite de ce prince à Rome. C'est le recueil dont M. de Rossi parle longuement au tome II de ses *Inscriptions Chrétiennes*.

En possession du précieux codex, le jeune épigraphiste s'absorba si bien dans sa lecture, qu'il demeura tout surpris quand on vint lui dire qu'il fallait quitter la salle, parce que c'était l'heure de fermer la bibliothèque. Il était quatre heures après-midi.

— De grâce, dit-il en s'adressant au bibliothécaire, laissez-moi ici renfermé. Avec votre permission, je continuerai ainsi tranquillement mon travail.

On eut de la peine à lui faire comprendre que ce n'était pas possible. Tout au plus, le conservateur pouvait-il le conduire dans son habitation qui était contiguë, où il pourrait travailler plus longtemps sur le précieux manuscrit.

Ainsi fut fait. Jean-Baptiste fut laissé seul dans le cabinet de travail du bibliothécaire, avec une lampe pour la nuit. En même temps, l'aimable conservateur lui confia une clé du logis et lui montra la porte de sortie, afin qu'il lui fût loisible de s'en retourner à l'hôtel quand il le voudrait.

Vers minuit, les paupières du travailleur commencèrent à s'appesantir, et il y avait de quoi. Après une nuit passée en diligence, le trop laborieux voyageur venait de travailler tout le long du jour et une bonne partie de la nuit, sans interruption, et cela sans mettre le moindre croûton de pain sous la dent.

« Je m'en retournai donc à l'hôtel, raconte M. de Rossi, mais la fatigue était telle que tout semblait vaciller autour

de moi. Je m'endormis donc pendant une couple d'heures, mais mon manuscrit ne me laissait point de paix. Au matin, de très bonne heure, armé de la précieuse clé, je m'en retournai chez le bibliothécaire. Tout y reposait dans le plus profond silence : je me remis au travail, sans songer le moins du monde que j'aurais dû prendre auparavant quelque nourriture. Quatre heures après-midi arrivèrent, quand je commençai à éprouver une vive douleur à l'estomac. Je me demandai ce que je pouvais bien avoir mangé de si indigeste le matin, qui me tiraillait ainsi, quand, petit à petit, en recueillant mes souvenirs, je me rappelai le souper fait deux jours auparavant à Ferrare et depuis lequel je n'avais plus rien pris. C'était donc une faim de quarante-huit heures qui me tracassait, et, dans ma distraction, je cherchais naïvement ce que pouvait bien réclamer mon estomac. Le bon bibliothécaire, à qui je contai mon aventure, en rit de bon cœur avec moi. On me donna à manger, et je compris, mais sans me corriger pour cela, que la nourriture intellectuelle ne suffisait pas à mon estomac. »

III

Ceci se passait lors du premier voyage de M. de Rossi hors de Rome.

Comprenant combien ces voyages seraient utiles à sa vocation, il avait commencé par l'étude de Rome, qu'il visita sur un programme déterminé et d'après un itinéraire composé sur le plan le plus conforme à son dessein. Pas un édifice sacré ou profane, pas un musée, pas une bibliothèque qu'il ne parcourût et visitât avec soin, dressant du tout un catalogue détaillé.

Les villégiatures d'été de ses parents, de 1844 à 1850, conduisirent le jeune érudit dans le Latium, sur le terri-

toire des anciens *Ernici* et plus au sud jusqu'à Naples. Cette ville, avec les ruines de Pompéï qui l'avoisinent, lui fournit une riche matière à ses études.

Ce n'est qu'en 1853 qu'il fit seul ce premier et long voyage, durant lequel il visita la Toscane, la Romagne, et dans la haute Italie, la Lombardie et la Vénétie.

En 1856, il dépassa la frontière italienne. Après avoir visité la Ligurie et le Piémont, il se rendit en Suisse, en France et en Belgique.

Deux ans après, en 1858, il commença ses recherches en Piémont, visita une partie de la Suisse et se rendit par le Rhin jusqu'à Cologne. Il recherchait avec un soin minutieux toutes les villes et les localités, où une bibliothèque ou un monument quelconque lui donnait l'espoir de tirer un profit pour ses études. De Cologne, il passa à Aix-la-Chapelle, à Trèves et à Francfort. Par la Bavière, où il erra çà et là assez longtemps, il se rendit en Autriche et rentra à Rome par la Vénétie et la Romagne.

Il a raconté comment il s'y prit pour la langue durant ce long voyage en Allemagne, dont il parle volontiers à cause des services qu'il en tira pour sa vocation.

« Je voulus une fois apprendre le plus que je pourrais d'allemand pendant mon voyage, et je pris pour compagnon de route un Italien qui possédait et parlait admirablement bien cette langue. Il fut convenu que nous lirions ensemble un livre, et qu'il veillerait, en guise de maître, à l'exacte traduction du texte en italien. D'autre part, comme je n'avais aucun intérêt à lire une prose banale, qui ne serait pas en rapport avec mes études, je pris pour livre d'exercice le travail alors nouvellement imprimé de Dollinger, sur les *Philosophumena*. Bien ou mal, je lus la première phrase, et je la traduisis en notre langue. Le maître m'interrompit, en s'écriant : « Ce n'est pas cela ! » Mais je tenais bon à ma version, l'assurant que j'avais parfaitement compris le sens. A la seconde phrase, même

comédie. Je tenais obstinément à ma traduction. Alors, mon maître prit le livre en main pour l'examiner de plus près et, après en avoir parcouru une page, il me dit d'un air déconfit : « Je ne comprends rien à ce livre. » Pour moi, dans ma traduction, je me laissais tout naturellement guider par la connaissance que j'avais du sujet traité par l'auteur, et, comprenant la moitié des mots, je suppléais pour le reste au sens général. C'est ce que je fais toujours en pareil cas. Mais, mon maître prit le parti de choisir un livre qu'il comprit bien, et nous adoptâmes un texte facile, au lieu d'une lecture sérieuse et scientifique, nourriture indigeste pour mon trucheman. »

Une fois marié, il fit, en 1862, un plus long voyage en France, accompagné de sa jeune femme, visitant avec soin les villes du Nord jusqu'à l'Océan. De là il se rendit à Londres, où il travailla avec une incroyable ardeur dans le *British Museum.* Mais, impatient de rejoindre Mme de Rossi qu'il avait laissée à Paris, il ne put visiter d'autres villes, spécialement Cambridge ni Oxford.

Il revint en France en 1865, par la voie de mer de Civita-Vecchia à Marseille, où les cryptes de Saint-Victor frappèrent vivement son attention. Il avait le dessein de visiter les villes du midi, Montpellier, Nimes, Carpentras, Aix, etc. Mais la mauvaise santé de sa femme l'obligea à rentrer au plus vite par la Suisse à Rome.

A l'exposition de Paris, en 1867, il exposa un facsimile d'une chambre des catacombes de Saint-Callixte avec ses peintures. Ce lui fut une occasion de compléter ses recherches sur diverses villes françaises, et, au retour, d'étudier de très près les trésors en quelque sorte inépuisables des bibliothèques et des musées de la Seine.

Son nouveau voyage de France, en 1868, eut surtout pour but la visite à Belley du savant archéologue Martigny, avec qui il arrêta la publication d'une traduction

française de son *Bolletino di Archeologia Cristiana*, revue que M. de Rossi avait commencée quelques années auparavant et qu'il continue encore fidèlement.

A la mort de l'abbé Martigny, l'abbé Duchesne fut chargé de l'édition française du *Bolletino*, édition qui a pris fin en 1880.

Les troubles de 1869 et de 1870 en Italie empêchèrent M. de Rossi de s'aventurer en de longues absences. Il se borna à passer un mois d'été en Toscane et en Ombrie, où il compléta la collection de ses Inscriptions. Les années suivantes furent employées à ce labeur en Ombrie, dans les Marches et la Pouille, puis dans les environs de Rome jusqu'à Naples.

On s'étonnera peut-être de voir comment, en tant et de si longs voyages, notre archéologue a pu négliger la Sicile, la Grèce, la Palestine et l'Afrique, où gisent tant de trésors d'antiquités chrétiennes et païennes. C'est que le mal de mer, dont il souffrit terriblement dans ses courtes traversées de Civita-Vecchia à Livourne, Gênes, Toulon et Marseille, l'obligea à renoncer à de plus longs trajets. Les monuments et les documents situés au-delà de la Méditerranée, et dont il a eu besoin pour ses travaux, lui ont été procurés par des amis et des savants de sa connaissance.

Si l'on songe que les chemins de fer n'avaient point encore facilité les communications comme aujourd'hui, on demeure émerveillé de l'ardeur du zélé chercheur à entreprendre tant de fatigues pour courir après les trésors qu'il a découverts au prix de labeurs et de peines infinis.

C'est à ces nombreux voyages que M. de Rossi doit les relations qui lui ont permis de se procurer les documents nécessaires, lorsqu'il ne pouvait les aller chercher lui-même sur place. Les gouvernements eux-mêmes ont mis la meilleure grâce à les lui envoyer d'Italie, d'Es-

pagne, de Portugal, d'Algérie, de Suisse, de France, d'Angleterre, d'Autriche et jusque de Russie, d'où un courrier diplomatique a souvent porté à Rome les trésors dont M. de Rossi avait ainsi tout le loisir d'étudier l'importance.

Il y gagna encore une facilité prodigieuse pour les langues. On l'a entendu en France remplir à merveille le rôle de conférencier, à la grande admiration des Français eux-mêmes, ravis d'entendre parler leur langue avec cette pureté et cette distinction.

IV

Interrompons un instant ce simple récit pour jeter un coup d'œil sur l'ensemble des écrits que l'infatigable chercheur commença de bonne heure à jeter au vent d'une publicité toujours avide de ses œuvres.

Vingt-cinq pages in-folio de caractères menus et serrés ne suffiraient pas à donner seulement le titre de ces œuvres, tant les plus importantes que les œuvres moindres, publiées en petits volumes, brochures et plaquettes de tout format. Le catalogue dressé par l'ami et l'auxiliaire de M. de Rossi, le professeur G. Gatti, a été inséré dans l'Album, imprimé à Rome en 1882, chez Cuggiani. On travaille à le réimprimer, et il conduira le lecteur jusqu'en 1892.

Ici, nous ne saurions avoir une semblable prétention. Qu'il suffise de remarquer que ces innombrables écrits peuvent se diviser en trois grandes classes.

La première et la plus importante est celle qui traite des antiquités chrétiennes.

La seconde comprend tout ce qui a trait à l'épigraphie classique, grecque et romaine, et à l'histoire des études épigraphiques.

La troisième comprend un grand nombre de travaux relatifs à la topographie de la ville de Rome et de ses environs, bibliographie et histoire de l'antiquité et du moyen âge.

Nous ne toucherons qu'aux sommets et à la fleur de ces trois catégories.

Le grand ouvrage : *Inscriptiones christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores* parut en 1861, il avait été précédé de solides et savantes répliques relatives à la représentation du Poisson Mystique, aux inscriptions chrétiennes de Carthage et au monogramme de la croix, où le jeune érudit fixait les principes de l'iconographie chrétienne. Aujourd'hui encore, il range ces deux dernières dissertations en tête de ses œuvres les plus importantes.

Viennent ensuite les trois gros volumes, chef-d'œuvre bien connu, de la *Roma Sotterranea Cristiana* (Rome, 1764, 1867, 1872, imp. Salviucci). Popularisées et résumées en Allemagne par Kraus, en Angleterre par Spencer Northcote et Browlow, en France par Allard, les découvertes révélées dans ces trois premiers volumes font désirer le quatrième, où le monde archéologique attend de trouver le résultat des fouilles aux catacombes de Sainte-Priscille et de Sainte-Domitille.

N'oublions pas de mentionner la participation de notre archéologue au splendide recueil entrepris par le libraire Spithœver depuis 1872, sur les *Mosaïques des églises de Rome antérieures au* XVe *siècle*. Le prix très élevé de cette publication magnifiquement illustrée et son format monumental en font le privilège de quelques rares favorisés. Pareillement est devenu rare un autre travail excellent, dédié par M. de Rossi au pape Pie IX, à l'occasion de son jubilé épiscopal, c'est le *Museo epigrafico cristiano Pio-Lateranense* (Rome, 1872, imp. Cuggiani) avec vingt-quatre planches en héliotypie.

Sans vouloir poursuivre la série des autres études d'ar-

chéologie chrétienne, qu'il nous soit permis de dire encore un mot du *Bulletin d'Archéologieh Crétienne*, vrai journal christiano-archéologique de M. de Rossi, commencé en 1863. Ce recueil, où sont entassées d'incomparables richesses, est fort recherché et les libraires offrent des prix fous pour la collection complète aujourd'hui à peu près introuvable.

La collaboration de M. de Rossi au *Corpus inscriptionum latinarum* de l'Académie des Sciences de Berlin, son concours à l'édition des œuvres du célèbre Borghesi pour la France, sont connus du monde savant.

La troisième classe des écrits de notre auteur embrasse les œuvres les plus variées, entre autres les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, vrai monument d'érudition et de patience.

On s'arrête devant tant de chefs-d'œuvre, émerveillé à la pensée qu'un seul homme ait pu y suffire. Il y a fallu les plus rares qualités réunies : vigueur exceptionnelle d'esprit et de corps, énergique persévérance et prodigieuse application, promptitude d'intelligence et mémoire extraordinaire, méthode rigoureuse et grande facilité de composition, attention à suivre les conclusions depuis les principes jusqu'à la fin. Et, avec cela, un caractère aimable, enjoué, toujours prêt à obliger et accueillant à ravir !

Aussi ne saurait-on s'étonner que les honneurs soient venus pour ainsi dire fondre sur un génie aussi exceptionnel.

Pie IX lui décerna, le jour même de la célèbre découverte de la crypte des Papes, dans la catacombe de Saint-Callixte, la chevalerie de son ordre, dont Léon XIII lui a conféré la commanderie. C'est la décoration que M. de Rossi revêt le plus volontiers, avec celle de grand-officier de la Légion d'honneur que la France s'est honorée de lui décerner aux applaudissements du monde savant tout entier.

Innombrables sont les titres d'honneur, les agrégations à toutes les Académies et Sociétés savantes, nous ne tenterons point de les énumérer, nous bornant à rappeler que, en 1882, sur l'initiative de la Société des *Cultori di Archeologia Cristiana* présidée par le célèbre Père Bruzza, une souscription mondiale produisit une somme de quinze mille francs, avec lesquels on exécuta un Album en parchemin orné de miniatures, et une médaille d'or, offerte au nom de la Société déjà nommée, de l'Institut d'Archéologie d'Allemagne et de l'École française de Rome, où on lisait cette dédicace :

Constitutori rei antiquariæ christianæ pecunia per Europam et Americam conlata VIII Kal. Jul. a. MDCCCLXXXII die anniversario nominis V. C L. sexagesimo primo.

Au bas de l'inscription le poisson symbolique tient dans sa bouche le *Tau* en forme d'ancre.

Le reste de la souscription fut employé à continuer les fouilles dans les Catacombes.

C'est là que nous avons hâte de suivre M. de Rossi. Auparavant, encore un trait.

Au commencement de l'année 1870, le Préfet des Archives du Saint-Siège, au Vatican, donna lieu à un blâme sévère et à de graves soupçons. Pour mettre fin à un état de choses devenu lamentable, Pie IX résolut de confier la Préfecture des Archives à M. de Rossi. Il le manda dans ce but et lui dit :

— Nous voulons mettre en vos mains les clés des Archives, vous pourrez ainsi y avoir votre pleine liberté d'action.

Sans réfléchir plus longtemps, le généreux archéologue répondit :

— Saint-Père, je n'ai jamais subi une tentation plus violente que celle-ci. Offrir à un amateur de sciences historiques les clés si jalousement dérobées des archives secrètes, c'est lui offrir les clés du Paradis. Mais je crois

que Votre Sainteté trouvera plausibles les raisons qui me portent à refuser en toute révérence ce délicat office. Me voilà d'un âge très mûr et totalement enfoncé dans l'archéologie. C'est un peu tard pour commencer une nouvelle vie dans une science différente. Les documents les plus anciens des Archives secrètes, à peu d'exceptions près, commencent avec le moyen âge déjà fort avancé, et je ne me suis occupé qu'accidentellement jusqu'ici de cette époque. Pour grands donc que soient l'honneur et la tentation d'accepter ces clés, je crois qu'il vaut mieux n'en rien faire.

— Vous avez raison, répondit Pie IX, il vaut peut-être mieux, dans l'intérêt de vos études archéologiques, qu'il n'en soit pas ainsi.

(A suivre) Mgr RICARD.

ÉTUDES SUR L'ANCIENNE FRANCE

—

L'ESPRIT PARLEMENTAIRE

(suite et fin)

III

C'est à bon droit qu'on a personnifié et résumé l'histoire de l'ancienne magistrature dans celle de ces grands corps judiciaires qui avaient nom les Parlements (1). En tant que cours souveraines, ils eurent sur toutes les juridictions inférieures un droit de contrôle permanent; ils peuvent, à l'origine du moins, évoquer à leur barre toutes les affaires criminelles, instruire d'office contre tous les abus de pouvoir. Leur intervention avait quelque chose de redoutable; ils étaient le recours suprême des affligés et de ceux que la tracasserie des juges seigneuriaux ou des administrateurs de basse fonction avait lésés. Dans une société où le privilège était tout, ils étaient les privilégiés par excellence, réunissant en eux la naissance, la fortune et l'instruction. Ils traitaient de pair à pair avec les plus puissants; les représentants

(1) Il y avait sous l'ancien régime treize Parlements institués à des dates différentes, mais qui fonctionnent presque tous au XVI[e] siècle. Celui de Paris qui servit de modèle à tous les autres, et en province, ceux de Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Rennes, Pau, Metz, Tournai et Douai, Besançon et Nancy.

de la royauté, la royauté elle-même comptaient avec eux. Le souverain pouvait sans doute les briser, aisément même; mais il n'aimait pas à recourir à ces coups de force qui indisposaient l'opinion publique et donnaient au pouvoir une couleur de tyrannie. Les Parlements au contraire avaient l'esprit querelleur et facilement irritable. Ils avaient rendu trop de services pour ne pas s'en souvenir et en faire souvenir à l'occasion ceux qui auraient été tentés de l'oublier.

A côté de l'influence directe que les Parlements exerçaient sur leurs inférieurs, il y avait l'influence indirecte, et celle peut-être plus importante, de l'exemple et de l'imitation. Arriver à figurer dans un de ces premiers corps judiciaires était le rêve de tout homme de loi. On les jalousait au fond du cœur; mais l'on souhaitait d'autant plus par cela même de leur appartenir à un titre quelconque. Presque tous riches, puissamment apparentés, les conseillers au Parlement paraissaient aux yeux du praticien sorti de l'étude poussiéreuse, plus grands que nature. On ne les abordait qu'en tremblant; on leur prêtait des titres qu'ils n'avaient pas, des supériorités en tout genre parfois absentes, un pouvoir dont ils exerçaient l'apparence plus encore que la réalité. Être l'ami d'un conseiller au Parlement, quel titre d'honneur pour un juge mage de petite ville ou un tabellion de village! C'était quelque chose comme aujourd'hui être l'ami d'un député très influent; plus encore peut-être, car députés et influences passent bien vite, tandis que les conseillers et présidents à mortier l'étaient pour toute leur vie.

Eux se laissaient volontiers aduler; l'orgueil était leur péché mignon; mais ils le rachetaient vis-à-vis de leurs inférieurs par un très vif sentiment de solidarité professionnelle. On a beaucoup parlé de la jalousie que les cours supérieures avaient manifestée contre les présidiaux, dont l'établissement avait diminué leur compétence

et amoindri leurs revenus. Les réformes judiciaires du XVIe siècle n'ont pas été, il est vrai, acceptées toutes également volontiers par les Parlements ; mais quand l'existence des juridictions inférieures eut été consacrée par l'usage, cette ombrageuse méfiance cessa bien vite et les juges d'appel comprirent que leur intérêt comme le bon goût leur ordonnait de vivre dans d'étroites relations avec leurs frères cadets et de s'en faire ainsi des alliés fidèles. Désormais ils considèrent comme un devoir de prendre en main les intérêts de la famille judiciaire, et il n'en est membre si obscur dont ils ne défendent avec la dernière énergie la personne, l'honneur et les biens. Qui touche à un magistrat ou même à un agent inférieur de la justice, touche à la corporation tout entière. Sur ce point essentiel, il n'y a ni diversité de jurisprudence, ni séparation de ressorts : l'union est faite bien avant le célèbre arrêt du XVIIIe siècle qui la prononça. C'est le même esprit de corps que nous avons constaté chez les juristes de Philippe le Bel, mais aiguisé, affiné par la pratique journalière, poussé à son maximum d'intensité et devenu commun à tout le réseau de juridiction qui couvrait la France.

Nous en trouvons un exemple très curieux dans une correspondance qui n'est citée d'ordinaire qu'au point de vue de l'érudition, celle de Peiresc. Le célèbre savant était aussi conseiller clerc au Parlement d'Aix et s'en souvenait plus souvent qu'on ne serait tenté de le croire. Son correspondant est-il un magistrat ; son langage devient aussitôt plus intime ; il se sent en famille, entre dans des détails presque indiscrets, et lui, le grand indifférent pour tout ce qui ne se rattache pas à ses chères études, se laisse aller à parler politique. Dans ses lettres à M. de Cassagnes, conseiller au présidial de Nimes, que j'ai publiées il y a quelques années, il se préoccupe de la lutte engagée par Richelieu contre les corps judiciaires et des coups

de boutoir que ce terrible homme leur donnait : « Bien « est-il véritable qu'en Bretagne, un ancien conseiller au « Parlement nommé Thieuret, fut saisy prisonnier par « M. Machault, maistre des requêtes, et mis dans un car« rosse, qui l'enleva nuitamment hors de la province et « l'alla porter jusques dans la Bastille de Paris, où il a été « interrogé par deux maistres des requêtes ; dont le Par« lement de Rennes fit de grandes démonstrations de « mécontement, ayant envoyé le prévôt après pour le re« couvrir et pour sonner le tocsin de la commune ; mais « il était déjà hors de leur ressort. » Dans une lettre au même magistrat, Peiresc touche quelques mots de la grande querelle qui divisait alors le Parlement de Bordeaux et le duc d'Épernon : « Pour Bourdeaux, j'ay bien « veu un arrest du Parlement du 9 janvier par lequel la « Cour suspendit pour trois mois le président Pichon « pour n'estre voulu sortir de la Chambre qu'il présidait, « lors sur une proposition qui s'estait faicte d'envoyer au « Roi quelques plaintes contre M. d'Espernon, auquel on « disait que le dict président Pichon estoit suspect, chose « qui est bien étrange et bien rare, et au lieu de [se] pour« voir contre cet arrest, il a présenté une très humble « requête à la Cour pour faire diminuer le temps de sa « suspension. » En bon français de nos jours, le président Pichon jouait auprès de ses collègues le rôle d'espion et les trahissait pour le compte du gouverneur ; sa Chambre l'exécuta et la Compagnie le frappa avec une sévérité très caractéristique. L'éclat de cette punition disciplinaire retentit jusque dans les juridictions les plus éloignées, et le doux Peiresc trouve *bien étrange et bien rare* qu'il puisse ainsi se trouver un magistrat assez perfide pour livrer les secrets de la Chambre des délibérations. On le sent tout disposé à imiter l'exemple des conseillers de Bordeaux, et, le cas échéant, à se montrer aussi rigoureux sur l'application du principe de la solidarité professionnelle. Aussi dans tous les procès où

une juridiction quelconque, où un privilège de la magistrature est engagé, toute l'armée judiciaire donne en bon ordre, et non seulement les juges, mais les avocats, les procureurs, toute la gent portant robe en un mot, agit et manœuvre avec une précision et une entente qui lui assurent souvent la victoire, toujours l'estime et la crainte de leurs adversaires.

IV

La première vertu est de se corriger soi-même : on vient de voir que les parlementaires savaient la pratiquer. Sous leur contrôle incessant, rigoureux, tatillon même, dirions-nous aujourd'hui, les mœurs judiciaires s'épurent insensiblement. Il y avait sur ce point fort à faire. Jusqu'au XVIe siècle, le Parlement seul de Paris se distinguait par la vertu, la gravité de mœurs, la haute culture intellectuelle de ses membres. Les tribunaux inférieurs ne valaient rien. Les concussions y étaient fréquentes; l'ignorance et la paresse des magistrats faisaient souvent plus de mal encore ; les juridictions seigneuriales surtout étaient le théâtre d'abus sans nombre et sans mesure. La littérature populaire du temps, les sermonnaires, les cahiers des états généraux témoignent douloureusement des plaintes qu'excitaient l'incapacité et la vénalité des juges. A mesure que les Parlements devinrent les grands arbitres du droit dans leur ressort, ils s'efforcèrent de rétablir dans les prétoires l'ordre et la dignité. Ils soumirent à des examens et à une sorte d'enquête morale les candidats qui se présentaient pour occuper une fonction judiciaire. Ce fut alors que s'introduisit l'usage des mercuriales.

Tous les mercredis (c'est du choix de ce jour que vient le mot), les compagnies se rassemblent avec une solennité particulière, toutes chambres réunies, en robes rou-

ges et chaperons fourrés d'hermine ; le procureur général dénonce les irrégularités qu'il a cru relever dans l'exercice de la justice ; chaque membre du Parlement a le même droit. On dresse en quelque sorte le bilan de la semaine judiciaire dans tout le ressort de la Cour souveraine. Si une plainte est portée, si un soupçon s'élève, la Cour délibère, s'entoure de tous les renseignements propres à éclairer sa religion, au besoin ordonne une enquête. Puis elle prend telle résolution qui lui paraît proportionnée à la gravité du fait. Le plus souvent c'est une simple réprimande, parfois une suspension, rarement une déchéance, qui n'est prononcée qu'avec une sorte de terreur; car indirectement et malgré toutes les réserves d'indemnité possibles, elle semble atteindre le droit de propriété des offices. Les fautes les plus légères sont aigrement censurées, d'autant plus aigrement, que ce sont les bons amis, les collègues, qui jugent les coupables. Nul magistrat n'est à l'abri de ces séances du mercredi : depuis le plus humble juge de village jusqu'au premier président lui-même (et le cas s'est présenté souvent), tous peuvent être mis en mercuriale par la Cour. « L'homme juste, « écrit d'Aguesseau, doit rendre compte même de sa loyauté « et de sa justice. »

Les présidiaux et autres tribunaux de première instance imitent, à leur tour, les Parlements, et se soumettent à un contrôle hebdomadaire. Cette sorte de vie au grand jour de la chambre du conseil, cette surveillance réciproque et incessante exercent sur tous une heureuse influence. Les vertus professionnelles se développent et prennent un caractère de force et de persistance inconnu jusqu'alors. On peut dire que pendant tout le XVI[e] siècle et la moitié du XVII[e], la magistrature française offre l'aspect d'une grande ruche studieuse, dont les membres passent leur vie dans l'étude des lois et l'examen des affaires et vont de leur cabinet de travail à la chambre d'audience.

Que de noms ignorés aujourd'hui, que d'existences ensevelies dans l'oubli, et dont la laborieuse activité s'est dépensée exclusivement en travaux juridiques! Un des plus curieux exemples qu'on en puisse citer est celui du conseiller Tiraqueau, originaire du Poitou :

« Chaque année, il lisait la Bible d'un bout à l'autre, le « *Corpus juris civilis* et les *Novelles* tout entières ; chaque « année il faisait un livre, et chaque année il avait un « héritier. Cela dura quelque chose comme vingt-cinq ans, « si bien que, comme le dit une épigramme du temps, si « Dieu ne l'avait retiré à lui, il aurait empli le monde de « livres et de petits Tiraqueaux. » (1)

C'est cependant la magistrature de ce temps que Rabelais a poursuivie de ses impitoyables sarcasmes et dont il a tracé un tableau si noir, dans sa description de l'île des Chats-Fourrés. Mais gardons-nous de faire de l'histoire avec des satires et d'élever à la hauteur de documents authentiques les traits d'une verve qni déborde et oublie ses plus chères et précieuses amitiés. J'accorde du reste volontiers que les vertus professionnelles de la magistrature française, l'austérité de vie, l'assiduité au travail et l'absolue impartialité n'ont jamais été poussées au degré de perfection que certains apologistes ont bien voulu dire. Faisons large la part du diable. Il restera toujours assez de bon pour nous donner l'idée d'une élite d'honnêtes gens, pénétrés du sentiment de leurs devoirs et s'efforçant de les pratiquer de leur mieux. Le chancelier de L'Hôpital est sorti de ces milieux ; quel plus bel éloge peut-on en faire ?

Une considération d'ailleurs vient démontrer la vigueur de l'ordre judiciaire au XVI[e] siècle, c'est le grand nombre de travaux qu'ont produits ses membres. Presque tout notre droit civil est sorti de leurs recherches ;

(1) Edouard Laboulaye. *Cours de législation comparée. Les Parlements*. *Revue des Cours littéraires*, 1864, page 472.

le droit canon est pour la première fois vulgarisé ; le droit public moderne balbutie ses premiers verbes avec La Boétie, Bodin et François Hotman. Et ce n'est plus seulement au Parlement de Paris, mais dans les juridictions inférieures qu'il faut chercher les plus illustres. Pierre Pithou occupe le modeste emploi de bailli de Tonnerre, Charles Loyseau est juge royal à Châteaudun. C'est à ce moment surtout que le droit romain envahit nos prétoires et devient la raison écrite, la mine d'où l'on extrait sans cesse de nouveaux matériaux.

Mais si les membres de l'ordre judiciaire ont pris une large part au mouvement intellectuel de la Renaissance, c'est presque exclusivement dans l'ordre des recherches philologiques ou historiques. L'étude et même le goût des arts plastiques leur sont demeurés étrangers. Ils sont profonds, puissants, tant que vous voudrez ; mais ne leur demandez ni souplesse ni sensibilité. La fréquentation des textes latins, l'habitude de manier les abstractions et d'enchaîner les arguments leur donne un style particulier, solennel et touffu, mais énergique et sonore. Toute une lignée de nos grands écrivains porte visiblement l'empreinte parlementaire, soit qu'ils aient fait partie eux-mêmes d'un corps judiciaire, soit qu'élevés dans ce milieu ils en aient subi l'influence. On en suit distinctement la trace depuis Montaigne, chez lequel il est à peine sensible, jusqu'à Montesquieu dans lequel il s'incarne et prend sa forme la plus élevée. Mais chemin faisant on relève sa trace dans la plupart de nos classiques. Pascal est le fils du lieutenant civil de Clermont ; Corneille est avocat à Rouen; Bossuet est pénétré dès sa plus tendre enfance des influences du parlement de Dijon ; Boileau sort du greffe de Paris. Certes, leurs opinions sont bien diverses ; les sujets traités ne se ressemblent guère ; mais le besoin d'ordre et de méthode, le scrupule du raisonnement, la fermeté et la sécheresse des conclusions, le dé-

dain de la nature, des récréations extérieures, de ce qui délasse et détend l'âme, tout cela sent le palais et la plaidoirie. De nos jours encore on retrouvera ces mêmes qualités et aussi ces défauts chez le dernier de nos grands écrivains parlementaires, le comte Joseph de Maistre.

Quant à ceux des magistrats qui font de la littérature en amateurs, le nombre en est grand ; on peut dire de presque tous les membres du Parlement, suivant l'expression charmante d'un des leurs, que « les jours ouvra« bles, ils allaient au Palais, et le dimanche, ils faisaient « la débauche avec Horace et Virgile. » Voilà une tradition encore qui n'est pas près de se perdre de nos jours : il n'est pas de discours de rentrée où l'orateur du parquet, chargé de l'éloge de ses collègues décédés, n'ait à louer chez la plupart les goûts et les travaux littéraires et ne se croie tenu à cette occasion de glisser une ou deux phrases consacrées sur l'intime et vieille alliance de la magistrature et des lettres.

V

Si l'on veut se rendre assez exactement compte de la force de résistance que possède une corporation bien disciplinée et recrutée héréditairement, on n'a qu'à relire l'histoire des anciens Parlements sous les deux derniers règnes de l'ancienne monarchie.

A ce moment la royauté est absolue, elle ne connaît aucune limite à son pouvoir. L'administration et le clergé sont les deux forces sur lesquelles elle s'appuie et par lesquelles elle gouverne. Par contre, la magistrature n'est plus soumise, tout en restant fidèle, en religion comme en politique, elle fait de l'opposition, une opposition plus bruyante qu'effective, mais persistante, tenace, assez bruyante pour que la royauté essaye de s'en débarrasser définitivement. Les Parlements élèvent la prétention de

contrôler les volontés du souverain, de n'accepter pour lois du royaume que les édits vérifiés par eux, et de constituer ainsi un vaste corps politique, dont l'autorité balancera celle du roi et la contiendra dans de justes mesures.

Nos magistrats sont-ils donc à leur tour pénétrés des idées nouvelles ? Sont-ils, comme au XIIIe siècle, à l'avant-garde des esprits ? Non certes : le principe de leur résistance est au contraire dans le passé ; ils n'ont pas marché du même pas que cette société qu'ils ont contribué à former, et c'est parce qu'ils voient le droit bien en-deçà de l'heure présente, qu'ils prétendent s'opposer à l'exercice sans contrôle d'un pouvoir monarchique absolu. En religion, les magistrats sont gallicans : ils ont hérité, qui le croirait ? des vieilles haines des légistes de Philippe le Bel contre la papauté et n'admettent pas qu'une bulle pontificale soit publiée et rendue exécutoire en France sans le concours de l'autorité royale. Sur ce point leur défiance est toujonrs en éveil ; elle va presque jusqu'au délire de la persécution. Croyants sincères et convaincus, catholiques jusqu'à la moëlle, ils sont absolument hérétiques. C'est parce que Bossuet est le fils d'un conseiller de la cour de Dijon, qu'il rédige avec autant de complaisance et aussi avec une confiante sérénité la déclaration de 1682. Le jansénisme compte parmi les magistrats de nombreux adhérents. Même alors qu'ils n'en adoptent pas tous les principes, ils en retiennent une pointe, une saveur particulière. C'est le complément de leur éducation, ce qui leur donne le *comme il faut être* pour figurer dignement sur les sièges fleurdelisés.

En politique leurs théories remontent tout aussi haut. Ils ne peuvent oublier qu'ils ont contribué à fonder dans une large mesure l'unité nationale, et que les premiers arrêts du Parlement ont été des instruments de règne. Aussi leur thèse ne varie pas. Sur ce point Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, s'exprime dans les

mêmes termes que les parlementaires du XVIIIe siècle contre les édits du chancelier Maupeou. Pour lui, l'ancêtre, comme pour eux, les fils quelque peu dégénérés, les États-Généraux ne valent rien; les lois qu'on y vote ne sont que des lois de parade, servant de tapisserie pour masquer les entreprises contre la bourse des sujets. « La « Monarchie française s'est tempérée elle même par ce « grand et perpétuel conseil de la France qui s'est appelé « le Parlement. Les rois sont les maîtres; mais ils ne « peuvent pas tout. Ils ont voulu réduire leur volonté *à* « *la civilité de la loi.* » C'est le démembrement de l'idée démocratique du XIVe siècle au profit exclusif de la magistrature. Les cours souveraines, interprètes et gardiennes du droit, se prétendent constituées, d'après la nature de leurs fonctions et les maximes de l'ancien droit, pour vérifier si la civilité de la loi a été observée dans les ordonnances royales, et au besoin pour y ramener le monarque.

Toute foi trop exaltée aboutit au mysticisme. Or les parlementaires avaient la religion de leur autorité. On pourrait composer avec les maximes fondamentales de leurs doctrines un symbole dont tous les articles étaient tacitement jurés par les nouveaux admis dans leur sein. La discussion n'était pas permise; il fallait croire aveuglément, alors on était vraiment magistrat. Sinon on pouvait avoir le titre, mais on demeurait toujours un étranger dans la famille judiciaire.

Aussi la royauté vécut-elle dans les derniers temps de la monarchie, avec les Parlements, sur le pied d'une intimité un peu froide et parfois troublée par des querelles assez violentes. On s'observait mutuellement; on se boudait quelquefois très fort, puis on finissait par se réconcilier. La ligne de conduite de la politique royale était du reste très simple et peut se résumer en deux lignes : se servir des magistrats quand elle en avait

besoin, par exemple, pour résister aux prétentions de la cour de Rome ou casser un testament ; ne tenir aucun compte de leur opposition quand elle devenait gênante. Seulement cette dernière partie du programme n'était pas toujours facile à exécuter : on s'en tirait par des concessions mutuelles.

Un jour vint cependant où de part ou d'autre on refusa de transiger. Il y eut divorce et ce fut l'occasion du véritable coup d'état tenté par le chancelier Maupeou contre tout l'ancien ordre judiciaire. Cette réforme a été diversement appréciée. Les uns y ont vu la destruction d'une des dernières libertés demeurées à l'ancienne France ; les autres ont été frappés surtout par la suppression des abus de la vénalité des charges et l'essai hardi de l'unification des tribunaux. Ce qu'il y a d'essentiel à retenir, c'est que cette réforme n'aboutit pas et ne pouvait aboutir. La caste judiciaire était une des forces les plus vivantes de l'ancien régime, celle peut-être qui avait le moins menti à son origine et à sa raison d'être. Pour l'atteindre sérieusement, il fallait détruire toutes les avenues qui la gardaient et refondre la société au nom et par la vertu de nouveaux principes. C'est ce qui était impossible à la royauté, à moins de commencer par elle-même et par se réformer jusqu'à ne plus être. Aussi, pour remplacer les membres des compagnies dépossédés de leurs fonctions, on nomma, qui ? des conseillers aux diverses cours des comptes de province et des maîtres des requêtes au conseil, tous juristes au fond de l'âme, un peu moins indépendants que leurs prédécesseurs, mais tout aussi imbus de l'esprit de corps, et qui, si la réforme avait duré, n'auraient pas tardé a reprendre à leur profit la vieille théorie parlementaire de la *grand'Chambre* de Paris.

Les magistrats du parlement Maupeou ne furent donc pris au sérieux par personne. Vainement Voltaire écrivit qu'il

préférait «être gouverné par un seul lion que par deux cents rats de son espèce», cette fois par exception il fut seul de son avis. On demandait et on attendait les Parlements. Ils revinrent et puisèrent dans leur disgrâce passée comme un renouveau de popularité, mais cela ne dura pas; l'esprit public était trop agité, trop inquiet pour ne pas se retourner bientôt contre ceux-là mêmes dont il avait, à un moment donné, épousé la cause sans trop bien savoir au juste ce qu'elle était.

L'Assemblée Constituante put donc abolir entièrement, avec l'assentiment de la nation, l'ancienne organisation judiciaire : elle décida que les juges seraient élus par le peuple et seulement institués par le roi qui ne pourrait refuser son investiture. Leur mandat était renouvelable tous les six ans; mais pendant cette période ils ne pouvaient être révoqués de leurs fonctions. Sans s'en douter probablement, l'Assemblée réalisait les vœux formulés par les états-généraux du moyen âge; elle allait même au delà, car elle supprimait entièrement toute hiérarchie entre les tribunaux, voulant qu'ils fussent tous égaux et tous provisoires, tandis que les anciens cahiers s'étaient prononcés pour l'inamovibilité absolue des juges.

La rapidité et le radicalisme de la réforme en compromirent l'avenir. On ne change pas avec un texte seul l'esprit qui anime toute une corporation et les plus anciennes habitudes d'un peuple. Il était visible d'ailleurs que le suffrage populaire, dans le premier emportement de sa rancune contre le passé, envelopperait dans une même réprobation les bons comme les mauvais et écarterait des fonctions judiciaires tous ceux qui tenaient par un lien quelconque au passé. C'est ce qui se produisit en effet. Les juges élus sous l'empire de la constitution de 1791 furent choisis au hasard : sans expérience des affaires, sans connaissances juridiques; dominés par les passions du moment, ils firent bientôt regretter leurs prédécesseurs.

Pendant ce temps l'ancienne magistrature, proscrite avec tous ses auxiliaires, gardait soigneusement le culte de ses traditions. Elle les ramena avec elle au moment de sa réorganisation en 1808, et depuis lors les générations de juges, d'avocats et d'avoués qui se sont succédé se sont fidèlement transmis ce dépôt. C'est ce qui explique comment l'institution demeure si ferme et si immobile au milieu de nos agitations et oppose une résistance, diminuée sans doute, mais encore énergique, au courant tumultueux de la politique journalière. Il n'est pas inutile après tout que dans une société démocratique il y ait un pouvoir de réaction, qui joue le rôle d'une arrière-garde nombreuse et pesamment armée, et rende la marche en avant plus lente, mais aussi plus sûre et plus régulière.

L'esprit public ne s'y trompe pas, il a tout à la fois l'impatience de remplacer l'organisation judiciaire par une autre plus conforme aux nouvelles formules politiques, et d'un autre côté la crainte de voir disparaître ce qu'il sent être une force de cohésion sociale très grande. Il est malheureusement probable que cet état incertain de l'opinion ne durera pas longtemps, et que le suffrage universel voudra bientôt reprendre l'expérience de 1789. Le mouvement serait encore accéléré et étendu, si nous devions assister à de nouvelles atteintes au principe de l'inamovibilité, et si un second Martin-Feuillée consentait à se faire l'exécuteur des basses œuvres des rancunes de plaideurs mécontents. L'élection par les gens du métier vaudrait encore mieux que le caprice d'un député puisant l'inspiration et la raison de ses choix dans les délibérations d'un cabaret borgne ou d'une coterie électorale. Mais combien de temps précisément durera encore cet esprit de corps qui règne entre tous les jurisconsultes quel que soit leur rang, et qui est encore le plus solide garant de l'indépendance du corps judiciaire ? L'avenir pourra seul répondre à cette question. L'esprit de soli-

darité s'use vite dans les régimes démocratiques, où la devise « chacun pour soi » est la règle de la vie. Toutefois, si profonde a été l'empreinte frappée sur l'esprit français par la tradition parlementaire, si longue et si forte a été l'éducation de notre race par le long atavisme de nos formules judiciaires, qu'on peut croire à une longue résistance. Alors même que rien ne rappellera plus nos anciens Parlements, que les derniers souvenirs de leurs traditions et de leur enseignement seront définitivement ensevelis dans la cendre du passé, quelque chose de leur esprit, imperceptible, innommé, demeurera encore dans l'esprit français, et inconsciemment inspirera ce qui pourra lui rester encore de discipline et d'autorité.

Georges MAURIN.

ÉLÉVATIONS

SUR LE DOGME DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Mater sine labe concepta.
ora pro nobis.

Voici le dernier mois de l'année qui ramene dans son cours les belles fêtes par lesquelles l'Eglise appelle notre attention sur deux des plus grands et des plus touchants mystères de la Religion ; le mystère de l'Immaculée-Conception de Marie et le mystère de la naissance dans le temps, du Verbe de Dieu incarné dans le sein virginal « de la reine des saints » !

Le retour de ces solennités nous a suggéré la pensée de soumettre aux lecteurs de la Revue, d'humbles réflexions que nous a inspirées l'étude philosophique du dogme de l'Immaculée-Conception dont la promulgation fut suivie de si près, par l'apparition, sur notre terre de France, de la Vierge venant rendre, elle-même, témoignage de sa propre gloire, et r'ouvrir au pied des Pyrénées la source des miracles et des prodiges qui étonnèrent, jadis, le sol de la Judée !

Le dogme du péché originel une fois posé, le privilège de l'Immaculée-Conception, pour la Sainte-Vierge, est-il conforme aux données de la raison naturelle ?

I

Quand on veut traiter du dogme de l'Immaculée-Con-

ception, il est naturel que la promière question qui se présente, soit celle-ci : comment ce dogme est-il entendu par l'Eglise ? L'Eglise a-t elle voulu dire que, sans étre préservée, dès le moment de sa conception, du péché héréditaire attaché à la transmission passive de la vie dans la nature humaine, depuis la chûte du premier homme, Marie fut lavée, dans le sein maternel, de cette souillure originaire, et naquit, de la sorte, en état de sainteté parfaite ? C'est bien autrement que ce dogme est entendu par l'Eglise. S'il était défini dans le sens que nous venons d'indiquer, il y aurait eu, pour la Vierge Marie, un instant, celui de sa conception, ou souverainement indigne d'être comparée, par exemple, aux anges du ciel, elle aurait déplu à Dieu, comme enfant de colère, tandis que c'est un axiôme de théologie que nulle personne créée n'a été aussi agréable à Dieu (1) L'enseignement de l'Eglise est que dès le premier instant de sa création, la Vierge Marie fut non pas lavée, mais préservée de la souillure originelle, qu'elle fut par grâce, ce que le Sauveur Jésus est par nature ; c'est-à-dire que, du moment même de sa création, elle fut sanctifiée dans son âme et dans sa chair. Ainsi, en passant de l'idéal (2) en Dieu dans la réalité, Marie fut adéquate complétement, absolument, à son type. Elle a été, elle est, dans l'ordre des êtres purement contingents, la plus grande beaute, la perfection la plus grande que Dieu ait pu réaliser. Voilà comment le dogme de l'Immaculée-Conception est entendu par l'Eglise.

Attachons-nous à démontrer la convenance philosophique de ce dogme avec la fin pour laquelle la Sainte-Vierge est venue au monde.

(1) Sola sine exemplo placuisti domino... (off. de la Sainte Vierge).

(2) L'idéal de tous les êtres est éternellement en Dieu : leur réalisation seule est dans le temps et pour le temps, et cela par une nécessité de leur *finitude*.

II

Pourquoi la Sainte-Vierge est-elle venue au monde ? La réponse à cette question exige préalablement que nous répondions à celle-ci : Pourquoi le Verbe divin s'est-il fait homme ?

Nous sommes ici en face de deux théories. La première est celle des docteurs qui sans nier que relativement à l'homme, la Rédemption soit le but principal de l'Incarnation pensent, néammoins, qu'alors même qu'Adam n'eut pas succombé, le Verbe divin aurait pris chair afin de donner en sa personne, à la création, un Pontife suprême capable d'offrir à Dieu des hommages dignes de sa majesté sainte. La seconde enseigne que sans la chûte du premier homme, le Verbe n'aurait pas revêtu la nature humaine et conséquemment, elle fait de la Rédemption des hommes, et la cause et la fin primordiale et spécifique de l'Incarnation. De ces deux théories, l'une est plus particulièrement spéculative, et l'autre nous paraît plus catéchistique : c'est à celle ci que nous allons, tout d'abord, nous arrêter.

III

Eh ! bien, à ce dernier point de vue, quelle est la doctrine catholique ?

Elle nous apprend que si le Verbe a daigné se faire *comme un de nous*, c'est pour nous racheter des conséquences du crime de notre premier père, nous dépouiller de cette laideur du péché originel qui nous excluait de la destinée surnaturelle pour laquelle Dieu avait primitivement disposé la nature de l'homme, et nous rendre la force divine de mériter le ciel. Ainsi le Verbe s'est fait chair pour réintégrer dans l'ordre de la grâce la nature

humaine. Et comme cette réintégration appelait, par voie de concommitance évidente, une instauration correspondante de la nature matérielle déchue avec le premier homme, l'Incarnation a fait concourir, participer, si on peut le dire, par les sacrements, les éléments divers à la sanctification de la nature de l'homme ; préparant ainsi, pour le jour où tout aura été consommé et où se déploiera dans toute sa plénitude la vie de gloire, la transformation du monde matériel. L'Incarnation a eu une autre fin encore, c'est d'ouvrir à la nature angélique, aussi bien qu'aux saints, de telles vues sur l'essence divine, qu'il est permis de penser que la créature ne saurait pénétrer au-delà sans entrer en possession absolue non plus de la vision, mais de la compréhension que Dieu a de lui-même, et, conséquemment, sans s'identifier avec l'Être suprême, s'évanouir et disparaître dans son infinité.

IV

Essayons d'approfondir ces inductions de la métaphysique chrétienne. Elles nous livreront le secret de la joie de l'Église, quand elle appelle le crime d'Adam « heureuse faute, » et en même temps, elles nous montreront pourquoi la Victime du Calvaire est appelée le *Chef d'œuvre divin*.

Et d'abord demandons-nous quel est le côté de sa nature par lequel Dieu se rend le plus accessible à l'homme. Est-ce la grandeur, la puissance ? Non, c'est la bonté. En voulons-nous la preuve ? Comment se forme en nous la notion scientifique de l'Être suprême, ou bien encore, comment mettons nous d'accord la notion de l'Infini avec le fait de la création, abstraction faite, bien entendu, de ces mystérieux désordres que la foi seule peut expliquer ? N'est-ce pas en nous autorisant de cette vérité éblouis-

sante, énivrante. que la bonté de Dieu (1) est égale à son être, que *Dieu est charité* ? Oui, c'est ainsi et pas autrement que nous démontrons que sans décheoir de sa perfection absolue, Dieu ait pu condescendre à créer le monde et puisse s'occuper du monde. Le côté de la nature divine, par lequel l'homme entre en possession sûre de la notion de l'Être suprême, c'est la Bonté. C'est sur cet attribut divin qu'est fondée la science de l'*Être* : nous allons encore le démontrer.

Rappelons à notre esprit les enseignements de l'Église. Comment la grâce opère-t-elle dans l'âme humaine, ou, en d'autres termes, comment l'homme parvient-il à la notion *surnaturelle* de son Dieu ? Par l'*Esprit-Saint*. C'est par le double sentiment surnaturel et de l'infinie *Bonté* de Dieu et de l'*Amour* qu'il lui doit, que l'homme emporté, ravi au-dessus de lui même s'élève à l'intuition de l'Être et par suite de la Trinité sainte. Voilà comment l'homme parvient à la notion surnaturelle de l'Être suprême. Plus les dons de l'Esprit-Saint abondent en lui et plus est grande l'intuition qu'il a de la sainte Trinité. On peut dire que s'il arrivait à saisir dans toute son infinité la Bonté divine et conséquemment à l'aimer comme l'Esprit saint l'aime, la foi deviendrait en lui infinie comme l'Esprit qui l'inspire ; il serait égal au saint Esprit, et par le saint Esprit égal au Fils, et par le Fils égal au Père ; l'homme serait Dieu. C'est du haut de ces vérités, qu'il faut contempler le Calvaire, pour comprendre combien il est vrai que le Fils de Marie « le doux agneau, couronné d'épines » soit le *Chef d'œuvre de Dieu*. Quel est effectivement le plus grand témoignage d'amour ou de charité que Dieu ait pu donner au monde, après avoir consenti, pour lui donner l'existence à prendre, par un acte de bonté in-

(1) Rousseau ne disait-il pas que la Bonté est la « qualité essentielle » de l'être que Dieu est !

finie, la condition de créateur ? S'anéantir comme Dieu, il ne le pouvait. Il a revêtu alors la condition de créature, et il s'est anéanti, il s'est livré à la mort comme homme !! Des rivages même où nous sommes placés, des rivages du temps, l'esprit se trouble, se confond, quand il contemple une telle immensité. C'est assez, mon Dieu ! ne découvrez pas davantage à vos élus qui sont les membres du Christ et le voient face à face, le mystère ineffable de votre adorable essence. Au-delà, le fini n'est plus possible, il n'y a plus que vous pour vous contempler !!

V

Mais pourquoi des trois personnes divines est-ce le Verbe qui s'est fait homme? Est-ce, comme on la prétendu, parce que le Verbe a opéré la création et qu'Il en est l'exemplaire ? La raison de convenance nous paraît bien autrement profonde : La voici.

Comment Dieu se montre t-il *naturellement* à l'homme ? Par le Verbe réfléchi dans le miroir de la création. Et comment d'une *manière surnaturelle ?* Par le Verbe encore, mais d'une façon infiniment plus parfaite ; car il est élémentaire en philosophie religieuse, que si Dieu se découvre à nous, dans son essence, c'est par la communication qu'Il nous donne, sous un rayon plus ou moins étendu, des privilèges ineffables de l'Intelligence divine, je veux dire du Verbe divin. (1).

Le Verbe, voilà donc le médiateur pour connaître Dieu *naturellement* et *surnaturellement*.

Or, du moment que par suite de la chûte originaire, l'homme avait perdu la faculté de reconstituer intégralement en lui la science *naturelle* de l'*Être*, et, à plus forte raison, de le voir *surnaturellement* et qu'il ne pou-

(1) *Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem* (S. Jean, ch. I. v. 9.)

vait être rédimé du crime d'Adam que par une expiation d'un mérite infini comme Dieu même, ne doit-on pas conclure qu'il convenait, que des trois personnes divines, *ce Soleil* (1) qui avait consenti à nous revêtir de ses clartés, ce Dieu que nous avions perdu, « perdit son âme » comme dit l'Écriture, pour racheter la nôtre, que le médiateur pour la gloire, le fut égalemeut pour l'expiation, que le médiateur entre nous et la justice divine fut le Verbe divin.

Aussi, des trois personnes divines, c'est le Verbe qui s'est fait homme.

VI

Cela étant, est-il possible de mettre en problème, la convenance rationnelle du dogme de l'Immaculée-Conception de la Vierge-Mère du Verbe incarné, du chef-d'œuvre divin ? Sur quoi se fonde notre raison pour s'expliquer qu'après la résurrection, les corps des saints puissent participer aux prérogatives de l'humanité du Verbe et, avec elle et par elle, contempler face à face l'essence de Dien ! Sur ce point de foi, qu'après la résurrection, les corps des saints seront en union telle avec le Verbe fait chair qu'ils en seront les membres, qu'ils formeront partie mystique, mais réelle, de l'humanité du Christ. Or conçoit-on, sans trouble pour l'inligence, que de telles relations se forment entre l'être que nous sommes et l'humanité du Verbe, si on suppose qu'après la résurrection, la chair et le sang de l'homme sanctifié ne diffèrent, en principe, de ceux de l'homme du péché que par la guérison de ce péché lui-même, sans du reste, imaginer un travail plus essentiel de grâce divine, un degré plusabsolu d'épuration. ? La raison nous dit que

(1) Lux vera (loc cit).

le fait de cette union, paraît plus conforme à la perfection infinie si, d'ailleurs, on admet qu'entre le corps du saint et l'humanité du Christ, il s'est d'abord a établi le préalable d'une telle analogie, que la chair et le sang du saint soient devenus « *concorporales* » de l'humanité du Verbe, complètement homogènes, avec la chair et le sang du Sauveur Jésus-Christ.

Aussi qu'a fait l'Auteur divin de notre religion?

Il a institué un sacrement qu'on peut appeler le cœur du culte catholique. Le corps qu'il a pris pour nous sauver, le sang qu'il a répandu pour nous, il nous les donne en nourriture afin que cet aliment divin substituant par l'effet physiologique de tout aliment, des éléments nouveaux aux éléments de mort qui nous venaient du corps vicié de notre premier père, le saint trouve en soi, au jour de la résurrection glorieuse, un corps qui sera véritablement celui du Christ, pour employer le langage des saints livres; car il aura pris ses éléments, du sang et de la chair du fils de Dieu! (1) C'est ainsi que les horreurs du tombeau auront contribué à l'achèvement de l'opération divine. « Tout aura été bien », tout aura été une inspiration de la bonté de Dieu, et la mort même, puisqu'elle aura séparé du corps du saint tout ce qui lui restait de la chair et du sang désordonnés du premier homme, pour laisser subsister en lui, sans aucun mélange, des éléments empruntés à la chair et au sang du nouvel Adam : le fils de Dieu. Ainsi monte à son comble la Rédemption du monde. Plus rien ne demeure des effets produits par le péché de nos premiers parents. Une *restitutio in integrum* (une restitution en entier) s'effectue pour la nature humaine. Le genre humain retrouve dans les élus l'état d'inté-

(1) Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem *in me manet et ego in illo*... habet vitam æternam et *ego ressuscitabo* eum in novissimo die (S. Jean, chap. vi, v. 57, 55). — Vivo ego, jam non ego, *vivit vero in me* Christus (S. Paul).

grité originelle qu'il avait perdu dans la personne du premier homme (1). C'est alors vraiment qu'il convient d'interroger la mort et de lui dire : « Qu'est devenue ta raison d'être ? ce ferment de corruption qui pour la nature déchue était ton principe ? » Qu'as-tu fait de ton aiguillon ? « Où est ta victoire ? »

N'est-il pas bien facile, maintenant, de comprendre la convenance rationnelle de l'Immaculée-Conception ? S'il était conforme, en effet, à l'infinie perfection que pour devenir membre du Christ, le genre humain sanctifié recouvrât, auparavant, par une alimentation réelle (2), ineffable, des éléments corporels préservés de toute souillure, le bon sens et la raison n'en concluent-ils pas, que le corps du fils de Dieu devant être la chair de Marie, il était, *à fortiori*, de l'infinie perfection, que cette chair fut préservée de la tache originelle ? Cette conséquence toute rationnelle nous parait démontrée.

Mais insistons encore :

Puisque par sa maternité divine, la Vierge Marie devait concourir à la Rédemption du monde, était-il possi-

(1) Qu'on ne dise pas que cette doctrine est renversée de fond en comble par le fait que les corps des saints de l'ancien testament ou des enfants chrétiens mort avant l'âge de raison participeront à la résurrection glorieuse et deviendront « membres du Christ » quoiqu'ils n'aient pas été nourris « du pain des anges ». Cette difficulté nous parait résolue par le dogme de la Communion des Saints. Du moment que l'humanité du Verbe réside parmi nous unie substantiellement au genre humain sanctifié, en la personne des prédestinés qu'il nourrit de sa chair et de son sang, n'est-il pas raisonnable de conclure que les bénéfices de cette union ineffable s'étendront aux Saints dont nous parlons ! L'humanité du Christ mêlée au monde, se communiquera à leurs cendres émues (si on peut le dire) de désirs d'immortalité, comme l'effet de la nourriture à notre corps, et substituera à leurs éléments viciés des éléments de même espèce, adamiques (en un mot) mais d'une qualité infiniment plus pure. Et ils découvriront en eux le divin prodige d'une nouvelle vie. La tombe qui a été pour leur chair un théâtre de destruction sera aussi, pour eux, comme le sein d'une mère : ténèbres muettes au fond desquelles la bonté divine aura préparé le ravissant mystère de leur glorieuse résurrection !

(2) « ma chair est vraiment une *nourriture* et mon sang un *breuvage*... caro mea *vere* est *cibus* et sanguis vere est *potus*.

ble rationnellement qu'elle fut un seul instant souillée de ce péché d'origine qu'au prix de tant de souffrances, son divin fils venait expier? Pour qu'il y eut harmonie parfaite, unité, dans l'œuvre de la Rédemption, il convenait que Marie fût de tous points analogue à la céleste victime, qu'elle offrit à Dieu, comme le Verbe fait chair, le spectacle le plus beau que puissent contempler le ciel et la terre : l'innocence aux prises avec l'adversité pour servir, aimer Dieu dans ses créatures et rendre perpétuellement un complet hommage a la justice et à la vérité. Les souffrances de Marie, la part qu'elle prit à la passion de son fils, l'art ineffable avec lequel elle s'appliquait à reproduire autant qu'il était en elle, le miracle d'humilité que déployait le Verbe dans son union substantielle avec le genre humain, tous ces traits d'une beauté qui n'a rien d'egal dans la création, ni de supérieur, au-delà, que la sainteté de Dieu même, perdraient sans le dogme de l'Immaculée-Conception, la majeure partie de leur enseignement et de leurs divins charmes. On pourrait dire que Marie a souffert en expiation d'un péché dont la bonté de Dieu l'aurait lavée, sans doute, mais dont, un instant, elle aurait subi la flétrissure. Et de la sorte, croulerait la sainte unité que présente à nos yeux l'Incarnation du Verbe, l'émouvante harmonie entre la Mère et le fils. Entre les deux, un abime, le souvenir de la tache première, étendrait ses sombres et profonds lointains, ses distances infranchissables. Il y aurait pour l'intelligence et pour le cœur, dissonance dans les deux éléments principaux de l'économie de la Rédemption.

Bien plus, quand on réfléchit, d'une part, à ce qu'est la grâce envisagée en soi, et, de l'autre, à la maternité de Marie, toutes les facultés du cœur et de l'entendement proclament à l'envie l'Immaculée-Conception de la Vierge. Car, en soi, la grâce, qu'elle soit purement gratuite ou

condigne, étant l'acte divin par lequel Dieu *prévient* les souhaits qu'aurait formé sa créature, si d'elle-même, elle avait pu s'élever à ces désirs surnaturels, il est impossible d'imaginer, d'une part, que la Vierge Marie n'aurait pas souhaité d'être préservée de la souillure originelle, et, d'autre part, de prétendre qu'une telle grâce aurait pu être refusée à une telle mère par un tel Fils !

Ce n'est pas tout, si on envisage la prédestination de Marie, en la prenant séparément de l'excellence de ses vertus, on ne sonde pas assez profondément, selon nous, la métaphysique admirable du dogme catholique. On ne réfléchit pas assez que la prédestination et les vertus du prédestiné sont deux faits concomitants sous l'éternel regard de l'*Être suprême* (1), et que Dieu est infiniment sage autant qu'il est infiniment bon. Or que nous apprennent de Marie les livres saints ? C'est que nulle créature ne répondit jamais autant aux prévenances de la grâce, ne recueillit en elle-même, avec tant d'amour, la lumière céleste. C'est à ce point qu'ils n'hésitent pas à l'appeler « la femme revêtue du soleil » *mulier amicta sole*, et, qu'ailleurs, ils la nomment « l'épouse du Saint-Esprit. »

Mais si telle et si grande la sainteté de Marie qu'elle soit devenue conforme, dans les limites des rapports du Fini et de l'Infini, à la sainteté de Dieu lui-même, et que Dieu aimant cette créature autant qu'il puisse aimer une œuvre de ses mains lui ait communiqué, par grâce le comble de la perfection et de la vertu, le privilège d'engendrer, de sa substance, un autre lui même, est-il à supposer qu'il ait refusé à cet objet de ses prédilections un moindre témoignage de bonté, mais sans lequel il y aurait imperfection choquante dans l'auguste diadème

(1) Dieu voit présents, devant lui, tous les êtres créés, chacun avec toute son histoire (J. Simon, *Relig. nat.*, p. 416).

de la « Reine des Saints ? » Non ; aucun don de grâce n'a manqué à la Sainte-Vierge.

On ne saurait penser sans horreur qu'un seul instant, dans l'éternité, au lieu de la couronne dont nous parlons, le nimbe de confusion et de honte dont le péché entoure l'homme, à sa naissance, ait préexisté sur le front de Marie. Encore une fois, la convenance rationnelle du dogme de l'Immaculée-Conception nous paraît surabondamment prouvée.

VII

Il faut l'examiner à présent dans la doctrine de ceux qui croient qu'indépendamment du but de la Rédemption, le Fils de Dieu aurait revêtu la nature humaine :

Pourquoi Dieu ? Pourquoi le monde ?

Dieu est parce qu'il veut être. Son Être est l'acte éternel de son éternelle volonté. Or, la volonté de Dieu ne pouvant être qu'amour, car il est le souverain Bien, c'est en un acte éternel d'amour éternel que se résout son Être : *Amour*, qui implique *Puissance*, *Intelligence*, sans lesquelles, en effet, on ne peut concevoir la volonté.

De là vient aussi l'existence du monde : acte éternel dans son but et dans son principe, et qui le serait dans l'opération même, si, en sa qualité de créature, le monde pouvait ne pas être dans le temps.

C'est pour adorer Dieu, pour lui offrir un hommage conforme à la perfection infinie que l'amour éternel a voulu le monde.

Et comme Dieu aime la perfection, parce qu'il la *connaît*, le *Verbe* (1) s'est prévalu de l'ordre immuable des relations trinitaires pour faire et peupler le temps et l'espace. C'est par lui que tout a été fait (2).

(1) Pater Juste !.... ego te cognovi ! (Christi oratio Sacerdotalis... S. Jean, ch. XVII, v. 25.

(2) Omnia per ipsum facta sunt (S. Jean, ch. I, v.)

Il y a plus : il s'est autorisé des mêmes relations pour être à la fois le Pontife et l'hostie du culte que par la création Dieu entendait offrir à la Perfection souveraine. Comme la Perfection infinie ne *connaît* de quel miracle d'amour elle peut être l'auteur et l'objet que par l'Intelligence infinie, le Verbe, redisons-le, s'en est prévalu pour s'unir à l'univers dans l'être qui en est l'abrégé le plus achevé : la nature humaine. Et de la sorte, il a fait éclater pour la souveraine Perfection le témoignage d'amour le plus grand qu'elle puisse inspirer dans le temps et l'éternité tout entière ; car en unissant dans sa personne divine, à l'*Infini*, le *Fini*, le Verbe semble avoir voulu se réduire à rien, s'anéantir pour mieux adorer !

Voilà pourquoi Dieu a créé le monde. Si, pour nous découvrir quel est son amour pour nous, le Verbe est mort, pour manifester à Dieu son amour pour Dieu, il a pris la condition de Créateur et qui pis est de créature (1), il s'est montré un Infini d'humilité, comme il est un Infini de puissance, d'intelligence et de sagesse ; il a offert à Dieu, en sacrifice d'amour son infinitude, son être, sa divinité.

Mais, de ce point de vue, serait-il permis de ne pas reconnaître la convenance rationnelle de l'Immaculée-Conception ? Le difficile, au contraire, serait d'expliquer comment la chûte d'Adam a pu réfléchir sur le type en Dieu de la Vierge mère, au point de la menacer d une souillure originaire, elle, en qui le Verbe devait prendre chair pour être le Pontife suprême de l'univers. Dieu en eut été, pour ainsi dire, atteint et diminué lui-même dans l'acte le plus sublime et le plus ineffable de sa puissance, de sa sagesse et de son amour, je veux parler de

(1) In principio erat Verbnm et Verbum erat aqud Deum... *Omnia per ipsum facta sunt. Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis.* (Saint Jean, ch. I, v. 13, 14).

son union substantielle avec la nature humaine pour rendre au nom de la création toute entière, à la Perfection Infinie, le seul hommage digne d'elle !

Il est donc bien vrai ; quel que soit le côté par lequel on considère le dogme de l'Incarnation, rien de plus satisfaisant pour l'intelligence et pour le cœur que l'Immaculée-Conception de la Vierge ! C'est ainsi que précédée, guidée par la Foi, la raison nous montre dans ce monde invisible qui, peut être demain s'ouvrira pour nous, Marie, mère de Dieu, Vierge immaculée, épouse et mère sans souillure, type ineffable, entre toutes créatures, de la Sainteté la plus accomplie et la plus charmante que Dieu même ait imaginée. Couverte des rayons de l'Infini comme la lune des clartés du soleil, elle apparaît au firmament du cœur et de la pensée telle que l'astre des nuits dans le système sidéral du monde. Elle est là, nous inondant de ses chastes et blanches lueurs, émouvant nos âmes du désir sublime de l'Idéal céleste dont elle est la plus lumineuse image, et les détournant du temps qui passe et de l'heure qui sonne pour les appliquer à l'Immuable, à l'Éternel !

Léonce de CASTELNAU.

MONSEIGNEUR FABRE

ÉVÊQUE NOMMÉ DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Il ne faut pas marchander l'éloge au gouvernement quand il nous donne de bons et remarquables évêques. De ce nombre sera certainement Mgr A. Fabre, curé de Charenton, nommé évêque de Saint-Denis de la Réunion.

Mes souvenirs sur le nouveau prélat datent de fort loin. Né à Nimes en 1837, il m'arrivait vers 1855 à Saint-Stanislas où j'étais professeur et où j'avais déjà connu cette *Fleurette* dont j'ai parlé ici même, et me faisait part, à ce sujet, de son admiration juvénile. Le futur auteur de tant d'ouvrages sages autant que brillants ne laissait pas pressentir encore cette maturité de goût littéraire qui est devenue sa caractéristique parmi les gens de lettres, et qui fait un contraste charmant avec l'ardeur contenue qui éclate dans toute sa personne. Si j'ai bonne mémoire et si je suis bien informé, notre vénérable ami doit en grande partie la mesure parfaite qui distingue ses écrits à l'Université, laquelle, en la personne de M. Brétignères, professeur de rhétorique au Lycée de Nimes, donna le dernier coup à sa formation littéraire. Ce savant maître prépara le jeune Fabre aux épreuves littéraires qu'il devait subir avec tant d'éclat. Pour cela, il le refondit en quelque sorte et, d'un élève qui avait déconcerté ses premiers maîtres par l'exubérance de son imagination, il fit un disciple accompli du littérateur pondéré dont le Lycée de Nimes et l'Académie de ce nom ont gardé le souvenir. M. l'abbé Fabre reconnaissait lui-même ce service lorsque, en 1871, il dé-

diait la thèse latine de son doctorat ès-lettres à M. Brétignères, alors professeur de rhétorique à Bordeaux.

Je dois ajouter tout de suite que les germes déposés dans cette belle intelligence, au Lycée de Nimes, par les soins particuliers de M. Brétignères, devaient se développer à la maison des hautes Etudes de Paris, établie aux Carmes et dirigée par des prêtres éminents, dont quelques-uns devenus évêques. M Fabre prit là sa licence ès-lettres, qui lui valut la chaire de seconde au petit séminaire de Paris, et le mit fort heureusement en goût du doctorat. Je dis fort heureusement ; car c'est à son doctorat que nous devons ces belles études sur Fléchier remarquées de l'Académie française, fort goûtées du grand public et dont le diocèse de Nimes lui sait gré, pour le souvenir éloquemment réveillé par lui du plus illustre de ses évêques.

La critique littéraire, à l'exemple des Pontmartin et des Sainte-Beuve, dernière manière, se fait aisément conteuse et personnelle. J'aime donc à me rappeler qu'étant vicaire à la Cathédrale, vers 1863, et m'occupant moi-même d'une étude sur Fléchier, je vis entrer chez moi un abbé à « la haute stature » dont parle la *Semaine religieuse* de Nîmes du 11 décembre, et à la « belle et sympathique physionomie ». C'était mon ami l'abbé Fabre qui venait m'apprendre que, d'après le conseil de M. Leclerc, de l'Académie de Paris, il allait faire une thèse sur Fléchier. La confidence me donnait raison dans le choix que j'avais fait de mon sujet ; elle m'alarmait pour le succès de mon travail, sans que j'aie besoin de dire pourquoi.

M. l'abbé Fabre entreprit aussitôt son étude, remontant aux sources, cherchant l'*inédit* avec une ardeur méridionale qui lui ouvrait tous les dépôts. Quand il se présenta devant ses juges de la Sorbonne en 1871, le souvenir de son brillant examen de licence vivait encore et lui préparait un nouveau succès que lui promettait d'ailleurs le sujet allèchant de la *Correspondance de Fléchier avec*

Mme Deshoulières et sa fille. Peut-être aussi MM. les examinateurs se trouvèrent-ils flattés d'avoir devant eux le jeune prêtre qui, comme prit soin de le rappeler le vicaire général de Paris, à l'installation de M. Fabre en qualité de curé de Charenton, avait suivi nos armées de la défaite avec le titre d'aumônier militaire, secourant les blessés, assistant les mourants, soutenant les autres de « sa vaillante énergie», en ces jours d'épreuves et d'angoisse. Quoi qu'il en soit, et surtout grâce au rare talent d'écrire et de parler du candidat, cette soutenance sera une des dates mémorables de la Sorbonne.

M. l'abbé Fabre a résolu complètement dans sa thèse une question posée avant lui ; et il ne l'a pas moins résolue à son honneur qu'à l'honneur du correspondant un peu mondain alors de deux mondaines illustres. Pour s'être cru obligé d'effleurer ce sujet, un biographe de Fléchier que je connais bien avait failli encourir la disgrâce d'un des successeurs de Fléchier, à Nimes, lequel, quelques années après, couvrait de fleurs la thèse de M. Fabre : *Habent sua fata libelli!* Le peu clérical Sainte-Beuve, sans avoir sous les yeux la correspondance de Fléchier avec Mlle Deshoulières, nous en avait déjà donné la note vraie dès 1862, dans sa belle introduction aux *Grands Jours d'Auvergne.*

Épris de son auteur, peut-être non sans exagération, M. l'abbé Fabre nous donnait la *Jeunesse de Fléchier* en 1882. Un professeur de l'Université, mort trop jeune eu égard aux grandes espérances qu'avait mises en lui la *République* des lettres, avait, longtemps avant lui, écrit des pages charmantes sous ce même titre. Notre ami pu s'en inspirer ; mais il étendit la matière et nous fit un tableau complet du milieu littéraire dans lequel le futur panégyriste de Turenne avait passé sa jeunesse, tableau gracieux qu'éclaire d'un jour discret la physionomie spirituelle et souriante de son héros.

J'étais pris à partie, mais aimablement, dans ce livre, au sujet de je ne sais plus quel point de mon *Histoire de Fléchier*, vulnérable encore par ailleurs assurément. J'avoue n'avoir point pris d'abord la critique avec stoïcisme (les auteurs ne connaissent pas ça) ; mais je n'en profitai pas moins dans une nouvelle édition de mon œuvre ; et à présent que voilà mon censeur évêque, je n'ai que de l'orgueil à me rappeler sa censure ; censure fraternelle, au reste, qui n'avait pu mettre entre nous qu'un léger nuage depuis longtemps dissipé.

A relire Mgr Fabre, je me persuade qu'il saura faire passer dans ses mandements quelque chose de la manière correcte et harmonieuse de l'auteur dont il s'est nourri. Pourquoi ne pas croire encore qu'il rappellera quelque peu, dans ses discours, lointains d'abord pour nous, prochains bientôt, l'urbanité douce et modeste de ceux de Fléchier, et cette attention délicate et souvent profonde à sonder les cœurs et à nous en montrer les replis, où excella le moraliste dans lequel on a voulu trop voir le lettré, voire le rhéteur ? C'est ce que je conclus du *Fléchier orateur* que M. l'abbé Fabre publia en 1886. On n'écrit pas une grande étude sur l'éloquence d'un homme sans en contracter quelque chose pour soi-même. Ces tableaux de mœurs, cette touche légère qui les distingue, ce fin sourire à deviner les travers des gens, cette indulgence à les dévoiler, ces exhortations pieuses à les éviter ou à s'en déprendre : ce sont façons qu'on attrape, sans y penser, en face de ses auditeurs propres ; et ce n'est point malheur.

Tout en louant l'œuvre nouvelle, la *Revue des Deux-Mondes*, fit remarquer que l'auteur semblait quelque peu s'oublier avec Fléchier. C'est peut-être par déférence pour un recueil de cette autorité littéraire que M. Fabre passa de Fléchier, dont il nous avait annoncé l'*Épiscopat*, à Chapelain dont il nous donna les *Ennemis* en 1888. C'était

ne pas s'écarter beaucoup de Fléchier, Chapelain ayant été son ami et son protecteur à ses débuts dans la carrière des lettres ; c'était surtout se recommander à l'Académie dont on ne peut dire que Chapelain fut le père. Monseigneur Fabre aime l'Académie et en est aimé. Au temps jadis, qui valait bien le nôtre, il aurait mérité d'en être. Il en sera peut-être un jour, quand le navire auquel nous allons confier cette moitié de nous-même :

Navis quæ tibi creditum

nous l'aura ramené. En attendant, il est le favori des *Immortels* ; et il n'y a pas beaucoup de prêtres qui aient été couronnés deux fois par eux, comme l'a été l'auteur de la *Jeunesse de Fléchier* et des *Ennemis de Chapelain.*

Ces distinctions nous recommandent beaucoup l'ancien curé de Champigny et de Charenton, parce qu'elles nous en font un homme d'étude par excellence, au milieu des devoirs de la vie pastorale fidèlement et généreusement accomplis, au témoignage du Vicaire général de l'Archevêque de Paris. Aux paresseux de dire qu'on ne peut être à la fois homme de cabinet et bon curé, fait observer judicieusement M. le Vicaire général. « Pendant dix-sept ans, dit-il, la paroisse de Champigny a vu à l'œuvre. » M. l'abbé Fabre. « Elle a été témoin de son zèle à restaurer, à embellir l'église dévastée par la guerre. Pendant dix-sept ans, il s'est montré à la hauteur de sa tâche, prouvant à tous qu'un homme d'étude peut être en même temps un bon pasteur. Son esprit cultivé le faisait apprécier de la classe élevée, son affabilité et sa bonté le faisaient aimer des petits et des humbles. A tous il prodiguait ses conseils et ses services. » Mêmes succès à Charenton, où il crée des écoles et des patronages, où il n'aura paru que pour inspirer à ses paroissiens le regret de l'avoir possédé si tard et si peu.

« Évêque de Saint-Denis, dit la *Semaine religieuse* du diocèse de Nimes, Mgr Fabre est appelé à étendre sur un grand nombre d'âmes les sollicitudes de son cœur d'apôtre. Il trouvera dans sa mission épiscopale l'emploi des puissantes facultés que Dieu lui a départies. Il sera de cette grande race d'évêques qui unissent la fermeté doctrinale à la mansuétude évangélique. »

Nous n'ajouterons rien à cet éloge qui, venant de l'organe officiel de l'évêché de sa ville natale, ne peut que toucher profondément Mgr Fabre, aller au cœur de ses amis, et rendre fiers tous les prêtres de son diocèse d'origine.

A. DELACROIX.

LA PESTE EN LANGUEDOC

de 1627 à 1632

suite et fin

« Mais la santé publique ne demeura pas longtemps rétablie à Toulouse. Le mal se réveilla dans le courant du mois d'août (1630), et il fallut que le P. Félix d'Acqs fût encore exposé, malgré la résistance du P. Gardien, basée sur ce que la ville possédait un grand nombre de religieux qui n'avaient pas encore servi. L'archevêque et les Capitouls pressèrent tant, qu'il ne put se défendre, et, le 30 août, il accompagna lui-même le P. Félix au Pré, lui donnant en chemin des avis salutaires.

« Le P. Félix habita donc de nouveau le collège des Secondats. Il était habitué à ce mauvais air, et rompu à ce métier. Il ne prit plus aucune de ses précédentes précautions, et surtout ne voulut pas reprendre cet habit bleu qui portait l'alarme partout où il paraissait. Il établit dans le Pré un ordre merveilleux. Il fit faire des bouillons et apprêter des viandes pour les malades, qui souvent jusque-là, pour n'avoir point la force de prendre ce soin, laissaient perdre celle qui leur était distribuée. Il exerça une attentive surveillance sur les gens qu'il avait fait établir pour cela, et procura que les morts ne fussent point enterrés sans les cérémonies de l'Église ; qu'il faisait lui-même dans la chapelle : il avait eu soin, pour cela, de la faire bien aérer.

« La peste se découvrit à Cazères le 10 octobre 1629. Elle progressa lentement jusqu'au mois de mai 1630 ;

mais alors cette petite ville se trouva véritablement abandonnée à l'insolence des corbeaux chargés d'ensevelir les morts. Ils y commettaient mille larcins et mille autres désordres. Les magistrats délibérèrent donc d'envoyer une députation au Provincial des Capucins, pour le prier de leur donner un religieux qui consolerait les malades et gouvernerait la ville. Ce fut alors qu'on retira de sa quarantaine le P. Philippe de Francon. Il arriva à Cazères le 24 juin, et commença par créer des officiers chargés, les uns, de distribuer les vivres, les autres de traiter les malades. Il travailla si utilement, avec l'aide de Dieu, que, de la fin de juin aux premiers jours d'octobre, il parvint à désinfecter la ville, et rendit à tous les habitants l'accès de leurs maisons exempt de tout danger. Il leur fit faire le vœu de construire une chapelle en l'honneur de S. Roch, au pré appelé de la Baze. Pour confirmer ce vœu, on alla en procession générale sur ce lieu le 8 septembre. Tous ces détails nous sont fournis par un rapport des consuls et du capitaine de santé de Cazères, dont un extrait subsiste dans nos archives.

« Le P. Philippe, toujours infatigable, n'eut pas plus tôt fini à Cazères, qu'il courut à Toulouse se joindre à son ancien compagnon le P. Félix d'Acqs. Il y arriva le 23 octobre, juste à temps pour assister un Frère exposé, qui mourut le lendemain.

« Le mal allait toujours son train, accompagné de la famine, jusqu'au mois de janvier 1631, où nos deux Pères furent obligés de se mettre en quarantaine. Auparavant, ils prirent soin de dégarnir la chapelle du Pré et d'en faire transporter à leur collège par un corbeau tous les meubles et ornements, dans un coffre fermé à clef. Un capitoul nommé M. Belli fit ici une brutalité extrême. Il se trouvait à la barrière où il fallait passer avec le coffre, et, pensant que ces pauvres religieux avaient exposé leur

vie pour thésauriser, sans aucun égard pour leur caractère et pour les services qu'ils avaient rendus à la ville, il fit arrêter le coffre, et visita son contenu, bien que les Pères le lui eussent déclaré. Cette ingratitude ne put être dissimulée ; elle fut dénoncée, par les autres capitouls, qui, soit sincèrement, soit pour sauver les apparences, firent, en paroles honnêtes et flatteuses, toutes les satisfactions désirables. Pendant sa quarantaine, le P. Félix eut huit ou dix jours de fièvre, sans indice de peste : cela provenait de ses fatigues. La quarantaine finie, il réintégra le couvent avec son compagnon.

« La peste fut portée à Bordeaux en l'an 1629, sur la fin du mois de juin, par un indigent de cette ville, qui, venu de Toulouse, s'en retourna chez lui avec trois vêtements, pour autant de petits enfants qu'il avait, auxquels, sans le savoir, il allait par ce moyen donner la mort. C'étaient sans doute des habits d'enfants morts de la peste à Toulouse, et peut-être insuffisamment désinfectés ; ce pauvre homme pouvait les avoir reçus en aumône, ou achetés à bon marché. Des enfants le mal passa au père, du père à son quartier, et, de la nouvelle qui en fut répandue, la ville se trouva tout entière alarmée.

« Le P. Jacques d'Auch était alors gardien de notre couvent de Bordeaux. Il assembla ses religieux, et les exhorta chaleureusement à se dévouer au soulagement du public ; puis il s'enquit secrètement des dispositions de chacun. Il y avait alors dans ce couvent une étude de théologie, composée de vingt-huit écoliers, tous jeunes et vigoureux, à la réserve d'un seul, que la faiblesse de sa santé rendait incapable de cet emploi. Ces jeunes Pères témoignèrent tous à l'envi un très grand désir de s'exposer ; mais tous ne purent pas être satisfaits ; on élut d'abord les PP. Sixte de Toulouse et Ambroise des Al-

lémans. Leur premier travail fut d'assister en ses derniers instants M. l'Archidiacre qui demandait de mourir entre les bras d'un Capucin. Les Pères de l'Observance avaient fermé la porte de son logis, afin que personne n'y entrât et ne s'infectât; nos Pères l'enfoncèrent, et rendirent les derniers devoirs à cet ecclésiastique, qui mourait dans la fleur de l'âge; puis ils l'ensevelirent de leurs propres mains dans le jardin de la maison.

« Le mal croissant, nos Pères déployèrent une diligence incroyable. Le P. Ambroise fut frappé du fléau et mourut vers la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Tous ses condisciples se montrèrent jaloux de prendre sa place; le P. Amédée de Villepinte fut élu avec le F. Barnabé de Poussan, laïque. Joints au P. Sixte, ils travaillèrent, non sans grandes fatigues, jusqu'à la fin du fléau. Ils ne tombèrent cependant pas malades, et les deux derniers poursuivirent jusqu'à la plus extrême vieillesse une vie exemplairement religieuse.

« Il arriva au P. Amédée un bonheur qu'il ne faut pas passer sous silence. Un chirurgien huguenot s'était exposé pour servir les pestiférés, à dessein de gagner de l'argent. C'était un homme vigoureux, âgé d'environ quarante ans. Il se sentit blessé. Le P. Amédée, l'ayant appris, fit comme le bon pasteur : il laissa les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour aller à celle qui était dans l'erreur. Il commença par tous les services corporels dont le chirurgien avait besoin. Après l'avoir touché par ces marques de charité, il lui parla de la religion catholique, dont l'excellence éclatait par le zèle des personnes qui s'exposaient volontairement pour le service spirituel de leurs frères : chose inconnue parmi les huguenots, tous les ministres s'en étant toujours abstenus. Ces paroles, soutenues de la grâce de Dieu, opérèrent un soudain changement dans cet homme, qui commença de déplorer l'aveuglement de sa vie passée. Il abjura son hérésie entre les

mains de son convertisseur, en reçut l'absolution et celle de ses péchés, qu'il confessa avec grand repentir, et désira recevoir le Saint-Sacrement. Comme un des symptômes de la peste était un continuel vomissement, le Père ne jugea pas à propos de le lui donner ; mais il lui administra l'extrême-onction. L'heureux chirurgien, tenant à la main un chapelet bénit, en signe de sa foi, et prononçant le nom adorable de Jésus, rendit son âme à Dieu.

« La ville de Carcassonne fut à son tour affligée de la peste sur la fin de l'année 1629 et pendant le courant de l'année 1630. Par une blâmable négligence, les magistrats laissèrent d'abord les malades périr sans secours spirituels. Ému de ce manque de charité, le P. François de Lyon, gardien de notre couvent, se rendit à l'hôtel de ville pour leur en faire l'observation, et pour leur offrir de suppléer, lui et ses religieux, au défaut des pasteurs. Il exposa d'abord deux prêtres, les PP. Constance de Lyon et Polycarpe de Nant, alors étudiant en philosophie. Ils servirent pendant qratorze mois, n'ayant d'abord qu'à administrer les sacrements, mais ensuite veillant même sur les choses temporelles, après que les magistrats eurent été emportés par le fléau.

« Ils se sentirent, à la fin, blessés, et tous deux en même temps. Le Père Polycarpe était condamner à mourir par la grandeur et la violence de son mal ; mais, un jour où il se trouvait profondément assoupi, il se réveilla en sursault et demanda des nouvelles du Lazaret et de son compagnon. Apprenant que celui-ci était blessé, et que les malades étaient fort affligés et sans secours, il sauta de son lit comme s'il n'eût point eu de mal, et alla visiter les malades. Cette impétuosité était conforme à son naturel plein d'ardeur ; toutefois, il pouvait bien y avoir là quelque chose de surnaturel, car il continua de

servir nonobstant sa faiblesse, et il guérit par l'exercice même qui aurait tué tout autre.

« Dans ce temps, le Frère Elzéar de Saint-Pons, laïque, homme de grande piété, obtint la permission de s'exposer pour servir les deux Pères blessés. La divine Providence le récompensa de cet acte de charité, en ce qu'il fut atteint lui-même au bout de quelques mois, et mourut saintement, comme il avait vécu.

« Quoique notre couvent fût assez éloigné de la ville, la maladie y pénétra et enleva plusieurs religieux. Le premier fut le P. Cyprien de Toulouse, prêtre. Après lui, moururent le Père Cyprien de Narbonne, prédicateur très fervent ; le Frère Philippe de Carcassonne, laïque, qui avait été exposé à Toulouse, et qui s'était garanti l'année précédente ; le Frère Edmond de Campan, clerc ; le Frère Hippolyte de Villefranche, laïque.

« Cette désolation obligea les supérieurs à disperser la famille. On envoya quelques religieux servir dans le lazaret, et quelques autres dans les campagnes voisines, par exemple, deux à C..., deux à Pésenas, deux à Moussoulens, d'autres à Trèbes et à La Grasse, où leur vie exemplaire porta les habitants à nous y bâtir des couvents.

« Parmi ceux qui demeurèrent dans la maison, le Père Égide de Mur-de-Barrez fut blessé. En l'absence du P. Gardien, le P. Emmanuel d'Auch, vicaire, voulut se réserver le mérite de le soigner. Ils furent logés tous deux à la chambre basse du portier. Là, le P. Égide sentant les ardeurs de son venin, pria son Supérieur de lui administrer les derniers sacrements. Le P. Emmanuel ne le croyait pas si malade ; mais le P. Égide, insistant, le pressa d'aller avec lui devant le maître-autel, où il le conjura de lui donner le saint viatique, puis l'extrême-onction, disant qu'il ferait la fonction de clerc et répondrait à tout. Les divins mystères ne furent pas plus-tôt

accomplis sur lui, que, levant les yeux au ciel, il rendit doucement sa bienheureuse âme à son créateur.

« Les religieux qui avaient été exposés en ville racontèrent, à leur retour, après que le fléau eût cessé, un fait vraiment extraordinaire. C'est que, sur le corps d'une femme morte de la peste, les pustules et les taches noires du mal n'avaient pas, comme d'habitude, la forme de lentilles, mais celle de la croix.

« La peste éclata dans la ville de Limoux le 25 août 1630. Aussitôt, les magistrats eurent recours à nous, et on leur donna les PP. Irénée d'Aix et François de Pésenas. Celui-ci avait servi l'année précédente dans la même fonction à Castelnaudary. Le P. Irénée fut bientôt blessé, et mourut au bout de peu de jours. Le P. Polycarpe de Nant, pour le remplacer, accourut de Carcassonne, où le mal avait cessé.

« Le nombre des malades était si grand, et nos religieux les assistaient avec tant d'assiduité, qu'ils n'avaient le temps ni de manger ni de dormir ; aussi tombaient-ils parfois sous l'accablement du sommeil, sur le lit même des infortunés dont-ils entendaient la confession.

« En parcourant les rues de la ville, le P. Polycarpe agitait une petite sonnette pour donner aux habitants la facilité de l'appeler auprès de leurs malades, comme aussi pour réclamer les aumônes et les provisions que leur charité destinait aux pauvres pestiférés.

« Mais là n'était point la part la plus pénible du travail des PP. François et Polycarpe. Ils avaient plus de mal et moins de succès à s'opposer aux désordres et voleries qui désolaient la ville ; aussi vit-on la colère de Dieu éclater ; le feu fut l'instrument de sa vengeance. Il aurait peut-être consumé tout entière cette malheuse cité, sans les prières des deux hommes apostoliques qui s'étaient exposés

pour son service ; car le feu s'arrêta tout court pendant que le P. Polycarpe disait la messe à Sainte-Agathe.

« L'incendie avait commencé par la maison d'un charpentier. Au commencement de la peste, cet homme avait fait tout ce qu'il avait pu pour empêcher que la ville logeât les Capucins exposés dans une maison voisine de la sienne, et, n'ayant pas réussi à cela, il jura qu'il brûlerait celle-ci, pour les obliger à se loger plus loin. Il n'est pas bien vérifié s'il mit le feu lui même, ou si ce fut un accident ; mais la permission divine parut bien manifestement en ce malheur.

« Dans le même mois d'août, et dans la même année, la ville de Pésenas se trouva aussi infectée, malgré l'exactitude avec laquelle on y faisait la garde, tant il est vrai qu'il n'y a ni garde ni poste qui puisse empêcher la main de Dieu de pénétrer où elle veut. On eut donc recours à nos Pères, qui eurent plaisir à promettre leurs soins. A cet effet, ils appelèrent de Montpellier le P. Ignace d'Arsac, qui avait déjà heureusement servi en d'autres lieux. Ils lui donnèrent pour compagnon le Frère Humble d'Auch, qui était déjà frappé, mais qui, bientôt guéri, l'assista en toutes ses charitables fatigues pendant six mois, et vécut depuis jusqu'à la plus extrême vieillesse. Pour obtenir d'être délivrée du fléau, la ville fit le vœu de bâtir un oratoire sur le chemin qui va d'Agde à Notre-Dame du Grau, et d'offrir un calice à Notre-Dame de la Genouillade d'Agde.

« Nous avons trouvé Pésenas sur nos pas en allant à Montpellier, où le venin de la peste se mêla parmi celui de l'hérésie dès le mois de juillet 1630. Elle s'abattit d'abord sur notre couvent, et emporta un jeune clerc nommé Frère Dominique d'Arsac. Comme on ne connaissait point d'abord la nature du mal de ce religieux, ses confrères le

visitérent et fréquentèrent pendant les trois ou quatre jours que dura sa maladie. La mort qui s'ensuivit alarma le couvent et la ville, d'autant que ce jeune Frère, ainsi qu'on le reconnut, avait été atteint tandis qu'il en accompagnait un autre auprès d'un malade. Presque aussitôt le fléau se montra dans diverses maisons et dans divers quartiers.

« Monseigneur l'Évêque et les magistrats songèrent d'abord à pourvoir les malades de secours spirituels. Et, comme ils s'adressèrent premièrement à nos Pères, ils furent très édifiés de les entendre s'offrir à l'envi pour cet emploi charitable; le prélat, qui nous aimait tendrement, et qui était l'homme le plus éloquent de son siècle, fit un discours brief, mais touchant, sur la charité des religieux de notre ordre.

« Deux prêtres capucins furent donc exposés : les PP. Ignace d'Arsac et Eleuthère de Saint-Girons. Après vingt jours de travail, ils furent atteints par le fléau. Le Frère Christophe de Limoges, clerc, s'exposa pour les servir, fut blessé, et mourut au bout de trois jours. Le Frère Ignace de Bessan, laïque, le remplaça, fut blessé lui-même au bout de vingt-quatre jours, et mourut.

« Au milieu de cette grande désolation, les consuls firent à la sainte Vierge le vœu de visiter son église de Montserrat, et d'aller lui offrir un beau présent, si la ville était délivrée du fléau. Il cessa, en effet, aussitôt; mais, comme, à cause des guerres, il n'était pas possible de voyager hors du royaume, l'Évêque les autorisa à l'accomplir à Notre-Dame du Grau : ce qu'ils firent le 8 septembre 1634. Ils y offrirent une somme de 400 livres.

« Ces pestes, en obligeant les supérieurs à disperser les religieux, donnèrent lieu à la fondation des couvents de Chalabre, de Lagrasse et de Trèbes.

« Le terrible fléau se réveilla de nouveau dans la ville

de Toulouse vers le mois de mai de l'au 1631. Les Capitouls ne se souvinrent point d'en avoir mal usé envers les religieux précédemment exposés, soit au sujet du coffre dont nous avons parlé, soit au sujet de leur entretien et de leur nourriture, dont aucun soin n'avait été pris. Ils eurent donc le courage de solliciter de nouveau la charité du P. Gardien, en le priant d'exposer encore quelques-uns des siens. Outre son légitime mécontentement, le vénérable supérieur, P. Jacques d'Auch, avait un autre motif de montrer peu d'empressement : c'était le besoin de repos qu'avaient ses religieux après tant et de si périlleux travaux. Il répondit donc que sa communauté n'était point dans cette ville la seule qui se trouvât pourvue d'hommes idoines à cette œuvre charitable, et qu'il était temps de demander à d'autres les mêmes services. Il ajouta même que les Carmes Déchaussés avaient témoigné quelque regret de n'être point associés à ce charitable travail : un de leurs Frères quêteurs s'en était plaint au P. Félix en des termes qui marquaient le chagrin et la pieuse jalousie de ses Pères.

« Les Capitouls interposèrent le crédit de l'Archevêque ; celui-ci n'obtint pas meilleure réponse, et ils durent se résoudre à s'adresser aux autres ordres religieux. Suivant l'indication fournie par le P. Gardien, les PP. Carmes Déchaussés furent tentés les premiers ; mais, soit qu'ils n'eussent jamais été du même sentiment que leur quêteur, soit que ce sentiment se fût modifié, ils refusèrent par une défaite qui ne me parait pas très fine ; ils dirent qu'il ne leur était pas permis de s'exposer sans la permission de leur général.

« L'Archevêque et les Capitouls, prévoyant bien que dans tous les cas les services de nos Pères leur deviendraient indispensables, s'avisèrent d'écrire au P. Provincial une lettre où ils le suppliaient de leur accorder les PP. Félix d'Acqs et Philippe de Francon. Ils chargèrent de

cette lettre un homme auquel ils donnèrent l'ordre de chercher le P. Provincial partout où il se pourrait trouver. En attendant, ils eurent recours aux Grands Carmes, qui leur donnèrent deux religieux, aux Cordeliers de l'Obser vance et aux Jésuites, qui tous envoyèrent des prêtres déjà précédemment exposés.

« Cependant, l'homme envoyé par l'Archevêque et les Capitouls finit par trouver à Narbonne le P. Provincial, qui répondit favorablement à leur requête, à la condition que l'on aurait plus que par le passé le soin de fournir leur nécessaire aux religieux exposés. Ces Messieurs ne firent pas immédiatement usage de cette lettre, parce que pour le moment d'autres religieux servaient: mais bientôt ceux-ci tombèrent malades, et nos Pères ne purent éviter d'entrer en exercice.

« Dans ce temps, un de nos novices, appelé Frère Robert de Toulouse, se trouva malade. Le P. Gardien avait prudemment établi que, si quelqu'un de la communauté se trouvait arrêté sans qu'il y eût tout d'abord marque de peste, on le transporterait et soignerait en une maison qui se trouvait au milieu du jardin, et que, s'il y avait trace de peste, on le mettrait plus loin, en d'autres maisons que la ville nous avait récemment données pour agrandir notre enclos. Les PP. Philippe de Francon et Jérôme de Castelsarrasin furent commis au soins de ce malade, qui mourut le 22 juillet (1631). Aucune marque extérieure sur son corps ne témoignait de la peste ; on crut pourtant que c'était elle qui l'avait emporté.

« Un autre novice, Frère Symphorien de Viso, fut blessé peu de jours après. Le P. Philippe eut encore le zèle de le servir, et tomba malade dans cet exercice de charité ; mais il guérit, et le novice mourut, le 6 août, d'une peste qui lui parut à l'aine. Le Frère Jérôme de Beaumont-de-Lomagne, laïque, mourut encore le 29 août, et fut suivi, le 1er septembre, par un autre laïque, le Frère Pie de Carcas-

sonne. Après eux, périrent : le Frère Médard de Bordeaux, laïque, le 8 septembre ; le Frère Jean-Baptiste de Béziers, novice, le 13 septembre, il s'était volontairement exposé au service des précédents ; le Frère Fabien de Carcassonne, le 17 septembre.

« Le P. Archange de La Barthe, poussé par un excès de ferveur, s'alla jeter de lui-même dans la maison des religieux pestiférés, afin de les servir. Deux jours après, il tomba malade et se vit réduit à l'extrémité ; mais Dieu daigna le conserver.

« Comme le mal allait croissant, n'épargnant pas les grands plus que les petits, les religieux exposés eurent plus d'ouvrage que jamais. Le P. Philippe, guéri, se remit en exercice le 25 août. Il se logea dans une maison que l'on avait préparée pour nos frères à Tounis. Quant au P. Félix, d'Acqs, étant sorti le premier, il avait pris logement dans la maison de nos pestiférés ; il ne voulut pas la quitter, et de là il allait visiter les malades de la ville et du Pré. On lui adjoignit le P. Honoré de Bordeaux, qui auparavant avait longtemps servi les pestiférés à Lavaur.

« M. Le Mazuyer, premier président, avec un courage intrépide, était toujours demeuré dans la ville, pour empêcher les désordres ordinaires en temps de calamités publiques, et pour secourir le pauvre peuple. Il pensa s'être assez habitué à l'infection de l'air pour être devenu réfractaire au mal ; de sorte qu'il ne prenait presque plus de précautions. Il demanda un jour au P. Juvénal de Marseillan de lui dresser par écrit un état du nombre et des besoins des malades du Pré. Le Père le fit. En présentant son papier au premier président, il s'excusa, lui demandant la permission de le désinfecter au préalable. M. Le Mazuyer répondit que cela n'était pas nécessaire, prit le papier, et le mit à sa ceinture. Mais le mal ne

respectait pas les plus grands courages, et le vénérable magistrat tomba malade, avec fièvre continue, vers la fin de septembre. On jugea d'abord qu'il avait la peste, et je ne sais pas bien s'il en était lui-même persuadé ; mais, ayant ouï dire que le P. Philippe de Francon avait fait des merveilles à Cazères, particulièrement pour désinfecter la ville, il le demanda, espérant pouvoir être sauvé par lui. Il demanda aussi un chirurgien, et avant qu'il entrassent en sa maison, ils les fit désinfecter par les étuves d'un ermite de Saint-Hilaire, très habile désinfecteur.

« Le premier président n'avait sur son corps ni bubon ni charbon, mais seulement quelques taches pourpres. Le principal usage qu'il fit du P. Philippe fut de se confesser et de recevoir les sacrements. Il fit dresser un autel dans sa chambre ; le Père y célébrait la messe tous les jours. Il prenait plaisir à s'entretenir avec lui des choses du ciel : c'était alors l'objet de toute son application, car il avait déjà fait son testament et disposé les affaires de sa maison. Il répondit lui-même avec une grande présence d'esprit lorsque le Père lui administra l'extrême-onction, comme aussi aux litanies de la sainte Vierge, à celles du Saint Nom de Jésus, et à celles qui sont ordonnées pour la recommandation de l'âme. Enfin, tenant un crucifix à la main, il rendit doucement son âme, en baisant tendrement la face de son Sauveur, qui avait donné sa vie pour lui.

« Le bruit de sa mort s'étant répandu par la ville, il fut pleuré comme le père du peuple, et on lui rendit tous les honneurs qui furent possibles au milieu de la désolation générale. Nonobstant le danger, il se fit à son enterrement une fort nombreuse procession de peuple, qui marchait loin du corps, avant et après le convoi. Le corps fut mis dans une bière de plomb, revêtue d'un cercueil en bois, et placé sur son carrosse bardé de noir.

Les chevaux, le cocher, et le valet de chambre qui l'avait servi pendant sa maladie, étaient couverts de deuil. Les ordres religieux, les prêtres de plusieurs églises et le Parlement en corps, se rendirent devant sa maison, et attendirent dans la rue l'heure de l'enterrement. Quatre capucins exposés, savoir : les PP. Félix d'Acqs, Archange, de La Barthe, Honoré de Bordeaux et Juvénal de Marseillan, avec le P. Roux, jésuite, allèrent en procession chercher le corps. Le P. Philippe de Francon, qui était demeuré dans la maison, se revêtit du surplis et de l'étole, et fit l'office.

« Le convoi marcha selon le rang ordinaire, avec cette différence, que seuls les Capucins et le Jésuite infects marchaient immédiatement devant le carrosse, et les corbeaux immédiatement après ; les ordres religieux et les prêtres étaient fort loin au devant et le parlement fort loin en arrière.

« Le convoi arriva en cet ordre aux Chartreux, où le défunt avait élu sa sépulture. Les religieux attendaient, en corps de communauté, dans leur cour, où seuls entrèrent les Pères infects, qui firent la cérémonie. Les corbeaux tirèrent la bière du carrosse et la portèrent dans l'église. Les Pères Chartreux se mirent devant, fort loin des Capucins, en chantant ; puis se retirèrent dans leur chœur, dont ils fermèrent toutes les portes et les fenêtres avant que personne entràt dans l'église. Les Capucins firent l'enterrement et s'en revinrent.

« Le valet de chambre qui avait servi le Premier Président mourut peu de jours après.

« Dans ce même temps, M. le président de Bertier, qui avait fui à la campagne, se trouva blessé. Privé de tout secours, spirituel et temporel, il se fit transporter à Toulouse, où le P. Honoré de Bordeaux entendit sa confession. Ce magistrat mourut le même jour que M. Le Masuyer, et peu d'heures avant.

« Le mal dura encore dans la ville de Toulouse jusqu'à la fin du mois d'avril de l'année suivante 1632. Pendant tout ce temps, nos deux Pères Félix d'Acqs et Philippe de Francon continuèrent seuls de servir, soit au Pré, soit dans la ville. Et, comme il n'y eut presque point de couvent, de religieux ou de religieuses, que ce fléau épargnât, il allèrent partout avec grand zèle (1).

« La peste se réveilla aussi dans la ville de Grenade, pour la troisième fois, dans le cours de cette année 1631. Le P. Salvi d'Albi, qui avait servi pendant les contagions précédentes, fut encore exposé, avec le Frère Maurice de Béziers, laïque. Leur fatigue fut grande, parce que le mal atteignait les métairies des campagnes bien plus que la ville, et que tous deux ils eurent des accès de fièvre tierce qui durèrent tout l'automne. Le mal cessa enfin

(1) Les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* n'ont pas donné sur le passage de la peste dans cette contrée en 1628-1632 d'autre détail que ces lignes : « Quant à la ville de Toulouse, la maladie y fit « beaucoup de ravages en 1630 et 1631, et il y mourut cinquante « mille personnes : le plus qualifié fut le premier président. Le « Masuyer, qui eut le courage de se renfermer dans la ville. »

En 1636, le Languedoc se trouvait sous l'autorité de Robert Miron, conseiller ordinaire du roi, par qui Richelieu faisait le premier essai de l'institution des *intendants de la justice, police et finances*, établis ensuite à la tête de toutes les autres provinces du royaume. Il s'agissait de lever les tailles et subsides demandés par le roi, et la misère de la population en rendait le paiement impossible. Fait droit aux représentations des Capitouls, Robert fit successivement, en la compagnie de chacun d'eux, une enqête minutieuse sur la situation des divers quartiers et de leurs habitants. Cette opération, commencée le 22 août, fut close le 24 septembre. Le rapport détaillé qu'en dressa Miron a été publié par M. de La Pijardière, dans ses *Chroniques de Languedoc*, tome II, pp. 81 à 96. Il y est dit que les registres mortuaires de la ville font foi de quatre-vingt mille décès pendant la peste précédente ; un tableau lamentable des quartiers dépeuplés et de la misère du peu d habitants qui survivent y est tracé en termes de la plus officielle exactitude. Nous sortirions de notre cadre en grossissant les récits de notre chroniqueur capucin à l'aide de ce document, dont l'importance demeure considérable pour d'autres historiens. »

dans le mois de janvier 1632, et nos religieux se retirèrent sans avoir senti aucune incommodité de la peste, ayant servi depuis le mois d'août 1631.

« Le fléau se découvrit à Cadillac sur la fin de cette année 1631. Comme depuis assez longtemps nous y avions un couvent, les habitants eurent recours à nous. Le Père Amédée de Villepinte fut exposé, avec le Frère Félix de Paris, laïque. Celui-ci fut blessé; mais, assisté par le supérieur des religieux de la Charité, il guérit, et continua de servir jusqu'à la fin.

« La ville de Marmande eut la même affliction dans le même temps. Il y eut une contestation de charité entre nos religieux, qui tous voulaient s'exposer. Pour ne mécontenter personne, le P. Gardien jugea bon de les faire tirer au sort. Ainsi se trouvèrent désignés les PP. Alexis de Bordeaux et Benoît de... Ils servirent heureusement, pendant tout le temps que la peste dura, sans en ressentir la moindre incommodité.

« Villeneuve-d'Agenais fut également éprouvée. Le fléau y fit invasion en juillet 1631. La même contestation qu'à Marmande eut lieu parmi nos religieux, et une décision semblable envoya au service des pestiférés le P. Vincent de Talairan et le Frère Modeste de Caron, laïque. Celui-ci demeura frappé de la peste pendant trois mois entiers sans interrompre pour cela son service. Le P. Vincent fut aussi blessé de deux bubons et de sept charbons, ce qui ne l'empêcha point de déployer un zèle incessant. Dieu leur rendit la santé à l'un et à l'autre.

« Le fléau pénétra dans notre couvent, où il emporta le Frère Raymond de Limoges, le 10 août; et le Frère Bernardin de Gourdon deux jours après. Le P. Gardien fut atteint; il guérit. On fit la quarantaine; on désinfecta le

couvent, et toutes choses furent rétablies dans l'état ordinaire.

« Gaillac nous avait construit un couvent par suite d'un vœu fait dans une peste précédente. Elle avait donc un droit tout spécial à requérir notre secours en face du nouveau fléau, qui fit son apparition vers le milieu d'août 1631. Le 19 de ce mois, le P. Gervais de Toulouse et le Frère Pascal de Castelsarrasin, laïque, furent désignés pour ce charitable exercice.

« Après trois semaines de service, le P. Gervais fut blessé avec tant de violence, qu'un mois après, par la force du venin, il perdit entièrement la vue. Dès que le mal lui donna. d'ailleurs, un peu de relâche, il se fit guider par son compagnon auprès des malades pour entendre leur confession. Il continua ainsi pendant quinze jours avec grande incommodité, tant à cause de sa cécité que de sa peste, qui fluait encore. Alors il fit vœu de faire tout le temps de sa vie quelque dévotion particulière en l'honneur du B. Félix de Cantalice, la veille de sa fête s'il plaisait à Dieu, par son intercession, de lui rendre la vue. Il se fit oindre par trois fois les yeux avec l'huile de la lampe du Bienheureux, et, bientôt après, ils se rouvrirent à la lumière : mais, parce que sa peste ne guérissait pas, et qu'il ne pouvait continuer son service sans une extrême incommodité, il fut obligé de céder la place au P. Honoré de Bordeaux, qui vint de Toulouse à Gaillac après la mort de M. Le Masuyer. Ce Père servit encore pendant dix mois à Gaillac, avec le Frère Paul, jusqu'au mois d'août 1632, où le mal cessa entièrement.

« La ville d'Albi resta saine jusqu'au 25 juillet 1631. A cette date, elle commença de partager l'infortune de la plupart des villes du Languedoc. Dès les premières atteintes du mal, le grand vicaire, en l'absence de l'évê-

que, assembla les supérieurs des communautés religieuses, qui furent unanimes à vouloir fournir les secours qui dépendaient d'eux en cette déplorable occasion. Il n'y eut qu'à discuter le rang qu'il convenait d'affecter à chaque communauté. Le sort décida que les Carmes seraient exposés les premiers, les Cordeliers de l'Observance après eux, et les Capucins à la suite.

« Les deux Pères Carmes furent bientôt blessés, et un d'eux mourut. Les Cordeliers entrèrent en exercice. Au bout de peu de jours, sans qu'aucun fût blessé, la peur les prit, et ils se retirèrent sans rien dire. Le tour des Capucins était venu.

« On exposa les PP. Archange de La Barthe et Côme de Saint-Côme. Ils servirent avec un grand zèle, administrant aux malades non seulement les sacrements et la nourriture spirituelle, mais la nourriture corporelle et les remèdes. Bien que précédemment, en d'autres lieux, ces Péres eussent été sans inconvénient au milieu de la contagion, ils furent ici blessés. Il parut sur le corps de l'un et de l'autre quelques taches de pourpre, sans bubon ni charbon apparent. Ils guérirent heureusement, et poursuivirent leur service jusqu'à la fin.

« Peu de temps après qu'il se fut découvert dans la ville, le fléau envahit notre couvent et y fit d'étranges ravages. Il emporta les Frères Gabriel de Cordes et François de Gaillac, clercs, les PP. Saturnin de Castelnau-de-Lévis, François de Saint-Sernin, et le Frère Damien d'Albi, laïque, Le P. Chrysostome de Melun clôtura cette liste funèbre par sa mort, qui eut lieu le 25 octobre, après qu'il eut prédit la prochaine cessation du fléau. Arrivé à ses derniers instants, ce saint religieux se fit mettre à genoux par terre pour recevoir le Saint Viatique ; après quoi, demeurant dans cette posture, le crucifix à la main, il récita trois fois le psaume *Miserere mei Deus* ; puis, baisant tendrement le crucifix, il tomba de faiblesse, et rendit l'âme. »

P. APOLLINAIRE.

LE CHATEAU DE LA TOUR D'AYGUES

Par une belle matinée du mois de mai 183*, une joyeuse caravane, partie du village d'A***, se dirigeait vers l'étang de Labonde, pour y pêcher et déjeûner sur l'herbe fleurie. En tête de cette troupe nombreuse, occupant la route sur une certaine longueur, caracolaient les plus jeunes et les plus alertes sur de maigres chevaux, arrachés, pour ce jour-là, à la charrue, quelques-uns même de ces cavaliers n'avaient point dédaigné la modeste monture des Arcadiens. Puis venait la collection complète et curieuse des voitures du voisinage, mises en réquisition pour transporter les nobles châtelaines, la femme du maire, celle du notaire et M. le curé, compagnon assidu et respecté de nos joies villageoises, dont la présence tempérait parfois les excès. La marche était fermée par les domestiques escortant un lourd fourgon, chargé de provisions, car tout novices dans l'art que nous allions exercer, nous ne pouvions raisonnablement compter sur un succès suffisant, et quelle que fût notre foi en le vénérable pasteur qui nous accompagnait, elle ne s'aveuglait pas au point d'espérer qu'il renouvelât en notre faveur le miracle de la multiplication des pains. Arrivés au bord de cette immense et limpide pièce d'eau que Louis XIV eût enviée pour Versailles, nous saisîmes chacun une ligne ; le silence le plus rigoureux fut imposé et la pêche commença.

J'étais jeune alors, dévoré d'activité et d'impatience ; mes pensées errantes, inquiètes, ne savaient point se fixer

sur un objet, percer l'enveloppe grossière sous laquelle se cachait un précepte, une leçon utile, voir, par exemple, dans la pêche à la ligne, la représentation de plus d'un drame et l'image, hélas ! presque toujours fidèle de notre vie. Le hasard m'avait donné pour voisin M. de G***, âgé d'environ cinquante ans, et dont la vie agitée était plus riche en aventures que l'imagination de maint romancier moderne. Blessé et prisonnier au combat de Trafalgar, après trois années passées sur les pontons ou dans l'île de Cabréra, il avait enfin trouvé en Écosse une cordiale hospitalité. La Restauration l'avait ramené en France et employé dans l'armée de terre ; mais cette âme avide d'émotions se desséchait dans l'oisiveté d'une garnison. Il était donc retourné sur son élément, et commandait à cette époque une frégate, au service du Pacha d'Égypte. Son navire était mouillé dans la rade de Marseille et lui en visite chez nos voisins. L'exercice auquel nous nous livrions ne paraissait pas l'intéresser plus que moi : « Vous vous ennuyez ici, me dit-il, allons à la Tour d'Aygues. » Nous jetâmes l'arme inutile confiée à nos mains, sautâmes sur nos chevaux et nous nous éloignâmes, poursuivis par les clameurs de la troupe entière, nous menaçant de n'avoir nulle part d'un repas auquel nous refusions de contribuer.

Après quelques pas en silence : « Monsieur, dis-je à mon compagnon, qu'allons-nous voir à la Tour d'Aygues ? » — « Comment, reprit-il, vous n'avez donc pas lu l'histoire de France ? » Cette apostrophe me piqua d'autant plus que je quittais à peine les bancs du collège, où j'étais réputé pour ma mémoire. « J'ai lu l'histoire de France, répondis-je, mais notre professeur, M. Germain, quoique correspondant de l'Institut, n'était qu'un ignorant, puisqu'il ne nous a point parlé d'une cité aussi célèbre que la Tour d'Aygues. » — « Ah ! je comprends ! Vous avez appris l'histoire comme vous avez traduit Horace...

emendatus... néanmoins on a dû vous parler de Marguerite de Valois. » — « Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, sœur de Henri III, précédemment roi de Pologne et assassiné par Jacques Clément en 1589... » Je débitai cette phrase avec la volubilité d'un écolier de sixième, tant j'étais heureux de faire briller mon érudition et de me relever aux yeux de mon interlocuteur. — « A merveille, dit-il, mais votre pudibond professeur a peut-être négligé de vous apprendre que, petite-fille du Roi-Chevalier, Marguerite sacrifia largement au dieu dont son aïeul était mort martyr. Le bon Henri fut inscrit par elle sur l'interminable catalogue des époux trompés et sous les lauriers de Coutras et d'Ivry, il cachait la vulgaire couronne réservée aux rois comme aux bergers. Au reste, le vert-galant ne se montrait nullement jaloux ni soucieux de réprimer les désordres de sa compagne, sans doute pour donner le funeste exemple d'un mari commode. Au nombre des adorateurs de Marguerite fut un Baron de Cental, qui, en l'honneur de sa belle adorée et dans le but louable et prudent de l'y tenir enfermée, loin du monde et des rivaux, fit construire la magnifique demeure que nous allons visiter. Vous y remarquerez quelques changements opérés par la main du peuple en 93, mais ces ruines pourront encore vous donner une idée du luxe et de la passion de l'heureux Baron. »

Ainsi nous devisions, lorsqu'à un détour de la route, nos regards furent subitement frappés par l'aspect imposant d'une large tour carrée, flanquée de quatre tours circulaires, s'appuyant sur de hautes murailles percées de nombreuses ouvertures, à travers lesquelles jouaient les rayons du soleil levant. « Voilà la Tour d'Aygues, me dit M. de G... ; » mais au même instant, la vue de cette apparition grandiose nous fut dérobée par un nouvel accident du terrain, et nous cheminâmes le long d'un mur

d'élégante et solide construction, fermant jadis le parc de plusieurs centaines d'hectares, planté d'arbres et d'arbustes précieux, peuplé d'animaux rares. La nation, en le vendant, l'a divisé entre un nombre infini de propriétaires, qui y cultivent avec succès des haricots et des pommes de terre justement renommées sur le marché de Pertuis. Cependant, nous entrions dans le village, et après avoir traversé une de ses rues principales, nous étions devant les ruines.

La royale demeure, bâtie par Cental, se composait de quatre corps de logis formant un carré parfait, entouré d'un fossé plein d'eaux vives. Au centre de la vaste cour est la tour carrée, dominant tout l'édifice. A la solidité de sa construction, à ses pierres diamantées, unies par un ciment impérissable, on reconnait facilement la main des Romains. Elle date, en effet, de ces temps reculés, et communiquait aux appartements groupés plus tard autour d'elle, par une magnifique galerie. Sur la façade méridionale du château s'ouvrait l'entrée principale, véritable porte triomphale avec son fronton, ses pilastres, ses colonnes cannelées. Toute cette portion, la mieux conservée, est enrichie de sculptures du style le plus pur et le plus gracieux, et si l'histoire ne nous avait appris l'époque précise à laquelle fut fondé ce monument, on la devinerait aisément par la conformité de son plan général et du goût de ses décors avec ceux du Louvre et du Luxembourg, ses contemporains. La façade du levant comptait douze fenêtres, sur trois étages. A chaque extrémité était une tour ronde ; dans celle de gauche, nous avons admiré le dôme presque intact de la chapelle, du travail le plus exquis. De ce côté, la vue est magnifique. Presque sous le château même, un torrent a creusé son lit à une profondeur d'environ deux cents pieds ; les pentes ménagées à grands frais avaient été converties en jardins somptueux, dignes rivaux de ceux que créa jadis Sémiramis. Il reste à peine quelques vestiges des faces

du Nord et du Couchant. Nous pénétrâmes dans la cour par un pont-levis qui, depuis bien des années, ne s'est plus levé. La tour romaine a résisté au marteau des démolisseurs. Les débris qu'ils en retiraient ne payant point leur travail, ils abandonnèrent au temps le soin d'accomplir leur œuvre, mais ses outrages demeureront impuissants, et après bien des siècles encore, elle apparaîtra à nos neveux comme un monument éternel de nos discordes. On y reconnait l'emplacement où fut la salle à manger, ornée de peintures assez bien conservées, représentant des corbeilles de fleurs, de fruits, des amours, un Bacchus, etc., etc. Tous les murs intérieurs de la cour sont chargés de médaillons, d'emblèmes amoureux, de chiffres entrelacés. On retrouve même quelques-unes des lettres d'or composant cette inscription par laquelle Cental exprimait si bien son impatience et son amour : « *Satiabor, cùm apparuerit.* »

Je contemplais avec émotion ces lieux pleins de si doux souvenirs. L'image, partout présente de la dévastation et des ruines, avait d'abord imprimé à mes pensées une teinte de tristesse mélancolique ; puis, ces murs, ces pierres, qui toutes parlaient d'amour, ayant échauffé mon imagination, il me semblait voir errer autour de moi les ombres de cet amant si passionné, de cette reine dont la beauté merveilleuse enflamma tant de cœurs. Je voulus communiquer mes rêves à mon compagnon. Lui, sans répondre, me saisit le bras, m'entraîna, et quand nous eûmes repassé le pont : « Calmez ces vains transports, me dit-il ; tandis que cet amoureux fou se ruinait avec les architectes et les maçons, Marguerite n'est jamais venue ici, et le baron sera mort victime de sa faim insatiée, à moins que la raison et le bon sens reprenant le dessus, et revenu à de saines, sages et religieuses pensées, il ait renoncé à tout jamais à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. »

MONTEILS-NOUGARÈDE.

CHOSES CARNAVALESQUES

BÊTOMANIE

Cor ejus cum bestiis positum est.
DANIEL, v. 21

... affigit humo divinæ particulam auræ.
HORACE, sat. II, 2.

Oui, chez l'homme, aujourd'hui, prédomine la bête!
Voilà tout mon sujet: la preuve est cette fête
Où nos jeunes dandys, las de faire des tours,
Se sont faits animaux, et, sans plus de détours,
En ont pris le costume et le fauve langage.
On vous vit vous mêler à ce plaisir sauvage
Vous, de cet univers la plus belle moitié,
Mesdames!...Quel spectacle!...Oh! celà fait pitié!
—Quoi donc? Ne faut-il plus qu'ici bas l'on s'amuse?
—Oh! si; mais non pourtant pour rimer à La Buze.
Je prononce ce nom avecque grand respect:
Il voulait bien, un jour, tous nous mettre au pain sec;
Et peut-être qu'encore iriez-vous pour lui dire
Qu'il me faut expier ma méchante satire.
Comment donc, sans trembler, dire la vérité
A ce monde endiablé, plein de férocité,
Qui veut de l'animal se donner les manières?
Retirez-vous, prècheux, dans vos sombres tanières,
Non dans l'église, mais dans ce fond bien obscur
De derrière l'autel, car il n'est pas très sûr,

D'élever, sur l'ambon, la voix pour se défendre!
Pour moi, j'oserai dire à qui voudra m'entendre
Que cet amusement est un signe du temps,
Et que telle doctrine en peut donner le sens.
Tout bon danseur doit être *évolutioniste*,
Même sans jeu de mots : je ne suis point fumiste.
Mais ceux là le sont bien qui vous mettent du sang
D'une vieille guenon et de l'orang-outang.
De notre humanité ce sont là les ancêtres,
Au dire des savants et des hommes de lettres
Dont l'esprit obstrué des brouillards d'outre-Rhin,
Ou bien de la Tamise, a mis dans votre écrin
Ce joyaux d'un grand prix... délirante croyance
Qui nous pousse toujours à quelque expérience
De ce sort bienheureux pour notre passion
Où, pour la contredire, il n'est plus de raison.
Qui ne veut rien d'ému sous la mamelle gauche
Doit de sa conscience étouffer le reproche ;
Si, pour la bête seule, il n'est point de remords,
Tel sera l'idéal où tendront nos efforts.
De la libre-pensée à la libre-morale
L'influx est réciproque et la suite est fatale :
Les mœurs ont leur logique, et la loi de l'esprit
Veut que ce qui se fait quelque part soit écrit.
Au-dessus de la croix s'étale une sentence
Que Pilate maintient contre toute ingérence ;
Et, s'il faut vous clouer moi-même au pilori,
J'y veux un texte clair, nullement amoindri.
Darwin et Charles Vogt, voilà ce qu'on admire ;
Eh bien ! Ce seront eux plus encore que mon dire
Qui nous révéleront le fond de votre cœur,
Voici, voici, messieurs, le texte accusateur :
« L'homme est un animal de l'ordre des primates,
« Mammifère, bimane, et marchant sur deux pattes,
« Dont la peau lisse n'a qu'un très rare duvet.
« Il a tort de vouloir se donner du plumet !
« Comme Vénus sortit d'un seul flocon d'écume,
« Dans l'huître aussi, d'abord, notre être se résume.

« Un agrégat fibreux, absorbant, sécrétant,
« Ainsi se définit l'automate vivant :
« Homme ou bête, on n'y voit aucune différence...
« Tel est le dernier mot de la Grrrrande Science ! »
—Voilà donc le progrès dont vous êtes si fiers !
De l'imbécillité dans le sang, disait Thiers.
Aujourd'hui tout converge au matérialisme
Et physique et chimie enfantent l'athéisme.
Que le ciel le confonde ! Ah ! ce siècle est brutal ;
L'honneur même s'y vend au prix d'un vil métal.
L'esprit, c'est ce qui doit enrichir un libraire,
Et Zola, plus qu'un autre, a le droit de vous plaire.
L'*Agio* fait fureur ; il en faut, de l'argent,
Pour tout ce *demi-monde*, interlope, exigeant,
Aux vénales amours, fléau de la famille !
Rappelons Pranzini, madame de Montille !
Pour pétrir cette fange, il y faudra du sang ?
Eh bien ! voici le fauve ; il est là, rugissant,
Égorgeant à plaisir ; le vice rend féroce,
Et souvent, par le meurtre on termine la noce ;
A des degrés divers, tout ce monde en est là,
Alexandre Dumas dit fort bien : *Tue-la*,
La loi même défend qu'elle soit secourue :
Celle que l'homme épargne, on la jette à la rue
Le divorce est cruel, et les mauvaises mœurs
S'en font occasion d'exercer leurs fureurs,
La famille en discord, c'est vers l'état sauvage
Qu'on voit rétrograder les mortels de notre âge.
Le foyer domestique est à l'estaminet,
Où se trouve l'honneur qui mène au cabinet.
Dans cet air vicié, tout puant de rogomme,
La vertu s'étiole et tout ce qui fait l'homme.
Le *caboulot* souvent devient un lupanar.
Peuple ignoble, vah ! toi que ce siècle vantard
Nomme le peuple-roi, sordide est ta couronne ;
Mais ta honte pourtant n'a pas rien qui m'étonne :
Gratuite, laïque, obligatoire aussi,
L'école, en ses leçons, a tout bien éclairci.

S'il n'y a plus de Dieu, reste donc la nature,
Où les sens, sans la règle, iront à l'aventure.
Allume ta lanterne, ô Cynique, et viens voir
S'il reste quelque or pur au fond du dépotoir!
Le mal est général, et, de la base au faîte,
On sent que tout s'ébranle, au milieu de la fête.
Hamlet pourrait bien dire : « Aujourd'hui, dans l'état,
Quelque chose est pourri ! » Du pauvre au potentat,
Tous ont soif de jouir, et le socialisme
N'est que le juste fruit de ce positivisme
Où l'atome émané de la divinité
A la terre s'applique avec ténacité,
Il se vautre en sa fange, il y colle son ventre,
Comme dit le prophète ; il a raison, que diantre,
En son style inspiré, quand il veut ajouter
Que, se découronnant, rien ne put arrêter
L'affreuse décadence où s'est emporté l'homme,
Qu'il montre devenu comme bête de somme.
On vante la vapeur qui, sur un char de feu,
Comme Élie autrefois, pousse ce demi-dieu
Vers les grands horizons et les grandes pensées ;
Ou l'électricité dont les ailes pressées
Plus vites que l'esprit, dans l'univers entier
Portent de son vouloir le jet primesautier.
Le temple est grandiose et le maître est habile.
Mais, si sa tête est d'or, ses pieds sont bien d'argile,
Son tonnerre est factice et ce foudre vengeur
Se retourne souvent contre son propre cœur.
Le plus mince accident un jour vous le rabroue
Au point de le jeter pantelant dans la boue.
Nabuchodonosor, de son pouvoir déchu,
En bête fut changé ; même sort est échu
A tous ces orgueilleux de qui la vantardise
Veut monter jusqu'au ciel l'incurable sottise.
Vous pouvez entasser Pélion sur Ossa;
Il faudra bien, toujours, venir à Canossa.
Heureux si, découvrant ce que c'est que le Pape,
Vous pouvez vous tirer de votre chausse-trape,

De cette honte enfin que, sur les fils d'Adam,
Verse, à flots épaissis, la fureur de Satan.
Est-il rien de grotesque ou bien de ridicule
Comme ce fanfaron qui se dit incrédule ?
De son vil brodequin il monte le talon ;
Il le veut rouge-peint. Ce n'est qu'un histrion.
A ce premier degré de la dégringolade,
Il pourra bien encor faire quelque parade,
Et montrer de l'esprit, du v'lan, fin damoiseau,
Ou, nouveau Bel-État, faire suite à l'oiseau
Qui pose en évantail, comme une toile peinte.
Tout cela ne tient pas sans beaucoup de contrainte,
Car la pente est glissante, et du cirque Mollier
Le plus ferme écuyer y perdra le cimier
D'un écusson de marque éparpillant ses gueules
Non sur un champ d'azur (vous n'êtes point bégueules) ;
Sablé d'or ou d'argent serait encore trop bon;
Mais dans la fange grasse et sur l'impur limon.
Le manège est-il donc si loin de l'écurie?
Comment qualifier votre lâche incurie?
Le moins qu'on puisse dire, en vous définissant,
C'est que l'homme sans Dieu n'est qu'un singe parlant.

L'abbé M. COUDER.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de la vénérable Mère MARIE de l'INCARNATION, *première Supérieure du monastère des Ursulines de Quebec, d'après* **dom Claude MARTIN,** *son fils. Ouvrage entièrement remanié et précédé d'une introduction par l'abbé* **Léon CHAPOT,** *chan. hon. d'Assise, aumônier du monastère de Sainte Ursule de Nice.* — **2 vol. in-8° de 450 et 475 p. — Paris, librairie Ch. Poussielgue.**

Parmi les livres nouveaux que vient d'éditer la Librairie Poussielgue, nous distinguons volontiers celui dont nous venons d'écrire le titre. Cette histoire de la Mère Marie de l'Incarnation intéresse par elle-même tout Français qui trouve dans cette vénérable supérieure des Ursulines au Canada une des gloires les plus pures de la Mère-Patrie ; elle nous offre à nous, fils de l'Église de Nimes, un attrait de plus en la recevaut des mains d'un des meilleurs prêtres de ce diocèse.

Nous ne pouvons suivre, en ces quelques lignes, toute la trame de cette longue et féconde existence, traversée par tant d'épreuves et remplie de si importantes œuvres. Ce que nous devons signaler, c'est le caractère d'éminente piété qui se révèle dans les actes comme dans les paroles de la Mère Marie de l'Incarnation. En lisant ces pages, nous croyons voir s'ouvrir sous nos regards cette belle âme et se manifester en pleine lumière les incomparables trésors dont elle était enrichie. On suit pour ainsi dire pas à pas l'œuvre de la grâce ; on assiste aux progrès qu'elle provoque et qu'elle favorise ; on s'édifie au spectacle des vertus qu'elle soutient et encourage ; on s'instruit aux enseignements qu'elle inspire et aux exemples qu'elle rend manifestes et entraînants.

L'ouvrage se divise en quatre parties. La première nous montre notre sainte héroïne pendant les trente-deux années de sa vie au milieu du monde, tour à tour jeune fille pieuse, épouse fidèle, mère dévouée, veuve résignée et courageuse, se préparant aux sacrifices que Dieu allait lui imposer. Il y a là, sur les adieux à son fils bien-aimé, une scène des plus émouvantes, et qui arra-

cherait des larmes au cœur le plus insensible. Dans la deuxième partie, c'est le noviciat et la profession au monastère de Tours; la nouvelle religieuse se forme à l'esprit et aux vertus de sa vocation, aidée tantôt par des désolations intérieures qui lui facilitent la mort spirituelle, tantôt par les consolations que le Seigneur lui prodigue. La troisième partie nous raconte la vie apostolique de la Mère Marie de l'Incarnation dans le Nouveau-Monde; nous la voyons quitter la France, affronter les fatigues, et les périls d'une longue traversée, arriver à Québec, s'installer à la Basse-Ville, bâtir son premier monastère, souffrir la persécution, assister à l'incendie de sa maison qu'elle se hâte de reconstruire, donner des apôtres aux infidèles et offrir au Ciel de glorieuses victimes. Quel zèle, quelle abnégation! Et au milieu des plus douloureuses vicissitudes, quel calme, quelle sérénité! Les huit dernières années de sa vie font l'objet de la quatrième partie. Nous assistons à ce martyre intérieur qui achève l'immolation de l'âme et nous suivons avec intérêt les progrès de cette sainteté à travers les cinq degrés qui conduisent à la consommation du sacrifice. Signalons particulièrement la description des divers états d'oraison et de quiétude conduisant à l'union permanente: c'est, en une trentaine de pages, le résumé le plus fidèle et le plus clair de la théologie mystique la plus élevée. Les derniers jours et la mort de la Vénérable Mère sont le digne couronnement d'une vie si pleine et si sainte (1599-1672).

L'histoire de cette vie fut d'abord l'œuvre de Dom Claude Martin, le fils de cette incomparable mère: mais l'ouvrage, déjà vieux de deux siècles, avait besoin d'être rajeuni; il offrait aussi des lacunes regrettables que des auteurs plus récents n'avaient pu combler. M. l'abbé Léon Chapot, se rendant aux désirs et aux instances des religieuses Ursulines de Nice, dont il est l'aumônier, a accepté la tâche de remanier et de compléter cette histoire à la fois si instructive et si intéressante; il nous explique, dans une excellente introduction, les motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ce travail et nous fait part des consolations que lui a procurées la connaissance plus approfondie de cette âme.

M. l'abbé Chapot exprime deux vœux: le premier, c'est que l'Église procède bientôt à la béatification de l'apôtre du Canada; le second, que l'histoire de sa vie édifie un grand nombre d'âmes et les pousse à marcher sur ses traces. Nous sommes convaincus que les désirs du pieux aumônier des Ursulines de Nice

seront accomplis. Son ouvrage aura certainement la plus grande part à cette réalisation et ce sera pour lui sa meilleure récompense.

L'ouvrage est orné de deux portraits authentiques de la Mère Marie de l'Incarnation, et il est un des plus beaux spécimens des remarquables éditions de la maison Poussielgue. Ajoutons à ces titres celui de l'actualité : à la veille du premier jour de l'an, on ne saurait se procurer à soi-même ou offrir en cadeau une *étrenne* plus utile et plus agréable.

X...

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DOUZIÈME

7me Livraison, Juillet 1892

8me Livraison, Août 1892

9me Livraison, Septembre 1892

10me Livraison, Octobre 1892

11me Livraison, Novembre 1892

12me Livraison, Décembre 1892

Nîmes. — Imp. Gervais-Bedot, place de la Cathédrale.





